CENTRE INTERUNIVERSITAIRE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE
INTERUNIVERSITAIR CENTRUM VOOR HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

Cahiers 79 Bijdragen

DOCUMENTS RELATIFS AUX MILITANTS BELGES DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

CORRESPONDANCE 1865-1872

Textes réunis, établis et annotés par
Daisy Eveline Devreese

1986

ÉDITIONS NAUWELAERTS
LEUVEN-LOUVAIN

UITGEVERIJ NAUWELAERTS
BRUSSEL

COMITÉ DIRECTEUR
DU CENTRE
INTERUNIVERSITAIRE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

BESTUURSCOMITÉ VAN HET
INTERUNIVERSITAIR CENTRUM VOOR
HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

R. DEMOULIN, Université de Liège, président

G. KURGAN-VAN HENTENRYK, Université Libre de Bruxelles

H. HAAG, Université Catholique de Louvain

L. WILS, Katholieke Universiteit Leuven

E. WITTE, Vrije Universiteit Brussel

R. VAN EENOO, Universiteit Gent, secretaris-penningmeester

CENTRE INTERUNIVERSITAIRE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE
INTERUNIVERSITAIR CENTRUM VOOR HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

Cahiers 79 Bijdragen

en collaboration avec in samenwerking met

INTERNATIONAAL INSTITUUT
VOOR SOCIALE GESCHIEDENIS
Amsterdam

DOCUMENTS RELATIFS AUX MILITANTS BELGES DE L'ASSOCIATION INTERNATIONALE DES TRAVAILLEURS

CORRESPONDANCE 1865-1872

Textes réunis, établis et annotés par
Daisy Eveline Devreese

1986

ÉDITIONS NAUWELAERTS
LEUVEN-LOUVAIN

UITGEVERIJ NAUWELAERTS
BRUSSEL

D. 1987/081/03
ISBN 90-6861-014-7

N.V. DRUKKERIJ ERASMUS - WETTEREN

PRÉLIMINAIRE

A la mémoire de Clémence Bauwens
(Gand 1885-1963)

Fondée il y a presque cent vingt cinq ans, l'organisation la plus éminemment ouvrière et socialiste de son temps, l'Association internationale des Travailleurs, attend toujours ses historiens. La bibliographie à son sujet est pourtant bien fournie et les initiatives n'ont pas fait défaut, depuis les dernières années du siècle passé.

Parcourir même rapidement la bibliographie d'ouvrages consacrés à l'A.I.T. permet deux constatations: premièrement, les monographies consacrées au sujet ne sont, en général, pas de date récente [1]. En second lieu, il existe des instruments de travail et des éditions de sources; en général, ceux-ci sont de date relativement récente, c'est-à-dire qu'ils ont été publiés après la fin de la Seconde Guerre Mondiale. Ces deux tendances dans la recherche ne sont pas difficiles à expliquer. L'image qui se dégage est la suivante.

Jusque vers 1895, les deux grandes tendances au sein du mouvement ouvrier socialiste, la tendance appelée social-démocrate et la tendance dite anarchiste, se sont contentées de répéter leurs arguments respectifs en faveur de leurs prises de positions, somme toute les mêmes depuis la rupture formelle lors du cinquième Congrès général de l'A.I.T. à La Haye, en septembre 1872. A partir de 1895-1896, un nouvel argument s'ajoutera à l'arsenal des tendances concernées qui, de par des ruptures renouvelées, se feront plus nombreuses, jusqu'au point de se faire contradictoires. Cet argument est celui de la légitimité historique, que les différentes tendances au sein du mouvement ouvrier de gauche trouveront toutes dans l'histoire et le développement de l'A.I.T.

Ce n'était pas par hasard que l'argument emprunté à la légitimité se manifesta vers 1895-1896. En juillet 1895, Friedrich Engels mourut; il était à lui seul un lien direct avec l'A.I.T., le bureau de correspondance et de renseignements de la nouvelle Internationale

[1] M. MOLNAR, *Le Déclin de la Première Internationale. La Conférence de Londres de 1871*, Genève 1963, est la plus récente, à ma connaissance.

fondée en 1889, et l'exécuteur testamentaire et le biographe désigné de Marx. Il avait compté inclure l'histoire de l'A.I.T. dans la biographie, à faire, de son ami.

Le premier Congrès de la nouvelle Internationale à être organisé après le décès d'Engels fut celui de Londres, en juillet-août 1896. Au niveau des organisations socialistes internationales, la rupture définitive entre les deux tendances principales, vieilles de près d'un quart de siècle, fut consommée.

Il n'est donc pas surprenant de voir que chaque tendance du mouvement ouvrier de gauche cherchera à prouver qu'elle est la seule légitime, et qu'elle l'a toujours été, dès les débuts du mouvement, c'est-à-dire dès l'époque de l'A.I.T.. Les différentes tendances se mettent donc à ecrire l'histoire de l'A.I.T.

C'est ainsi, je crois, qu'il faut interpréter la biographie de Bakounine par Max Nettlau [2], représentant le courant anarchiste; les souvenirs et les documents publiés par James Guillaume, cherchant à interpréter l'A.I.T. en faveur d'une légitimation syndicaliste [3]; la biographie de Marx par Franz Mehring [4], pour une interprétation révolutionnaire du marxisme et de l'A.I.T.

Dans cette foulée, il faut rappeler deux initiatives qui n'aboutirent pas: celle prise par le Bureau Socialiste International et celle prise par les dirigeants des partis sociaux-démocrates allemand et autrichien.

Le Bureau Socialiste International, l'Office de correspondance et de renseignements de la deuxième Internationale, fut instauré par décision du Congrès de Paris, en 1900. Le Bureau était chargé d'emblée de rassembler les archives de l'ancienne Internationale, de l'A.I.T. Dans le cas des dirigeants sociaux-démocrates allemands et autrichiens, il s'agissait premièrement de l'éxécution de la volonté d'Engels, qui avait légué ses papiers, comprenant ceux de Marx, au parti allemand, pour que le parti continuât l'œuvre de préparation et d'édition à laquelle Engels s'était consacré, assisté de Kautsky et de Bernstein. Plus tard, ce travail sera continué par des dirigeants et des théoriciens du parti allemand et du parti de langue allemande

[2] M. NETTLAU, *The Life of Michael Bakounin. Michael Bakunin, Eine Biographie*, London 1896-1898, 3 vol.
[3] J. GUILLAUME, *L'Internationale. Documents et Souvenirs (1864-1878)*, Paris 1905-1910, 4 vol.
[4] F. MEHRING, *Karl Marx. Geschichte seines Lebens*, Stuttgart 1919.

en Autriche, groupés par la rédaction des revues éditées par ces partis [5].

Le Bureau Socialiste International d'une part et les dirigeants allemands et autrichiens de langue allemande d'autre part ne pouvaient échapper aux qualités de «rat d'archives» d'un émigré russe du nom de David Borisovič Goldendach, dit Rjazanov, qui débuta en 1909 comme «marxologue» [6].

Le Bureau Socialiste International finit par mettre à la disposition de la Fondation Menger, à Vienne, et de Goldendach-Rjazanov les documents déjà rassemblés afin de préparer l'édition du *Livre rouge de l'Internationale*, connu en Allemagne-Autriche sous le nom de *Urkundenbuch der Internationale*. Cela se passa en 1910; l'intention du mouvement était de présenter l'édition lors du Congrès de Vienne, qui devait avoir lieu en 1914, l'année du cinquantenaire de l'A.I.T. Le Congrès n'eut pas lieu; il paraît qu'il y avait des épreuves d'imprimerie de l'édition [7]. D.B. Rjazanov rentra en Russie après la Révolution d'Octobre; en 1921, il devint le premier directeur de l'Institut Marx-Engels à Moscou. Manifestement, il avait eu soin de prendre dans ses bagages la documentation sur laquelle il travaillait d'une part en vue de l'édition du *Livre Rouge de l'Internationale* et d'autre part en vue de l'édition Marx-Engels. C'est ce qui explique qu'une partie des matériaux présentés dans ce volume-ci se trouvent à l'Institut de Marxisme-Léninisme, le successeur de l'Institut Marx-Engels, à Moscou.

Rappellons que l'Internationale Communiste, la Troisième Internationale, se considérait, elle aussi, comme la nouvelle A.I.T. Rjazanov continua donc ses recherches, en Union Soviétique. Par ses soins parurent cinq des onze volumes de la Marx-Engels Gesamt Ausgabe (MEGA) entre 1927 et 1930; il en parut six entre 1931 et 1935 par les soins de V. Adoratskij. L'Union Soviétique chercha ainsi à démontrer sur le plan scientifiquement historique sa légitimation comme état socialiste paysan et ouvrier. L'édition de MEGA fut arrêtée en 1935; Rjazanov fut remplacé à la direction de l'institut qu'il avait fondé par Adoratskij en 1934.

[5] A ce sujet, lire: G. LANGKAU, «Marx-Gesamtausgabe. Dringendes Parteiinteresse oder dekorativer Zweck? Ein Wiener Editionsplan zum 30. Todestag. Briefe und Briefauszüge» in: *International Review of Social History*, vol. *XXVIII*, 1983, p. 105-142.
[6] Idem, p. 107, 123.
[7] G. HAUPT, «Note sur les archives de la Première Internationale réunies par le BSI» in: *Le Mouvement social*, juillet-septembre 1963, p. 83-91, et *idem*, juin-juillet 1964, p. 87-94.

A peu près un an plus tard et sans relation aucune avec les événements à Moscou, N.W. Posthumus, professeur en histoire économique à l'Ecole supérieure en sciences économiques à Rotterdam, signa l'acte de fondation de l'Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis, à Amsterdam. Ce fut cet Institut-là qui obtint les archives de la S.P.D., parti interdit en Allemagne après la prise du pouvoir par Hitler en 1933, et désormais en exil. Parmi ces archives se trouvait une majeure partie des archives de Marx et d'Engels [8]; c'est ce qui explique que l'autre moitié à peu près des documents présentés ici se trouvent à l'IISG à Amsterdam.

L'IISG ne comptait pas seulement rassembler des matériaux originaux se rapportant à l'histoire du mouvement ouvrier socialiste international; il comptait, dès ses débuts, consacrer une douzaine de volumes aux origines et à l'histoire de ce mouvement dans les pays industrialisés en Europe, et aux Etats-Unis; il comptait en plus consacrer quatre volumes aux procès-verbaux des réunions du Conseil Général de l'A.I.T. [9].

Ce projet n'aboutit pas; la durée en était estimée à une dizaine d'années de travail en équipe, et cette fois-ci aussi une guerre mondiale vint empêcher l'exécution du projet.

Sous l'occupation nazie, les collections de l'Institut furent dispersées; elles rentrèrent en majeure partie à Amsterdam pendant la décennie suivant la fin de la guerre.

Le projet concernant l'histoire du mouvement ouvrier disparut des comptes rendus annuels de l'IISG; l'édition des *Archives Bakounine*, dont le premier des sept tomes en huit volumes parus fut publié en 1961, n'est pas à considérer comme une réalisation partielle du vieux projet [10].

De nouveau, la simultanéité ne manque pas de frapper: premier volume des *Archives Bakounine* en 1961, et le premier des cinq volumes des procès-verbaux du Conseil général de l'A.I.T. également publié en 1961, en langue russe à Moscou [11]. C'est que le centenaire de la fondation de l'A.I.T. approchait. Il est possible que cet anniversaire a fourni une raison supplémentaire à la Commission Internatio-

[8] P. MAYER, «Die Geschichte der sozialdemokratischen Parteiarchivs und das Schicksal des Marx-Engels Nachlasses» in: *Archiv für Sozialgeschichte, VI-VII*, 1966-1967, p. 5-198.
[9] Voir les comptes rendus annuels de l'Institut: 1936, p. 25; 1937, p. 27; 1938, p. 53-55; 1939, p. 83-85.
[10] A. LEHNING (ed.), *Archives Bakounine, I*, Préface, p. VII-VIII.
[11] *General'nyj Sovet pervogo Internacionala 1864-1872. Protokoly*, Moscou 1961-1965, 5 vol.

nale d'Histoire des Mouvements sociaux et des Structures sociales, réorganisée en 1953, de choisir l'A.I.T. comme sujet d'études. La Commission fit paraître trois volumes de répertoires de sources, tous trois relatifs aux imprimés de l'A.I.T.; le quatrième volume aurait dû comprendre les fonds d'archives; il ne fut pas publié. Au moment de la publication du premier volume du *Répertoire*, en 1958, Hans Gerth, émigré aux Etats-Unis et d'origine allemande [12], publia le compte rendu fait par le journaliste Maltmann Barry du Congrès de La Haye en 1872 [13]. Au moment de la parution du deuxième volume du *Répertoire*, en 1961, Jacques Freymond fit paraître en deux volumes, les procès-verbaux des Congrès généraux et des conférences de l'A.I.T. [14].

La commémoration du centenaire de l'A.I.T. a manifestement activé l'intérêt pour le sujet, ne fût-ce que par la constatation que l'histoire de l'A.I.T. était mal connue. D'une part, les éditions de sources ont continué à être publiées, comme par exemple les deux volumes, d'abord en langue russe, consacrés au Congrès de La Haye et manifestement préparés pour commémorer le centenaire du Congrès [15]. Les volumes III et IV du *Recueil* de Freymond, couvrant l'après-La Haye, c'est-à-dire la période 1873-1877, parurent en 1971.

L'I.M.L. à Moscou a continué à s'intéresser au sujet: la publication en anglais [16] des deux volumes concernant le Congrès de La Haye en témoigne ainsi que la nouvelle édition de la MEGA. Ce projet, dont les premiers volumes furent publiés en 1975, devra comprendre cent-quatre-vingt volumes et ne sera pas terminé avant une quarantaine d'années.

En ce qui concerne la Belgique, ici aussi il faut constater la «carence relative» de la recherche au sujet de l'A.I.T.

Il y eut sans doute les recherches de John Bartier sur le mouve-

[12] *International Biographical Dictionary of Central European Emigrés 1933-1945*, Munich etc. 1983, vol. II, p. 372.
[13] H. GERTH (ed.), *The First International. Minutes of the Hague Congress, 2-7 September 1872*, Madison 1958.
[14] J. FREYMOND (ed.): *La Première Internationale. Recueil de Documents*, Genève 1961, 2 vol.
[15] I.A. BACH, A.E. KOROTEEVA, T.G. VASIL'EVA (ed.), *Gaagskij Kongress pervogo Internacionala 2-7 sentjabrja 1872 g. Protokoly i dokumenty*, Moscou 1970; *idem, Otčety i pis'ma*, Moscou 1972.
[16] *The Hague Congress of the First International, September 2-7 1872. Minutes and Documents*, Moscow 1976; *idem, Reports and Letters*, Moscow 1978.

ment des idées socialistes[17]; et il y eut les initiatives d'un des Présidents de la Commission internationale, secrétaire du Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine, et titulaire de la chaire en histoire contemporaine à l'Université de l'Etat à Gand, Jan Dhondt. Comme Bartier, il manifesta un vif intérêt pour l'histoire du socialisme, à partir des années mil neuf cent cinquante. Mais la nature de leur intérêt était très différente, ce qui apparaît déjà en regardant de près le genre de matériaux que Bartier et Dhondt utilisaient de préférence. Dhondt cherchait à atteindre le mouvement le plus près de sa base, et de préférence par le biais des sources d'archives; chez Bartier, on trouve un intérêt prononcé pour l'histoire des idées et une préférence pour les sources imprimées.

Le «Rapport de Synthèse»[18] que fit Dhondt pour le colloque parisien à l'occasion du centenaire de l'A.I.T.peut très bien faire figure, de nos jours encore, de discours-programme pour les recherches. Un point surtout a retenu l'attention de Dhondt, l'étude du militant de l'A.I.T. En 1963, il s'est essayé au genre, en publiant son étude sur Karel De Boos, un militant gantois de l'A.I.T.[19]. Ayant fait son expérience avec le sujet et avec la méthode, il les estima assez importants pour en stimuler l'étude, d'autant plus que, petit à petit, les sources permettant ce genre d'études se révélèrent moins rares qu'il n'y paraissait en premier lieu. Outre les archives de la police locale, ou celle des étrangers, que Dhondt avait largement employées pour son De Boos, outre les séries de périodiques fort complètes, les lettres et les pièces internes, des livres de procès-verbaux, une comptabilité, étaient découverts.

Le Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine s'était fait l'éditeur des archives de la police aux niveaux local, provincial et national de 1831 à 1880 par les soins de Hubert Wouters[20]; il se fit l'éditeur des adresses, règlements, comptes rendus des congrès de la Section/Fédération belge, par les soins de Katia Oukhow[21].

[17] J. BARTIER, *Libéralisme et socialisme au XIXe siècle*, Bruxelles 1981; IDEM, *Odilon Delimal: un journaliste franc-tireur au temps de la Première Internationale*, Bruxelles 1983; IDEM, *Naissance du socialisme en Belgique. Les Saint-Simoniens*, Bruxelles 1985.
[18] In: *La Première Internationale. L'Institution. L'Implantation. Le Rayonnement*, Paris 1968, p. 464-484.
[19] J. DHONDT, «Un militant gantois de la Première Internationale», in: *Contributions à l'Histoire économique et sociale, II*, 1963, p. 93-141.
[20] H. WOUTERS, *Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging: 1831-1853*, Leuven-Parijs 1964, 3 vol.; *1853-1865*, 1966; *Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging ten tijde van de Ie Internationale, 1866-1880*, 1970, 3 vol.
[21] C. OUKHOW, *Documents relatifs à l'Histoire de la Première Internationale en Wallonie*, Paris-Louvain, 1967.

Bernard Dandois publia ses «Vingt lettres»[22] en 1968; il continua sur sa lancée par la publication de documents concernant César De Paepe[23]. Une publication de documents relatifs aux militants de la Section/Fédération belge semblait chose possible et souhaitée.

C'est donc la combinaison de la carence relative de la recherche et la richesse relative mais bien plus grande qu'il n'était espéré vers 1970 des sources qui est à la base de l'édition des 231 documents que je présente ici. Il n'est pas surprenant que la plus grande partie de ces documents se trouve soit à l'Institut International d'Histoire Sociale à Amsterdam (soixante-deux), soit à l'Institut de Marxisme-Léninisme à Moscou (quatre-vingt-trois), soit même aux deux Instituts (soixante-cinq).

Cent cinquante documents sont publiés pour la première fois. Un tiers (soixante-quatorze documents) ont déjà été publiés, soit une fois, soit à plusieurs reprises, en original ou en traduction; le résumé de sept autres documents a aussi été publié. J'ai indiqué chaque fois la publication antérieure. J'ai décidé de joindre des documents déjà publiés parce qu'ils rempliront ici un rôle différent. Ils serviront principalement à éclairer l'action des militants de l'A.I.T. en Belgique.

Une deuxième raison pour inclure les documents déjà publiés est que la continuité chronologique est d'une importance primordiale pour qui essaie de comprendre l'A.I.T. Inversément, constater les lacunes dans la documentation est tout aussi important. J'espère avoir l'occasion, ailleurs, de présenter les résultats de l'étude de cette première phase de l'histoire de l'A.I.T. en Belgique.

Parmi ces 231 documents, neuf ne sont pas écrits en français; par souci d'uniformité et en espérant d'être utile peut-être au lecteur, huit ont été traduits. Il s'agit des numéros 111, 137, 150, 173, 178, 185, 186 et 203.

Quant à l'édition des textes mêmes, j'ai finalement opté pour la solution la plus simple, c'est-à-dire que j'ai essayé de rendre les textes accessibles de façon simple et directe. Il m'en a coûté de ne pas avoir reproduit ainsi l'orthographe d'Alphonse Vandenhouten, par exemple. Le sien, comme celui de nombre de militants belges de l'A.I.T., était phonétique, ce qui avait des conséquences pour son

[22] B. DANDOIS, «Vingt lettres sur l'Association Internationale des Travailleurs en Belgique (1865-1872)», in: *Le Mouvement social*, janvier-mars 1968, 62, p. 49-98.
[23] B. DANDOIS (ed.), *Entre Marx et Bakounine: César De Paepe. Correspondance*, Paris 1974.

usage de la grammaire (singulier au lieu de pluriel, ou vice versa). Deux exceptions à cette règle: les documents 123 et 224. L'écriture phonétique y est tellement significative qu'il m'aurait semblé faire violence à ces deux textes-là, en les corrigeant.

Pour des raisons d'ordre pratique, il était évident qu'il fallait uniformiser l'emploi des majuscules dans les noms d'organisations, de périodiques etc.

C'est avec plaisir et reconnaissance que j'adresse mes remerciements aux institutions qui ont donné la permission de publier les documents dont ils assurent la garde. Sans la bienveillance de l'Institut International d'Histoire Sociale à Amsterdam, de l'Institut de Marxisme-Léninisme à Moscou, de la Fondation Jacquemotte à Bruxelles et du Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine cette publication n'aurait pas vu le jour.

Nous osons espérer que ces institutions montreront la même bienveillance pour permettre la publication d'un volume de correspondance pour la période 1873-1877 et d'un volume de procès-verbaux de la Section/Fédération belge, de juillet 1865 à la fin de 1874.

Daisy Eveline Devreese
Chef de département à l'Institut International d'Histoire Sociale,
Amsterdam, avril 1986

ABBRÉVIATIONS

AGR	=	Archives Générales du Royaume, Bruxelles
AIT	=	Association Internationale des Travailleurs
AMAE	=	Archives du Ministère des Affaires Etrangères, Bruxelles
AML	=	Archives Municipales, Lyon
APP	=	Archives de la Préfecture de Police, Paris
DBMOF	=	Dictionnaire Biographique du Mouvement Ouvrier Français
IEV	=	Institut Emile Vandervelde, Bruxelles
IFHS	=	Institut Français d'Histoire Sociale, Paris
IISG	=	Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis, Amsterdam
IML	=	Institut de Marxisme-Léninisme, Moscou
IWMA	=	International Working Men's Association
SHS	=	State Historical Society of Wisconsin, Madison
SPD	=	Sozialdemokratische Partei Deutschlands
TCB	=	Tribunal Correctionnel, Bruxelles
ULB	=	Université Libre de Bruxelles

1. Léon Fontaine à X.

IISG., Marx-Engels D 1926
IML., F 21, 1, 152/1

Bruxelles, le 5 février 1865

Citoyen [1],

Je vous remercie beaucoup de m'avoir envoyé les Statuts anglais de l'Association internationale des Travailleurs [2]. Il est inutile que je vous dise que je me mets à votre disposition, en tout et pour tout. J'ai déjà écrit au citoyen Le Lubez [3] et je lui réécris aujourd'hui pour avoir une réponse *immédiate* [4]. J'en ai besoin pour une convocation d'ouvriers fixée à samedi prochain, convocation qui doit servir à avertir les ouvriers de ce qui se prépare [5]. Ce moyen est le seul praticable, n'ayant pas en Belgique de journal quotidien exclusivement réservé aux classes de travailleurs [6].

Salut et fraternité
L. FONTAINE [7].

[1] La lettre n'est pas nécessairement adressée à Marx (cf. document 3); toutefois, le destinataire n'a pu être identifié.

[2] Fontaine aurait donc reçu les Statuts en anglais par l'intermédiaire de l'inconnu auquel il s'adresse; et peut-être aussi par Le Lubez (*Minutes 1864-1866*, p. 384, note 40).

[3] Victor Le Lubez, né en 1834 (DBMOF, 7, p. 109-110). Nommé le 17 janvier 1865 comme secrétaire correspondant provisoire pour la Belgique (*Minutes 1864-1866*, p. 65), il avait écrit le 18 janvier à Fontaine. Celui-ci répond le 29 janvier; Le Lubez lit la lettre lors de la séance du Conseil général de l'A.I.T. du 31 janvier (*The Bee-Hive Newspaper*, 4 février). L'Adresse et les Statuts seraient traduits en français et mis en circulation; Fontaine demandait 500 cartes de membre (*Minutes 1864-1866*, p. 69).

[4] Il s'agit peut-être de la nomination officielle de Fontaine comme secrétaire-correspondant de l'A.I.T. en Belgique (cf. lettres 3 à 7).

[5] Par la lettre du 29 janvier, Fontaine avait annoncé, en sa qualité de secrétaire du Comité belge de l'«Association Fédérative Universelle», l'adhésion de celui-ci aux Statuts provisoires de l'A.I.T. Une assemblée générale de la branche belge de l'«Association», fixée au 11 février aurait à décider de l'adhésion en bloc de la branche belge à l'A.I.T. (*The Bee-Hive Newspaper*, 4 février 1865). Les rapports de la police bruxelloise ne mentionnent qu'un seul meeting, convoqué le 13 février par «Le Peuple, association de la démocratie militante». Je n'ai trouvé aucune trace, dans les comptes rendus de ce meeting faits par *La Tribune du Peuple* ou par la police, d'une quelconque intervention de Fontaine.

[6] Le seul journal ouvrier de l'époque, *La Tribune du Peuple*, organe du «Peuple, association de la démocratie militante», paraissait alors bimensuellement à Bruxelles (*Répertoire international des sources pour l'étude des mouvements sociaux aux XIXe et XXe siècles, Vol. I, La Première Internationale, Périodiques 1864-1877*, p. 19-20).

[7] Léon Fontaine (1834-1895), fils de notaire. Commença des études à l'Université Libre de Bruxelles (ci-après U.L.B.) qu'il ne termine pas. Journaliste, directeur-gérant de journaux. Proudhonien, membre de sociétés rationalistes et de la Section bruxelloise de l'A.I.T. Pour autant que nous le sachions actuellement, il fut le premier Belge à entrer en contact avec le Conseil général de l'A.I.T. à Londres, en tant que représentant de l'«Association Fédérative Universelle». On ne sait pas exactement comment il a été amené à se mêler au milieu radical international (J. BARTIER, «Léon Fontaine, Joseph Paz et l'Association fédérale universelle de la démocratie», *Risorgimento*, 1969, 1, p. 3-23, et 1971, 1, p. 3-14).

2. César De Paepe à Hector Denis

IISG., H. Denis

Bruxelles, le 5 mars 1865

Mon cher Hector[8],

J'espère que, conformément à ta promesse, tu viendras au meeting demain soir (samedi) à la Maison des Tanneurs[9]. J'espère même que tu prépareras quelque chose *ad hoc*, et que tu prendras part à la discussion.

J'ai besoin, grandement besoin, de ton aide et de celle de Guillaume[10] pour défendre le principe de l'égal échange des produits et des services, principe que j'ai défendu si maladroitement dans les précédents meetings. Malgré ton désolant pessimisme (?)[11] je crois que tu penses, comme moi, que, s'il est encore quelque part une planche de salut pour le peuple, nous devons ardemment la chercher et la présenter aux travailleurs. Eh bien, pour toi comme pour moi, cette planche de salut c'est la création de la Banque d'échange, c'est-à-dire l'organisation du crédit gratuit et mutuel entre les producteurs; ce n'est qu'ainsi que nous pourrons détruire enfin tout parasitisme, tout prélèvement du capital sur le travail comme tout bénéfice réalisé par les échangistes les uns sur les autres, quelle que soit la forme de ces prélèvements et bénéfices: intérêts, dividendes, pots-de-vin, loyer, rente, fermage, etc... Or, le parasitisme supprimé, le paupérisme l'est aussi, car si le travailleur est misérable, c'est parce qu'il doit produire plus qu'il ne consomme, (puisqu'il doit produire pour entretenir l'oisif); en d'autres termes parce que son salaire ne lui permet pas de racheter son produit.

[8] Hector Denis (1842-1913) avait alors 24 ans. Il obtint en 1865 le diplôme de docteur en droit à l'U.L.B., puis en 1868 celui de docteur en Sciences naturelles à la même université. Membre n° 27 de l'A.I.T. à Bruxelles, avocat (IISG, Jung 138, liste des membres de l'Association internationale). B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 60-61, publie un bref résumé de la lettre.

[9] *La Tribune du Peuple* du 31 mars 1865 rappelle que «Le Peuple» a tenu récemment trois grands meetings publics, traitant de l'augmentation des salaires, et du paupérisme, ses causes et remèdes. Le journal ne donne qu'un compte rendu très sommaire de ce qui a été discuté dans ces meetings. De leur côté, les rapports de la police bruxelloise ne font état d'aucun meeting dans la première partie du mois de mars.

[10] Il s'agit de Guillaume De Greef (1842-1924), premier inscrit sur la liste des membres de l'A.I.T. à Bruxelles (IISG, Jung 138, idem). Il est également membre du comité provisoire de la Section de l'A.I.T. Docteur en droit à l'U.L.B. en 1866, avec distinction.

[11] Au sujet du pessimisme d'H. Denis, cf. lettre 87. En 1871, un rapport à la Sûreté le décrit comme: «un garçon doux, bien élevé, généreux de cœur et d'esprit... Il ne demande qu'à vivre et à ne jamais écrire une ligne» (IISG, papiers H. Stein).

Voilà ce qu'il faut dire au peuple. Mais, pour ma part, je ne suis pas assez fort pour soutenir, à moi seul, une discussion sur ces idées. N'est-il pas un peu de ton devoir de me venir en aide? Je te pose cette question. Ne devons-nous pas profiter des recherches que font les ouvriers dans leurs meetings, ne devons-nous pas profiter de ces réunions et de ces discussions pour propager ce que nous croyons franchement être l'unique remède aux maux du prolétariat?

Et s'il en est ainsi, n'ai-je pas le droit de compter sur toi pour demain soir?

Oui, oui, tu viendras, j'en suis sûr.

En attendant, je reste ton tout dévoué

César DE PAEPE[12].

3. Karl Marx à Léon Fontaine

IISG., Marx-Engels C 189
IML., F 1, 1, 1797

Londres, 15. April '65

«(-xx-) (:Cher:) Citoyen,

Dans sa dernière séance[13] (Voir l'incluse)[14] le Conseil Central m'a nommé *pro interim* (-S-) sécrétaire pour la Belgique à la place du citoyen Le Lubez, dont la résignation comme membre du Conseil a été unanimement acceptée[15]. Le citoyen Dupont[16] l'a remplacé comme sécrétaire pour la France.

[12] Né en 1841, César De Paepe avait alors à peu près 24 ans. Il avait passé les premiers examens préparant au doctorat en droit à l'U.L.B. et travaillait comme correcteur-typographe. Il militait depuis l'âge de 17 ans: d'abord au «Vlamingen Vooruit», cercle flamingant et démocratique bruxellois; il s'inscrivit en 1860 aux «Solidaires», société de libres penseurs fondée en 1857, et, en 1860 également, fut un des membres fondateurs du *Peuple*. Il sera, en juillet-août 1865, le membre n° 9 de la Section de l'A.I.T. à Bruxelles (IISG, Jung 138, idem).

[13] Réunion du 11 avril (*Minutes 1864-1866*, p. 89). Le brouillon de cette lettre se trouve, en français, dans un *Notizbuch*, en original à l'I.M.L. à Moscou. Il a été publié par B. DANDOIS, «Vingt lettres sur l'A.I.T. en Belgique», *Le Mouvement Social*, 62, janvier-mars 1968, p. 52-53 et en allemand dans MEW, 31, p. 473. Comme il s'agit d'un brouillon, il a semblé préférable de ne pas essayer de fournir un texte facilement lisible; d'où simple indication de ce qui a été ajouté ou corrigé par le signe (: :), de ce qui a été rayé par (- -).

[14] Sur la même feuille de carnet, et précédant le brouillon, Marx a noté: «April 15th. At a sitting of the Central Committee on April 11th. inst. Citizen Marx was unanimously elected corresponding secretary *Pro temp.* for Belgium, in place of Citizen Le Lubez resigned. On behalf of the Central Council *G. Odger*, - President. *W. Cremer* Hon[orary] Gen[eral] Secret[ary] (MEW, 31, p. 683, en allemand).

[15] Réunion du 4 avril (*Minutes 1864-1866*, p. 87).

[16] Eugène Dupont (1837-1881). Membre du Conseil général, secrétaire correspondant pour la France à partir du 11 avril 1865 (DBMOF, 5, p. 421-422; *Minutes 1864-1866*, p. 89).

Si vous le demandez, je vous donnerai plus tard une histoire succincte des incidents désagréables survenus au sein du (-c-) Conseil Central[17]. Dans mon opinion, leur moteur réel est un personnage étranger à notre Conseil[18] distingué comme patriote italien, mais[a] ennemi invétéré de l'intérêt prolétaire sans lequel le républicanisme ne saurait être qu'une nouvelle forme de (-b-) despotisme bourgeois. (:(-Nallait-):) (:N'est-il:) pas (:allé:) (-demandé-), comme un de ses instruments (:les plus:) aveugles[19] m'a (-confessé-) avoué, (:jusqu'à:) demander (-é-) que (-dans la traduction italienne de notre «Adresse»-) tous les passages (-contre-) (:hostiles à:) la (-classe mitoyenne-) (:bourgeoisie:) soient (-éliminés-) (:rayés:) de (-notre-) (:la:) traduction italienne de notre «Adresse»?[20]

Malgré ces incidents regrettables et la résignation plus ou moins volontaire de quelques individus[21], notre association marche glorieusement en avant. Après quelques mois d'existence, elle compte déjà (-presque 12000 membres-), en Angleterre seule, presque 12000 membres.

Vous obligerez beaucoup le Conseil Central (-en xxx-) (:en:) m'envoyant *un compte rendu officiel de l'état actuel de notre société en Belgique*[22].

[:(-Si-) (Par une-) (-xxx-) Dans votre (-lettres-) (:correspondance:) veuillez bien (-xxx-) séparer (:les lettres:) (-les pièces-) (-(:vos xxx lettres:)-) officiel (-les-) (:s:), qui seront joint (:e:)s (-à l'archive-) aux archives du Conseil Central, (-et-) des communications (-ou-) privées que vous auriez (:la bonté:) (-occasion-) de me faire.:][23]
(-Veuillez bien m'adresser vos(-tre-) lettre-)

Mon adresse est:

[17] Cf. lettre 4. Allusion au conflit avec l'association italienne à Londres («Associazione di Mutuo Progresso» — Association pour le progrès mutuel) influencée par Mazzini, et aux divergences, à Paris, entre les personnages locaux et ceux chargés d'affaires par le Conseil général.

[18] Allusion à Giuseppe Mazzini (1805-1872).

[a] Un mot illisible rayé.

[19] Peut-être Fontana, un des dirigeants de l'association italienne à Londres et secrétaire pour l'Italie au Conseil général, ou, plus probablement, le major Luigi Wolff.

[20] Cf. lettre de Marx à Engels du 25 février 1865 (MEW, 31, p. 86).

[21] Lors de la réunion du Conseil le 4 avril, sept membres: les Français Le Lubez et Denoual, et les Italiens Fontana, Aldovrandi, Lama, Setacci et Solutri présentèrent par écrit leur démission, qui fut acceptée (*Minutes 1864-1866*, p. 87).

[22] Cf. les lettre 4, 5 et 7.

[23] Cf. le post-scriptum de la lettre 4.

«A. Williams, Esq., I, Modena Villas, Maitland Park. Haverstock Hill. N.W. London.»

Salut et fraternité
Karl MARX[24].

Despatched (*this* letter) on Monday, April 17. 1865.

4. Léon Fontaine à Karl Marx
IISG., Marx-Engels D 1927
IML., F 21, 1, 152/2

28 rue du Grand Hospice, Bruxelles
[entre les 18 et 24 avril 1865][25]

Cher citoyen,

Je désirerais en effet savoir les incidents qui surgissent au sein de notre Association, aussi bien en ce qui concerce la France que l'Italie[26], car en France je m'aperçois que le délégué Fribourg[27] demande des secours à la franc-maçonnerie qui est sous la dépendance du gouvernement et que des secours lui ont été accordés en ce sens que la loge *Le Temple des familles* (Orient de Paris) a voté la somme de vingt fr, comme cotisation annuelle s'associant ainsi à la pensée qui a déjà guidé la loge *La Ligne droite* (V[oir] *L'Opinion Nationale*)[28]. Qu'est-ce que le prolétariat a de commun avec les églises maçonniques? Est-ce nous allons encore nous traîner dans les préjugés des *Eglises* quelconques? Voyez où cela pourrait conduire: par suite des ramifications existant entre l'Orient de Paris et celui de Bruxelles, la maçonnerie belge qui est à la dévotion du gouvernement, qui se compose exclusivement d'électeurs *censitaires* pourrait

[24] Karl Heinrich Marx (1818-1883), docteur en philosophie, théoricien du socialisme. Membre du Conseil général de l'A.I.T. de 1864 à 1872.
[25] Lettre déjà publiée par B. DANDOIS, «Vingt lettres», p. 50-52. Elle est écrite en réponse à celle de Marx, connue en brouillon, du 15 avril, envoyée le 17 (cf. document précédent). La lettre lue par Marx à la séance du Conseil général du 25 avril: «he also read a letter from Citizen Fontaine asking for a declaration of principles» (*Minutes 1864-1866*, p. 92) peut être celle qui est publiée ici. Elle aurait donc été écrite entre les 18 et 24 avril 1865.
[26] Voir la précédente, note 17.
[27] Eugène Fribourg, un des trois premiers secrétaires correspondants de l'A.I.T. pour la France (DBMOF, 6, p. 99-100). «Dans le même moment et par l'intermédiaire de Fribourg, l'Internationale pénétrait dans la franc-maçonnerie parisienne où elle recrutait force sympathie» (E. FRIBOURG, *L'Association Internationale des Travailleurs*, p. 31).
[28] Quotidien, fondé à Paris en 1859 par le saint-simonien A. Guéroult et par A. Lévy; organe du bonapartisme social (*Histoire Générale de la presse française*, 2, p. 279-280).

diriger le mouvement[29]. Je vous garantis bien alors que les ouvriers s'abstiendront. Quant aux affaires italiennes proprement dites en principe on aurait tort de ne pas s'appuyer virtuellement sur le prolétaire, mais il n'y a pas dans ce pays grand danger à admettre la petite bourgeoisie, car c'est la classe réelle des travailleurs. Excepté dans certains centres, l'ouvrier proprement dit en Italie, est complètement ignorant des questions politiques et sociales[30].

Vous me demandez ce que j'ai fait à Bruxelles: pas grand'chose par suite du manque complet de documents que j'ai demandés vainement au citoyen Le Lubez[31]. Puis je n'ai reçu que bien tard ma nomination officielle[32]. Enfin puisque nous voilà en rapport, je vais commencer sérieusement. Néanmoins je crois utile d'aller à Londres une de ces semaines et vous mettre au courant et de vive voix de la situation en Belgique.

Il y a, en Belgique, beaucoup de sociétés ouvrières toutes parfaitement au courant des questions sociales et politiques[33].

Toutes ces sociétés sont plus ou moins à la remorque de deux idées ou plutôt d'une vingtaine d'ouvriers divisés en deux partis, l'un répudiant toute immixtion du gouvernement, soit central, soit provincial, soit communal, dans leurs affaires et ennemi acharné de toute proposition qui aurait pour but d'implorer la moindre faveur. Inutile de vous dire que je suis de ce parti. L'autre s'appuie sur le gouvernement qui le soutient plus ou moins, mais bien peu, car son action ne se fait sentir que par quelques légers subsides à des sociétés de secours mutuels, par des publications des rapports annuels de ces

[29] Il s'agit du ministère libéral Rogier - Frère-Orban. La relation entre la franc-maçonnerie et le parti libéral est bien connue. Depuis la rupture définitive de l'Unionisme (l'accord politique conclu en 1828 entre catholiques et libéraux) en 1857 au sujet de la loi dite des Couvents, les deux partis cherchaient à gagner de la sympathie auprès des classes ouvrières. Le gouvernement Rogier - Frère-Orban avait dans ce but tenté quelques réformes électorales timides, qui du reste n'eurent pas d'influence sur la composition du corps électoral.

[30] Cf. la précédente et *Minutes 1864-1866*, p. 169.

[31] Il pourrait s'agir de la traduction en français de l'Adresse et des Statuts de l'A.I.T., et peut-être des cartes de membre. A Paris cependant, une traduction imprimée des Statuts existait depuis début janvier (E. FRIBOURG, *L'Association Internationale des Travailleurs*, p. 12).

[32] Dans sa lettre lue à la séance du Conseil général du 31 janvier, ainsi que dans celle du 5 février, Fontaine avait donné cependant l'impression de s'occuper fort activement des affaires de l'A.I.T. à Bruxelles: traduction et mise en circulation de l'Adresse inaugurale et des Statuts, demande de 500 cartes de membre, contact avec les réunions ouvrières. Dans la séance du Conseil général du 31 janvier, Fontaine était désigné comme secrétaire temporaire pour la Belgique. Dans une lettre lue par Le Lubez à la séance du 14 mars, Fontaine demandait sa nomination officielle (*Minutes 1864-1866*, p. 81. Cf. lettres 5 et 7).

[33] Fontaine exagère tant le nombre que la qualité des sociétés ouvrières.

sociétés et par l'octroi de salles de séances pour les réunions [34]. Voilà tout.

A l'Association fédérative [35], le Comité sectionnel belge a été chargé de m'aider dans la tâche d'organisation [36]. Ce comité est ce qu'il y a de plus radical en Belgique et peut-être en Europe. Voilà donc un appui [37].

D'un autre côté un comité hybride, composé de toutes les opinions depuis les catholiques jusqu'aux démocratiques m'a fait appeler et j'ai donné connaissance de notre Association. J'avais répudié d'avance toute initiative quelconque qui serait partie de ce comité hybride et je n'ai pas voulu de leurs concours. Aussi a-t-il regardé la proposition comme non avenue. Ce comité représente quatre-vingt-dix associations ouvrières qui ont tenu séance il y a deux ans sur un projet devant donner une pension aux ouvriers au moyen de retenues versées dans les caisses de l'état (système des pensions militaires) [38]. Il m'a conseillé, sur *ma* proposition, d'informer tous les comités des associations ouvrières du pays de la fondation de notre Association et de réunir des délégués à Bruxelles pour s'entendre sur l'organisation du congrès que vous devez y tenir [39]. C'est ce que je compte faire en y invitant les principaux démocrates que je connais.

[34] Il s'agit des conséquences de la loi du 3 avril 1851, votée lorsque le gouvernement Rogier - Frère-Orban était au pouvoir. Cette loi accordait la personnalité civile aux sociétés légalement reconnues. Elles pouvaient ester en justice, recevoir des dons, des legs d'objets mobiliers. Mais elles devaient souscrire à certaines obligations: accepter la présence du bourgmestre ou d'un membre du conseil communal à toutes leurs séances, adresser à l'administration un compte de leurs recettes et dépenses. Les rapports étaient publiés sous le titre: «Rapport sur le nombre et la situation des sociétés de secours mutuels en Belgique au 31 décembre...».

[35] Sur l'«Association fédérative universelle», cf. J. BARTIER, «Léon Fontaine», 1969 et 1971 et lettre 5.

[36] Cf. sa lettre à Le Lubez du 29 janvier (*The Bee-Hive Newspaper*, 4 février 1865) où il dit que le Comité belge a accepté les Statuts de l'A.I.T.

[37] Ce comité aurait été organisé le 26 septembre 1863, lors d'un congrès tendant à former l'«Association fédérative universelle». Le Comité belge aurait été le seul à s'organiser, et ce qui plus est, Fontaine se serait exclusivement appuyé sur l'élément prolétaire représenté (J. BARTIER, «Léon Fontaine», *Risorgimento*, (1971), p. 5, 6 et 9).

[38] *La Tribune du Peuple*, 15 octobre 1863, donne un bref compte rendu d'un congrès des associations ouvrières et des sociétés de secours mutuels, tenu à Bruxelles, le 28 septembre 1863. L'ordre du jour comportait la discussion d'un projet pour en arriver à la garantie d'une pension aux ouvriers âgés ou infirmes. Un impôt payé par les patrons fournirait à l'Etat les sommes nécessaires pour accorder à l'ouvrier, après quarante ans de travail, et à condition qu'il n'ait jamais cessé de montrer une conduite irréprochable, une pension dont le maximum serait de 300 fr. par an. Ce congrès avait été organisé par la société de Secours mutuels des typographes. Ni «Le Peuple», ni «Les Solidaires» n'y étaient invités. Le chiffre de quatre-vingt-dix associations ouvrières avancé par Fontaine pourrait correspondre aux quatre-vingt-douze sociétés de Secours mutuels non reconnues par le gouvernement qui existaient en 1862.

[39] Il s'agit du congrès de l'A.I.T. projeté à Bruxelles en 1865. Il n'y aura qu'une conférence à Londres en 1865 (cf. lettre 5).

Mais pour cela il me faut une profession de foi venant de Londres et s'adressant aux ouvriers belges, profession de foi que vous devez tous signer à Londres et que je ferai imprimer ici. J'irai donc à Londres pour cela. Mais pour faire ces imprimés il faut de l'argent et je ne puis m'en procurer. Nous aurons donc à discuter cela ensemble.

Voilà l'état de notre affaire en Belgique. Inutile d'ajouter qu'il s'était élevé une proposition par laquelle on eût voulu que le Comité central fût en Belgique. J'ai répondu que les ouvriers anglais, allemands et français sont trop avancés pour se mettre à la remorque des ouvriers belges qui sont loin d'avoir pratiqué le moindre système d'association coopérative quelconque[40].

Je vous prie donc de m'envoyer des renseignements circonstanciés sur les *personnes* qui font partie de notre association. Ceci a été demandé; et puis une bonne profession de foi et un appel aux ouvriers belges.

Salut et fraternité
L. FONTAINE.

P.S. Cette lettre est particulière et je ne crois pas encore les faits que j'ai énoncés assez importants pour que je vous envoie un compte rendu officiel. Dans le cas où vous croiriez ce compte rendu nécessaire, écrivez-moi[41].

Veuillez excuser mon écriture, mais je suis indisposé et j'ai la fièvre par suite d'un accident qui m'est arrivé au pied (un nerf allongé).

5. Charles Limousin à Eugène Dupont

IML., F 21, 1, 152/3

Paris, [avant le 25] juillet 1865[42]

Mon cher Monsieur Dupont,

J'ai appris, par notre ami Fribourg[43], que vous m'aviez écrit une lettre au sujet de *La Tribune ouvrière*[44]; je ne puis m'excuser de ne pas vous avoir répondu attendu qu'elle ne m'est pas parvenue.

[40] Double erreur de Fontaine, puisque «Les Solidaires» et «L'Affranchissement» pratiquaient un système d'association coopérative et que en second lieu, l'A.I.T. ne visait pas à cela.
[41] Cf. documents 3 et 6.
[42] Le brouillon de la lettre suivante, fait le 25 juillet, répétant les renseignements fournis par la lettre de Limousin à Dupont, celle-ci a dû être écrite avant le 25 juillet. Limousin a pu s'adresser à Dupont sans être au courant de la fondation de la Section belge, le 17 juillet.
[43] L'un des rédacteurs de *La Tribune Ouvrière*.
[44] Hebdomadaire du Bureau parisien de l'A.I.T. du 4 juin au 16 juillet 1865 (*Répertoire, I*, p. 20).

Bien loin de regarder votre offre de concours comme importune je me serais hâté de l'accepter.

Venons, maintenant, à ce qui est le motif principal pour lequel je vous écris:

A la suite de la saisie de la *Tribune*[45], ne trouvant plus d'imprimeur à Paris, je me suis rendu à Bruxelles pour tâcher d'y faire paraître le journal[46]. Là, je me suis souvenu de mes qualités de membre de l'*Association internationale des Travailleurs* et de correspondant à Paris (ne correspondant guère il est vrai) du Comité central de ladite *Association*.

Je me suis alors informé s'il y avait à Bruxelles un correspondant et des adhérents et voici ce que j'ai appris: Il y a eu pendant un temps à Bruxelles, un nommé Monsieur Fontaine qui était correspondant du Comité de Londres[47]. Lorsque l'*Association* fut fondée ou, plutôt, lorsque Monsieur Fontaine fut nommé correspondant, Monsieur Fontaine était secrétaire pour l'extérieur d'une société appelée la *Fédérative* et qui avait un but analogue au nôtre[48].

Monsieur Fontaine réunit un jour la *Fédérative* et proposa la fusion des deux sociétés ce qui fut voté à l'unanimité[49].

Des difficultés ne tardèrent pas à surgir: d'une part Monsieur Fontaine prétendait que les membres de la Fédérative devenus membres de l'*Association internationale* devaient, tout en continuant à verser un fr cinquante et comme par le passé, payer encore un fr vingt-cinq pour la délivrance de leur carte; de l'autre, il prétendait ne pas relever de l'élection et être nommé par le Comité central de Londres; enfin, il entretenait des correspondances, dont il ne rendait

[45] «L'Empire, effrayé du succès rapide de cette petite feuille, la fit saisir au quatrième numéro *du 25 juin 1865* et condamna le gérant Ch. Limousin à un mois de prison, qu'il fit» (E. FRIBOURG, *L'Association Internationale des Travailleurs*, p. 39).

[46] Le numéro 5, des dimanches 2, 9 et 16 juillet fut imprimé chez Désiré Brismée. Le bureau à Bruxelles avait pour adresse celle de Brismée, 13 rue des Alexiens.

[47] Voir lettre 4, note 32. Fontaine avait été nommé à titre provisoire.

[48] *Minutes 1864-1866*, p. 69. Cf. lettre 4. Les analogies entre les deux organisations, l'«Association Fédérative Universelle» et l'A.I.T. sont grandes, mais contrairement à l'Internationale, la «Fédérative» n'avait rien de socialiste. «[...] au nom de l'Association Fédérative Universelle dont Paz fut en quelque sorte le créateur, puisque c'est lui qui le premier fit la proposition de constituer une société internationale dans le but de solidariser les démocrates de tous les pays». (*La Tribune du Peuple*, 31 octobre 1863).

[49] Voir lettre 7, où Fontaine confirme que la «Fédérative» a chargé son comité de continuer sur la voie de la fusion avec l'A.I.T. Cette décision a pu être prise le 11 février 1865, lors d'une réunion où la «Fédérative», d'après Fontaine, aurait décidé de son affiliation à l'A.I.T. (*Minutes 1864-1866*, p. 69. Cf. également lettre 1, note 5).

pas compte, avec Mazzini et les hommes qui ont, à ce que l'on dit voulu enrayer ou tuer l'Association internationale[50].

Les Belges de leur côté prétendaient ne payer qu'une cotisation, nommer eux-mêmes leur correspondant, enfin savoir tout ce qui se faisait et se disait en leur nom.

Aucune des deux parties n'ayant voulu céder, on envoya promener Monsieur Fontaine et l'*Association internationale* avec lui. Il s'adressa alors à la *Société typographique* de Bruxelles où il trouva les meilleures dispositions; mais aux mêmes prétentions il obtint la même réponse[51]. Je tiens les premiers renseignements de Monsieur Brismée[52], imprimeur et les seconds de Monsieur Kats, président de la société typographique[53]. Monsieur Kats a même ajouté que Monsieur Fontaine prétendait que les frais du Congrès[54] seraient faits par l'*Association* tandis que les typographes disaient que c'était aux Belges à donner l'hospitalité à leurs frères des autres nations. Je vous avoue cependant que je ne sais pas quelle extension ils donnaient au mot hospitalité.

Venons-en aux faits.

Quoique, à Bruxelles, il y ait d'excellents éléments pour l'*Association internationale* elle n'y compte pas d'adhérents, et cela si mes renseignements sont exacts et j'ai tout lieu de les croire tels, à cause des prétentions personnelles de celui que le Comité central avait choisi comme correspondant.

En l'état je viens vous proposer de vous mettre en rapport avec les deux sociétés dont je vous ai parlé[55]: c'est je crois le vrai moyen d'installer l'*Association* à Bruxelles. Quant aux prétentions des Belges elles me paraissent justes.

J'ajouterai qu'il serait bon d'avoir là-bas plusieurs correspon-

[50] Les trois arguments énumérés par Limousin seront invoqués pour constituer une section belge de l'A.I.T. hors de l'influence de Fontaine (Procès-verbaux des séances de la Section du 24 juillet et du 16 septembre 1865. IISG, Jung 138). En ce qui concerne le troisième argument invoqué, De Paepe aurait mentionné lors de la Conférence de Londres de septembre 1865 une lettre de Mazzini à Fontaine, où celui-ci met les Bruxellois en garde contre les idées socialistes de Marx (*Minutes 1864-1866*, p. 171. Cf. aussi J. BARTIER, «Léon Fontaine...» (1969), p. 15).

[51] Fontaine dément ce renseignement dans sa lettre du 28 juillet (cf. lettre 7).

[52] Désiré Brismée (1822-1888), typographe et imprimeur. Dirigeant du mouvement ouvrier socialiste depuis 1848-1849; l'un des fondateurs du «Peuple, association de la démocratie militante». Membre n° 8 de la Section belge de l'A.I.T.

[53] Jean Henri Kats (Bruxelles 1831-1887), typographe. Membre du «Comité pour rechercher les moyens d'améliorer le sort des travailleurs vieux ou infirmes» (cf. lettre 4, note 38), il publia un *Almanach des pensions du peuple et de l'amélioration du sort des veuves et orphelins, publié dans l'intérêt de tous les travailleurs*, Bruxelles 1864 (J. KUYPERS, *Jacob Kats agitator*, p. 242).

[54] Le congrès de l'A.I.T. projeté à Bruxelles (cf. lettre 4).

[55] La «Fédérative» et l'«Association libre des compositeurs-typographes de Bruxelles».

dants, car ils sont plusieurs groupes assez tranchés [56], ce qui d'ailleurs n'a pas d'inconvénients; puisque l'*Association internationale* fondée pour l'étude des questions économiques, ne peut proclamer elle-même que les idées générales sur lesquelles nous sommes tous d'accord.

J'appuie de toutes mes forces les observations de notre ami Fribourg au sujet de la réunion du Congrès [57].

Tout à vous
Ch. LIMOUSIN [58].

6. Karl Marx à Léon Fontaine
IISG., Marx-Engels C 190
IML., F 1, 1, 1797

Londres, le 25 Juillet. '65

Cher Citoyen [59],

Il y a long temps que (:par un Anglais qui venait visiter l'Allemagne et passer par Bruxelles,:), je vous ai envoyé une lettre (-en réponse-). (-Jxxx-) Jusqu'ici (-xxx-) je n'ai pas reçu de nouvelles, ni de vous [60] ni de mon Anglais. (-Nous-) (-Comme je ne sais pas-) (-si ma lettre est-) (-xx-) (-est arrivé(-e-) à son adresse-) [:l' (-Dans l'incertitude vous avez reçu:] [a] (:sur la:) [:Par la présente, (-Probablement-):] [a] Je ne reviendrais pas (-aux choses qu'elle contient, mais que j'avais écrites-) (:sur:) (-ce-) (-xx-) (:ma:) réponse à votre lettre,

[56] A ses débuts en 1860, «Le Peuple, association de la démocratie militante» était déjà elle-même une fédération de groupes constitués tels que «L'Affranchissement», «Les Solidaires», de libres penseurs n'appartenant pas à ces deux organisations, d'ouvriers représentant presque tous les métiers et les associations ouvrières bruxellois mais aussi d'ouvriers non organisés, d'étudiants et d'hommes de lettres, enfin de ce que l'association considérait elle-même comme le parti démocrate (E. STEENS, «A nos amis et à nos adversaires», *La Tribune du Peuple*, 4 avril 1869). Au cours du premier semestre de 1865 se formait un «meeting démocratique», probablement en relation avec «Le Peuple» et un «Cercle populaire», animé par Coulon et Pellering. Ce «Cercle» était en opposition avec le «meeting démocratique», mais faisait probablement encore partie de l'association «Le Peuple».

[57] Les membres du Bureau parisien étaient partisans de la réunion d'un congrès général à Bruxelles (*Minutes 1864-1866*, p. 114, réunion du 18 juillet 1865).

[58] Charles Limousin, membre du Bureau parisien et l'un des trois secrétaires correspondants; gérant de *La Tribune Ouvrière* (DBMOF, 7, p. 167-168).

[59] Brouillon, en français, dans le *Notizbuch* (cf. lettre 3, note 13). Publié par B. DANDOIS, «Vingt lettres», p. 54-55 et en allemand dans MEW, 31, p. 478-479.

[60] Pourtant, Marx a dû recevoir une lettre non datée de Fontaine (cf. 4), lue lors de la réunion du Conseil le 25 avril (*Minutes 1864-1866*, p. 92).

[a] Les mots qui précèdent forment une ligne intercalée, rayée ensuite. L'ordre des mots est respecté autant que possible.

mais (-trancherai seulement xxx les choses-) parlerai seulement (-des choses actualités-) (-des affaires urgentes-) (:des choses actuelles:)[61].

M. Le Lubez (-qui avait quitte le comité central-) est rentré au comité central comme délegué d'une branche anglaise[62], et la société Italienne à Londres a réinstallé Mr. Wolf comme son (-délegu-) répresentant au conseil[63].

(:M. Charles Limousin, un de nos correspondants (:à:) Paris, (-rédacteur de la *Tribune ouvrière*-) à la suite de la saisie de la *Tribune ouvrière* et ne trouvant plus d'imprimeur à Paris, s'est rendu à Bruxelles pour tâcher d'y faire paraître le journal. (-Là-) (:-xxx-:) Là il (-a pris-) (:prenait des renseignements sur l'état de nos affaires. (-à Bruxelles-). On lui a dit que (-*la Société Fédérative*-), (-ayant voté-) (:après avoir:), sur votre proposition voté unanimement la fusion avec notre Association, (:la Soc. Federative:) se serait rétirée, (-à cause-)

1) parce qu'elle insistait sur le droit (-d'élire-) de choisir elle-même ses correspondants et (-de-) (:ne:) (-ne-) pas les avoir octroyés (-de la part du-) (:par le:) Conseil Central;

2) Parce (:-qu-:) elle réfusait de payer les cartes (-de-) tout en continuant à verser (-l-) 1f. 50c. comme par le passé. (-M. Limousin-) Après la lettre de M. (-Limousin-), vous vous (-auriez-) seriez (-alors-) ensuite adressé à la Société Typographique, mais le résultat aurait été le même, à cause des mêmes difficultés[64].

Quant à l'élection des correspondants, (-notre-) le Conseil central a (-toujours-) reconnu (-de-) aux sociétés affiliées le droit de choisir (-eux-) (:elles:)-mêmes (-xx-) leurs réprésentants. Il s'est seulement reservé le (-droit de confirmer-) (:pouvoir de les (-accepter-) confirmer:) (-ou de refuser les correspondants proposés, à lui[65]. Comme vous étiez-) À Bruxelles (-xxxil xxx agi d'une x dette,x-) les choses (-se-) (:sont:) (-passaient-) (:passées:) autrement, parce(-qu'il n'y avait pas encore de-) qu'il n'existait pas (-:encore:-) de société

[61] Marx ne donne donc pas «une histoire succincte des incidents désagréables survenus au sein du Conseil central» promise par sa lettre du 17 avril, et malgré la demande expresse de Fontaine (cf. lettres 3 et 4).

[62] La démission de Le Lubez fut acceptée le 11 avril; le 25 juillet, il assiste de nouveau au Conseil comme délégue de la branche à Greenwich/Deptford (*Minutes 1864-1866*, p. 89; 118).

[63] Lors de la réunion du 20 juin le major Luigi Wolff est délégué par l'«Association pour le progrès mutuel» au Conseil général (*Minutes 1864-1866*, p. 109).

[64] Cf. lettre 5.

[65] Par une décision du Conseil général, sur la proposition de Marx, le 22 novembre 1864. Le compte rendu de cette réunion dans le *Bee-Hive* du 26 novembre mentionne la possibilité d'élire et de faire confirmer un membre correspondant (*Minutes 1864-1866*, p. 49 et note 19, p. 378).

constituée. (-Ne serait-il pas convenable-) Ne serait-il pas possible d'arriver à un compromis de manière que vous seriez (-accepté-) accepté comme correspondant par les divers sociétés [66], mais [b] (-qu'elles-) [:que, de leur côté, elles:] (:choisissaient:) (-pourraient joindre xxt-) [:(-choisissaient-) et (-xx-) joindraient-):] un comité administratif [67] (:(-xxxxx-):), comme (-xxx xx xx-) (:cela a (-xx xxx est fait-) s'est fait:) à Paris et à Genève?

Quant à la cotisation, les sociétés comprendront facilement qu(-e-) [-il-] (:'il:) est impossible (-pour la-) (:le:) comité central (-x-) serait tout à fait paralysé dans toute action générale, si toutes les sociétés affiliées prétendaient (-x-) ne pas payer des cotisations. L(-a) difficulté semble d'avoir de verx xxx xx-) (:'opposition:) à ce qu'il paraît, (-xxx xx est-) est (:seulement:) dirigée contre la demande d'une *double* cotisation [68]. Ne serait-il pas possible d'arranger ces choses à l'amiable? Le conseil central (-acceptera toute proposition possible-) (:fera:) (:concession:) compatible avec (-ses devoirs. Notre (:(-Envers-):) L'Association qu'il représente-) ses responsabilités.

Pour ma part, je suis convaincu que (-vous avez-) vos actes ont été exclusivement dictés par votre zèle pour la cause commune, [:et je fais appel à ce zèle même, en vous demandant (-d'essayer prendre d prendre-) d'entrer dans des voies de reconciliation et de reconstruction.:] (-je fais appel à ce zèle même que et je fais appèl à ce zèle même En tout cas-) Vous m'obligerez beaucoup par une réponse immédiate, d'abord parce que (-la chose à été j'ai x-) je dois rapporter sur cette (-chose-) (:affaire:) au conseil central, et ensuite parce qu'une *conférence préalable*, (-coxxx-) (:xxxxx:) (-par les xxx membres xx-) des membres des différents comités administratifs, aura lieu à Londres le 25 Septembre.

[66] Refusé par les membres de la Section belge nouvellement constituée (Procès-verbaux des séances, 24 juillet. IISG, Jung 138. Cf. lettre 7, note 78).

[b] Jusqu'à la fin du paragraphe, l'ordre probable des mots est respecté autant que possible dans la reproduction imprimée du texte.

[67] Ce comité administratif fut nommé, composé de membres du «Peuple» (cf. lettre 5, note 56), mais ils refusèrent Fontaine comme secrétaire-correspondant (Procès-verbaux des séances, 17 et 24 juillet. IISG, Jung 138).

[68] Lors de la réunion du 16 septembre de la Section belge, Brismée expliquera en effet «que l'on payait trop d'argent [...] sans atteindre le but que réunit l'A.I.T.» (Procès-verbaux des séances. IISG, Jung 138).

Le Conseil central (-x xxxx d'xxx-) (-(:s'est:)-) convaincu, que le Congrès ne peut pas avoir lieu cette année, mais la conférence préalable à Londres le préparera[69]. (-et que fera le-)

Salut et fraternité
Ch. MARX.

7. Léon Fontaine à Karl Marx
IISG., Marx-Engels D 1928
IML., F 21, 1, 156/1

Bruxelles, le 28 juillet 1865
28. Rue du Grand Hospice

Cher Citoyen,

Je n'ai pu aller à Londres pour l'affaire de l'Association à cause d'affaires de famille. La mort de ma grand'mère. Je viens vous prier aujourd'hui de me dire le jour où le Comité se réunira à Londres et je m'y rendrai pour y donner un aperçu sur la situation des travailleurs en Belgique et des renseignements sur la manière dont je pense que le Congrès doit être organisé[70]. Si vous voulez réunir le Comité la semaine prochaine et m'avertir par retour du courrier je me rendrai à Londres immédiatement[71]. Cela avancera les affaires plus que tout autre moyen.

En réponse à votre lettre[72] j'ai à vous dire que le silence sur les travaux du Comité et surtout la non-réponse à ma demande de publication en français de la traduction des Statuts de la Société m'a étonné grandement[73]. J'ai été également étonné que des ouvriers français, entr'autres le citoyen Limousin qui a signé des manifestes dans *L'Opinion Nationale*[74], fussent venus à Bruxelles pour faire paraître *La Tribune ouvrière* et prendre des renseignements sur l'état de nos affaires et que ce soit précisément, moi, qui suis votre correspondant, que ces citoyens ne soient pas venus voir et par conséquent que des renseignements absurdes vous aient été

[69] Le Conseil général s'était décidé pour une conférence à Londres en septembre, le jour même où Marx fit son brouillon (*Minutes 1864-1866*, p. 115-117).
[70] Cf. la précédente, note 69.
[71] Lors de la réunion de la Section belge, le 16 septembre 1865, Vandenhouten mentionne un voyage de Fontaine à Londres (IISG, Jung 138). La date exacte du voyage ne peut être précisée.
[72] Cf. la précédente, qui en est le brouillon.
[73] Le Conseil avait décidé dans sa réunion du 30 mai de faire imprimer l'Adresse inaugurale en français, en italien et en allemand; la traduction en français serait demandée à Schily (*Minutes 1864-1866*, p. 102-103); cf. document 4, note 31. Ce n'est que les 1er et 8 juillet 1866 que *La Tribune du Peuple* publiera une traduction de l'Adresse.
[74] Peut-être une allusion au «Manifeste des Soixante» publié le 17 février 1864 dans *L'Opinion Nationale* (DBMOF, 7, p. 89).

envoyés[75]. Je traite ces renseignements d'absurdes parce que le sens commun doit vous indiquer que s'il y avait eu la moindre nouvelle, je vous en aurais fait part[76].

D'abord la Société fédérative ne s'est pas retirée 1° parce qu'elle n'existe que de nom, ainsi que je vous l'ai écrit[77]; 2° parce qu'elle avait chargé son Comité de continuer cette affaire de fusion avec vous et que ce Comité dont je fais partie et où j'ai le département de l'étranger ne s'est pas réuni faute de renseignements de Londres[78].

Ensuite il n'a pas été du tout question de choisir les correspondants, puisqu'ils existaient de fait[79]. Quant à ne pas les accepter du Conseil central, il aurait fallu pour cela que la Société fédérative eût englobé dans son sein tous les ouvriers belges pour fonder ainsi une Section de votre Association. La seule chose exacte a été une observation (et pas une décision) sur le paiement des cartes qui auraient élevé le prix de la cotisation annuelle de la Fédérative (et cette cotisation n'a jamais été payée, ce qui vous prouve que la Fédérative n'existe que de nom) de un fr vingt-cinq prix de vos cartes. J'ai répondu à cela en séance[80] qu'on s'arrangerait à cet égard et que je ferais la proposition d'accepter une somme de tant pour la totalité de tous les membres de chaque association qui voudrait fédérer avec vous. C'est là le seul point à peu près exact des renseignements qu'on vous a donnés.

Après cela je ne me suis pas adressé à la Société Typographique parce que je regarde comme inutile de m'adresser à des sociétés dont

[75] Cf. lettre 5.

[76] Ce qu'il ne fit pas puisque, la lettre étant datée du 28 juillet, la fondation de la Section belge avait déjà eu lieu. D'autre part, lors de la réunion de cette Section le 24 juillet, Fontaine continue à exiger qu'il soit reconnu comme seul représentant de l'A.I.T. à Bruxelles (IISG, Jung 138).

[77] Ceci est contraire à ce qu'il écrit à Marx en avril (lettre 4). La branche belge de la «Fédérative» aurait comporté quarante membres à ses débuts en septembre 1863 (J. BARTIER, «Léon Fontaine», (1969), p. 16; (1971), p. 5 et 6).

[78] D'après la police bruxelloise, la «Fédérative» tint des réunions les 12 mars et 9 avril 1864. Ni les rapports de police ni les études de J. Bartier ne permettent de constater qu'elle ait effectivement fonctionné entre avril 1864 et juillet 1865 à Bruxelles (H. WOUTERS, *Documenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging (1853-1865)*, p. 162, 164-165). Néanmoins, la fusion votée, Fontaine aurait essayé d'organiser une section de l'A.I.T., mais sa tentative échoua (cf. lettre 5, note 49).

[79] Cf. lettre 6. Le problème sera résolu lors de la réunion du 5 septembre, quand, répondant à deux délégués de la Section belge, il sera proposé que les Sections élisent leurs propres administrateurs, à condition que le Conseil les accepte (*Minutes 1864-1866*, p. 127). Ceci est le point de vue du Conseil général depuis les débuts de l'A.I.T. (cf. lettre 6, note 65).

[80] Il y a donc eu une réunion où le montant des cotisations a été discuté. Fontaine confirme ainsi en partie les renseignements de Limousin à Dupont (lettre 5).

je suis sûr du concours[81], mais on est venu *me chercher* pour m'entendre au Comité qui a été nommé, il y a trois ans, par une grande réunion d'ouvriers tenue au temple des Augustins avec coopération de l'Etat. Ce Comité, qui représente 90.000 ouvriers prétend-il, est composé d'individus de toutes classes et de toutes opinions et de tous les partis. Il y a des catholiques, des libéraux, des représentants et des conseillers communaux, ainsi que des ouvriers et des journalistes. Il est chargé de faire un rapport sur la situation ouvrière en Belgique et de trouver le moyen de donner une pension aux ouvriers vieux et infirmes. Ces Messieurs n'ont abouti à rien et on attend encore leur rapport[82]. Quoiqu'il en soit je me suis rendu à leur invitation et avant de rien expliquer de notre Association internationale, j'avais déclaré à l'un des membres qui était venu me chercher que je n'entendais nullement laisser l'initiative de notre Association à ce Comité parce que ses attaches gouvernementales ne me convenaient pas et que tout au plus je me rallierais, le cas échéant, à la proposition de nommer deux délégués de ce Comité pour se joindre au Comité de l'Association fédérative, chargé déjà de l'affaire[83]. Je voulais laisser ainsi la direction du mouvement à la Fédérative dont les opinions sociales et politiques sont connues[84] et arriver par là à adjoindre au Comité de la Fédérative deux membres de chaque association du pays.

Mais comme je l'avais prédit ce Comité (plus ou moins gouvernemental puisqu'il siège dans la salle du Conseil des Prud'hommes qui leur a été octroyée gratuitement) a eu peur de nos opinions et n'a pas seulement pris en considération la proposition de s'occuper de notre Congrès, chose dont je me suis réjoui. A la suite de cette affaire des insensés ont dit que je m'étais *vendu* parce que je voulais faire dévier au profit du gouvernement le mouvement qui venait de Londres. On

[81] Fontaine a très mal apprécié l'attitude des typographes. La Section bruxelloise ne parviendra pas à les faire adhérer en bloc à l'A.I.T. Le président Kats semble gagné à la cause de l'A.I.T., mais il ne sera pas suivi par les adhérents de la Société. Les typographes n'étaient pourtant pas hostiles aux contacts avec leurs collègues à l'étranger (H. COLLIN-DAJCH, «Contribution à l'étude de la Première Internationale à Bruxelles (1865-1873)», *Cahiers bruxellois*, 1955, p. 131-132; cf. lettres 47, 49 et 54).

[82] Cf. lettre 4, note 37. Dans sa lettre précédente, Fontaine donnait le chiffre de quatre-vingt-dix associations ouvrières. Celui de 90.000 ouvriers est évidemment exagéré. Pour tout le pays, le nombre d'ouvriers adhérant à des sociétés de Secours mutuels et des sociétés pour l'achat en commun de produits de première nécessité n'atteint pas à l'époque les 30.000.

[83] Cf. lettre 4.

[84] Elles étaient probablement moins apparentes que ne le croyait Fontaine: ce qui plus est, il appartenait sans doute à une fraction de la «Fédérative» prête à s'appuyer sur «le parti prolétarien» (cf. J. BARTIER, «Léon Fontaine» (1971), p. 9).

avait déjà même répandu le bruit que le bourgmestre m'avait promis la salle de l'hôtel de ville. J'ai haussé les épaules et j'ai répondu aux amis qui sont venus m'avertir que ma conduite prouverait que tout cela était faux. C'est ce qui est arrivé.

Ne recevant pas de nouvelles de Londres et n'ayant pas vu le moindre Anglais avec la moindre lettre, comme vous me l'annoncez[85], je me suis tenu tranquille et n'ai plus rien fait, si ce n'est ces jours derniers où les ouvriers qui font partie de la société des Solidaires se sont réunis et quelques-uns ont décidé de signer une liste et de faire un appel aux autres ouvriers du pays[86].

Il n'y a donc eu aucune section de votre Association formée et cela pour plusieurs motifs: parce que nous n'avons eu aucune nouvelle de Londres, ensuite parce qu'il manque de l'argent pour faire des appels aux ouvriers belges, car nous n'avons pas de journaux assez répandus qui nous prêteraient un concours gratuit[87].

Vous me parlez dans votre lettre d'entrer dans des voies de conciliation, je ne sache pas qu'il y ait quelque chose à concilier, rien n'ayant été fait et rien n'existant. La seule chose que je vais faire c'est d'abolir l'Association fédérative qui ne sert plus à rien[88] et de proposer de fonder en Belgique une section de l'Association internationale des Travailleurs dont le Comité central est à Londres. Mais pour réussir complètement de manière à ce que toutes les associations du pays coopèrent à votre congrès, il faudra faire abstraction de toutes les nuances politiques des associations ouvrières et c'est là le difficile, si vous ne me soutenez, car moi qui n'ai jamais donné que des preuves du plus pur radicalisme, on m'a déjà appelé *vendu* parce que l'on est venu *me chercher* (remarquez que je n'y suis pas allé de mon propre mouvement) pour avoir des renseignements sur votre Association.

[85] Cf. document 6.

[86] Fontaine fait peut-être allusion à une réunion tenue le 22 juillet, où il fut proposé de fusionner «Les Solidaires» (faisant partie du «Peuple») et la «Fédérative» (H. WOUTERS, *Documenten (1853-1865)*, p. 205).

[87] Fontaine ne pouvait ignorer la constitution de la Section bruxelloise, puisqu'il était présent à la première réunion de celle-ci, le 24 juillet. Il essaya d'obtenir du Comité provisoire qu'il s'adresse à Londres par son propre intermédiaire. Le Comité refusa, mais fit exactement ce que Marx avait conseillé à Fontaine: former un comité administratif entrant en relation avec Londres, comme cela se fit à Paris et à Genève (cf. lettre 6). Fontaine avait déjà mentionné le manque d'argent dans sa lettre à Marx d'avril (lettre 4).

[88] A la Conférence de Londres de 1865, De Paepe dit, à propos de la «Fédérative» et de sa dissolution, qu'une association internationale avait été fondée deux ans auparavant, mais qu'elle contenait trop d'éléments bourgeois. Elle cessa d'exister (*Minutes 1864-1866*, p. 238).

Si vous le voulez bien j'irai donc à Londres et nous pourrons agir de façon à arriver à un résultat décisif.

J'attends une réponse *immédiate*, parce que je voudrais être fixé sur mon voyage en Angleterre.

Salut et fraternité
L. FONTAINE.

8. César De Paepe à Maxime Toubeau
IML., F 487, 1, 3/2-7/2

Bruxelles, le 1er septembre 1865

Mon cher Toubeau [89],

Le «Cercle d'Emulation» [90], dans plusieurs séances qui se sont tenues il y a quelques jours, s'est occupé du travail [91] qu'a bien voulu lui envoyer Monsieur Van Zooleghem [92]. L'ensemble de ce travail, qui a pour but de démontrer l'existence du paupérisme, son accroissement sur une ligne parallèle à l'accroissement de la richesse; son remède consistant dans l'entrée du sol à la propriété collective; l'ensemble de ce travail a été unanimement applaudi. Le Cercle me charge de remercier Monsieur Van Zooleghem pour les pages excellentes que celui-ci destine à la brochure.

Je dis que le travail a été approuvé *dans son ensemble*. C'est assez vous dire qu'il y a par-ci par-là des passages que le «Cercle d'Emulation» n'a pu admettre et dont il demande tout simplement à Monsieur Van Zooleghem la suppression, ou du moins la modification. Les passages auxquels je fais allusion sont ceux où Monsieur Van Zooleghem, s'égarant dans les régions nébuleuses de la métaphysique, développe ses idées religieuses et affirme l'existence d'une vie ultérieure et d'une sanction ultra-vitale. Il y a deux passages de ce genre [93]. Le premier est très long et forme à lui seul presque toute la page 8^6. Il commence ainsi: «Il n'y a pas de droit possible, s'il n'est protégé par la sanction religieuse». Avant de faire une pareille

[89] Disciple de Colins, en relation avec le «Cercle d'études colinsiennes» animé par Jules Brouez. Il entretient également des rapports avec De Paepe dans les années soixante-dix. Il était probablement allé habiter la France. En 1905, il collabora à la *Revue Socialiste* (IISG, archives De Paepe). B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 61, mentionne la lettre.

[90] Le Cercle se présente comme suit: «Le 'Cercle d'Emulation', fondé à Bruxelles en 1863, est tout simplement un groupe de travailleurs qui se réunissent dans un but d'enseignement mutuel et d'étude collective. Ses séances sont partagées entre l'étude des sciences physiques et l'étude de la science sociale» (*Examen de quelques questions sociales*, Bruxelles 1866. Publication du «Cercle d'Emulation». 87 p.).

[91] «Le Paupérisme», publié dans la brochure *Examen de quelques questions sociales*, p. 25-66.

[92] Toubeau signe «Le Paupérisme» sous le pseudonyme de Van Zoolegem.

[93] Les deux passages ont été supprimés dans la version imprimée du texte.

affirmation, il faudrait avoir prouvé par A + B: 1° qu'une sanction est nécessaire, 2° que cette sanction ne peut exister sans la religion. Ensuite vous vous emparez (comme le fait d'ailleurs Colins[94]) du mot religion, pour exprimer une idée à laquelle le mot religion ne répond pas du tout. Par religion vous n'entendez pas le culte rendu par l'homme à un être suprême, le lien qui attache l'homme à son créateur, puisque vous rejetez la création et dites que rien ne vient de rien ni ne retourne à rien. Par religion, vous entendez le lien d'une vie à une autre, de la vie actuelle d'une homme quelconque avec une vie que cet homme, selon vous, a eu antérieurement et avec une autre vie que cet homme, toujours selon vous, aura ultérieurement. Or, est-ce là ce que l'on entend communément, généralement, par religion? La plupart des hommes, la généralité n'entend-elle par religion pas l'adoration d'un dieu, d'un être anthropomorphe quoique supposé supérieur à l'homme, être unique ou multiple, simple ou composé, selon les temps et les lieux. Connaissez-vous beaucoup de religions présentes ou passées qui aient parlé d'un lien existant entre la vie actuelle d'un homme et une vie *antérieure*?

Voilà donc déjà que le mot religion, d'après le sens qu'on y attache communément, contient une idée que vous rejetez: l'idée d'un dieu personnel; et par suite une foule d'idées qui sont les corollaires de cette première idée et que vous rejetez également: l'idée d'adoration, de culte, de prière, de providence, de miracle, de révélation, etc. Et d'un autre côté, vous comprenez sous le terme *religion* une idée qui n'a jamais été placée sous ce terme: l'idée d'un lien entre une vie présente et une vie *antérieure*. Il est vrai que la plupart des religions prêchent l'immortalité de l'âme et le lien de la vie présente avec une vie *ultérieure*; mais encore n'est-ce pas là un caractère distinctif de la religion, une idée constitutive de l'idée de religion; et la preuve, c'est qu'il y a eu beaucoup de religions qui niaient l'immortalité de l'âme ou du moins n'en parlaient pas, et par conséquent n'étaient pas fondées sur la nécessité d'une sanction ultra-vitale. La religion des Juifs du temps de Moïse n'avait pas, parmi ses articles de foi, la spiritualité et l'immortalité de l'âme, et tous les textes des livres qui composent l'Ancien Testament, si l'on en excepte les derniers livres qui sont d'une date plus récente,

[94] Jean, Guillaume, César, Alexandre, Hippolyte, baron de Colins (1783-1859). Il conçut un système utopique, le socialisme rationnel, dont la thèse la plus influente fut la nécessité de la collectivisation de la terre (H.P.G. QUACK, *De Socialisten*, III, p. 444-464; I. RENS, *Introduction au socialisme rationnel de Colins*, Neuchâtel 1968).

prouvent que les anciens Juifs depuis Moïse jusqu'à Salomon pensaient qu'une fois le corps mort, tout était mort. Donc, en plaçant sous le terme religion l'idée d'une vie ultérieure, du lien de la vie présente avec cette vie ultérieure, d'une sanction ultravitale, vous comprenez sous le mot religion une idée qui n'est pas *essentielle* à la religion. C'est comme si, en botanique, j'allais donner le nom de *labiées* à toute la famille des fleurs en gueule, parce que dans cette famille il y a beaucoup de plantes dont la corolle est labiée, — ou bien comme si, en géométrie, j'allais donner le nom de trapèze à tous les quadrilatères [a] parce qu'il y a certains quadrilatères qui ont deux côtés parallèles et qu'on appelle trapèze. De tout cela nous concluons que vous avez tort d'employer le mot religion. Le «Cercle d'Emulation» ne peut admettre ce mot. Je sais qu'à tout cela vous nous répondrez que vous ne tenez pas compte de la signification que l'on a coutume de donner à ce mot, que vous remontez à l'étymologie du mot pour en établir le sens. Vous nous direz que religion vient de *religare*, qui signifie «lier», «relier», et exprime l'idée de *lien*. En admettant cette étymologie, en accordant que le mot religion exprime l'idée de lien, cela ne prouve pas encore qu'il s'agit du lien d'une vie à une autre, plutôt que du lien qui, pour ceux qui croient en un dieu créateur, doit unir la créature au créateur, lien de reconnaissance et d'adoration. Mais cette étymologie, qui est celle présentée par les catholiques, est fausse, complètement fausse, pour quiconque connaît le génie de la langue latine. Les verbes en-*are* et-*ari* (verbes de la première conjugaison dont le supin est en-*atum*) forment leurs substantifs dérivés en atio, comme *rogare, rogatio, interrogare, interrogatio, accusare, accusatio, exclamare, exclamatio, stare, statio, imprecari, imprecatio, implicare, implicatio*, etc., etc., etc.

S'il est un substantif dérivé de *religare*, ce ne peut être que *religatio*, qui existe en effet et qui exprime l'action de relier. Sur quoi vous appuyez-vous donc pour donner le nom de religion à ce que vous appelez le lien d'une vie à une autre; vous avez contre vous et le sens commun et l'étymologie; ce que vous appelez religion (cette religion sans Dieu!) n'est ni conforme à ce que l'on entend ordinairement par religion, ni conforme aux règles de la philologie. C'est comme si, en dépit de la langue et des conventions, j'allais appeler un chien un chat, et un chat un chien; à quel résultat cela aboutirait-il? à un

[a] *Qualilatères* dans le manuscrit.

galimatias épouvantable qui ne pourrait qu'accoître le règne de la logomachie...

Donc, encore une fois, le «Cercle d'Emulation» ne peut admettre le mot religion.

Est-ce à dire qu'il accepte la chose? Pas advantage. Pas plus dans le sens chrétien et anthropomorphique, que dans le sens colinsien. Que voulez-vous? nous sommes des enfants du siècle; pour nous, toute religion est une hypothèse, toute vie antérieure ou ultérieure un grand X dont nous ne connaissons rien, toute sanction ultra-vitale une chose qui peut être désirée par beaucoup d'hommes qui y trouveraient peut-être une consolation, un stimulant pour endurer éternellement sans murmures les souffrances qu'on leur fait endurer et ne pas chercher d'amélioration à leur sort, mais une chose qui n'est pas prouvée; or les choses sont ce qu'elles sont et non pas ce qu'on désire qu'elles soient. Nous n'admettons que ce qui nous est démontré, et nous n'admettons comme moyen de démonstration que l'observation, la méthode expérimentale de Bacon et de l'école positiviste.

Le second passage dont le «Cercle d'Emulation» demande à Monsieur Van Zooleghem la suppression, c'est celui-ci: «Chacun saura, alors, incontestablement que le bonheur est toujours et nécessairement égal au mérite, tandis qu'à notre époque, qui est une époque d'expiation, *il n'y a pas de souffrance qui n'ait été méritée dans une vie antérieure*; et le plus grand malheur est de ne pas le savoir» (page 12). Toujours de la métaphysique!

Voilà, mon cher Toubeau, les deux passages auxquels le «Cercle d'Emulation» ne peut se rallier. Comme vous le voyez, ces observations ne portent que sur la partie purement métaphysique du travail de Monsieur Van Zooleghem. Quant à la partie sociale, qui constitue presque tout ce travail, nous n'avons à vrai dire pas d'objection à faire. Mais il est certains passages qui nous paraîtraient plus justes, s'ils étaient exprimés d'une façon un peu différente; un mot ajouté rend souvent l'idée plus vraie.

Ainsi à la page 22 vous dites que les partisans des associations coopératives croient que les associations finiront par anéantir le paupérisme. Eh bien, nous croyons que cela n'est pas tout à fait exact. Nous ne considérons pas les associations coopératives comme nuisibles à l'avènement de la société nouvelle, nous les prônons, nous y poussons parce que nous croyons qu'elles auront ce double résultat: 1° d'amener les travailleurs à se réunir, à discuter la position qui leur

est faite aujourd'hui dans la société, etc.; 2° d'ouvrir les yeux sur la véritable cause du paupérisme: l'aliénation du sol. Nous sommes donc *partisans des sociétés coopératives*, et pourtant nous ne croyons aucunement qu'elles aient la puissance de faire disparaître le paupérisme. Il nous semble donc qu'au lieu de dire: «Les partisans des associations coopératives, etc.», il vaudrait mieux dire: Parmi les partisans des sociétés coopératives, il en est beaucoup qui croient que ces associations, etc., finiront par anéantir le paupérisme...» [95]. Mais ce sont là des observations de détail qui sont peu importantes.

En somme, le «Cercle de l'Emulation» considère le travail de Monsieur Van Zooleghem comme une excellente étude sur le paupérisme. Le «Cercle d'Emulation» est complètement d'accord avec la société «La Recherche de la Science» [96], quant aux idées principales de l'ouvrage de Monsieur Van Zooleghem, aux idées qui forment en quelque sorte la quintessence de cette étude et qui, pour la plupart, se trouvent à la tête de chaque chapitre sous forme de titres. Nous sommes complètement d'accord sur ceci:

1° Il y a paupérisme moral et paupérisme matériel.
2° Tant que le droit réel n'est pas connu et accepté la force seule fait le droit, et l'ordre social est basé sur la force.
3° L'ordre social basé sur la force ne peut durer en présence de l'examen incompressible [97].
4° Il y a trois grandes époques dans l'Humanité: I° Epoque d'ordre par la foi et d'esclavage des masses; 2° époque d'anarchie intellectuelle, d'incompressibilité de l'examen, de paupérisme; 3° époque de science, d'ordre basé sur le droit réel, de collectivité du sol, de bonheur humanitaire.
5° Le paupérisme est le développement de l'esclavage domestique; l'esclave collectif est plus malheureux que l'esclave domestique.
6° Le salaire va toujours en diminuant.
7° Tous les ans une grande partie de la population doit mourir de misère, même au sein de la nation la plus prospère.
8° Le paupérisme croît sur une ligne parallèle à l'accroissement de la richesse.

[95] Toubeau distingue, dans la version imprimée de son texte, deux catégories parmi les partisans des associations coopératives: les vrais socialistes qui regardent l'association coopérative comme un acheminement vers la transformation sociale (et lui-même est de cet avis), et les autres, bourgeois pour la plupart, qui croient que les associations coopératives finiront par anéantir le paupérisme (*Examen de quelques questions sociales*, p. 59-60).
[96] Peut-être un cercle d'études.
[97] Expression empruntée à Colins, qui signifie «illimité».

9° L'accroissement des impôts et de la dette publique accroît le paupérisme.
10° La centralisation des capitaux accroît le paupérisme.
11° Le paupérisme est anarchique en présence de l'incompressibilité de l'examen.
12° Le paupérisme ne peut être soulagé; il doit être anéanti.
13° Le sol doit entrer à la propriété collective, sous peine de mort sociale.
14° Il sera difficile de sortir de l'abîme où nous plonge le paupérisme, sans y laisser des épaves (c'est-à-dire sans y laisser des têtes et du sang)[98].

Encore un mot:

Je sais bien qu'à tout ce que je dis plus haut, au sujet de vos idées religieuses, vous avez des réponses à faire, vous avez des arguments à vous pour combattre mon argumentation, de même qu'à ces arguments nous répondrions probablement par d'autres arguments. De cette façon une discussion pourrait s'établir, et traîner quelquefois tout le long d'une année; cette discussion ne serait sans doute pas sans fruits, mais en attendant qu'elle se terminât, la brochure ne paraîtrait pas[99], et la propagande socialiste que nous voulons faire en faveur de l'extinction du paupérisme, de la destruction du bourgeoisisme et du prolétariat, ne se ferait pas ou du moins serait retardée pour un temps indéterminé, mais très long à coup sûr.

Je pense donc, mon cher Toubeau, qu'il vaudrait mieux faire aujourd'hui le sacrifice de vos *opinions* religieuses (j'emploie à dessein le mot *opinion* dans le sens qu'y attache Colins lui-même), sauf à établir plus tard une discussion avec le «Cercle d'Emulation» sur la sanction ultravitale et sur tout ce qui s'en suit. C'est du moins le conseil que vous donne un admirateur de Colins qui, comme Pierre Vinçard[100], partage la plupart des idées de Colins dans les questions économiques et sociales par exemple la nécessité de faire entrer le sol

[98] Les points énumérés par De Paepe constituent l'essentiel des thèses du travail de Toubeau. Plusieurs extraits des travaux de Colins sont placés en exergue des différents chapitres.
[99] Elle parut à Bruxelles, chez Désiré Brismée, en 1866: *Examen de quelques questions sociales*, publication du «Cercle d'Emulation», 87 p., au prix de soixante centimes (*La Tribune du Peuple*, 4 février 1866; lettre 23, note 229). Voici son contenu: E. LACELEDE, «A l'œuvre tous!»; «La Mission du XIXème siècle», par ISEGRIN [pseudonyme de De Paepe]; VAN ZOOLEGEM: «Le Paupérisme»; Pierre OLIE: «De l'introduction des machines dans l'industrie»; ABEL: «A propos de l'instruction obligatoire» (*La Tribune du Peuple*, 21 décembre 1865, 7 janvier 1866).
[100] Pierre Vinçard, graveur en bijoux, auteur populaire, poète et saint-simonien (DBMOF, t. 3, p. 513-514).

à la propriété collective pour anéantir le paupérisme), mais qui a une profonde aversion pour la religion et la métaphysique dont il regarde les spéculations comme aussi vaines et aussi absurdes que les recherches de l'alchimie ou les conceptions de l'astrologie.

César DE PAEPE.

P.S. Une réponse le plus tôt possible, s'il vous plaît.

9. Alphonse Vandenhouten à Karl Marx

IISG., Marx-Engels D 4359
IML., F 21, 1, 5/1

Bruxelles, le 16 septembre 1865

Monsieur Marx [101]

Deux de nos amis [102] viennent de nous apprendre qu'une conférence aura lieu le 25 de ce mois à Londres [103].

Ils nous disent dans leur lettre que nous devrions envoyer deux délégués, et que le voyage, la nourriture, et le logement seront payés par le Comité central [104].

Comme nous n'avons encore que très peu d'argent en caisse je vous prie de nous donner quelques renseignements à ce sujet [105].

Nous aurons une séance mardi pour la nomination des deux délégués or, veuillez s'il vous plaît nous envoyer une réponse par le retour du courrier, afin que nous sachions ce que nous devons faire [106].

En attendant votre réponse je vous salue cordialement

Alphonse VANDENHOUTEN [107]
membre correspondant.

[101] La lettre a été publiée par J. KUYPERS, «Alphonse Vandenhouten, correspondant belge de la Première Internationale (1842-1894)» dans *Socialisme*, 12, n° 67, p. 86-95.
[102] Il s'agit sans doute de Duthy et Cheval, présents à la réunion du Conseil général du 5 septembre 1865 comme délégués de la Section belge (cf. lettre 7, note 79).
[103] Ce n'est que lors de la séance du 10 septembre que la Section belge se montre au courant de la conférence (Procès-verbaux. IISG, Jung 138); Fontaine n'a donc pas transmis les renseignements fournis par Marx (Brouillon du 25 juillet, document 6).
[104] Ainsi qu'il ressort de la lettre, écrite manifestement par Cheval, un des deux délégués (cf. note 102) à la Section (Procès-verbaux, 16 septembre. IISG, Jung 138).
[105] Par décision de la réunion, et sur proposition de De Paepe; Cheval avait également recommandé de s'adresser à Marx (idem).
[106] Lors de la réunion du 19 septembre, Vandenhouten communique la réponse de Marx: «[...] Il informe la Section belge que les frais de voyage doivent être supportés par les délégués ou par la Section à laquelle ils appartiennent, l'Association générale ne se chargeant que des frais de logement et de nourriture des délégués». De Paepe est nommé délégué (idem).
[107] Alphonse Vandenhouten (1842-1894), ouvrier peintre; peintre décorateur. Fondateur, membre du comité provisoire et secrétaire pour l'étranger, avec De Paepe, de la Section belge de l'A.I.T. Membre de la fraction libérale du Conseil communal de Molenbeek-St. Jean de 1884 à sa mort.

Alphonse Vandenhouten, ouvrier peintre,
quai aux Semences 9
Bruxelles.

10. César De Paepe à Karl Marx

IISG., Marx-Engels D 3609
IML., F 21, 1, 156/2

Bruxelles, le 14 janvier 1866

Mon cher citoyen Marx,

Je vois, par votre lettre du 11 courant, que vous vous plaignez amèrement de n'avoir pas reçu de réponse à votre première lettre et que vous avez pris cela de mauvaise part [108]. Croyez-le bien, citoyen, si je n'ai pas répondu immédiatement à votre première lettre, c'est tout bonnement parce que je ne pensais pas que cette réponse pressait, et parce que je me disais qu'il valait mieux retarder un peu cette réponse afin de pouvoir vous faire part du résultat de l'appel que nous devons adresser aux ouvriers belges et vous faire connaître le vote de la Section belge sur diverses propositions à l'ordre du jour dans son sein [109]. Je vous dirai ensuite, citoyen, que mes nombreuses occupations (car il faut savoir que j'ai entrepris de continuer mes études [110] tout en continuant à me mêler de typographie et même un

[108] Les lettres de Marx à De Paepe n'ont pour la plupart pas été retrouvées. C'est le cas de la lettre du 11 janvier 1866. Dans la séance du Conseil général du 21 novembre 1865, Marx déclare qu'il a transmis une ou des copies des résolutions et du programme votés à la Conférence de Londres au(x) correspondant(s) en Belgique, donc sûrement à De Paepe (*Minutes 1864-1866*, p. 142). Marx et De Paepe se sont rencontrés pour la première fois à la Conférence de Londres; Marx avait invité De Paepe et quelques autres à dîner (Marx à Jung, 30 septembre 1865. MEW, 31, p. 483). Lors de la réunion du 25 novembre 1865 de la Section bruxelloise, De Paepe «fait connaître à l'assemblée qu'il a reçu du citoyen Marx, de Londres, une lettre dont il donne lecture. Elle se termine par le programme que le Comité central en cette ville a arrêté». (Procès-verbaux. IISG, Jung 138). Ce programme est reproduit en allemand, d'après les procès-verbaux de la Section bruxelloise, dans MEW, 31, p. 491. La lettre de De Paepe a été lue à la séance du Conseil général du 23 janvier 1866 (*Minutes 1864-1866*, p. 161). Elle a été publiée en langue russe par A.E. KOROTEEVA dans *Marks i nekotorye voprosy meždunarodnogo rabočego dviženija XIX veka*, p. 418-421; B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, en fait un bref résumé, p. 61-62.

[109] D'après les procès-verbaux de la Section bruxelloise (IISG, Jung 138), elle s'occupe depuis ses premières réunions de la rédaction d'une circulaire à adresser aux sociétés ouvrières de Bruxelles, et du règlement provisoire. Le 30 décembre 1865, De Paepe propose l'union de la Section avec «Le Peuple» (cf. lettre 5, note 56), ce qui fut adopté séance tenante et unanimement (cf. note 113).

[110] De Paepe avait passé une première série d'examens préparant au doctorat en droit, lorsque la mort de son père l'empêcha de continuer ses études. Il devint correcteur-typographe, puis commença des études de médecine. «Dans les bénéficiaires des gratuités et demi-gratuités accordées, en fort petit nombre, par le conseil d'administration de l'U.L.B., on relève [...] le nom de César De Paepe» (J. BARTIER, «Etudiants et mouvement révolutionnaire au temps de la Première Internationale», p. 42, n. 36). De Paepe obtint le doctorat en médecine en 1872.

peu de journalisme) que mes nombreuses occupations ont été pour beaucoup dans la détermination que j'avait prise de remettre à plus tard ma réponse à votre lettre. Veuillez donc m'excuser de ma négligence, ou même de mon manque de convenance.

La Section belge n'est donc pour rien dans tout cela, mon cher citoyen; et elle n'entend pas du tout avoir d'autre représentant que vous près du Comité central, elle n'en veut pas d'autre que vous. Nous savons que vous êtes avant tout socialiste, qu'à vos yeux la politique pure n'est rien ou du moins est peu de chose en présence de l'importance de la question économique et sociale; nous savons que, comme nous, vous n'acceptez les demi-mesures, les demi-réformes, que comme des transitions, et que vous placez la solution de la question sociale dans l'extinction complète du parasitisme et du paupérisme, du bourgeoisisme et du prolétariat, dans la suppression de tous les prélèvements opérés par le capital et la propriété sur le travail, dans la grande association agricole et industrielle, dans l'entrée du sol et des immeubles à la collectivité. Or, dans toutes ces questions, nous pensons comme vous (du moins la plupart d'entre nous); qui donc, mieux que vous, pourrait nous représenter? — Le citoyen Longuet est un homme très estimable à nos yeux et pour moi personnellement c'est un ami (veuillez lui présenter mes salutations cordiales); mais la Section belge ne voit pas du tout l'utilité qu'il y aurait de vous remplacer par le citoyen Longuet, qui n'a fait en définitive qu'habiter la Belgique pendant quelque temps, tout comme vous. Nous désirons ardemment vous voir conserver vos fonctions de représentant de la Section belge [111].

Mais parlons d'autre chose. La Section belge ne s'est guère accrue; nous sommes toujours ici une soixantaine, pas plus [112]; mais,

[111] Marx fut nommé secrétaire provisoire pour la Belgique lors de la réunion du 11 avril 1865. Dans la séance du 16 janvier 1866, il proposa que Longuet le remplacerait définitivement dans cette fonction, ce qui fut adopté unanimement (*Minutes 1864-1866*, p. 89, p. 159). *La Rive Gauche* du 1er avril 1866 publia cette décision (cf. aussi H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 13). Charles Longuet se réfugia à Bruxelles après avoir été condamné à cause d'un violent article contre Napoléon III publié dans *La Rive Gauche*. Expulsé de Belgique le 26 septembre 1865, il passa en Angleterre. Il avait continué de diriger *La Rive Gauche* pendant son séjour à Bruxelles. De Paepe y publia quatre études sur le «Grand problème de notre époque» (le paupérisme). Dans le numéro du 17 septembre 1865, *La Rive Gauche* annonça qu'il en restait vingt-deux à paraître «dont l'ensemble constituera en quelque sorte un manifeste presque complet du socialisme, tel que nous le comprenons». Le départ forcé de Longuet peut expliquer partiellement l'interruption de la publication de la série. Sur Longuet, cf. DBMOF, 7, p. 181-184; *La Rive Gauche: Répertoire, I*, p. 54.

[112] Liste des membres dans le cahier des procès-verbaux de la Section bruxelloise de l'A.I.T. (IISG, Jung 138). Ce n'est que dans le courant de 1866 que la Section prend l'habitude de noter dans le procès-verbal de séance les noms des membres nouvellement affiliés.

comme vous l'avez vu peut-être, nous venons de nous fédérer avec l'association «Le Peuple», et nous espérons beaucoup de cette fédération. *La Tribune du Peuple* est l'organe de ladite société «Le Peuple», de sorte que *La Tribune* devient l'organe de la Section belge de l'«Internationale» [113]. Sous peu vous trouverez dans ledit journal l'appel des membres de l'«Internationale» à tous les prolétaires belges [114]. A propos de *Tribune*, le *Workman's Advocate* [115] paraît-il encore, nous n'en avons jamais reçu un seul numéro; dans les deux journaux que l'on vous envoie d'ici, il y a un destiné au *Workman's Advocate*, l'autre à vous personnellement. Ne pourriez-vous pas nous indiquer les titres et les adresses des divers organes de la Section suisse et de la Section allemande, afin de pouvoir faire l'échange [116].

A l'avenir citoyen, la Section belge se servira de *La Tribune du Peuple* pour correspondre avec vous, à moins que les choses à vous communiquer ne soient pas de celles qui puissent se dire par-dessus les toits. Ces correspondances se trouveront à la fin du journal sous ce titre: *Correspondance.* — Au citoyen M. à Londres. Voilà pour vous. — Lorsque nous nous adresserons au citoyen Dupont, représentant de la Section française, nous mettrons: Au citoyen D. à Londres. — Ce sera une économie [117].

Auriez-vous la bonté, citoyen, de passer à notre brave ami Dupont, le billet ci-inclus. Le citoyen Dupont m'avait chargé d'une mission pour lui, et concernant une affaire qui le regarde personnellement; il trouvera ici la réponse.

Voici l'adresse de notre secrétaire-correspondant: A. Vandenhouten, quai aux Semences, 9, à Bruxelles. — Présentez mes respects

[113] Cf. note 109. De Paepe avait proposé une fédération avec «Le Peuple» puisque «Le Peuple» et l'A.I.T. avaient les mêmes buts, et qu'il est bon de concentrer ses forces. Il proposa de transformer la Section bruxelloise de l'A.I.T. en Section de l'association «Le Peuple», les membres du «Peuple» gardant cependant toute indépendance de s'affilier ou non à l'A.I.T. La proposition fut adoptée unanimement (réunion du 30 décembre 1865. Procès-verbaux. IISG, Jung 138). La fusion fut annoncée dans le numéro du 7 janvier 1866 de *La Tribune du Peuple*. A partir du 28 janvier, la feuille portait comme sous-titre: «Organe de l'Association Internationale des Travailleurs» (*Répertoire, I*, p. 19).

[114] Ce n'est qu'en 1868 que la Section adressera un appel aux ouvriers belges (*Répertoire, III*, nos 55 et 57).

[115] Le *Workman's Advocate* était alors l'organe officiel de l'A.I.T. en Angleterre (*Répertoire, I*, p. 23).

[116] Lors de la séance de la Section à Bruxelles du 18 mars 1866, «De Paepe dépose sur le bureau les journaux suivants: *La Voix de l'Avenir, Der Vorbote, The Commonwealth, The Workman's Advocate*» (IISG, Jung 138). Sur ces périodiques, voir *Répertoire, I*, p. 20, p. 21-22, p. 23.

[117] Selon les procès-verbaux, la Section était continuellement à court d'argent.

à votre dame et à vos demoiselles, et serrez pour moi la main à nos amis de Londres.

César DE PAEPE.

11. César De Paepe à Agathon De Potter

AGR., IVème section, Raffin-Thiolard *734*

Bruxelles, le 6 février 1866

Monsieur De Potter[118],

Je vous apporte les six brochures que vous avez oubliées chez moi. Le «Cercle d'Emulation»[119] accepte avec grand plaisir l'offre de vos ouvrages, offre que vous m'avez chargé de lui faire.

Agréez mes salutations respectueuses.

Tout à vous

César DE PAEPE

Mes amis Denis, Vandenhouten[a] vous remercient de l'envoi de *La Logique*[120]. Ils vous écriront probablement.

12. César De Paepe à Agathon De Potter

AGR., IVème section, Raffin-Thiolard, *735*

Bruxelles, le 22 février 1866

Monsieur De Potter,

Le prochain numéro de *La Tribune* contiendra vos deux articles, c'est-à-dire la suite de votre article sur l'ouvrage de Proudhon[121], et votre travail sur les «Privilèges»[122]. C'est au sujet du premier de ces deux articles que j'éprouve le besoin de vous écrire un mot. Vous trouverez grande, sans doute, mon audace; mais il faut que je vous

[118] Agathon De Potter (1827-1906), médecin, fils aîné du démocrate Louis De Potter. Père et fils furent des disciples du baron de Colins (H.P.G. QUACK, *De Socialisten*, III, p. 462-463; *Revue du Socialisme rationnel*, 32e année, 1906-1907, p. 281-300). Lettre publiée par S. VERVAECK, «Brieven van César De Paepe aan Agathon De Potter», *Socialistische Standpunten*, 1969, 2, p. 117; B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 62, en publie un bref résumé.

[119] Cf. document 8, note 90.

[a] Rayé: *et Degreef*.

[120] Agathon DE POTTER: *La Logique*. Bruxelles, 1866, 114 p. Imprimé chez Ch. Lelong, rue du Commerce, 25. En vente chez l'auteur: Bruxelles, rue des Deux-Eglises, 34 (*La Tribune du Peuple*, 14 janvier 1866). La même année paraît *La connaissance de la vérité*, Appendice à *La Logique*, 70 p. Imprimé à Bruxelles, chez A. Mertens et fils, rue de l'Escalier, 22; en vente chez l'auteur.

[121] «Des divers modes d'appropriation du sol et de leurs conséquences économiques. A propos de la *Nouvelle Théorie de la Propriété*, par Proudhon» (*La Tribune du Peuple*, 18 et 25 février 1866. Article signé X). Lettre publiée par S. VERVAECK «Brieven...», p. 117-118; B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, en publie un bref résumé, p. 62-63. Pierre-Joseph Proudhon (1809-1865); théoricien de l'organisation sociale.

[122] *La Tribune du Peuple*, 4 mars 1866.

dise que je me suis permis, non pas de faire des changements dans votre article, mais d'en supprimer un passage, dont l'omission ne nuit en rien à la clarté et à la vigueur du reste, et dont l'insertion au contraire nous paraît avoir des inconvénients. Le passage en question est celui-ci: «... Explique qui pourra cette manière de raisonner; je ne veux pas m'en charger. Ainsi, d'après Proudhon, le nec plus ultra en fait d'ordre social c'est l'appropriation individuelle du sol, le système bourgeois, l'organisation actuelle enfin».

Vous trouverez ces deux phrases biffées dans les deux feuillets ci-joints, et vous constaterez qu'elles ne sont pas indispensables. Le journal appartient à une Association dont font partie quelques Proudhoniens; de plus, parmi les abonnés, il est beaucoup de partisans de Proudhon [123]. La première phrase va être considérée comme une invitation à la polémique, puisque vous y demandez en toutes lettres qu'on vous explique la manière de raisonner adoptée par Proudhon. Or, je vous l'ai déjà dit, au point de vue du journal, le moment n'est pas propice pour une semblable polémique.

Quant à la seconde phrase, elle ne nous paraît pas tout à fait juste; vous avez probablement une opinion contraire. Mais voici sur quoi nous nous appuyons principalement: c'est que Proudhon termine sa *Théorie de la propriété* par un dernier paragraphe [124] où il s'élève contre l'appropriation individuelle du sol, ce qui prouve bien que, même dans ce dernier ouvrage, il ne regarde pas la propriété foncière individuelle comme le *nec plus ultra* de l'ordre social. Quoi que vous puissiez penser de la valeur de ces observations, je viens vous prier de bien vouloir consentir à la suppression de ce passage. Si toutefois vous croyez devoir le conserver, le passage en question sera rétabli [125].

Agréez mes salutations respectueuses,

César De Paepe.

P.S. Je passerai demain chez vous pour savoir à quoi m'en tenir; ayez la bonté de me laisser un mot de réponse.

[123] Cf. J. Bartier, «Proudhon et la Belgique», dans *L'Actualité de Proudhon*, p. 182, 184 (n. 106), 185, 190-191. Des Proudhoniens belges connus comme tels, et membres de la Section belge de l'A.I.T. sont: Hector Denis (cf. lettre 87), De Greef, Fontaine et dans une certaine mesure, De Paepe.

[124] «Si jamais je me trouve propriétaire, je ferai en sorte que Dieu et les hommes, les pauvres surtout, me le pardonnent». (P.J. Proudhon, *Théorie de la propriété suivi d'un projet d'exposition perpétuelle*).

[125] Le passage ne se retrouve pas dans la version imprimée de l'article de De Potter.

13. César De Paepe à Agathon De Potter

AGR., IVème section, Raffin-Thiolard *736*

Bruxelles, le 7 mars 1866

Monsieur De Potter,

Je viens vous rappeler que vous avez bien voulu souscrire personnellement pour une somme de 100 fr afin de faire paraître *La Tribune* tous les huit jours [126]. Comme nous avons, en ce moment, besoin de réunir une certaine somme afin d'acheter le papier du journal pour les prochains numéros, je prendrai la liberté de me présenter demain chez vous, après trois heures de l'après-midi, afin de toucher la moitié de la somme par vous promise, c'est-à-dire une cinquantaine de francs, si toutefois rien ne s'y oppose de votre part.

Si vous étiez obligé de vous absenter demain après-midi, je vous prie de bien me vouloir laisser une réponse, ou de me faire remettre la somme en question dont je vous donnerai quittance.

Le prochain numéro de *La Tribune* contiendra votre article «Individualisme et Communisme» [127]. Comme c'est le dernier article de ceux que vous m'aviez remis, je vous prie de vouloir me donner en même temps un ou plusieurs autres articles, si vous en avez préparés d'avance. N'avez-vous pas encore la suite des «Balançoires Politiques» [128] de Monsieur Poulin [129]?

Si, à part la somme souscrite par vous pour *La Tribune*, vous parveniez à recueillir encore quelque chose chez vos amis, cela serait bien utile et soulagerait encore un peu les ouvriers, membres de l'Association «Le Peuple», des sacrifices qu'ils s'imposent pour faire paraître le journal. En effet, chaque numéro du journal coûte à peu près cinquante francs (y compris l'expédition et les frais divers) et le nombre des abonnés ne progresse pas beaucoup [130].

Je vous prie d'agréer mes salutations cordiales.

César De Paepe.

P.S. J'ai encore reçu une lettre de la part d'un abonné qui demande

[126] Le journal est hebdomadaire du 7 janvier au 31 décembre 1866. Lettre publiée par S. Vervaeck, «Brieven...», p. 118-119; B. Dandois, *Entre Marx et Bakounine*, p. 63 en publie un bref résumé.

[127] Numéro du 11 mars 1866.

[128] La «Première Balançoire» de la série, sous le pseudonyme TOLC, parut le 21 janvier 1866. *La Tribune du Peuple* en publiera encore les 8, 22 et 29 avril; les 6 et 27 mai; les 23 et 30 septembre; le 14 octobre; les 4, 18 et 25 novembre et les 2 et 9 décembre.

[129] Prosper Poulin, employé des postes en retraite, né à Gençais (Vienne-France) en 1810, publie quelques ouvrages à Bruxelles (*Bibliographie Nationale*, III, p. 184).

[130] Le journal fonctionnait cependant comme organe officiel de la Section belge de l'A.I.T. depuis janvier 1866 (cf. lettre 10).

des exemplaires de plusieurs ouvrages de votre père[131], surtout du petit *Catéchisme social*[132]. Quand vous écrirez à Monsieur Poulin, veuillez le remercier de ma part et de celle de mes amis du «Cercle d'Emulation» pour l'aimable lettre qu'il nous a adressée. Merci aussi à vous pour les ouvrages dont vous avez fait don au «Cercle».

14. César De Paepe à Pierre Vésinier

IISG., Vésinier

Bruxelles, le 14 avril 1866[a]

Citoyen Vésinier[133],

Vous êtes prié d'assister, dimanche 15 courant, à cinq heures de l'après-midi, au local des *Solidaires*, à une séance du «Cercle d'Emulation», dont voici l'ordre du jour:

Exposé de la philosophie positiviste d'après Auguste Comte[134] et Littré[135].

Je vous présente mes salutations ainsi qu'à votre dame.

César DE PAEPE.

15. César De Paepe à Agathon De Potter

AGR., IVème section, Raffin-Thiolard *737*

Bruxelles, le 8 mai 1866

Monsieur De Potter,

Comme il y a demain une vente d'un matériel d'imprimerie et qu'il est probable qu'il y aura là de bonnes acquisitions à faire pour renouveler les caractères qui servent à l'impression de *La Tribune*, nous nous sommes mis en quête de quelque argent chez les abonnés

[131] Louis De Potter (1786-1859), président du Gouvernement provisoire de la Belgique (1830); disciple du baron de Colins (*Biographie Nationale*, V, p. 619-630).

[132] Publié à Bruxelles en 1850, chez Mayer et Flateau. 146 p.

[a] Dans le coin inférieur gauche, en oblique.

[133] Expulsé de Suisse, Pierre Vésinier se fixe en Belgique en 1863 (DBMOF, 8, p. 305-307), quand il entre en contact, à Bruxelles, avec le mouvement ouvrier par l'intermédiaire de la société de libre pensée «Les Solidaires». Le 10 janvier 1866, il est membre de l'A.I.T. et impliqué dans l'affaire de *L'Echo de Verviers*, où il attaque le Bureau parisien (M. RUBEL, «Réponse du Conseil central de l'Internationale à L'*Echo de Verviers* (15 février 1866)», *Cahiers de l'I.S.E.A.*, août 1964, p. 225-234). Sa carte de membre porte le numéro 53. Il a été accepté entre le 18 mars et le 3 juin 1866, en tant qu'homme de lettres. Il essaiera de faire partie du comité de la Section bruxelloise lors du renouvellement de celui-ci le 3 juin 1866, mais il n'est pas élu (Procès-verbaux, IISG, Jung 138). Il a été proposé et nommé comme membre du Conseil général les 12 et 19 septembre 1865 (*Minutes 1864-1866*, p. 128, 130).

[134] Auguste Comte (1798-1857), mathématicien, philosophe et sociologue; secrétaire de Henri de Saint-Simon. Fondateur du positivisme.

[135] Emile Littré (1801-1881), auteur du DICTIONNAIRE du même nom. Il fit des études de médecine, puis de langues classiques et orientales. Attiré par le positivisme, mais sans en accepter le mysticisme social, il se sépara donc de Comte.

du journal qui n'ont pas payé leur abonnement; et comme il est bon d'avoir une petite somme réunie afin de pouvoir faire les achats qui seraient avantageux, vous nous rendriez un véritable service si vous pouviez nous remettre en ce moment-ci la seconde moitié de l'avance par vous promise [136] à *La Tribune du Peuple*. Je sais bien que nous ne sommes pas encore dans le second semestre et qu'il est peut-être peu délicat de ma part de ne pas attendre jusqu'à la fin de l'année pour vous réclamer la seconde moitié des 100,— fr que vous avez bien voulu souscrire, mais j'espère que vous me pardonnerez ce manque de convenance, en vue du motif qui me fait agir.

Le prochain numéro [137] de *La Tribune* contiendra la première partie de l'article sur la Souveraineté. Si la suite [138]est écrite, je vous prierai de bien vouloir me la remettre. Si j'ai bon souvenir, c'est cet article-là dont la composition doit être conservée pour former une brochure [139], n'est-il pas vrai? Je vous écris le présent billet, dans l'incertitude où je suis de vous trouver chez vous aujourd'hui. Je reviendrai demain matin; si vous étiez obligé de vous absenter, vous pourriez me laisser une réponse chez vous.

Recevez mes sincères salutations.

César DE PAEPE.

16. César De Paepe à Agathon De Potter

AGR., IVème section, Raffin-Thiolard *738*

Bruxelles, le 21 juin 1866

Monsieur De Potter,

J'aurais dû depuis longtemps répondre à votre lettre, mais je suis accablé de besogne et menacé d'un examen pour le commencement du mois prochain [140]; pardonnez-moi donc le retard que j'ai mis à vous faire tenir votre copie.

Je vous écris la présente lettre, parce que je ne suis pas sûr de vous trouver chez vous. Je devrais avoir de vous une réponse aux questions suivantes:

[136] Cf. lettre 13. La présente a été publiée par S. VERVAECK, «Brieven...», p. 119-120; B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 63, en publie un bref résumé.
[137] Le 20 mai 1866.
[138] *La Tribune du Peuple* des 27 mai, 3, 17 et 24 juin.
[139] Cf. lettre 16.
[140] Voir lettre 10. S. VERVAECK, «Brieven...», publie la présente lettre (p. 120) et B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 63-64, la mentionne brièvement.

1° Combien d'exemplaires faut-il tirer de la brochure [141] en question?
2° Comment faut-il signer? Y? ou Agathon De Potter [142]?
3° Comment faut-il faire le titre?
4° Faut-il dire que c'est extrait de *La Tribune du Peuple, Organe belge de l'Association internationale des Travailleurs* [143]? (Cela ne serait peut-être pas mauvais, tant au point de vue de la propagation du journal, qu'au point de vue de la vente de votre brochure en pays étranger, en Suisse et en Angleterre, par exemple).
5° Comment doit être la couverture? Imprimée ou non, etc. [144]
7° Quel papier voudriez-vous, mince ou gros, fin ou grossier? est-ce le papier de la brochure du «Cercle d'Emulation» [145] que vous désirez, ou celui du journal [146]?

En attendant que nous vous fassions tenir la partie de votre étude qui n'a pas encore paru dans le journal; voici toujours la copie de ce qui a paru, ainsi que les articles du journal en guise d'épreuves. Il doit y avoir beaucoup de fautes, car depuis quelques semaines je corrige à la hâte, le temps me manquant pour y mettre plus de soin (du moins en ce moment).

Je vous prierai donc, Monsieur De Potter, de vouloir corriger ces épreuves et de nous les faire tenir le plus tôt possible avec la réponse aux demandes posées plus haut. Si vous aviez le temps de venir vous-même donner verbalement à Brismée [147] toutes les indications nécessaires pour l'impression de votre brochure, je crois que c'est encore là ce qu'il y aurait de mieux à faire (si ce n'est pas pour vous un trop grand dérangement, bien entendu).

Si vous avez d'autres articles pour *La Tribune*, ou si Monsieur Poulin vous en a envoyé, vous nous feriez plaisir en nous les apportant, ou en nous les envoyant, ou en les remettant au porteur de la présente.

Agréez, mon cher Monsieur, mes salutations cordiales.

César DE PAEPE.

[141] Probablement l'étude sur *La Souveraineté* (cf. lettre précédente).
[142] La brochure parut signée Y.
[143] De Potter acceptera manifestement que ces renseignements soient mentionnés sur la page de garde.
[144] L'exemplaire conservé à la Bibliothèque Royale à Bruxelles n'a plus de couverture.
[145] Cf. lettre 8.
[146] Celui du journal.
[147] L'imprimeur de *La Tribune du Peuple* et de la brochure dont il est question ici. Elle parut en juillet 1866 et compte 32 p. (BIBLIOGRAPHIE NATIONALE, I, p. 487).

17. Victor Le Lubez à César De Paepe

IISG., De Paepe

4, New Cross Road [148]
Londres, le 20 juillet 1866

Cher Citoyen De Paepe,

Je vous remercie de votre lettre [149] qui nous a fait bien de la peine. J'ai annoncé cette triste nouvelle au Conseil central [150] dont notre ami est membre, ainsi qu'aux membres de la loge «La Concorde» [151].

La famille Denoual [152] et beaucoup de nos amis ont exprimé de vives sympathies pour les malheurs répétés qui arrivent à notre courageux lutteur.

J'ai vu l'éditeur Taféry [153]; il se rappelle très bien avoir envoyé ces livres le 5 ou 6 juin; il ne veut point me donner d'autres renseignements [154].

[148] L'adresse de la «Ruche ouvrière».

[149] Je n'ai pas retrouvé la lettre de De Paepe. Il y annonce sans doute l'arrestation de Pierre Vésinier, le 7 juillet 1866 à Bruxelles; Vésinier avait publié anonymement une brochure tant soit peu scandaleuse, *Le Mariage d'une Espagnole*, jugée insultante pour l'empereur Napoléon III (*La Tribune du Peuple*, 12, 19 et 26 août, 2 septembre 1866 publie un compte rendu du procès).

[150] Lors de la réunion du Conseil général du 17 juillet 1866, Le Lubez annonça l'arrestation de Vésinier (*Minutes 1864-1866*, p. 210).

[151] Vésinier était membre à Londres d'une loge maçonnique révolutionnaire, celle de «La Concorde», en 1865 (B.I. NICOLAEVSKY, «Secret Societies and the First International», p. 37). «La Concorde» fusionnera avec la «Loge des Philadelphes» — dont Nicolaevsky traite surtout — en 1868 (Cf. aussi M. NETTLAU, «Zur Vorgeschichte der Internationale», p. 374, et DBMOF, 9, p. 305-307).

[152] Membre du Conseil général de l'A.I.T. de septembre 1864 à avril 1865; ami de Vésinier, il fut, ainsi que Le Lubez, mêlé au conflit de 1865 avec le Bureau parisien (DBMOF, 5, p. 311). Il était «special manufacturer of the superior Medicinal Capsules, Carlton House, 4, New Cross Road, S.E.» (circulaire sans date, archives Vésinier. IISG).

[153] Il s'agit sans doute de F. Taféry (DBMOF, 3, p. 426). Il fut proposé comme membre du Conseil général par Bolleter et Le Lubez lors de la réunion du 25 mars 1865. Sa candidature ne fut pas acceptée (*Minutes 1864-1866*, p. 86 et 455). Taféry fut l'imprimeur (n° du 15 novembre 1866) et le directeur-gérant (n° du 1er février 1868) de *La Chaîne d'Union*, Journal de la Maçonnerie universelle, publié à Londres (M. NETTLAU, «Zur Vorgeschichte der Internationale», p. 374; J. BOSSU, «Une loge de Proscrits à Londres sous le Second Empire et après la Commune», *L'idée libre*, 1958, p. 25-26).

[154] Vésinier déclara le 7 juillet 1866 que *Le Mariage d'une Espagnole* lui aurait été envoyé de Londres, accompagné d'une facture, par Taféry. Le libraire Rosez, qui avait mis les brochures en vente à Bruxelles, reconnut que la facture était fausse (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 16). «Vésinier, emprisonné pour son *Mariage d'une Espagnole*, qu'à cette époque il répudiait, et qu'il prétendait émaner d'une autre plume que la sienne» (E. FRIBOURG, *L'Association Internationale des Travailleurs*, p. 48). Il paraît évident que De Paepe a essayé d'aider Vésinier. Celui-ci fut condamné à dix-huit mois de prison et une amende de 1.000 fr ou six mois de prison supplémentaires (cf. H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 17). La Section bruxelloise organisa une souscription démocratique en faveur de Vésinier, close le 30 juin 1867 qui rapporta 1072,82 fr., de quoi payer l'amende. Sa peine de prison de dix-huit mois terminée, Vésinier joua un rôle très en vue lors des événements de Charleroi en mars 1868 (cf. lettre 58), ce qui lui valut son expulsion de Belgique. Il se rendit à Maastricht (Pays-Bas), puis à Londres, où il assistait aux réunions de la «Branche française».

Merci, cher citoyen, de ce que vous faites et ce que vous ferez pour notre malheureux ami.

Nous considérons ces services comme rendus à nous-mêmes car c'est pour notre cause — pour la cause de l'humanité que ce digne citoyen se sacrifie.

Je vous remercie aussi pour les bons articles que j'ai lus de vous [155] je vous dois plus que vous ne pensez.

En attendant le plaisir de vous serrer la main.

Je vous salue bien cordialement

Votre bien dévoué
LE LUBEZ [156].

Vous ne m'envoyez point votre adresse; heureusement que je l'ai conservée.

18. Alphonse Vandenhouten à X.

IISG., Marx-Engels D 4360
IML., F 1, 5, 1701

Bruxelles, le 21 mai 1867 [157]

Citoyen [158],

Le citoyen De Paepe est à l'heure qu'il est tellement occupé qu'il se trouve dans l'impossibilité de répondre à votre lettre il entretient dans ce moment pour l'Association une correspondance très laborieuse avec la France et la Suisse il me prie de l'excuser auprès de vous et de répondre à sa place.

Voici citoyen en quelques mots les causes des troubles du bassin de Charleroi. Un stock considérable de charbon dû, d'une part à la crise métallurgique, d'autre part à la concurrence que font aux charbons belges les charbons prussiens avait déterminé les patrons, gérants ou directeurs de fosse à réduire à quatre jours la semaine des

[155] Le Lubez fait peut-être allusion aux articles de De Paepe parus notamment dans *La Tribune du Peuple* et *La Rive Gauche*. Ces deux journaux étaient envoyés au Conseil général à Londres.
[156] L'un des fondateurs de la «Section française de Londres» en 1866; membre de la loge «Les Philadelphes»; ami personnel de Pierre Vésinier (DBMOF, 7, p. 109-110; M. NETTLAU, «Zur Vorgeschichte der Internationale», p. 324-329, 373-377; B.I. NICOLAEVSKY, «Secret Societies and the First International», surtout les p. 51, 53, 55, 226, 231 et 233; voir aussi lettre 1, note 3).
[157] La lettre a été publiée par J. KUYPERS, «Alphonse Vandenhouten, correspondant belge», p. 93-94.
[158] Peut-être Alexandre Besson, correspondant pour la Belgique au Conseil général depuis le 6 novembre 1866 et membre de la «Branche française» à Londres. Les deux organisations étaient au courant: «Demain, je ferai remettre à la Branche française votre bonne lettre en faveur des ouvriers belges. ... Mardi, je ferai parvenir au Conseil central de l'Association internationale des Travailleurs votre lettre sus-nommée». (Le Lubez à Vésinier, 15 et 17 février 1867. IISG, archives Vésinier; *Minutes 1866-1868*, p. 97, séance du 26 février 1867).

travailleurs le stock augmentant encore ils se décidèrent enfin à abaisser le prix de la houille mais ils crurent, pour ne pas trop devoir diminuer les dividendes des actionnaires, devoir diminuer le salaire des mineurs la diminution qu'ils imposèrent était de 10% les ouvriers voyant leurs moyens de subsistances se restreindre de jour en jour alors que les denrées alimentaires augmentent sans cesse de valeur refusèrent de souscrire à des conditions qui ne leur permettaient plus de vivre et se mirent en grève [159]; vous trouverez les détails relatifs à ces grèves dans les journaux [160] que je vous envoie je pense que le citoyen De Paepe vous enverra d'autres journaux encore qui compléteront les détails que vous trouverez dans ceux-ci.

Excusez mon griffonnage Citoyen le temps me manque

Salut fraternel

Alph. VANDENHOUTEN.

quai aux Semences 7

P.S. Le salaire de l'ouvrier mineur est de trois fr par jour dont on prélève dix centimes pour la caisse de prévoyance; caisse de prévoyance gérée par les directeurs de fosse eux-mêmes [161].

19. Alexandre Besson à Alphonse Vandenhouten

IISG., De Paepe

43 Broad Street Golden Square
Londres, 6 July 1867

Cher Citoyen,

Je vous envoie un chèque portant le numéro 11467 représentant la somme cotisée par la Branche française [162] pour les victimes de Marchienne [163].

[159] Cf. L. HENNEAUX-DEPOOTER, *Misères et luttes sociales*, p. 144-145; H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 26; lettre 19.

[160] Notamment dans *La Tribune du Peuple*, 28 février 1867, «La guerre servile», article de Pierre Vésinier, «détenu politique à Bruxelles».

[161] Le chiffre correspond aux données fournies par l'Inspection des Mines; les caisses de secours particulières étaient considérées comme des institutions de bienfaisance (L. HENNEAUX-DEPOOTER, *Misères et luttes sociales*, p. 272; p. 95-96).

[162] La Section française à Londres; Le Lubez et Vésinier en sont membres. Elle s'opposera au Conseil général en 1868 (B.I. NICOLAEVSKY, «Secret Societies and the First International»; DBMOF, 4, p. 78).

[163] Début février 1867, les ouvriers métallurgistes de Marchienne avaient fait grève contre une baisse de salaire. Les mineurs de houille de la région se joignirent à eux, exigeant une baisse des prix des denrées alimentaires. Des pillages et des révoltes contre la force publique eurent lieu. Vingt-neuf ouvriers, presque exclusivement des mineurs, furent jugés en Cour d'Assises (L. HENNEAUX-DEPOOTER, *Misères et luttes sociales dans le Hainaut*, p. 144-160; H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 26-27; *La Tribune du Peuple*, 28 février 1867; lettre 18).

Ce chèque est signé par le citoyen Joseph Collet[164] qui était chargé de vous envoyer cette somme il y a longtemps[165].

Je vous envoie également une série de Résolutions prises par le Conseil général de l'Association internationale des Travailleurs avec prière de l'insérer dans *La Tribune du Peuple*[166].

Le Conseil général vous invite officiellement à faire tous vos efforts pour que les travailleurs belges aident leurs frères les tailleurs de Londres qui sont toujours en grève[167].

Le Comité exécutif des tailleurs en grève de Londres se plaignant que des tailleurs belges viennent ici travailler dans les ateliers où ils font grève, je vous prie de mettre à ce sujet un avis dans *La Tribune*[168].

Les Résolutions du Conseil général sont telles qu'on me les a remises. C'est de l'anglais traduit en français par un Anglais; les rédacteurs de *La Tribune* ne manqueront pas de s'en apercevoir[169]. Ils auront la bonté d'y donner une phraséologie plus française.

Salut et Fraternité,

A. Besson[170]

[164] Joseph Collet, journaliste français émigré à Londres où il publie *Le Courrier International*, membre du Conseil général de l'A.I.T. y représentant la «Branche française» du 8 janvier au 18 juin 1867 (*Minutes 1866-1868*, p. 83, 129; DBMOF, 5, p. 147).

[165] Au cours de la réunion du Conseil général du 26 février 1867, Collet lut la lettre de Vésinier demandant des moyens pour venir en aide aux victimes de la grève de Marchienne. Collet fait remarquer que la «Branche française» a organisé une collecte; elle demande au Conseil général ce que celui-ci compte faire. Le Conseil chargea Eccarius de la rédaction d'une circulaire (*Minutes 1866-1868*, p. 280-282) afin de s'adresser aux ouvriers mineurs et métallurgistes en Grande-Bretagne (idem, p. 97). La «Branche française» avait envoyé «une petite somme souscrite par cette Branche pour les Belges en grève» (Le Lubez à Vésinier, 19 avril 1867. IISG, Vésinier).

[166] *La Tribune du Peuple*, 31 août 1867 (*Répertoire, II*, n° 12, p. 22).

[167] Décision prise lors de la réunion du Conseil général du 28 mai 1867 (*Minutes 1866-1868*, p. 125).

[168] *La Tribune du Peuple* s'en est tenue à reproduire le texte de la décision du Conseil général du 28 mai 1867 (cf. supra); elle n'a pas essayé explicitement d'empêcher que des tailleurs belges se rendent à Londres.

[169] *Répertoire, II*, n^{os} 11 et 12, p. 21-22; à noter certaines différences entre les versions française et anglaise des résolutions.

[170] Alexandre Besson, serrurier, avait appartenu à la «Commune Révolutionnaire», créée en 1852 par des exilés français en Angleterre, puis à la «Branche française» de Londres, dont il serait l'un des fondateurs. Membre du Conseil général de l'A.I.T. depuis le 12 juin 1866 (DBMOF, 4, p. 285).

Je serre fraternellement la main à tous les Républicains Socialistes et Révolutionnaires belges.

20. La Section belge de l'A.I.T. au Comité organisateur du Congrès

IML., F 21, 1, 21/13

Bruxelles, le 27 août 1867

Au Comité organisateur du Congrès [171]

Chers citoyens,

Nous avons l'honneur de vous annoncer l'arrivée, pour dimanche, d'un délégué de la Section belge de l'Association internationale des Travailleurs au Congrès de Lausanne. C'est le citoyen César De Paepe [172], correcteur-typographe, l'un des deux correspondants de la Section belge avec l'extérieur. Le citoyen De Paepe vous apportera le Rapport de la Section belge aux deux questions posées par le Conseil central de Londres comme ordre du jour du Congrès [173].

[a] Cachet ovale: Association internationale des Travailleurs — Bruxelles dans le coin supérieur à droite.

[b] Même cachet dans le coin supérieur gauche du document.

[171] Il s'agit du Congrès de Lausanne, du 2 au 8 septembre 1867.

[172] «Dans sa séance du 26 août 1867 la Section belge de l'Association internationale des Travailleurs a choisi l'associé César De Paepe, correcteur-typographe, comme délégué au Congrès de Lausanne.

En foi de quoi nous lui délivrons le présent mandat.

Bruxelles, le 29 août 1867. Le président de la séance, Laurent Verrijcken; pour le Conseil administratif, le secrétaire B. Delesalle; pour le Conseil fédéral des associations fédérées, le secrétaire Arents; signature du délégué César De Paepe» (b) (IML, F 21, I, 21/20).

«M. César De Paepe a reçu ses 200 fr, le jeudi 29 août, et le vendredi 30 août, à midi 20 minutes le vapeur l'emportait à Lausanne» (Réunion du 26 août 1867 de la Section bruxelloise. Proces-verbaux, IISG, Jung 138).

[173] La Section belge prépara des rapports sur les deux questions proposées par le Conseil général dans une circulaire datée le 9 juillet 1867 (*Minutes 1866-1868*, p. 138), publiés dans *La Tribune du Peuple* du 31 août: «1° Quels sont les moyens *pratiques* capables de rendre l'Association internationale un centre commun d'action pour la classe ouvrière (femelle et mâle) dans la lutte qu'elle soutient pour s'affranchir du joug du capital? 2° Comment les classes ouvrières peuvent-elles utiliser pour leur émancipation le crédit qu'elles donnent à la bourgeoisie et aux gouvernements?» Les rapports sur ces deux questions furent rédigés par De Paepe, Fontaine et Vandenhouten (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 193-200 et 214-220). La première question suscita un rapport de la minorité sur le rôle de la femme, rédigé par Esselens, Hins et Robin (Idem, p. 220-221). Il y eut en outre un rapport général de la Section belge au Congrès (Idem, p. 174-175).

Bien que composée actuellement de plusieurs milliers de membres (en y comprenant les Associations affiliées), la Section belge, vu la difficulté de faire rentrer les fonds et vu les dépenses faites en meetings et en secours aux ouvriers en grève, n'a pu envoyer cette année qu'un seul membre au Congrès [174]; mais l'extension que la Section prendra bientôt dans les villes de provinces, ne tardera pas à nous mettre dans une meilleure position au point de vue financier.

Quoi qu'il en soit, tous tant que nous sommes, nous prenons part, de cœur et d'âme, à votre Congrès, et nous attendons avec impatience l'issue de vos débats solennels, mille fois plus solennels que tous les congrès des diplomates ou les congrès des bourgeois, puisque c'est dans le congrès des travailleurs que s'agitent les plus grandes questions de notre époque: l'abolition du prolétariat, l'unité de la famille humaine, la fin non-seulement des guerres sanglantes qui se font de peuple à peuple, mais aussi de la guerre sociale qui se manifeste au sein de chaque peuple entre le riche et le pauvre, entre le capitaliste et le travailleur.

Nous vous saluons fraternellement.

Pour les membres du Comité:

Le président de la dernière assemblée générale
Laurent VERRIJCKEN [175].

Le correspondant
A. VANDENHOUTEN.

Le secrétaire
B. DELESALLE [176].

[174] Grâce à un don de quarante fr, de la part du «Peuple, Association de la Démocratie militante» (Procès-verbaux, séance du 26 août 1867. IISG, Jung 138).

[175] L'un des fondateurs de la Section belge de l'A.I.T. Né en 1835, mort en 1892. A l'époque de la fondation de la Section, il était ouvrier boulanger (L. BERTRAND, *Histoire de la Coopération, I*, p. 368, et *Histoire de la Démocratie et du Socialisme, II*, passim).

[176] Né à Lille (France) en 1815; bijoutier, puis professeur de langues. Arrivé en Belgique en 1840, il s'établit à Renaix (Flandre Orientale) où il se marie en 1844. «En juin 1848, une association dans le but de protester contre l'emprunt national fut fondée à Renaix. Delesalle, rédacteur des Statuts de l'Association, prononça à cette occasion un discours qui éveilla l'attention de la police» (H. WOUTERS, *Documenten arbeidersbeweging (1831-1853)*, p. 838. Rapport du 23 novembre 1849). Membre n° 5 de la Section de l'A.I.T. à Bruxelles. Il signe pour la première fois comme secrétaire le procès-verbal de la réunion du 14 avril 1867 (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).

21. César De Paepe à Jules Brouez

Bruxelles, le 25 mars 1868

Mon cher Monsieur[177],

Dans une de ses lettres, notre ami commun Demoustier[178] me dit que vous vous plaignez de ne jamais recevoir de mes nouvelles. En effet, jusqu'ici, je ne vous ai jamais écrit dans l'unique crainte de vous déranger en vous prenant une partie de votre temps[179].

Mes études marchent bien[180]. Je me prépare à comparaître devant mes juges pour le commencement de juillet[181]; et si je ne me fais pas illusion sur mes propres forces, j'espère même passer un assez bon examen; les dissertations faites devant les professeurs et les élèves, les interrogations, les répétitions et autres préparatifs à l'examen, dont je me suis très bien tiré jusqu'à présent, me donnent lieu de croire que mon espoir est fondé.

Permettez-moi, mon cher Monsieur, de vous parler un peu d'autres choses qui doivent vous intéresser un peu plus, je pense, que la marche de mes études; je veux parler du socialisme[182].

J'ai suivi la discussion entamée entre Messieurs Poulin et Hugentobler[183], le premier de ces Messieurs m'ayant envoyé son livre *Religion et Socialisme*, et le second ayant fait don de plusieurs

[177] Jules Brouez (1819-1899), notaire à Wasmes (Hainaut) depuis 1854 (V. SERWY, *La Coopération en Belgique, IV, Dictionnaire biographique*, p. 106; Neel DOFF, *Jours de famine et de détresse* (Paris 1974), p. 235, 238, 245, 328-329). La lettre — dont l'original n'a pas été retrouvé — paraît dans le quotidien du Parti Ouvrier Belge, *Le Peuple*, 27 mai 1905; B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 64-67, en publie une partie.

[178] Il était employé de charbonnage à Jemappes (Hainaut). Il fut présenté comme membre de la Section bruxelloise par De Paepe le 30 décembre 1867, et il fut nommé correspondant pour le Borinage, le 6 avril 1868 (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).

[179] La première trace de contacts entre De Paepe et Brouez est, à ma connaissance, une lettre du 2 février 1865 (*Revue du Socialisme Rationnel*, 27e année, 1901-1902, p. 429-434). L'on ne sait trop comment ils se sont connus.

[180] Il réfère à ses études de médecine (cf. lettre 10); Brouez lui avait accordé une aide matérielle (cf. lettre 122).

[181] La loi universitaire de 1857 supprima la nécessité de l'examen écrit. Elle ne prévoyait qu'une seule session régulière des jurys, aux grandes vacances (L. VANDERKINDERE, *L'Université de Bruxelles*, 1834-1844, p. 83).

[182] Disciple de Colins, Brouez fut un des membres du «Cercle d'études de science rationnelle» à Mons, depuis 1852 sinon plus tôt (*La Philosophie de l'Avenir*, 25ème année, n° 213, décembre 1899, p. 207-213; L. DE POTTER, *Souvenirs intimes*, p. 342-346; L. BERTRAND, *Histoire de la Démocratie, II*, p. 100-101; H.P.G. QUACK, *De Socialisten*, III, p. 463; L. HENNEAUX-DEPOOTER, *Misères et luttes sociales*, p. 34-35).

[183] Né en 1810 à Cortaillod, décédé le 18 août 1890 à Lausanne. Vers 1855, il fit la connaissance de Colins. Etant riche, il consacra une partie de sa fortune à l'édition des ouvrages de Colins (*La Philosophie de l'Avenir*, 16ème année, n° 158, octobre 1890, p. 133-136; H.P.G. QUACK, *De Socialisten*, III, p. 463; I. RENS, *Introduction au socialisme rationnel de Colins*, Neuchâtel 1968, passim). Il publia à Bruxelles: *Communisme et socialisme rationnel. Lettre à M.P. Poulin* (1868); *Dialogue des morts entre Proudhon et Colins* (1868); *Extinction du paupérisme* (1868) (*Bibliographie Nationale*, II, p. 276).

exemplaires de ses ouvrages à l'Association internationale des Travailleurs [184]. Je crois que Monsieur Poulin est occupé en ce moment d'une réponse à la dernière brochure de Monsieur Hugentobler. En allant l'autre jour à l'imprimerie Lacroix, où j'ai des amis parmi les ouvriers typographes [185], j'ai vu que Monsieur Hugentobler va faire paraître une seconde édition de ses deux ouvrages: *Extinction du Paupérisme* et *Dialogue des morts* (entre Colins et Proudhon), réunis cette fois en un seul livre. Ces ouvrages, ceux de Monsieur Poulin, ceux de Monsieur Hugentobler, ceux de Monsieur De Potter, se trouvent ici à la vitrine de nos librairies; je ne sais s'ils sont beaucoup achetés; mais ce que je sais, c'est que la doctrine de Colins commence à être connue dans le monde, que beaucoup l'étudient, et que parmi ceux qui l'étudient, plusieurs en deviennent des adeptes. Au Cercle scientifique et littéraire des étudiants [186], dont je fais partie, il ne se passe pas une séance sans que les idées socialistes, et tout particulièrement celles de Colins, ne soient discutées, chaleureusement défendues et assez clairement exposées par les uns, attaquées avec non moins d'acharnement par les autres, surtout par une kyrielle de jeunes économistes bourgeois, avocats en herbe [187], nourris des saines doctrines économiques professées à l'Université libre par M. Lejeune [188]. C'est surtout parmi les étudiants en médecine que se recrute la jeune phalange socialiste, et parmi les étudiants en droit que se recrute l'opposition conservatrice de l'état social actuel.

A l'Internationale aussi, les ouvrages de Colins sont étudiés par quelques membres [189]. A Liège, on fait des lectures en commun et des commentaires sur lesdits ouvrages: Colins y trouve des partisans, vous devez vous en être aperçu par *Le Devoir* [190].

[184] Lors du Congrès de Lausanne, le 4 septembre 1867 «Il est donné lecture d'une lettre du citoyen Hugentobler, de Corcaillod, près Neuchâtel, qui fait hommage au Congrès de vingt exemplaires de ses ouvrages traitant de l'extinction du paupérisme» (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 120).

[185] De Paepe lui-même y travaille comme typographe (L. BERTRAND, *César De Paepe*, p. 9).

[186] Cf. J. BARTIER, «Etudiants et mouvement révolutionnaire», p. 43-44, 51 (note 120).

[187] Idem, p. 42.

[188] Jules Lejeune (1828-1911) fit des études de droit à l'U.L.B. Docteur en droit en 1852; chargé du cours d'économie politique à la même université de 1860-61 à 1877-78. Sénateur catholique; Ministre de la justice dans le cabinet catholique Beernaert de 1887 à 1894, année où il devint Ministre d'Etat.

[189] *La Tribune du Peuple* avait publié une série d'articles: «La Science sociale selon Colins» du 7 septembre au 10 novembre 1865.

[190] Hebdomadaire; a paru du 19 mars 1865 jusqu'en 1870. Organe de la Section liégeoise de l'A.I.T. (*Répertoire, I*, 137; P. GERIN - M.L. WARNOTTE, *La presse liégeoise de 1850 à 1914*, p. 229-230).

A Anvers et à Gand, les ouvriers lisent Napoléon De Keyser [191], un autre socialiste (qui a écrit en flamand, est mort depuis quelques années et que vous ne connaissez pas peut-être); cet auteur est à cent coudées au-dessous des Proudhon, des Marx, des Lassalle [192], des Colins, des Comte, comme science et comme érudition, mais son style est simple et clair, et au point de vue des idées, il prêche: l'entrée du sol à la propriété collective, le crédit de l'Etat aux travailleurs, l'instruction pour tous et en commun, l'association industrielle et agricole, etc.

J'attends toujours des exemplaires du compte rendu du Congrès de Lausanne [193]; je vous en ferai tenir un aussitôt qu'ils me seront arrivés. A propos de l'Association internationale, je ne sais si vous lisez les journaux français, anglais, allemands etc., qui nous apprennent l'immense développement que prend cette vaste organisation des forces prolétariennes. Malheureusement, en France, les membres du Comité de la Section parisienne viennent d'être condamnés à 100 fr. d'amende chacun et leur Section dissoute par l'autorité [194].

En Belgique aussi, nous faisons tous nos efforts pour grouper toutes les associations ouvrières de Bruxelles [195] et de la province en un seul faisceau: déjà Anvers [196], Gand [197], Louvain [198], Liège [199], Verviers [200], les Ardennes [201] ont répondu à notre appel; les houilleurs du bassin de Charleroi s'organisent [202]. Hélas! comme le prou-

[191] Né à Deinze (Flandre Orientale) en 1806; auteur de *Het Natuer-Regt* (Cf. L. BERTRAND, *Histoire de la Democratie, II*, p. 101-114; *Bibliographie Nationale, I*, p. 415).
[192] Ferdinand Lassalle (1825-1864), journaliste, agitateur; fondateur de l'«Allgemeiner Deutsches Arbeiterverein» en mai 1863.
[193] Du 2 au 8 septembre 1867; le compte rendu, imprimé en français, est annoncé dans *La Voix de l'Avenir*, 19 juillet 1868 (*Répertoire, II*, p. 54). Cf. lettre 91.
[194] Il s'agit de la Première Commission, condamnée le 20 mars 1868 (*Procès de l'Association internationale des Travailleurs. Première et deuxième commissions du Bureau de Paris*, p. 55-56).
[195] Le Conseil fédéral, groupant les délégués des corps de métiers affiliés à la Section bruxelloise, fut constitué en juillet 1867 (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).
[196] Premiers contacts avec la Section à Bruxelles en avril 1867 (idem).
[197] Premiers contacts avec la Section bruxelloise en juin-juillet 1867, lors d'une grève des menuisiers et des cordonniers (idem).
[198] Il n'y eut pourtant pas de délégué de Louvain au premier Congrès belge, le 7 juillet 1868 à Bruxelles (C. OUKHOW, *Documents relatifs à l'histoire de la Première Internationale*, p. 237-240).
[199] Premiers contacts avec la Section bruxelloise en octobre 1867 (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).
[200] Premiers contacts en décembre 1867 - janvier 1868 (idem).
[201] «Les Cultivateurs Ardennais» à Patignies adhérèrent en 1865 (idem).
[202] Confirmé par le compte rendu du premier Congrès belge, le 7 juillet (C. OUKHOW, *Documents*, p. 238-239; cf. aussi lettres 18, 22 et 28).

vent les correspondances de Demoustier[203], les prolétaires borains sont tombés tellement bas dans le paupérisme que nous ne pouvons guère compter sur eux pour quoi que ce soit; il en est d'ailleurs de même des populations de Bruges[204], de Courtrai, d'Audenarde, du Pays de Waes, etc.

La grande masse du prolétariat est tellement appauvrie matériellement et physiologiquement, intellectuellement et moralement, qu'il faudra attendre la rénovation sociale pour la voir se relever de son triste état! Mais cela doit-il empêcher les autres de se fédérer, de se fortifier, d'étudier, d'appeler l'attention du bourgeois indolent sur les ravages du paupérisme et les menaces de l'avenir? Je ne le pense pas.

Aussi, la fondation de cette association universelle des prolétaires me semble-t-elle un des plus grands et des plus utiles événements de notre siècle.

Vous savez, sans doute, que le prochain Congrès international doit avoir lieu à Bruxelles au mois de septembre. Voici les questions qui doivent y être débattues[205]:

1° De l'organisation du crédit mutuel entre les associations ouvrières, de la création d'un papier-monnaie à l'effet de faciliter la circulation, etc., etc.;
2° De l'influence des machines sur le sort des travailleurs;
3° Des grèves et des sociétés de résistance (Trades Unions en Angleterre, sociétés de maintien de prix en Belgique); de la fédération de ces sociétés au sein de l'Internationale; de la création d'un conseil d'arbitrage pour statuer sur l'utilité, l'opportunité, la légitimité des grèves éventuelles, et sur les sommes à leur allouer;
4° Les terres (sol arable et forêts), les mines, les canaux, les chemins de fer, etc., doivent-ils, dans la société nouvelle, être propriétés individuelles ou propriétés collectives de la société entière?

Autre chose. Autre congrès. Il s'agit du Congrès des étudiants qui doit avoir lieu sous peu à Gand ou à Liège et qui continuera, sans doute, les traditions du premier Congrès de Liège[206].

[203] Cf. note 178 et H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 44, 46-47, 71, 79, 101-102, 136 qui en publie des extraits.
[204] Il y eut des traces de l'action de l'A.I.T. à Bruges à partir de mai 1868 (R. VAN EENOO, *Een bijdrage tot de geschiedenis der arbeidersbeweging te Brugge* (1868-1914), p. 56-58; cf. lettre 60).
[205] De Paepe ne mentionne pas la question de l'éducation proposée par le Conseil général (*Minutes 1866-1868*, 28 janvier 1868, p. 188 et 315-316; *La Tribune du Peuple*, 29 mars 1868).
[206] Cf. L.E. HALKIN, *Le premier congrès international des étudiants à Liège en 1865*.

Quelques-uns de mes amis sont d'avis de lui donner même une teinte moins révolutionnaire, moins casse-tout, mais plus franchement socialiste[207]. Pour ma part, je ne puis pas m'en occuper cette année en aucune manière: mon examen me réclame tout entier, et je n'ai pas d'ici au mois de juillet une minute à perdre; la seule distraction que je continue à me permettre, c'est d'aller boire un verre régulièrement tous les dimanches (soir) aux «Solidaires» et les lundis à l'«Internationale»: il ne faut pas que l'arc soit continuellement tendu.

Mais je m'aperçois, mon cher Monsieur Brouez, que ma lettre devient bien longue et que j'abuse par trop de votre patience. Je termine en vous priant de présenter mes salutations à votre respectable dame et à vos charmants petits garçons[208]. Présentez aussi mes amitiés, s'il vous plaît, à M. Capelle[209], à Demoustier (à qui je dois écrire sous peu), à M...[210] et à Toubeau.

Votre serviteur
César DE PAEPE.

22. Eugène Dupont à César De Paepe
IML., F 21, 1, 78/3

Londres, le 12 mai 1868[a]
24 Litchfield Street Soho Square[211]

Mon cher César,

Le Conseil général a décidé dans la séance d'hier soir de faire une protestation générale contre la conduite des gouvernements dans les affaires de Belgique, Genève, et Paris[212]. Puisque la guerre

[207] Le Congrès aura lieu à Gand, du 20 au 23 décembre 1868. Il aurait égalé et dépassé peut-être, en violence, celui de Liège (J. BARTIER, «Etudiants et mouvement révolutionnaire», p. 46-47).
[208] Paul et Fernand.
[209] Alphonse Capelle, ingénieur, mort en 1893 ou 1894 («La Philosophie de l'Avenir», 19ème année, 1893-1894, p. 87-88; J. BARTIER, «Proudhon et la Belgique», p. 179).
[210] Peut-être Malotau ou Malengraux?
[a] Cachet ovale du Central Council dans le coin supérieur gauche.
[211] L'Adresse où se réunissait la «Branche française» de Londres. Lettre publiée dans *Le Peuple*, 6 septembre 1908; et par B. DANDOIS, «Vingt lettres», p. 58-59, *Entre Marx et Bakounine*, p. 189-192.
[212] Réunion du 12 mai (*Minutes 1866-1868*, p. 209). Il s'agit des grèves des mineurs à Marchienne (idem, p. 206 et lettres 18 et 28), des ouvriers du bâtiment à Genève (cf. aussi lettre 23) et des bronziers à Paris. La protestation est publiée dans *idem*, p. 319-323; «To the Trades Unionists of Great Britain and Ireland».

sourde qu'ils nous faisaient a éclaté ouvertement[213], nous n'avons plus de ménagements à garder. En conséquence de cette décision j'ai été chargé de te demander tous les renseignements nécessaires sur l'affaire des *mineurs*[214]. Je te recommande de faire diligence car le temps presse.

Depuis fort longtemps je voulais te répondre mais je suis tellement occupé avec l'Internationale et puis par la société de coopération générale que nous essayons de fonder, que je remettais de jour en jour.

Je te dirai tout d'abord que je suis complètement d'accord avec toi sur la question de la propriété, elle doit être collective mais je diffère avec toi quant à l'administration, car il est impossible selon moi de laisser la commune entièrement *maître* d'agir à sa guise. L'association est un vain mot si elle n'est complétée par la solidarité, la commune qui exploite un sol ingrat serait dans un état de servitude relativement à celle qui possède un sol fertile. Puis je crois que la commune disparaîtra dans l'association générale. Carl Marx dit «ce qu'il faudra établir c'est la *centralisation économique*». Je suis assez de cet avis. Car sans cela comment établir l'harmonie qui doit exister entre toutes les différentes branches de production.

Je ne sais si je comprends bien la question de la réorganisation sociale, mais il me semble qu'elle est toute dans ces deux choses: 1. Droit à l'existence pour tous. 2. Obligation du travail pour tous. L'association est le moyen de faire accomplir à chacun son devoir et dont les résultats doivent nous donner les garanties contre les maladies, vieillesse, enfants etc. Je sens mieux que je n'écris. Aussi je compte bien sur ton intelligence pour me comprendre afin que tu me dises dans ta prochaine si je suis dans l'erreur?

[213] En Belgique plus particulièrement, le Ministre de la justice Bara saisit l'occasion fournie par la discussion triennale de la loi sur les étrangers pour exprimer l'inquiétude que l'Internationale lui inspire (*Annales Parlementaires de Belgique. Chambre des Représentants 1867-1868*, séances des 14 et 15 mai, p. 1273-1277; Procès-verbaux de la Section bruxelloise, 18 mai 1868. IISG, Jung 138; C. OUKHOW, *Documents*, p. 182-186).

[214] Le 24 mars 1868, des ouvriers houilleurs des alentours de Charleroi se mirent en grève pour protester contre les diminutions répétées de leurs salaires, alors que les denrées alimentaires continuaient à augmenter en prix. La grève prit rapidement de l'extension; le troisième jour des troupes furent envoyées sur place. Leur action à la fosse de l'Epine provoqua la mort d'une dizaine de personnes; une cinquantaine furent blessées (L. BERTRAND, *Histoire de la démocratie, II*, p. 175-180; L. HENNEAUX-DEPOOTER, *Misères et luttes sociales*, p. 162-180; H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 1, 7-60). Cf. lettres 18 et 28.

J'ai lu ta lettre à la Branche française plusieurs en ont pris copie. Je te dirai dans une prochaine quel est le resultat des discussions [215].

L'adresse aux mineurs [216] a été traduite en anglais. A propos de notre ami Besson je te dirai qu'il vient souvent à la Branche française mais jamais au Comité général. S'il y est venu quatre fois depuis deux ans c'est tout. C'est pourquoi j'écris souvent à sa place [217] et que presque toujours le Conseil me charge de t'écrire. Envoie-moi directement les journaux et tout ce que tu voudras me faire parvenir.

Serre la main à tous les amis et présente mes amitiés à ta famille. Souhaite le bonjour pour moi et ma femme à Cheval [218] et à sa dame.

Tous les amis de Londres te serrent la main. Marx t'enverra sous peu son ouvrage [219]. Lafargue [220] m'a dit de te demander si H. Denis ne pourrait pas traduire l'ouvrage de Marx?

Quant à ce qui a été publié dans le «Bee-Hive» [221] il paraît que c'est insignifiant [222].

Nous te recommandons de faire publier la copie ci-incluse de la pétition des Chambres de Commerce d'Allemagne. *Ils commencent à craindre l'Internationale* [223].

A toi d'amitié
Eugène DUPONT.

[215] Il pourrait s'agir déjà du lieu où le Congrès de 1868 se rassemblera (cf. lettres 24 et 25).
[216] Peut-être l'«Adresse de l'A.I.T. (Section bruxelloise) aux ouvriers du bassin de Charleroi» (*La Liberté*, 12 avril 1868; C. OUKHOW, *Documents*, p. 166-171).
[217] Besson était le secrétaire correspondant pour la Belgique, depuis novembre 1866 (cf. lettre 19); Dupont l'était pour la France.
[218] Cheval (Eugène-Hippolyte), né à Rouen en 1830; bouquiniste. Il demande en mai 1865 son adhésion aux «Solidaires» à Bruxelles. Il joua un certain rôle dans l'organisation des contacts entre la Section belge et le Conseil général en septembre 1865 (*Minutes 1864-1866*, p. 444; H. WOUTERS, *Documenten 1853-1865*, p. 182, 267-270; réunion du 16 septembre 1865 de la Section belge, Procès-verbaux. IISG, Jung 138). Cf. lettre 9.
[219] *Das Kapital*. Kritik der politischen Ökonomie. Bd. 1. Buch 1: Der Produktionsprozess des Kapitals, Hamburg 1867. Cf. Marx à Laura et Paul Lafargue, Londres, 11 avril 1868 (MEW, 32, p. 544); lettres 28 et 39).
[220] L'étudiant en médecine Paul Lafargue (1842-1911) venait d'épouser Laura Marx, en avril 1868. Le jeune couple habitait la maison de Marx (DBMOF, 6, p. 443-453).
[221] Hebdomadaire, organe officiel du Conseil général (*Répertoire, I*, p. 4).
[222] Un extrait de l'introduction à *Das Kapital* (*The Bee-Hive Newspaper*, 7 septembre 1867).
[223] Cf. Marx à Engels, 4 mai 1868 (MEW, 32, p. 79).

23. César De Paepe à Johann Philip Becker

IISG., Becker D II, 536

Bruxelles, le 9 juin 1868[a]

Cher citoyen Becker[224],

Nous avons lu votre brochure[225] sur la grève de Genève[226]; elle est intéressante pour les renseignements qu'elle contient, et remarquable par les idées élevées qu'elle développe. Nous venons vous prier de nous envoyer cinquante exemplaires de cette brochure (quarante-cinq français, cinq allemands); mais nous ne pourrons vous les payer que lorsque nous les aurons vendus aux membres de notre Section. Si vous pouviez vous entendre avec le citoyen Card[227], qui doit nous envoyer cinquante exemplaires de la brochure de Colin sur le *Travail et le Capital*[228] et faire un seul paquet, cela diminuerait les frais de port.

De notre côté nous tenons à votre disposition pour les vendre aux membres de l'Internationale à Genève et ailleurs, différentes brochures socialistes, que voici:

1° *Examen de quelques questions sociales*[229]; 2° *Meeting de Patignies*[230]; 3° *Foi et Science*[231]; 4° *Avenir des Travailleurs, par un ouvrier de Verviers*[232]; 5° *Catéchisme social de Louis De Pot-*

[a] La lettre porte sur le premier et le quatrième feuillet le cachet de la Section bruxelloise.

[224] Sur le rôle et l'importance en Suisse et en Allemagne de ce très grand militant (1809-1886) de l'A.I.T., cf. R.P. MORGAN, *The German Social Democrats and the First International*; B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 67, publie un bref résumé de la lettre. Cf. également lettre 33.

[225] J.Ph. BECKER, *Die Internationale Arbeiterassociation und die Arbeidseinstellung in Genf im Frühjahr 1868*. Genf, 1868.

[226] Il s'agit ici de la grève du bâtiment à Genève, en mars et avril 1868 (J. GUILLAUME, *L'Internationale, I*, p. 62-64). Le 1er avril 1868, une réunion extraordinaire de la Section bruxelloise eut lieu. «De Paepe donne lecture d'une lettre qui lui est adressée de Genève pour l'Internationale au sujet des derniers événements. L'assemblée décide qu'une réponse y sera faite en son nom par De Paepe, et que cette réponse sera toute sympathique à leur cause, toute approbation de leurs actes». (Procès-verbaux de la Section belge. IISG, Jung 138). *La Tribune du Peuple* a publié le 19 avril 1368 l'adresse de la Section bruxelloise de l'A.I.T. aux ouvriers de Genève (C. OUKHOW, *Documents*, p. 178-182).

[227] Joseph Card (Czwierzakiewicz): Polonais, membre de la Section de Genève, délégué au Congrès de Genève en 1866 (*Minutes 1866-1868*, p. 416).

[228] COLIN, Bernhard, *Kapital und Arbeit, die soziale Frage vom Standpunkt der Religion und Moral*, Basel 1868, 28 p. La brochure fut signalée lors de la réunion du 8 juin 1868 de la Section bruxelloise (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).

[229] Cf. lettre 8, note 99.

[230] *Compte rendu du meeting de Patignies*, Bruxelles [1864]. Ce compte rendu contient le célèbre discours prononcé par De Paepe lors d'un meeting le 30 décembre 1863 à Patignies (Ardennes belges).

[231] *Foi et Science ou la sainte mixture du R.P. Gratry*, par SUZAMEL (pseudonyme de Blanqui. Cf. S. BERNSTEIN, *Auguste Blanqui*, p. 266, note 46).

[232] L'auteur en est F.J. Thiry, tisserand à Dison, près de Verviers: «Ayant publié il y a six mois une petite brochure intitulée *Avenir des Travailleurs* [...]» (*La Cigale*, 28 juin 1868).

ter[233]. La première de ces brochures coûte cinquante centimes, les autres vingt-cinq. Si vous pouviez en prendre pour la Section genevoise pour la valeur égale au prix des cinquante exemplaires de votre brochure, et vous faire payer de cette manière, notre compte serait tout simple à arranger: nous ferions de l'*égal échange*, direct et réciproque. Qu'en pensez-vous?

Ce que nous vous avons envoyé au sujet de la loi des prud'hommes en Belgique, vous suffit-il? Nous n'avons pas trouvé d'autres documents là-dessus que la loi organique elle-même[234], plus les deux numéros de *La Tribune* où il est rendu compte de nos meetings contre la loi des prud'hommes[235]. Nous avons protesté, non pas contre l'institution même des prud'hommes que nous trouvons utile à titre transitoire (c'est-à-dire tant que le patronnat et le salariat n'ont pas cédé entièrement la place à l'association productive), mais uniquement contre la *mauvaise loi* sur les prud'hommes et surtout contre les articles qui fixent les conditions du droit d'élire les prud'hommes. Nous voyons que tout a été fait dans ces articles pour éloigner du droit de vote le véritable élément ouvrier et favoriser les chefs d'ateliers et les ouvriers qui tiennent déjà plus ou moins du petit bourgeois. Pourquoi faut-il quatre ans de séjour dans une ville avant d'avoir le droit de prendre part aux élections pour le Conseil des prud'hommes? parce que l'homme établi et le chef d'atelier restent ordinairement toute leur vie dans la même localité, tandis que le véritable ouvrier prolétaire, balloté de droite à gauche par la concurrence des bras et les crises industrielles, est plus nomade et, dans certaines professions surtout, séjourne rarement quatre années consécutives dans le même endroit. Pourquoi faut-il savoir lire et écrire pour pouvoir nommer des hommes aptes à juger du prix d'un travail manuel, alors qu'il ne faut pas savoir lire et écrire pour nommer des représentants chargés de faire des constitutions et des codes? Pourquoi les ouvriers médaillés et décorés par le gouvernement et ceux

[233] Cf. lettre 13, notes 131 et 132.

[234] Une loi du 9 avril 1842 autorise le gouvernement à instituer des conseils de prud'hommes dans certaines villes déterminées, en se conformant aux décrets des 11 juin 1809, 3 août et 5 septembre 1810. L'institution remonte en effet au Premier Empire. Le 7 février 1859, une loi organique traça les règles fondamentales de l'institution (E. PICARD, N. D'HOFFSCHMIDT, J. DE LE COURT, *Pandectes belges*, t. 81, n° 5936, col. 1021-1104. Instauré en 1861, un Conseil de Prud'hommes fonctionne à Bruxelles-ville dès 1862. De Paepe énumère dans sa lettre les griefs des ouvriers contre l'institution et son fonctionnement. Quelques délégués belges au Congrès de Bruxelles en 1868 en parleront, le délégué gantois Jan Seranne par exemple (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 417).

[235] *La Tribune du Peuple*, n^{os} des 22 et 29 décembre 1861, 19 et 26 janvier 1862.

qui ont une certaine somme à la Caisse d'épargne sont-ils électeurs de droit? etc. etc. voyez la loi belge sur les Conseils de prud'hommes. Toujours privilège pour les uns, l'exclusion pour les autres, deux poids et deux mesures, et par-dessus tout un infernal machiavélisme tendant sans cesse à diviser en catégories la grande famille ouvrière afin de disséminer et [b] les forces du prolétariat.

Nous venons de nommer une Commission de trente membres pour rédiger des rapports sur les différentes questions à l'ordre du jour du prochain Congrès international [236]. Ces rapports, discutés et amendés en assemblée générale [237], seront ensuite présentés au Congrès [238]. Nous engageons la Section de Genève à faire de même et nous recommandons aux Allemands la question de la propriété collective du sol [239], spécialement au citoyen Becker.

Salut fraternel.

Pour la Section bruxelloise

le Correspondant — le Secrétaire

C. DE PAEPE. — B. DELASALLE.

Mr J. Ph. Becker
rédacteur du *Vorbote*
Pré-l'Evêque, 33
à Genève [c]

Mr César DE PAEPE
rue des Alexiens, 13
Bruxelles [d]

[b] Un mot illisible du fait d'une déchirure dans le papier de la lettre.

[236] Lors de la réunion du 1er juin de la Section bruxelloise, Fontaine proposa la désignation d'une commission pour l'étude des cinq questions arrêtées au Congrès de Lausanne comme programme pour le Congrès de Bruxelles. Cette commission fut nommée le 8 juin. Lors de la réunion du 12 juin, «la commission pour l'étude des questions de septembre a établi ses sections» (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).

[237] Lors du premier Congrès belge de l'A.I.T., le 7 juillet 1868 à Bruxelles, deux mémoires seront lus: l'un sur le crédit, l'autre sur l'emploi des machines (C. OUKHOW, *Documents*, p. 239; cf. également lettre 28).

[238] La Section bruxelloise présenta des rapports sur les grèves (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 271-296), les machines (p. 291-294), l'enseignement (p. 300-306), le crédit (p. 349-355) et la propriété foncière (p. 365-379). La Section liégeoise présenta des rapports sur les grèves (p. 266-270), les machines (p. 294-296), l'enseignement (p. 309-312) et le crédit (p. 355-356).

[239] Quatrième question traitée au Congrès de Bruxelles. Commencée à Lausanne en 1867, la bataille des collectivistes contre les proudhoniens aux congrès de l'A.I.T. fut gagnée à Bruxelles. La victoire sera confirmée de façon éclatante au Congrès de Bâle en 1869 (cf. lettres 22 et 40).

[c] S'y trouve répétée.

[d] Ecrite verticalement sur la partie inférieure du quatrième feuillet, flanquée de l'adresse de Becker.

24. Alexandre Besson à César De Paepe

IISG., De Paepe

Londres, le 12 Juin 1868

Cher Citoyen De Paepe

Au moment où je vous envoyais ma lettre du 10[240], je recevais la vôtre datée du 8[241]: J'ai rarement éprouvé autant de satisfaction qu'en lisant cette lettre: nous sommes en parfaite communion d'idée. Vos arguments[242] dont la plupart sont ceux dont je me suis servi, vont centupler nos forces pour vaincre les auteurs de la proposition qui n'ont que de la déraison pour la soutenir[243]. Je ne respecte pas leur opinion parce que je la crois entâchée de mauvaise foi, parce qu'elle est contraire à l'intérêt général de l'Association internationale devant lequel doit disparaître tout intérêt personnel, tout esprit de parti, toute coterie, toutes ces petites individualités qui s'agitent et cabalent dans un but personnel, tous ceux qui s'enfoncent dans le mysticisme pour chercher l'infiniment petit ne voulant pas voir l'infiniment grand qui leur crève les yeux...

Bref je ferai mon devoir avec énergie et dignité.

N'oubliez pas de m'envoyer pour mardi prochain le texte des lois de Réunion et sur les étrangers. Le Conseil général l'a demandé par un vote parce que nos adversaires soutiennent que le droit de réunion est limité[244].

[240] Le Conseil général décida dans sa réunion du 9 juin 1868 que le secrétaire pour la Belgique, Besson, écrirait à Bruxelles pour demander l'opinion du Comité belge sur la possibilité de tenir le congrès de l'A.I.T. en septembre 1868 dans cette ville, ainsi que le Congrès de Lausanne en avait décidé. Les membres du Conseil général étaient divisés à ce sujet (*Minutes 1866-1868*, p. 216-218).

[241] La Section bruxelloise, lors de sa réunion du 8 juin 1868, décida l'envoi d'une lettre à Vésinier pour le remercier des renseignements qu'il avait fournis au sujet de la discussion sur la tenue du congrès à Bruxelles. Elle décida l'envoi d'une autre, à Besson, pour le charger d'insister auprès du Conseil général pour que le Congrès se tienne bien en Belgique (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).

[242] Le principal argument de De Paepe paraît avoir été que l'existence même de l'A.I.T. en Belgique dépendait de l'organisation du congrès à Bruxelles (*Minutes 1866-1868*, p. 219; Marx à Engels, 20 juin 1868, MEW, 32, p. 96).

[243] Marx avait annoncé dans la réunion du Conseil général du 26 mai une proposition tendant à ne pas réunir le congrès à Bruxelles. Jung formula cette proposition lors de la réunion du 2 juin (*Minutes 1866-1868*, p. 212, 213-214; cf. aussi MEW, 16, p. 319).

[244] L'application rigoureuse de la loi sur les étrangers annoncée par le gouvernement belge à la suite des troubles de l'Epine, était un des arguments invoqués en faveur de l'organisation du congrès à Londres. Quant au droit de réunion, il était garanti en principe par la Constitution belge de 1831.

J'ai reçu *La Liberté*[245], *Le Mirabeau*[246], et *Le Devoir*[247], j'ai reçu *La Cigale*[248]. Lundi dernier je l'ai lu en pleine séance, depuis le 19 avril je n'ai pas reçu *L'Espiègle*[249]. Je vous promets de vous envoyer le *Bee-Hive* toutes les semaines. Je commencerai samedi. La discussion sur votre proposition viendra après les questions du Congrès, le Conseil général en est saisi[250].

Je vous serre la main à tous.

Salut et Fraternité
A. BESSON.

P.S. Cher citoyen, les bonnes et belles paroles que vous m'adressez au sujet de mon opinion et de mon indépendance personnelle vous font honneur. A.B.[251].

25. Alexandre Besson à César De Paepe

IML., F 21, 1, 78/7

Londres, le 19 juin 1868

Cher Citoyen De Paepe,

Le congrès aura lieu à Bruxelles[252], ainsi que l'a décidé le Congrès de Lausanne, seulement ce n'est pas le 1er septembre mais le *premier dimanche* de septembre qui je crois est le 6 (le 6).

Le Conseil général accepte votre proposition pour l'échange des journaux, vous recevrez chaque semaine deux *Bee-Hive* et le *Natio-*

[245] Hebdomadaire paraissant à Bruxelles depuis 1865; en 1867, il devient socialiste (C. OUKHOW, *Documents*, p. IV; *Répertoire, I*, p. 12).

[246] Mensuel qui devient à partir de décembre 1867 l'organe des «Francs-Ouvriers» à Verviers (*Répertoire, I*, 14; cf. lettre 28).

[247] Hebdomadaire qui se déclare libéral et «vraie tribune du peuple». Il paraît à Liège de 1865 à 1870 (*Répertoire, I*, p. 7; P. GERIN - M.L. WARNOTTE, *La presse liégeoise de 1850 à 1914*, p. 229-230).

[248] Hebdomadaire satirique et révolutionnaire qui paraît à Bruxelles de 1867 à 1869 (*Répertoire, I*, p. 5).

[249] Hebdomadaire satirique, politique et artistique, qui paraît à Bruxelles de 1864 à 1868 (A. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise* (1789-1914) A-K, p. 246-247).

[250] La proposition contenue dans la lettre de De Paepe n'est pas mentionnée dans les procès-verbaux de la réunion de la Section bruxelloise du 8 juin. Il pourrait s'agir d'une diminution de vingt centimes par membre de la cotisation des Belges au Conseil général. Le Comité permanent fit un rapport sur ce problème des cotisations lors de la réunion du Conseil général du 14 juillet (*Minutes 1866-1868*, p. 226-227).

[251] La lettre fut lue par De Paepe lors de la réunion de la Section bruxelloise du 15 juin 1868 (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).

[252] Lors de la réunion du Conseil général du 16 juin, Marx retira sa proposition tendant à organiser le congrès à Londres, la Section belge souhaitant que le congrès ait lieu à Bruxelles, malgré ou peut-être, à cause même de l'attitude du ministre de la Justice Bara (cf. lettre 24, note 244; *Minutes 1866-1868*, p. 220; Marx à Engels, 20 juin 1868, MEW, 32, p. 96-97). La lettre de Besson est lue lors de la réunion de la Section bruxelloise du 22 juin par De Paepe (Procès-verbaux. IISG, Jung 138); elle est publiée par *Le Peuple*, 6 septembre 1908.

nal Reformer[253]. Vous devrez dorénavant envoyer les journaux que vous aviez l'habitude de m'adresser à Eccarius[254]. Je joins son adresse.

Marx m'a prié de vous demander un rapport sur l'état de l'Internationale en Belgique, il en a dit-il un pressant besoin pour l'envoyer à Berlin[255].

Bientôt paraîtra l'adresse aux houilleurs dans laquelle il sera déclaré que le congrès aura lieu à Bruxelles[256].

Salut et Fraternité
A. BESSON.

26. Charles Maetens, César De Paepe, Pierre Roelants et Bonami Delesalle à Alexandre Besson

IML., F 21, 1, 156/3

Bruxelles, le 23 juin 1868

Cher citoyen Besson[257],

Dans sa séance de hier soir, la Section centrale de l'Internationale en Belgique, nous a chargé, par un vote à l'*unanimité*, d'écrire au Conseil général pour décliner toute responsabilité dans un article d'un journal socialiste belge (*La Cigale*), article dû à la plume d'un membre de notre Section (le citoyen Vésinier[258]).

Nous regrettons que le public ait été mis au courant de ce qui s'est passé récemment à l'Internationale de Londres au sujet de la proposition de tenir le Congrès à Londres au lieu de Bruxelles[259]. Il était parfaitement inutile de faire savoir à la bourgeoisie et aux

[253] Cf. *Minutes 1866-1868*, p. 219, réunion du Conseil général du 16 juin. Besson y proposa l'échange de deux numéros du *Bee-Hive* contre les journaux ouvriers belges. Le *National Reformer*, hebdomadaire radical, fut publié à Londres de 1860 à 1893. Bradlaugh, membre du Conseil général, en était l'un des rédacteurs.

[254] Johann Georg Eccarius (1818-1889), membre du Conseil général; il en fut le secrétaire de 1867 à 1871. Eugène Dupont avait pourtant demandé dans sa lettre du 12 mai à De Paepe que les journaux lui soient adressés (cf. lettre 22).

[255] Le rapport peut être destiné à Wilhelm Eichhoff, qui avait demandé à Marx, le 6 juin 1868, de l'aider pour la rédaction d'articles sur l'A.I.T. Eichhoff publia *Die Internationale Arbeiterassociation. Ihre Gründung, Organisation, politisch-sociale Thätigkeit und Ausbreitung*, Berlin 1868 (MEW, 32, p. 735, n. 132; R.P. MORGAN, *The German Social Democrats and the First International*, p. 88-89; *Die I. Internationale in Deutschland (1864-1872)*, p. 217-218).

[256] «To the Trades' Unionists of Great Britain and Ireland». Appel publié à Londres en juillet 1868 (*Répertoire, II*, no 14, p. 22-23, et *Minutes 1866-1868*, p. 222 et p. 319-323). Le Conseil général fait allusion dans cette circulaire aux événements de l'Epine.

[257] Lettre publiée en russe dans *Marks i nekotorye voprosy meždunarodnogo rabočego*, p. 421-422. B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 67-68, en donne un bref résumé.

[258] *La Cigale*, n° 25, 21 juin 1868, «Bulletin du Travailleur», daté du 15 juin, de Londres, et signé P.V.

[259] Cf. lettres 24 et 25.

gouvernements que plusieurs membres de l'Internationale ont hésité un seul instant à tenir le Congrès à Bruxelles et ont failli reculer devant le Don Quichotte Bara[260]. Si c'est avec l'autorisation du Conseil général que le compte-rendu d'une de ses séances a paru dans *La Cigale*, nous regrettons que le Conseil ait agi de la sorte et nous disons qu'il a été très impolitique et très imprudent.

Si c'est sans le consentement du Conseil général que ce compte rendu a paru, alors nous blâmons énergiquement le citoyen Vésinier d'avoir agi de cette façon; il n'est permis à aucun membre d'une Association de divulguer au dehors, surtout dans un journal, ce qui s'est passé dans une séance non publique, dans une séance privée[261].

Mais il y a autre chose encore, dans l'article du citoyen Vésinier, que nous croyons devoir blâmer également: Nous protestons contre une insinuation à l'adresse des citoyens Dupont et Jung, hommes que nous considérons comme dignes de toute notre estime malgré leur proposition contraire à nos désirs et aux intérêts bien entendus de notre Association internationale: nous voulons parler des lignes qui commencent la première colonne de la deuxième page du journal[262]. Du reste, il est d'autres passages également pleins d'aigreur envers ces deux citoyens, et que nous ne pouvons excuser.

Si nous avons cru devoir protester contre cet article, ce n'est pas que le citoyen Vésinier ait écrit en notre nom; à la rigueur nous n'avions donc pas à intervenir, chacun est responsable de ses actes.

Si nous protestons, c'est pour éloigner toute équivoque. D'une part, le citoyen Vésinier étant membre de la Section belge et ayant

[260] Le ministre de la Justice Bara ayant dit qu'il ne permettrait pas la tenue du congrès de l'A.I.T. à Bruxelles (cf. lettre 25, note 252), *La Cigale* du 24 mai 1868 publia un dessin représentant Bara en Don Quichotte.

[261] Manifestement, les Bruxellois n'ont pas compris que l'article de Pierre Vésinier (cf. note 258) se rapportait non seulement à une réunion de la «Branche française» mais aussi à une réunion du Conseil général; les deux eurent lieu le même jour, soit le 9 juin. Ce n'est qu'à cause de l'affaire du Congrès de Bruxelles que les Belges ont commencé à comprendre la nature des antagonismes existant entre la «Branche française» et le Conseil général (Marx à Engels, 23 juin 1868, MEW, 32, p. 99).

[262] «Si, comme Dupont le dit, c'est sur ordre du gouvernement impérial que le ministre belge veut s'opposer à ce que le congrès ait lieu à Bruxelles, n'est-il pas étrange de voir le même Dupont et ses amis abonder dans le sens du gouvernement impérial, et demander précisément la même chose que lui: c'est-à-dire que le congrès n'ait pas lieu à Bruxelles? Et cela sous le plus spécieux des prétextes et à l'aide de raisons qui ne soutiennent pas la moindre discussion» (*La Cigale*, 21 juin 1868). Ce passage se rapporte à la réunion de la «Branche française» du 9 juin.

parlé en notre nom à Londres[263], d'autre part *La Cigale* étant considérée par beaucoup de personnes comme l'organe officiel de l'Internationale en Belgique, nous pensons qu'il est de notre devoir de montrer que, loin d'être pour quelque chose dans l'article du citoyen Vésinier, nous le déplorons et nous le désapprouvons, comme c'est notre droit.

Nous voulons être justes envers chacun: le citoyen Vésinier a beaucoup contribué, par sa propagande écrite (surtout parmi nos mineurs) aux progrès de l'Internationale en Belgique[264]; cette propagande écrite, il la continue encore ardemment quoiqu'absent[265]. Nous lui en saurons toujours gré. Mais ce n'est pas un motif pour ne pas reconnaître ses torts, lorsqu'il en a, et pour ne pas le dire ouvertement à tous et à lui-même[266].

Vous êtes prié, cher citoyen Besson, de communiquer la présente au Conseil général, et cela le *plus tôt possible*, afin qu'il la fasse connaître aux membres présents[267].

Nous devons aussi écrire un petit mot de protestation au journal

[263] Vésinier ne put prendre la parole lors de la réunion du Conseil général du 9 juin qu'après avoir produit un certificat de la Section bruxelloise assurant qu'il était bien membre de celle-ci (*La Cigale*, 21 juin 1868). Ce certificat, signé par Delesalle, secrétaire, Matens, Brasseur, De Paepe, Maetens et six autres membres du Comité et scellé, dit notamment: «Le Comité de l'Association internationale des Travailleurs, Section bruxelloise, recommande tout particulièrement aux sympathies des Sections internationales de tous les pays le citoyen Pierre Vésinier, mécanicien, qui vient d'être expulsé de la Belgique; [...] s'il a encouru les persécutions de l'autorité, il a d'autre part le droit le plus mérité à vos sympathies les plus fraternelles, [...]». Copie d'un article destiné à être publié, sans date (IISG, archives Vésinier). Le certificat ne donnait nullement le droit à Vésinier de représenter la Section bruxelloise auprès du Conseil. Dans une lettre lue lors de la réunion de la Section bruxelloise du 15 juin 1868, Vésinier avait insisté pour être désigné comme deuxième correspondant pour la Belgique à Londres (Procès-verbaux. IISG, Jung 138). Lors de la réunion du 22 juin (donc après la publication de la «Correspondance de Londres» dans *La Cigale* du 21 juin), «le compagnon Hins propose d'écrire à Londres pour faire connaître au Conseil général que le compagnon Besson est le seul correspondant pour la Belgique, et que, en conséquence, P. Vésinier n'a aucun caractère officiel pour la représenter. (Adopté)» (Procès-verbaux. IISG, Jung 138). Vésinier répondra qu'il a agi en son nom personnel (cf. lettre 27).

[264] «qui vient d'être expulsé de Belgique, pour s'être très activement intéressé à la question des houilleurs du Bassin de Charleroy et pour avoir pris la défense de ces travailleurs assassinés par la légalité; s'il a encouru les persécutions [...]» (Copie d'un article destiné à être publié, sans date. IISG, archives Vésinier).

[265] Notamment par un feuilleton dans *La Cigale*, «Les Travailleurs de l'abîme ou les houilleurs du bassin de Charleroi», du 26 avril (II,17) au 30 août (II,35) 1868.

[266] Le Conseil belge écrira dans ce sens à Vésinier (cf. lettre 27).

[267] Lettre lue à la réunion du Conseil général du 30 juin 1868. Dupont et Hales proposèrent, en réponse, d'envoyer un extrait des procès-verbaux de la séance du 9 juin du Conseil général aux Belges (*Minutes 1866-1868*, p. 223).

La Cigale, pour dimanche prochain. Deux lignes seulement. Le rédacteur en chef a promis de les insérer[268].

Nous faisons connaître au citoyen Vésinier, par une lettre particulière, les mesures prises par notre Section à propos de son article[269].

Agréez, cher citoyen, nos salutations empressées.

le Trésorier	le Correspondant
Ch. MAETENS[270].	C. DE PAEPE.
le président de la séance du 22	le Secrétaire
Fr. ROELANTS[271].	B. DELESALLE.

P.S. Nous vous faisons tenir cette lettre par Ph. Maetens[272], frère de notre trésorier. Ce citoyen est ouvrier mécanicien et vient chercher de l'ouvrage en Angleterre. Comme il n'est en Belgique que depuis quelques jours (quoique belge) il n'est pas encore membre de l'Internationale, mais il compte s'y présenter à Londres. Nous vous le recommandons.

27. Pierre Vésinier à la Section bruxelloise de l'Association internationale des Travailleurs

IISG., Vésinier

Londres, le 24 juin 1868

Citoyens membres de la Section,

Vous m'avez écrit une lettre datée du 23 juin courant[273] dans laquelle vous me dites que vous désavouez mon article publié dans *La Cigale* du 21 courant: «Bulletin du Travailleur».

Permettez-moi de vous faire observer que dans cet article, j'ai été narrateur fidèle de faits dont j'ai été témoin et de paroles que j'ai entendues. J'ai raconté des discussions auxquelles j'ai pris part et cite mes propres paroles et je n'ai rien dit que la vérité.

Ce que j'ai fait, comme ce que j'ai dit, est sous ma seule responsabilité et n'engage que moi.

[268] *La Cigale*, 28 juin, publie la protestation. Le n° du 12 juillet change à la demande de la Section bruxelloise «un membre de la *Branche française*» en «membre du Conseil général». Il s'agit d'Eugène Dupont, membre de l'un et de l'autre.
[269] Voir lettre 27.
[270] Né à Bruxelles, le 30 juillet 1842, il était teinturier en peaux. Sa carte de membre de la Section belge porte le numéro 17.
[271] Teinturier en peaux.
[272] Né à Bruxelles le 26 juillet 1840. Il assistera au Congrès de Bruxelles comme délégué de la «Branche française» de Londres (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 439; Marx à Engels, 29 août 1868, MEW, 32, p. 143). Cf. lettre 38.
[273] Annoncée dans la lettre à Besson du 23 juin.

J'ai usé du droit qu'a tout citoyen de soutenir une cause qu'il croit juste et de publier les détails véridiques d'une discussion qui n'avait rien de secret. J'ai fait tout cela non comme votre mandataire mais en mon nom personnel[274].

Je ne conteste à personne le droit d'être pour ou contre la tenue du congrès à Bruxelles. J'ai cité les raisons qu'on a fait valoir pour que ce congrès ait lieu à Londres; j'ai combattu ces raisons, j'en ai fait ressortir l'absurdité[275]. C'était *mon droit et mon devoir.* Je maintiens tout ce que j'ai dit; je n'ai pas un mot à en retrancher.

Cette discussion a eu lieu devant vingt-cinq ou trente témoins qui peuvent juger si mon rapport est fidèle. Mais une protestation contre des faits et des paroles exactement rapportés ne peut avoir aucune valeur surtout lorsqu'elle émane de personnes qui n'étaient pas présentes à la discussion dans laquelle ils se sont produits. Je n'ai pas fait des questions personnelles, et je n'en veux pas faire[276]. J'ai combattu des raisons qui étaient fausses, c'était mon droit, je le répète, et j'espère que vous le reconnaîtrez.

Veuillez agréer mes salutations

Pierre VÉSINIER.

28. Eugène Hins à X.

IML., F 21, 1, 156/4

Bruxelles, le 2 juillet 1868

Citoyen[277],

De Paepe, de plus en plus empêtré dans son malheureux examen à mesure que l'échéance approche me charge de vous répondre en son nom. Je vous envoie les numéros de *La Liberté*[278] concernant les événements de Charleroi[279]. Quant aux faits eux-mêmes, comme ils n'y sont pas racontés je vais vous exposer sommairement ce que nous en avons appris de témoins oculaires.

Vous avez vu dans les journaux la belle action du commandant

[274] Cf. lettre 26, note 263. Vésinier répond au démenti de la Section bruxelloise (lettre 26, note 268) par une correspondance de Londres du 30 juin, publiée dans *La Cigale* du 12 juillet 1868. Il y écrit: «Je dois déclarer aussi que je n'ai agi qu'en mon nom personnel et non comme votre représentant, puisque le citoyen Besson est le seul agréé par vous, ainsi que vous le dites. Mes paroles n'engagent donc que moi seul et aucun autre membre de l'Association».

[275] Cf. lettres 24 et 25.

[276] Allusion aux accusations de Vésinier concernant Dupont (cf. lettre 26, note 262).

[277] Hins répond à la lettre adressée le 12 mai par Dupont à De Paepe (lettre 22). La réponse de Hins est publiée par B. DANDOIS, «Vingt lettres», p. 59-63.

[278] Les numéros d'avril et de mai sans doute.

[279] Cf. lettre 22, note 214.

de gendarmerie De Hollin qui, avec douze hommes, a chargé *dans une cour* des centaines d'ouvriers. Qu'on soit brigand, ça s'est beaucoup vu, mais être idiot par-dessus le marché, c'est trop fort. Comment ils se sont tirés de là, je l'ignore, mais il faut avouer que les ouvriers y ont mis de la modération.

Le lendemain à la fosse de l'Epine à Montigny-sur-Sambre, à une demi-lieue de Charleroy, plusieurs centaines de mineurs se trouvaient réunis dans la cour devant l'établissement, et ne trouvant personne à qui parler, s'amusaient à casser les carreaux. La cour était, non pas barricadée, comme la presse vendue l'a voulu faire croire, mais entourée d'une claie en lattes, qu'une gamine aurait jetée à bas d'un coup de pied. Arrive le major Quenne avec une compagnie du 11e de ligne; il ordonne en jurant aux ouvriers de *foutre le camp*. Comme les ouvriers ne se montraient pas disposés à obéir, il les menace de faire feu. «Vous n'oseriez pas», répondent les ouvriers. Quenne fait reculer ses hommes de quinze pas, fait charger les armes, et revient faire une troisième sommation, aussi (peu) polie que les précédentes. Puis il commande le feu: dix personnes sont tuées sur le coup: parmi lesquelles une femme qui venait rechercher son mari; une même balle a servi pour les deux, et un curieux qui se trouvait à une centaine de mètres de là. Dix autres ont succombé à leurs blessures depuis; enfin *quarante-cinq* ont été blessés plus ou moins grièvement. La cantine qui se trouvait à l'entrée de la cour a été criblée de balles, ainsi que les murs de l'établissement. Presque toutes ces traces sont à hauteur d'homme; les troupiers ont bien tiré,comme de véritables machines qu'ils sont.

Ce qu'il y a de plus odieux, et nous tenons ce fait du médecin lui-même qui les a opérés, sept balles de révolver ont été extraites des blessés. Messieurs les officiers ont fait leur part[280].

Les journaux ont prétendu d'abord que les ouvriers avaient tiré les premiers. Ce qui est faux: le fusil du cantinier, dont on disait qu'ils s'étaient servi a été trouvé à son ratelier, dont il n'avait pas bougé. S'ils ont jeté des pierres, ce ne peut avoir été en grand nombre; le sol de la cour étant de poussière de charbon. Du reste aucun soldat grièvement blessé n'a été transporté à l'hôpital.

Après cela, vous penseriez peut-être que le gouvernement a fait revenir le 11e de ligne. Pas du tout: il en a fait venir un nouveau bataillon d'Anvers, et a même choisi de préférence le major Quenne

[280] Cf. *La Liberté*, 12 avril 1868.

pour l'envoyer partout où il y avait des attroupements. C'est une véritable provocation. Il en est résulté des volées de coups pour tous les malheureux du 11e, qui ont eu le malheur de s'aventurer seuls [281]. Quant au major Quenne, il ne sort que de jour et bien accompagné. Huit jours après son équipée, comme il entrait dans un café de Charleroy, un bourgeois s'est levé et lui a craché en pleine figure l'épithète d'assassin. Les autres ont fait chorus, Quenne a dû quitter la place. Aucun des officiers qui se trouvaient dans le café ne s'est levé pour prendre sa défense.

L'officier qui commandait en second à Montigny s'appelle de Picquelmont, c'est un nobilion [a].

Huit jours après l'affaire de l'Epine, les ouvriers d'une des fosses du village d'Arsimont près de Namur, se mettent en grève en présence d'une nouvelle réduction de salaire. C'était un samedi. Le directeur les prie de revenir le lundi pour s'expliquer. Ils reviennent et ne trouvent pas le directeur, mais un escadron de cavalerie, qui les charge, en blesse plusieurs et fait des prisonniers [282].

Là se sont bornés les faits d'armes de notre armée. Je m'empresse d'ajouter, à l'honneur des soldats, que le jour des massacres de Montigny, dans une localité des environs dont je ne me rappelle pas le nom, une compagnie de chasseurs à pied a refusé de tirer; les sous-officiers *qui les avaient encouragés à désobéir*, ont été dégradés [283].

Puis la gent justicière est venue s'abattre sur le pays; on a fait des arrestations préventives en masse. Voici trois mois de cela, et les malheureux sont encore au secret [284]. A force de démarches, nous avons réussi à découvrir les noms de deux ou trois d'entre eux et les parents ont promis dès qu'ils pourraient leur parler, de leur faire écrire à notre Conseil de défense; car nous avons grand-peur d'un escamotage car ils ne nous connaissent pas. Dès que le secret sera levé

[281] «Dans le bassin de Charleroi, les bourgeois eux-mêmes sont très animés contre les troupes» (*La Liberté*, idem).

[a] Lire: noblaillon.

[282] Cf. *La Liberté*, idem; *La Tribune du Peuple*, 19 avril 1868; L. HENNEAUX-DEPOOTER, *Misères et luttes sociales*, p. 169: «[la grève] sera l'objet de nombreuses charges de la part de la troupe».

[283] «On rapporte que, moins dociles que leurs compagnons du 11e de ligne, les chasseurs, dans une circonstance analogue, auraient refusé de tirer, et qu'un de leurs sergents serait prochainement traduit devant un conseil de guerre pour avoir excité ses soldats à la désobéissance» (*La Liberté*, 12 avril 1868).

[284] Il y aurait eu des arrestations préventives, au mépris des lois d'instruction criminelle (L. HENNEAUX-DEPOOTER, *Misères et luttes sociales*, p. 176).

on tâchera de leur fourrer des avocats d'office qui les défendront constitutionnellement[285].

Les causes de la crise, vous les trouverez exposées dans *La Liberté*[286]. J'ajouterai seulement ceci. Quelque temps avant l'émeute, on ne travaillait plus, dans la plupart des fosses, que quatre jours par semaine. Les mieux payés avaient trois fr, soit douze fr par semaine; les autres avaient un fr soixante-quinze, soit sept fr par semaine[287]! Eh bien, c'est sur ce salaire qu'une nouvelle réduction de cinq à dix pourcent a occasionné la grève.

Et ce qu'il y a de plus infâme là-dedans, c'est que cette réduction n'est pas annoncée d'avance; mais s'opère sur le travail fait durant la quinzaine. L'ouvrier qui doit toucher vingt-cinq fr par exemple, n'en touche que vingt sans avertissement préalable[288]. C'est un vol nullement déguisé.

La grève n'a duré que quelques jours[289], puis les ouvriers ont repris leur travail. L'Internationale, qui n'avait encore aucun adhérent à cette époque dans le bassin de Charleroy n'a pu intervenir. Elle a seulement lancé son manifeste[290], qui a préparé les esprits, de sorte que lorsque nous nous sommes rendus dans le bassin un mois après les événements, tout le monde nous attendait. Vous pouvez voir dans le bulletin du mouvement ouvrier de *La Tribune du Peuple* ce que nous y avons fait. Je vous donne ici une liste récapitulative des meetings que nous avons tenus depuis deux mois dans le bassin:

3 mai: Dampremy[1][291] - 17 mai Dampremy[2]

[285] Ce comité de défense fut instauré dès le 30 mars, proposé par Brismée. Il avait pour but de s'occuper de la défense des accusés lors du procès au mois d'août. Les prévenus seront acquittés (L. HENNEAUX-DEPOOTER, *Misères et luttes sociales*, p. 172-177; cf. lettre 31, note 337).

[286] «La plupart des charbons du bassin ne sont bons que pour la métallurgie. En se coalisant pour en faire monter le prix, les concessionnaires des charbonnages ont forcé les industriels à faire des contrats avec les charbonnages étrangers. Ces contrats ayant une durée de plusieurs années, aucun remède à la crise n'est possible de ce côté» (*La Liberté*, 12 avril 1868; cf. également le numéro du 5 avril).

[287] Cf. *La Liberté*, 12 avril 1868, qui ajoute: «Les vivres sont plus chers dans ce pays qu'à Bruxelles». Le salaire journalier moyen descend de 3,05 fr à 2,79 fr de 1867 à 1868, dans le bassin de Charleroi (L. HENNEAUX-DEPOOTER, *Misères et luttes sociales*, p. 272).

[288] Cf. *La Cigale*, 19 avril 1868, «Les deux grèves».

[289] Celle commencée à Montigny le 24 mars était terminée le 1er avril.

[290] «Adresse de 'La Fédération', Section bruxelloise de l'A.I.T. aux ouvriers du Bassin de Charleroi, aux travailleurs belges et à ceux de tous les pays», publiée dans *La Tribune du Peuple*, 19 avril 1868 (C. OUKHOW, *Documents*, p. 171-177, et *Répertoire, III*, n° 57, p. 34).

[291] Hins participa pour la première fois à un meeting en province au début de mai, à Damprémy. Il publia, à ce sujet, sous le pseudonyme Diogène, des «Souvenirs d'antan» dans le *Journal de Charleroi* du 29 septembre 1903 (L. BERTRAND, *Histoire de la Démocratie, II*, p. 178-179).

24 mai: Marchienne[3], Damprémy[4], Châtelineau[5], faubourg de Charleroi[6], Jumet[7].

31 mai: faubourg de Charleroi[8]

7 juin: Jumet[9]

14 juin: Gilly[10]

21 juin: Oubois[11], Couillet[12]

28 juin: la Neuville[13], Montigny[14], Marchienne[15]

Voilà quinze meetings que nous avons tenus en deux mois. Tous ces villages qui dans leur ensemble forment une population de 150.000 habitants s'étendent autour de Charleroy dans un rayon d'une lieue. Cependant, il faut aller dans chacun d'eux au commencement, parce que les ouvriers ne se déplacent pas facilement; plus tard, quand ils seront un peu formés, nous pourrons nous contenter d'un meeting central[292]. Mais que de temps il nous faudra encore. Nous avons déjà dix Sections de fondées là, et ce ne serait pas exagérer de fixer à 2.000 le nombre des adhérents que nous y avons faits depuis deux mois[293]; eh bien, si nous les lâchions seulement pendant quinze jours, tout serait perdu. Et nous aurions pourtant besoin d'agiter le Borinage (alentours de Mons), encore un vaste bassin houiller[294], Liège, qui ne marche guère encore[295], enfin toutes les localités industrielles de la Belgique; malheureusement, outre l'argent, les hommes nous manquent; nous n'en avons pas plus d'une douzaine qui puissent parler en public sur les questions sociales, et ils ne sont pas toujours disponibles.

Si nous rencontrions partout la même intelligence que chez les

[292] Lors de la réunion du 20 juillet 1868, la Section bruxelloise décida «que dorénavant il n'y aura plus de délégation dans le bassin de Charleroi que sur la demande expresse de douze membres d'une section qui se fonde» (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).

[293] C. OUKHOW, *Documents*, p. XV-XVI, en énumère sept jusqu'à la fin du mois de juin. Le nombre d'adhérents donné par Hins ne peut être vérifié.

[294] La Section bruxelloise désigna un correspondant pour le Borinage, Demoustier, lors de sa réunion du 6 avril 1868 (IISG, Jung 138). Ce n'est que dans le courant du dernier trimestre de l'année que le Borinage sera l'objet d'une propagande soutenue (cf. lettres 52 et 54).

[295] On trouve trace de l'existence d'une section à Liège en 1866 et à la fin de 1867, mais ce n'est qu'à partir de la seconde moitié de mai 1868 que celle-ci s'organise définitivement, «la Section ayant marché dans une fausse voie au début» (Congrès belge du 5 juillet 1868, Procès-verbaux. IISG, Jung 138; J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 247-250).

francs ouvriers de Verviers. Ces gaillards-là qui sont de simples tisserands travaillant douze heures par jour, se sont fondés d'eux-mêmes sans aucun secours de notre part, et ont immédiatement publié un journal mensuel, *Le Mirabeau*, qu'ils rédigent eux-mêmes et qu'ils tirent à 4.000 exemplaires. Chacun d'eux en prend plusieurs douzaines, et ils vont les répandre jusqu'à plusieurs lieues de la ville.

Les plus intelligents comprenaient que seuls ils ne pourraient rien, et voulaient s'affilier avec l'Internationale; mais ils rencontraient certaines résistances. Pour les vaincre, ils s'adressèrent à Bruxelles, et je fus chargé d'aller leur expliquer le but et les moyens d'action de l'Internationale. Après avoir entendu les explications que je leur donnai, ils s'affilièrent en bloc. Ceci se passait fin janvier [296]. Depuis lors ils sont déjà quatre cents, et ont été donner un meeting à Ensival [b], où ils ont fondé, il y a un mois, une Section qui compte quatre-vingts membres [297]; à Pepinster, ils ont également donné un meeting [298], ils y comptent une vingtaine d'adhérents qu'ils vont organiser en Section.

J'y ai été dimanche passé: ils projetaient pour ce mois-ci un meeting à Polleur à une lieue de Verviers. Voilà des gaillards qui marchent tout seuls. Vous ne sauriez vous imaginer le courage et le dévouement de ces gens-là. J'ai repassé par Liège où règne le terrorisme le plus complet. Le ministère intervient en personne auprès des fabricants pour les engager à renvoyer leurs employés et ouvriers qui font partie de l'Internationale [299], de sorte que nous n'avançons guère; ils n'ont pas [c] été poussés aussi complètement à bout que les ouvriers de Charleroy. Nous y avons donné un meeting, le 7 juin. Nous retournerons en donner un ce mois-ci ainsi qu'à Verviers.

[296] L'association des «Francs Ouvriers» de Verviers fut fondée en décembre 1867. Elle adhéra définitivement à l'A.I.T. en mai 1868 (*Le Mirabeau*, 3 mai 1868). Hins est chargé des contacts avec Verviers à partir du 15 juin 1868.

[b] Lire: et ont été à Ensival donner un meeting.

[297] Hins annonce la fondation de cette Section lors de la réunion de la Section bruxelloise du 29 juin 1868. Lors du Congrès belge du 5 juillet 1868, il est dit qu'Ensival avait d'abord fait partie de la société «Les Francs-Ouvriers» de Verviers. A cette date la Section comptait quatre-vingts à quatre-vingt-dix membres (Procès-verbaux. IISG, Jung 138 et C. OUKHOW, *Documents*, p. 239).

[298] Un meeting eut lieu à Pepinster le 17 mai (*Le Mirabeau*, 7 juin 1868). On annonce au cours du Congrès belge du 5 juillet que la Section est en voie de formation (C. OUKHOW, *Documents*, p. 239).

[299] La Section liégeoise «a à subir une opposition sourde très puissante de la part des patrons. La police et les membres du cabinet même sont intervenus pour tâcher d'en éloigner les ouvriers par une sorte de terreur. Ces obstacles sont en partie surmontés». Congrès belge du 5 juillet (C. OUKHOW, *Documents*, p. 238; J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 249).

[c] *Passé* dans le manuscrit.

Dimanche nous avons la réunion préparatoire belge, pour s'entendre au sujet de ce que l'on traitera au Congrès. La plupart n'apporteront pas de contingent, ils sont encore trop nouveaux, pour discuter des questions sociales; mais ils viendront écouter et retourneront instruire les autres[300].

Lundi, meeting à Gilly (bassin de Charleroi)[301].

Me voilà loin des renseignements demandés; mais j'ai pensé que ceux-ci ne vous seraient pas inutiles. Veuillez les communiquer à Besson, si vous jugez qu'ils ne lui seraient pas inutiles pour juger du développement de l'Internationale en Belgique[302]. De Paepe doit lui avoir écrit, du reste, à ce sujet.

De Paepe n'a pas reçu l'ouvrage de Karl Marx[303].

L'ami Cheval s'occupe à trouver le numéro de *L'Espiègle* demandé[304]. Prière d'envoyer un des deux numéros du *Bee-Hive* à l'adresse d'Hector Denis, 50 rue Goffart à Ixelles; *La Liberté*[305] sera envoyée en échange, l'autre sera pour l'Internationale.

Salut et Fraternité

Eugène HINS[306].

37, rue de Dublin, à Ixelles.

29. Henri Perret à César De Paepe

IML., F 21, 316/9

Genève, le 14 juillet 1868

Au Citoyen De Paepe
secrétaire correspondant. Bruxelles[a].

Nous vous confirmons notre envoi de cinquante brochures de la grève des ouvriers en bâtiment de Genève.

[300] La réunion eut lieu à Bruxelles, le 5 juillet 1868 (C. OUKHOW, *Documents*, p. 237-240).
[301] «Le compagnon Brismée s'engage à aller lundi 6 juillet à un meeting qui se tiendra à Gilly» (Réunion du 29 juin, Procès-verbaux. IISG, Jung 138).
[302] Cf. lettre 25.
[303] Cf. lettres 22, note 219; lettre 39, note 407.
[304] Peut-être celui dont parle Besson (cf. lettre 24).
[305] H. Denis était un des membres de la rédaction de *La Liberté* depuis 1867.
[306] Eugène Hins (1839-1923) fut professeur. Il fut docteur en philosophie et lettres de l'Université de Liège. Il fut membre de la troisième rédaction de *La Liberté*, celle de 1867. Son adhésion à la Section bruxelloise fut proposée par Brismée et De Paepe au cours de la réunion du 24 juin 1867. Il fut membre du comité de défense instauré par la Section bruxelloise lors des événements de l'Epine. Au Comité central de l'A.I.T. pour la Belgique, il était chargé des relations avec Verviers. Il deviendra secrétaire général du Conseil belge lors de la constitution de celui-ci en décembre 1868 (A. SLUYS, *Biographie de Eugène Hins*; R. MORTIER, «Eugène Hins», *Biographie Nationale* 37, 2, col. 442-449).
[a] La lettre porte dans le coin supérieur gauche un cachet ovale «Association internationale des Travailleurs. Comité central. Genève».

Le citoyen Becker a communiqué votre lettre au Comité central, qui a accepté avec plaisir l'échange que vous nous proposez contre de vos brochures afin de n'avoir pas d'argent à envoyer.

Nous vous avons envoyé cinquante brochures à trente centimes - quinze fr - ayez l'obligeance de nous envoyer en retour les brochures suivantes que vous désignez dans votre lettre

8	Exemplaires	de Examen de quelques questions sociales	à 50 c	4,00
8	id	de Meeting de Patignies	à 25 c	2,00
8	id	de Foi et Science	id	,80
20	id	de Avenir des Travailleurs	"	5,00
8	id	de Catéchisme Social de Louis de Potter [307]	id	80
				,60 [b]

Adressez le tout au Comité central Cercle international
Quatre Saisons

Nous nous occupons du Congrès ouvrier de Bruxelles et des délégués à envoyer dans votre ville [308].

Ci-inclus une adresse [309] que nous avons votée pour nos amis de Paris victimes de leurs dévouement pour la cause des Travailleurs [310].

Nous vous saluons fraternellement

au nom du Comité central
Le secrétaire correspondant
Henri PERRET [311].

Becker vous salue bien fraternellement [c].

[307] Cf. lettres 23, 33 et 43. B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 192, fait mention de cette lettre.

[b] Les cinq subtotaux et leur addition, inachevée, d'une autre main, qui semble être celle de De Paepe.

[308] La délégation des Sections de Genève et de Carouge au Congrès de Bruxelles comprendra Mermillod, Ch. Perron, Quinet et Graglia (J. GUILLAUME, *L'Internationale*, *I*, p. 65; J. FREYMOND, *Recueil*, *I*, p. 440).

[309] *Répertoire*, *III*, p. 145, n° 414.

[310] Les membres de la première Commission du Bureau de Paris, jugés en appel le 29 avril 1868.

[311] Graveur, il fut secrétaire général du Comité fédéral romand de 1868 à 1873. Il fut membre de l'«Alliance Internationale de la Démocratie socialiste» et du conseil de rédaction de *L'Egalité*. Il fut délégué aux Congrès de Genève et de Bâle et à la Conférence de Londres de 1871. Il se sépara de l'«Alliance» en 1869 (*Minutes 1868-1870*, p. 515-516).

[c] Verticalement dans la marge gauche.

30. Johann Georg Eccarius à César De Paepe

IML., F 21, 1, 78/9

General Council of the International Workingmen's Association [a]
254 High Holborn London W.C.
August 7, 1868 [b]

My dear De Paepe[312],

enclosed is a letter received from the secretary of the London German Arbeiter Bildungs Verein[313], which contains the following resolution:

«The German Arbeiter Bildungs Verein perfectly concurs in the declaration of the General Council[314], respecting the celebration of June 24[315], that the International Workingmen's Association is not in any way connected with Mr. Felix Pyat[316]».

Yours faithfully
J. George Eccarius General Secretary.

[a] Dans le coin supérieur gauche, cachet ovale du «Central Council».
[b] *1848* dans le manuscrit.
[312] Cette lettre est mentionnée par B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 192-193.
[313] Carl Speyer (MEW, 16, p. 337, p. 767). Le «Deutsche Bildungsverein für Arbeiter in London», fondé en 1840 comme section du «Bund der Gerechten», participa à l'action de l'A.I.T. et avait un représentant au Conseil général; c'était alors le citoyen Limburg.
[314] Arrêtée dans sa réunion du 7 juillet 1868 (*Minutes 1866-1868*, p. 224), et publiée dans *La Liberté* du 12 juillet, *La Cigale* n° 29, 19 juillet et *La Tribune du Peuple*, 26 juillet; MEW, 16, p. 311. La Section belge décida dans sa réunion du 18 juillet que la protestation du Conseil général, signée par Jung et Eccarius, serait envoyée à *La Cigale* et à d'autres journaux (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).
[315] Organisée annuellement en commémoration du 24 juin 1848 par le «Bildungsverein», avec le concours d'autres sociétés d'émigrés.
[316] Homme de lettres, 1810-1889 (DBMOF, 3, p. 264-267 et 8, p. 262-265). Pyat prit part à la commémoration du 24 juin à Cleveland Hall; il y lut une adresse, et proposa une résolution déclarant que l'assassinat de Napoléon III était un devoir sacré pour tout Français. Le journal bruxellois *L'Espiègle* du 5 juillet ayant publié un compte rendu de la commémoration, la présentant comme ayant été organisée par l'A.I.T., la Section belge s'adressa au Conseil général, lui demandant de désavouer les paroles de Pyat (Marx à Engels, 7 juillet 1868 et Marx à Kugelmann, 5 décembre 1868, MEW, 32, p. 114 et p. 580-581; *Minutes 1866-1868*, p. 224. Voir note 314). En réponse à la protestation de la «Branche française» contre la déclaration du Conseil général, la Section belge décida dans son assemblée du 3 août d'écrire au Conseil général afin «d'approuver complètement sa déclaration de non-solidarité à l'acte de Félix Pyat» (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).

31. Jules Mangin à César De Paepe

IML., F 21, 1, 22/5

Paris, le 21 août 1868

Monsieur C. De Paepe,

J'ai bien reçu votre lettre. Votre retard à me répondre était excusé d'avance sachant d'abord que tout votre temps ne vous appartient pas[317] et qu'ensuite vos loisirs devaient être très rares depuis que l'époque du Congrès était fixée et qu'il fallait songer à son organisation complète[318]. A ce sujet je vous remercie de tous les renseignements que vous m'avez envoyés et qui ont été communiqués à tous les camarades de Paris[319] qui doivent se rendre à Bruxelles le 6 septembre. Quant à ceux des départements[320] ils auront connaissance de tous ces détails par les journaux auxquels nous les avons transmis.

Je crois devoir vous informer que jusqu'à ce jour, les groupes suivants de Paris ont décidé l'envoi de délégués au Congrès[321]:

Bijoutiers	1 ou 2 délégués
Ferblantiers	1 délégué
Relieurs	1 délégué
Imprimeurs-lithographes	1 délégué
Bronziers	1 délégué
Union syndicale du bâtiment	1 délégué

[317] La lettre est publiée en version intégrale dans *Le Peuple*, 6 septembre 1908; B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 193, en publie un bref résumé. Voir lettre 28.

[318] Voir lettres 24 et 25. La Section bruxelloise s'est occupée de l'organisation du Congrès à partir du Congrès belge du 5 juillet. Voir lettre 32.

[319] Il y aura treize représentants d'organisations parisiennes au Congrès de Bruxelles (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 439-440).

[320] Cinq représentants de province (Idem, p. 440).

[321] G. Durand, des bijoutiers; E. Roussel, des ferblantiers, tourneurs et repousseurs; A. Delacour des relieurs (Section de l'Internationale); E. Dosbourg des imprimeurs sur étoffe; A. Theisz des bronziers; L. Pindy pour l'union syndicale des ouvriers du bâtiment; E. Tartaret, ébéniste, et Henry, mécanicien, délégués de la commission ouvrière de l'exposition. Il n'y eut pas de délégué des imprimeurs lithographes (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 439-440). «Dans l'impossibilité où se trouvait désormais l'Internationale de déléguer régulièrement des associés à ses congrès, les Internationaux agirent auprès des sociétés professionnelles et obtinrent des promesses de délégations directes assez nombreuses. Pour faciliter les nominations, on abaissa les barrières de l'Association et ces délégués de 1868 n'eurent pas besoin d'être membres pour prendre part aux travaux du Congrès de Bruxelles. Il suffisait qu'ils fussent membres d'une société ouvrière ou qu'ils fissent partie d'un groupe socialiste» (E. FRIBOURG, *L'Association Internationale des Travailleurs*, p. 123). La commission parisienne de l'A.I.T. avait annoncé un manifeste afin d'amener les ouvriers parisiens à envoyer des délégués au Congrès (*Minutes 1866-1868*, p. 225, Séance du 4 juillet; Marx à Engels, 29 août 1868, MEW, 32, p. 143).

Délégation ouvrière	2 délégués
Ancienne Commission du Bureau de Paris de l'Internationale	1 délégué (En projet, la décision sera prise demain sans doute)[322]

Les délégués du Passage Raoul (autrement: de la délégation ouvrière à l'exposition de 1867) sont Messieurs Tartaret[323] et Henry[324]. Leur envoi à Bruxelles a donné lieu à de très vifs et très longs débats, et la détermination finale a une signification d'autant plus grande que jusqu'à ce jour le Passage Raoul s'était tenu fort à l'écart de l'Internationale et avait toujours rejeté toute espèce de solidarité avec celle-ci. D'un autre côté on avait toujours soupçonné la Délégation ouvrière, du moins quelques-uns de ses principaux membres, de céder à l'influence des régions gouvernementales et même d'en suivre l'impulsion occulte[325]. Nous attendons tous avec impatience l'ouverture du Congrès pour voir quelles seront l'attitude et les théories de Messieurs Henry[326] et Tartaret[327].

La presse française, parisienne notamment, rendra compte des débats qui vont s'ouvrir prochainement à Bruxelles, et je puis vous certifier d'avance que les journaux ci-après y auront des correspondants déjà désignés: *Le Siècle*[328], *L'Opinion Nationale*[329], *Le*

[322] Il s'agit probablement de la nomination de Tolain (cf. lettre 37).
[323] Né vers 1820; mort en 1881 (DBMOF, 9, p. 176-177).
[324] Cf. DBMOF, 6, p. 312.
[325] Lors de la deuxième séance du Congrès, Tartaret dit que c'est parce que la délégation ouvrière de 1867 a été calomniée «qu'ils ont voulu être représentés, afin de prouver qu'entre les ouvriers il n'y a pas deux camps, il n'y en a qu'un, celui de la solidarité et de la paix universelle.» (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 244-245).
[326] L'unique intervention de Henry au Congrès sera relative à la nécessité d'instaurer l'enseignement gratuit et obligatoire (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 344).
[327] E. Tartaret prendra position pour la grève, pour l'enseignement obligatoire mais libre, pour l'extension et l'amélioration de l'enseignement professionnel, et pour le crédit entre travailleurs. Il sera rapporteur de la Commission pour la réduction des heures de travail (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 285, 345, 359 et p. 385-387).
[328] Journal considéré comme républicain à cette époque (*Histoire Générale de la presse française*, 2, p. 356. Cf. lettre 37, note 388).
[329] Cf. lettre 4, note 28.

Temps[330], *L'Avenir National*[331], *La Liberté*[332], les *Débats*[333], la *France*[334], le *Phare de la Loire*[335], la *Gironde*[336]...

Tout fait croire, mon cher Monsieur De Paepe, que le Congrès de Bruxelles aura du retentissement. Souhaitons qu'on y fasse de la besogne utile et qu'on arrive à un résultat, en ce sens, qu'on parvienne à se mettre à peu près d'accord sur les principales questions et que la vérité surgisse de cette grande discussion à laquelle viendront prendre part les travailleurs de toutes les contrées d'Europe.

J'ai appris avec un véritable bonheur l'acquittement des ouvriers de Charleroi traduits devant la Cour d'Assises de Mons. Je vous avoue que je ne m'attendais pas à ce dénouement. Des prolétaires révoltés n'ont-ils pas toujours eu tort devant un tribunal bourgeois? S'il est vrai que cette heureuse solution soit due au talent des avocats et à la puissance morale de l'Internationale qui m'a-t-on dit a agi dans cette affaire, permettez-moi de vous envoyer mes sincères félicitations[337].

En attendant le plaisir de faire votre connaissance je vous prie d'agréer mes salutations cordiales.

Jules MANGIN.

En grande hâte.

P.S. Si vous ou vos amis aviez besoin d'un objet quelconque, livre, brochure ou autre de Paris je me ferai un plaisir de vous l'apporter en me rendant à Bruxelles à la fin de ce mois.

32. Charles Longuet à César De Paepe

IML., F 21, 1, 22/6

Paris, le 24 août 1868
11 h. du soir

Mon cher De Paepe,

Un de mes amis qui vient d'Allemagne et a eu de fréquentes

[330] Journal libéral (*Histoire Générale de la presse française*, 2, p. 319-321, et 356).
[331] *Répertoire*, *I*, p. 39.
[332] Journal radical-progressiste, dont le rédacteur en chef était Adolphe Catalan. Dans le courant de 1868, il ajoutera à son titre: *Journal de la Démocratie sociale* (*Histoire Générale de la presse française*, 2, p. 323-324).
[333] Le *Journal des Débats* était considéré à l'époque comme libéral (*Idem*, p. 356).
[334] Journal impérialiste et libéral (*Idem*, p. 321).
[335] Républicain, avancé, «redoutable», il passait pour être socialiste (*Idem*, p. 262, p. 340-341).
[336] Anticlérical, également avancé et «redoutable» (*Idem*, p. 340-341).
[337] *La Liberté*, 23 août 1868; voir également lettre 28, note 285.

relations avec plusieurs membres du parti Lassalien [338] me fait observer qu'il serait de la plus haute importance d'avoir au Congrès de Bruxelles quelques représentants de ce parti [339] qui, en somme, est à l'heure qu'il est tout le socialisme en Allemagne. Je crois que tu seras absolument de l'avis de mon ami.

Le moyen pratique et immédiatement réalisable pour nous assurer la présence des Lassalliens, c'est d'écrire sur-le-champ à Monsieur le docteur von Schweitzer, au bureau du *Sozial-Demokrat* [340], Berlin, en l'invitant chaudement à prendre part à nos discussions. Il y a là, et tu le sentiras comme moi, un intérêt de premier ordre. Il faut connaître et non faire connaître.

Il y aura, non pas à proprement parler des délégués français de l'Association, mais les délégués de métier au Congrès ouvrier; toute autre délégation me paraît impossible après la suppression légale de l'Association [341].

Je crois cependant qu'il sera bon à cause de cela de revenir sur

[338] «Allgemeiner Deutscher Arbeiterverein», le premier parti socialiste et prolétaire en Allemagne, fut fondé en 1863 par Ferdinand Lasalle (1825-1864). J.B. von Schweitzer (1834-1875) prit la succession de celui-ci et parvint à consolider sa position à partir de 1866, après deux années de conflits. Les tentatives de coopération entre le «ADAV» et l'A.I.T. menées par Schweitzer et Marx en 1864-1865 échouèrent; les deux hommes reprirent leurs relations au début de 1868. Au printemps de la même année, Schweitzer et W. Liebknecht, dirigeant des mouvements «Parti populaire saxon» et «Verband Deutscher Arbeitervereine», rivaux de l'«ADAV», se rencontrèrent à Berlin, afin de discuter des moyens d'améliorer les relations entre leurs mouvements, et entre ceux-ci et l'A.I.T. Lors de son congrès à Hambourg du 22 au 26 août 1868, l'«ADAV» proclama la nécessité d'agir en Allemagne conjointement avec le mouvement ouvrier international. De son côté, le «VDAV» adopta lors de son congrès à Nuremberg, les 5, 6 et 7 septembre 1868, un programme paraphrasant les Statuts de l'A.I.T. (R.P. MORGAN, *The German Social Democrats*, p. 9, 23, 143; *Die I. Internationale in Deutschland* (1864-1872), p. 36, 38, 225, 249-250, 251; J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 259). B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 193, fait mention de la lettre; elle est publiée dans *Le Peuple*, 6 september 1908.

[339] L'Allemagne sera représentée au Congrès de Bruxelles par Klein, coutelier, délégué de la société des ouvriers en fer et en acier (Association de production) de Solingen, membre de l'«ADAV»; par Moses Hess (1812-1875), collaborateur du *Sozial-Demokrat* de Berlin, délégué de la Section de Cologne, qui, dans ses comptes rendus du Congrès prendra position contre Schweitzer (E. SILBERNER, *Moses Hess, Geschichte seines Lebens*, p. 577); par J.Ph. Becker, faiseur de balais, ex-colonel de l'armée révolutionnaire allemande, délégué du Conseil central du groupe des Sections allemandes, le seul à avoir organisé à ce moment des sections de l'A.I.T. en Allemagne; Scheppler, charpentier, délégué de la Section de Mayence, et Fr. Butter, délégué par le Congrès de Nuremberg du «VDAV» (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 439). Il y avait vraisemblablement deux représentants pour chacune des deux organisations, Becker représentant un troisième groupe, dirigé par lui de Genève (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 259).

[340] L'organe de l'«ADAV», Berlin 1864-1871. Schweitzer en était un des directeurs et l'un des rédacteurs (*Répertoire, I*, p. 55-56).

[341] Cf. lettre 31, note 321.

le règlement qui enlève la parole aux simples membres de l'Association [342].

En hâte
Ch. LONGUET.
Je te serre la main.

P.S. Bonjour à Hector [343] et le groupe Fontaine Arnould [344]. J'ai lu *La Liberté*. Empire et révolution [345] excellent.

P.S. *Il faut écrire immédiatement.*

Mon adresse est 125 (hôtel des Thermes)
Boulevard St Michel

33. Fragment d'une lettre de César De Paepe à Johann Philip Becker
IISG., Becker D II, 536

[entre les 16 et 30 août] [346]

[...] au local du *Cygne* où aura lieu la réception.
B. Après-midi.
Séance solennelle d'ouverture, dans la grande salle de la *Cour de Bruxelles*.
Lundi, mardi, mercredi, etc.
Le matin et l'après-midi.
Séances de discussion du Congrès à l'estaminet du *Cygne*. La grande

[342] Ce point du règlement avait été discuté lors du Congrès de Genève en 1866 (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 64). Arrivant au Congrès de Bruxelles le 11 septembre, Longuet répéta sa proposition (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 103). Lors de la troisième séance du Congrès, le 7 septembre, une discussion eut lieu, le président de la séance, Brismée, ayant fait remarquer que «les membres de l'Association internationale présents à la séance sans être délégués [...] ne peuvent prendre part à la discussion et aux votes qui suivront; ils n'auront pour les points qu'ils désireraient traiter qu'à en référer à leurs mandataires». Au cours de la même séance, Hins rendit compte de la résolution prise par le bureau bruxellois d'admettre comme délégués des citoyens auxquels leurs mandants, peu initiés aux règlements du congrès, n'avaient pas remis les mandats nécessaires. Il est convenu que la Section bruxelloise acceptera d'être tenue responsable pour ces délégués, sans que cela ne crée un précédent (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 255 et p. 256).

[343] Hector Denis.

[344] Léon Fontaine et Victor Arnould, deux des rédacteurs de *La Liberté*, appartenant à la troisième rédaction (1867).

[345] «L'Empire et la Révolution», article non signé dans *La Liberté* du 26 juillet 1868, qui attaque «les poses, les attitudes fatidiques des grands prêtres de la démocratie romantique, leurs paroles mystérieuses, leurs jugements solennels» et par là vise F. Pyat et Victor Hugo.

[346] Il s'agit des feuillets numérotés 3 et 4 d'une lettre dont manquent les feuillets 1 et 2. La lettre a probablement été écrite après le 16 et avant le 30 août 1868: lors de la séance du 16 août, le comité organisateur décide d'offrir un banquet aux délégués, dans la séance du 30 août de louer le Cirque royal (Procès-verbaux. IISG, Jung 138). Le résumé publié par B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 67, se rapporte également au fragment publié ici.

salle dudit établissement servira au Congrès proprement dit, les petites salles aux Commissions d'études[347].

Le soir.

Soirées familières, chants démocratiques, conférences, meetings, et finalement un banquet[348].

Veuillez, mon cher citoyen Becker, communiquer tous ces renseignements aux sections suisses et allemandes qui sont du ressort de votre administration.

Si nous n'avons pas encore expédié le paquet de brochures socialistes que nous devons vous envoyer en échange des vôtres[349], c'est qu'il y a une de ces brochures dont nous attendons des exemplaires de Verviers: c'est celle intitulée «*Avenir des travailleurs*», par un membre des *Francs-ouvriers*, rédacteur du *Mirabeau*. En attendant l'arrivée des vingt exemplaires de cette brochure, que vous avez demandés, et des dix exemplaires du *Catéchisme social* que nous devons prendre chez le fils de l'auteur[350], qui est absent pour le moment, — nous vous enverrons toujours demain un paquet contenant:

8 exemplaires de *Examen de quelques questions sociales* 50 c.
8 exemplaires de *Meeting de Patignies* 25 c.
8 exemplaires de *Foi et Science* 10 c.

Ce qui fait un envoi de brochures pour six fr quatre-vingts centimes, à compte sur les quinze fr que nous vous devons pour la brochure qui rend compte de la grève de Genève[351].

[347] Le 3 août, le comité organisateur décide de louer les salles du local «le Cygne», Grand'Place à Bruxelles, pour huit jours. Comme il faudra une salle plus grande pour la séance d'ouverture, le comie décide pour le Cirque (Procès-verbaux. IISG, Jung 138). *La Tribune du Peuple*, 31 août 1868, publie un programme sommaire du Congrès.

[348] Les efforts d'organisation faits par les Belges ne furent guère appréciés à Londres, comme en témoignent par exemple les réactions des délégués Jung, Eccarius et Lessner à la réunion du 22 septembre 1868 du Conseil général (*Minutes 1868-1870*, p. 33-35). Marx et Engels se communiquent leurs commentaires (Marx à Engels, 12 septembre, et Engels à Marx, 16 septembre, MEW, 32, p. 147-148). Cf. également lettre 40. L. BERTRAND, (*Histoire de la Démocratie, II*, p. 213) se souvient du Congrès: «Les séances administratives avaient lieu le matin, de 9 h. à midi, au Cygne, Grand'Place. Le soir, de 7 à 11 h., au Théâtre National du Cirque, se tenaient les séances publiques. J'ai assisté à plusieurs de ces séances avec mon père et j'ai gardé le souvenir de cette assemblée où des hommes venus de loin faisaient des discours, les uns en français, les autres en allemand ou en anglais. J'avais douze ans et demi et l'impression de cette salle et de ces orateurs se succédant à la tribune m'est restée profonde dans l'esprit».

[349] Cf. lettres 23 et 29.

[350] Agathon De Potter, médecin à Bruxelles. Sur les relations entre Agathon De Potter et César De Paepe, voir S. VERVAECK, «Brieven van César De Paepe aan Agathon De Potter»; lettres 11 à 13, et 15.

[351] Cf. lettre 23.

Nous adresserons ce paquet au Comité central de Genève, Cercle international, Quatre saisons.

Voici, pour satisfaire à la demande du citoyen Bakounine[352], l'adresse de journaux belges favorables à notre cause.

A. Organes Officiels de l'Internationale.

1° *La Tribune du Peuple*, à Bruxelles.

2° *Le Devoir*, à Liège.

3° *Le Mirabeau*, à Verviers.

4° *Peper en Zout*, à Bruges[353].

5° Un journal flamand en voie de création à Anvers[354].

B. Organes Officieux.

1° *La Liberté*, à Bruxelles.

2° *La Cigale*, à Bruxelles.

3° *Le Diable*, à Bruxelles[355].

4° *L'Espiègle*, à Bruxelles.

C. Journaux assez favorables quoiqu'appartenant plutôt à la démocratie bourgeoise.

1° *Le Peuple belge*, à Bruxelles[356].

2° le *Zondagsblad*, à Gand[357].

3° *Reinard de Vos*, à Anvers[358].

4° *Le Journal des Etudiants*, à Liège[359].

[352] De Paepe et le révolutionnaire russe Michel Bakounine (1814-1876) avaient assisté au premier Congrès de la «Ligue de la Paix et de la Liberté» à Genève, du 9 au 12 septembre 1867, immédiatement après le Congrès de Lausanne de l'A.I.T. Il est possible qu'ils se soient rencontrés alors pour la première fois. J. Guillaume n'en dit toutefois rien, tandis que Bakounine mentionne des relations avec des Belges en 1867. (J. GUILLAUME, *L'Internationale*, *I*, chapitre V). Bakounine s'affilia à l'A.I.T. en juin 1868 (A. LEHNING, *Michel Bakounine et les conflits dans l'Internationale*, p. XVI).

[353] Hebdomadaire, parut de janvier à septembre 1868 (R. VAN EENOO, *De Pers te Brugge: 1792-1914*), p. 128-129; du même auteur, *Arbeidersbeweging te Brugge (1864-1914)*, p. 56, 57).

[354] Il s'agit du *Werker*, hebdomadaire socialiste paraissant jusqu'en 1914 (*Répertoire*, *I*, p. 22). A. VAN LAAR, *Geschiedenis van de arbeidersbeweging te Antwerpen*, étudie les débuts et l'évolution du journal, p. 65-81. Cf. également K. VAN ISACKER, *De Internationale te Antwerpen, passim*.

[355] Hebdomadaire artistique et politique, qui paraît entre 1868-1869 (A.J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise (1789-1914) A-K*, p. 210-211).

[356] Quotidien démocrate qui paraît à Bruxelles de 1867 à 1871 (*Répertoire*, *I*, p. 50-51; H. GAUS-A.J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise (1789-1914) L-Z*, p. 305-306).

[357] Hebdomadaire politiquement neutre, qui paraît depuis 1854, fort répandu parmi la classe ouvrière (E. VOORDECKERS, *Bijdrage tot de geschiedenis van de Gentse pers*, p. 574-576).

[358] Il s'agit du *Reinaert de Vos*, hebdomadaire progressiste flamand qui paraît entre 1860 et 1868 (H. DE BORGHER, *Bijdrage tot de geschiedenis van de Antwerpse pers*, p. 529-530).

[359] Le *Journal des Etudiants* fut créé en 1866 pour continuer l'action entamée par les étudiants lors de leur Congrès à Liège en 1865 et pour en répandre l'esprit (L.E. HALKIN, «*La Section liégeoise de la Ligue de l'enseignement*», p. 417; P. GERIN-M.L. WARNOTTE, *La presse liégeoise de 1850 à 1914*, p. 345).

5° *L'Echo de Liège*[360].

6° *Les Nouvelles du Jour*, à Bruxelles[361].

Agréez, de la part des membres de la Section bruxelloise, mille amitiés et salutations fraternelles.

Pour le Comité administratif
le Correspondant
C. DE PAEPE.

34. Antoine Van Groningen à X.

IISG., Robin

Gand, le 29 août 1868

Monsieur[362],

Je vous écris ces quelques mots afin de vous faire savoir, qu'un de mes amis et moi, nous assisterons au Congrès du 6 septembre[363].

Nous voudrions former à Gand une section de l'Internationale si toutefois il n'en existe pas, car nous supposons qu'il y a déjà une société de notre ville qui doit être en correspondance avec la Section de Bruxelles[364]; si toutefois nous nous trompions dans notre supposition, faites-le moi savoir et envoyez-moi un règlement de l'Internationale afin que nous puissions le faire paraître (*traduit en flamand*) dans le *Volksbelang*, journal hebdomadaire flamand assez répandu

[360] Quotidien qui paraît à Liège entre 1863 à 1868 (P. GERIN-M.L. WARNOTTE, *idem*, p. 241-243).

[361] Quotidien politique, littéraire et financier fondé en 1868 (H. GAUS-A.J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise (1789-1914) L-Z*, p. 198-199).

[362] J'ignore qui est le destinataire de la lettre. Elle n'est pas mentionnée dans les procès-verbaux de la Section bruxelloise.

[363] Van Groningen ne figure pas parmi les délégués de Gand au Congrès, qui étaient: Vanschaftingen, lamier (lamier-rotier, qui fabrique des lames ou ros pour les métiers à tisser. La lame est la partie du métier qui sert à hausser et baisser une pièce pour faire courir la navette), délégué de l'association des lamiers; Van Pottelsberghe, tailleur, délégué du «Werkersbond» et de l'association des tailleurs; Seranne, tisserand, délégué de l'association des tisserands de Gands; Adolphe Teirlinck, instituteur, délégué de la Section de Gand (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 441-442). Des quatre délégués, seul Seranne a également signé la convocation au meeting du 11 octobre 1868 (cf. note 368).

[364] Il y avait eu des contacts avec Gand depuis le mois de juin 1867, à la suite d'une grève des ouvriers cordonniers et menuisiers de cette ville. La Section bruxelloise envoya de l'argent et des délégués. Il est peu probable qu'il y eut réellement une section à Gand avant octobre 1868; mais il est certain qu'au moins deux fractions dans le mouvement ouvrier gantois se disputaient l'honneur de devenir section-mère: celle menée par la société de tisserands «Broederlijke Wevers» fondée en 1857, dont Seranne était président en 1868, et celle menée par la société de tisserands «Vooruit» fondée en 1865, dirigée par Karel Deboos, plus radical que Seranne et ses «Broederlijke Wevers». Ces derniers l'emporteront provisoirement (J. DHONDT, «Un militant gantois de la Première Internationale»; D. DEVREESE, «Een vergeten Gents arbeidersleider uit de vorige eeuw, Jan Seranne»).

parmi la classe ouvrière[365]. J'ai reçu divers journaux ainsi que les petites circulaires de l'Internationale[366]. J'en étais bien vite débarrassé et si j'en avais eu le double il ne m'en serait pas resté.

Je profite de la présente pour vous faire savoir que j'ai changé de domicile, mon adresse est maintenant *Nouvelle rue des Casemates n° 2[1] (Château des Espagnols,) Gand*[367].

Recevez les salutations fraternelles de

A.G. VAN GRONINGEN[368].

J'indique Seranne[369], président des tisserands[a].

35. Eugène Dupont à César De Paepe

IML., F 21, 1, 22/10

Londres, le 1er septembre 1868[b]

Mon cher De Paepe,

Je t'envoie ci-inclus le programme du Congrès[370]. Tu feras bien d'y joindre la question proposée par les Allemands[371], car elle est toute d'actualité.

[365] Je n'ai pas trouvé trace d'une publication en néerlandais du règlement de l'A.I.T. dans le *Volksbelang*. Au sujet de cet hebdomadaire libéral, progressif et flamingant, cf. E. VOORDECKERS, *Bijdrage tot de geschiedenis van de Gentse pers*, p. 514-516.

[366] Les petites circulaires étaient une initiative de Robin: «Le compagnon Robin propose de faire imprimer des petites circulaires à répandre dans le pays au point de vue de la propagande» et «Robin rappelle sa proposition relative aux petites circulaires qu'il propose de faire répandre dans le pays en vue d'une grande propagande en faveur de l'Internationale; et l'assemblée, tout en renvoyant l'examen de cette proposition jusqu'après le Congrès, assure par avance au compagnon Robin son concours sympathique dans son entreprise» (Procès-verbaux, séances des 20 juillet et 3 août 1868. IISG, Jung 138). Selon la présente lettre, des circulaires auraient donc été imprimées et répandues.

[367] Il déménageait assez souvent à Gand. Entre 1868 et 1875, année où il partit pour Anvers, on note cinq changements d'adresse.

[368] Antoine Gérard Van Groningen, horloger. Né à Gand le 22 janvier 1842, mort à Tourcoing (France) le 21 décembre 1904. Co-signataire d'une convocation de la Section gantoise de l'A.I.T. à un meeting public qui se proposait de faire connaître les buts de l'A.I.T.dimanche le 11 octobre 1868 (Archives modernes de la ville de Gand, archives de la police R7U).

[369] Seranne avait participé comme membre au bureau du premier Congrès belge de l'A.I.T. à Bruxelles, le 5 juillet 1868 (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).

[a] Ajouté d'une écriture différente, peut-être celle de Robin.

[b] Cachet ovale du Central Council dans le coin supérieur gauche.

[370] *La Tribune du Peuple*, 31 août 1868, avait déjà publié la convocation et le programme du Congrès, comprenant les huit points qui y seront traités. Il différait de celui proposé par le Conseil général dans sa circulaire «To the Trades' Unionists of Great Britain and Ireland» (*Minutes 1866-1868*, p. 319-323). Le Congrès décide de traiter d'abord les points du programme du Comité belge et ensuite, si le temps le permet, les questions proposées par les Anglais, c'est-à-dire le Conseil général (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 256-257). Lettre publiée par B. DANDOIS, «Vingt lettres», p. 63 et mentionnée par le même auteur, *Entre Marx et Bakounine*, p. 193-194.

[371] «7°. Quelle devrait être l'attitude des travailleurs dans le cas d'un conflit entre les grandes puissances européennes?» (*La Tribune du Peuple*, 31 août 1868. Cf. lettre 31; Marx à Eccarius et Lessner, Londres, 10 septembre 1868, MEW, 32, p. 558-559).

As-tu pris les arrangements pour l'impression des procès-verbaux[372]?

Bravo pour l'*Internationale* dans l'affaire des *Houilleurs*[373]. A Dimanche[374].

tout à toi
Eugène DUPONT.

36. Hermann Jung à César De Paepe
IISG., De Paepe

4 Charles Street
Londres, le 4 septembre 1868

Mon cher De Paepe,

Je vous recommande très particulièrement le porteur, le citoyen *Cowell Stepney*; il est membre du Conseil général[375] et membre de toutes les sociétés qui ont pour objet le progrès social; quoique par sa naissance et par sa position sociale il n'appartienne pas à la classe des travailleurs, il a le *droit* d'y appartenir par les nombreux sacrifices qu'il fait pour elle et par le dévouement qu'il met à l'étude de toutes les questions qui intéressent les travailleurs.

Jouissant de tous les avantages d'une éducation supérieure, de la connaissance de six ou sept langues, mon ami Stepney est appelé à jouer un rôle dans le grand mouvement de l'émancipation du prolétariat, néanmoins un malheur contrebalance quelque peu tous ces avantages, il a l'ouïe un peu dure et vous serez obligé d'élever un peu la voix pour vous faire comprendre; mais si son oreille est dure, son cœur ne l'est pas car il est toujours disposé à assister nos frères que l'exploitation a réduits à l'indigence.

D'après ce que je viens de vous dire il ne s'ensuit pas que mon ami, Cowell Stepney, n'est qu'un philantrope bourgeois, non. Il est

[372] Lors d'une réunion de la Section bruxelloise, il est annoncé que le journal quotidien *Le Peuple Belge* publiera le compte rendu du Congrès (Procès-verbaux. IISG, Jung 138 et *La Tribune du Peuple*, 31 août 1868).
[373] Cf. lettres 28, note 285 et 31, note 337.
[374] Eugène Dupont, membre du Conseil général et secrétaire correspondant pour la France, prit part au Congrès de Bruxelles comme délégué des associations ouvrières de Naples (J. FREYMOND, *Recueil*, *I*, p. 440).
[375] Né en 1820, mort en 1872. Membre du Conseil général de 1867 à 1872. Trésorier du Conseil de 1868 à 1870.

socialiste convaincu et ne désertera jamais la cause qu'il a épousée[376].

Si mes affaires m'empêchaient de me rendre à Bruxelles[377], je vous prierais d'être l'interprète de mes souhaits les plus favorables, auprès de tous mes amis et vous mon cher De Paepe je vous salue fraternellement.

H. JUNG[378].

37. André Murat à César De Paepe

IISG., De Paepe

[Paris, avant le 6 septembre 1868][379]

Mon cher De Paepe,

Je t'annonce avec plaisir que les condamnations de l'Association internationale à Paris[380], loin d'avoir épouvanté les ouvriers, les ont excités et que nous aurons davantage de délégués à Bruxelles qu'à Lausanne[381].

J'ai été nommé, dimanche dernier, par les mécaniciens. Les bijoutiers, les bronziers, les bourreliers, les ferblantiers, les lithogra-

[376] «Nous passâmes la soirée avec Cowell Stepney, qui ce jour-là se trouvait à La Chaux-de-Fonds, allant au Congrès de la Ligue de la Paix à Berne; c'était un Anglais millionnaire, communiste et membre du Conseil général de l'Internationale, dont Robert avait fait la connaissance à Bruxelles. Cowell Stepney était sourd comme un pot et ne savait que très peu le français, ce qui rendit la conversation avec lui particulièrement difficile» (J. GUILLAUME, *L'Internationale*, *I*, p. 80). «Le *treasurer* londonien de notre *General Council*, Cowell Stepney, homme riche et distingué, mais dévoué corps et bien et même d'une façon un peu extravagante à la cause ouvrière [...]» (Marx à Kugelmann, 11 février 1869, *Lettres à Kugelmann*, p. 114). Cowell Stepney reçut un mandat pour le Congrès de Bruxelles lors de la réunion du Conseil général du 4 août 1868 (*Minutes 1866-1868*, p. 236). Il figure parmi les délégués de l'Angleterre, comme rédacteur du *Social-Economist*, et comme délégué de la «Reform League» au Congrès de Bruxelles (J. FREYMOND, *Recueil*, *I*, p. 439; *Minutes 1868-1870*, p. 33 et 417).

[377] Jung assista au Congrès de Bruxelles comme délégué du Conseil général de Londres. Il présida la session d'ouverture du Congrès et fut désigné comme président du bureau (J. FREYMOND, *Recueil*, *I*, p. 254). Lors de la réunion du Conseil général du 22 septembre 1868 il donna un compte rendu du Congrès de Bruxelles (*Minutes 1868-1870*, p. 33-35).

[378] Horloger, d'origine suisse (1830-1901). Membre du Conseil général et secrétaire correspondant pour la Suisse de novembre 1864 à 1872 (*Minutes 1868-1870*, p. 506-507).

[379] La lettre a été écrite, probablement, avant le 6 septembre 1868, jour de l'ouverture du Congrès, et après le 21 août 1868 (cf. lettre 31).

[380] Les procès de la première et de la deuxième Commission du Bureau de Paris. Quinze membres de la Commission parisienne de l'A.I.T. comparurent les 6 et 20 mars 1868 et furent condamnés à une amende de 100 fr, condamnation confirmée en appel le 22 avril 1868 et en cassation le 12 novembre 1868; neuf membres formant la deuxième Commission comparurent le 22 mai et furent condamnés à trois mois de prison et une amende de 100 fr, jugement confirmé en appel le 24 juin.

[381] Au Congrès de Lausanne, il y eut huit délégués parisiens; au Congrès de Bruxelles, il y en aura treize (E. FRIBOURG, *L'Association Internationale des Travailleurs*. p. 202-203 et 204-205).

phes, les peintres sur porcelaine [382], l'union syndicale des ouvriers en bâtiment ont nommé des délégués. Je n'en connais que deux personnellement et encore qu'imparfaitement [383]. Je ne peux donc rien te dire sur leurs opinions, nous verrons au Congrès. Les délégués à l'exposition qui se sont formés en commission ouvrière ont également*nommé deux délégués [384].
Tolain vient de l'être aussi à ce que l'on vient de me dire. Je ne sais pas encore par quelle société [385], nous serons donc deux des anciens membres du Bureau de Paris [386].

Fribourg ira comme journaliste [387] ainsi que Limousin [388] mais, sans les compter, je crois que nous sommes douze de Paris [389]. Tâche que nous puissions trouver à nous loger [390].

[André MURAT] [391]

38. Philippe Maetens à Pierre Vésinier

IISG., Vésinier

Bruxelles, le 8 septembre 1868

Citoyen Vésinier,

Le citoyen Murat vient de donner lecture d'une lettre adressée au Congrès par le citoyen Varlin [392] du Bureau de Paris dans laquelle lettre il demande votre expulsion de l'Association internationale des Travailleurs pour les accusations que vous avez portées contre Tolain

[382] Pour les bijoutiers, les bronziers, les ferblantiers et les lithographes, cf. lettre 31, note 321. Les bourreliers seront représentés par I. Dauthier, et les peintres sur porcelaine par G. Ansel (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 439-440).
[383] Il n'y aura qu'un seul délégué de l'union syndicale des ouvriers du bâtiment de Paris: le menuisier Louis Pindy (cf. lettre 31, note 321; J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 439).
[384] Cf. lettre 31, notes 323 et 324.
[385] Tolain sera délégué de l'association des balanciers de Paris (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 439. Cf. lettre 31, note 322).
[386] Les membres du premier Bureau parisien, dont Tolain et Murat, démissionnèrent le 19 février 1868 à cause des poursuites judiciaires entamées contre eux (cf. note 380).
[387] DBMOF, 6, p. 99-100. J'ignore de quel journal il fut l'envoyé.
[388] DBMOF, 7, p. 167-168. Il fit le compte rendu du Congrès de Bruxelles pour *Le Siècle* (cf. lettre 31, note 328).
[389] Cf. note 381.
[390] Les procès-verbaux de la Section bruxelloise ne mentionnent pas de préparatifs à ce sujet.
[391] Il s'agit bien de Murat, puisque l'auteur de la lettre a été nommé délégué des mécaniciens au Congrès de Bruxelles (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 439; DBMOF, 8, p. 22-24).
[392] Eugène Varlin, 1839-1871, relieur. Membre du second Bureau parisien de l'A.I.T. (DBMOF, 9, p. 276-279).

etc[393]. Dupont a pris l'initiative en donnant lecture d'une lettre que vous devez lui avoir écrite concernant l'expulsion de Le Lubez[394] et continue en disant que c'est lui qui a instruit Varlin de cela. J'ai débattu de toutes mes forces cette question ainsi que le citoyen Spehl[395], nous avons dit que ce serait une injustice de vous condamner sans vous entendre, en peu de mots (il faut être bref car c'est[a] Jung[396]). J'ai fait l'exposé de votre conduite à Londres et j'ai affirmé que tout ce qui est venu à Bruxelles n'étaient que mensonges et calomnies. J'ai conclu en disant que la Branche française de Londres était en train de faire la dépouille de vos preuves qui vous ont été demandées par Dupont, et qu'après les débats finis nous aurions sans retard envoyé[b] compte rendu de ces séances[397].

Brismée, Hins, Murat, Spelh, Tolain[398] etc. ont tour à tour pris la parole et ce dernier a fini par faire la proposition suivante.

Une commission choisie dans le sein du Congrès pour mettre en demeure tous les accusateurs des membres du Bureau de Paris (Tolain, Fribourg, Limousin, Varlin) de fournir les preuves de leurs accusations avant la fin du Congrès.

Dans le cas où les preuves ne seraient pas fournies à la fin du Congrès, un délai d'un mois est accordé aux accusateurs et la Section bruxelloise rendra alors sa décision[399].

[393] Tolain, Fribourg, Varlin, Limousin, Jung, Dupont et Dupleix avaient été qualifiés par Vésinier comme bonapartistes, mouchards, intrigants, escrocs etc. dans des articles publiés par *L'Espiègle*, 16 et 30 décembre 1866, 6 et 13 janvier 1867, *La Cigale*, 21 juin 1868 et dans une lettre écrite à la suite du Congrès de Genève et adressée de Bruxelles à des membres de la «Branche française» de Londres (Communication de la «Branche française», Londres [après le 26 septembre 1868] (IISG, archives Vésinier).

[394] Au cours du Congrès de Genève (3-8 septembre 1866), la délégation parisienne demanda et obtint l'élimination du Conseil central de Le Lubez (DBMOF, 7, p. 110). Dans ses lettres des 26 septembre et 10 octobre 1866 à Vésinier, Le Lubez se plaint de la conduite de Tolain et Fribourg envers lui; il attaque le vote de Dupont, délégué de la Section française de Londres au Congrès, parce que celui-ci n'avait pas de mandat de vote en la matière (IISG, archives Vésinier).

[395] François Spehl, 1830-1906, horloger. Républicain ardent, il quitta la France après le Coup d'Etat. Il fut délégué au Congrès de Bruxelles par «L'Union, association des ouvriers travaillant le fer et le cuivre» et membre de la Section bruxelloise de l'A.I.T. Cf. lettre 41.

[a] *l'éternel:* rayé.

[396] Président de la séance.

[b] Un mot illisible du fait d'usure de papier.

[397] Il s'agit probablement de la «Communication de la Branche française», Londres, [après le 26 septembre 1868] (IISG, archives Vésinier).

[398] Henri Tolain, 1828-1897; ciseleur sur bronze. Un des fondateurs de l'A.I.T.; membre du premier Bureau parisien; proudhonien (DBMOF, 9, p. 218-219).

[399] Cf. document 48.

Accepté par le Congrès[400].

Commission nommée à cet effet.

Maetens Ph. délégué de la Branche française de Londres. Maetens Charles, Brismée, Spehl, Lemonnier[401] Steens[402], Hins, Esz[403] de Bâle, Marglia[404] et Perron[405].

Je vous prie de m'envoyer sans aucun délai les preuves de vos accusations[406] pour que justice puisse être rendue, si vous me croyez capable d'être votre représentant dans une affaire aussi grave que celle-ci aussi soyez persuadé que je m'acquitterai de cette mission importante avec autant de zèle que si ce serait pour moi car je voudrais que tous ils connaîtraient la vérité et qu'ils retireraient un peu leurs propos.

Je finis car le temps me manque, le Congrès m'appelle je vous écrirai demain matin.

Salut fraternel
Ph. MAETENS.

rue de l'Epargne 5
près la rue du Pont-Neuf.

39. César De Paepe à Karl Marx

IISG., Marx-Engels D 3610
IML., F 1, 5, 1887

Bruxelles, le 14 septembre 1868

Cher citoyen Marx,

Je vous remercie de l'envoi de votre ouvrage *Das Kapital* que vous m'avez fait tenir par notre ami Dupont[407]. Je ne lis que très mal, très difficilement l'allemand, auquel je ne connais rien du reste,

[400] Le Congrès de Bruxelles a traité l'affaire Vésinier en séance administrative, soit privée. Les discussions n'en sont donc pas publiées dans le compte rendu du Congrès; cependant, la police était au courant (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 102).

[401] Alexandre Lemonnier, tailleur; délégué de la Section de Marseille (DBMOF, 7, p. 119).

[402] Né à Ostende en 1825; mort à Gand en 1898; représentant de commerce. Membre de la Section bruxelloise.

[403] Moritz/Moses Hess, 1812-1875; philosophe, publiciste. Théoricien de la question juive et du socialisme. Représentant des Sections de Cologne et de Bâle au Congrès (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 439-440).

[404] Graglia, monteur de boîtiers de montre, un des délégués des vingt-quatre sections réunies de Genève et de Carouge (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 440).

[405] Charles Perron, 1837-1919; peintre en émail, cartographe. Il deviendra membre du bureau de l'«Alliance», l'un des éditeurs de *L'Egalité*.

[406] «Vésinier, bien que plus tard il ait changé d'avis, s'est, dans une lettre adressée au compagnon Ph. Maetens, engagé à fournir ses preuves» (cf. document 48).

[407] La lettre est publiée en russe dans *Marks i nekotorye voprosy meždunaradnogo rabočego*, p. 423. B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 68, la mentionne.

si ce n'est par sa ressemblance avec le néerlandais; mais je me propose d'apprendre l'allemand, et alors je pourrai l'étudier[408]. En attendant, je me propose d'en faire traduire des passages par l'un ou l'autre de mes amis allemands habitant Bruxelles, puis de donner sur ces passages de petites conférences aux membres de l'Internationale.

Mes respects à votre dame et à toute votre famille.

Salut cordial,

César DE PAEPE.

40. Paul Lafargue à César De Paepe

IML., F 10, 1, 76/4

Londres, le 25 septembre 1868

Mon cher De Paepe,

Dupont[409] étant malade, c'est moi qui lui sert de secrétaire, il m'a chargé de lire les procès-verbaux et de faire les extraits demandés[410]. D'abord ils sont horriblement faits, pas tous cependant, ils sont conçus dans ce genre. X se lève et soutient que la grève est bonne — Y prétend que non. Il est impossible d'en tirer quelque chose de présentable, aussi je crois qu'il vaut mieux ne rien publier sur les séances du matin[411]; il faut leur garder leur caractère secret et puis on a assez dit publiquement. Si j'avais les rapports sous la main je vous les enverrai directement, mais c'est Eccarius[412] qui les possède en ce moment. Si vous croyez utile demandez-les à Eccarius.

Voici les principales résolutions:

2)[a] Il a été voté également dans la séance de vendredi[413]

1) Que la décision prise par les Congrès de Genève et de Lausanne concernant les cotisations à payer au Conseil général soit mise en exécution;

[408] La traduction en français lui sera pourtant très utile (lettres à Marx, 1er février 1870 (117) et 17 décembre 1875; A. UROEVA, *Une œuvre éternelle*, p. 163-164).

[409] Cf. lettre 22. Lettre publiée par B. DANDOIS, «Vingt lettres», p. 64-66; le même auteur en publie un bref résumé dans *Entre Marx et Bakounine*, p. 194.

[410] Il peut s'agir d'extraits à faire des procès-verbaux des séances du Congrès et destinés à la publicité malgré le compte rendu *in extenso* publié par *Le Peuple Belge*.

[411] Quelques résolutions prises lors des séances administratives ont été publiées comme appendice au procès-verbal du Congrès (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 239, 429-430. *Répertoire, II*, n° 82, p. 57).

[412] En sa qualité de secrétaire général du Conseil, sans doute.

[a] Chiffre ajouté d'une autre main; il peut s'agir d'indications typographiques ajoutées à Bruxelles lors de la rédaction du compte rendu du Congrès.

[413] Celle du 11 septembre. Les trois points arrêtés ont été repris littéralement (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 430). Cf. note 416.

2) Que pour pouvoir participer et avoir le droit de prendre part aux conclusions des Congrès à venir par l'intermédiaire de leurs délégués respectifs les Sections doivent se conformer à la résolution des Congrès de Genève et de Lausanne;
3) Que tous les Comités centraux des différents groupes de Sections soient tenus d'envoyer chaque 3) [a] trimestre au Conseil général un rapport touchant l'administration et l'état financier des Sections situées dans leur ressort.

Membres du Conseil [414]:

Madame Law
Citoyen* Applegarth
Bernard
† Burckly (James)
Cohn
Copeland
Dell (William)
Dupont (Eugène)
Eccarius (George)
Fox (Peter)
Hales
Jung (Hermann)
Johannard
Lafargue (Paul)
Lucraft (Benjamin)
Lessner (Frederick)
Limburg
Marx (Karl)
Milner (George)
Shaw (Robert)
Stepney (Cowell)
William
Weston
Walton
Zabiscky

(* Vous savez mettez citoyens à la place de votre *compagnon*, nous ne sommes pas si moyen âge que vous autres Belges) [415]

Résolution à propos de Marx. [b]

Voici cette résolution [416]:

«Nous les Allemands, délégués au Congrès international des Ouvriers, recommandons aux hommes de toutes les nationalités

[414] Il existe trois versions différentes de la liste des membres du Conseil général pour 1868-1869: celle lue par le vice-président Murat au Congrès (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 404-405, p. 443; Marx à Engels, 16 septembre 1868, MEW, 32, p. 151), celle lue par Eccarius (*Minutes 1868-1870*, p. 31) et celle donnée ici par Lafargue. Des brèves notices biographiques se trouvent dans l'index des noms de *Minutes*, idem, par exemple.

[415] «Le mot compagnon, employé d'abord par les Belges, était devenu d'un usage courant dans l'Internationale de langue française. On le rencontra à plusieurs reprises dans le «*Compte rendu officiel du Congrès de Bruxelles*» de 1868, concurremment avec le mot de 'citoyen'». (J. GUILLAUME, *L'Internationale, I*, p. 109, note 2). Moses Hess remarque également cet usage de «compagnon» (E. SILBERNER, *Moses Hess, Geschichte seines Lebens*, p. 575).

[b] Rayé dans le texte de la lettre.

[416] La résolution, suivie du paragraphe concernant l'Allemagne, a été reprise littéralement dans l'appendice aux procès-verbaux du Congrès (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 430). Cf. note 413.

l'ouvrage de *Karl Marx* «*Le Capital*» publié l'année et les engageons à faire leur possible pour que cet important ouvrage soit traduit dans les langues dans lesquelles il ne l'est pas encore et déclarent que Karl Marx a l'inestimable mérite d'être le premier économiste qui a scientifiquement analysé le capital et qui l'a réduit à ses éléments primordiaux.»

1) [a] Une résolution semblable a été passée aux Congrès des ouvriers allemands tenus à Hambourg et à Nuremberg. Un des membres [c] les plus actifs du Congrès de Nuremberg, *Liebknecht* membre de la diète de l'Allemagne du Nord, et rédacteur en chef du «Démocrate — hebdomadaire» un des principaux organes de la classe ouvrière, a dénoncé publiquement et directement les économistes bourgeois de vouloir faire la conspiration du silence autour de cet ouvrage, qu'il leur est impossible de réfuter.

Je crois qu'il serait très bon de faire accompagner la résolution précédente d'une petite note dans laquelle vous feriez entrer ces faits.

Citoyen Lessner tailleur

Cowell Stepney rentier

+ Schepler — charpentier

Moritz Hess — économiste — journaliste

+ Becker — faiseur de balais, ex-colonel de l'armée révolutionnaire allemande

Mermillod, Graglia, Catalan [417] adressez-vous à Genève pour les professions

Le Congrès, grâce aux résolutions prises à propos des grèves, des machines et de la propriété terrienne et des grandes entreprises, chemins de fer, mines etc. a produit le plus heureux effet en Angleterre. Tous les journaux anglais en ont parlé en mal ou en bien; mais généralement ils ont été étonnés par le rapport du Conseil général et par les résolutions[418]. Ils ont vu que nous savions plus qu'eux sur toutes ces questions.

[c] *du Congrès de Nuremberg* rayé.

[417] Mermillod et Graglia, monteurs de boîtiers de montre, furent délégués au Congrès de Bruxelles par les Sections de Genève et de Carouge. Catalan était délégué de l'association du sou pour l'affranchissement de la pensée et de l'individu (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 440).

[418] Cf. Marx à Engels, 16 septembre 1868 (MEW, 32, p. 150); *Minutes 1868-1870*, réunion du 22 septembre 1868, p. 35, p. 417-418, note 15.

Ce qui m'a étonné le plus, c'est de voir le Proudhonisme battu à plate couture. Car si vous vous souvenez du Congrès de Genève, vous devez savoir que la grève était regardée avec méfiance par les Belges et les Français tandis qu'aujourd'hui tout le monde l'acclame[419]; puis votre résolution sur la propriété est le plus terrible coup[420]; car Proudhon a toujours été partisan de la petite propriété. Proudhon malgré toutes ses grandes phrases est un littérateur réactionnaire. Vous avez encore un faible pour le *crédit mutuel*[421], mais il faut espérer qu'au prochain Congrès, vous serez convaincu que l'on peut se servir de ce moyen pour détruire l'accumulateur capitaliste et pour aider le petit paysan et le gagner à la Révolution, mais cela ne peut être considéré comme une panacée. Marx avant '48 a secoué le poil à Proudhon dont il était l'ami[422]. Proudhon n'a jamais osé lui répondre, il n'en était pas capable. Je vous conseillerai beaucoup de lire l'ouvrage de Marx il est écrit en français et est intitulé *La Misère de la Philosophie*[423] en réponse à *La Philosophie de la Misère*[424]. Edité par Frank, 69 rue Richelieu, Paris, et Vogler 9 petite rue de la Madeleine, Bruxelles. Je vous conseillerai beaucoup de vous procurer cet ouvrage, il en reste quelques copies à Paris; mais informez-vous d'abord en Belgique[425]. Lisez-le attentivement[426] et faites-le lire à Denis et De Greef[427]. Mes amitiés à tout le monde. N'oubliez pas Fontaine l'homme au borborigyme, je n'ai jamais rien vu[d] de plus comique que sa lettre. Si vous me répondez écrivez-moi chez Marx, 1 Modena Villas, Maitland Park, N.W.

Salut et fraternité
P. LAFARGUE.

[419] Cf. J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 290.
[420] «Quant à la petite propriété morcellée, elle est condamnée au nom de la science; et quant à la grande propriété individuelle, elle est condamnée au nom de la justice. Pour nous donc il n'y a point de milieu: la terre doit être la propriété de travailleurs ruraux associés, ou elle doit être la propriété de la société entière» (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 379).
[421] Cf. lettre 61.
[422] Cf. J. BARTIER, «Proudhon et la Belgique», p. 183, n. 99.
[423] *Misère de la Philosophie, Réponse à la Philosophie de la misère de M. Proudhon*, Paris-Bruxelles 1847 (Cf. E. FRIBOURG, *L'Association Internationale des Travailleurs*, p. 46).
[424] *Système des contradictions économiques, ou philosophie de la misère*. Paris, 1846, 2 vol.
[425] Cf. Marx à Engels, 15 octobre 1868 (MEW, 32, p. 185, p. 748, note 217).
[426] Cf. lettre 61.
[427] Guillaume De Greef.
[d] Ce qui suit est écrit verticalement dans la marge.

41. Fragment d'une lettre de Pierre Vésinier à François Spehl

IISG., Vésinier

Londres, le 27 septembre 1868

Cher citoyen Spehl,

Je vous remercie de la bonté que vous avez eue de me défendre au Congrès de Bruxelles lorsqu'on a profité de mon absence pour chercher à me faire expulser[428] de l'*Association internationale des Travailleurs*: Vous avez fait preuve de *justice et d'équité* en agissant comme vous l'avez fait, car le principe de la justice la plus simple et la plus élémentaire veut qu'on ne condamne pas un absent non seulement sans l'entendre, mais encore sans lui avoir fourni tous les moyens de défense devant ses juges naturels[429].

Messieurs Dupont et Jung m'ont demandé depuis mon arrivée à Londres des explications au sujet des articles de journaux que j'ai publiés il y a deux ans et plus contre leurs amis Tolain, Fribourg, Limousin, etc.[430] et au sujet de la lettre que j'ai écrite contre eux à la Branche française de Londres dont ils vous ont donné lecture au Congrès de Bruxelles[431]. J'aurai pu répondre à ces Messieurs que je n'avais rien de commun avec eux, que mes articles contenaient les preuves de mes dires, que Messieurs Tolain et Cie, pouvaient répondre par la voie de la presse et réfuter les vérités que j'ai publiées sur leur compte[432], et qu'ils qualifient si improprement de calomnies, j'aurai pu répondre encore que ces Messieurs m'ayant calomnié et

[428] Selon Marx, le Congrès de Bruxelles avait déjà exclu Vésinier, sous réserve de fournir des preuves des accusations portées contre Tolain, Jung, Dupont, Varlin, Dupleix, Limousin et Fribourg dans un délai d'un mois (Marx à Engels, 16 septembre 1868, MEW, 32, p. 151).

[429] Expulsé de Belgique (lettre 26, note 264), Vésinier n'avait pu assister au Congrès de Bruxelles pour s'y défendre; il considérait les membres de la «Branche française» comme ses juges naturels (cf. lettre 44, note 450).

[430] «A la même époque [de la Conférence de Londres de 1865] et en 1866, je publiais plusieurs articles dans *L'Espiègle*, dans lesquels je signalais à tous, la conduite et les manœuvres de certains individus, bien connus aujourd'hui pour leurs intrigues secrètes. [...] En juillet 1868, lors de mon arrivée à Londres, MM. Dupont et Jung, membres du Conseil général et factotums et complices des individus dont j'avais signalé les coupables manœuvres, m'ont demandé au nom de leurs amis et collègues, pour lesquels ils se portaient forts, de vouloir bien faire la preuve des accusations formulées par moi» (Copie d'une lettre de Vésinier à *La Cigale*, Londres, 26 janvier 1869. IISG, archives Vésinier).

[431] Il s'agit d'une pièce adressée à la «Branche française», où Vésinier accuse Tolain, Fribourg et Limousin d'être des agents bonapartistes, des menteurs, des intrigants, des escrocs et des lâches. La lettre a été écrite en 1866, à la suite du Congrès de Genève, où Le Lubez fut radié comme membre du Conseil général (Communication de la «Branche française», Londres, [après le 26 septembre 1868] (IISG, archives Vésinier).

[432] «Ces messieurs à qui les moyens de publicité ne manquaient pas, ne se sont jamais disculpé des accusations graves que j'ai formulées contre eux» (Copie d'une lettre de Vésinier à *La Cigale*, Londres, 26 janvier 1869 IISG, archives Vésinier).

insulté dans une lettre publique, je refusais toute explication jusqu'à ce qu'ils aient retiré leurs injures ou qu'ils les aient justifiées par des preuves sérieuses.

42. Léon Fontaine à Paul Robin

IISG., Robin

Bruxelles, [après le 5 octobre 1868][433]

Mon cher Robin[434],

Je vous envoie un de mes amis de Paris, M. Derouilla[435], qui veut bien se charger en mon absence d'une commission pour moi.

Il faut pour l'*Internationale* de Paris

150 comptes rendus du Congrès de Bruxelles

15 id. des procès-verbaux et comptes rendus du Congrès de Lausanne[a]

15 exemplaires de la grève de Genève[436]

Il faudrait demander à M. Mulders[437] du temps pour le paiement parce que c'est acheté par l'Association de Paris. Il faudrait que cela fût fourni de suite, c'est à dire demain, car cela doit être emballé demain et doit partir samedi matin. Enfin si vous n'aviez pas les trente exemplaires de Lausanne et Genève, veuillez le demander à Hins[438] ou tout autre.

[433] Derouilla était à Bruxelles du 17 au 21 décembre 1868, d'après sa déclaration lors de son arrestation par la douane entre Florenville et Carignon (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 152). Il fut condamné le 31 décembre 1868, pour avoir introduit en France des numéros de *La Lanterne* de Rochefort. Il ne pouvait être question d'obtenir des exemplaires du compte rendu du Congrès de Bruxelles avant le 5 octobre 1868.

[434] Secrétaire des séances du Conseil belge (DBMOF, 9, p. 7-9). Né à Toulon (France) en 1837; mort en Suisse en 1912. Il assista au Congrès international des étudiants à Liège en 1865, et se fixa à Bruxelles la même année. Il commença à s'intéresser activement à la Section bruxelloise quelque temps avant le Congrès de Bruxelles, et joua vite un rôle important dans la Section. Il figura comme témoin pendant l'instruction du procès contre l'Internationale en 1869. Il ne fut pas arrêté, mais il fut expulsé étant étranger, bien qu'il eût épousé une Belge, Alma Delesalle, une fille du bijoutier Bonami Delesalle, et qu'un enfant vînt de naître. Ces conditions rendaient parfois l'expulsion impossible. Ce ne fut pas le cas pour Robin. Il se rendit en Suisse, mandaté par la Section belge, et eut avec le Conseil général les démêlés que l'on sait.

[435] Derouilla revint en Belgique en 1876; il avait été condamné par contumace le 10 décembre 1872 à la déportation pour participation à la Commune (DBMOF, 5, p. 317; H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 1130, 1142, 1165).

[a] Ajouté d'une autre main, remplaçant *Genève*.

[436] Il peut s'agir de la brochure de J.-Ph. Becker (cf. lettre 23).

[437] Rédacteur du *Peuple Belge* qui s'occupa de l'impression du compte rendu du Congrès de Bruxelles. Membre de la Section bruxelloise de l'A.I.T.

[438] Il avait été chargé de la vente de ces brochures lors de la réunion de la Section bruxelloise du 18 juillet 1868 (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).

Je tâcherai de vous voir demain soir à cet effet. Veuillez m'indiquer un rendez-vous.

Tout à vous
L. FONTAINE.
Etable au blé Grande main bleue[b]
28 rue du Grand Hospice

M. Delesalle, petite rue des Bouchers.
Où le porteur du présent billet pourrait-il avoir les comptes rendus de Lausanne et la *grève* de Genève?[c]

43. Henri Perret à César De Paepe
IISG., De Paepe

Genève, le 16 octobre 1868

Citoyen De Paepe à Bruxelles

J'ai l'honneur de vous rappeler les brochures que vous devez nous envoyer, en échange des brochures de la grève[439]. Vous nous ferez plaisir de penser à nous.

Le Comité central attend avec impatience les cinquante exemplaires du Congrès de Bruxelles que nos délégués vous ont commandés. On nous réclame ce compte rendu et nous ne savons que dire. Ne nous oubliez pas, vous nous rendrez service[440].

Nos délégués nous ont fait un rapport verbal, mais cela ne suffit pas pour les Sociétaires, qui désirent connaître les importants travaux de ce Congrès.

En attendant de vos bonnes nouvelles
Agréez nos salutations cordiales
Au nom du Comité central

Le Secrétaire Henri PERRET.

Ci-inclus le manifeste que le parti ouvrier de Genève a lancé pour les élections du Grand Conseil, il a été élaboré par Catalan, Per-

[b] Ajouté d'une autre écriture, peut-être celle de Robin.
[c] De «M. Delesalle» à «Genève?»: paragraphe ajouté au crayon d'une troisième main, qui peut être celle de Hins.
[439] Cf. lettres 23, 29 et 33.
[440] Les comptes rendus et les brochures seront envoyés à Genève par l'intermédiaire de Schott, qui les remettra à Becker, qui à son tour est chargé de remettre le paquet à Perret (cf. lettre 49).

ron, Mermillod et Cie excepté Graglia qui reste avec les vieux partis[441].

Faites-le insérer dans les journaux belges[442].

44. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard

IML., F 21, 1, 156/5

Bruxelles, le 18 octobre 1868
N° 1[a]

Mon cher Bernard[443],

La date fatale où Vésinier devait avoir prouvé la véracité de ses allégations était le 13 octobre[444], un mardi, le comité chargé d'examiner cette affaire vint à la séance du 19 pour donner communication des pièces relatives au procès[445] malheureusement ces pièces qui consistent toutes en lettres de Vésinier sont trop nombreuses et trop étendues pour pouvoir les soumettre à l'appréciation d'une assemblée, nous avons prié ce comité de faire un rapport de ces prétendues preuves, le comité a accepté cette tâche, nous pourrons donc nous prononcer bientôt sur cette affaire[446] et nous vous ferons connaître immédiatement ce qu'on aura décidé[447].

On est très curieux de savoir ici de combien de membres[448] se compose cette fameuse Branche française qui fait plus de bruit à elle

[441] Cf. J. GUILLAUME, *L'Internationale, I*, p. 82.
[442] Le manifeste n'a pas été publié par les journaux belges internationalistes qui paraissaient à ce moment, *La Tribune du Peuple* et *Le Mirabeau*.
[a] La lettre est la première d'une série de seize lettres, toutes adressées de Bruxelles au Conseil général à Londres et presque exclusivement de Vandenhouten à Bernard. A quelques exceptions près (lettres 78, 81, 82 et 86), les lettres envoyées par Bernard à Bruxelles n'ont pas été retrouvées.
[443] Lors de la réunion du Conseil général du 21 juillet 1868, Bernard, bien que Français d'origine (Marx à Engels, 8 mai 1869, MEW, 32, p. 314), présenta un mandat en tant que délégué des peintres en bâtiment du comité de Bruxelles (*Minutes 1866-1868*, p. 228). Il fit partie du Conseil général en 1868-1869 (voir lettre 40). Lors de la réunion du 29 septembre 1868, où les différents secrétariats furent prolongés pour une année, il fut nommé comme secrétaire pour la Belgique, remplaçant Besson (*Minutes 1868-1870*, p. 36). Il le restera jusqu'en novembre 1869.
[444] Soit un mois après la fin du Congrès de Bruxelles (voir lettre 41, note 428).
[445] «Le compagnon De Paepe donne communication des lettres de Londres relatives à l'affaire Vésinier». Lors de la réunion du 5 octobre 1868, De Paepe avait donné lecture d'une lettre de Londres relative à l'affaire. La discussion en fut fixée au jeudi 8 octobre; elle n'eut pas lieu (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale,* rapport du 9 octobre, p. 121). Lors de la réunion du 12 octobre, «l'assemblée décide que les pièces relatives à Vésinier seront remises au comité pour être examinées dans une prochaine séance à déterminer»; ce sera la réunion du 19 octobre (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).
[446] Le vote aura lieu le 26 octobre.
[447] Cf. lettres 46 et 47.
[448] D'après Marx, elle se composerait de quinze personnes (lettre à Engels, 4 août 1868, MEW, 32, p. 130).

seule que toutes les Branches réunies. Veuillez, je vous prie, nous écrire à ce sujet. Je n'ai pas besoin je pense de vous dire que ce fameux jugement[449] que vous avez joint à votre lettre et dont j'ai pris copie, n'a rien ôté à la grande estime que nous professons pour les citoyens Jung, Dupont, Varlin etc.

Il y a quelque chose de curieux dans ce jugement; c'est la manière dont on rapporte les choses, il y est dit: Dupont a voulu faire exclure Vésinier de l'Association internationale au Congrès[450], tandis que la vérité est que si Dupont et Jung ne se fussent pas opposés à ce que le Congrès se prononça dans cette affaire, Monsieur Vésinier en eût été rayé sans aucun doute.

De Paepe très affairé dans ce moment ne se rappelle plus les renseignements que vous lui avez demandés, et ne retrouve pas votre lettre, quand vous nous répondrez dites-moi de quoi il s'agit et vous serez satisfait.

Veuillez je vous prie dire au citoyen Dupont que je n'ai pas encore reçu de réponse sur la lettre que je lui ai envoyée pour Monsieur Collet, je suis très désireux de savoir si Monsieur Collet entend me rembourser les trente-quatre fr cinquante que j'ai été obligé de payer pour lui[451].

En attendant de vos nouvelles, je vous serre la main.

Alph. VANDENHOUTEN.
quai aux Semences

[449] La «Branche française» constituée en jury d'honneur sur la demande de Dupont et Jung pour se prononcer sur les accusations portées par Vésinier contre les sept membres et ex-membres de l'A.I.T. rendit le 26 septembre 1868 un jugement signé Besson, président, Debord, Vénier, Thion, Le Lubez, Tomault, Demonpont, Chatelain fils et Aran. La «Communication de la Branche française» citée ici est un résumé de ce jugement, comportant de larges extraits. Vésinier est disculpé, ayant fourni des preuves. Varlin est accusé d'avoir grossièrement insulté et calomnié Vésinier dans une lettre publiée par *L'Espiègle* en 1866. Dupont, Jung et Dupleix sont déclarés coupables des mêmes faits que Tolain, Fribourg et Limousin (lettre 38, note 393) à l'exception du fait d'escroquerie. Dupont et Jung ont formellement manqué à leurs engagements d'honneur envers la «Branche française». Le jury d'honneur déclare en outre que tous les «susnommés sont indignes de faire partie de l'Association internationale des Travailleurs dont ils sont la honte, que Dupont et Jung sont indignes de siéger au Conseil Central et qu'aucun homme ne doit plus s'asseoir auprès d'eux ni leur toucher la main» (Communication de la «Branche française», Londres [après le 26 septembre 1868]. IISG, archives Vésinier).

[450] «Que le premier [Dupont] s'est rendu coupable de guet-apens et de trahison envers Vésinier, en cherchant à le faire exclure de l'Internationale en son absence au Congrès de Bruxelles où il ne peut aller étant expulsé, et en voulant le distraire de ses juges naturels la «Branche française» (Communication de la «Branche française», Londres [après le 26 septembre 1868] (archives Vésinier, IISG).

[451] Il pourrait s'agir de la «petite somme» souscrite par la «Branche française» en faveur des grévistes belges au début de 1867 (cf. lettre 19, notes 163-165).

P.S. Au moment de fermer ma lettre je reçois la visite de De Paepe qui m'apporte votre lettre et les renseignements que vous lui aviez demandés.

1° Maetens était parfaitement libre quand votre lettre est arrivée ici mais depuis il s'est constitué prisonnier [452].

2° Nous ne savons pas qui est Allès [453]. Je suppose moi que c'est Tridon [454] je saurai probablement vous dire cela sous peu, n'accusez pas De Paepe de négligence on le nomme d'une foule de commissions il ne sait où mettre la tête, nous sommes très peinés de la triste nouvelle que vous nous donnez de notre excellent ami Dupont. Nous pensons que l'Internationale doit rester une Fédération de sociétés ouvrières où on ne doit être admis individuellement qu'à titre d'exception [455] et où les questions politiques doivent occuper le moins de place possible [456].

[452] «Maetens, qui avait été condamné à la prison de Bruges vient d'être transféré à Liège pour y être traduit devant un Conseil de guerre. Madame Maetens m'a dit hier que Robert serait chargé de la défense» (Boichot à Vésinier, Bruxelles le 9 novembre 1868. IISG, archives Vésinier).

[453] Dans la seconde moitié de 1868, *La Cigale* publia assez régulièrement des articles signés Allès.

[454] Gustave Tridon, 1841-1871 (DBMOF, 9, p. 234-235). Arrivé en Belgique en juin 1868, il avait assisté au Congrès de Bruxelles, et aurait également, selon un rapport de police, assisté à la réunion du 28 septembre de la Section bruxelloise. D'après le même rapport, il entretenait des relations avec Charles Otterbein, rédacteur en chef de *La Cigale* (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 114).

[455] Une discussion à propos des conditions d'admission à la Section bruxelloise avait déjà eu lieu en septembre 1867 (IISG, Jung 138). Elle reprit lors de la réunion du 19 octobre 1868. Le projet de règlement de la Section belge «La Fédération» publié le 30 juin dans *La Tribune du Peuple* disait à ce sujet que «La Fédération se compose de sociétés dont les membres sont affiliés individuellement». Le règlement de «La Fédération», Section belge de l'A.I.T. publié par *La Tribune du Peuple* le 24 mai 1868 rendait possible l'admission — de sociétés ouvrières en bloc; — de sociétés dont les membres se sont affiliés en leur nom personnel; — de travailleurs ne faisant partie d'aucune association. *L'Internationale* du 17 janvier 1869 publie des changements de Statuts de «La Fédération», Section bruxelloise, stipulant: «Art. 30. Les personnes appartenant à des professions dont la société est affiliée en bloc, et aura posé comme condition de son affiliation la non-admission de personnes ne faisant pas partie de ladite société, ne pourront être présentées à l'Internationale. Le Conseil fédéral décidera si la société qui veut s'affilier en bloc aux conditions précitées, est formée d'un nombre de membres suffisants pour que cette prétention soit admissible. Il en sera de même pour les associations affiliées individuellement» (C. OUKHOW, *Documents*, p. 2, 6 et 18). Cet article 30 fut discuté lors des réunions du 19 octobre, du 2 novembre et du 29 novembre 1868 (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).

[456] Lors de la réunion de la Section bruxelloise du 9 septembre 1867, Vandenhouten «explique que l'Internationale n'est pas une société politique dans le sens qu'on s'y occupe directement des discussions entre libéraux et cléricaux, que cependant, elle est politique, si l'on veut, parce que tout est politique quand on s'occupe des intérêts publics» (IISG, Jung 138).

45. Stanislas Charnal aux membres du Comité de la Section de Bruxelles de l'A.I.T.

IISG., Vésinier

Bruxelles, le 27 octobre 1868

Messieurs les Membres du Comité de l'Association internationale des Travailleurs. Section bruxelloise.

Considérant

1° que le Congrès de Lausanne, septembre 1867, a déclaré: «*Que l'émancipation sociale des travailleurs est inséparable de leur émancipation politique*».

Et «*Que l'établissement des libertés politiques est une mesure première d'une absolue nécessité*»[457].

2° Que les Statuts généraux de l'Association internationale des Travailleurs, approuvés au Congrès de Genève, le 3 septembre 1866, déclarent: «*Que le Congrès réclame pour tous les membres de l'Association les droits de l'homme et du citoyen*»[458].

Attendu

Que, dans les séances de la Section bruxelloise, des compagnons se constituent les avocats des crinolines de l'impératrice des Français, couvrent sa vertu d'un vernis immaculé, prônent bien haut les capacités providentielles de son auguste époux (toutes choses étrangères aux intérêts des travailleurs), et ne cessent d'insulter grossièrement les victimes du 2 décembre[459]; Attendu également,

Qu'une coterie omnipotente, dans ces mêmes séances de la Section bruxelloise, professe le *bourgeoisisme* le plus complet, pratique l'arbitraire le plus grotesque et prêche ouvertement l'indifférence absolue en matières politiques, la subordination des droits politiques à une émancipation sociale illusoire[460] bonne seulement à faire bouillir la marmite de certains particuliers[461]; Attendu en outre

Que, dans la séance de lundi 26 octobre la Section bruxelloise

[457] Résolutions adoptées en réponse à la septième question soumise au Congrès, soit: «La privation des libertés politiques n'est-elle pas un obstacle à l'émancipation sociale des travailleurs et l'une des principales causes des perturbations sociales?» La commission chargée de cette question était composée de: Perron, de Genève, Pioley, de Paris, Reymond, de Paris, Vézinaud, de Bordeaux, Treboux, de Genève. Elle a présenté son rapport dans la sixième séance du Congrès (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 233-235).

[458] «Le Congrès considère comme un devoir de réclamer non seulement pour les membres de l'Association les droits d'homme et de citoyen, mais encore pour quiconque accomplit ses devoirs. Pas de devoirs sans droits, pas de droits sans devoirs» (*Idem*, p. 69).

[459] Les procès-verbaux de la Section bruxelloise ne permettent pas de confirmer ni d'infirmer les dires de Charnal (IISG, Jung 138).

[460] Indifférence envers la politique bourgeoise (cf. lettre 44, note 456).

[461] L'accusation vise probablement Brismée.

a jugé, condamné, ridiculisé, flétri, expulsé, avec haine et fiel, sans l'entendre et sans qu'il fût représenté, le citoyen P. Vésinier [462], dont toute la carrière politique a été irréprochable, et qu'à cette occasion, l'assemblée s'est assez peu respectée pour me priver du droit de manifester mon opinion, en couvrant mes paroles par ses rugissements, et en permettant à certains membres de m'adresser des provocations que je me dispenserai de qualifier.

En conséquence,

tenant à conserver intacte ma dignité, et à éviter à mes opinions républicaines un contact desagréable,

J'ai l'honneur, Messieurs, de vous déclarer que je donne ma démission de membre de votre Section [463].

Stanislas CHARNAL [464].

46. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard

IML., F 21, 1, 156/7

Bruxelles, le 28 octobre 1868
N° 2

Mon cher Bernard,

L'affaire Vésinier est jugée; Vésinier a été expulsé de l'Association internationale des Travailleurs lundi dernier sauf une voix et une abstention [465], il y avait beaucoup de monde c'était séance administrative, vous dire l'indignation qu'a causée la lecture de ce fameux jugement de Londres [466] m'est chose impossible, tout le monde a pu juger ici de la partialité du jugement, de ce soi-disant *tribunal*

[462] Cf. documents 46 à 48.

[463] Cf. document 47. «Ci-joint le double de ma démission motivée. Veuillez je vous prie me faire recevoir comme membre de la Branche française de Londres» (Charnal à Vésinier, Bruxelles, vendredi 6 novembre 1868. IISG, archives Vésinier).

[464] S. de Charnal, littérateur. Il demanda à être admis dans la Section bruxelloise lors de la réunion du 17 août 1868 (Procès-verbaux. IISG, Jung 138). Lors du Congrès de Lausanne, Stanislas Charnal lut «Le Gibet de John Brown», grand drame républicain, en six tableaux. Il en était le co-auteur avec Moreau Bauvière (*La Tribune du Peuple*, 31 août 1867). *La Cigale* publia du 31 janvier au 7 mars 1869 un feuilleton: «La Révolte des mères ou le Faubourg Saint Antoine en 1750», roman historique inédit par Stanislas Charnal. *La Nouvelle Tribune du Peuple* publia du 2 mai au 11 juillet 1869 «Girolamo Savonarola ou la Papauté au XV[e] siècle», drame historique en cinq actes, dont il est l'auteur. (Cf. aussi *Archives Bakounine*, VI, p. 433-434; DBMOF, 5, p. 70). Sa lettre de démission dans *La Cigale*, 24 janvier 1869, non signée: «(Je respecte le secret de la signature)».

[465] La réunion eut lieu le 26 octobre; les motifs de l'exclusion sont consignés dans le registre des procès-verbaux de la Section bruxelloise à la suite du procès-verbal du 29 octobre. Le texte, signé pour copie conforme, est analogue à celui envoyé à Londres accompagné de la lettre de Vandenhouten du 1er novembre 1868, expliquant le vote (cf. lettre 47).

[466] Cf. lettre 44, note 449.

d'honneur par les deux guet-apens qui y sont mentionnés[467] que chacun connaît et que De Paepe a du reste encore très clairement expliqués. Il a raconté ce qui avait été décidé à la Conférence de Londres où la délégation française a combattu ce qu'on lui reproche[468] il a enfin prouvé que Dupleix[469] avait fait son devoir en exécutant à Genève[470] ce qui avait été décidé à Londres, je vous enverrai demain le jugement je l'attends on devait me le remettre depuis hier, mais je ne l'ai pas encore reçu mais je n'ai plus voulu attendre pour vous faire savoir ce qui avait été décidé.

A bientôt donc, ton ami

Alph. VANDENHOUTEN.

P.S. J'espère que tu as reçu la lettre que je t'ai envoyée la semaine passée.

47. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard

IML., F 21, 1, 156/8

Bruxelles, le 1er novembre 1868
N° 2 (bis)

Mon cher Bernard,

Veuillez je vous prie faire parvenir au Conseil général le jugement[471] ci-joint, il y a une petite erreur dans cette pièce, il y est dit: voté à l'unanimité moins quelques abstentions. Or la vérité est, que cela a été voté à l'unanimité moins une abstention, abstention d'un

[467] «Mais qu'en outre Jung et Duplex [Dupleix] se sont rendus coupable de guet-apens, de violence et de trahison à l'égard de Protot, Lalourcey et Jeannon au Congrès de Genève et qu'ils n'ont pas été étrangers à la condamnation des ouvriers et étudiants de Paris» (Communication de la «Branche française», Londres, [après le 26 septembre 1868]. IISG, archives Vésinier).

[468] Il s'agit de la discussion de la question polonaise, lors de la Conférence de Londres. «Les délégués français et suisses, au nom de leur section, se refusaient formellement à la laisser s'introduire dans le questionnaire du Congrès; il leur semblait que cette question toute politique ne pouvait raisonnablement figurer dans un Congrès purement socialiste». De Paepe était du même avis. Lors de la séance publique, Vésinier «s'efforça de démontrer qu'en écartant la question politique on complairait à l'Empire dont les sentiments russophiles étaient hautement affichés à cette époque; et se faisant l'organe des secrètes pensées de la Branche française de Londres, il déclarait que pour lui, ceux qui voulaient écarter la question polonaise n'étaient que des agents bonapartistes» (E. FRIBOURG, *L'Association Internationale des Travailleurs*, p. 44-45; A. LEHNING, *Michel Bakounine et les conflits dans l'Internationale*, p. XIV; Appendice I, p. 232-238). La question polonaise fut maintenue au programme de la Conférence de Londres.

[469] Dupleix, François ou Jean-Baptiste, relieur. Français réfugié à Genève, il y organisa la section de l'A.I.T. et en fut le dirigeant (DBMOF, 5, p. 419).

[470] La question polonaise figurait au programme du Congrès de Genève (1866). Sur l'initiative des Parisiens, elle en fut écartée (E. FRIBOURG, *L'Association Internationale des Travailleurs*, p. 65; J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 53).

[471] Cf. document 48. Il est lu à la réunion du Conseil général du 3 novembre (*Minutes 1868-1870*, p. 44-45).

membre nommé par le Congrès pour faire partie du comité chargé de recevoir et d'examiner les preuves de Vésinier ce compagnon qui s'est laissé nommer de ce comité a cru au dernier moment que nous n'étions pas compétents; il a cherché par tous les moyens en son pouvoir à empêcher le prononcé de ce jugement, ce qui fait que ceux qui ont rédigé cette pièce ont mis au bas de ce jugement: à l'unanimité moins quelques abstentions, c'est qu'ils savaient que trois ou quatre membres n'ont voté ni pour ni contre, mais au procès-verbal de la séance se trouvera moins une abstention, parce qu'il n'y a qu'un seul membre qui a dit je m'abstiens[472].

Vésinier a eu ici un défenseur digne de lui un nommé Charnal[473], un Français qui fait partie de l'Association depuis très peu de temps, c'était la première fois que je le voyais. Il a dit que si les citoyens eussent été des hommes d'honneur qu'ils auraient prouvé par les armes leur innocence[474], ce Don Quichotte nous a envoyé sa démission avant-hier, mais comme j'ai demandé son exclusion depuis lundi je pense qu'il sera exclu. Je pense qu'il est grand temps que les ouvriers prennent une attitude énergique en face de tous ces destructeurs de monarchie qui n'ont jamais détruit que des sociétés ouvrières. Tout à toi

Alph. VANDENHOUTEN.

P.S. J'ai reçu la lettre de Dupont j'en donnerai lecture demain en séance[475]. Présentez-lui mes amitiés bien sincères.

[472] «moins une voix et une abstention» (Procès-verbaux de la réunion du 26 octobre 1868. Procès-verbaux. Jung 138, IISG, et lettre 49). L'abstention était celle de Spehl, qui regrettait de faire partie du comité nommé pour liquider l'affaire Vésinier, «attendu que cette affaire était embrouillée» (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, rapport du 9 octobre 1868, p. 121. Cf. lettres 41 et 50).

[473] Cf. lettre 45.

[474] «Cependant une chose reste acquise au débat: ces messieurs, sous prétexte qu'ils sont pères de famille, ne veulent pas se battre» (Pièce imprimée, 15 mars 1866, signée Vésinier. IISG, archives Vésinier).

[475] Il pourrait s'agir d'une lettre datée du 23 octobre (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 127).

48. La Section bruxelloise au Conseil général de l'A.I.T.

IML., F 21, 1, 155

[Bruxelles, le 26 octobre 1868]

Considérant[476] que par une lettre du citoyen Varlin, le Congrès de Bruxelles (qui, au terme des Statuts, constituait l'assemblée générale de l'Association internationale) a été saisi d'une proposition d'exclusion à l'égard du citoyen Pierre Vésinier, comme ayant calomnié les citoyens Tolain, Fribourg, Varlin, Limousin, Jung, Dupont et Dupleix dans divers articles des journaux *L'Espiègle* et *La Cigale* ainsi que dans une lettre adressée de Bruxelles à des membres de la Branche française de Londres, en qualifiant les citoyens susdits de bonapartistes, de mouchards, d'intrigants, d'escrocs, etc.;

Considérant que le Congrès, ne pouvant siéger que huit jours et cependant voulant laisser au citoyen Vésinier le temps de produire les preuves de ses accusations, a résolu à l'unanimité: 1° De laisser au citoyen Vésinier un mois pour produire ses preuves devant le Comité nommé par le Congrès; et, à défaut de preuves fournies, de prononcer l'exclusion dudit Vésinier. 2° De laisser au Comité nommé au sein du Congrès le droit de présenter un rapport sur cette affaire devant la Section bruxelloise, laquelle était chargée alors, en dernier ressort, par le Congrès, de voter en son lieu et à sa place sur la proposition d'exclusion.

Considérant que le citoyen Vésinier, bien que plus tard il ait changé d'avis, s'est, dans une lettre adressée au compagnon Ph. Maetens, engagé à fournir ses preuves devant le Comité nommé au Congrès de Bruxelles, et a ainsi accepté la compétence de ce Comité;

Considérant, du reste, que la Section bruxelloise n'a point à demander au citoyen Vésinier si, oui ou non, il la reconnaît compétente, puisque la Section bruxelloise ne doit pas dans cette circonstance être considérée comme un tribunal d'arbitre ou un jury d'honneur chargé de vider un conflit entre des parties adverses, mais tout simplement de par le vote même du Congrès, la prolongation de celui-ci, par conséquent la continuation de l'Assemblée générale de l'Association internationale pour une question particulière détermi-

[476] Le jugement est écrit de la main de De Paepe. Il se trouve dans le cahier des procès-verbaux, entre le procès-verbal de la séance du 29 octobre et celui du 2 novembre. Il est signé Vandenhouten; c'est lui qui a copié dans le cahier le texte envoyé à Londres (IISG, Jung 138 et IML, F21, 1, 153). Le jugement est publié en russe dans *Marks i nekotorye voprosy meždunaradnogo rabočego*, p. 423-425. B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 69, en donne un résumé sommaire.

née d'avance par l'unanimité des délégués des sections des diverses contrées présentes au Congrès de Bruxelles;

Considérant qu'une Association, réunie en Assemblée générale par ses délégués, a le droit d'exclure un membre qu'elle jugerait indigne de se trouver dans son sein, sans demander audit membre s'il la reconnaît compétente pour cela, attendu que, dans ce cas, il serait toujours impossible à une association de se débarasser de ceux qui ont démérité d'en faire partie.

Considérant que le délai d'un mois, fixé par le Congrès, est expiré.

Considérant que le citoyen Vésinier, non seulement n'a point fourni les documents accusateurs qu'il prétendait avoir en sa possession, ni même simple copie de ces documents, mais qu'il a en outre voulu intimider les membres du Comité nommé par le Congrès, en les menaçant de publier leur biographie dans le cas où ils auraient conclu à son exclusion.

Considérant enfin que, faute de preuves données, le citoyen Vésinier doit être considéré comme calomniateur à l'égard des sept citoyens précités, et comme ayant odieusement outragé les citoyens Varlin, Tolain, Dupleix, Jung et Dupont, tous cinq membres de l'Association internationale[477].

En conséquence, la Section bruxelloise, autorisée par le Congrès de juger en son lieu et à sa place, a voté à l'unanimité moins quelques abstentions l'exclusion du susnommé Pierre Vésinier des diverses branches et sections de l'Association internationale des Travailleurs, en le déclarant indigne de faire partie d'une société qui a pour base la morale, la justice et la vérité.

Ainsi adopté en assemblée du lundi 26 octobre 1868, et transmis au Conseil général de Londres, par les correspondants de la Section bruxelloise:

le correspondant — César DE PAEPE.

le correspondant — Alph. VANDENHOUTEN.

secrétaire — B. DELESALLE.

[477] Fribourg et Limousin ne faisaient plus partie de l'A.I.T. à ce moment.

49. César De Paepe à Johann Philip Becker

IISG., Becker D II, 537

Bruxelles, le 5 novembre 1868

Cher citoyen Becker,

Brismée a eu cet après-midi la visite du citoyen *Schott*[478] qui est venu demander, en ton nom, des numéros du supplément du *Peuple Belge* contenant la fin du compte-rendu du Congrès[479]. Voici les numéros que tu as demandés, ainsi qu'un exemplaire du *Compte rendu* complet et broché[480]; de plus, des papiers que Dupont nous a chargé de t'expédier lorsqu'il est parti pour Londres. A cela, Brismée a joint pour toi trois volumes de *Souvernirs du Drapeau*[481]. Voilà pour toi.

Maintenant voici pour les Sections de Genève. Tu auras l'obligeance de remettre au citoyen Perret, secrétaire de cette Section, le paquet ci-joint, contenant:

1° les cinquante exemplaires du compte rendu du Congrès de Bruxelles.

2° diverses brochures belges qui ont été demandées par ladite Section[482].

Quelques nouvelles: l'Internationale continue à faire de grands progrès en Belgique. De nouvelles sections se sont constituées dans des localités où il n'en existait pas encore[483].

Nous avons eu aussi quelques grèves: Une partielle parmi les houilleurs de Montigny; elle n'a duré que quelques jours[484]. En ce moment, les fileurs et tisserands de Gand sont en grève[485], il en est

[478] Schott fut membre de la Section de l'A.I.T. de Mayence (R.P. MORGAN, *The German Social Democrats*, p. 152, note 2). Lettre mentionnée par B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 69-70.

[479] Cf. lettre 43. Lors de la réunion du 30 août 1868 de la Section bruxelloise, il fut décidé que *Le Peuple Belge* serait reconnu comme le seul journal officiel en Belgique en ce qui concerne les comptes rendus des séances du Congrès (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).

[480] Lors de la réunion du 5 octobre 1868, Robin annonce que les comptes rendus du Congrès sont prêts, rue de Ligne, 50, c'est-à-dire au bureau du *Peuple Belge*. L'exemplaire coûte 1,50 fr.

[481] Ouvrage dont l'auteur est Louis Labarre, publié à Bruxelles en 1855, chez Brismée. Il en a paru trois volumes. Duatrième, annoncé, ne parurent qu'une ou deux feuilles.

[482] Cf. lettre 23.

[483] L'essor de l'A.I.T. en Belgique date du printemps 1868. La grève commencée le 24 mars 1868 au Gouffre de Châtelineau et sa répression sanglante d'une part (voir lettre 28) et d'autre part la préparation du Congrès de Bruxelles sont les deux facteurs les plus directs dans ce développement.

[484] Commencée le 7 octobre 1868, elle est sur le déclin le 12 octobre 1868 (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 121-122).

[485] 490 grévistes à peu près, répartis dans trois usines (Archives de la ville de Gand, police, R7[u], 1868).

de même des ouvriers-voiliers (qui font les voiles des navires) à Anvers, ces derniers ont formé en même temps une association de production; nous leur avons promis l'aide de la Section bruxelloise dans la mesure de nos forces[486].

Nous avons vu avec plaisir la lettre du citoyen Perron à *La Voix de l'Avenir*, lettre par laquelle ce citoyen a fait connaître que les vingt-cinq sections genévoises avaient approuvé le vote du Congrès au sujet de l'entrée du sol à la propriété collective[487]. J'ai donné lecture de cette déclaration dans une de nos séances[488]; elle a été beaucoup applaudie.

Dans la séance d'il y a lundi 8 jours [a], — après lecture du rapport du Comité nommé par le Congrès au sujet de l'affaire Vésinier, et en vertu de la décision du Congrès l'autorisant à prononcer sur la proposition d'exclusion faite contre Vésinier, la Section bruxelloise a voté à l'unanimité (moins une voix contre et une abstention) l'exclusion dudit Pierre Vésinier des diverses branches et sections de l'*Internationale*, comme calomniateur à l'égard de plusieurs membres de l'Association, savoir les citoyens: Varlin, Tolain, Jung, Dupont et Dupleix.

Nous avons envoyé une adresse au peuple espagnol[489]; vous l'aurez sans doute lue dans *La Tribune du Peuple*[490]; le prochain numéro de ce journal contiendra l'Adresse des ouvriers de Genève[491].

Dimanche en huit, nous organisons avec l'aide de la Section d'Anvers et de socialistes hollandais un grand meeting à Rotterdam,

[486] Lors de la réunion du 5 octobre 1868 de la Section bruxelloise il est annoncé que les ouvriers voiliers, à la suite d'un différend relatif à leur règlement, se sont constitués en association de production. Des ouvriers venus de la Hollande pour les remplacer, doivent repartir sans être mis à l'ouvrage. Le 25 octobre, la Section d'Anvers annonce l'affiliation des ouvriers voiliers à l'Internationale. A propos des secours à accorder aux voiliers en cas de non-travail, il est répondu qu'un prêt éventuel, garanti par le travail fait dans la société coopérative qu'ils viennent de fonder, est possible (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).

[487] Lettre datée le 20 octobre 1868, et publiée par *La Voix de l'Avenir* le 25 octobre et, sans signature, par *La Cigale*, le 8 novembre 1868 (J. GUILLAUME, *L'Internationale, I*, p. 79-87).

[488] Celle du 26 octobre 1868. Le procès-verbal de la séance ne fait pas mention d'applaudissements.

[a] Rayé dans le texte: *la Section bruxelloise*.

[489] Décidée dans la séance du 12 octobre 1868 de la Section bruxelloise, sur proposition de Hins, Voglet et Robin. Le projet d'adresse est lu et adopté le 19 octobre 1868.

[490] Publiée dans le numéro du 25 octobre 1868: «Les ouvriers belges aux ouvriers espagnols».

[491] Publiée dans le numéro du 8 novembre 1868: «Association Internationale des Travailleurs de Genève: Aux ouvriers espagnols».

ayant pour objet la propagation en Hollande de l'Association internationale des Travailleurs[492].

Notre Section anversoise fait paraître un journal socialiste flamand intitulé *De Werker, le Travailleur*; ils en sont à leur troisième numéro[493]; je ne sais s'ils vous l'envoient.

Je termine, car ma page est pleine. Le bonjour de tous les amis, particulièrement du collectiviste Brismée et de l'individualiste Hins[494]. Mes salutations au citoyen Bakounine, je lui écrirai sous peu.

Tout à toi.
César DE PAEPE.

50. François Spehl à X.
IISG., Vésinier

Bruxelles, le 14 novembre 1868

Citoyen[495],

Si je ne vous ai pas répondu plus tôt, c'est parce que l'ami Otterbein m'avait dit de vous écrire à ma place. Mais il en a laissé le soin à l'ami Charnal. J'ai été très étonné après avoir vu dans votre lettre que vous n'avez reçu aucune nouvelle. Je me suis rendu aussitôt chez Otterbein et je lui en ai fait le reproche. Il me dit qu'il venait de recevoir une lettre que celle qu'il vous a écrite est restée en souffrance parce qu'il l'avait expédiée par la France. Mais Charnal vous en a écrit une seconde avec tous les détails de la séance lorsqu'on a décidé votre exclusion[496]. J'ai occupé une grande partie de la

[492] Dans la séance du 26 octobre 1868, la Section d'Anvers demande «que l'on s'occupe de l'organisation d'un meeting à Rotterdam par le Comité central belge avec le concours de ladite Section d'Anvers. L'assemblée consultée laisse la direction générale de ce meeting à la Section d'Anvers et désigna Bruges, Gand et Bruxelles à lui adjoindre lors de la formation de la députation» (Procès-verbaux. IISG, Jung 138). Cela est la suite de la grève des ouvriers voiliers à Anvers, et du fait que des ouvriers hollandais venus pour briser la grève sont retournés sans avoir été mis à l'ouvrage (Cf. note 486).

[493] Le premier numéro parut le 18 octobre 1868. Aucune collection connue du journal le *Werker* n'est complète; la première année semble perdue.

[494] De Paepe fait allusion à l'attitude de Brismée et de Hins envers le collectivisme au Congrès de Bruxelles. Brismée l'avait défendu, Hins l'avait combattu. Celui-ci fera volte-face au Congrès de Bâle en 1869.

[495] Vésinier sans doute, à qui Charnal adresse une lettre concernant la séance d'expulsion le 6 novembre 1868 (IISG, Vésinier).

[496] «Je vous ai écrit, il y a eu ce mardi dernier huit jours, et vu l'importance pour vous de ma lettre, ne recevant pas de réponse de votre part, j'étais sérieusement inquiet. Ce matin j'ai vu Otterbein, il a reçu une lettre de vous où vous ne lui parliez nullement de la mienne. Voici donc ce que nous avons conjecturé: il avait oublié, car c'est chez lui que j'avais écrit ma lettre, de me faire mettre sur l'adresse, via Ostende. Ma lettre inévitablement, passant par Calais, a été ouverte et séquestrée par les mouchards de Bonaparte» (Charnal à Vésinier, Bruxelles, vendredi 6 novembre 1868. IISG, Vésinier).

séance à votre défense et j'ai fait ressortir que c'était un guet-apens de venir proposer une telle chose au Congrès sachant que cette affaire devait se poursuivre à Londres et qu'ils avaient eu une séance mais que, étant invités à une seconde, ils ne s'y sont pas rendus[497] et que je ne trouvais pas loyal du tout de la part de ces membres, qu'ils viennent proposer cela ici tandis que les inculpés se trouvent à Londres et c'est là seulement que l'affaire peut se vider et que, quoique la chose ait été référée par le Congrès à la Section belge, nous étions incompétents pour la juger et que ce serait une lâcheté de notre part que de la juger[498]. Ils m'ont répondu «Pourquoi ne nous a-t-il pas rendu les pièces?» A quoi j'ai répondu que les hommes qui vous tendent la main ne sont pas de vrais amis et que vous vouliez être jugé par des hommes impartiaux, mais non pas par des hommes influents qui sont jaloux de votre nom parce qu'il est un peu ressorti et qui travaillent pour le faire rentrer dans l'ombre, et pour pouvoir prédominer seuls sur toute la Section bruxelloise, et que vous n'auriez plus un seul mot à dire dans notre Section. J'ai encore ajouté que moi-même je reconnais ces vaniteux qui tirent sur vous comme sur une cible. La séance a été très orageuse, à chaque instant on me coupait la parole parce que je leur disais leur dure vérité. Les quatre amis qui vous ont défendu ont eu les mêmes entraves, même Charnal n'a pas su continuer[499]. Brismée a sauté sur lui comme s'il allait le dévorer puis ses moutons le suivaient et toute la salle était sens dessus

[497] «Quant à l'engagement pris par les Tolain, Fribourg, Limousin, devant le jury d'honneur de Londres, de revenir assister aux débats définitifs, ce détail a été dit, dans les séances de la Section bruxelloise» (Charnal à Vésinier, Bruxelles 22 novembre 1868. IISG, Vésinier).
[498] Cf. document 48.
[499] «et voici ce que j'ai dit: Compagnons, voici comment j'envisage l'affaire. Tolain, Fribourg, Varlin et Cie sous le coup des accusations de Vésinier, ne devaient pas remettre le soin de leur honneur à l'Internationale. C'était là une affaire personnelle, donc c'était à eux à faire ce que tout homme de courage aurait fait en pareille circonstance. Vésinier pouvait toujours tenir un pistolet pour leur répondre. Ces Messieurs n'ayant pas agi ainsi j'ai pour ma part une triste opinion d'eux. Selon moi, avant d'exclure Vésinier, malgré toutes ses infirmités physiques et de caractère (ceci pour renvoyer la balle à vos ennemis qui avaient voulu faire de l'esprit), les compagnons doivent se souvenir que Vésinier depuis vingt ans environ est sur la brèche, et n'a cessé de lutter d'une façon irréprochable pour le triomphe des éternels droits de l'esclave qui ne veut plus de maître d'aucune sorte. Quoiqu'on ait blagué ce mot, Vésinier est un républicain pur. Je propose donc qu'il soit décidé par la Section bruxelloise que, du moment que ceux soi-disant calomniés par Vésinier n'ont eu ni le courage ni la dignité de vider cette affaire eux-mêmes, considérant en outre que Vésinier a rendu d'[illisible] services à la cause des travailleurs, la Section déclare qu'elle n'a pas à faire les affaires personnelles des Tolain, Fribourg etc. et passe à l'ordre du jour» (Charnal à Vésinier, Bruxelles, vendredi 6 novembre 1868. IISG, Vésinier).

dessous; voilà comment on respecte la liberté de la parole[500]. Pendant ce désordre, Hins a dit tout près de moi qu'il fallait fo.... à la porte les Sacré[501], les Pellering, et d'autres encore, que ce n'étaient pas des Internationaux. Quinze jours avant on a refusé Pellering père parce qu'il n'est pas partisan des associations de consommation[502].

Voilà, citoyen où nous en sommes avec nos pachas. Je n'ajoute rien sur cette séance car je crois que Charnal vous a donné de plus amples détails. J'ai communiqué à Coulon et à Pellering ce que vous m'avez demandé de leur dire.

Je vous dirai que nous avons eu une première séance dimanche au «Cercle Populaire»[503]. Il existe depuis quatre ans[504]; il marche sans règlement; les cotisations dix centimes par semaine servent à faire la propagande, c'est à dire des meetings dans lesquels nous faisons ressortir les vices sociaux, que nous combattons le plus radicalement possible. Nous tâchons de mettre la révolution dans les esprits et nous faisons voir que dans la société *actuelle* il n'y a rien à établir de sérieux, sans porter entrave à la révolution, et notre esprit est de démolir tout ce qui est vicieux, et de bâtir après sur de bonnes bases qui seront celles du droit de l'homme qui est celui de la nature. Dimanche prochain quinze une *seconde* séance dans laquelle nous discuterons le préambule pour la marche à suivre pour nos meetings.

Je crois, citoyen, que vous ferez bien d'adresser une lettre pour le «Cercle Populaire» et de demander une correspondance de ses travaux démocratiques.

Je finis ma lettre en vous serrant une main fraternelle,

tout à vous,

SPEHL.

horloger, rue de Ruysbroeck, 82, Bruxelles.

[500] «A peine ai-je eu fini ce début, et sans qu'il me fût possible de développer ma proposition, que l'on s'est élancé sur moi. On a crié que je violais les principes de l'Internationale. Hurlements, provocations à mon adresse» (Idem).

[501] Peut-être Joseph Sacré, cordonnier; membre de «L'Affranchissement».

[502] «Le compagnon Brismée à propos du père Pellering, déclara que si l'on attaque ce citoyen, ce n'est pas dans son dévouement à la cause des travailleurs ni dans son honorabilité. Loin de là! Mais parce que le citoyen Pellering suit une tout autre route que l'Association internationale pour conquérir l'abolition du prolétariat». Lors de la même réunion, Steens fait remarquer que «combattre les sociétés de consommation ne peut jamais être un motif d'exclusion»; la candidature de Pellering père sera rejetée une semaine plus tard (Procès-verbaux des 16 et 23 novembre. IISG, Jung 138).

[503] Cf. lettre 51.

[504] Il a dû commencer ses activités vers la fin de 1864 ou au début de 1865 (H. WOUTERS, *Documenten (1853-1865)*, p. 200; rapport du 25 juin 1865).

51. Nicolas Coulon à la Section fédérale de l'*Internationale*

IISG., Vésinier

Bruxelles, le 7 décembre 1868

Aux membres de la Section fédérale de l'*Internationale*[505]

Citoyens,

Il a été donné connaissance au «Cercle Populaire» de votre lettre du 16 novembre par laquelle vous l'informez de la transformation de la Branche française de Londres[506] et du désir d'entrer en rapport avec lui.

Le «Cercle Populaire» tendra toujours une main fraternelle à tout groupe qui prend pour drapeau la révolution, et pour devise, l'affranchissement intégral de l'être humain.

Vous avez dû lire dans *La Cigale* du 22 novembre[507] les principes mis en avant par le «Cercle» et qui feront l'objet de sa propagande, sous ce rapport vous voyez que nous sommes sur le même terrain que la Branche française de Londres. Il a été décidé parmi nous que toutes les résolutions ayant de l'importance au point de vue de la propagande des idées, ainsi que le résultat de nos travaux, seraient envoyés à toute association ou groupe qui désireraient en avoir connaissance, et ce, tant que possible au moyen de la publicité.

Il va de soi que le «Cercle Populaire» est désireux d'être au courant des idées et des principes exposés par les sociétés ou groupes en communauté d'idées avec lui.

Maintenant, Citoyens, un mot en réponse à votre proposition d'affiliation.

Bien que l'affiliation soit de mode actuellement et qu'un grand nombre de citoyens y attachent une grande importance, le «Cercle

[505] La Section fédérale ne faisait pas partie de l'A.I.T. (*Minutes 1868-1870*, réunion du 10 mai 1870, p. 235-236).

[506] A l'occasion de la commémoration de juin 1848, Félix Pyat, en sa qualité de membre de l'A.I.T., tint un discours à Cleveland Hall, le 29 juin 1868, poussant à l'action terroriste contre Napoleon III. Le Conseil général désavoua le discours (cf. lettre 30). La «Branche française» cessa d'exister; une partie de ses adhérents se regroupa dans la «Section fédérale» (*Minutes 1868-1870*, p. 422).

[507] «Le 'Cercle populaire' a pour but d'étudier, de discuter les principes révolutionnaires, de grouper autour du drapeau de la Révolution les citoyens pénétrés de la nécessité de vulgariser, de propager ces principes au moyen de la presse et des réunions publiques. Le 'Cercle populaire' proclame l'autonomie de l'homme et du citoyen, ce qui implique le pouvoir de développer ses facultés physiques, morales et intellectuelles en toute liberté. Il affirme le droit à l'existence de l'homme en échange de son travail, c'est-à-dire la fin de l'exploitation, l'abolition du prolétariat. Il considère comme usurpateurs ceux qui ont forgé des lois, fabriqué des constitutions, imposé des croyances, en un mot, tous ceux qui ont garotté les peuples, en les maintenant sous le triple joug de la politique, de la religion et du capital» (*La Cigale*, 22 novembre 1868; cf. lettre 50).

Populaire» ne partage pas cet avis; il croit, au contraire, que cette façon de procéder a fait son temps: c'est un préjugé, une vieille rengaine démocratique bons à mettre au panier.

En présence des résultats obtenus jusqu'à ce jour par ce moyen, nous sommes convaincus que si les révolutionnaires y réfléchissaient et missent dans la balance les inconvénients de ce système et ce qu'il a produit de bon, il ne serait plus question de s'affilier.

Que tout groupe, que toute association fassent leur propagande librement, sans être gênés et sans être une gêne pour ceux qui partagent les mêmes principes, et selon qu'il convient pour le lieu où ils sont établis; qu'ils ouvrent les portes à deux battants à tout volontaire de la liberté qui apporte son concours à l'œuvre commune et joint ses efforts à ceux qui, comme lui, revendiquent pour le prolétariat bien-être et liberté; de cette façon l'union sera créée dans le camp révolutionnaire; non pas cette union prêchée par quelques individualités qui, tout en la prêchant, ne sont que des instruments de discorde, du moment que leur mesquine personnalité leur petite ambition sont en jeu.

Le mot union dans la bouche de ces gens-là est synonyme d'absorption [508].

Le «Cercle Populaire» est l'ennemi de tout gouvernement, de toute autorité, de tout comité ayant la prétention de diriger de morigéner les autres; il n'entend pas plus obéir à la consigne qu'il n'a l'intention de la donner.

C'est, croyons-nous, la bonne voie révolutionnaire, et nous nous y engageons résolument.

Agréez, citoyens, nos salutations fraternelles,

L'un des secrétaires,

COULON [509].

tailleur, rue Saint Lazare 4
Saint Josse Ten-Nooden, lez Bruxelles.

[508] Peut-être une allusion à la dissolution du premier «Cercle propulaire» en septembre 1865, en faveur de la Section bruxelloise de l'A.I.T. (Réunion du 20 septembre 1865, procès-verbaux. IISG, Jung 138).

[509] Nicolas Coulon (1816-1890), tailleur. Il était actif dans le mouvement ouvrier depuis 1836, dans des associations professionnelles; en 1848-1849, il fut le fondateur et l'animateur d'une coopérative de production de tailleurs, à Bruxelles; en 1854, il fut l'un des fondateurs de «L'Affranchissement», auquel il restera fidèle. Désabusé par ses expériences de 1848-1849, il se déclarait adversaire de toute organisation ouvrière, à l'exception des cercles d'études sociales.

52. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard

IML., F 21, 1, 156/9

Bruxelles, le 19 décembre 1868
N° 3

Mon cher Bernard,

Je viens de recevoir ta lettre et je m'empresse d'y répondre[510]. La lettre que tu dis m'avoir envoyée doit avoir été interceptée en France car je ne l'ai pas reçue tu me dis qu'on a été assez surpris à Londres de ne pas voir figurer l'expulsion du sieur Vésinier[511] dans *La Tribune du Peuple* nous avons fait cela par tactique pour ne pas mettre le Pouvoir au courant de nos querelles[512], peut-être avons nous eu tort? En tout cas vous pouvez vous autres donner au jugement toute la publicité que vous jugerez convenable, les citoyens intéressés dans cette affaire pourraient aussi réclamer à ce sujet à la Section bruxelloise. J'appuierai pour ma part leur réclamation car je crois moi qu'ils ont le droit d'exiger comme une juste réparation la publication du jugement non seulement dans l'organe de la Section bruxelloise mais dans tous les organes de toutes les sections de l'Internationale mais ce que je viens de te dire n'est que mon opinion personnelle. *La Tribune du Peuple* est en voie de réorganisation[513] nous négocions dans ce moment sa cession à l'Internationale[514] si

[510] Egalement publiée par B. DANDOIS, «*Vingt lettres*», p. 66-68.

[511] Cf. lettres 47 et 48. Sur proposition de Johannard, appuyée par Marx, le Conseil général avait décidé de demander aux Bruxellois d'insérer leur décision d'expulser Vésinier dans les journaux et de la communiquer à la «Branche française» (*Minutes 1868-1870*, p. 45. Réunion du 3 novembre 1868).

[512] Cf. lettre 26 pour une attitude analogue, et lettre 61 où De Paepe fournit la même explication.

[513] Le journal était devenu à partir de janvier 1866 l'organe de l'A.I.T. en Belgique du fait de la fédération de la Section bruxelloise à l'association «Le Peuple». L'essor que prit l'A.I.T. en Belgique pendant la seconde moitié de 1868 rendait nécessaire son détachement administratif du «Peuple». Le Conseil belge se constitua; la Section belge de l'A.I.T. formulait son propre programme et organisait ses propres congrès (deux en 1868) et «l'idée de fonder un journal qui serait la propriété exclusive et collective de l'«Internationale» vint naturellement à l'idée des membres les plus dévoués à l'«Internationale» et les plus ardents à sa propagande» (E. STEENS, «A nos amis et à nos adversaires», *La Tribune du Peuple*, 4 avril 1869 et lettres 62 et 73).

[514] *La Tribune du Peuple* était restée la propriété du «Peuple, association de la démocratie militante». «[...] c'était au compte de celle-ci que se faisait le tirage dont les frais étaient compensés par la vente des numéros aux membres et dans les meetings de l'Internationale. Mais la *Tribune* [...] sous le rapport financier est dans une situation assez précaire. [...] autant sa gestion financière est peu prospère et blâmable. [...] Un des membres les plus actifs de l'«Internationale», membre également du «Peuple», proposa à la société de céder *La Tribune du Peuple* à l'«Internationale», non à *titre gratuit*, [...] mais de céder sans nulle charge au contraire pour le «Peuple» (Idem, *La Tribune du Peuple*, 4 avril 1869 et lettres 62 et 73).

cela aboutit comme nous avons lieu de l'espérer elle paraîtra tous les huit jours [515], mais nous avons bien des obstacles à vaincre il y a ici quelques individus qui seraient dignes de faire partie de cette fameuse Branche française et qui cherchent par tous les moyens possibles à nous contrecarrer ils sont peu nombreux, mais ils crient très fort [516].

Nous sommes en voie d'organiser le Conseil général belge, il sera définitivement constitué le 27 courant dans le Congrès belge qui se tiendra à Bruxelles [517] j'ai poussé avec vigueur à la création de ce Conseil, il mettra fin à l'embrouillement qui existe dans nos finances [518]. L'argent destiné à Londres rentrera alors dans une caisse à part, à laquelle on ne touchera plus. De cette manière, nos envois se feront régulièrement et conformément à notre règlement, j'appuierai votre demande de fonds auprès du Comité, mais je doute que l'on vous envoie de l'argent de suite, parce qu'il y en a très peu en caisse et parce que la plupart des sections de province n'ont pas encore payé leurs cotisations [519], elles doivent régler leur compte le 27 au Congrès belge.

Quant au [a] rapport que nous devons envoyer tous les trois mois [520], je tâcherai de faire ce que je peux, mais cela est souvent très difficile parce que nous ne suffisons déjà pas à la besogne. Tous les jours nous recevons des demandes de délégation de la province; chaque dimanche nous tenons cinq à six meetings en province [521]. Tu comprends ce qu'il en résulte de correspondances [522]. Je pense que

[515] Robin avait déjà exprimé cet espoir lors de la réunion de la Section bruxelloise du 12 octobre 1868 (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 123). *La Tribune du Peuple* du 25 octobre 1868 annonça qu'en vertu d'une décision du «Peuple» elle paraîtra bientôt hebdomadairement.
[516] Cf. lettre 58.
[517] Le Congrès avait été convoqué pour le 25 décembre. Le premier point à l'ordre du jour serait la constitution et les attributions du Conseil général des sections belges (*La Tribune du Peuple*, 13 décembre 1868 et C. OUKHOW, *Documents*, p. 240-241. Cf. aussi lettre 54, note 538).
[518] Argument invoqué par Brismée lors de la réunion du 12 octobre (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).
[519] Le 23 novembre, il y avait «700 fr. à rentrer prochainement par le versement des cotisations des sections affiliées à l'Internationale» (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).
[a] *Tant que* dans le manuscrit.
[520] Exécution d'une résolution du Congrès de Bruxelles (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 430).
[521] De mai à décembre 1868, la Section bruxelloise avait organisé plus de 150 meetings en province (C. OUKHOW, *Documents*, p. XII).
[522] Les documents rassemblés par le tribunal correctionnel de Bruxelles à la suite des événements de Seraing en avril 1869 (publiés par H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale, passim*) en témoignent.

quand le journal paraîtra tous les huit jours et qu'il sera non seulement l'organe de la Section de Bruxelles, mais aussi celui de toutes les sections belges que cette lacune sera comblée. Nous avions trois grèves sur les bras une à Gand des tisserands [523], une à Pepinster de tisserands aussi et une à Anvers des voiliers. Nous avons garanti à des sociétés de l'Internationale sept cents francs [524] pour soutenir un peu Gand et Anvers, Pepinster se suffisait, nous avons appris hier soir que les ouvriers avaient triomphé à Gand et à Pepinster ces deux grèves sont finies. Nous avons ici à Bruxelles une grève partielle des typographes [525] mais pour la nouvelle année il doit y avoir une grève générale si les patrons ne faisaient droit aux demandes des ouvriers, j'ai appris qu'il y a des patrons qui ont déjà adhéré aux nouvelles conditions. Un certain nombre de typographes se sont fait présenter à l'Internationale je pense qu'on arrivera d'ici un an à avoir leur association [526]. Cela donnerait une grande force à l'Internationale, car vous savez que l'association typographique de Bruxelles jouit en Belgique d'une très grande considération.

Je regrette de devoir terminer cette lettre par une mauvaise nouvelle: les peintres se sont dissous, c'est à recommencer [527]. Vous deviez vous y attendre un peu; n'ayant pu atteindre le but que nous nous étions proposé: le maintien de prix, nous devrions fatalement succomber.

Quant à la Fourmi [528] elle ne fonctionne pas encore, mais tout marche bien il nous faut encore quelques mois de patience. Nous avons reçu un programme d'une société démocratique de Genève, une espèce de ligue de la paix, mais cette société nous a semblé trop politique nous n'avons pas cru devoir nous en occuper, quand je dis

[523] Cf. lettre 49.
[524] Décision prise lors de la réunion du 23 novembre (Procès-verbaux. IISG, Jung 138). Les 700 fr correspondent au montant des cotisations annoncé dans la même réunion (cf. note 520).
[525] Elle éclata fin novembre afin d'obtenir une augmentation de salaire, le tarif uniforme (salaire minimum de quatre fr. cinquante centimes par jour) et la reconnaissance du syndicat par les patrons (J. De Boe, *Un siècle de luttes syndicales*, p. 159-162 et 204).
[526] L'«Association libre des compositeurs-typographes» avait refusé l'affiliation proposée par la Section bruxelloise en avril 1867. Le Conseil belge vota une adresse de sympathie aux typographes en grève le 9 janvier 1869; l'Association prenait l'affiliation en considération. Finalement, elle n'aurait pas lieu.
[527] Fin 1866, une association de production et de crédit mutuel fonctionnait à Bruxelles. Elle comptait également s'occuper des salaires des peintres associés. Cf. le rapport manuscrit sur les années 1865-1866 de la Section belge (IML, F 21, 1, 154).
[528] Société coopérative de consommation. Le règlement en fut voté en avril 1868 et publié dans *La Tribune du Peuple*, 25 octobre 1868.

politique, je veux dire trop purement politique[529]. Mes amitiés bien sincères à Dupont s.v.p. Je te serre les mains

Alph. VANDENHOUTEN.

53. Jean Peeters à X.

IML., F 21, 1, 156/6

Bruxelles, le 23 décembre 1868

N° 4

Compagnon[530],

Je prends la liberté de vous écrire au nom de la société l'«Union protectrice des Ouvriers marbriers»[531] qui par un vote en date du 20 de ce mois, m'a autorisé à entrer en pourparlers avec les ouvriers marbriers de Londres. En conséquence je vous prie compagnon d'être notre interprète auprès de la susdite société[532] afin de lui apprendre nos intentions; il ne s'agirait de rien moins que de s'engager à protéger autant que possible nos membres qui viendraient à Londres pour se procurer de l'ouvrage; mais on ne leur accorderait cette faveur que sur la présentation de leur carte de membre de notre société, et qu'elle soit en règle.

De cette manière nous empêcherons les traîtres à notre cause de jouir de ces faveurs. Il y a dans nos statuts une disposition qui assure à un ouvrier membre d'une société de résistance, d'une ville étrangère, les [mêmes] avantages que nos autres membres s'il désire faire partie de notre société.

[529] Il s'agit de l'«Alliance de la Démocratie socialiste», fondée par Bakounine à la suite du conflit au sein de la «Ligue de la Paix et de la Liberté» lors du deuxième Congrès à Berne, en septembre 1868 (E. FRIBOURG, *L'Association Internationale des Travailleurs*, p. 125-135, J. GUILLAUME, *L'Internationale*, *I*, p. 71-76. Cf. lettre 55).

[530] Vraisemblablement, Bernard est le destinataire de la lettre.

[531] Vers 1850, des ouvriers marbriers de Bruxelles et ses faubourgs organisèrent, avec le concours de quelques patrons, une société de secours mutuels. En 1867, des membres décidèrent de fonder une société de résistance, afin de s'opposer aux patrons, qui voulaient alors imposer des conditions de travail jugées inacceptables par les ouvriers. Le président de cette organisation syndicale était membre du Comité administratif de la Section bruxelloise; l'association disposait de deux représentants au Conseil fédéral (L. BERTRAND, *Souvenirs d'un meneur socialiste*, *I*, p. 95-97; *La Tribune du Peuple*, 31 mai 1867 et 19 avril 1868).

[532] Il existait peut-être une organisation des ouvriers marbriers à Londres; en tout cas, elle n'était pas affiliée à l'A.I.T.

J'ose donc espérer compagnon que vous ne nous refuserez pas cela, car toute notre société fait partie de l'Internationale[533].

Agréez Compagnons mes
Salutations sincères

PEETERS Jean.
rue de la Constitution n° 10
à Schaerbeeck lez Bruxelles.

54. César De Paepe à Hermann Jung

IML., F 21, 162/1

Bruxelles, le 7 janvier 1869
N° 5

Citoyen Jung,

En réponse à votre lettre du 28 décembre dernier[534], le Conseil général des Sections belges me charge de vous faire savoir qu'il approuve complètement l'attitude du Conseil général de Londres vis-à-vis de «l'Alliance internationale de la démocratie socialiste». Avant la réception de vos conclusions[535], nous avions porté sur cette nouvelle ligue le même jugement que vous: nous croyons, non seulement qu'elle est *inutile*, mais même qu'elle serait nuisible, parce qu'elle ne pourrait qu'amener une scission au sein de l'Internationale qui précisément a pour but de grouper en un seul faisceau toutes les forces du prolétariat[536].

[533] L'«Union protectrice des ouvriers marbriers de Bruxelles et de ses faubourgs» ne s'affiliera en tant que telle à l'A.I.T. qu'à la fin de 1869. Fin 1868, des membres étaient affiliés individuellement (*L'Internationale*, 26 décembre 1869).

[534] La lettre de Jung fut lue par De Paepe lors de la réunion du Comité belge du 9 janvier (Procès-verbaux. IISG, Jung 138). Elle n'a pas été retrouvée, mais il est possible que l'extrait publié par *L'Internationale*, 24 janvier 1869, provienne de cette lettre. Alarmé par la lettre de Bakounine du 22 décembre 1868: «Je t'envoie aussi le programme de l'Alliance que nous avons fondée avec Becker et beaucoup d'amis italiens, polonais et français. Sur ce sujet nous aurons beaucoup à nous dire. Je t'enverrai bientôt la copie d'une grande lettre que j'écris là-dessus à l'ami César De Paepe [...]» (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 453), Marx insista (MEW, 32, p. 587; lettre du 28 décembre) pour que Jung fît part à De Paepe du texte de la résolution du Conseil général sur l'«Alliance» (*Minutes 1868-1870*, p. 56 et 299-301) voté lors de la séance du 22 décembre. La lettre à De Paepe dont parle Bakounine n'a pas été retrouvée; il n'est pas certain qu'elle fût écrite, sinon envoyée. L'«Alliance» envoya son programme à Bruxelles où il arriva avant le 19 décembre (cf. lettres 52 et 55). Jung lut la lettre des Bruxellois lors de la réunion du Conseil général du 12 janvier 1869 (*Minutes 1868-1870*, p. 59). B. DANDOIS, «Vingt lettres» p. 68-70 et *Entre Marx et Bakounine*, p. 70-73 la publie ainsi que A. KOROTEEVA, dans *Marks i nekotorye voprosy meždunaradnogo rabočego*, p. 425-427.

[535] La circulaire de l'«Alliance» et les résolutions du Conseil général à son sujet furent traités par le Conseil belge lors de sa réunion du 9 janvier, soit deux jours après que De Paepe n'écrit à Jung (Procès-verbaux du Conseil belge. IISG, Jung 138).

[536] Les procès-verbaux du Conseil belge ne font aucun état d'une discussion au sujet des Statuts de l'«Alliance».

Jusqu'ici la Section bruxelloise avait joué en Belgique le rôle de section centrale *provisoire*[537]; le jour de la Noël nous avons eu un Congrès entre les délégués de toutes les Sections de la Belgique[538], et c'est dans ce Congrès qu'un Conseil général[539] de dix-sept membres a été nommé pour gérer les affaires de la Fédération des ouvriers belges. Vous trouverez ci-joint une circulaire[540] que nous envoyons à nos mandants.

Nous avons eu trois grèves tout récemment parmi les ouvriers de l'Internationale: une dans le bassin de Charleroi, parmi les ouvriers de la fosse du Grand Bordia (Voir *La Tribune du Peuple* de décembre)[541], une à Gand[542], et une à Anvers. Les deux premières ont réussi à notre avantage; la troisième n'a pas réussi. Les ouvriers voiliers d'Anvers qui se trouvaient en grève au nombre d'une soixantaine se sont vu forcés de céder en partie, parce qu'ils se voyaient sur le point d'être tous remplacés par des ouvriers hollandais; une quarantaine sont parvenus à rentrer chez leurs patrons aux anciennes conditions, une vingtaine d'autres n'ont plus trouvé de besogne chez leur patron, celui-ci ayant pris des ouvriers hollandais[543]; mais à quelque chose malheur est bon: ces vingt ouvriers, de concert avec

[537] Les «Dispositions Transitoires» du règlement de la «Fédération, Section bruxelloise de l'A.I.T.» (*La Tribune du Peuple*, 24 mai 1868; C. OUKHOW, *Documents*, p. 9) annoncent la constitution d'un Conseil général des Sections belges. Les Sections de province déjà fédérées à la Section bruxelloise décidèrent, lors du Congrès belge du 5 juillet, d'adopter provisoirement la Section bruxelloise comme section centrale (C. OUKHOW, *Documents*, p. 238). Lors de la réunion du 12 octobre, Brismée propose d'organiser le plus vite possible un Conseil général; dans celle du 19 octobre, une adresse aux Espagnols est signée par le bureau de la Section bruxelloise agissant provisoirement comme Conseil général des Sections belges. Début novembre, la Section anversoise se rallie à la proposition de la Section liégeoise afin de former un comité central belge (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).

[538] Cf. lettre 52, note 518.

[539] Ce titre ne fut pas apprécié à Londres: Jung lui préférait «Conseil central» et Marx «Conseil fédéral». Bernard fut chargé de faire part de cette décision aux Bruxellois. J'ignore s'il le fît; les Belges continuaient à appeler le nouvel organisme «Conseil général» (*Minutes 1868-1870*, p. 50. Réunion du 12 janvier 1869 où Jung lut la lettre de De Paepe; *L'Internationale*, 31 janvier 1869, publie une explication).

[540] La circulaire est collée dans le cahier des procès-verbaux; elle est publiée dans *L'Internationale*, 17 janvier 1869. Voir aussi C. OUKHOW, *Documents*, p. 241-243, H. WOUTERS, *Documenten (1866-1880)*, p. 153-154 et lettre 55, notes 584 à 600.

[541] L'épuisement de certaines veines entraînant le renvoi d'un nombre d'ouvriers, le directeur du charbonnage Grand Bordia près de Gosselies décida de renvoyer de préférence des mineurs membres de l'A.I.T. Les ouvriers s'étant rendus compte de cette discrimination se mirent en grève. Le directeur revint sur sa décision. Le compte rendu dans *La Tribune du Peuple*, 13 décembre 1868, p. 3, ne donne pas de date précise de la grève.

[542] Il s'agit de celle déclenchée comme dernière dans une série de trois dont De Paepe parle déjà début novembre. La majeure partie des 150 tisserands de coton refusèrent le tarif proposé et s'en allèrent chercher du travail dans le Nord de la France.

[543] Cf. lettre 49, note 492.

les Sections de l'Internationale qui leur ont avancé des fonds[544], travaillent maintenant pour le compte de leur société de résistance, laquelle a consacré les fonds avancés à l'achat d'outillage et de matières premières et a ainsi constitué une association de production pour la fabrication des voiles et cordages de navires[545].

En ce moment même une nouvelle grève vient d'éclater à Verviers parmi les tisserands: les patrons ayant voulu obliger les ouvriers à laisser opérer un prélèvement forcé sur leur salaire pour la constitution d'une caisse de secours, les tisserands s'y sont refusés en disant qu'ils avaient déjà leur caisse de secours dans l'Internationale et prétendaient continuer à gérer leurs affaires eux-mêmes; d'où ouvriers chassés par le patron, d'où grève[546]. Malheureusement des troubles ont eu lieu, la gendarmerie à cheval est intervenue, il y a eu quelques blessés; des troupes de Liège ont été dirigées sur Verviers[547]. La grève continue; nous venons d'y envoyer un prêt de 300 francs pour l'appuyer[548].

A Bruxelles, grève parmi les ouvriers-typographes pour augmentation de salaire; la plupart des imprimeries ont déjà accepté l'augmentation demandée, c'est le corollaire de la grève des typographes de Paris[549] auxquels les nôtres sont fédérés. Dans cette occurrence, beaucoup de typographes se présentent comme membre à notre Section bruxelloise, en attendant que l'Union typographique s'affilie en bloc; cette dernière a demandé déjà l'appui moral de l'Internationale, ce que nous avons accordé avec plaisir. L'affiliation de l'Association des ouvriers typographes, qui compte à Bruxelles 500 mem-

[544] Cf. lettre 52, note 524. En outre, les Sections de Verviers, d'Ensival et du Borinage avaient mis 115 fr. à la disposition des ouvriers anversois (Procès-verbaux, réunion du 29 novembre 1868. IISG, Jung 138; cf. aussi H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 377).

[545] Selon le délégué anversois au quatrième Congrès belge, le 31 octobre et le 1er novembre 1869, «la société coopérative des ouvriers voiliers réussit à merveille; elle a plus d'ouvrage qu'elle n'en peut faire» (C. OUKHOW, *Documents*, p. 253) après avoir été entravée par toutes sortes de persécutions (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 32).

[546] Il s'agit de la grève chez les frères Garot, tissage de laine, éclatée le 24 décembre (*La Cigale*, 17 janvier 1869, *Le Mirabeau*, 3 janvier 1869 et *l'Internationale*, 17 janvier 1869).

[547] Mesures de répression qualifiées de préventives par la police (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 155).

[548] On ne peut dire clairement quand la grève prit fin. Les procès-verbaux du Conseil belge ne mentionnent pas de prêt aux ouvriers de Hodimont.

[549] Cf. lettre 52, note 525. «L'augmentation qui vient d'être accordée par les imprimeurs de Paris à leurs ouvriers typographes nous donne l'assurance que cet exemple trouvera de nombreux imitateurs dans notre pays libre, constitutionnel et démocratique» (J. DE BOE, *Un siècle de luttes syndicales*, p. 159).

bres et qui est le groupe central de la Fédération typographique belge, sera pour nous une belle acquisition [550].

Deux associations ouvrières viennent encore de s'affilier à la Section bruxelloise: celle des teinturiers en peaux et celle des mouleurs [551].

Nous devions envoyer à notre correspondant Bernard un rapport *trimestriel*, conformément à la décision du Congrès; le Conseil général n'ayant été nommé qu'à la Noël, nous n'avons pu le faire; aussi serons-nous obligés de vous envoyer de la part de ce Conseil un rapport *semestriel* portant sur les mois de septembre, octobre, novembre, décembre, janvier, février; car pour dresser ce rapport général sur la situation des Sections belges nous attendons nous-mêmes le règlement des comptes de chacune de ces Sections [552].

C'est dans le bassin houiller de Mons (Borinage) que nous faisons en ce moment le plus de progrès: là c'est par mille à la fois que les ouvriers viennent s'inscrire à l'Internationale et se forment en société de résistance [553]; nous continuons également notre propagande dans les bassins houillers de Charleroi [554], de Namur, de La Louvière (où nous irons sous peu [555]), de Liège, comme parmi les populations travailleuses de Bruges, de Gand, d'Anvers, de Verviers, du Brabant wallon [556]. Encore quelque temps, la classe ouvrière sera complètement organisée en Belgique, et en même temps que nous nous organisons nous nous enseignons mutuellement sur les réformes sociales à introduire [557]. Si tous les pays marchent comme on marche ici, nous n'aurons plus peur, lorsque éclatera la grande débâcle de

[550] Voir aussi l'adresse de sympathie aux typographes en grève dans *L'Internationale*, 17 janvier 1869).
[551] Je n'ai pas trouvé de confirmation de ces deux affiliations.
[552] Cf. aussi lettre 52.
[553] Commencée dans la seconde moitié de 1868, la campagne de meetings dans le Borinage eut comme résultat l'organisation en janvier 1869 d'une Fédération, siégeant à Jemappes. A la mi-mars, dix sections fonctionnent (L. HENNEAUX-DEPOOTER, *Misères et luttes sociales*, p. 238).
[554] L'organisation y était plus solide et plus durable que dans le Borinage (idem, p. 230-234).
[555] Ces deux régions sont souvent comprises dans les organisations fonctionnant dans le bassin de Charleroi (idem, p. 238).
[556] Signe de cette propagande — ce qui ne signifie pas nécessairement affiliation ou formation d'une section — est que les régions et les villes énumérées par De Paepe disposent toutes d'un correspondant, plus particulièrement en charge de la région ou de la ville, auprès du Conseil belge (cf. la circulaire du Conseil belge (note 540) et L. BERTRAND, *Histoire de la démocratie et du socialisme, II*, p. 172).
[557] L'analogie avec les idées exprimées par Eugène Pottier dans «L'Internationale» est frappante.

la société bourgeoise[558], de voir le mouvement escamoté par les avocats et les phraseurs de la République formaliste[559].

Ayez l'obligeance de communiquer la présente à l'ami Bernard; la semaine prochaine Vandenhouten doit lui envoyer un acompte de 100 francs pour le Conseil général de Londres[560]. Le bonjour à tous les amis dont j'ai eu le plaisir de faire la connaissance à Londres, à Lausanne ou à Bruxelles. Tout à vous.

C. DE PAEPE.

55. Le Conseil général belge aux membres du Groupe initiateur de l'«Alliance internationale de la Démocratie socialiste», à Genève

IISG., Nettlau

Bruxelles, le 16 janvier 1869

Aux membres du Groupe initiateur de l'«Alliance internationale de la Démocratie socialiste», à Genève

Citoyens,

Nous avons été surpris autant que peinés en apprenant la constitution de votre groupe[561]. Non point que nous désapprouvions votre programme, car, nous nous hâtons de le dire, la plupart des idées qui y sont formulées sont les nôtres, sont celles mêmes de l'Association internationale des Travailleurs. Comme vous, nous voulons que la terre et tous les capitaux ne puissent être utilisés que par les travailleurs, c'est-à-dire par les associations industrielles et agricoles, bien que les membres de nos Sections belges ne soient probablement pas d'accord sur la question de savoir si l'abolition de cette exploitation propriétariste et capitaliste qui nous asservit aujourd'hui, exige nécessairement ou entraîne fatalement, comme vous le croyez, l'abolition de tout héritage[562]. Comme vous, nous voulons substituer le

[558] D'après Bertrand, qui a connu un nombre de militants de l'A.I.T. personnellement, et notamment De Paepe, ceux-ci se croyaient à la veille d'une révolution qui allait émanciper le travail, début 1869 (L. BERTRAND, *idem*, p. 173-174).

[559] Cf. aussi lettre 55.

[560] Cf. lettres 56 et 57.

[561] La Section bruxelloise avait reçu le programme de l'«Alliance» avant le 19 décembre 1868 (cf. lettre 52). La réponse des Belges est publiée par M. NETTLAU, *Michael Bakunin — Eine Biographie*, Londres 1896-1900, p. 322-324 et par B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 74-79.

[562] Commentaire sur le deuxiéme point du *Programme de l'Alliance internationale de la Démocratie Socialiste*. «Elle veut avant tout l'égalisation politique, économique et sociale des classes et des individus des deux sexes, en commençant par l'abolition du droit d'héritage, afin qu'à l'avenir la jouissance soit égale à la production de chacun, et que, conformément à la décision prise par le dernier Congrès des ouvriers à Bruxelles, la terre, les instruments de travail, comme tout autre capital, devenant la propriété collective de la société tout entière, ne puissent être utilisés que par les travailleurs, c'est-à-dire par les associations agricoles industrielles».

règne de la science au règne de la foi; nous voulons le règne de la justice humaine; pourtant, bien qu'individuellement beaucoup de nos membres pensent comme vous sur la question de la divinité, nous devons vous dire que, en tant que Conseil général des Sections belges de l'Internationale, nous ne nous déclarons ni déistes, ni athées, notre Association ne s'occupant pas de questions métaphysiques et religieuses, et croyant plus sage de laisser le surnaturel de côté pour s'occuper exclusivement de nos petites affaires d'ici-bas, c'est-à-dire, des questions politiques, économiques et industrielles, qui intéressent les travailleurs [563]. Comme vous, nous voulons pour tous les enfants, dès leur naissance à la vie, l'égalité des moyens de développements, c'est-à-dire d'entretien, d'éducation et d'instruction, à tous les degrés de la science, de l'industrie et des arts, convaincus que cette égalité, d'abord seulement économique et sociale, aura pour résultat d'amener graduellement une plus grande égalité naturelle des individus, en faisant disparaître toutes les inégalités factices, produits historiques d'une organisation sociale aussi fausse qu'inique [564]. Comme vous, nous sommes ennemis de tout despotisme, et nous repoussons toute action politique qui n'aurait point pour but immédiat et direct le triomphe de la cause des travailleurs contre le capital; nous croyons que tous les oisifs doivent disparaître, nous voulons une société composée uniquement de producteurs; plus de parasites d'aucune sorte, aussi bien dans la gestion des affaires publiques que dans le commerce ou dans l'industrie; partant de ce principe, nous devons évidemment, comme vous, vouloir la forme républicaine, non point comme forme de gouvernement (car nous ne voulons plus être gouvernés), mais comme forme sociale, c'est-à-dire que nous voulons avant tout la république dans la manifestation de tous les phénomè-

[563] En réponse au premier point du Programme de l'«Alliance»: «L'Alliance se déclare athée; elle veut l'abolition des cultes, la substitution de la science à la foi et de la justice humaine à la justice divine». Une des raisons latentes des divergences entre la Section bruxelloise et «Le Peuple, association de la démocratie militante» fut l'attitude des deux groupes envers la religion, «Le Peuple» étant ouvertement anti-religieux, la Section de l'A.I.T. considérant la religion comme une question privée (cf. réunion du Conseil belge du 6 février 1869. Procès-verbaux. IISG, Jung 133). Cette dernière attitude prévaudra dans les partis ouvriers fondés en Belgique et menant à la fondation du Parti Ouvrier Belge en 1885.

[564] Ceci correspond au troisième point du Programme de l'«Alliance».

nes économiques, dans l'atelier, dans la banque, dans la propriété[565].

Comme vous, nous reconnaissons que tous les Etats politiques et autoritaires actuellement existant doivent se réduire aux simples fonctions administratives des services publics dans leurs pays respectifs, et disparaître finalement dans l'union universelle des libres associations tant agricoles qu'industrielles[566].

Comme vous enfin, nous pensons que la question sociale ne peut trouver sa solution définitive et réelle que sur la base de la solidarité universelle, internationale, des travailleurs de tous les pays; nous n'avons qu'un pays, le globe, et qu'une patrie, l'humanité[567].

Ce n'est donc point votre programme que nous attaquons[568]. Ce que nous ne pouvons approuver, ce que nous regrettons, c'est que pour poursuivre ce programme, vous ayiez crû devoir fonder une branche à part[569], au lieu de rester confondus dans la grande masse populaire qui compose l'Association internationale des Travailleurs; c'est que vous ayiez en quelque sorte constitué un état dans l'état, «*status in statu*» pour employer une expression de l'adresse des socialistes russes au Congrès des Etudiants[570].

De deux choses l'une, citoyens: Ou bien vous croyez que l'Association internationale est une institution qui porte dans ses flancs la régénération de la société et qui doit, par conséquent, discuter dans ses Congrès les diverses questions énumérées dans votre programme et en chercher la solution et l'application; et alors pourquoi fondez-vous, à la fois à côté d'elle et dans son sein, votre Alliance de la

[565] Réponse et commentaire au quatrième point du Programme: «Ennemie de tout despotisme, ne reconnaissant d'autre forme politique que la forme républicaine, et rejetant absolument toute alliance réactionnaire, elle repousse aussi toute action politique qui n'aurait point pour but immédiat et direct le triomphe de la cause des travailleurs contre le capital». Voir lettre 54, note 559 pour les objections de De Paepe contre la «République formaliste», en opposition avec la république comme forme sociale.

[566] Ceci correspond au cinquième point du Programme de l'«Aliance».

[567] Commentaire sur le sixième point du Programme: «La question sociale ne pouvant trouver sa solution définitive et réelle que sur la base de la solidarité internationale ou universelle des travailleurs de tous les pays, l'*Alliance* repousse toute politique fondée sur le soi-disant patriotisme et sur la rivalité des nations».

[568] Alors que Vandenhouten exprimait quand même une certaine opposition au Programme en le trouvant trop purement politique (cf. lettre 52, note 529).

[569] D'après le premier article de son Règlement, l'«Alliance» se constitue en branche de l'A.I.T.; les autres articles, deux à sept, rendent son fonctionnement au sein de l'A.I.T. purement formel.

[570] Il s'agit de l'«Adresse Russe au Congrès des Etudiants à Gand», émanant du groupe «La Cause du Peuple» à Genève (*La Liberté*, 10 et 17 janvier 1869). La troisième session du Congrès des Etudiants s'était tenue à Gand, du 20 au 23 décembre 1868 (cf. J. BARTIER, «*Etudiants et mouvement révolutionnaire au temps de la Première Internationale*»).

Démocratie socialiste? Ou bien, vous croyez que notre «Association internationale» est insuffisante pour remplir le grand rôle auquel elle aspire ou qu'elle sera infidèle à ses promesses; et alors c'est franchement contre elle, en hostilité avec elle, que vous auriez dû vous constituer. Nous ne pouvons croire à cette dernière alternative; la plupart d'entre vous sont membres fondateurs de l'«Internationale» et se sont dévoués corps et âme à cette institution; beaucoup d'entre vous l'ont représentée à la première conférence à Londres ou aux Congrès de Genève, de Lausanne, de Bruxelles [571]. A dire vrai donc, nous croyons tout simplement que vous avez voulu faire un pas en avant en affichant un programme plus avancé, plus radical peut-être que celui de certaines sections, qu'en réalité vous avez tenté une œuvre qui, en dépit de toutes vos bonnes intentions, serait nuisible à la cause du prolétariat en suscitant des tiraillements et tôt ou tard en amenant une scission au sein de notre grande Association internationale des Travailleurs [572]. Evidemment ce n'est pas là ce que vous voulez, car partout et toujours nous avons vu les signataires de votre manifeste se montrer sympathiques à cette Association.

Ne voyez-vous pas, citoyens, que si vous constituez au sein de la grande Association une branche internationale pour tel but spécial et avec tel programme particulier, demain tels autres feront la même chose et après-demain tels autres encore? Et chacune de ces branches tiendra, comme la vôtre, ses Congrès à part, dans un local séparé [573], au lieu de réclamer que l'idée spéciale qui la domine soit discutée dans les séances mêmes des sections locales et spécialement dans le Congrès même tenu annuellement par les délégués de tous les pays. Nous aurions ainsi une branche internationale des partisans de la grève et des *trades-unions*, une des partisans des sociétés coopératives, une des mutuellistes et des partisans de la Banque d'Echange, une des collectivistes (puisque le nom a été fait) [574], une des communistes, une des déistes, une des athées spiritualistes (tels que les

[571] Voir la liste des signataires de la circulaire de l'«Alliance» dans E. FRIBOURG, *L'Association internationale des Travailleurs*, p. 133.
[572] Attitude qui correspond avec celle du Conseil général, exprimée dans le premier considérant des résolutions au sujet de l'«Alliance» du 22 décembre 1868 (*Minutes 1868-1870*, p. 300).
[573] Le septième article du règlement de l'«Alliance»: «Au Congrès annuel des Travailleurs, la *Délégation de l'Alliance de la Démocratie Socialiste*, comme branche de l'*Association internationale des Travailleurs*, tiendra ses séances publiques dans un local séparé».
[574] L'expression était employée, fin 1868, par Varlin également (J. GUILLAUME, *L'Internationale*, *I*, p. 258, n. 1 et p. 259). Les dictionnaires de langue française donnent en effet 1869 comme date de la première mention.

Colinsiens)[575], une des athées matérialistes, une des positivistes, etc... Et pourquoi s'arrêter en si beau chemin? Chacune de ces branches pourrait aisément donner matière à plusieurs subdivisions; parmi les mutuellistes, n'y a-t-il pas, comme nous l'avons vu au Congrès de Bruxelles, ceux qui pensent que la propriété foncière sera collective et ceux qui pensent qu'elle sera individuelle? et pour les communistes, n'y-a-t-il pas le communisme autoritaire, par l'Etat, et le communisme volontaire, par l'initiative personnelle? et parmi les coopérateurs, que de genres de coopération, que d'écoles, que de systèmes! Au lieu de grouper tous les travailleurs, tous les socialistes, autour de la grande idée de l'affranchissement intégral du prolétariat, de l'abolition de toute classe, de la suppression de tout prélèvement opéré sur les travailleurs par les propriétaires, les capitalistes, les intermédiaires parasites, nous finirions ainsi, de divisions en subdivisions, par nous trouver *chacun tout seul*, car quel est celui d'entre nous qui n'a pas un peu, sur certains points de détail de l'organisation future de la société, sa petite idée à lui.

Ou bien pensez-vous peut-être, citoyens, que l'exemple que vous viendriez de poser, resterait isolé? Alors, vous seriez, vous, socialistes athées et révolutionnaires, les guides moraux du reste des travailleurs groupés dans l'Association internationale; mais ne comprenez[-vous] pas que si les travailleurs ont fondé l'Internationale, c'est précisément parce qu'ils ne veulent plus d'aucune sorte de patronage, pas plus de celui de la Démocratie socialiste que de tout autre; qu'ils veulent marcher par eux-mêmes et sans conseillers; et que s'ils acceptent dans leur Association des socialistes qui, par leur naissance ou par leur situation priviligiée dans la société actuelle, n'appartiendraient pas à la classe déshéritée, c'est à la condition que ces amis du peuple ne forment pas une catégorie à part, une sorte de protectorat intellectuel ou d'aristocratie de l'intelligence, des *chefs* en un mot, mais restent confondus dans les rangs de la grande armée prolétarienne.

Nous pensons donc, citoyens, que vous feriez œuvre utile en renonçant à votre projet; nous vous y convions même, au nom de la cause commune. S'il en est parmi vous qui ne font pas partie de l'Internationale, qu'ils s'y présentent plutôt par la section locale de l'endroit qu'ils habitent et non par la porte d'une branche nouvelle;

[575] Cf. lettres 8 et 21.

et, comme ce sont des hommes dignes et de francs socialistes, ils seront admis.

Telles sont les idées du Conseil des Sections belges au sujet de votre entreprise; nous vous les avons exposées sincèrement, comme il convient entre frères. Quelle que soit l'amitié qui nous lie spécialement avec ceux d'entre vous que nous avons vu au Congrès de Bruxelles[576], nous devons vous déclarer que nous avons approuvé sans réserve les résolutions prises par le Conseil général de Londres[577] à l'égard de votre «Alliance»; mais au nom de cette même amitié, nous oserons vous prier de renoncer à votre tentative et de ne point chercher à fonder à côté de l'Internationale, et partant contre elle, ce que vous avez cru établir dans son sein; nous sommes persuadés que votre tentative n'aboutirait pas, mais néanmoins nous croyons qu'elle serait nuisible en nous divisant du moins pour quelque temps. Or, en présence de la guerre ouverte que l'on nous fait partout, plus que jamais nos forces ont besoin de se grouper. Est-ce au moment où l'on nous emprisonne à Paris[578], où l'on nous mitraille à Charleroi[579], où l'on nous persécute à Berlin[580], où l'on nous envoie des gendarmes à Hodimont[581], où l'on nous affame à Bâle[582], que nous devons offrir à nos ennemis le spectacle réjouissant de notre désunion? Non, nous ne le voulons pas, et, nous en sommes sûrs, vous ne le voulez pas non plus!

Pour les Sections belges de l'Association internationale des Travailleurs

Le Conseil général belge:
C. DE PAEPE, correcteur-typographe[583]
ROBIN, professeur[584]

[576] J. Ph. Becker, Ch. Perron et A. Graglia.
[577] «1) Tous les articles du *Règlement* de l'*Alliance Internationale de la Démocratie Socialiste*, statuant sur ses relations avec l'*Association internationale des Travailleurs*, sont déclarés nuls et de nul effet; 2) L'*Alliance Internationale de la Démocratie Socialiste* n'est pas admise comme branche de l'*Association internationale des Travailleurs*»; une troisième résolution sur la publication des résolutions, ne fit pas partie du texte définitif des résolutions (*Minutes 1868-1870*, p. 56, 299-301). Cf. lettre précédente.
[578] Peut-être une allusion aux peines de prison infligées aux membres des deux Bureaux parisiens de l'A.I.T. lors des procès de mai et juin 1868.
[579] Allusion aux événements de l'Epine.
[580] Probablement une allusion au fait que la loi interdisait l'affiliation directe des organisations ouvrières allemandes à l'A.I.T.
[581] Cf. lettre 54, note 546.
[582] Grève des rubaniers et des teinturiers en soie, déclenchée le 9 novembre 1868 (Rapport du Conseil général au Congrès de Bâle dans J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 19-20; W. HAEBERLI, «Die Internationale Arbeiter-Association in Basel (1866-1871)», p. 102-106).
[583] Secrétaire pour l'étranger.
[584] Secrétaire des réunions et correspondant pour Liège et environs.

A. VANDENHOUTEN, peintre[585]
C.F. MAETENS, teinturier[586]
ZÉBIER, marbrier[587]
Henri LERIJCKE, magasinier[588]
DEBROUWER, peintre[589]
Eugène HINS, professeur[590]
L. CALUWAERT, sculpteur[591]
L. VERRYCKEN, boulanger[592]
C. STANDAERT, gantier[593]
ALLARD, menuisier[594]
Eugène STEENS[595]
DELVAUX, tailleur[596]
G. BRASSEUR, mécanicien[597]
D. BRISMÉE, imprimeur[598]
DELPLANCKE, menuisier[599]

56. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard

IML., F 21, 162/2

Bruxelles, le 20 janvier 1869
N° 6

Mon cher Bernard,

Je vous envoie cent francs sur nos cotisations[600] cinquante francs dans cette lettre-ci, et cinquante dans l'autre[601], je vous en écris deux parce que la poste ne répond que pour cinquante francs.

[585] Le second secrétaire pour l'étranger et correspondant pour une partie de la province du Hainaut.
[586] Trésorier.
[587] Né à Warnont-Dreye vers 1827. Correspondant pour Ecaussines.
[588] Né à Bruxelles en 1842. Correspondant pour la fédération du Nord du Bassin de Charleroi.
[589] Né à Bruxelles vers 1837. Correspondant pour La Louvière.
[590] Secrétaire général du Conseil belge et correspondant pour Verviers et environs.
[591] Né à Anvers en 1843. Correspondant pour Anvers.
[592] Correspondant pour la fédération de l'ouest du Bassin de Charleroi.
[593] Né à Bruxelles 1838; mort en 1890. Correspondant pour une partie du Borinage (Bassin de Mons).
[594] Correspondant pour une partie de la province du Hainaut.
[595] Correspondant pour Charleroi et environs (la fédération du centre du Bassin de Charleroi).
[596] Né à Gand vers 1842. Correspondant pour une partie de la province du Hainaut.
[597] Né à Ohain (Brabant wallon) vers 1838. Correspondant pour la fédération de l'est du Bassin de Charleroi.
[598] Correspondant pour une partie du Borinage.
[599] Né à Bruges vers 1842. Correspondant pour Bruges et Gand.
[600] Envoi annoncé par De Paepe à Jung (cf. lettre 54, note 560). Lors de la réunion du Conseil belge le 13 janvier, Vandenhouten avait demandé l'autorisation pour cet envoi en guise d'acompte (Procès-verbaux du Conseil belge. IISG, Jung 138).
[601] Voir lettre 52 et réunion du Conseil général du 26 janvier (*Minutes 1868-1870*, p. 62).

Si les rentrées se font comme je l'espère[602], nous vous enverrons encore cent francs le mois prochain.

Tout à vous,
Alph. VANDENHOUTEN.
quai aux Semences 7.

57. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard
IML., F 21, 162/3

Bruxelles, le 20 janvier 1869
N° 7

Mon cher Bernard,

Voici encore cinquante francs[603], voudrais-tu me donner l'adresse d'un marbrier quelconque faisant partie de l'Internationale[604] c'est très pressé, les marbriers de Bruxelles viennent d'acheter un grand terrain pour monter une marbrerie coopérative[605], ils voudraient s'ouvrir un débouché en Angleterre pour leurs produits répondez-moi le plus tôt possible à ce sujet.

Nous avons envoyé une très longue lettre à Genève; à l'Alliance démocratique pour leur dire que nous avions adhéré sans réserves à la décision du Conseil général de Londres, et pour les engager amicalement à renoncer à leur projet[606].

Je te serre la main,
Alph. VANDENHOUTEN.

58. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard
IML., F 21, 1, 162/4

Bruxelles, le 26 janvier 1869
N° 8

Mon cher Bernard,

Je t'écris encore quelques mots pour te prier d'user de ton influence auprès des membres du Conseil général, pour les engager à ne pas répondre aux demandes de renseignements qu'on pourrait leur adresser, il y a ici quelques Vésinier qui déversent sur nous la

[602] Cf. lettre 52. Vandenhouten avait attendu le Congrès belge du 27 décembre 1868 pour le règlement des cotisations.
[603] Cf. lettre précédente (56).
[604] Cf. aussi lettre 53. Le membre du Conseil général Shaw, peintre en bâtiment, fut chargé, lors de la réunion du 26 janvier, de procurer les renseignements demandés (*Minutes 1868-1870*, p. 62; p. 66).
[605] *L'Internationale*, 14 février 1869, rendra compte de la pose de la première pierre pour l'atelier social de «L'Union protectrice».
[606] Cf. lettre 55.

calomnie et qui sans le dire veulent prouver la non utilité de l'Association internationale soit en correspondant directement avec Londres soit en correspondant avec les sociétés ouvrières de Bruxelles ou de la province sans s'occuper de l'Internationale c'est-à-dire des Fédérations ou Sections établies[607].

Je vous expédierai demain le dernier numéro de *La Cigale*[608] — vous y trouverez un article de Monsieur Deschamps Cardinal où on attaque l'Internationale de la façon la plus sale possible, cet article d'après les informations que j'ai prises serait de Monsieur de Charnal un défenseur de Vésinier qui disait que si Tolain, Fribourg, Dupont, Jung etc. eussent été des hommes d'honneur qu'ils se seraient battus en duel, qu'alors ils auraient prouvé qu'ils étaient innocents de ce dont Vésinier les accusait, comme tout le monde riait d'entendre ce nouveau Don Quichotte et que j'avais demandé son exclusion il a donné sa démission[609].

Quand vous m'écrirez dites-moi si vous avez reçu les cent francs que je vous ai envoyés[610].

La Tribune du Peuple a cessé de paraître provisoirement, le journal de l'Internationale que vous avez dû recevoir[611] la remplacera avantageusement je pense si elle ne paraît plus comme j'ai lieu de le croire[612]. N'oubliez pas les renseignements que je vous ai demandés pour les marbriers[613].

J'ai communiqué votre lettre au Conseil général, nous n'avons pu nous occuper de la demande que vous nous faites, nous avions trop à faire, ce sera pour une prochaine séance[614].

[607] Fin mai, une section des «Affranchis» sera organisée en opposition avec la Section existante à Bruxelles. Ce fait confirmera l'interprétation donnée par Vandenhouten des événements, fin 1868-début 1869, au sein du «Peuple» au sujet des journaux *La Tribune du Peuple* et *L'Internationale*.

[608] «Quatrième et dernière. A Mgr. Deschamps, archevêque de Malines, à propos de son instruction pastorale» signé De C..., ex-élève des Jésuites» (*La Cigale*, 24 janvier 1869). Cf. également lettre 61.

[609] Cf. lettre 45. Ce premier paragraphe est mentionné par Bernard lors de la réunion du Conseil général du 2 février 1869 (*Minutes 1868-1870*, p. 63).

[610] Cf. lettres 56 et 57.

[611] Par une décision prise par le Conseil belge, le 16 janvier 1869 (Procès-verbaux du Conseil belge. IISG, Jung 138).

[612] *La Tribune du Peuple* paraîtra encore le 4 avril 1869, publiant «A nos amis et à nos adversaires», qui explique les tribulations au «Peuple» et au Conseil belge.

[613] Cf. lettre précédente.

[614] Il s'agit probablement d'une lettre où le Conseil général suggère que le nouveau comité belge s'intitule «central» ou «fédéral» (*Minutes 1868-1870*, p. 59).

Nous n'avons pas encore reçu les listes de souscriptions que détient Vésinier de l'affaire de Charleroi[615].

Mes amitiés à Dupont ainsi qu'à tous vos collègues du Conseil.

Je te serre la main

Alph. VANDENHOUTEN.

P.S. Je n'ai pas vu le compagnon Herremans[616] mais on m'a dit qu'il avait reçu le règlement dont vous me parlez. Nous avons reçu la réponse du Conseil général à l'Alliance démocratique. Nous y avons (à la réponse) adhéré. Nous avons aussi écrit à Genève pour leur dire que nous approuvions la conduite du Conseil général et pour les engager aussi à abandonner cette affaire[617].

59. Paul Robin à Alfred Herman

AGR., TCB 703, fol. 201-204

Ixelles, le 2 février 1869

Cher Herman[618],

Tu dois donner au diable ton infidèle correspondant[619]. Eh bien, sache d'abord que depuis le mercredi 13 janvier je n'ai pas cessé d'avoir un violent mal de tête, souvent au point de ne pouvoir retenir mes cris, qu'en ce moment j'ai encore la tête pesante, et que je n'ai peut-être pas fini avec ces crises. J'ai manqué aux réunions deux samedis (Conseil général) et deux lundis (Section). Pour me remettre (!) j'ai déménagé; j'ai loué à Ixelles rue Van Aa 66 une petite maison avec jardin. Note ce changement ainsi que celui de Hins qui a repris mon quartier rue de Ruysbroeck 98.

J'avais chargé Hins de transmettre la demande de délégués pour Herstal[620], mais il y avait onze autres demandes[621] et la tienne a été

[615] Cf. lettre 26.

[616] François Herremans, membre du Conseil fédéral bruxellois, y représentantm l'Association des menuisiers.

[617] Cf. lettres 54 et 55.

[618] Alfred Herman (1843-1890) fut ouvrier sculpteur, puis journaliste; délégué par la Section de Montegnée, faubourg de Liège au Congrès de Bruxelles; membre correspondant pour la Belgique du Conseil général de juin 1871 jusqu'au Congrès de La Haye. Sa correspondance avec Robin, secrétaire pour Liège au Conseil belge, se trouve dans H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 129-187 *passim*, qui en publie les extraits faits après la confiscation des papiers des membres du Conseil belge, à la suite des événements à Seraing en avril 1869. La lettre de Robin publiée ici se trouve en original dans le dossier du procès et dans *idem*, p. 164-166.

[619] Lors de la réunion du Conseil belge du 30 janvier, une lettre de Liège est mentionnée (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).

[620] Une lettre de Herman à Robin du 26 janvier annonce un meeting, le 31 janvier, à Herstal, où une nouvelle section venait de se former (Extrait publié dans H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 161).

[621] *L'Internationale*, 31 janvier 1869.

écartée. Je l'ai regretté d'autant plus que quand j'ai su cela samedi soir dernier il était trop tard pour faire parvenir les cent numéros de *L'Internationale.*

Une lettre a été écrite au directeur de l'Espérance [622]; a-t-elle fait de l'effet [623]?

En fait de règlements de sociétés. Tu as celui de la Section bruxelloise [624], puis dans la *Tribune* le règlement de la «Fourmi», œuvre personnelle de Vandenhouten [625], ainsi qu'un règlement de société de résistance [626]; un supplément du *Mirabeau* que je t'ai envoyé en contient aussi un, fait par Hins [627].

Nous avons depuis hier soir une chambre au Cygne qui va servir de salle de séance du Conseil général, de bibliothèque, d'archives, dont je suis chargé [628]. D'ici peu de jours, j'aurai débrouillé un tas de paperasses et je t'enverrai tous les règlements que nous aurons en double.

Je n'ai jamais d'ailleurs entendu parler de règlement d'ordre intérieur [629] dont nous aurions crânement besoin lorsque se représente sous une forme quelconque comme hier soir la question brisméo-pelleringienne [630].

Nous n'avons pas reçu *Le Devoir* en échange de *L'Internationa-*

[622] Il s'agit de la houillère «L'Espérance» à Seraing, près de Liège.

[623] La Section de Lize-Seraing avait demandé au Conseil belge d'intervenir auprès du directeur de «L'Espérance» afin d'obtenir la paye par quinzaine, préférable du point de vue des ouvriers à la paye par demi-mois (Procès-verbaux, séance du 23 janvier. IISG, Jung 138). Cette réforme aurait été accordée. Cf. lettre 65.

[624] Règlement de «La Fédération», Section bruxelloise de l'A.I.T. dans *La Tribune du Peuple*, 24 mai 1868 (C. OUKHOW, *Documents*, p. 5-9).

[625] «La Fourmi», société coopérative pour la consommation, *La Tribune du Peuple*, 25 octobre 1868 (C. OUKHOW, *Documents*, p. 10-14). Cf. lettre 52, note 528.

[626] Un projet de règlement parut dans *La Tribune du Peuple*, 25 octobre 1868 (C. OUKHOW, *Documents*, p. 14-17).

[627] C'est le «Règlement de la Société de maintien de prix des ... de ...», supplément au *Mirabeau* du 6 décembre 1868. Il s'agit d'un exemple de règlement pour un Syndicat.

[628] Discutée et acceptée lors de la séance du Conseil belge du 30 janvier 1869, la proposition de louer pour douze fr par mois une salle au «Cygne»», qui servira comme dépôt d'archives et de salle de réunion (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).

[629] *La Tribune du Peuple*, 30 juin 1867, avait publié un projet de règlement d'intérieur de la Section belge de l'A.I.T. «La Fédération» (C. OUKHOW, *Documents*, p. 2-5). Ni la Section belge, redevenant Section bruxelloise, ni le Conseil belge appliquaient un règlement quelconque.

[630] Le procès-verbal de la séance du 30 janvier ne permet pas d'expliquer l'allusion de Robin, si ce n'est indirectement, par les discussions concernant les Sections de Gohyssart-Jumet et du Borinage, dont Robin parle plus loin (cf. notes 645 à 647). D'autres occasions, notamment lors des discussions concernant les conditions d'admission, en novembre et décembre 1868, fournissent des échantillons de l'incompatibilité d'humeur existant depuis 1848 entre Brismée et l'ouvrier bottier Jan Pellering (Bruxelles 1817-1877), révolutionnaire à tel point qu'il dédaigne le mouvement ouvrier organisé en le qualifiant de chaîne supplémentaire pour l'ouvrier (J. KUYPERS, *Jan Pellering, Een vergeten redenaar en anarchist*).

le; il serait bon de nous le renvoyer depuis le 1er janvier[631]; car tout cela sera soigneusement collectionné.

As-tu reçu les numéros de *La Liberté* que tu demandais et que j'avais prié Hins de te faire parvenir.

J'ai reçu d'un compagnon de Lize-Seraing[632], autre que M. Lepourcq[633] une lettre dans laquelle il se dit secrétaire de la Section et se met en communication avec moi; je crois avoir donné la lettre à Hins; il dit le contraire; quoi qu'il en soit, elle est égarée. Peut-être la trouverai-je d'ici quelques jours quand j'aurai débrouillé le désordre de l'aménagement. Je regrette beaucoup cet accident qui peut être mal interprété par un homme dont j'ai oublié nom et adresse. Grand merci de ta *balle* qui est admirable comme ressemblance, comme pose et comme photographie.

J'ai comme tu dis commencé à aller dans les meetings; je n'en abuserai pas pour diverses raisons, dont la principale est que je me trouve très peu propre à un genre d'éloquence qui a plus pour but d'*entraîner* que de démontrer. Je profiterai, si la névralgie ne redouble pas de l'occasion pour aller à Liège au grand meeting au milieu du mois[634].

Une petite personnelle: un étudiant de Liège, le fils Collard[635], m'a parlé d'une collection cristallographique très complète qui se trouve à Liège à un prix fabuleusement bas, *trois* fr, dit-il. Si tu en as connaissance (si tu ne l'as pas tâche de t'en informer auprès de quelque étudiant en sciences) je te demanderai où cela se trouve afin d'en rapporter une à mon prochain voyage.

La grève des typographes d'ici[636] a tout à fait réussi, et est terminée. Mais quels réactionnaires que ces mutins-là! Ils n'ont

[631] L'échange s'est probablement arrêté par la non-parution de *La Tribune du Peuple*.
[632] Il peut s'agir de Nicolas Gillard, de Seraing, qui s'était adressé à Robin, le 12 janvier, en lui donnant des nouvelles de la section locale (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 156, publie un extrait de cette lettre).
[633] Walthère Lepourcq(ue), houilleur ou négociant, délégué des mineurs de Seraing au Congrès de Bruxelles en septembre 1868 et au Congrès belge, en octobre-novembre 1869, également à Bruxelles.
[634] Par sa lettre du 20 janvier, Herman avait annoncé un meeting important pour le commencement de février. Il aura lieu le 21 février (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, extraits du 20 janvier et du 2 février, p. 161, 166).
[635] Il pourrait s'agir du fils de J.N. Collard. Celui-ci «avait été simple ouvrier tailleur à Paris. Il y devint républicain, membre de la Société des Familles et y connut Barbès. Rentré en Belgique, il y ouvrit le premier magasin de confections et fit fortune. [...] Malgré sa situation, Collard resta toute sa vie le compagnon de ses ouvriers; il était un patron bienveillant et juste [...]» (L. BERTRAND, *Histoire de la Démocratie, II*, p. 28-29).
[636] Cf. lettres 52 et 54, note 549.

seulement pas osé insérer dans leur petit journal[637] la lettre du Conseil général que tu as vue dans *L'Internationale*[638]; et certes ils ne s'affilieront pas en bloc de sitôt.

A Bâle[639] la lutte est formidable; 300 familles sont toujours sur le pavé. Les infamies des patrons sont prouvées à tel point et l'indignation qu'elles soulèvent telle, que l'Association fait en quelques mois dans les environs du progrès qu'elle n'aurait sans cela pas fait dans des années. Les secours qui arrivent aux ouvriers ne font pas douter de la victoire[640]. Vous ferez bien d'organiser aussi une souscription à Liège. Aux dernières élections le président de l'Internationale de Bâle[641] a été élu au Conseil fédéral suisse! Quelle victoire.

A Verviers la grève ne marche pas aussi mal qu'on l'avait cru d'abord[642]. Tu as dû en voir le compte rendu[643].

Nous avons failli être joliment floué dans le Borinage par un certain Coudroy[644]. Ce digne homme avait créé les Sections, avait nommé les Comités, s'était nommé lui-même secrétaire général; puis avait voté par ses créatures, pour lui et pour elles une série de traitements montant en tout à quinze ou vingt mille fr. Il y a dix jours, Hins et Brismée qui avaient voulu assister à une réunion du Comité borain ont été mis à la porte avec menaces. La revanche a été bonne dimanche passé et 4000 ouvriers pourront rapporter à leurs frères, d'autres idées que celles de M. Coudroy; encore quelques dimanches et il ne sera plus question de cet escroc. Quoiqu'il en soit c'était de ces Sections et non de Charleroi que devaient nous arriver de plantureuses cotisations, sur lesquelles vous comptiez en envoyant

[637] Il fut créé pour la circonstance, afin d'informer l'opinion publique, et s'appelait *Grève des Typographes* (J. DE BOE, *Un siècle de luttes syndicales*, p. 160-161).
[638] Une adresse de sympathie votée par le Conseil belge dans sa séance du 9 janvier (Procès-verbaux. IISG, Jung 138) et publiée par *L'Internationale*, 17 janvier 1869.
[639] Il s'agit toujours de la grève, des rubanniers et des teinturiers en soie, déclenchée le 9 novembre 1868.
[640] Voir les articles: «Le Congrès des Sections romandes de l'A.I.T. réuni à Genève les 2, 3 et 4 janvier 1869, aux ouvriers de tous les pays» et «Grève de Bâle» (*L'Internationale*, 17 janvier et 31 janvier 1869).
[641] Caspar Aloys Bruhin, qui sera président du Congrès de Bâle en 1869.
[642] Il s'agit toujours de la grève chez les frères Garot, à Hodimont près Verviers (cf. lettre 54, notes 546 à 548).
[643] *L'Internationale*, 31 janvier 1869; article «Grève de Hodimont».
[644] Charles Coudroy, né à Tournai en 1835. Il était agent d'affaires et cabaretier à Pâturages; secrétaire de la «Fédération boraine» constituée le 1er janvier 1869 (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 130-131 et 156-157).

hier soir une dépêche[645]. Tout est à réorganiser, et cela demandera un peu de temps. Quoiqu'il en soit la victoire n'est pas plus douteuse, qu'à Jumet-Gohyssart; là était une des plus anciennes et des plus considérables Sections du Bassin[646] il s'y est aussi formé des farceurs qui avaient espéré y faire leur beurre; et les fondateurs naïfs! avaient protesté par leur abstention, leur démission[647].

Nouvelles d'adhésion d'Allemagne[648], ... En Amérique les 3000 sociétés fédérées en Labor Union, vont sans doute reserrer leur lien avec l'Internationale. Enfin au train où cela marche, je crois qu'avant dix ans, la partie sera complètement gagnée. Je t'envoie la quittance des quinze abonnés dont tu as envoyé la liste. A toi d'effacer le: plus vingt centimes quand il y aura lieu[649].

Ton tout dévoué
P. ROBIN.
rue van Aa 66
Ixelles.

60. Frans Vanden Berghe à X.
IISG., Vésinier

Bruges, le 16 février 1869

Citoyen compagnon[650],

Je m'adresse à toi parce que je ne trouve pas la rue et le numéro des citoyens Jung, Dupont et autres qui me connaissent de m'avoir vu au Congrès des travailleurs à Bruxelles[651].

J'espère que chez toi je rencontrerai la même sympathie que j'ai droit d'attendre de ces compagnons-là et que tu accueilleras favorablement la demande d'un camarade de la grande armée des prolétaires, marchant à la conquête de leurs droits.

[645] Télégramme daté du 1er février adressé à Hins et demandant «3.000 fr de Charleroy sont-ils disponibles pour typographes Liège» qui venaient de se mettre en grève le jour même (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 164).
[646] A Gohyssart-Jumet, dans le Bassin de Charleroi, il existait déjà avant le 15 juillet 1868 une section, «Les Libres Penseurs» (C. OUKHOW, *Documents*, p. XVI).
[647] A la suite d'un conflit au sujet d'un achat de farines pour le compte de la Section, le président Swolfs et Jean-Baptiste Frère avaient démissionné et refusé de répondre aux accusations portées contre eux (Procès-verbaux du Conseil belge, séance du 16 janvier. IISG, Jung 138).
[648] *L'Internationale*, 24 janvier 1869, publie un extrait d'une lettre de Jung annonçant l'affiliation des mineurs de Lugau, Saxe (cf. *Minutes 1868-1870*, p. 46-48).
[649] Il peut s'agir d'abonnés à *L'Internationale* qui sont devenus ou deviennent aussi membre de l'A.I.T. et payent, de ce fait, leur cotisation de 20 centimes. La liste n'a pas été retrouvée.
[650] Pierre Vésinier. Cf. note 657.
[651] Il y représentait la Section de Bruges, constituée alors depuis quelques semaines et remplissait des fonctions de traducteur (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 240, 244, 247, 252).

A peine agé de vingt-et-un ans, j'ai déjà défendu la cause sainte depuis cinq ans[652]. A cette époque je ne connaissais naturellement pas l'Association internationale et mes efforts paralisés par la force du capital ne purent parvenir qu'à réunir autour de moi une douzaine de bons garçons, ouvriers généreux et avancés. Typographe de métier[653], je rassemblai à l'âge de vingt ans tout ce qu'il fallait pour l'impression d'un petit journal populaire et le *Peper en Zout* (poivre et sel) s'est tenu debout jusqu'à la fin de 1868.

Je demeurais chez mes parents, dont je suis l'enfant unique. Vous dire ce que j'ai souffert pendant l'an 1868 est impossible. Je gagnais dix-sept centimes par jour pour faire la rédaction, l'impression, la composition du journal. A côté de cela, le mépris *universel* car les ouvriers eux-mêmes levaient les épaules en voyant le but que je me proposais; la misère, les privations, une vie d'esclave, austérité de puritain, la colère d'un père bigot et fanatique en matière de religion, tout m'accablait.

Ayant appris l'existence de l'Internationale j'ai fondé en août 1868 une Section à Bruges[654]. D'abord les choses n'allaient pas. J'empruntai de l'argent pour aller au Congrès de septembre. Enfin, tout juste quand j'allais quitter la ville en décembre dernier, je vois que le mouvement croissait prodigieusement et depuis lors la Section de onze membres s'est élevée à 152[655].

Si je vous dis tout cela, c'est pour vous dire que maintenant, découragé[656], harcelé, amaigri, je ne suis plus qu'une machine sans âme avec une éternelle peine au cœur et que malgré le bien qu'il y a à faire ici je ne puis y rester. On ne me louerait pas une maison

[652] Il signa, avec Emile Moyson, une circulaire aux électeurs de Bruges, à l'occasion des élections législatives du 9 juin 1863, au nom du «Vlaamsche Broederbond» (Fraternelle flamande) (R. VAN EENOO, *Pers te Brugge*, p. 179).

[653] Il aurait été forcé d'abandonner ses études à l'Ecole normale, pour des raisons d'ordre politique (*Idem*, p. 129).

[654] «A Bruges on n'a entendu parler de l'Internationale que depuis les sinistres de Charleroi. Une section s'y est récemment organisée» (C. OUKHOW, *Documents*, p. 238. Compte rendu du Congrès belge du 7 juillet 1868); la Section comptait une quinzaine de membres (compte rendu du Congrès belge du 7 juillet 1868. Procès-verbaux. IISG, Jung 138).

[655] Dans la réunion du Conseil belge du 27 février 1869, «Hins donne des nouvelles du progrès de la Section de Bruges due à l'intervention de Vandenberghe, éditeur du *Vooruit* (Procès-verbaux. IISG, Jung 138). Les ouvriers tapisseurs et les ouvriers cordonniers y auraient formé des caisses de résistance (*Vooruit*, 31 janvier 1869, cité par R. VAN EENOO, *Een bijdrage tot de geschiedenis der arbeidersbeweging te Brugge*, p. 57-58).

[656] L'hebdomadaire *Vooruit*, organe des Sections flamandes de l'A.I.T., dont il était le fondateur, le propriétaire, l'éditeur et l'imprimeur, avait probablement connu son troisième et dernier numéro le 14 février 1869 (R. VAN EENOO, *Pers te Brugge*, p. 156).

et, pour mettre fin à tout cela, mon père vient de me jeter à la porte parce que je ne vais pas à l'église.

Frère, la ville de Londres est grande; il doit y avoir de la ressource; n'y trouverais-tu pas une petite position pour moi, une espèce d'emploi comme écrivain d'une maison de commerce, comme commis dans une fabrique ou faute de mieux comme commissionnaire.

Si modeste que soit le salaire, je serai content de vivre quelques années en repos et en tranquillité. Connaissant la langue anglaise, flamande et allemande avec la tienne je pense que je serais apte à toutes sortes d'emploi. D'ailleurs, je trouverais bientôt peut-être sous peu de l'occupation dans une imprimerie ou autre part.

Frère, j'écris encore à ce moment à Genève et à Amsterdam, mais mon cœur est à Londres; aurai-je en vain compté sur toi? Ne pourrais-tu pas m'écrire déjà après lecture de ma lettre. S'il y a quelque espoir de gagner *de quoi vivre* fût-ce de racines comme Rodin le personnage de ton ancien patron[657], je m'embarque lundi après la réunion générale de dimanche et j'arrive[658].

Si tu ne sais de rien, adresse-toi aux compagnons de l'Internationale, peut-être y en a-t-il qui trouvent quelque chose.

A bientôt, Frère, j'espère que tu me viendras en aide avec promptitude et efficacité et que je n'aurai jamais à me plaindre de m'être adressé à toi; comme libre penseur et socialiste.

Salut et fraternité,

à vous
Frans VANDEN BERGHE.
secrétaire de la Section de Bruges.

adresse
Schrijversstraat 11
Bruges

[657] Rodin, un des principaux personnages du *Juif errant* d'Eugène Sue. Rodin incarnerait la Compagnie de Jésus, dans le roman.

[658] Il resta à Bruges. Il y imprima en 1869 *Bedenkingen over den toestand der werkende klasse* (Réflexions sur la situation de la classe laborieuse) dont il était l'auteur; il lança en juillet 1870 un nouvel hebdomadaire *De Waarheid* (La Vérité), qui n'eut probablement pas de succès (R. VAN EENOO, *Pers te Brugge*, p. 161). Il est mort le 23 octobre 1870, à l'âge de 23 ans (*L'Internationale*, 6 novembre 1870).

61. César De Paepe à Karl Marx

IISG., Marx-Engels, D 3611
IML., F 1, 5, 1962

Bruxelles, le 16 février 1869

Cher citoyen Marx,

Pardonnez-moi si je ne vous ai pas répondu plus tôt[659]; je n'ai voulu vous écrire qu'après avoir fait des démarches chez tous les éditeurs de Bruxelles; et comme j'ai beaucoup de besogne en ce moment (tant comme typographe que comme interne des hôpitaux, à cause de l'épidémie[660] qui sévit en ce moment sur Bruxelles), cela m'a demandé un certain temps. Au moins, si après ce retard, j'avais pu vous annoncer un bon résultat; mais non, je n'ai pas trouvé d'éditeur pour votre brochure[661]. Je suis allé chez Lacroix, Verboeckhoven et Cie, chez Mucquart, chez Kiesling, chez Rosez, mais tout cela en vain. Je regrette de n'avoir pu vous être d'aucune utilité dans cette occasion. Ils veulent bien éditer, à la condition que vous payez tous les frais d'impression, etc., mais pas vous acheter votre ouvrage[662].

Dans votre lettre vous parlez d'un article de *La Cigale* où le Conseil général de Londres et surtout la Section bruxelloise sont passablement maltraités. Cet article est de M. Stanislas Charnal, un comédien (sic), ami de M. Vésinier[663]. Nous n'avons pas répondu à cet article odieux, parce que nous avons trop de dignité pour répondre à de pareilles polissonneries.

J'ai enfin découvert à Bruxelles votre ouvrage *Misère de la philosophie*[664], non pas chez un libraire, mais à la Bibliothèque publique dite «Bibliothèque royale du Musée»[665]. Je l'avais lu en partie lors de mon voyage à Londres[666], mais complètement oublié; maintenant je l'ai lu et relu avec la plus grande attention. Proudhon s'y trouve réellement battu, réduit à sa plus simple expression.

[659] Publiée en russe dans *Marks i nekotorye voprosy mežđunaradnogo rabočego*, p. 427-430 et B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 79-83. Les procès-verbaux du Conseil belge mentionnent une lettre de Marx le 30 janvier 1869 (IISG, Jung 138).
[660] Une épidémie de fièvre typhoïde.
[661] *Der achtzehnte Brumaire des Louis Bonaparte*, dont la deuxième édition allemande paraîtra en juillet 1869. Cf. Engels à Marx, 7 mars et 25 juillet 1869 (MEW, 32, p. 276, 348).
[662] «De Paepe hat sich in Brüssel vergebens nach einem französischen Herausgeber des «*Louis Bonaparte*» umgesehn. Was die Herrn verlangen, ist *Geld* zu solcher Operation von seiten des Verfassers». Marx à Engels, 20 mars 1869 (MEW, 32, p. 284).
[663] Cf. lettres 45 et 50.
[664] Cf. lettre 40, notes 423 à 427.
[665] L'actuelle Bibliothèque Royale Albert I.
[666] En septembre 1865, afin de représenter la Belgique à la Conférence de Londres.

Cependant, faut-il vous le dire, tout cela ne m'a ôté l'idée que la *Banque d'échange* serait une institution non seulement possible, mais [aussi] utile [667]; mais je suis loin de considérer cela comme la solution du problème social. Ainsi, je me représente très bien les associations coopératives de production reliées par une institution qui centraliserait entre elles la circulation et fonctionnerait en faisant du crédit au prix de revient, au lieu de faire produire au capital un intérêt ainsi que le ferait la *Banque du crédit au travail*, de Beluze; qui vient de crouler à Paris [668].

Voilà jusqu'où va mon proudhonisme. Ah! pardon, j'accepte encore de Proudhon sa critique de la propriété (premier et deuxième mémoire), que malheureusement il a quasi reniée par la suite.

A propos de votre ouvrage *Misère de la philosophie*, nous nous proposons d'en reproduire successivement, dans notre journal *L'Internationale*, divers passages tels que celui sur la division du travail [669], celui sur les machines, celui sur les coalitions ouvrières, etc., etc., bien entendu en déclarant d'où nous tirons cela. A ce sujet j'ai pourtant une demande à vous faire: Vous savez que nous avons encore parmi nous beaucoup de proudhoniens orthodoxes (les rédacteurs de *La Liberté* par exemple, du moins la plupart d'entre eux) et que ceux mêmes qui, comme moi, commencent à se déproudhoniser plus ou moins, ont néanmoins pour Proudhon beaucoup de respect. Eh bien, il y a dans votre livre certains passages remplis d'une ironie amère envers Proudhon, que la polémique d'alors justifiait et qu'il serait (je pense) utile et convenable d'omettre aujourd'hui, il s'agirait tout simplement de nous permettre d'omettre ces sorties lorsqu'elles arrivent, pour nous attacher à continuer votre argumentation ou votre exposé? C'est en vue de faire mieux accepter votre idée auprès de certains fétichistes de Pierre-Joseph, que je vous demande de nous faire cette petite concession. Si vous ne me répondez pas c'est que vous consentez, conformément au proverbe: *qui ne répond pas, consent*.

Encore un service que vous pourriez nous rendre, ce serait d'engager Lafargue, Eccarius ou quelqu'autre de nos amis à nous envoyer de temps en temps (au Conseil général des Sections belges)

[667] Cf. lettre 40: «Vous avez encore un faible pour le *crédit mutuel* [...]».
[668] La «Société du Crédit au Travail» et sa banque entrèrent en opération en septembre-octobre 1863. Béluse en était le directeur-gérant (DBMOF, 1, p. 188-190).
[669] *L'Internationale*, 31 janvier 1869 publia sous le titre «Petits entretiens sur des questions économiques» un genre de leçon par demande-réponse au sujet de la division du travail.

un petit compte-rendu du mouvement prolétaire en Allemagne, en Angleterre ou aux Etats-Unis, sous forme de correspondance adressée au journal *L'Internationale*; il n'est pas nécessaire que cette correspondance soit aussi régulière, aussi fréquente et aussi détaillée que celle d'Eccarius à *L'Egalité*, nous nous contenterions d'infiniment moins.

Jadis nous recevions le *Bee-Hive* qu'Eccarius nous envoyait. Depuis longtemps déjà nous n'avons plus reçu ce journal; aurait-il cessé de paraître[670]?

J'ai dit aux Anversois de vous envoyer leur *Werker*. Aussitôt que j'en aurai l'occasion, je dirai aux Brugeois de vous envoyer leur *Vooruit*[671].

Nous voudrions bien savoir quels sont en Angleterre, outre le *Bee-Hive* et le *Social Economist*[672] les journaux socialistes, ou coopérativistes, ou unionistes, etc., avec lesquels nous pourrions faire l'échange. Idem pour les journaux démocratiques allemands, car jusqu'ici nous n'échangeons qu'avec le *Vorbote*, l'*Arbeiter*[673] de Bâle et la *Demokratisch Wochenbladt*[674] de Leipzig. Connaissez-vous aussi des journaux socialistes italiens ou espagnols? — Nous vous demandons tout cela, parce que nous avons organisé à Bruxelles un cabinet de lecture où nos membres peuvent venir le soir prendre connaissance des ouvrages et des journaux que nous possédons[675].

Présentez mes respects à votre dame et à toute votre famille, et mes amitiés à tous nos amis du Conseil central de Londres. N'oubliez pas, parmi ces derniers, notre correspondant Bernard et ayez l'obligeance de lui dire qu'à la fin de ce mois il recevra notre rapport semestriel. N'oubliez pas non plus Lafargue, auquel je dois un mot d'explication: il trouve le terme de *compagnon* (que nous employons journellement ici à l'Association internationale) trop moyen-âge; je dois lui dire que nous disons indifféremment Monsieur, citoyen, camarade ou compagnon; mais que nous préférons le dernier de ces termes, parce qu'il a un parfum d'atelier, un parfum de travail, qui

[670] Le journal paraissait toujours comme organe officiel du Conseil général.
[671] Organe des Sections flamandes de l'A.I.T., cet hebdomadaire parut en janvier-février 1869 (R. VAN EENOO, *Pers te Brugge*, p. 156).
[672] Cowell Stepney en était un des rédacteurs.
[673] Organe de l'A.I.T. pour Bâle-ville et sa région, qui parut entre le 26 septembre 1868 et le 20 février 1869 (*Répertoire, I*, p. 3).
[674] Il parut à Leipzig entre le 4 janvier 1868 et le 29 septembre 1869, sous la rédaction de W. Liebknecht (*Répertoire, I*, p. 7).
[675] Il peut s'agir de la pièce louée afin d'y conserver les archives du Conseil belge (Procès-verbaux du Conseil général, les 9 et 23 janvier 1869. IISG, Jung 138).

sied mieux à ceux qui veulent une révolution sociale en faveur des travailleurs, que le terme de *Monsieur* qui est trop aristocratique, ou le terme de *Citoyen* qui rappelle trop l'étroite *cité* de l'antiquité; du reste, en Belgique les ouvriers ne sont pas des *citoyens*, ils n'ont aucun droit politique, ils ne sont rien dans l'Etat, ils ne sont pas des membres de la cité. Ajoutez à cela que le mot de citoyen est plus ou moins usé chez nous à cause de l'abus qu'en font les grands citoyens de la république bourgeoise et formaliste, dont nous tenons à être bien distincts; ils veulent la république comme forme de gouvernement, nous la voulons comme forme de la société; pour eux la république est un but, pour nous la république est le résultat nécessaire d'une organisation sociale où il n'y aura plus de parasites d'aucune sorte, pas plus de républicains-capitalistes et propriétaires que de rois ou d'empereurs.

Salut fraternel.
C. DE PAEPE.

62. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard

IML., F 21, 1, 162/5

Bruxelles, le 16 février 1869
N° 9

Mon cher Bernard,

Je viens de recevoir ta lettre[676] et j'y réponds tout de suite afin de t'expliquer ce qui s'est passé au «Peuple», car tu dois rien y comprendre. *La Nouvelle Tribune du Peuple*[677] n'est pas l'organe de l'association «Le Peuple» et tout ce qu'elle contient est faux voici ce qui s'est passé[678]: la dette de *La Tribune du Peuple* s'augmentait insensiblement d'année en année, c'est ce qui engageait Monsieur Esselens[679] il y a trois ans à en demander la suspension pour six mois, mais suspendre le journal pour six mois c'eût été le tuer j'ai été un de ceux qui ont combattu cette proposition en faisant comprendre le préjudice que cela aurait causé au parti et en faisant ressortir surtout que c'était actuellement le seul lien qui nous unissait aux

[676] Jusqu'à présent la lettre n'a pas été retrouvée.
[677] Organe de la démocratie militante, hebdomadaire qui parut à Bruxelles du 14 février au 15 août 1869; publie les convocations et règlements des «Affranchis», en opposition avec la Section de l'A.I.T. à Bruxelles.
[678] Cf. également lettre 73 et E. STEENS, «A nos amis et à nos adversaires», *La Tribune du Peuple*, 4 avril 1869.
[679] Prosper-Antoine Esselens, né en 1817; chimiste, vit de ses rentes. Il fut républicain actif en 1848.

socialistes de la province, d'autres tels que Brismée firent ressortir d'autres considérations, «les abonnements encaissés pour toute l'année...» etc. Cette proposition ne fut soutenue que par son auteur et par conséquent rejetée à l'unanimité. Depuis lors la situation a changé, l'expérience nous a prouvé qu'il n'était pas possible de maintenir le journal, puis nous étions un peu de votre avis que l'association «Le Peuple» avait un peu perdu sa raison d'être, départant de ces idées le compagnon Hins proposa de faire rentrer le plus d'arriérés possible et de céder ensuite, après la liquidation, le journal à l'Association internationale, qui aurait reconnu la dette du journal. Delesalle fut le premier orateur qui combattit cette proposition, je fus le second qui la soutins, Brismée le troisième, nos adversaires qui tenaient depuis longtemps des petites séances à huis clos où ils avaient conçu tout un plan pour s'emparer de la *Tribune* nous dirent alors à bout d'arguments qu'ils étaient, que la *Tribune* était une propriété collective et que si on la faisait passer à l'Internationale qu'ils nous intenteraient un procès c'est Monsieur Esselens qui nous tint ce langage, voilà comment des républicains respectent la souveraineté populaire. Je dois vous dire que nos adversaires sont à trois Esselens chimiste, Delesalle seul dépositaire de la poudre insecticide Vicat pour la Belgique et Mr. Wuine[680] ex-commissaire de police à Spa qui a été revoqué de ses fonctions, une trinité.

Devant la menace que nous firent ces messieurs Hins retira sa proposition De Paepe la maintint, on vota et il fut décidé que la *Tribune* ne passerait pas à l'Internationale par six voix contre cinq et plusieurs abstentions parmi les abstenants se trouvent Brismée, moi et quelques autres membres, ceux qui avaient voté contre la chose, avec la trinité sont des membres comme Steens, Colliaux[681] et un autre qui ignoraient complètement où ils voulaient en venir ils avaient voté contre la cession parce qu'ils disaient la *Tribune* a un passé et qu'il faut qu'elle y reste fidèle; elle pâlira en devenant l'organe de l'Internationale et mieux vaut qu'elle meure.

Après ce vote la Trinité proposa de nommer un comité de liquidation les six membres dont je vous ai parlé plus haut se nommèrent eux-mêmes les autres membres s'abstinrent après deux ou trois séances les citoyens Steens et Colliaux refusèrent de continuer leurs fonctions ils commençaient à voir clair, ils comprenaient

[680] Un des cinq membres du Comité fondateur de la section de l'A.I.T. en Belgique, en juillet 1865.
[681] Louis-Eugène Colliaux, né à Paris en 1827; bijoutier.

enfin ce que voulaient ces individus c'était détruire l'Association pour s'emparer de son organe. Je voudrais pouvoir vous dire tout au long ce qui s'est passé mais cela m'est impossible il me faudrait trop écrire tout ce qu'ils disent dans leur feuille est faux ils ont envoyé un petit domestique pour chercher les vieux journaux chez Brismée et Brismée a refusé de les remettre parce que l'Association ne lui avait pas autorisé cette remise au comité de liquidation.

Tout à toi
Alphonse.

63. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard
IML., F 21, 1, 162/6

Bruxelles, le 26 février 1869
Conseil général belge N° 10

Mon cher Bernard,

Je viens de recevoir ta lettre[682] et je m'empresse d'y répondre.

Tu ne me dis pas dans ta lettre si tu as reçu les cent francs que je t'ai envoyés sous forme de deux billets de cinquante francs chacun dans une lettre[683]. Demain soir je devrai lire ta lettre au Conseil général, on trouvera étrange que tu ne m'accuses pas réception de cette somme[684], je te prie de profiter du premier moment de loisir que tu auras pour réparer cet oubli.

Pour ce qui est des marbriers si tu ne trouves pas d'association avec laquelle ils puissent se mettre en relation[685], tu trouveras peut-être des particuliers qui voudront bien se charger de l'affaire.

Voici de quoi il s'agit: La marbrerie belge expédie énormément de cheminées pour l'Angleterre qui est un de leurs marchés les plus importants eh bien il faudrait que les ouvriers qui viennent de constituer une association coopérative participent à ce débouché. Dis cela au Conseil et si toi ou les amis trouvent quelqu'un de convenable en qui l'on peut avoir confiance que ce soit un marbrier ou non fais-le

[682] Il s'agit probablement de la lettre de Londres dont parle Vandenhouten à la réunion du Conseil belge du 20 février; les secrétaires-correspondants à Londres avaient été chargés, le 16 février, d'annoncer le programme provisoire du Congrès de Bâle (*Minutes 1868-1870*, p. 70).
[683] Cf. lettres 56 et 57.
[684] Les 100 fr. (quatre livres st.) sont mentionnés lors de la réunion du Conseil général du 26 janvier (*Minutes 1868-1870*, p. 62).
[685] Cf. lettre 57.

moi savoir; l'Association des marbriers s'entendra alors avec cette personne pour la remise[686].

Je m'étonne que tu n'aies pas reçu les numéros de *La Cigale*. Je t'ai envoyé deux exemplaires de ce fameux numéro sous une bande ainsi qu'un numéro de notre organe *L'Internationale*. Si je trouve encore des exemplaires de ce numéro de *La Cigale* je t'en enverrai un. Dis à Dupont que toutes les pièces relatives au Congrès ont été remises à Becker par De Paepe.

Je ne sais ce que c'est que le dictionnaire dont tu me parles, peut-être les membres du Conseil général pourront me le dire.

Tout à toi

Alphonse VANDENHOUTEN.

P.S. Je me marie demain en huit jours[687] et toi aussi tu vas t'a[bandonner?] aux douceurs de l'hyménée, je t'en félicite. Mes amitiés bien sincères à Dupont et à tous les amis du Conseil.

64. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard

IML., F 21, 1, 162/7

Bruxelles, le 21 mars 1869

N° 11

Mon cher Bernard,

Je ne puis t'envoyer une liste complète des sections qui composent l'Internationale en Belgique[688] 1° parce qu'il y a des sections qui ne sont qu'à l'état rudimentaire comme à La Louvière par exemple où nous avons tenu il y a trois semaines un meeting[689], une foule de sections se trouvent dans cet état: une vingtaine de personnes qui font de la propagande et qui bientôt feront un appel aux ouvriers de leur localité et se constitueront sérieusement en section, 2° parce qu'il y a des localités comme le Borinage où des hommes se sont fait voter des appointements considérables dans des séances où n'avaient été invités que leurs complices[690] et qu'à cause de cela nous avons été forcés de leur refuser provisoirement leur entrée dans la Fédéra-

[686] Lors de la réunion du 9 février, Shaw est rappelé à sa promesse de s'occuper de l'affaire des marbriers belges (*Minutes 1868-1870*, p. 66).
[687] Il épousera Marie-Louise Kivits.
[688] De Paepe avait rappelé qu'il était nécessaire de dresser pareille liste lors des réunions des 20 février et 20 mars (Procès-verbaux du Conseil belge. IISG, Jung 138; cf. *Minutes 1868-1870*, p. 81). B. DANDOIS, «Vingt lettres», p. 70-71, publie la lettre.
[689] *L'Internationale*, 14 février 1869, annonce un meeting à La Louvière pour le lendemain.
[690] Allusion à l'action de Coudroy, qui était organisateur de la «Fédération boraine» en janvier 1869 (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 143-152; *L'Internationale*, 14 février 1869).

tion belge. Je dis provisoirement parce que nous aurons bientôt raison de ces nouveaux exploiteurs voici la liste des sections plus ou moins bien constituées et le montant de leurs cotisations

1	Ensival	30	fr
2	Damprémy	29	
3	Gilly	60	
4	Jumet	40	
5	Anvers	10	
6	Verviers	40	
7	Charleroi faubourg	39	
8	Montigny s. Sambre	60	
9	Wanfercée-Baulet	30	
10	Couillet	26.40	
11	Gouy-le-Piéton	20	
12	Falisolle	10	
13	Ham-sur-Sambre	11.20	
14	Fleurus	26.80	
15	Marchienne-au-Pont	14.60	
2	Damprémy	50	
16	Velaine	10.80	
17	Houtain Leval	8	
	Liège	20	

Pour Bruxelles je ne puis encore vous renseigner l'ancien trésorier a un grand travail à faire pour pouvoir établir les comptes, ci-devant la Section bruxelloise remplissait les fonctions de Conseil général et recevait par conséquent les cotisations de la province, il faut donc aujourd'hui qu'on établisse ce que la Section a reçu de la province et de ses associés ainsi que ce qu'elle a dépensé comme Conseil général et qu'on voit ensuite ce qu'elle a à remettre. Or ce travail ne sera terminé que dans une quinzaine de jours, quant au nombre de ses associés l'on peut l'évaluer à 1.500 personnes à peu près [691], le nombre des membres des autres Sections peut se calculer par la somme de leurs versements, les Sections payent au Conseil général vingt centimes par homme et par membre. Je joins à ma lettre celle de Vésinier que vous m'avez demandée. Quant aux autres pièces que vous me demandez et qui sont relatives au Congrès c'est Becker qui les a Dupont doit se rappeler qu'après le Congrès tout a été remis

[691] *Minutes 1868-1870*, p. 81.

à Becker pour en faire la traduction en allemand, c'est donc à lui que l'on doit s'adresser.

Présente mes amitiés à Dupont et à tous vos collègues du Conseil. Je te serre la main

Alph. VANDENHOUTEN.

Rép. Dupont m'a dit que vous avez reçu l'adresse des ouvriers de la Catane[692]. Vous devez l'avoir. Envoyez-la moi[a]

65. Alfred Herman à Paul Robin

IISG., Robin

Liège, le 25 mars 1869

Mon cher Robin,

Celui qui sème le vent recueille la tempête dit la sagesse des nations[693].

Le compagnon Kools[694] vient de prouver la vérité de ce proverbe. Après avoir constamment soulevé des questions personnelles dans nos séances, après avoir irrité successivement tous les membres de l'assemblée, il est arrivé une chose qu'il aurait dû prévoir, c'est que peu à peu tout le monde s'est retourné contre lui.

Lundi dernier dix membres signaient une proposition tendant à l'exclure de la Section.

Cette demande était appuyée par le corps des tailleurs[695] qui menaçait de se désaffilier s'il continuait à assister aux séances et par les mécaniciens[696] qui voulaient aussi se retirer s'il demeurait.

Devant cette unanimité, son exclusion a été mise en discussion. Et après une séance orageuse où il fut vivement attaqué par plusieurs membres, où il s'est vivement défendu lui-même, le vote fut demandé et il fut expulsé par quarante-six voix sur cinquante-huit bulletins.

[692] Dupont était devenu temporairement secrétaire pour l'Italie, le 2 mars (*Minutes 1868-1870*, p. 74).

[a] Dans la marge gauche du premier feuillet.

[693] Robin donne communication d'une lettre de Liège pendant la réunion du 27 mars 1869. Il peut s'agir de celle publiée ici (Procès-verbaux du Conseil belge. IISG, Jung 138).

[694] Kools participe à un meeting de l'A.I.T. à Liège le 22 octobre 1868, et à un meeting à Saint Léonard, faubourg de Liège, le 28 février 1869. Il y vante les mérites de l'association (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 127, 171).

[695] Les tailleurs liégeois avaient annoncé leur affiliation le 26 octobre 1868; le 12 novembre, Herman annonça leur affiliation définitive (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 129).

[696] Le 12 novembre 1868, Herman avait écrit à Robin: «nous avons de continuelles conférences avec les mécaniciens, qui s'organisent aussi dans le même but [créer une société de résistance] dans le sein de notre Association» (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 129).

Six membres s'étaient abstenus pour différents motifs. Maintenant le compagnon Kools va, nous dit-il, écrire au Conseil général pour lui expliquer l'affaire à sa façon.
J'espère que le Conseil général prendra des informations auprès de notre Section avant de prendre aucune mesure à ce sujet.
Le Conseil général liégeois [697] a eu sa seconde séance samedi dernier. Voici la liste des délégués qu'il envoie et des meetings qu'il organise.

Dimanche 21 mars il a envoyé un délégué chez les ébénistes qui discutaient un règlement pour la production.

Dimanche 28 mars: deux délégués se rendront au meeting de Verviers.

Jeudi 1er avril à 7½ h. du soir meeting à Seraing chez Mr. Joseph Hausman rue Cockerill 26

Dimanche 4 avril
1° Conférence à Ste Walburge: organisation de l'Internationale
2° Conférence à Lize: sociétés coopératives d'alimentation
3° Conférence à la société des armuriers (à Liège) [698].
4° Conférence à la société des Mécaniciens (à Liège)
5° Conférence au local de la Section liégeoise — sociétés coopératives de production (suite).

Dimanche 11 avril
1° Meeting à Liège (au Quartier d'Outremeuse) But et moyens d'action de l'Internationale
2° Conférence à la Préalle: des caisses de résistance et de la Fédération
3° Conférence à Herstal: organisation de l'Internationale.

Toutes ces conférences se donneront désormais plus régulièrement qu'auparavant [699]. Nous espérons faire du bassin de Liège une force réelle qui sera d'ici à quelque temps à même de donner du fil à retordre aux patrons.

Pour le moment ce sont eux qui nous font enrager et qui nous traquent de toutes les façons mais cela ne durera pas.

[697] Constitué le 11 mars 1869, composé des Sections de Liège, Lize-Seraing, Herstal et Sainte-Walburge (C. OUKHOW, *Documents*, p. XXVI). Le projet était annoncé depuis le 16 août 1868 (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).
[698] Robin avait annoncé l'affiliation des armuriers de Liège lors de la réunion du 26 octobre 1868 (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).
[699] Pourtant, Herman avait énuméré un nombre impressionnant de conférences dans sa correspondance antérieure avec Robin (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 129-174).

Vous rappellez-vous d'avoir écrit pour la Section Lize une lettre au directeur de la Houillère de l'Espérance afin d'obtenir que les ouvriers fussent payés tous les quinze jours au lieu de l'être tous les demi-mois? Le directeur avait en quelque sorte promis d'accorder ce changement mais il paraît qu'il ne se hâte pas [700].

La Section de Lize demande donc qu'on écrive de nouveau au directeur en lui donnant les motifs suivants: Les ouvriers qui travaillent à cette houillère sont, en grande partie, étrangers à la localité.

Ils ne retournent chez eux que le samedi.

Lors donc qu'on les paie le lundi, il faut qu'ils conservent l'argent *sur eux* pendant toute une semaine, avec la crainte continuelle de le perdre ou de se voir volés. De plus il y a là pour leur famille un grand embarras puisqu'elle doit alors attendre trois semaines pour recevoir l'argent.

Quelques-uns ne pouvant ainsi laisser leur famille sans ressources retournent exprès pour reporter leur demi-mois et perdent une journée de travail.

Je crois qu'il serait bon d'écrire encore une lettre *conciliatrice* pour obtenir cela.

Après il faudra user des grands moyens et je me charge de vous écrire à ce sujet un article pour le journal *L'Internationale*. Mais avant d'en arriver à cette extrêmité tâchons qu'on nous accorde la chose de bonne grâce.

Un abonné de trois mois pour *L'Internationale*: Mr Léonard Galoy, industriel, rue Bonne Nouvelle 30 à Liège. M'envoyer un numéro 1 et un numéro 2 qui manquent à ma collection.

Salut et Fraternité
Alfred HERMAN.

[700] Herman, rendant compte d'une conférence à Lize-Seraing, avait écrit dans une lettre du 2 février à Robin: «Une chose qui a aussi contribué au succès, est celle-ci. A mon arrivée un ouvrier était venu m'annoncer que le directeur de l'Espérance accordait la réforme demandée. Je ne savais pas si le Conseil avait écrit et comme dans le doute le sage s'abstient, avant de commencer la conférence, j'ai feint d'ignorer que le directeur avait cédé. Je leur ai dit que suivant leur désir le Conseil général avait prié le patron d'accorder ce qu'ils demandaient et que, si la prière ne suffisait pas, on verrait à employer d'autres moyens; à quoi on a répondu que c'était inutile: ce qui a donné une crâne idée de notre pouvoir!» (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 168). Robin avait annoncé la lettre au directeur de l'Espérance dans sa lettre à Herman, écrite également le 2 février (cf. 59).

66. François Spehl à Hermann Jung

IISG., Jung Korrespondenz 1018
IML., F 21, 1, 156/10

Bruxelles, le 4 avril 1869

Citoyen,

Je prends la liberté de vous écrire pour vous prier de bien vouloir me renseigner au sujet de New York [701], c'est-à-dire s'il n'y aurait pas moyen de me faire connaître l'adresse d'un membre de l'Internationale à New York [a], car j'ai un ami, membre de l'Internationale, qui part pour cette ville dans huit jours. Il pourrait nous être d'une grande utilité parce que c'est un citoyen assez éclairé et il cherche encore à s'éclairer davantage. Je compte donc sur votre bienveillance.

Tout à vous
SPEHL.
horloger, 82, rue de Ruysbroeck
à Bruxelles.

Par la même occasion je vous fais savoir que, d'ici à quelques semaines, il se fondera ici une nouvelle Section [702], à cause que, dans la Section existante, depuis le Congrès on n'a absolument rien fait au point de vue des principes [703]. On ne s'occupe que du maintien de prix et de la coopération au lieu de donner, à côté de cela, des notions sur les pouvoirs politiques et judiciaires et sur les causes qui tiennent le peuple enchaîné, telles que la royauté, l'armée, la religion, le capital, la propriété; au contraire, ils ont décidé de laisser les questions de doctrine de côté. Quand vous laissez ce fantôme crispé dans le cerveau de l'homme que pouvez-vous faire de sérieux? Que

[701] Il y avait quelques correspondants du Conseil général à New York, mais pas encore de section constituée à ce moment.

[a] *ou bien le local de la section* est raturé dans le manuscrit.

[702] Cf. C. OUKHOW, *Documents*, p. XXIX-XXXII; H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 188-189 (11 avril 1869); 290-291 (26 avril 1869); 305-306 (3 mai 1869); 314 (10 mai 1869). *La Nouvelle Tribune du Peuple*, 13 juin 1869 et 11 juillet 1869 publiera les règlements de la nouvelle section «Les Affranchis».

[703] «Nous n'acceptons pas, en effet, tel que cela se pratique dans la Section bruxelloise:
Que l'on préconise l'indifférence absolue en matière politique;
Que l'on serve la contre-révolution par une propagande anti-républicaine;
Que l'on transige avec des intérêts hostiles et opposés à la cause des travailleurs;
Que l'on expulse ou refuse de recevoir comme membres des citoyens coupables seulement d'être révolutionnaires;
Que l'on enrégimente, au contraire, des partisans du fanatisme religieux, des séides du monarchisme et des défenseurs intéressés de toutes les iniquités sociales...».
«Association Internationale des Travailleurs — Formation d'une nouvelle section à Bruxelles» (Adresse). *La Nouvelle Tribune du Peuple*, 18 avril 1869 (C. OUKHOW, *Documents*, p. 41-42; *Minutes 1868-1870*, p. 91).

pouvez-vous attendre d'un homme imbu des préjugés, qui croit que les doctrines sont nécessaires quand c'est par là que nous devrions nous y prendre? Il serait très nécessaire de donner là-dessus quelques leçons à notre Section tout en en donnant à ceux qui assistent à nos séances. On ne fait ici absolument rien qui développe l'intelligence, puisqu'on refuse les républicains socialistes, et à vrai dire, le parti intelligent [704].

J'aurais encore bien des choses à vous dire mais le temps me manque car je dois me rendre au «Cercle populaire» [705] qui tient son meeting chaque dimanche.

Veuillez, je vous prie, me répondre le plus tôt possible.

67. Paul Robin à Nicolas Gillard

AGR., TCB 703, fol. 207

Bruxelles, le 5 avril 1869

Cher Compagnon Gillard,

Je regrette d'avoir dû attendre quatre heures pour répondre à votre lettre [706]. Il n'y a réunion du Conseil général que samedi prochain, et je ne pourrai d'ici là en parler qu'à quelques membres isolés [707]. Mais soyez sûr que tous regretteront, comme moi, la déplorable légèreté avec laquelle on agit dans ces circonstances.

Qui diable a donc pu faire croire que l'«Association internationale» était une caisse [a] inépuisable où l'on venait se faire inscrire au

[704] «Qu'une coterie infime, dominant toute une section du haut de sa prépondérance usurpée et pernicieuse, se fasse un marchepied de l'Internationale et l'utilise à la réalisation de projets aussi ténébreux qu'égoïstes;
Que cette coterie s'arroge le monopole de diriger, discerner et agir seule pour le prétendu bien de l'Association;
Qu'elle étouffe les discussions, vicie les votes, restaure la censure, et se rende inviolable par l'introduction dans le règlement d'articles attentatoires aux principes de l'Association internationale et à ses Statuts généraux;
Enfin, que toutes les séances dégénèrent en vains débats de personnalités; que l'on arrête au lieu de le seconder le mouvement ouvrier; et que l'on gaspille ainsi les efforts tentés par les travailleurs pour leur affranchissement, en les maintenant dans le cercle vicieux des grèves partielles, isolées, stériles et trop souvent sanglantes, au lieu de leur indiquer le seul et vrai moyen pratique d'en finir une bonne fois» (Idem).

[705] Qui groupait entre autres Coulon et Pellering, depuis 1857 en opposition avec Brismée et son groupe. C'est le fait d'être opposé au Conseil belge qui rapprocha le groupe de la «*Nouvelle Tribune du Peuple*» et le groupe Coulon-Pellering, et non des questions de principe, puisque Coulon-Pellering refusaient l'action politique.

[706] Elle n'a pas été retrouvée. La réponse de Robin est publiée par H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 185-186; Robin la citera de mémoire en 1870, pour servir à sa défense (*Troisième procès de l'A.I.T. à Paris*, p. 171-172).

[707] Le procès-verbal de la réunion du 10 avril ne contient rien au sujet de la grève chez Cockerill, sans doute parce que Gillard en avait annoncé la fin par une lettre non datée (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 184).

[a] *où l'on* rayé.

moment où l'on avait envie de se mettre en grève. Agir de la sorte, c'est s'exposer à des insuccès certains, et faire plus de mal en une seule fois à mon idée, que l'on ne ferait du bien en des années d'intelligente propagande[708].

Quand un groupe d'ouvriers veut faire grève, il faut d'abord qu'il s'y prépare de longue date et choisisse avec sang-froid le moment favorable. S'il veut en outre le [secours?] des autres groupes associés, il faut *avant d'agir*, qu'il s'informe si ceux-ci sont en état de le soutenir, et c'est afin de faciliter ces relations que l'«Internationale» d'abord, que les fédérations, les conseils généraux ensuite ont été créés. Alors une fois les causes de la grève discutées, les moyens de la soutenir admis, les ouvriers en lutte sont invincibles.

Ce n'est certes pas là ce que nous voyons dans la grève des ouvriers de Cockerill. Une cessation de travail décidée et maintenue malgré les promesses du gérant, sous l'inspiration de la colère[709].

Les puddleurs ont-ils une caisse de résistance? Non. Malgré les efforts des délégués, il paraît que la résistance est bien négligée à Seraing[710].

Les inscrits de la dernière heure peuvent-ils en bonne conscience, eux qui n'ont en rien contribué à organiser la résistance[b], demander le concours de compagnons qui depuis plusieurs mois y abandonnent une partie de leur nécessaire. Sans doute, si par malheur la grève de Seraing ne cesse pas au plus vite[711], la fraternité des ouvriers l'emportant, les grévistes seront soutenus. Mais qu'ils y pensent, les caisses sont très pauvres, grâce aux saignées qu'on y a faites pour d'autres grèves aussi très [?] légèrement entreprises, ou pour des grèves justes comme celle de Bâle. Et quant aux souscripteurs, c'est là une ressource dont les ouvriers doivent bien prendre garde d'abu-

[708] Gillard répondra: «car désormais notre Association est enracinée dans l'établissement Cockerill [...] Si vous parlez de notre Section dans l'«Internationale», elle marche bien. Nous sommes maintenant près de mille (940)» (Idem).

[709] Le 2 avril, environ quatre-vingts puddleurs (ouvriers travaillant à la décarburation de la fonte liquide par brassage, sous l'influence de scories ou d'oxydes) s'étaient mis en grève pour protester contre des nouvelles conditions de travail, à savoir une augmentation de la durée de la journée. La réduction des heures de travail accordée, ils avaient repris le travail le lendemain, 3 avril, pour le cesser après quelques heures afin d'obtenir le renvoi d'un chef d'atelier considéré comme particulièrement désagréable (*L'Internationale*, 18 avril 1869; H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 178, 183-184; interrogatoire de Robin, *Troisième Procès*, p. 170-171).

[710] Cf. note 708, réponse de Gillard.

[b] *épuiser la caisse* rayé.

[711] Le 5 avril, une partie des ouvriers de Cockerill faisait toujours grève, ce qui mènera à la grève des houilleurs de Cockerill et d'autres charbonnages, et à l'intervention de troupes, le 9 avril.

ser. Cher compagnon, usez de toute votre influence pour faire cesser au plus vite cette tentative inopportune; expliquez bien que toute grève doit être *préparée, organisée, discutée, déclarée* de sang-froid.

Veuillez me répondre avant jeudi matin, afin qu'il soit temps d'en parler dans *L'Internationale*, s'il y a lieu.

Salut fraternel. Votre dévoué

P. ROBIN.

Ne vous occupez pas de vos fautes d'orthographe, cher compagnon; je ne les vois pas. Et si par hasard, je respecte cette ridicule loi d'une minorité oppressive, c'est pure habitude. On a employé à me dresser à ce sot exercice bon nombre d'années, qu'on aurait pu mieux employer[712]. Croyez-le bien, il suffit de s'entendre; et je vous ai parfaitement compris.

68. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard

IML., F 21, 162/8

Bruxelles, le 14 avril 1869

N° 12

Mon cher Bernard,

Le Conseil général me charge de t'écrire pour que tu pries le Conseil international[713] de ne pas répondre à aucune demande d'affiliation venant de Belgique jusqu'au jour du Congrès de Bâle[714] où nous nous expliquerons plus amplement que je ne puis le faire ici à ce sujet.

Voici en quelques mots pourquoi nous faisons cette demande. Il y a ici à Bruxelles quelques ambitieux aussi vides d'idée que de courage qui combattirent il y a des années déjà nos efforts pour créer des associations ouvrières sous prétexte que plus vous donnez de bien-être aux ouvriers, moins vous les rendez révolutionnaires et en second lieu parce que toutes les associations, qu'elles aient pour but la résistance ou la coopération ont besoin de règlements et que les règlements sont des entraves à la liberté, des chaînes ajoutées aux chaînes que nous devons traîner. Ce sont des despotes aux petits pieds

[712] A l'époque, Robin avait déjà des idées fort avancées concernant l'éducation; il aura la possibilité de les mettre en pratique en tant que le directeur de l'orphelinat Prévost à Cempuis (Oise) de 1880 à 1894 (DBMOF, 9, p. 8-9).

[713] Le Conseil général à Londres. Lors de l'entrée en fonction du Conseil général belge, Vandenhouten avait proposé d'appeler le Conseil à Londres «international, il est la représentation des sections de tous les pays» (Procès-verbaux du Conseil belge, 16 janvier 1869. IISG, Jung 138).

[714] Cf. *Minutes 1868-1870*, séance du 20 avril 1869, p. 89.

qui ne veulent pas de règlement parce qu'ils n'entendent que commander. Ces hommes sont à deux, plus deux fils[715], et quelques individus sept ou huit qui croient comme ils le disent qu'il suffit de tout brûler tout tuer, tout renverser pour trouver un ordre social où il n'y aura plus de misère, tant que nous n'étions qu'au «Peuple» (Association de la démocratie militante en Belgique) ces hommes se contentaient de nous insulter de loin mais aujourd'hui qu'ils voient l'Internationale dont le «Peuple» n'était que la miniature prendre des proportions énormes, ils ont cherché à se glisser parmi nous espérant tout renverser pour transformer l'Association internationale en une société purement politique dont ils eussent été les oracles, et ils ont réussi à rentrer dans l'Association sauf deux qui étaient trop connus[716], mais voyant que leurs discours véritables amphigouris renouvelés de '48 n'étaient guère écoutés ils commencèrent à répandre à l'oreille de l'un et l'autre de perfides insinuations contre la probité des administrateurs de la Section bruxelloise et contre les membres du Conseil général dans le but d'arriver par la défiance à la division, à la désorganisation mais comme vous le pensez bien ces manœuvres ne firent qu'attirer sur eux le mépris de tous les membres, en désespoir de cause ils viennent de nous envoyer leur démission, ils sont sept, en nous annonçant qu'ils allaient constituer de nouvelles sections de l'Internationale pour grouper les ouvriers autour du vrai drapeau de la révolution et en nous insultant en disant que nous nous laissions mener par quelques hommes qui n'ont en vue que leur intérêt et *des places à acquérir*[717]. Voici maintenant le moyen qu'ils emploient pour réussir: quand un de nos membres délégué en province se trouve dans l'impossibilité de remplir sa mission par une cause ou une autre ils en profitent pour aller annoncer à ces ouvriers réunis qu'ils sont les représentants de la vraie Internationale que nous ne sommes à Bruxelles qu'une trentaine d'individus menés par trois ou quatre exploiteurs, ils savent très bien que nous sommes deux mille[718] que nos séances sont fréquentées tous les lundis par une centaine

[715] Il s'agit du tailleur Nicolas Coulon, du bottier Jean Pellering et de ses fils Auguste-Marie, serrurier, et Jean-Joseph.
[716] Lors des réunions des 16 et 23 novembre 1868 de la Section bruxelloise, la candidature de Pellering père comme membre de l'Association fut rejetée (Procès-verbaux. IISG, Jung 138). Coulon ne s'est pas présenté comme membre.
[717] La discussion lors de la séance du Conseil belge du 10 avril 1869 a pour sujet de savoir s'il accepte l'affiliation de la société des mécaniciens ou non. Les procès-verbaux ne mentionnent pas les sept démissions (Procès-verbaux du Conseil belge. IISG, Jung 138).
[718] Cf. lettre 64.

de membres mais il coûte peu à de pareilles gens de mentir. Dimanche passé ils ont encore fait cela, le compagnon Hins devait se rendre à Hautbois-sous-Jumet, nous nous trouvions réunis la veille le samedi au soir au Conseil général lorsque nous arrive un délégué de Liège qui vient nous informer qu'on assassinait le soir les ouvriers en grève à Seraing[719]. Il fallait envoyer quelqu'un sur les lieux, la situation était embarrassante chacun de nous avait une mission à remplir le lendemain, et nous étions dans l'impossibilité de demander l'aide de quelques membres de la Section bruxelloise il était 10 h. du soir. Hins vu la gravité des faits qui se passaient à Seraing s'engage à s'y rendre pour tâcher d'arrêter l'effusion du sang et servir au nom de l'Internationale de conseiller au peuple[720] le meeting de Hautbois devait donc être manqué. Le surlendemain, le lundi, nous apprîmes que ces individus ayant été instruits de l'affaire s'étaient rendus à Hautbois et y avaient tenu le meeting à notre place vous comprenez le danger que ces hommes font courir à l'Association non pas à Bruxelles où ils sont connus et où ils ne pourraient réunir vingt personnes mais en province où nous avons déjà pas mal de luttes à soutenir avec des personnes comme Mr. Coudroy de Pâturages sur qui notre organe doit déjà vous avoir édifié[721] et à qui ils vont tendre la main pour contrebalancer notre influence, ils vont jusqu'à s'allier avec trois hommes qui doivent être exclus de l'Internationale lundi prochain comme en étant indignes[722]. Nous aurons raison de toute cette vermine (Monsieur Coudroy est déjà exclu de deux sections dans le Borinage) mais si vous alliez les reconnaître vous rendriez notre besogne plus difficile, et elle l'est déjà assez comme cela.

Ton ami

Alph. VANDENHOUTEN.

[719] Le 9 avril 5.000 à 6.000 mineurs, dont six membres de l'A.I.T., travaillant pour la même société, cessèrent le travail. Le même jour, le bourgmestre de Seraing demanda l'aide de la force publique. Le soir, les émeutes éclatèrent; il y eut des blessés. Les troubles se répétèrent les 10 et 11 avril. Hins se rendit à Seraing le dimanche 11 avril.

[720] Cf. le rapport de Hins (*L'Internationale*, 18 avril et *Minutes 1868-1870*, p. 86-88, séance du 20 avril).

[721] «Le Conseil général belge déclare n'avoir rien de commun avec le nommé Ch. Coudroy, de Pâturages, qui se sert du nom de l'*Internationale* pour une œuvre qui lui est toute personnelle» (*L'Internationale*, 14 février. Cf. aussi *L'Internationale*, les 4 et 11 avril, et H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 166).

[722] Cf. *L'Internationale*, 11 avril 1869. Il s'agit de Delesalle, d'Esselens et de Wuine.

69. Alfred Herman aux membres du Conseil général des Sections belges

IISG., Robin

Liège, le 20 avril 1869

Compagnons,

Nous avons appris avec stupéfaction la mesure arbitraire que l'on a osé commettre à votre égard [723].

Depuis longtemps nous savions que la Liberté n'existe que pour ceux qui nous gouvernent, mais nous ne pensions pas qu'ils eussent osé pousser le mépris de tous nos droits jusque-là.

Loin de nous décourager cependant ces actes de haute tyrannie ne feront que nous encourager à poursuivre notre voie.

Nous avons pour nous le Droit et la Justice. Avec cela on ne craint rien.

En méprisant l'odieuse conduite de nos gouvernants, nous ne ferons que montrer notre attachement sans bornes aux principes immortels qui nous guident. Les persécutions, loin de nuire à notre Association, n'auront d'autre effet que de l'accroître sans cesse. Nous en avons déjà la preuve ici. Près de cent membres se sont fait inscrire à notre dernière séance.

Dimanche dernier nous avons organisé un meeting à Lize. Ce meeting nous a valu 600 adhérents nouveaux.

Vous voyez que les moyens qu'on emploie contre nous ne font que tourner à notre avantage.

Loin d'abandonner la lutte, nous nous préparons à lui donner plus de force et d'élan que jamais.

Nous espérons que votre concours nous sera, comme auparavant acquis dans toutes les circonstances [724].

Dimanche prochain 25 avril meeting à Lize-Seraing.

Dimanche 2 mai meeting à Jupille à 2 h. et meeting à Herstal à 6 h.

Nous comptons sur un délégué de Bruxelles pour ces différents meetings.

Nous vous recommandons spécialement ces trois meetings, où

[723] Allusion aux perquisitions chez les membres du Conseil belge, et à l'arrestation le 17 avril, de cinq d'entre eux, dont Hins, à la suite des événements de Seraing et dans le Borinage.
[724] La Section liégeoise demandait souvent des délégués membres du Conseil belge comme orateurs aux meetings à Liège et aux environs (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, correspondance de Herman, p. 129-187 *passim*).

nos délégués rétabliront enfin la vérité, si étrangement dénaturée, sur les événements de Seraing [725].

Nous vous envoyons la protestation publiée par la Section liégeoise dans le journal *Le Devoir*.
Ainsi qu'une dizaine d'exemplaires du bulletin de la grève publié par la Section de Lize-Seraing [726].
Vous pourrez en tirer tout ce que vous jugerez bon pour le journal *L'Internationale* [727].

D'ici à quelques jours nous vous enverrons une cinquantaine d'exemplaires de ces deux documents, afin que vous puissiez les expédier à toutes les Sections belges.

Notre Comité s'est aussi constitué en permanence depuis le 11 courant. Il y a séance tous les soirs à la «Tête de Veau», rue Lulay-des-félines.

Portez au nombre de nos abonnés pour trois mois
Jean Lambrecht, Faubourg Saint-Léonard 133 à Liège.

Le compagnon Carlier se plaint de n'avoir pas reçu son journal dimanche passé.

La vente du dernier numéro a bien marché [728]. Nous vous enverrons l'argent des numéros vendus d'ici à quelques jours.

Salut et Fraternité
Alfred HERMAN.

70. Alfred Herman à Paul Robin
IISG., Robin

Liège, le 20 avril 1869

Mon cher Robin,

Je t'écris ces quelques mots au pied levé.

J'ai appris avec le plus grand plaisir qu'il ne t'était rien arrivé de désagréable [729] à part la saisie de tes papiers parmi lesquels se trouve naturellement ma correspondance [730].

[725] Les autorités essayaient de rejeter la responsabilité des événements sur l'Internationale, alors que le mouvement de grève avait été déclenché par des ouvriers n'appartenant pas à l'A.I.T. (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 183-185).
[726] Aucun exemplaire de cet imprimé n'a été retrouvé.
[727] *L'Internationale*, 18 avril 1869, est consacré presqu'en entier aux événements de Seraing; il contient l'adresse du Conseil général belge et le rapport de Hins.
[728] Le 17 avril, Maréchal demanda l'envoi de 500 numéros de *L'Internationale* à Liège (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 277).
[729] Robin ne fut pas arrêté, mais, ayant la nationalité française, il sera expulsé.
[730] Les papiers de tous les membres du Conseil belge furent saisis; la correspondance fut dépouillée pour servir à l'instruction du procès.

Pour moi je me console en me disant qu'ils pourront prendre une leçon de style en me lisant. Puisse-t-elle leur profiter.

Bien des choses à Madame. Embrasse Bébé.

Tout à toi,
Alfred HERMAN.

71. Alfred Herman à Paul Robin

IISG., Robin

Liège, le 22 avril 1869

Mon cher Robin,

J'écris au café entre minuit et une heure. N'attends donc rien de moi que le strict nécessaire.

Envoyer cette semaine
cinquante exemplaires du dernier numéro de *L'Internationale* chez Désiré, Passage Lemonnier à Liège
250 exemplaires du prochain numéro à la même adresse
cinquante exemplaires (du prochain numéro) à Kervyser (comme d'habitude)
Ne plus rien envoyer chez Pinchard
Un abonné de trois mois Gustave Livron sculpteur, rue des Ravets 2, à Liège
Un abonné d'un an: Martin Glossard ébéniste, rue Pont de Pierre, 8 à Liège
Un autre abonnement d'un an au susdit Désiré, Passage Lemonnier. Lui faire une remise et lui envoyer tous les numéros parus. C'est un libraire.

Nous avons vendu presque tous les numéros de la semaine passée.

Que sais-tu de Hins[731]?

Que faites-vous[732]?

N'oubliez pas nos délégués -- si possible un pour dimanche prochain à Lize-Seraing.

Salut et Fraternité
Alfred HERMAN.

[731] Il était arrêté depuis le 17 avril.

[732] Le Conseil belge était en train d'organiser sa propre enquête sur l'affaire de Seraing, parallèlement avec celle du gouvernement (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 293).

72. Lucien Jottrand au Conseil général des Sections belges de l'Association internationale des Travailleurs, à Bruxelles

IISG., Robin

St. Josse ten Noode, le 24 avril 1869

Messieurs,

Je lis ce matin, dans votre organe la feuille hebdomadaire *L'Internationale*, à laquelle je suis abonné, que vous ouvrez une souscription ayant un quadruple objet qui appelle la coopération de tout ami de la justice, et de tout cœur sympathique aux faibles en lutte avec les puissants [733].

Veuillez m'agréer comme souscripteur pour la modeste somme de vingt francs [734] que je joins ici.

Je vous présente mes salutations sincères.

L. JOTTRAND père, avocat [735].

73. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard

IML., F 21, 1, 162/9

Bruxelles, le 24 avril 1869

N° 13

Mon cher Bernard,

Je vais essayer de répondre à ta lettre [736] je dis essayer parce qu'il m'est impossible de condenser dans une lettre tous les renseignements

[733] «Le Conseil général belge ouvre une souscription ayant pour but:
1° D'organiser une enquête sur les événements de Seraing et du Borinage.
2° De couvrir les frais des poursuites judiciaires à intenter par les personnes lésées.
3° D'organiser la défense des ouvriers accusés par le ministère public, s'il y a lieu.
4° De venir en aide aux parents des victimes, aux blessés et aux détenus» (*L'Internationale*, 25 avril 1868).

[734] La police était au courant de la souscription de Jottrand (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 287). La liste de souscriptions du 4 juillet dans *L'Internationale* mentionne la somme envoyée par Jottrand.

[735] Né en 1804, mort en 1877. Fils d'un riche notaire du Brabant wallon, il fit des études de droit à l'Université de Liège et y obtint le doctorat en 1826. Un des meneurs de l'opposition contre Guillaume Ier, il fut membre du Congrès National belge (1830-1831) en tant que républicain. Ecarté du pouvoir après l'instauration de la monarchie belge, il devint un des meneurs et financiers de l'opposition démocratique en protégeant, par exemple, le meneur populaire et anticlérical Jacob Kats. Essayant avec peu de résultat de créer un parti démocrate en Belgique, il joua un rôle fort en vue lors de la formation du parti libéral au Congrès de 1846, dans l'aile radicale. Président de l'«Association Démocratique», Branche bruxelloise de la «Ligue des Communistes». Il gardait un intérêt certain pour les mouvements d'opposition au régime, comme le mouvement flamand et le mouvement ouvrier, dont témoigne sa souscription pour l'enquête de l'Internationale à Bruxelles.

[736] Elle n'a pas été retrouvée; peut-être Bernard a-t-il écrit à Vandenhouten après la séance du 20 avril du Conseil général, où le rapport de Hins est lu et la décision prise de rédiger une adresse (*Minutes 1868-1870*, p. 85-89).

que tu me demandes [737]. Je commence par vous expliquer la réapparition de *La Tribune du Peuple* imprimée chez Brismée [738], tout ce qui nous est arrivé se tient, se lie et en commençant par les affaires du «Peuple» je te donne la clef de la situation.

Je crois t'avoir dit dans une de mes précédentes lettres [739] quelle était la situation de l'Association «Le Peuple», une dette de 400 à 500 francs cette dette gênait beaucoup la marche de l'Association et depuis longtemps déjà quelques membres avaient fait des propositions de réorganisation, pour arriver à l'amortissement de cette dette mais ces propositions ne trouvèrent point d'appui parmi les membres et elles tombèrent pour ainsi dire d'elles-mêmes je dois te dire que dans ces derniers temps nous faisions nos frais, nous faisions même du boni avec le journal, l'extension qu'avait prise l'Internationale avait considérablement augmenté le nombre de nos lecteurs le journal étant l'organe de l'Association, chaque fois que nous allions en délégation en province nous en emportions une pacotile que nous vendions après le meeting, mais cette vente qui aurait fini par combler notre déficit, nous ne pouvions plus la continuer depuis que les Sections belges se sont réunis en Congrès national pour nommer le Conseil général belge, il fut décidé dans ce Congrès que l'Internationale aurait un organe à elle [740], nous voulûmes alors faire passer *La Tribune du Peuple* définitivement à l'Internationale, le journal étant connu et ayant un certain nombre d'abonnés de vieille date nous pensions que c'eût été une bonne affaire pour l'Association internationale comme c'eût été une bonne affaire pour l'Association «Le Peuple» qui aurait été ainsi débarrassée de sa dette et d'un journal qu'elle ne pouvait faire vivre, pendant que nous discutions ainsi sincèrement, loyalement les intérêts des deux Associations, trois hommes complotaient dans l'ombre pour s'emparer du journal et le faire servir à satisfaire des haines personnelles, ces trois hommes sont *Esselens* chimiste, Delesalle et Wuine ex-commissaire de police,

[737] La réponse de Vandenhouten est présentée par Jung pendant la réunion du Conseil général du 27 avril (*idem*, p. 90-91).
[738] Le numéro du 4 avril 1869, contenant surtout (voir le *postscriptum* de la présente) l'article déjà cité «A nos amis et à nos adversaires» signé par E. Steens.
[739] Voir lettre 62 du 16 février 1869. Cf. aussi *La Tribune du Peuple*, 31 janvier 1867 et 4 avril 1869, «A nos Amis et à nos Adversaires».
[740] *L'Internationale*, 17 janvier 1869 et C. OUKHOW, *Documents*, p. 243.

l'âme de cette trinité était Esselens homme médisant qui ne prend presque jamais la parole en séance mais qui hors des séances entre un verre de genièvre et un verre de faro, couvre tous ceux qu'il n'aime pas de sa bave, pour vous donner une idée de ce que c'est que cet homme je vais te raconter une petite scène à laquelle j'ai assisté, je rentrais un soir à l'Estaminet du Cygne[741] pour me désaltérer en passant j'y vis Esselens, Delesalle et plusieurs autres personnes, comme je connaissais ces gens-là je ne voulus point me mettre en leur société je les saluais, me mettant à une table autre que celle où ils étaient assis. Bientôt j'entendis Esselens (on parlait des affaires du «Peuple») insinuer que si le journal ne marchait pas que c'était en grande partie la faute de Brismée que Brismée se faisait payer de trop pour les circulaires et autres imprimés qu'il faisait pour l'Association, enfin il faisait comprendre à ceux qui l'écoutaient que l'Association «Le Peuple» était pour Brismée une petite mine d'or, sans laquelle il ne pourrait vivre, ceux qui étaient à la table laissaient calomnier les uns ne répondant pas indignés intérieurement par ces lâches calomnies, d'autres approuvant parce qu'on déblatérait sur Brismée, qui a eu le tort de leur dire quelquefois des dures vérités quand il y était forcé, moi je me suis indigné et je n'ai pu m'empêcher de protester tout haut contre cet infâme langage. Tu comprendras d'autant mieux cette infamie quand tu sauras qu'il est prouvé par les comptes que Brismée sans aucune garantie de payement a imprimé à crédit le journal à un prix pour lequel aucun autre imprimeur n'eût voulu le faire, et que presque toutes les circulaires ou convocations n'ont pas été portées en compte par lui, qu'en plus il a sacrifié depuis trois ans quelque chose comme 200 francs en prenant sur lui la dette d'individus qui ne pouvaient payer. Mais revenons à l'Association. Quand Esselens vit que le journal allait lui échapper, il nous dit que *La Tribune* était une propriété collective dans laquelle il avait une part et qu'il nous défendait d'en disposer, qu'il recourrait aux tribunaux pour le défendre etc. Hins qui était l'auteur de la proposition la retira, De Paepe la reprit mais la plupart des autres membres du «Peuple» s'abstinrent devant cette menace, Esselens qui avait conçu tout un plan, proposait alors la nomination d'un comité de liquidation il était alors 11 h ½ presque tous les membres avaient

[741] Un café de la Grand'Place de Bruxelles, où le Conseil belge louait une salle pour ses réunions et ses archives. La maison existe toujours portant le même nom.

quitté la séance moi-même j'étais absent à ce moment, parmi ceux qui restaient plusieurs s'abstinrent et Mrs. Esselens, Delesalle et Wuine furent nommés de ce comité avec Steens et Colliaux et un nommé Baert qui n'était pas présent, mais qu'ils s'adjoignirent, au bout de quelques jours le renard laissa voir sa queue. Delesalle qui était trésorier de l'Assocation et membre du comité de liquidation voulut refuser de recevoir les cotisations sous prétexte que tout était suspendu, mais les membres lui dirent qu'ils n'avaient pas affaire au membre liquidateur mais bien au trésorier, il dut donc accepter bon gré mal gré mais cela dérangeait déjà un peu leurs combinaisons, ils voulaient effacer complètement l'ancien Comité, mais les membres leur prouvèrent à chaque séance davantage que cela n'était pas possible, ayant tous les registres en leur possession ils se mirent à écrire à tous les abonnés et associés qui ne fréquentaient pas nos séances et qui ne savaient pas ce qui se passait que le journal allait être réorganisé, qu'il était provisoirement suspendu pour faire la liquidation du passé etc... et ils annonçaient que la *nouvelle* Tribune qui allait paraître serait mieux organisée sous tous les rapports etc. Puis ils viennent à l'Association avec un bilan impossible précédé d'un préambule [742] où le mensonge se disputait la place à la calomnie. J'eus l'honneur d'analyser ce bilan, et je regrette ne pouvoir le faire ici et furieux de voir tout leur échafaudage au moindre examen s'écrouler, ne sachant plus que répondre à une dernière demande d'explication que je faisais sur le bilan, ce comité me répondit par l'organe de Monsieur Wuine que cela ne me regardait pas, qu'ils n'avaient pas d'explication à donner, puis ils quittèrent la séance et quelques jours après ils firent paraître un journal qu'ils envoyèrent à tous nos associés et abonnés (ils avaient tous nos livres) nos associés et abonnés en recevant ce journal intitulé *La Nouvelle Tribune du Peuple Organe de la démocratie militante* crurent naturellement que c'était le journal de l'Association qui reparaissait, ils le crurent d'autant mieux qu'il ne donnait aucune explication de nature à faire voir clair dans les premiers numéros, puis ces messieurs envoyèrent leurs démissions stupidement motivées, sans prendre part à la dette sociale, ni même sans payer leurs cotisations, et aussi sans rendre les livres. J'ai oublié de te dire au commencement que les citoyens Steens et Colliaux se sont violemment séparés d'eux dès les premiers jours.

[742] Le bilan porte la date du 20 janvier 1869; Delesalle et Otterbein, probablement le rédacteur en chef de *La Cigale*, le signent au nom du comité de liquidation (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 157-160).

Vous allez comprendre maintenant la situation, les abonnements qu'ils ont faits, une souscription de cinquante fr d'un ami à Delesalle, leur ont permis de faire paraître quelques numéros mais ils sentent aujourd'hui qu'ils ne peuvent vivre tenir leurs engagements vis-à-vis de ceux qui ont pris des abonnements pour toute une année et comme ils peuvent encore moins rembourser ils ont dû chercher un moyen pour augmenter la vente de leur journal, or pour cela ils n'ont rien trouvé de mieux que de donner la main à des gens qu'ils ont toujours regardés comme des ennemis ils se sont jetés dans les bras de Pellering, et Coulon à Bruxelles, de Coudroy dans le Borinage [743] et de de Condé à Jumet [744], or tu dois je pense savoir ce que c'est que Pellering quand nous prîmes sur nous de fonder l'Internationale en Belgique c'est lui et quelques-uns de ses pantins comme Spehl qui, lorsque nous engagions les ouvriers encore épars alors, à se constituer en maintien de prix [745], venaient dire que nous étions déjà assez esclave, sans qu'on diminuât encore notre liberté par des règlements de sociétés que du reste la société étant mauvaise tout ce qu'on créerait serait mauvais, qu'il n'y avait qu'un remède aux maux du peuple c'était la révolution etc. Tu dois comprendre maintenant pourquoi on veut créer une nouvelle Section de l'Internationale à Bruxelles [746]. Voici maintenant les raisons qui ont motivées les poursuites dont nous sommes l'objet. Delesalle reçut le 16 une dépêche de Coudroy, qui lui apprenait les troubles arrivés dans quelques communes du Borinage autant d'ouvriers blessés, autant d'ouvriers tués [747]. Delesalle qui était soûl court à la station et répond par une dépêche: «Courage, Courage» [748]! Vous comprenez que l'autorité, qui ne sait pas que Delesalle a été obligé de donner sa démission du

[743] Cf. lettres 59 et 68.
[744] H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 181-191 et 296-297 et lettre 59, note 647.
[745] C'est-à-dire en organisation qui essaie de défendre ou d'augmenter le salaire payé dans un corps de métier, et a pour but le tarif uniforme, donc un syndicat d'ouvriers.
[746] Cf. lettre 68.
[747] Le 12 avril, la grève commence à Cuesmes; le 16, elle est générale dans le Bassin de Mons (Borinage) et le restera jusqu'au 23. Mais le 15, la troupe, appelée sur place par les bourgmestres, fait feu près de l'Agrappe et cause la mort de trois personnes; quatre sont blessées (L. HENNEAUX-DEPOOTER, *Misères et luttes sociales*, p. 182-191 et H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 194-292 *passim*).
[748] Les télégrammes, portant la date du 15 avril, sont publiés (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 267).

Comité de l'Internationale[749], qu'il y a même contre lui — comme contre Esselens et Wuine — une proposition d'exclusion[750], se soit figurée qu'il y eût une conspiration de l'Internationale contre elle[751] et a dû croire cela d'autant mieux que les troubles éclataient sur deux points opposés du pays[752]. Delesalle ne se contenta pas de cela il courait les cabarets avec ces dépêches il était ivre vous pouvez vous imaginer les discours qu'il a dû tenir le soir on fit une perquisition chez lui et on l'arrêta on fit également une perquisition chez tous les membres du Conseil général, Hins fut arrêté, vous connaissez sa noble conduite au milieu des troubles de Seraing, le journal vous a appris cela[753], malgré toutes ces affaires trois membres de la Section bruxelloise se sont rendus dimanche dernier à divers meetings de ces trois un vient encore d'être arrêté, c'est le compagnon Croisier[754] un des membres les plus dévoués de la Section bruxelloise c'est un ouvrier peintre. Pour ce qui est d'Allard c'est une tout autre affaire, c'est quelque chose de bien triste il vient d'être exclu de son Association (les menuisiers) pour infidélité[755], ce sera encore un membre pour la nouvelle Section.

Les marbriers ont écrit à Monsieur Faucheux mais ils n'ont pas encore reçu de réponse ils marchent très bien, trop bien car les capitaux dont ils disposent ne suffiront pas pour les affaires qu'ils font[756].

Mes amitiés bien sincères aux citoyens Jung et Dupont.

Je te serre la main

Alph. VANDENHOUTEN.

[749] *Idem*, p. 295-297.
[750] L'exclusion de Delesalle, Esselens et Wuine sera votée le 14 juin à l'unanimité (Procès-verbaux du Conseil belge. IISG, Jung 138).
[751] Accusation portée contre les membres du Conseil belge, à la suite des troubles à Seraing. Cinq d'entre eux passèrent un mois en prison; finalement il n'y eut pas de poursuite, la prévention étant insuffisamment prouvée.
[752] A Seraing, près de Liège, et au Borinage, où les mineurs se mettent en grève (*L'Internationale*, 25 avril et L. HENNEAUX-DEPOOTER, *Misères et luttes sociales*, p. 182-190).
[753] Cf. le rapport de Hins dans *L'Internationale*, 18 avril et *Minutes 1868-1870*, p. 86-88.
[754] Pierre Croisier, né à Stembert (près Verviers) en 1843.
[755] Il fut expulsé pour abus de confiance (*L'Internationale*, 18 avril et C. OUKHOW, *Documents*, p. 251).
[756] Cf. *L'Internationale*, 21 mars 1869.

P.S. Le dernier numéro que nous avons fait paraître de *La Tribune*[757] n'avait que pour but de démasquer Esselens, Delesalle et Wuine.

74. Paul Robin à Nicolas Gillard

AGR., TCB 703, fol. 206

Bruxelles, le 29 avril 1869

Cher citoyen,

Le Conseil général a décidé de prendre l'initiative d'une enquête parallèle[758] à celle du pouvoir[759], sur les événements de Seraing et du Borinage. Il a nommé un comité chargé de réunir les renseignements qui parviendront et de s'entendre avec les avocats pour savoir ce qu'il sera utile de publier immédiatement, ce qu'il faudra réserver pour la défense[760]. Voici maintenant ce qu'il me charge de vous demander. Il s'agirait de créer à Seraing un sous-comité d'enquête. Par les journaux, par des affiches, des circulaires on annoncerait que le comité se tient certains jours déterminés à la disposition du public pour recevoir tous les renseignements oraux, et il inviterait tous les amis des travailleurs à ne pas craindre de venir dire ce qu'ils savent. Le sous-comité rédigerait ces dépositions [a], y ajouterait les renseignements écrits et nous les adresserait périodiquement, soit par exemple une ou deux fois par semaine. Que les renseignements soient [b] accompagnés du nom, profession, domicile de ceux qui les ont fournis, afin de pouvoir leur faire citer comme témoin quand il y aura lieu[761].

[757] Le dernier numéro avait paru le 4 avril 1869.
[758] Cf. lettre 72, note 733.
[759] L'enquête judiciaire mènera à la mise en accusation de l'Internationale en Belgique comme bande de malfaiteurs ayant pour but de porter atteinte aux possessions de tierces personnes.
[760] Le Conseil belge prit cette décision le 18 avril. Le comité est formé par De Paepe, Steens et Robin (Procès-verbaux du Conseil belge, IISG, Jung 138).
[a] Remplace *renseignements*.
[b] Remplace *portent*.
[761] Le procès n'eut pas lieu, la prévention (note 759) étant insuffisamment établie. Les procès-verbaux du Conseil belge ne mentionnent plus ni l'enquête, ni le comité ni les sous-comités.

Après ce que vous avez déjà fait vous-mêmes, nous sommes certains de votre concours efficace.

Le parquet emploie des rigueurs inaccoutumées; Hins est toujours au secret. Sa femme, qui l'a vu une fois au début n'a pu obtenir de le revoir malgré l'effet, qu'aurait dû produire sur le juge d'instruction la supplication et les larmes d'une femme malade au point de ne pouvoir se soutenir[762]. Des listes de souscription sont imprimées[763]; vous en recevrez peut-être en même temps que cette lettre; je vous les recommande très chaudement.

Nous donnons dimanche un grand meeting, auquel nous tâcherons de faire avoir le plus de retentissement possible pour protester contre les massacres et contre l'odieuse conduite de la Sûreté, qui veut en rejeter la cause sur l'Internationale[764].

Salut fraternel
P. ROBIN.

P.S. Pas moyen de trouver une salle pour dimanche, donc pas de meeting.

75. Irénée Dauthier à Désiré Brismée
IML., F 458-1, 1424

Paris, le 2 mai 1869[a]

Citoyen Brismée,

Ayant appris avec peine l'arrestation du citoyen Hins[765], c'est à vous que j'adresse cinq fr cinquante une partie quatre fr vingt-cinq pour un abonnement de six mois à *L'Internationale* qui a commencé le 17 janvier et le reste pour la souscription faite en faveur des victimes de Seraing et du Borinage[766].

L'arrestation du citoyen Hins est encore une preuve que les hommes dévoués au progrès de l'humanité sont ainsi récompensés, ce haut fait du despotisme vient encore hâter le triomphe de la

[762] Cf. lettres 77 et 78.
[763] Le Conseil belge en décida l'impression dans sa réunion du 19 avril (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).
[764] Le meeting fut décidé sur proposition de Robin, par la Section bruxelloise, le 26 avril 1869 (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 291).
[a] Peut-être le *9* mai.
[765] Cf. lettres 69, 73 et 74 et *L'Internationale*, 25 avril 1869.
[766] Cf. lettres 72 à 74.

démocratie socialiste. Je croyais la liberté individuelle mieux respectée en Belgique, mais le contact du gouvernement de la France suffit pour corrompre ses voisins.

Je désire impatiemment et bientôt la liberté pour tous (ceux qui veulent le bien et en faire un bon usage) et surtout en ce moment pour le citoyen Hins.

Il est regrettable que vous n'ayez pas été mieux renseigné sur les opinions des auteurs de la lettre que vous avez insérée dans votre numéro [b] 16 [767]. Le but de cette lettre était de faire diminuer de valeur une autre lettre adressée aux députés de l'opposition par quelques socialistes [768] (dont quelques-uns sont connus de vous [769]) en leur nom personnel et non pour un groupe les 149 signataires de la lettre que vous [avez?] publiée n'avaient pas le droit de répondre à celle-là pour plusieurs raisons, d'abord c'est qu'ils ont toujours méprisé, critiqué et calomnié l'Association internationale, ensuite c'est qu'ils ne sont pas socialistes, mais des communistes tout ce qu'il y a de plus autoritaire et de moins progressif et une preuve c'est que Humbert [770] a menacé dans une réunion qu'à la prochaine révolution il fallait que les socialistes ainsi que les cléricaux disparaissent, le rapprochement de ces deux partis si antipathiques l'un de l'autre n'a pas besoin de long commentaire Gaillard père [771] en a dit autant et lui et Ducasse [772] passent près de beaucoup de citoyens pour mouchard (il n'y a rien de moi c'est un bruit, est-ce vrai ou n'est-ce pas vrai je n'en sais rien mais je vous en fais part pour que vous jugiez).

[b] *dernier* rayé.

[767] «Quelques individualités qui s'arrogent indûment le droit de représenter le socialisme, viennent à la stupéfaction de toute la démocratie, d'adresser aux «députés de l'opposition libérale» l'invitation de prendre part à une joute d'éloquence dont les doctrines sociales seraient le prétexte.
En présence d'une aussi outrecuidante manifestation, nous, qui estimons que le parti socialiste n'a pas besoin de représentants officiels ou officieux, nous protestons formellement et déclarons refuser toute participation à cette promiscuité hideuse d'hommes et de principes, qui sacrifie la dignité de la cause populaire à la vanité oratoire de quelques discoureurs.
Laissons ergoter à leur aise les scolastiques de la démocratie et ceux qui ne sont que les vaincus de décembre.
Les vaincus de juin ne discutent pas avec leurs meurtriers: ils attendent». Suivent 149 signatures (*L'Internationale*, 2 mai 1869).

[768] *L'Internationale*, 18 avril, publie les paragraphes finals de cette lettre.

[769] La lettre est signée par onze membres de l'A.I.T. à Paris.

[770] Il s'agit probablement du militant blanquiste Humbert, né en 1844 (DBMOF, 7, p. 347).

[771] Vraisemblablement Napoléon, Louis Gaillard, né en 1815 et qualifié par Lefrançais comme «communiste autoritaire» (DBMOF, 6, p. 114-115).

[772] Il pourrait s'agir du blanquiste Félix Ducasse (DBMOF, 6, p. 390).

Cher citoyen Brismée je vois votre dévouement pour l'Association internationale faites qu'au moins si nous à Paris nous ne ferons guère en Belgique vous faites beaucoup.

Mes amitiés sincères au citoyen Hins.

Je vous serre la main Salut et Fraternité

Irénée DAUTHIER[773].

rue du Buisson 21
Louis 2

P.S. avez-vous fait imprimer la chanson *Les deux fléaux du genre humain, les prêtres et les rois*[774] il y manquait la ponctuation vous pouvez la mettre, comme elle vaut la peine d'être publiée j'en aurai désiré trois ou quatre exemplaires. I.D.

76. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx

IISG., Marx-Engels D 2128
IML., F 1, 5, 1991

Ealing, le 13 mai 1869

Très Honoré Confrère,

Je me promettais le plaisir de vous voir samedi, mais des visiteurs inattendus m'obligent à remettre ma visite à un autre jour: nous l'arrêterons mardi prochain de manière à ne vous importuner en rien.

J'ai lu très attentivement votre adresse aux ouvriers[775]; elle est remarquable à plus d'un titre et doit nécessairement attirer l'attention. Vous flagellez de main de maître le gouvernement prétendu libéral de Monsieur Léopold II, et ce n'est que justice. Je suis seulement peiné de voir votre pensée si mal reproduite dans la traduction[776] qui m'a été remise par Monsieur Dupont.

[773] Ouvrier-sellier, il avait représenté l'Association des selliers-bourreliers au troisième Congrès de l'A.I.T. à Bruxelles en 1868 (DBMOF, 5, p. 237; collection Dauthier, IISG).
[774] Dauthier lui avait envoyé le texte de cette chanson avant le 12 mars 1869 (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 174).
[775] «The Belgian Massacres. To the Workmen of Europe and the United States». Le Conseil général décida le 20 avril de rédiger une adresse au sujet des événements de Seraing et du Borinage; elle est lue par son auteur, Marx, le 4 mai. Le Conseil approuve le texte et en décide l'impression (*Minutes 1868-1870*, p. 88, 95-96, 312-318; *Répertoire, II*, p. 23-24). Lettre publiée par B. DANDOIS, «*Vingt lettres*», p. 71-72.
[776] Les Belges ne sachant l'anglais qu'à demi, et le français pas du tout, Marx rédigea l'adresse en anglais (cf. note précédente) et en français (Marx à Engels, 8 mai 1869. MEW, 32, p. 314-315).

Dans l'attente de vous serrer la main, veuillez, Cher Docteur, revecoir l'assurance de tous mes meilleurs sentiments.

E. DE WILLEBRORD[777].
1 Kipley Cottage
Castle Bar Hill
Ealing

77. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard

IML., F 21, 1, 162/10

Bruxelles, le 14 mai 1869
N° 14

Mon cher Bernard,

Nous avons reçu la traduction de l'adresse[778] dont vous m'avez parlé dans votre lettre, mais elle ne nous est pas arrivée assez à temps pour la faire paraître dans le numéro du 9 courant elle paraîtra donc dans le numéro prochain[779].

Il n'y a pas eu que nous sachions d'Anglais d'arrêtés à Bruxelles.

Tu me dis que tu as reçu les listes de souscriptions[780], mais tu

[777] Ephraïm Edouard Glaser, dit Glaser de St. Willebrord, né à Bruxelles le 4 septembre 1825. De nationalité anglaise, il se fit naturaliser belge. Il exerça successivement diverses professions: rédacteur, journaliste et homme de lettres. Il demeura à Ixelles en 1859; il partit la même année habiter Liège. Il demeura de nouveau à Bruxelles à partir de mars 1870, venant de Londres. Il quitta Bruxelles en 1882 pour Paris, en revint en 1890, sans laisser d'adresse. Dans une lettre du 8 avril 1927, D.B. Rjazanov écrit à M. Nettlau: «Auch für Ihre Mitteilungen betr. E. Glaser danke ich Ihnen bestens. Ich werde der Sache gelegentlich nachspüren» (IISG, archives Nettlau, correspondance). Peut-être cela se rapporte-t-il à la note que J. GUILLAUME consacre à Glaser: «qui fut plus tard, dit-on, en rapport avec l'ambassade russe» (*L'Internationale, II*, p. 318). Glaser joua un rôle peu en vue mais très important dans le mouvement ouvrier et socialiste à Bruxelles. Il fut le propriétaire et le gérant responsable de la *Gazette de Hollande* qui parut à Bruxelles en 1875-1876 (Ernest Vaughan à Louis Bertrand, 14 juillet 1927. R. ABS, *Catalogue I.E.V., I*, sans page). Il devint l'associé de De Paepe dans la malheureuse affaire des «Bains Léopold»: «Mes affaires privées prennent de nouveau une bien déplaisante tournure, malgré tous les efforts de ce brave Denis pour les arranger. Demain, je suis assigné devant le tribunal de commerce pour payer 600 fr à un lithographe, un des créanciers qui jusqu'à présent n'avait pas réclamé. Dans quel guêpier je me suis jeté là! Et cela par complaisance pour un ami! Un homme que je croyais mon ami, un certain M. Glaser, m'offrit d'être son associé dans un institut hydrothérapique et balnéaire; j'eus le tort d'accepter et de signer une sorte d'acte d'association. Mon soi-disant ami fit des dettes de tout genre; la débâcle arriva et je reste seul devant les créanciers, sans un sou pour les satisfaire, car j'ai mangé dans cette affaire mon petit patrimoine et de plus, une somme assez forte, que j'ai empruntée à divers amis» (César De Paepe à Benoît Malon, Bruxelles, le 26 novembre 1877. I.F.H.S., Fonds Fournière, 14 AS 181, 27).

[778] Cf. lettre précédente.

[779] *L'Internationale* du 15 mai ainsi que *La Liberté* du 16 mai.

[780] Cf. lettres 72 et 74; le Conseil général les distribue en Angleterre (*Minutes 1868-1870*, p. 105, réunion du 15 mai).

ne dis pas si tu as reçu la lettre qui les précédait; une lettre de huit pages dans laquelle je te racontais nos tribulations au «Peuple»[781].

Tu as devancé mes désirs en m'envoyant ton portrait je songeais précisément depuis quinze jours à te le demander ainsi que ceux des citoyens Jung et Dupont dont je voudrais bien connaître les traits, si tu voulais leur exprimer ce désir en leur donnant l'assurance que je les payerai de retour tu me ferais grand plaisir, je n'ai pas de portraits pour le moment mais je profiterai du premier jour dont je pourrai disposer pour en faire faire[782].

Hins et Croisier sont toujours en prison, les avocats ont été hier demander la mise en liberté provisoire de Hins[783], dont la femme (Jeanne Brismée)[784] est dans ce moment dangereusement malade.

Nous avons dimanche notre deuxième Congrès belge à Bruxelles[785].

Nous venons de fonder à Bruxelles une société de maçons il y a déjà 250 membres inscrits[786].

Je te serre la main

ton ami
A. VANDENHOUTEN.

78. Marie Bernard à Alphonse Vandenhouten

IISG., De Paepe

Londres, le 21 mai 1869[a]

Mon cher Alphonse,

J'ai reçu la lettre que tu m'as écrite au sujet de l'affaire de l'Association «*Le Peuple*»[787].

Nous n'avons pas reçu le journal *L'Internationale* du 9 courant je te prie de me le faire parvenir.

[781] Lettre 73.
[782] Une photographie, qui peut-être date de cette époque, est reproduite dans l'article que J. Kuypers consacre à Vandenhouten.
[783] Il fut mis en liberté le jour même, le 14 mai (*La Liberté*, 16 mai et *L'Internationale*, 22 mai 1869).
[784] Née à Bruxelles en 1847, elle était la fille cadette de Désiré Brismée et de sa femme Jeanne Costajuga. Elle avait épousé Hins le 19 septembre 1868.
[785] Il aura lieu les 16 et 17 mai (jours de Pentecôte); la convocation et le compte rendu se trouvent dans *L'Internationale*, les 9, 22, 30 mai et le 6 juin 1869; dans C. OUKHOW, *Documents*, p. 241-251.
[786] *L'Internationale*, 2 mai et 20 juin, annonce des réunions pour les maçons-plafonneurs. Le mouvement, revendiquant l'augmentation des salaires, fut de courte durée (H. DAJCH, *Les associations professionnelles à Bruxelles à l'époque de la Première Internationale*, p. 91, 100).
[a] Cachet du Conseil général dans le coin supérieur gauche; «à Alphonse Vandenhouten» est ajouté d'une main inconnue.
[787] Lettre 73.

Je t'envoie un billet de cinquante fr. pour les souscriptions en faveur des ouvriers belges et la semaine prochaine je t'enverrai pour le moins une somme semblable[788].

Dans ta prochaine lettre dis-moi si l'on a fait droit à la requête des avocats demandant la mise en liberté provisoire de notre ami Hins[789].

Lorsque des faits importants, concernant notre Association, se passent en Belgique; on devrait en prévenir immédiatement le Conseil de Londres et le tenir au courant, pour ainsi dire jour par jour, des faits qui s'y produisent: c'est ce qui n'a pas eu lieu dans les derniers événements qui viennent de se produire dans le pays de Seraing et dans le Borinage.

Le bonjour à tous les amis

Je te serre la main

Bernard.

P.S. Donne-nous des nouvelles de Jeanne Brismée[790].

79. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard

IML., F 21, 1, 162/11

Bruxelles, le 27 mai 1869

N° 15

Mon cher Bernard,

J'ai reçu ta lettre ainsi que les cinquante fr. Quand tu feras un nouvel envoi d'argent adresse-le à De Paepe[791] ou sinon à Madame Vandenhouten Marché aux porcs 4 c'est là que je demeure avec ma femme, je te dis cela parce que je dois partir la semaine prochaine pour Fourmies (France) et qu'une lettre chargée ne peut être remise qu'à la personne à qui elle est adressée. Le Conseil nous reproche dis-tu de ne pas lui envoyer tous les renseignements désirables sur ce qui se passe en Belgique, ce reproche est peut-être fondé, mais ce n'est pas notre faute si nous ne pouvons suffire à la besogne c'est moi qui aurais dû t'envoyer tous ces renseignements, mais juge si j'en ai le loisir samedi dernier séance au Conseil général jusque 12 h ½ de la nuit, dimanche meeting à La Chapelle 11 h. du matin, à 3 h. de relevé nouveau meeting à Carnières, à 8 h. 30 manqué train, revenu lundi

[788] Cf. lettres 79, et 81 à 84.

[789] Elle fut obtenue; cf. lettres 77, note 783 et 79.

[790] Elle était morte le 17 mai; les obsèques eurent lieu le 19 mai (*L'Internationale*, 22 mai); le Conseil général exprime ses condoléances lors de sa réunion du 25 mai (*Minutes 1868-1870*, p. 107).

[791] Vandenhouten et De Paepe étaient tous deux secrétaires pour l'étranger du Conseil belge.

à 6 h ½ du matin le soir à partir de 9 heures séance de la Section bruxelloise jusque 11 h ½ puis séances du Conseil général jusqu'une heure et c'est ainsi toutes les semaines. Je ne te parle pas des correspondances avec la province, des rapports à faire sur telle ou telle question puis il faut travailler pour vivre et de façon à contenter son patron et presque tous les membres du Conseil se trouvent dans la même situation je réclame donc un peu d'indulgence d'autant plus que le journal rend compte de tout ce que nous faisons Hins est relaché provisoirement et sa femme est morte pour les détails voir le journal.

Tous les membres du Conseil général ont été interrogés la semaine dernière par le juge d'instruction [792].

Je ne puis t'écrire plus longuement il faut que j'aille travailler

Tout à toi

Alph. VANDENHOUTEN.

Marché aux porcs 4

P.S. Les lettres envoyées chez ma mère quai aux Semences me parviennent également.

80. César De Paepe à Karl Marx

IISG., Marx-Engels D 3612

IML., F 21, 1, 162/12

Bruxelles, le 31 mai 1869

Cher citoyen,

J'ai passé à Lerijcke, chargé de la gérance du journal *L'Internationale*, la lettre par laquelle vous me demandez plusieurs numéros contenant l'adresse du Conseil général de Londres [793]. Je ne sais si le compagnon Lerycke vous a expédié ces numéros, mais je vais le lui rappeler ce soir.

A propos du Manifeste du Conseil général, vous vous serez aperçu que nous avons fait deux petits changements dans la traduction dudit manifeste. Nous avons dû faire cela, parce qu'on aurait

[792] De larges extraits des procès-verbaux sont publiés (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 196-226).

[793] Il s'agit du numéro du 15 mai. La lettre de Marx n'a pas été retrouvée; la réponse de De Paepe a été publiée par B. DANDOIS, «Vingt lettres», p. 72-73; par le même auteur en résumé *Entre Marx et Bakounine*, p. 84 et en entier dans *Marks i nekotorye voprosy meždunaradnogo rabočego*, p. 430-431.

pu nous poursuivre pour le passage où il est parlé de M. Pirmez [794] et du comte de Flandre [795], et pour le passage où il est dit que les ministres auraient vendu le pays au gouvernement français [796]. Nous espérons que vous ne prendrez pas ces changements [797] de mauvaise part, vu leur nécessité; il est bien vrai que nous aurions dû vous écrire au préalable, mais alors il y aurait eu retard dans la publication du Manifeste.

Nous venons sans doute fort tard pour proposer d'ajouter, au nom des Sections belges, deux questions à l'ordre du jour du Congrès de Bâle [798], mais il nous était difficile de le faire plus tôt, puisque cette proposition n'a été votée qu'au Congrès des Sections belges tenu le 16 et le 17 courant [799]. Voici ces deux questions

1° De l'organisation de la justice dans l'avenir

2° Des caisses de prévoyance, de leur fédération, et en général de l'organisation de l'assurance.

De plus, le Congrès des Sections belges a décidé d'appuyer les Sections anglaises, s'il est vrai (comme on nous l'a dit) qu'elles proposent à l'ordre du jour du Congrès de Bâle, la question suivante: «De la combinaison du travail industriel avec le travail agricole par le moyen de la coopération» [800].

Je vous envoie par le même courrier, un nouveau journal flamand *De Samenwerking* [801] (*La Coopération*) qui se publie à Gand.

Il y a bien longtemps que nous n'avons plus reçu *Reynolds'* et

[794] Eudore Pirmez fut Ministre de l'Intérieur dans le ministère libéral formé par Frère-Orban, du 3 janvier 1868 au 16 juin 1870. Dans «The Belgian Massacres» il figure comme principal actionnaire d'une compagnie houillère où les mineurs firent grève, début avril 1869 (*Minutes 1868-1870*, p. 313 et H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 299).

[795] Philippe, duc de Saxe, prince de Saxe-Coburg-Gotha, comte de Flandre (1837-1905). Frère du roi Léopold II; il aurait pris, d'après «The Belgian Massacres», une forte participation (1.500.000 fr) dans la société anonyme John Cockerill (*idem*).

[796] *idem*, respectivement p. 314 et p. 300.

[797] Le texte publié par *L'Internationale* dit que «des personnages haut placés en Belgique étaient actionnaires de la société Cockerill et que certaines autorités communales [le maire de Seraing, Kamp] étaient en même temps agents de la même société» et «il pourrait bien se faire que des hommes d'état belges fussent de connivence avec les Tuileries [...]».

[798] Lors de la séance du 20 février déjà, le Conseil belge apprit par une lettre de Londres l'ordre du jour du Congrès de Bâle: le crédit, l'éducation, la propriété foncière (Procès-verbaux du Conseil belge. IISG, Jung 138).

[799] Cf. lettre 77, note 785.

[800] Cf. *L'Internationale*, 6 juin 1869.

[801] Hebdomadaire de tendance libérale ayant pour but la diffusion de l'idée coopérative parmi les classes laborieuses; sept numéros (jusqu'au 12 juin 1869) sont connus (E. VOORDECKERS, *Bijdrage tot de geschiedenis van de Gentse pers. Repertorium 1667-1914*, p. 420-421).

National Reformer; nous recevons régulièrement *Bee-hive* et *Social-Economist*.

Dites à Bernard que Vandenhouten partant demain pour la France, c'est à moi qu'il doit écrire. Bien entendu que si l'ami Vandenhouten quitte le pays, ce n'est que pour quelques semaines.

Si je n'écris pas directement à notre correspondant Bernard, c'est qu'en l'absence de Vandenhouten je n'ai pas son adresse.

Mes respects à votre dame et à vos demoiselles (si *demoiselles* encore elles sont). Le bonjour à tous les membres du Conseil général.

Tout à vous,

César DE PAEPE.

Voici, pour la remettre au compagnon Bernard, l'adresse à laquelle il faut m'écrire: César De Paepe, Rue Fonsny, 1, à Saint-Gilles, lez-Bruxelles (Belgique)

81. Marie Bernard à César De Paepe

IISG., De Paepe

Londres, le 4 juin 1869 [a]

Mon cher De Paepe,

Je vous envoie cent francs pour les ouvriers belges victimes des massacres de Seraing etc.

Je vous prie mon cher De Paepe de me dire si Vandenhouten a reçu le dernier billet de cinquante fr que je lui ai envoyé. Il m'a accusé réception de cinquante fr seulement et je lui ai envoyé 100 fr en deux fois [802]. Veuillez me rendre réponse le plus tôt possible [803]. Je voudrais bien en avoir une de vous au plus tard pour mardi car au Conseil on me demande chaque fois ce que j'envoie et les accusés de réception.

Mardi dernier une dame de Paris Mme Minck [804] nous a donné une conférence ou plutôt un compte rendu de ce qui s'est fait à Paris l'année passée. La salle était comble je regrette beaucoup de n'avoir pas pu assister à la conférence.

Je vous serre la main fraternellement

Bernard.

[a] Cachet ovale du Central Council dans le coin supérieur gauche.

[802] Ce qu'il avait annoncé par sa lettre du 21 mai (78).

[803] De Paepe répondra le 9 juin (84).

[804] La conférence eut lieu dans le local de la loge maçonnique «Les Philadelphes et la Concorde réunis». Une collecte a produit trente shillings pour les victimes du Borinage (*La Cigale*, 6 juin 1869. Lettre de Londres, signée Le Lubez). Paule Mink est qualifiée comme adepte de la franc-maçonnerie, loge du Droit Humain (DBMOF, 7, p. 369-370).

82. Marie Bernard à César De Paepe

IISG., De Paepe

Londres, le 8 juin 1869[a]

Mon cher De Paepe,

Je t'écris, étant encore au Conseil général[805], pour te demander si tu as reçu un billet de cent francs que je t'ai envoyé la semaine dernière; écris-moi le plus tôt possible tu dois comprendre la position dans laquelle je me trouve lorsque j'arrive au Conseil je n'ai rien qui puisse prouver que j'ai expédié quoi que ce soit au Conseil général belge. Voilà 200 fr que j'expédie et je n'ai reçu d'accusé de réception que pour cinquante fr. Lorsque tu m'écriras dis-moi si les 200 fr que j'ai expédiés ont été reçus[806].

Nous avons reçu une lettre de Paris dans laquelle on nous dit que l'on y fait des souscriptions[807].

Ce qui me surprend le plus c'est que le jounal *L'Internationale* ne rende pas compte des souscriptions reçues[808]; les Anglais mon cher De Paepe sont très vétilleux en matière d'argent et pour ma part je les approuve.

Le bonjour aux amis

Tout à vous
BERNARD.
4 Charles Street
Northampton Square

Nous venons de recevoir une lettre des menuisiers de Marseille. Ils nous demandent de l'argent en prêt les patrons ne voulant pas faire droit à leurs justes réclamations. Les ouvriers, s'ils peuvent rassembler quelques fonds veulent se former en association de production. Les bronziers de Paris vont envoyer 1125 fr à Dupont pour remboursement d'une partie de la somme à lui prêtée par les associations

[a] Cachet ovale du Central Council dans le coin inférieur droit du premier feuillet et dans le coin supérieur gauche du quatrième.

[805] Bernard assiste à la réunion du Conseil général du 8 juin (*Minutes 1868-1870*, p. 109-111).

[806] Cf. lettre précédente, et lettres 83 et 84 où De Paepe accuse réception de 200,— fr.

[807] Dupont lit une lettre du secrétaire des bronziers parisiens lors de la séance du Conseil général le 25 mai, demandant des renseignements sur ce qui s'est passé en Belgique et annonçant une souscription ainsi qu'un envoi de cinquante frs. de la part des marbriers (*Minutes 1868-1870*, p. 106).

[808] *L'Internationale* rendra compte des souscriptions du 20 juin au 10 octobre 1869. Les listes publiées les 4 et 11 juillet mentionnent chaque fois 100 frs. de la part du Conseil général.

ouvrières d'Angleterre. Sur 40.000 fr qu'ils devaient il ne reste plus devoir que 5.000 fr[809].

83. César De Paepe à Karl Marx
IISG., Marx-Engels D 3613
IML., F 21, 1, 162/13

Bruxelles, le 9 juin 1869

Cher citoyen[810],

Il y a quelques jours, j'ai reçu de Bernard, une lettre contenant un billet de banque de 100 fr[811]. Je devais lui accuser réception de cet envoi, ainsi que de cinquante fr qu'il avait précédemment envoyés à Vandenhouten; il s'agit, bien entendu, du second envoi de cinquante fr, car du premier, Bernard m'écrit que Vandenhouten lui en a accusé réception. Comme je n'ai pas l'adresse de notre ami Bernard[812] et que Vandenhouten (qui la possède) est allé pour quelques semaines travailler en France, je vous prie de bien vouloir remettre à Bernard la petite lettre ci-incluse[813].

Le Conseil général se trouve-t-il déjà en relation avec la nouvelle Section hollandaise d'Amsterdam[814]? Les membres de cette Section ont-ils déjà déclaré s'affilier au Conseil général? S'ils ne vous ont pas encore écrit et si vous désirez leur écrire, voici l'adresse d'un des fondateurs:
M. Van Brussel, (rédacteur du journal *Asmodée*)[815]
schrijver van het Blad *Asmodée*
te Amsterdam
(Nederland)

Nous commençons au sein de la Section bruxelloise, la discussion des questions à l'ordre du jour du Congrès de Bâle, afin d'arriver

[809] La grève des bronziers eut lieu en février 1867 (E. FRIBOURG, *L'Association Internationale des Travailleurs*, p. 100-101); les renseignements au sujet de la grève de Marseille et du règlement des comptes des bronziers sont donnés lors de la réunion du Conseil général du 8 juin (*Minutes 1868-1870*, p. 110).
[810] Adressée à «M. Karl Marx, London» au quatrième feuillet. Cf. lettre suivante. B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 84, publie un bref résumé de la lettre, et A.E. KOROTEEVA la publie dans *Marks i nekotorye voprosy meždunaradnogo rabočego*, p. 431-432.
[811] Cf. lettres 81 et 82; Marx transmet l'accusé de réception au Conseil général le 22 juin (*Minutes 1868-1870*, p. 114).
[812] Bernard venait de l'envoyer; cf. lettre 82.
[813] Cf. lettre 84.
[814] D'après *L'Internationale*, 30 mai, la Section d'Amsterdam venait de se constituer en branche centrale pour les Pays-Bas (*Minutes 1868-1870*, p. 108).
[815] Adolphe Van Brussel, pseudonyme de A.A.Th. Visser, docteur en droit, et rédacteur en chef de l'hebdomadaire satyrique et populaire *Asmodée*, premier numéro le 3 mai 1854, jusqu'au 30 mars 1911.

à présenter un mémoire sur chacune de ces questions [816]. J'espère que le Conseil central de Londres, ou bien les Sections anglaises, (ou les deux à la fois), présenteront aussi cette année des mémoires sur chacune de ces questions. J'espère que pour la question de la propriété foncière surtout, vous ferez (soit au nom du Conseil central, soit au nom de la Branche allemande de Londres, soit au nom des Branches de la Grande-Bretagne) une étude complète, et bien nourrie, de cette importante question.

J'espère que le grand ouvrage *Das Kapital* que vous continuez toujours et qui vous a empêché, m'avez-vous dit, de présenter un rapport sur la question de la Propriété pour le Congrès de Bruxelles, vous laissera un moment de répit cette année [817]. Je sais que de leur côté les partisans de la propriété individuelle foncière, système de Proudhon, vont présenter au Congrès de Bâle un mémoire émanant des Parisiens [818] et un autre venant des Proudhoniens de Bruxelles [819], qui concluront à la propriété foncière individuelle (comme l'ouvrage posthume de Proudhon intitulé *Théorie de la Propriété*) et que ces deux rapports en imposeront beaucoup par leur forme scientifique et philosophique. Les individualistes veulent prendre leur revanche du vote du Congrès de Bruxelles, et je crains fort que, si les collectivistes ne se trouvent soutenus cette fois que par une étude de Bruxelles et une de Rouen [820], le Congrès ne se laisse surprendre et revienne sur les conclusions votées à Bruxelles [821].

Tout à vous
César DE PAEPE.

[816] Ils seront quatre: la propriété foncière, le droit d'héritage, le crédit mutuel et l'instruction intégrale (*Minutes 1868-1870*, p. 114, réunion du 22 juin).
[817] Il ne présenta pas de rapport, mais il aurait répondu à De Paepe par une longue lettre où il critique la doctrine proudhonienne sur la propriété foncière (*Karl Marx, Chronik seines Lebens in Einzeldaten*, p. 281-282 et M. RUBEL, *Chronologie*, I, p. 72).
[818] De Paepe en tant que correspondant pour l'étranger du Conseil belge, recevait toutes les lettres de Paris (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 314. Rapport particulier du 11 mai 1869).
[819] Ils ne présentèrent pas de rapport, mais les rédacteurs de *La Liberté* ne laisseront pas facilement la victoire aux collectivistes. Cf. lettre 90.
[820] Présentée par Aubry, lors du Congrès (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 89-91).
[821] Le Congrès se déclarera collectiviste (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 74-75).

84. César De Paepe à Marie Bernard

IML., F 21, 1, 162/13

Bruxelles, le 9 juin 1869
N° 16

Mon cher Bernard[a],

Si tu m'écris encore, n'oublie pas de me donner ton adresse[822].

Le Conseil général des Sections belges déclare avoir reçu du Conseil central de l'Association internationale, siégeant à Londres, la somme de 200 fr *en tout*, provenant d'un premier envoi de cinquante fr[823], d'un second envoi de cinquante fr[824], et d'un troisième envoi de 100 fr[825], et destinée à la souscription pour les victimes et les détenus des affaires de Seraing et du Borinage 1869.

Bruxelles, le 9 juin 1869

N.B. Dans ces 200 fr se trouvent les cinquante fr dont Vandenhouten a déjà accusé réception.

Pour le Conseil des Sections belges,
le correspondant pour l'étranger,
C. De Paepe.

P.S. Alphonse est toujours à Fourmies, ce qui fait que je n'ai pas ton adresse et suis obligé de te faire parvenir la présente par l'intermédiaire du citoyen Karl Marx.

Tout à toi; le bonjour à Dupont et à Jung, et aux autres membres du Conseil central.

Je te rappelle que les Sections belges demandent l'adjonction des questions suivantes à l'ordre du jour du Congrès de Bâle. Parles-en au Conseil central de Londres:

1° De l'organisation de la justice dans l'avenir?

2° Des sociétés de prévoyance, de leur fédération, en général de l'organisation des assurances.

De plus, si la question suivante est présentée par les Anglais, les Belges les appuient: De la combinaison du travail industriel avec le travail horticole et agricole, par le moyen de la coopération[826].

[a] La lettre porte au verso: «M. Bernard, peintre. Correspondant pour la Belgique».

[822] B. Dandois, *Entre Marx et Bakounine*, publie un résumé de la lettre; A.E. Koroteeva la publie dans *Marks i nekotorye voprosy meždunaradnogo rabočego*, p. 432-433.

[823] Cf. lettre 78.

[824] Cf. lettre 79.

[825] Cf. lettre 81.

[826] Cf. lettre 80.

85. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx

IISG., Marx-Engels D 2129
IML., F 1, 5, 2010

Ealing, le 23 juin 1869

Très honoré confrère,

Vous seriez bien aimable en me communiquant le programme arrêté pour le Congrès de Bâle[827]; s'il vous était possible de me donner les questions rédigées en français, je vous en serai fort obligé.

En attendant le plaisir de vous voir veuillez accepter mes salutations confraternelles.

E. DE WILLEBRORD.

P.S. Vous devez me croire fort impoli de n'avoir pas jusqu'ici répondu à la cordiale invitation que vous m'avez faite d'aller vous voir; il n'en est rien je vous assure, j'ai été au contraire très sensible à votre politesse, mais enchaîné au travail qui me fait vivre — à peu près — je ne fais pas ce que je veux. Un peu plus libre aujourd'hui je me propose d'aller vous offrir mes civilités et vous présenter ma femme[828] le jour qu'il vous plaira [de] m'indiquer. R.S.V.P.

86. Marie Bernard à César De Paepe

IML., F 21, 1, 79/4

Londres, le 30 juin 1869[a]

Mon cher De Paepe,

Le citoyen Marx s'étant absenté quelque temps[829] il n'a pu me remettre ta lettre aussitôt qu'il l'eut reçue je te dis cela car il n'y a guère que huit jours qu'il me l'a remise[830]. J'ai communiqué les questions, que les Sections belges proposent, au Conseil général[831].

Pour la première question: De l'organisation de la justice dans l'avenir. Après les quatre premières questions[832] posées au Congrès

[827] Le programme et l'ordre du jour avaient été votés la veille par le Conseil général (*Minutes 1868-1870*, p. 114). Glaser assistera au Congrès de Bâle (lettre 95).
[828] Marie Thévenin, née à Champagnol (France) le 14 juin 1842.
[a] Cachet du Central Council dans le coin supérieur gauche.
[829] Du 25 mai à peu près jusqu'au 14 juin, il était à Manchester chez Engels (Karl Marx, *Chronik seines Lebens*, p. 281 et MEW, 32, p. 767, n. 352). B. DANDOIS, «*Vingt lettres*», p. 73-74 et *Entre Marx et Bakounine*, p. 195-196 publie la lettre.
[830] A la réunion du 22 juin du Conseil général, où Marx et Bernard étaient présents. Il s'agit de la lettre 84.
[831] Les deux questions furent proposées lors de la réunion du Conseil général du 15 juin (*Minutes 1868-1870*, p. 113).
[832] Le programme et l'ordre du jour du Congrès de Bâle furent arrêtés le 22 juin. Les quatre premières questions sont: la propriété foncière, le droit d'héritage, jusqu'à quel point le crédit peut-il être utilisé immédiatement par la classe ouvrière, l'éducation générale (*Minutes 1868-1870*, p. 114).

le Conseil considère cette question comme trop faible: les Allemands et les Anglais ne la trouvent pas assez explicite. Dans le cas où les Sections belges voudraient la maintenir tu devrais me l'écrire et la développer. Tant qu'à la question de l'assurance etc. Elle ne pourrait être qu'ajoutée qu'à la question du crédit, comme conséquence de cette dernière[833]. Pour la question: de la combinaison du travail industriel etc. Vu le grand nombre de questions à l'ordre du jour du présent Congrès cette question sera mise à l'ordre du jour du Congrès de l'année prochaine[834].

La cinquième question à l'ordre du jour a été posée par les sociétés ouvrières de Paris[835].

Le Conseil général demande un rapport officiel sur l'état relatif à la nouvelle Section de l'Internationale qui vient de se former à Bruxelles «Les Affranchis[836]»: nous sommes au courant de tout ce qui s'est passé[837] mais pour en finir avec ces Messieurs il nous faut un rapport du Conseil général belge[838]. Si par hasard un certain Jaspin[839] de Courtrai [b], journaliste, ex-propriétaire de la *Chronique de Courtrai*[840], si dis-je cet homme écrirait quoi que ce soit contre notre Association écris-le moi et je t'enverrai aussitôt les choses les plus curieuses sur son compte.

La semaine prochaine je t'enverrai de l'argent pour les victimes de Seraing et du Borinage[841].

[833] La Section bruxelloise présentera un rapport sur la propriété foncière (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 79-88) ainsi que des résolutions et un rapport sur le droit d'héritage (*idem*, p. 102-108). *L'Internationale*, 11 juillet, publie le programme et l'ordre du jour du Congrès; une sixième question, celle traitant des caisses de prévoyance etc. est ajoutée. Elle a disparu du programme lors de la deuxième publication (*L'Internationale*, 29 août).

[834] Le procès-verbal de la réunion du Conseil général du 22 juin ne donne pas de précisions sur le programme arrêté pour le Congrès de Bâle, ces choses-là étant d'ailleurs de la responsabilité du «Standing Committee» (*Minutes 1868-1870*, p. 114).

[835] Soit: l'action des sociétés de résistance sur l'émancipation des travailleurs.

[836] *La Nouvelle Tribune du Peuple*, 13 juin 1869, publie le règlement de la Section militante de l'A.I.T. à Bruxelles, «Les Affranchis» (C. OUKHOW, *Documents*, p. 40-42).

[837] Cf. les lettres de Vandenhouten à Bernard (58, 62, 68 et 73) et celle de Spehl à Jung (66).

[838] Le rapport du Conseil belge au Congrès dira que le Congrès belge des 16 et 17 mai aurait résolu le problème en n'acceptant pas l'existence en Belgique d'une section de l'Internationale en dehors de la Fédération belge (J. FREYMOND, *Recueil*, II, p. 29). Le compte rendu du Congrès belge, publié par *L'Internationale*, ne mentionne pas ce point.

[839] Joseph Jaspin, né à Courtrai en 1807; mort avant 1878. Il avait obtenu le premier degré en droit à l'Université de Gand en 1827; il était révolutionnaire en 1830-1831 et impliqué dans l'affaire de Risquons-Tout en 1848; avocat, journaliste, agent d'affaires (A. DELVOYE, «Une curieuse figure courtraisienne, Joseph Jaspin»).

[b] Un ou deux mots illisibles.

[840] Hebdomadaire, puis quotidien d'annonces. Affaire de famille de Jaspin; parut à Courtrai de 1838 à 1854 (H. DEGRAER e.a., *Repertorium van de pers in West-Vlaanderen*, p. 250-251).

[841] D'après les listes publiées par *L'Internationale* du 4 juillet au 10 octobre, la somme envoyée par le Conseil général ne dépassa pas les 200,— fr déjà reçus à l'époque.

Le bonjour à Brismée, à Hins et à tous les membres du Conseil général.

Tout à toi,
BERNARD.

P.S. Le frère de Coenen d'Anvers [842] est à Londres depuis quelque temps, mais je ne l'ai pas encore vu.

Bernard
36 Berners street
Oxford Street W
London

87. Daniel André à Hector Denis

IISG., Denis

Mariembourg, le 8 juillet 1869

Mon cher Hector,

Je commence par implorer ton indulgence pour la façon un peu brutale avec laquelle j'ai quitté Bruxelles sans même serrer la main du seul ami que j'y aie; mais tu me pardonneras facilement lorsque tu sauras que le dernier train pour Mariembourg partait une demi-heure après mon examen. J'aurais pu rester un jour de plus pourrait-on m'objecter; toi tu sais bien que cela m'eût été impossible.

Quant à l'examen en question je l'ai passé mieux que je ne l'aurais cru et mieux qu'un cerveau obscurci, ramolli comme le mien ne pouvait le faire espérer. J'en suis encore tout ahuri.

Te dirais-je ce que j'ai fait depuis mon retour ici? Hélas! J'en rougis de honte car je ne peux comprendre qu'on puisse tomber si bas! Mais j'ai pris la résolution de ne jamais rien te cacher et de m'ouvrir toujours à toi comme à un frère. Eh bien! apprends-le donc. L'incohérence de mon style et l'indécision de mes phrases ont une cause ignoble, et cette cause c'est l'ivresse. C'était hier le troisième jour de la fête patronale de Mariembourg et c'était aussi le troisième jour que je cherchais dans l'alcool l'oubli, et cette gaieté factice et nerveuse qui est toujours suivie de la honte et du mépris de soi-même. J'ai eu cependant quelques moments heureux dans lesquels j'ai oublié le monde et mon père lui-même dont les yeux braqués sur moi surveillent depuis quelques jours tous mes mouvements avec une persistance qui m'inquiète. Mais, ces rares instants de bonheur n'ont

[842] Le frère du militant anversois, le cordonnier Philippe Coenen (1842-1892), est inconnu dans l'histoire de l'A.I.T. en Belgique.

pas duré longtemps ... l'espace d'une valse pendant le tourbillon enfiévré de laquelle les bras enlacés autour de *sa* taille et la bouche collée contre *ses* joues brûlantes, je lui répétais sans cesse: je t'aime, je t'aime, je t'aime!

Et elle me répondait: Et moi aussi je t'aime, je t'aime comme un Dieu!

Hector, je souffre comme un damné! Depuis que je t'ai revu à Bruxelles mes souffrances ont triplé car tu m'as fait perdre tout ce qui me restait d'illusions. Républicain, tu m'as montré la République comme une chimère et avec toi j'ai ri de la République. Révolutionnaire, tu m'as fait désespérer de la Révolution en me montrant son impuissance. Socialiste, Proudhonien, tu m'as dépeint Proudhon comme un mystagogue, tu m'as fait entrevoir notre infernale société comme régie par un chaos épouvantable de lois qui se heurtent sans cesse et dont les éternels antagonismes n'auront jamais de solution. Enfin j'aimais et j'étais aimé. J'aimai avec toute la bonne foi, tout l'abandon, toute la candeur d'un premier amour, d'un amour pur, d'un amour idéal. Et d'ailleurs tout amour, œuvre de l'instinct, me semblait pur; je ne pouvais comprendre que deux êtres qui s'aiment, quels qu'ils soient, commettent un crime! J'avais pris Proudhon au sérieux lorsqu'il disait: la vertu, la morale sont des masques!

Et il a fallu, implacable justicier, que tu te trouvasses derechef sur mon passage pour me rappeler au devoir, et pour renverser tous mes beaux raisonnements œuvres d'un esprit malade et orgueilleux par cette phrase si simple. Pour tout homme qui aime la justice il n'y a qu'une route à suivre, la ligne droite.

Eh bien soit! Mais il est trop tard. Hector, j'éprouverais un plaisir immense et un noble orgueil à suivre tes conseils. Tu sais si j'étais enthousiaste, généreux, sincère autrefois; aujourd'hui je suis devenu morose, égoïste, méchant, haineux. Qui en est la cause? Toi d'abord, l'apôtre du scepticisme; Laurent ensuite *ton digne élève*. A votre scepticisme j'ai fait le sacrifice de mon amour pour le peuple, de mon dévouement à la cause révolutionnaire; n'exige pas maintenant, par un retour à la Justice mystique, retour étrange pour un sceptique, n'exige pas que je te fasse le sacrifice de mes dernières illusions. A toi toute mon amitié, mais à elle tout mon amour!

Je finis. J'ai dit tout ce que j'avais à te dire. J'espère que cela suffira pour te montrer l'état de ma conscience et de mes cellules cérébrales.

Au nom de ma famille je te renouvelle la prière que j'ai formulée

à Bruxelles; prière de venir passer quelques jours ici quand bon te semblera. Tu auras soin de me prévenir.

Je te serre fraternellement les deux mains.

Daniel ANDRÉ[843].

88. César De Paepe à Albert Richard

A.M. Lyon, I^2 56/233

Bruxelles, le 28 juillet 1869

Mon cher Richard[844],

Ci-joint, pour la souscription en faveur des ovalistes de Lyon[845], une somme de 100 francs de la part du Conseil général des Sections belges de l'Association internationale des Travailleurs[846].

Aie l'obligeance de m'en envoyer un accusé de réception. Et dis-nous par la même occasion comment va le mouvement social à Lyon depuis quelques semaines; nous pourrons insérer cela, comme correspondance lyonnaise, dans notre journal *L'Internationale*; si vous continuez à recevoir ledit journal (que nous vous expédions régulièrement, le recevez-vous de même?), vous aurez vu peut-être que nous tenons le prolétariat belge au courant du mouvement ouvrier de Lyon; mais peut-être les nouvelles, que nous empruntons à divers journaux, ne sont-elles pas toujours authentiques (nous en

[843] Daniel Emmanuel André naquit à Mariembourg. Il fit des études de médecine à l'U.L.B. et obtint le doctorat, avec distinction, en 1872, la même année que César De Paepe (L. VANDERKINDERE, *L'Université Libre de Bruxelles*, p. CLXIV). Il commença probablement ses études en 1867-1868. Le 21 octobre 1867, il fut reçu membre de la Section bruxelloise de l'A.I.T. où il fut présenté par De Paepe et Jules Mathieu (IISG, Jung 138). Il est cité parmi les bénéficiaires de gratuité et demi-gratuités accordées en fort petit nombre par l'U.L.B. Avec Jules Mathieu, il signa le compte rendu du Congrès des Etudiants à Bruxelles en 1867. Il publiait dans le *Journal des étudiants* des articles de ton socialiste, antimilitariste et violemment antichrétien. Il participa également au Congrès des Etudiants à Gand en décembre 1868. Encore proudhonien à l'époque, André serait passé au collectivisme en 1869 (J. BARTIER, «Etudiants et mouvement révolutionnaire au temps de la Première Internationale», p. 36, 42-43). De Paepe écrit à Malon, le 6 novembre 1877: «un ami (le Dr. Daniel André); cet ami s'est fait tuer en duel par un officier français qui s'était vanté d'avoir abattu de son révolver plusieurs communards pendant les journées de mai» (I.F.H.S., Fonds Fournière, 14 AS 181, 26).

[844] Albert Richard avait été délégué des Sections de Lyon et de Neuville-sur-Saône au Congrès de Bruxelles en 1868; c'est donc là qu'il a pu rencontrer De Paepe. Ils se retrouveront à Bâle. Richard fut cosignataire d'une adresse de solidarité au Conseil belge lors des événements de Seraing, dans *L'Internationale* du 2 mai 1869 (DBMOF, t. 8, p. 331-334).

[845] Au sujet de cette grève: M. MOISSONNIER, *La Première Internationale et la Commune à Lyon*, p. 80-90. La grève des ovalistes est annoncée dans *L'Internationale* du 4 juillet 1869, citant *Le Salut Public*. Dans le numéro du 11 juillet 1869, il publie l'appel à la solidarité lancé par la Section lyonnaise en faveur des ovalistes.

[846] Je n'ai trouvé trace dans les procès-verbaux du Conseil belge de la décision d'envoyer cette somme à Lyon. Mais *L'Internationale* du 1er août 1869 écrit: «Le Conseil général belge, imitant l'exemple des Sections de Rouen, Marseille, Genève etc. vient d'envoyer à la Section lyonnaise une somme de 100 fr. pour les ouvriers ovalistes».

exceptons, naturellement, les nouvelles que nous fournit la correspondance lyonnaise de *L'Egalité*[847].

Quant à nous, nous ne savons à quoi va aboutir le procès que l'on instruit contre nous? Y aura-t-il procès, n'y en aura-t-il pas? s'il y en un, sera-ce en Cour d'Assises? et pour quels faits? etc... De tout cela nous ne savons rien[848]. Voilà environ deux mois que nous n'avons plus été appelés chez le juge d'instruction et que les visites domiciliaires ont cessé[849]. Nous commençons à croire: ou qu'on aurait bien voulu nous pincer, mais qu'il n'y a pas mèche; ou bien qu'on n'a fait toutes ces saisies, ces interrogatoires, etc... que pour savoir le fin mot de notre institution ou pour intimider les travailleurs.

Quoi qu'il en soit, loin d'arrêter notre marche, toutes ces persécutions bourgeoises et gouvernementales n'ont fait que donner un nouvel élan à l'Internationale en Belgique. Pas une semaine ne se passe sans que de nouvelles sections se constituent ou sans que des Associations déjà existantes ne s'affilient à l'Internationale[850].

Depuis quelque temps nous avons commencé, dans la Section bruxelloise, la discussion des cinq questions à l'ordre du jour du Congrès de Bâle, afin de présenter des rapports sur ces questions. Nous avons déjà discuté la *Propriété Foncière* et l'Hérédité[851]; à

[847] Le mouvement ouvrier à Lyon était particulièrement actif en cette année 1869 (M. MOISSONNIER, *La Première Internationale et la Commune à Lyon*, p. 74-101). La feuille belge publiait en effet régulièrement des nouvelles de Lyon entre autres dans sa rubrique «Nouvelles de l'extérieur».

[848] Il s'agit du procès intenté aux membres du Conseil général belge à la suite des événements de Seraing. Les membres du Conseil étaient «prévenus d'avoir à Bruxelles ou ailleurs en Belgique, en 1869 et antérieurement, formé une association dans le but d'attenter aux personnes ou aux propriétés, par la perpétration de crimes et délits, soit comme provocateurs de cette association, soit comme participants à ladite association, tout au moins de s'être rendus complices de ces crimes et de ces délits» (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 262). Ce n'est que le 29 juillet 1871 que les poursuites contre eux seront arrêtées, la prévention étant insuffisamment prouvée, et la prescription pour des faits d'offense étant de trois mois après la dernière pièce judiciaire.

[849] Le dernier interrogé fut Steens, le 12 juin 1869 (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 222).

[850] Cf. le rapport du Conseil général belge, le rapport de la Fédération de la Vallée de la Vesdre, et le rapport du Conseil fédéral des Sections du Bassin de Liège au Congrès de Bâle (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 30-32; p. 40-41; p. 48-51).

[851] Il s'agit de la question de l'héritage.

dimanche l'Instruction intégrale. Il y aura probablement à Bâle des délégués de plusieurs Sections belges, de Bruxelles, de Liège, de Verviers, etc.[852]

Salut fraternel à tous nos amis et amies de Lyon.

Pour le Conseil général belge,
le Correspondant
C. DE PAEPE.

(Si vous me répondez, écrivez-moi à l'adresse de «*D. Brismée, rue des Alexiens, 13, à Bruxelles*»[853]; car je déloge, pour la fin de cette semaine, de la rue Fonsny, où j'habitais).

89. Fabien Gérard à Désiré Brismée

IISG., De Paepe

Morlanwelz, le 9 août 1869

Monsieur Brismée,

Veuillez s'il vous plaît envoyer le journal *L'Internationale* pour le 13 août organe des Sections belges au sieur Fabien Gérard domicilié à Wiheries rue du trieu canton de Dour province du Hainaut sous la responsabilité de Adolphe Coclet[854] Membre de la Section internationale de Morlanwelz[855]

Votre tout dévoué
Membre de la Section de Wiheries
Fabien GÉRARD[856].

Coclet Adolphe
je vous paierai dimanche prochain[a] vous viendrez à[b] abonnement pour le reste de l'année[c].

[852] Hins sera délégué du Conseil général belge; Robin, résidant déjà en Suisse, de la Section liégeoise; Bastin, de la Fédération de la Vallée de la Vesdre; Brismée, de la Section bruxelloise; et De Paepe, des Sections du Bassin de Charleroi, Fédération de l'Est.
[853] De Paepe était le gendre de Brismée, ayant épousé sa fille aînée Henriette, en 1865.
[854] Cabaretier, magasinier de la Section de l'A.I.T. à Morlanwelz.
[855] Cette Section aurait été formée en mars 1869 (C. OUKHOW, *Documents*, p. XVII).
[856] Né en 1819, il fut houiller, puis vendeur de journaux. Membre de l'A.I.T., il sera le seul militant borain à se retrouver dans le mouvement ouvrier des années 1880 (J. PUISSANT, «Les origines de la presse régionale socialiste dans le Borinage», *Revue belge d'Histoire Contemporaine*, *V*, 1974, p. 512, note 40).
[a] Peut-être: *cancq* veut dire: quand.
[b] Peut-être: *Cargiere* ou *Cargon*, d'une deuxième main à partir de *Coclet*.
[c] Verticalement, à gauche de la signature de Gérard, d'une troisième main.

90. Ernest Plançon à Hermann Jung
IISG., Jung Korrespondenz 628

Bruxelles, le 9 août 1869

Cher Citoyen H.J. Jung à Londres,

J'ai été très satisfait de votre missive du 6 courant[857], car le courage de mes compagnons d'atelier était totalement perdu. Votre lettre les a un peu relevés. Quand on est arrivé à devoir dire le samedi: mes amis je ne peux vous payer qu'un acompte de cinq fr sur votre travail d'une semaine de vingt francs, vous pouvez bien juger que ça ne les contente guère, principalement quand ça continue ainsi trois semaines.

Je vous engage donc, ami, à céder ces cheminées à n'importe qui, pourvu que nous en fassions nos frais[858] pour les relations avec les entrepreneurs elles sont de beaucoup préférables à celles d'avec les marchands marbriers. Pour la mise au courant des prix, vous comprendrez que rien n'est plus facile que ça, quand vous aurez les copies de notre collection de dessins avec les prix dans les différents marbres, vous en pourrez mieux juger, on agit alors par comparaison, on compare le dessin présenté aux dessins dont le prix vous est connu.

Si d'ici à quelques jours nous avons le bonheur de vendre les cheminées en magasin, je viendrai vous parler personnellement à Londres, comme il a été décidé dans notre dernière séance. Dans ma lettre du 2 juillet[859] je vous avais indiqué la manière de traiter pour les paiements, la première expédition à un client est contre remboursement à 3% d'escompte. Au second envoi on leur accorde un mois de crédit sans escompte, après on va jusqu'à leur accorder trois mois de crédit, toujours sur traite acceptée.

Je compte donc sur vous, ami Jung, et vous promets, que de votre côté vous n'aurez pas à vous plaindre de nous, d'ici à quelque temps nous allons commencer aussi dans les pendules en marbre, comme vous êtes horloger, ça vous pourrait servir à agrandir avec peu des dépenses, votre industrie, on vous accordera crédit jusqu'à ce que les pendules soient vendues.

[857] Jung avait reçu des copies de dessins et des listes de prix de l'atelier coopératif des marbriers bruxellois (*Minutes 1868-1870*, réunion du 6 juillet 1869, p. 118).
[858] Weston, Harris et Lucraft, membres du Conseil général, aideront à la vente des produits belges (*Minutes 1868-1870*, p. 118, 131, 148).
[859] Elle n'a pas été retrouvée; sans doute elle accompagnait ou contenait les renseignements que Jung avait fournis aux membres du Conseil général.

J'attends, amis, de votre part, une réponse satisfaisante sur notre affaire, et vous offre les sympathies fraternelles.

De la Société coopérative
Le Directeur
Ernest PLANÇON[860].
marbrier, quai de Mariemont 92
Faubourg de Ninove
Bruxelles.

Je ne manquerai pas de faire ce soir à la séance de l'Internationale le salut de votre part à tous les amis.

Ne pourriez-vous pas me dire dans votre prochaine lettre combien coûterait dans le journal le plus répandu de Londres l'annonce suivante durant quinze jours:

Ernest Plançon et Cie, marbriers, faubourg de Ninove, quai de Mariemont 92 Bruxelles, délivrent leurs productions au prix de revient.

Il est entendu, ami, que vous aurez l'obligeance de traduire ceci en anglais.

Je crois que le *Times* serait le mieux.

Votre dévoué
Ernest PLANÇON.

N.B. Je n'emploie pas le nom Société coopérative pour les affaires, car ici en Belgique, ça ne sonne pas bien aux oreilles des consommateurs[861].

La société a décidé qu'il valait mieux traiter sur un nom personnel avec un contrôle très strict.

91. Paul Robin à Eugène Hins
IISG., De Paepe

Genève, le 27 août 1869

Mon cher Hins,

Je suis assez faché contre vous. Je vous écris des choses que je

[860] Né à Anvers en 1842. Secrétaire de «L'Union protectrice des marbriers de Bruxelles» qu'il représenta au Congrès de Bruxelles; membre du Conseil belge par un vote au Congrès des 16 et 17 mai 1869.

[861] La raison des difficultés des marbriers était que les entrepreneurs refusaient de faire des affaires avec une société coopérative, en prétendant acheter le produit fini à des prix au-dessous de la valeur des matières premières. La coopérative ne voulait pas accepter ces prix, pour ne pas faire tort à d'autres compagnons (*Minutes 1868-1870*, p. 118. Réunion du 6 juillet 1869).

crois de nature à intéresser les amis que j'ai laissés à Bruxelles[862]; sans doute une prudence que je ne comprends pas entièrement vous empêche d'en imprimer des extraits; je ne sais si vous les avez communiquées verbalement et quelle impression elles ont produite[863]; en outre je vous pose des questions sans obtenir de réponse.

Alma[864] m'écrit qu'il y a ballotage entre Laurent, Hins et Brismée (où d'abord?)[865] et que comme il n'y a pas d'argent en caisse l'Internationale belge ne sera représentée que par De Paepe et un de Verviers[866]. Diable emporte si j'y comprends rien.

Bakounine attache un intérêt majeur à la reproduction de ce document que je vous ai envoyé[867]. Bien que pour mon compte je ne doute pas que *La Liberté* l'accepte[868], j'aurais été enchanté de pouvoir le lui affirmer positivement. Enfin, si contrairement à toutes mes prévisions, il n'était pas admis, je vous charge personnellement de le faire imprimer *d'urgence sur l'heure* en brochure à 500 exemplaires que vous expédierez tout de suite ici, Montbrillant 123[869].

Maintenant voulez-vous répondre à mes questions courrier par courrier? Qui est nommé délégué, par qui? Mon voeu le plus cher eût été de contribuer par mon offre de prêt des cent francs que l'Internationale m'a offerts, (prêt que j'espère pouvoir transformer en don)[870], de contribuer à faire venir un délégué du Conseil général.

Entendons-nous bien. Les très généreux Internationaux peuvent désirer voter 250 fr, 300 fr, à leurs mandataires; mais quand on est

[862] Expulsé de Belgique, Robin avait quitté Bruxelles le 26 juillet 1869. Il se rendit à Genève, muni d'une lettre d'introduction de Herzen, destinée à Bakounine (J. GUILLAUME, *L'Internationale, I*, p. 182, note 1). Présenté le 13 août, il fut admis le lendemain 14 comme membre de l'«Alliance de la démocratie socialiste» (B. ANDREAS et M. MOLNAR, «L'Alliance de la démocratie socialiste», p. 167, 251).

[863] Ni les procès-verbaux du Conseil belge, ni son hebdomadaire *L'Internationale* n'ont gardé trace de ces communications.

[864] La femme de Robin, qui était la fille de Bonami Delesalle. Elle passa encore quelque temps à Bruxelles, après l'expulsion de son mari, étant gravement malade (Procès-verbaux du Conseil belge. IISG, Jung 138. Séance du 28 juin 1869).

[865] Lors de la réunion administrative du 23 août 1869 de la Section bruxelloise de l'A.I.T., il fut décidé qu'un délégué serait envoyé au Congrès de Bâle. Laurent Verrijcken, Brismée, Hins, Steens et Brasseur furent proposés. Brismée obtint le plus de voix au ballotage et fut par conséquent nommé délégué au Congrès (idem).

[866] Brismée fut le premier à proposer de faire rentrer les cotisations plus tôt afin de disposer d'assez d'argent pour envoyer un délégué à Bâle (idem, séance du 19 juillet 1869). Il y aura cinq délégués à Bâle, Robin y compris (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 10).

[867] «Quelques paroles à mes jeunes frères en Russie», daté de Genève, mai 1869.

[868] Publié dans «*La Liberté*», 5 septembre 1869. Le texte est reproduit par A. LEHNING, *Michel Bakounine et ses relations slaves*, p. 11-16.

[869] Robin avait reçu l'hospitalité de Bakounine (J. GUILLAUME, *L'Internationale, I*, p. 108, 182).

[870] Au sujet des 100 fr alloués à Robin, cf. lettre 106 et document 171.

gueux on agit en conséquence. De Bruxelles à Bâle, ça coûte quarante-sept fr (deuxième classe). Le comité de logement a arrêté des chambres à un fr, on aura dans le local du Congrès des repas à un fr, *le vin* compris. Total trois fr par jour, mettons-en cinq avec les fredaines. Neuf jours à cinq fr font quarante-cinq fr — plus quatre-vingt-quatorze fr de voyage, ça fait 140 fr. Lavez donc un peu la tête à ma chère femme qui est remplie de désolation parce que j'ai dû répondre à sa demande que j'irai quelquefois le soir à l'Internationale. Veuillez donc aussi vous informer si elle a fait des démarches pour établir sa *résidence* chez Madame Delesalle[871]. Je vais lui en reparler par écrit; ça peut devenir extrêmement important.

Veuillez lui remettre le petit dictionnaire allemand que je vous ai prêté, il faut ici à toute force que je m'en remette à apprendre ce que j'en ai su avec un peu plus en supplément.

Le jour où il vous plaira de me faire envoyer les journaux belges *La Liberté* et *L'Internationale* pour tâcher de faire de la propagande, et de recevoir dans le même but les suisses *Le Progrès*[872] et *L'Egalité*, je suis à votre disposition; il y a trois semaines que j'ai eu le plaisir de vous l'annoncer.

Je vous annoncerai aussi que je ne suis pas le *seul Suisse* à me plaindre de l'exactitude des correspondants belges. Le compte rendu journalier du Congrès ne se fera pas[873]. Personne que moi n'y a seulement songé activement! Les Parisiens *pensent* trouver 250 fr si les Belges et les Suisses en trouvent autant; les Suisses cherchent, et les Belges se taisent. Et vous comprenez que personne, pas même moi, ne sera assez jobard pour aller comme Guillaume se faire l'éditeur du compte rendu, pour être poursuivi deux ans après par un Couillery pour défaut de paiement[874]. Je donnerais bien pour qu'il y eût des comptes rendus, un peu de mon temps, soit un dixième de celui que j'y ai donné l'année dernière, mais pas mille francs vu

[871] La belle-mère de Robin. En partant, il espérait pouvoir s'établir de nouveau en Belgique à la majorité de sa femme (Procès-verbaux du Conseil belge, séance du 26 juillet. IISG, Jung 138).

[872] Organe des démocrates loclois; organe socialiste (*Répertoire, I*, p. 32). Il passait pour l'organe officieux de «l'Alliance de la démocratie socialiste».

[873] Robin fait allusion à ce qui s'est passé lors du Congrès de Bruxelles en 1868: *Le Peuple Belge* avait publié alors le compte rendu du Congrès de jour en jour.

[874] Allusion à la brochure *Procès-verbaux du congrès de l'Association internationale des travailleurs réuni à Lausanne du 2 au 8 septembre 1867* (*Répertoire, II*, p. 54, n° 75). Couillery assigna Guillaume le 26 août 1869 devant le tribunal civil du Locle (*Mémoire de la Fédération Jurassienne*, p. 59-60; J. GUILLAUME, *L'Internationale, I*, p. 213-214).

que je ne les ai pas, et que si je les avais ça me servirait crânement à autre chose.

Et puis[a], je me suis vanté ici d'être délégué au Congrès. Est-ce vrai? Si cela n'est pas une illusion, il est largement temps qu'il m'arrive un mandat très régulier de l'endroit inconnu[875]. omme il y aura plusieurs individus qui se diront délégués et qui auront je crois de la peine à le prouver authentiquement (à commencer par Monsieur Bachelery délégué de la soi-disant Section militante de Bruxelles[876], je crois que c'est une formalité très importante à remplir[877]. D'autant plus que plusieurs individus sont d'avis de se montrer très large pour la reconnaissance des sections. J'ajoute à ce propos que je pense qu'une question analogue à celle des deux Sections de Bruxelles se présentera trois ou quatre fois au Congrès[878]. Puisse-t-il ne pas se passer en engueulades!

Je vous remercie de l'hospitalité que votre famille accorde à ma femme pour jeudi prochain[879], mais je ne vous suis plus du tout reconnaissant si vous vous contentez de l'accompagner jusqu'à moitié chemin. Allons, archi-farceur, venez à Bâle[880]! Par les économies de nourriture que vous y ferez vous compenserez votre dépense de voyage.

Tout à vous
P. ROBIN

[a] *autre chose*, barré dans le texte.

[875] La police savait le 18 juillet 1869 déjà (avant que Robin ne quitte la Belgique): «Il a demandé à pouvoir représenter l'Internationale de Belgique au Congrès de Bâle» et le 10 août 1869: «Robin est chargé de représenter les travailleurs des bassins de Liège au prochain Congrès ouvrier de Bâle» (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 332, 335). Robin figurera en effet comme délégué de la Section liégeoise au Congrès de Bâle; ayant quitté Bruxelles le 26 juillet, il est possible qu'il ne fût pas encore au courant de sa nomination au moment où il écrit cette lettre.

[876] Bachelery, rédacteur de *La Révolution*, joignit le groupe autour de la *Nouvelle Tribune du Peuple*, en opposition avec la Section bruxelloise (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 302-305; 311).

[877] Dès l'ouverture, Hins demanda que le Congrès détermine les conditions dans lesquelles les délégués prendraient part aux travaux (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 13). L'article 7 des Statuts défend au Conseil général de reconnaître plusieurs sections fondées concurremment dans une même localité.

[878] Le Congrès des Sections belges du 16 mai 1869 ayant résolu la question des deux Sections à Bruxelles en défendant de reconnaître la deuxième, cette décision sera notifiée au Congrès de Bâle, qui prit à ce sujet les résolutions administratives que l'on sait (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 29, 129; J. GUILLAUME, *L'Internationale, I*, p. 206-209).

[879] A Virton (cf. lettre 93).

[880] Hins, qui était à ce moment secrétaire du Conseil général belge, assista au Congrès de Bâle comme son délégué; lors d'une réunion du 23 août 1869, il est annoncé pourtant que le Conseil belge n'a pas l'intention d'envoyer un délégué à Bâle (Procès-verbaux, Conseil belge. IISG, Jung 138). Un rapport de police du 10 août 1869 annonce que Hins est nommé délégué à Bâle pour la Section bruxelloise (IISG, papiers Stein. Dossier Hins).

Il faudrait tâcher d'être ici vendredi soir ou samedi matin au plus tard.

92. Paul Robin à X.

IML., F 21, 1, 351-7

Genève, le 29 août 1869

Cher ami[881],

Je veux mettre autant de persévérance à vous écrire que vous en mettez à ne pas me répondre.

Si vous tenez à ce que la société «Les Affranchis» ne soit pas reconnue Section de l'Internationale[882], il faut absolument que vous arriviez à la commission qui sera nommée au Congrès[883] avec des faits très nets. Ainsi, il faut que l'un de vous accepte l'odieuse besogne de revoir toute la collection de *La Nouvelle Tribune du Peuple*, découpe tous les articles calomniateurs ou insinuations venimeuses. Il faudrait aussi avoir des extraits de *La Fédération boraine*[884] de l'époque où *ils* étaient si bons amis[885], et montrer qu'ils faisaient cause commune non seulement avec un ennemi des *hommes*[886] de l'Internationale, mais encore des *principes*[887]. Tâchez de prendre des extraits des procès-verbaux bien authentiques, des séan-

[881] Par le commencement même de la lettre, ainsi que de son contenu comparé à celui d'autres lettres adressées aux Belges par Robin, il est évident qu'elle est également adressée à Eugène Hins, secrétaire du Conseil belge et ami de Robin.

[882] Cf. un rapport d'un agent secret (avril 1869) et un compte rendu d'une réunion (10 mai 1869) des «Affranchis» (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 295-297 et 314).

[883] Il peut s'agir de la commission chargée de recevoir et vérifier les mandats des délégués; on ne sait pas clairement s'il y eut une commission administrative lors du Congrès et de toute façon, les délibérations d'ordre administratif eurent lieu en réunion privée; elles ne furent pas publiées.

[884] *La Fédération Boraine*, hebdomadaire ayant comme sous-titre: Politique - Economie sociale - Philosophie - Sciences - Littérature - Beaux-Arts. Il en parut huit numéros du 31 janvier au 21 mars 1869 (A.G.R., TCB 703); un treizième numéro parut le 15 mai (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 321). Le journal même annonçait son tirage à 4.000 exemplaires.

[885] Allusion à la coalition entre le groupe de *La Nouvelle Tribune du Peuple* et «Les Affranchis» d'une part, et Charles Coudroy, animateur de la Fédération boraine et son secrétaire général d'autre part. Cela se manifeste aux mois de mars, avril et mai (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 174-175, 189-191, 296-297, 314).

[886] Coudroy adressait à plusieurs reprises ses insinuations et ses accusations à l'égard des membres du Conseil belge, de Brismée, De Paepe et Hins en particulier, aux autorités: au commissaire de police à Quaregnon, le 27 mars 1869; au procureur général à Bruxelles, le 3 avril et pendant ses interrogatoires, les 18, 26 et 30 avril (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 176-177; 179-180; 197-201).

[887] Ne fût-ce que par les rémunérations que Coudroy fit voter destinées aux fonctionnaires de la Fédération, dont il était le principal animateur (séance du Conseil belge du 6 février 1869. IISG, Jung 138).

ces où Pellering père s'est retiré[888], où l'on a exclu Delesalle et Cie[889], des attestations avec beaucoup de signatures des manœuvres de Coulon et Cie à l'époque de la fondation de la Section bruxelloise[890]; — je voudrai tout cela; car je crois qu'il y aura au Congrès un assez bon nombre d'hommes que le nom de révolutionnaire[891], de Section militante[892] que se donne la soi-disant deuxième Section de Bruxelles prédisposera beaucoup en sa faveur.

Si c'est Brismée qui est chargé de traiter cette affaire, je vous engagerai à lui recommander fortement d'être ferme, mais de s'abstenir de violence.

Je vous écris cela parce que je vois quel sera l'esprit de certains délégués qui pensent que l'Internationale *ne peut pas* refuser des groupes *d'ouvriers* qui *déclarent* adopter ses Statuts. En outre, il y a déjà des exemples de deux Sections de même langue reconnues dans une même ville: ici deux allemandes[893]. *L'Alliance* reconnue par Londres[894] est repoussée par le Comité cantonnal[895] fédéral, style belge[896] foyer de la plus infecte réaction, donc par le groupe genevois, et sera mercredi prochain admis ou refusé par le Comité

[888] Lors de la réunion de la Section bruxelloise, faisant office de Section centrale pour la Belgique du 23 novembre 1868, la candidature de Pellering père comme membre fut rejetée. Selon le règlement, il devait attendre six mois avant de se présenter une nouvelle fois (Procès-verbaux. IISG, Jung 138).

[889] L'exclusion de Delesalle, Frappaz, Damieu et Esselens fut votée le 14 juin (Procès-verbaux du Conseil belge. IISG, Jung 138).

[890] De Paepe met les tergiversions de Coulon sur le compte de l'intransigeance de celui-ci (C. DE PAEPE, *Vie d'un prolétaire socialiste à travers le XIX*ème *siècle*, p. 33-34).

[891] *La Cigale*, 25 avril 1869 publie un communiqué de la «Branche française» de Londres, «Aux membres de la nouvelle Section bruxelloise de l'Association internationale des Travailleurs, dite Branche Révolutionnaire». Le lendemain, lors d'une réunion de la nouvelle Section, Esselens explique sa préférence pour la dénomination «Les Affranchis» (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 290).

[892] Cf. *La Nouvelle Tribune du Peuple*, 13 juin 1869, qui publie le règlement intérieur de l'«Association internationale des Travailleurs - Section Militante de Bruxelles les Affranchis».

[893] Il pourrait s'agir de la Section centrale allemande et d'une section (société professionnelle) des charpentiers allemands (B. ANDREAS et M. MOLNAR, «L'Alliance de la Démocratie socialiste»; p. 212-213, note 41, et p. 223, n. 91; *Mémoire de la Fédération Jurassienne*, p. 26-27).

[894] Par décision du Conseil général du 27 juillet (*Minutes 1868-1870*, p. 134-135; J. GUILLAUME, *L'Internationale*, I, p. 181; B. ANDREAS-M. MOLNAR, «L'Alliance», p. 165, assemblée du 31 juillet 1869).

[895] Ce refus avait eu lieu le 16 août (*Idem*, p. 182; *ibidem*, p. 164-167 et 213, note 42).

[896] Ce qui signifie, dans l'organisation de l'A.I.T. en Belgique, l'assemblée des délégués envoyés par les corps de métiers affiliés en bloc à la Branche bruxelloise, donc ici genevoise.

fédéral[897] (Conseil général, style belge) qui équivaut au groupe romand.

J'ai fait faire le plus possible de collections complètes de *L'Egalité* (s'il y avait à Bruxelles du numéro 22 ou 24[898], envoyez-les c'est précieux comme l'or); [on?] conservera en outre quelques numéros dépouillés, et le reste sera porté au Congrès pour être vendu à vil prix, afin de distribuer pour la propagande en Belgique et ailleurs, un fr cinquante ou deux fr les cent par exemple. On fera de même pour *Le Progrès* du Locle.

Faites de même pour *L'Internationale* et *La Liberté*. Une fois, par exception, ayez le courage d'être un peu attentif à ces petits détails matériels qui ont plus d'importance qu'il ne semble. Apportez au Congrès vos résidus. Quoi qu'il paraisse que M. Mulders est une une vraie salope, je crois qu'il serait bon de le débarasser d'une ou deux centaines d'exemplaires du Congrès de Bruxelles que l'on placerait de même au Congrès de Bâle. Nous y apporterons tout ce qui reste des exemplaires de celui de Lausanne.

En particulier apportez bon nombre de numéros de *L'Internationale* de dimanche prochain[899], et faites adresser au local du Congrès, ou poste restante à Bâle, une cinquantaine de numéros du cinq septembre de *La Liberté*[900].

Enfin pour terminer, *venez*, coûte que coûte; je crois que ce Congrès sera d'une importance capitale et qu'il y aura lieu de lutter avec une très grande énergie pour asseoir très fortement les bases de l'Internationale contre une masse réactionnaire, et peut-être contre vos quelques révolutionnaires brouillons (Vous pourrez faire connaissance avec d'excellents Espagnols, Italiens...)

J'oubliais de vous témoigner mon inquiétude de ne rien savoir

[897] Le Comité fédéral romand commença par refuser l'admission; l'affaire entraînera la scission du groupe romand en avril 1870 (J. GUILLAUME, *L'Internationale*, *I*, p. 217-218 et II, premier chapitre; B. ANDREAS et M. MOLNAR, «L'Alliance», réunions des 6 et 28 août, 27 septembre et 3 décembre, p. 166, 167 et 215, note 151, 169 et 217, note 56 et 224, note 94, p. 172).

[898] Les numéros des 19 juin et 5 juillet 1869.

[899] Le numéro du 5 septembre contient la première partie du «Rapport sur la propriété foncière» par la Section bruxelloise, un «Manifeste des ouvriers parisiens» et un extrait de *L'Egalité* de Genève intitulé: «Politique de l'Internationale» (cf. lettre suivante).

[900] Il y sera publié entre autres l'appel de Bakounine «Quelques paroles à mes jeunes frères en Russie».

de la circulaire de Bakounine, auquel j'ai répondu de sa publication[901].

Adieu cher ami, amitiés à tous

Votre dévoué
Paul ROBIN.

Je pense que mon article sur le dictionnaire belge-suisse aura paru dans *L'Internationale*.

93. Eugène Hins à Désiré Brismée

IISG., De Paepe

Virton, lundi soir [le 30 août][902]

Mon cher Brismée,

Je partirai d'ici jeudi[903]. J'écris à Madame Robin ce soir pour dire qu'elle parte de Bruxelles mercredi matin[904]. Tu enverras tout de même chez elle dès que tu auras reçu ma lettre, pour être plus sûr qu'elle ait la nouvelle. Fais-lui remettre l'argent, douze numéros de *L'Internationale* de dimanche passé, ainsi que mon mandat et mon rapport[905].

Tu auras soin aussi de me faire adresser poste restante à Bâle douze numéros de *L'Internationale* de dimanche prochain[906] et deux douzaines d'exemplaires du règlement de la Section bruxelloise, s'ils sont imprimés d'ici à la fin du Congrès[907]. Sur ce bonjour, n'oublie pas de m'écrire.

[901] Voir note précédente et lettre 91, note 867.

[902] La lettre ne porte pas de signature; mais la main est celle de Hins et les communications dans cette lettre ne peuvent venir que de lui. Le jour d'ouverture du Congrès était le dimanche 5 septembre; Hins écrit la lettre le lundi avant l'ouverture, donc le lundi 30 août 1869.

[903] Hins était chez un de ses parents, Lorrain, à Virton (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 282).

[904] Un rapport de police du 10 août 1869 mentionne déjà que madame Robin quitterait le pays pour aller rejoindre son mari (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 335).

[905] Hins présenta le rapport du Conseil belge au Congrès (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 29-34).

[906] Cf. lettre 92, note 899.

[907] *L'Internationale* du 17 janvier 1869 publia un changement des Statuts de «La Fédération», Section bruxelloise (C. OUKHOW, *Documents*, p. 17-18). L'impression des Statuts de l'Association est mentionnée lors de la réunion du Conseil belge du 12 juillet 1869. D'après Hins le règlement aurait été prêt depuis longtemps si le dernier article voté ne manquait pas. Brismée par contre prétend qu'il en a été imprimé une quantité d'exemplaires qu'on n'a pas vendu faute d'acheteurs. Il ne sait pas si le quatrième article à ajouter a été saisi par la police avec d'autres papiers. Hins cherchera ou fera chercher l'article perdu pour imprimer les Statuts le plus vite possible. Lors de la réunion du 23 août 1869, l'article quatrième nouvellement rédigé est adopté après discussion. Un projet de règlement du Conseil fédéral bruxellois ne sera publié que dans *L'Internationale* du 14 janvier 1872 (C. OUKHOW, *Documents*, p. 19-21).

94. Désiré Brismée à Jeanne Costajuga

IISG., De Paepe

Bâle, le 8 septembre 1869

Ma chère Jeanne[908],

J'ai bien tardé, me diras-tu, pour te donner un mot d'écrit tant sur mon voyage que sur mon séjour ici; je vais donc tâcher de réparer cette négligence, si toutefois on peut qualifier cela de négligence.

Je ne te dirai rien du voyage qui s'est très bien effectué, mais dont le récit me forcerait à te faire un petit volume, que tu ne te donnerais pas la peine de lire, c'est à dire que tu en ferais ce que tu fais d'ordinaire des romans, le commencement et la fin te suffisent. Si ce n'était le port (et tu sais combien je tiens à donner de l'argent au gouvernement) je pourrais prendre un énorme cahier et n'écrire que sur les premiers et les derniers feuillets. Mais trêve de risée et arrivons au récit:

Je suis ou du moins nous sommes arrivés le samedi soir à sept heures à Bâle, exténués de fatigue. Il nous a fallu quand même assister à une soirée de causerie et pour comble de malheur, il m'a fallu, moi[a], seulement me contenter pour cette nuit, de coucher paillasse par terre dans la chambre d'Eugène[909]. Je m'empresse de te dire qu'à présent je suis convenablement logé à côté de César[910] que j'observe ou surveille dans l'intérêt d'Henriette, qui n'est pas pour le partage dans la question de mari pas plus que pour tout le reste.

Le lendemain dimanche les camarades ont nommé un Comité de vérification des pouvoirs et malgré mes protestations il m'a fallu accepter d'en être[911]. Nous étions dès ce moment-là cloués au local pour vérifier au fur et à mesure des arrivées les mandats des amis, des frères. Cette fonction nous a tenus jusqu'à trois heures, heure à laquelle nous nous sommes formés en cortège, cortège énorme, et

[908] A partir de 1844, Jeanne Costajuga était la compagne dévouée de Brismée. Née en 1800, elle est morte en 1880 (J. DHONDT, «Les femmes et la Première Internationale en Belgique», p. 247-248, lui consacre une notice biographique).

[a] Ou bien: *vrai*.

[909] Eugène Hins.

[910] César De Paepe, délégué des Sections du Bassin de Charleroi à Bâle. Les deux jeunes gens étaient gendres de Brismée.

[911] «Cependant, ce même jour, les délégués déjà arrivés en très grand nombre ont eu une réunion dans laquelle ils ont nommé une commission provisoire chargée de vérifier les mandats de délégation. Cette commission a été rendue définitive le lendemain et plusieurs nouveaux membres y ont été adjoints». La commission validera le lendemain lundi, soixante-et-une délégations présentées (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 5, p. 13; également *Minutes 1868-1870*, réunion du 14 septembre, p. 156).

précédé d'un drapeau rouge avec l'inscription: «Association internationale des Travailleurs» et d'une musique jouant la Marseillaise. Ce cortège s'est rendu dans un des plus grands jardins[912] où l'un après l'autre on prononça des discours[913]. Revenus le soir au local le même manège eut lieu. Discours, chansons, etc. Le lundi eut lieu la nomination du bureau; ainsi que l'organisation du Congrès[914] et depuis lors, tout comme à Bruxelles, l'année dernière, il ne nous reste que tout juste le temps de manger et de dormir à tel point que je ne sais pas encore ce que c'est que la Suisse. Il en est pour moi de la Suisse comme de la ville de Charleroi, dans laquelle je ne connais qu'une rue, celle par laquelle il faut passer pour aller à Gilly[915].

Quant aux femmes d'ici, je puis te dire que les femmes suisses qu'on voit souvent sur des gravures ne ressemblent en rien aux originaux. Elles ne sont pas belles du tout et peu propres. Avouons que je n'en ai pas vu beaucoup. La Suisse peut être belle, mais je préfère Bruxelles, 19 rue des Alexiens[916], au moins là, quand Prosper[917] ne tient pas séance on peut faire à son aise.

Ne t'impatiente pas trop, tu sais que je te dois revenir et avec l'intention de ne plus entreprendre des voyages de cette longueur. C'en est un de ruban de queue.

Tu souhaites le bonjour à tous nos amis et amies. Comment va notre petite Mastouche[918]? Comment va tout le monde? Je voudrais le savoir. Si tu m'écris, adresse ta lettre à Désiré Brismée, au Café National, près du pont à Bâle (siège du Congrès).

Je ne m'en irai pas d'ici sans faire de petites acquisitions. Quelque chose pour toi, pour Henriette et la petite Mastouche.

Il est probable que d'ici à quelques jours je t'enverrai un autre mot.

[912] «De là, selon la coutume helvétique, ils se mirent en marche à travers la ville, musique en tête et bannières déployées. Le cortège, composé d'environ deux mille personnes, s'arrêta devant la porte d'une brasserie, et chacun prit place autour des tables, dans un vaste jardin, pendant que la société chorale du 'Grütli' se joignait à la musique pour célébrer l'arrivée des travailleurs délégués de tous les pays». (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 5; *L'Internationale*, 19 septembre 1869 et *Minutes*, idem). Il s'agit de la brasserie Thomas.

[913] «Les citoyens Hins et Richard, au nom des délégués de langue française, Eccarius et Applegarth au nom des Anglais, Becker au nom des Allemands et plusieurs membres des Sections suisses, prirent successivement la parole» (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 8; *idem*, p. 157).

[914] Brismée fut un des vice-présidents du Congrès (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 14-16).

[915] Endroit où résidait son frère Charles (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 62-63, 70).

[916] Sa résidence à Bruxelles.

[917] Prosper Voglet, le frère du premier mari de Jeanne Costajuga; poète populaire.

[918] Peut-être la fille d'Henriette et César De Paepe, Emma.

Il est mercredi soir et tout a bien marché jusqu'ici.

Nous nous sommes occupés de la contrefaçon de l'Internationale doublure de la grande et digne Section française de Londres. Nous n'avons pas encore vu poindre le bout du nez du délégué de la turbulente Section révolutionnaire de Bruxelles[919]. L'affaire de cette Section ainsi que de ses semblables est jugée[920].

Nous comptons rendre compte de tout cela à notre retour dans le sein de «La Fédération», Section bruxelloise.

Nous avons au Congrès le secrétaire des Trades Unions qui a donné sur le plan d'organisation des sociétés de résistance des détails curieux[921]. Encore une fois à toi,

D. BRISMÉE.

Je reçois à l'instant la lettre de l'ami Vandenhouten. Jeudi matin.

95. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx

IISG., Marx-Engels D 2130

IML., F 21, 1, 34/4

Bâle, mercredi [le 8 septembre 1869]

Mon cher Docteur,

Vous aurez sans doute appris avec un vif plaisir la nomination de notre ami Jung à la présidence[922].

Il y a soixante-huit délégués de présent dont deux Espagnols, cinq Belges, dix-huit Suisses, vingt-quatre Français, dix Allemands, un Autrichien, plusieurs Anglais (Grand Conseil) et Capo Rosso pour Naples ainsi que Bakounine pour la même localité[923].

Jusqu'ici il a été beaucoup parlé en vain et l'on n'a pas encore terminé les rapports des différentes sections[924]. Le Rapport du Grand Conseil a été très applaudi et pour ma part je trouve la revue

[919] Bachelery.

[920] Cf. lettre 91, note 878. Les décisions administratives du Congrès furent prises les mardi et mercredi matin.

[921] Il s'agit d'Applegarth, de l'union générale des charpentiers et menuisiers de la Grande-Bretagne. Il était assez déçu par le manque d'intérêt du Congrès envers ses dires en tant que membre de la Commission appropriée (*Minutes 1868-1870*, réunion du 14 septembre, p. 158).

[922] Lors de la première séance publique, le 6 septembre (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 14).

[923] D'après la liste des délégués au Congrès (J. FREYMOND, *Receuil, II*, p. 8-12) il y en eut 78, dont 24 pour la Suisse et 27 pour la France. Bastin détenait un mandat de la «Branche allemande» de Verviers et Lessner des Branches allemandes en Angleterre. Il y eut deux délégués pour l'Autriche: Neumayer et Oberwinder, et six délégués du Conseil général. Bakounine représentait aussi les ouvrières ovalistes de Lyon.

[924] Le lendemain, le dernier rapport, celui de la Section du Locle, sera lu dans la séance publique du matin (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 59-60).

que vous faites des grèves parfaite, et excellentes sont vos appréciations.

Les deux premiers jours, il y a eu beaucoup de discussions tumultueuses mais à présent les séances deviennent un peu plus calmes. Le mal est que la plupart des délégués ne sont pas des gens pratiques et qu'ils se perdent dans des théories inapplicables. Les Belges me paraissent le plus arriérés tandis que les Allemands peuvent prétendre au premier rang. Il y a un assez grand nombre de journalistes français[925], mais ni belges, ni italiens, ni hollandais. Le délégué de Barcelone a lu un excellent rapport qui a été applaudi à plusieurs reprises[926]. Le soir il y a eu une foule compacte dans l'immense salle du Café National, à laquelle il est rendu compte des travaux de la journée et on a toute la peine du monde à les renvoyer entre onze heures et minuit.

Le banquet aura lieu samedi soir et une excursion est projetée pour dimanche[927], de sorte que nous comptons repartir lundi, Jung pour Londres et moi pour ma nouvelle résidence qui est Bruxelles où je vous prie de m'adresser 73 rue Haute, dans le cas où je puisse vous être de quelqu'utilité[928].

Excusez le décousu de la présente et croyez mon Cher Docteur à l'assurance de mes sentiments dévoués.

E. GLASER DE WILLEBRORD.

Stepney se conduit très bien, il a pris à tâche d'inviter à dîner tous les amis les uns après les autres, et ils ne lui font pas défaut. Jung est satisfait de l'ensemble général[929]. Liebknecht a prononcé hier un résumé remarquable de la situation[930]. Bakounine est assez calme.

[925] Voir à ce sujet aussi le rapport fait par Jung au Conseil général dans sa séance du 14 septembre (*Minutes 1868-1870*, p. 157).
[926] Le 7 septembre, en séance publique, par Farga Pellicer.
[927] D'après le compte rendu, le Congrès se termina le dimanche 12 septembre par un banquet (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 8).
[928] Glaser ne se trouve habitant Bruxelles que depuis le 1er mars 1870, boulevard de Waterloo 65, en venant de Londres.
[929] Cf. son compte rendu au Conseil général (note 925).
[930] Il s'agit de l'intervention de Wilhelm Liebknecht lors de la séance publique du 7 septembre, au sujet du conflit entre les deux fractions en Allemagne, la lassallienne menée par J.B. von Schweitzer et l'eisenachienne menée par W. Liebknecht (cf. lettre 110; J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 36; J. GUILLAUME, *L'Internationale*, I, p. 249).

96. Victor Arnould à Hector Denis

IISG., Denis

Bruxelles, le 15 septembre 1869

Mon cher Hector,

Je serais allé chez toi aujourd'hui si le temps n'était pas si mauvais. Il faut absolument que nous nous consultions, toi, Guillaume[931] et moi, les autres[932] étant absents, sur l'attitude à prendre devant le Congrès de Bâle, collectiviste et communiste[933]. Viens sans faute ce soir 9 heures chez Richer, rue de la Madeleine. J'écris également à Guillaume et le prie de prévenir Van Goidsnoven[934]. Surtout ne manque pas.

Ton ami dévoué
V. ARNOULD[934a].

97. Paul Robin aux membres du Conseil général des Sections belges de l'A.I.T.

IML., F 21, 1, 351/8

Genève, le 28 septembre 1869

Compagnons,

Je vois dans *L'Internationale* un assez bon nombre de documents officiels relatifs au Congrès de Bâle[935]. Le Conseil régional belge a-t-il pris des dispositions pour exécuter la décision du Congrès qui le charge de la publication de ses annales[936]?

La composition de ces rapports, de ces discours est-elle conser-

[931] Guillaume De Greef.

[932] Les autres: Paul Janson, Eugène Robert, Pierre Splingard, Emile Leclercq, Léon Fontaine et Eugène Hins, formant avec Arnould, De Greef, Denis et Van Goidsnoven la rédaction de *La Liberté* depuis 1867.

[933] *La Liberté* et *L'Internationale* polémiqueront au sujet collectivisme. Cf. lettres 100, 102, 106 et 107.

[934] Docteur en droit de l'U.L.B. en 1861; membre de la rédaction de *La Liberté* de 1865 à 1873.

[934a] Né en 1839. Docteur en droit de l'Université de Liège; libre-penseur. Mort en 1894.

[935] Ce journal avait commencé la publication des rapports de la Section bruxelloise dès le 29 août; à partir du 19 septembre il entreprit la publication des comptes rendus, de la liste des délégués, du discours d'ouverture. Le rapport du Conseil général, ainsi que les résolutions votées se trouvent dans le numéro du 26 septembre.

[936] James GUILLAUME parle du «compte rendu officiel, dont la publication a été confiée pour cette fois aux Sections belges» (*L'Internationale, I*, p. 192), les Belges évitant de passer pour les éditeurs officiels du compte rendu, mais se considérant toutefois comme les imprimeurs du compte rendu officiel et complet en français (*L'Internationale*, 26 septembre; article: «Le Congrès de Bâle et les journaux»). Il y avait de quoi louvoyer, les Parisiens ayant proposé d'imprimer le compte rendu en français à condition qu'il ne puisse s'agir d'une version officielle et qu'une décision à cet égard fût soumise à une commission composée de Varlin, Robert et Aubry (F. Lessner à K. Marx, Bâle le 2 septembre 1869. IISG., ME D304; *Répertoire, II*, p. 62-63; J. GUILLAUME, *Karl Marx pangermaniste*, p. 64).

vée, et verrons-nous bientôt une première feuille du compte rendu[937]. Je m'y intéresse pour moi, pour mes amis à qui j'avais fait espérer que ça marcherait rondement, et surtout pour nos idées. Plutôt le compte rendu sera publié mieux il se vendra.

A ce propos je vous renouvelle la proposition que j'avais faite à Brismée. Si on se hâte d'en faire la proposition aux Sections de Genève, il sera facile d'y trouver quatre ou cinq cents souscripteurs qui verseront cinquante centimes en souscrivant aux annales, et à qui on enverrait un paquet adressé à moi ou mieux au président du Conseil cantonal au Temple Unique[938], chaque feuillet à mesure de son apparition. Le mois suivant un nouveau versement de cinquante centimes (ou à peu très) complèterait la souscription de chacun[939]. Si au contraire vous êtes lambins, et que dans trois ou quatre mois vous envoyez à Genève des brochures toutes finies[940], elles pourront bien se vendre à cinquante ou soixante exemplaires et avoir le sort de celles de Lausanne[941].

Autre chose: la partie administrative de *L'Internationale* laisse à désirer. Beaucoup se plaignent de recevoir le journal irrégulièrement. Pour moi qui ai eu soin de payer six mois avant de partir, je l'ai vue trois fois depuis deux mois. J'avais proposé d'en organiser ici la vente au numéro. J'ai reçu six numéros, il y a quatre semaines, rien il y a trois semaines, dix il y a deux semaines, et rien la semaine passée ni celle-ci; que Diable voulez-vous qu'on organise avec pareille régularité.

Que l'on me dise nettement s'il faut continuer à faire un peu de propagande au journal et dans ce cas la rendre possible, ou m'abstenir[942].

Pour ma propre collection, je réclame instamment: 27, 29, 30, 31, 36 (deux numéros)[943]. De ce dernier, j'aurais parié en vendre sans peine cinquante; j'avais demandé à Brismée de m'en faire expédier un grand nombre, j'ai dû couper dans celui de la rédaction de *L'Egalité*, le morceau que je renvoie pour correction.

La bibliothèque de Genève prie tous les groupes étrangers, vous

[937] Cf. lettres 104, 106, 108 et 109.
[938] Guétat, au siège du Cercle international depuis le 28 mars 1869 (B. ANDREAS-M. MOLNAR, «Alliance», p. 213, note 41 et 209, note 19).
[939] Quant au financement de l'impression, cf. lettres 91, 98 et 100.
[940] Cf. lettres 108 et 109.
[941] Cf. lettre 92.
[942] Cf. lettres 91, 100 et 104.
[943] Il s'agit des numéros des 18 juillet, 1er août (article sur l'expulsion de Robin), 8 et 15 août et du 19 septembre (cf. note 935).

par conséquent, de lui adresser tous les règlements, statuts, brochures, etc. Je vous offre en outre d'organiser la vente de tout ce qui dans ce genre est vendable.

Si les cinq cents vieux numéros de *L'Egalité* vous sont arrivés par l'intermédiaire de l'ami de Brismée X[944], je demande à en retenir le prix sept fr. cinquante sur le prochain envoi à vous faire.

Enfin je termine. Quelqu'un m'a demandé des nouvelles de l'ouvrage auquel vous faites l'honneur *unique* d'une annonce dans *L'Internationale*: le Boichot[945]. Je l'ai lu et trouvé assez mauvais et parfaitement contraire aux idées que vous avez tous plusieurs fois exprimées sur la *non* organisation de l'armée. Comment diable a-t-on reproduit trois fois l'annonce de ce bouquin? Je redemande le Colins et le Vésinier[946] de l'ancienne *Tribune du Peuple*; ce n'était pas aussi mauvais.

Au revoir, chers compagnons, je vous serre à tous fraternellement la main.

Votre ancien collègue

P. ROBIN.

Montbrillant E. 43[946a].

De Paepe a-t-il besoin que je lui renvoie les deux pièces qu'il a oubliées chez moi?

98. Louis Pindy à Eugène Hins

IML., F 21, 1, 262/1

Paris, le 28 septembre 1869

Mon cher Hins,

Je m'adresse à toi en ta qualité de secrétaire de la rédaction du journal *L'Internationale* pour te demander une rectification à laquelle je tiens beaucoup.

Dans le numéro que j'ai reçu samedi[a] dernier[947] je trouve que:

[944] L'ami X est sans doute Glaser de Willebrord, qui ne s'était pas occupé du transport.

[945] BOICHOT, Représentant du peuple à l'Assemblée législative: *La Révolution dans l'armée française*. Election des sous-officiers en 1849. Bruxelles, Typographie A. Mertens et fils, 1865; 210 p. Annoncé dans *L'Internationale*, les 5, 12, 19 et 26 septembre 1869; compte rendu dans *La Tribune du Peuple*, 8 octobre 1865. Cf. DBMOF, 1, 252-253.

[946] Allusion aux annonces fréquentes, sous la rubrique «Ouvrages recommandés», de la liste des œuvres de Colins et de l'*Histoire du nouveau César* par Pierre Vésinier.

[946a] Après avoir reçu l'hospitalité de Bakounine (cf. lettre 91, note 869), Robin put s'installer dans un appartement meublé, où avait vécu Serno-Solovievitch, grâce à la bienveillance de Charles Perron (J. GUILLAUME, *L'Internationale*, *I*, p. 225, note 1).

[a] Il avait d'abord écrit *dimanche*.

[947] Le numéro 37, du 26 septembre. Article «Le Congrès de Bâle et les journaux».

les citoyens Tolain[948], Chemalé[949] et Murat de Paris et Bonhy[950] de Bâle, ont seuls voté contre la propriété collective; il y a là une grande erreur, non pas quant au nombre des votants, mais dans les noms des citoyens[951]; Murat du reste doit t'écrire pour son compte[952].

De mon côté, voici ce que j'affirme être la vérité: ceux qui ont voté contre la propriété collective sont au nombre de *quatre*[953] ce sont les citoyens Tolain, Chemalé, Fruneau[954] des charpentiers de Paris et Pindy[955] des menuisiers de Paris, ton serviteur... je suis persuadé qu'il est inutile que j'insiste davantage et que tu feras droit à ma réclamation dans le journal même[956]; j'y tiens d'autant plus que les *dégringolades* que j'ai faites sont précisément dans le sens opposé des tiennes[957]; de communiste je suis devenu mutuelliste et je n'ai pas le moindre espoir de me convertir au collectivisme: ça serait revenir sur mes pas.

On demande partout ici, si on aura bientôt les comptes rendus du Congrès; demande donc au compagnon Brismée qu'il active autant que possible l'impression; dès qu'il voudra de l'argent il n'a qu'à nous écrire nous lui en enverrons (surtout s'il en demande peu)...

Je présente mon rapport dimanche prochain, Murat aussi, nous allons être les premiers à proposer l'affiliation à l'Internationale dans les sociétés de Paris[958]. Jusqu'à présent je ne doute pas du succès.

[948] Représentant l'Association des boulangers de Marseille, il vota contre les deux propositions tendant à introduire la propriété collective du sol (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 74-75).
[949] Représentant les adhérents parisiens de l'A.I.T., dont il fut un des fondateurs; il vota contre les mêmes deux propositions (*Idem*, et DBMOF, 5, p. 92-93).
[950] Bohny, négociant; délégué de la Section de Bâle-ville. Il vota contre la seconde proposition, déclarant la nécessité de faire entrer le sol dans la propriété collective aujourd'hui (*Idem*).
[951] Apparemment, Hins avait égaré la liste des votes (cf. lettre 104 et J. GUILLAUME, *L'Internationale, I*, p. 199, note 2).
[952] Murat, délégué de la Chambre syndicale des mécaniciens de Paris, vota contre la seconde proposition (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 75) et demanda une rectification par une lettre du 27 septembre (*L'Internationale*, 3 octobre 1869).
[953] Cf. le compte rendu du Congrès (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 74).
[954] Julien Fruneau (né en 1827), charpentier (DBMOF, 6 p. 105).
[955] Louis Pindy (1840-1917); ouvrier menuisier; membre de la Commune (DBMOF, 8, p. 190-192).
[956] Ce ne sera pas le cas.
[957] Hins avait fait au Congrès le récit de sa conversion au collectivisme; lors du Congrès de Bruxelles, il s'était déclaré socialiste-individualiste (J. GUILLAUME, *L'Internationale, I*, p. 198 et lettre 49).
[958] *L'Internationale*, 17 octobre 1869.

Si je n'étais pas si pressé je t'en écrirai davantage ça sera pour plus tard.

Mes amitiés à toi, et à tous les amis belges

L. PINDY.
faubourg du Temple 17

99. Michel Bakounine à Eugène Hins
IML., F 21, 1, 399/11

Genève, le 4 octobre 1869
Chemin du vieux Billard 40
Cher M[r] Dams[959]

Mon cher Hins,

Il paraît que les représentants de l'Internationale belge, vous et César De Paepe surtout, tenez beaucoup à conserver votre réputation d'hommes oublieux ou inexacts: César m'a promis qu'aussitôt qu'il serait de retour à Bruxelles, il se rendra dans la rédaction de *La Liberté* et me fera expédier au moins une dizaine de numéros de ce journal contenant mon appel féroce aux jeunes Russes[960], contre remboursement, cela s'entend. Vous m'avez forcé pour ainsi dire de me dessaisir en faveur de Sentiñon[961] de l'unique exemplaire que j'avais du manifeste des fondations de l'Internationale, fait par Marx, en jurant vos grands Dieux qu'aussitôt rentré en Belgique, vous m'en enverriez un autre. Que sont devenues vos promesses, vos serments? Les faits parlent assez haut, pour que j'aie besoin de recourir à l'éloquence des mots. Conclusion: Quand les Belges promettent quelque chose, il ne faut pas compter dessus.

Quelles nouvelles vous donnerai-je? Les Sections des Montagnes agitées par Guillaume[962], Fritz Robert[963], Schwitzguébel[964] et les

[959] Adresse de Vladimir Oserov (A. LEHNING, *Michel Bakounine et ses relations avec Sergej Nečaev 1870-1872*, p. 475, note 218). Probablement, Bakounine a logé chez lui après le Congrès de Bâle, puisqu'il n'avait pas l'intention de retourner à Genève (cf. note 972).
[960] Cf. lettres 91 et 92.
[961] Gaspar Sentiñon, médicin. Fondateur et/ou membre du «Centro Federal de las Sociedades Obreras» à Barcelone (B. ANDREAS-M. MOLNAR, «L'Alliance», p. 214, n. 50).
[962] James Guillaume (1844-1916). Suisse, professeur à l'Ecole industrielle du Locle, d'où il fut obligé de démissionner en août 1869; il entre alors à l'imprimerie de son père à Neuchâtel. Dirigeant du mouvement ouvrier dans le Jura suisse de 1869 à 1878.
[963] Professeur.
[964] Adhémar Schwitzguébel (1844-1895), graveur.

bons garçons du Locle s'étendent, s'organisent, se développent et commencent à constituer un nombre fort réel et fort respectable[965]. [a] L'Association internationale de Genève, berçée par les doux chants des Grosselins[966] et Perret[967], et gouvernée par les intelligences de la fabrique[968], reste toujours engourdie[969]. Le cerle n'est rien qu'un cabaret, comme toujours[970]. La Section de l'Alliance plus active que jamais a repris son action souterraine dans les sections des gros métiers. Souterraine ai-je dit, parce que les Assemblées Générales continuent d'être empêchées par les meneurs [?] de la fabrique geneviste[971].

Quant à moi, dans deux semaines, je ne serai plus à Genève[972]. Après avoir bien réfléchi, je me suis décidé à passer l'hiver à Lugano[973], dans la plus grande solitude, cette solitude m'étant nécessaire pour terminer quelques travaux, les uns lucratifs[974], les autres d'utilité publique... j'aime à le croire au moins.

Si vous voulez me répondre, m'écrire, adressez je vous prie vos lettres à Robin[975] qui me les fera parvenir. Une fois casé à Lugano, je vous donnerai mon adresse directe.

Avant de terminer cette lettre, laissez-moi vous dire, que je suis heureux de vous avoir rencontré, vous et César, et que j'espère que

[965] Ce qui est confirmé par James GUILLAUME: «...L'Internationale fait des progrès énormes. Maintenant nos Montagnes et le Jura bernois sont complètement gagnés à la cause socialiste» (*L'Internationale, I*, p. 219, extraits de lettres des 27 et 29 septembre 1869 à sa fiancée); cf. aussi le procès-verbal de la séance du Comité de l'Alliance du premier octobre où Schwitzguébel demande par lettre vingt adhésions et six livrets (B. ANDREAS-M. MOLNAR, «L'Alliance», p. 169).

[a] *Genève* rayé dans le manuscrit.

[966] Grosselin, Jacques. Monteur de boîtiers, délégué des Sections internationales de Genève au Congrès de Bâle.

[967] Le secrétaire général du Bureau du Comité central des Sections genevoises (B. ANDREAS-M. MOLNAR, «L'Alliance», p. 213, note 41).

[968] Les Sections composées d'ouvriers qualifiés ou d'artisans, en opposition avec les Sections des gros métiers, dites «du bâtiment» (J. GUILLAUME, *L'Internationale, I*, p. 183-186).

[969] Cf. lettres 92, 106 et 109.

[970] Le «Cercle international», au Temple Unique.

[971] «Bakounine dit que le Comité doit proposer de demander à l'Assemblée générale de faire rétablir les séances du mercredi dans le Cercle international, adopté» (B. ANDREAS-M. MOLNAR, «L'Alliance», p. 158. Séance du Comité du 14 mai 1869; J. GUILLAUME, *L'Internationale, I*, p. 229-230).

[972] Bakounine avait déjà annoncé son départ de Genève lors de la séance du Comité de l'Alliance du 13 août; il quittera la ville le 30 octobre (J. GUILLAUME, *L'Internationale, I*, p. 219-220).

[973] Il se rendra à Locarno (*Idem*, p. 259).

[974] Il pourrait s'agir de la traduction en russe de *Das Kapital* (*Idem*, p. 260).

[975] Lors de la réunion du Comité de l'Alliance du 13 août déjà, Robin avait été proposé afin de remplacer Bakounine comme secrétaire (B. ANDREAS-M. MOLNAR, «L'Alliance», p. 167).

nos relations continueront de se développer et qu'elles deviendront plus intimes et plus proches[b] chaque jour.

Votre dévoué
M. BAKOUNINE.

100. Paul Robin à Eugène Hins
IML., F 21, 1, 351/9

Genève, le 11 octobre 1869

Mon cher Hins,

J'ai été très heureux de recevoir une lettre de Bruxelles, bien que les diverses nouvelles qu'elle contient ne me soient pas également agréables. Vous avez repoussé l'idée d'une alliance à cause du formalisme de société secrète[976]; vous avez peut-être eu raison; mais ce formalisme mis de côté, il faut que l'alliance existe de fait; je crois que l'on peut faire plus pour l'Internationale par des correspondances entre amis qui se connaissent que par les rapports officiels de comités plus ou moins bons.

J'espère que vous n'aurez tenu aucun compte de la lettre que je vous [ai] écrite et qui a croisé la vôtre, et je réponds point par point à ce que vous me dites.

Par un hasard heureux, il y a ce soir réunion du Comité cantonnal; je vais y aller, organiser les souscriptions et peut être en post-scriptum de cette lettre pourrai-je vous annoncer un envoi d'argent[977].

J'ai lu l'article de *L'Internationale*[978] sur la «Conclusion» de *La Liberté*[979]. J'avoue du reste que tout ce qui a eu rapport au Congrès dans ce journal m'a horriblement peiné. Il y a non seulement dans leur fait des appréciations absurdes, mais aussi de passion qui va jusqu'à la mauvaise foi. Collaborez-vous toujours. Quand même ils reconnaîtraient qu'ils se sont trompés dans les faits et leur appré-

[b] Ou peut-être: franches?
[976] Les réponses de Bruxelles à Robin, et plus particulièrement celle dont il parle ici n'ayant pas été conservées, il n'est pas possible de savoir avec certitude s'il s'agit d'un second refus de la part des Belges (cf. lettres 54 et 55) ou d'un refus personnel de la part de Hins (cf. lettre 113).
[977] Il pourrait s'agir d'une souscription destinée à couvrir partiellement les frais d'impression du compte-rendu de Bâle, ou d'une aide financière au journal *L'Internationale* (cf. note 986).
[978] Numéro du 10 octobre, article intitulé «Le journal *La Liberté* de Bruxelles, et les anti-collectivistes», sans doute de la main de De Paepe.
[979] Numéro du 26 septembre; l'article défend la propriété individuelle (cf. lettre 96).

ciation[980], ils n'en auraient pas moins fait une énorme boulette. En mettant *La Liberté* à sept fr ou sept fr cinquante pour la Suisse[981], il eut été facile de faire concurrence aux journaux de doctrine locaux. Comme organe scientifique (!!) de l'Internationale je leur aurais fait un nombre sérieux d'abonnés. Je me coulerai justement et à tout jamais si je leur faisais maintenant la moindre propagande. En revanche, je ne serais pas étonné que leur éreintement du Congrès de Bâle leur valût un certain nombre d'abonnements parmi les socialistes *modérés* comme les rengaines de M. le Colonel X parmi les mécontents de l'armée.

Pour mon compte si De Greef m'envoie les numéros qui me manquent dont je réclame les uns depuis deux mois et demi, les autres depuis trois semaines et s'il lui prend envie de m'envoyer les numéros suivants j'enverrai mon abonnement; en attendant je m'abstiens.

J'ai reçu les numéros de *L'Internationale* qui me manquaient, plus des numéros inutiles, moins les numéros que je demande pour vendre chaque séance[a] au local. J'en redemande six ou huit par semaine, en attendant mieux[982].

Je charge un de nos amis Heng[983] qui retourne à Chaux-de-Fonds de faire dans les montagnes une propagande active pour vos comptes rendus et votre journal. Je fais dire à Robert de retenir vingt-deux fr cinquante sur l'argent qui sera souscrit, ce qui fait que vous pouvez conserver la même somme comme souscription de Chaux-de-Fonds. Varlin me dit dans la lettre dans laquelle il m'envoie le manifeste[984] d'Aubry[985], que désormais l'administration de la Presse va se montrer plus tolérante pour les journaux étrangers; tâchez d'en profiter pour faire quelques abonnements en France. C'est ce que nous avons fait ici pour *L'Egalité*. Je vous enverrai à l'occasion la liste des abonnés étrangers de ce journal. Cela pourra

[980] *La Liberté* avait publié un compte rendu du Congrès de Bâle d'après *Le Réveil*, qui contenait beaucoup d'erreurs et où «les arguments des collectivistes [y] étaient présentés sous un jour plus ou moins faux»; *L'Internationale* (26 septembre 1869) et *L'Egalité* (1er octobre 1869) l'en avertirent.

[981] Le prix d'un abonnement pour un an pour la Suisse était de neuf fr.

[a] Ou bien: *semaine*.

[982] Cf. lettres 91 et 97.

[983] Le graveur Fritz Heng.

[984] Il s'agit probablement de la lettre adressée par le «Cercle d'études économiques de l'arrondissement de Rouen aux fédérations ouvrières internationales» du 3 octobre courant, au sujet de la grève des fileurs de laine d'Elbeuf (*L'Internationale*, 10 octobre 1869).

[985] Emile Aubry (1829-1900); ouvrier lithographe et dirigeant du mouvement ouvrier à Rouen; fonctionnaire aux postes sous la Commune; exilé en Belgique (Cf. A. RICHARD, *Les propagateurs*, p. 648-649; DBMOF, 4, 147-150).

vous être utile. J'espère que les mesures que vous prendrez à la fête de tous les Saints vous aideront à sortir du mauvais pas où est le journal et l'empêcheront d'y retomber[986].

Je compatis d'autant plus facilement à votre situation[987] que la mienne me la fait facilement comprendre. J'ai été trop malade ce mois pour faire mon deuxième article[988] (Je vais mieux depuis quatre ou cinq jours). Une fois mangé l'argent que vous me devez et les 150 fr environ que j'attends de la *Revue*[989], je n'ai rien de sûr. Je me considère comme sûr de devenir rédacteur appointé de *L'Egalité*[990]. Il n'y aura certainement pas d'opposition sur le principe, et probablement pas sur ma personne. Le chiffre seul est incertain. Ce ne sera pas moins de cinquante fr pas plus de 100. Il est aussi question de la fondation d'une librairie russe où j'aurais un emploi... Je vais tâcher de me procurer des ressources dans un autre travail qui pourrait peut être vous en procurer aussi.

Voyez ce voleur de Lacroix[991], écrivez à d'autres éditeurs français, vous pourriez peut-être trouver à traduire quelque ouvrage historique ou sociologique allemand ou espagnol. C'est là une besogne remarquablement indépendante.

Je fais écrire à Bâle pour avoir deux exemplaires d'une déclaration officielle de la Commission de la grève[992] que Starke[993] est parti

[986] Lors de l'assemblée du 23 août déjà, un membre remarque qu'on a dû emprunter à la caisse du Conseil belge pour soutenir le journal (Procès-verbaux. IISG, Jung 138). La convocation pour le Congrès belge des 31 octobre et 1er novembre porte comme deuxième point: «Rapport sur la situation du journal, reddition des comptes. Voies et moyens pour assurer l'existence du journal» (*L'Internationale*, 31 octobre). Dans le numéro du 7 novembre se trouvent les mesures votées par les Sections de langue française: chaque Section garantit la vente d'un certain nombre d'exemplaires par semaine; tous les exemplaires livrés devront être payés (article intitulé «Avis»).

[987] Hins n'avait, à cette époque, pas de ressources sûres: ses fonctions de secrétaire du Conseil belge et de rédacteur à *L'Internationale* (et peut-être à *La Liberté*) ne lui rapportaient certainement rien, et, connu comme il l'était, comme dirigeant de l'Internationale en Belgique, il lui était devenu pratiquement impossible de trouver des élèves, comme professeur particulier.

[988] «De l'enseignement intégral», dans: *La philosophie positive*, IV, 7 (juillet-décembre 1870), p. 109-128.

[989] *La philosophie positive*, où il publia le premier article sur l'enseignement intégral dans le fascicule de juillet 1869 à janvier 1870, p. 271-297.

[990] Il remplacera Bakounine au Conseil de rédaction de ce journal à partir d'octobre (J. GUILLAUME, *L'Internationale*, *I*, p. 225).

[991] Jean-Baptiste Lacroix (né en 1834); éditeur et littérateur belge. Il était l'éditeur attitré des républicains, qui ne pouvaient publier leurs œuvres en France. Il fut condamné pour délit de presse sous l'Empire (P. LAROUSSE, *Dictionnaire universel du XIXème siècle*, *10*, p. 41).

[992] Celle des rubanniers de Bâle, du 9 novembre 1868 au printemps 1869.

[993] Rudolf Starke, teinturier et cafetier à Bâle. Il fut le vice-président du comité de la grève des rubanniers et son moteur. Il avait quitté Bâle le 18 septembre 1869 pour New York (W. HAEBERLI, «Die Internationale Arbeiter-Assoziation in Basel (1866-1871)», p. 113 et passim).

en règle avec elle, et que toute autre assertion est calomnieuse, et une lettre de sa femme en requérrant l'insertion[994] pour l'Egout d'Hymans[995] et le *Journal de Genève*[996].

Je suivrai avec d'autant moins de peine votre conseil d'être conciliant qu'un nouveau mois d'expérience m'en a prouvé la nécessité. Il y a ici énormément de routine et de préjugés locaux, mais de la bonne volonté; il y a du reste en ce moment une recrudescence de zèle que nous saurons exploiter. Vous constaterez que le ton du journal devient moins acerbe[997]. On croit peu au succès d'une tentative chez les paysans; pour moi je n'en désespère pas grâce à quelques tuiliers avec lesquels je me suis mis en rapport hier à la fête. Les assemblées générales se feront régulièrement et sans peine[998]; personne n'osera faire opposition; la proposition en sera faite ce soir par Perron au Conseil cantonnal qui ne pourra la voter qu'à l'unanimité. Je tâcherai de me procurer Boecke pourvu que ça ne me coûte rien, car...

Glaser est un nigaud; il n'avait qu'à aller prendre les *Egalité* où il était convenu[999].

La question d'argent est claire; je retiendrai trente-sept fr sur l'argent à envoyer à Bruxelles, et ceux de La Chaux-de-Fonds en retiendront vingt-deux fr cinquante. C'est donc cinquante-neuf fr cinquante que je verse en ce moment pour les Comptes rendus[1000].

Comme je vous le disais ma tête va mieux; je vais donc attendre encore un peu avant d'employer le persil[1001]. Ma femme vous remercie d'avoir vu sa mère et sa sœur. Son aimable père connaît-il le succès de la Société des Affranchis au Congrès de Bâle? persiste-t-il à les déclarer Section de l'Internationale?[1002].

J'ai conseillé à Schwitzguébel de vous envoyer un rapport sur le crédit *adopté* par le district de Courtelary. Je suis expressément

[994] Cf. *L'Internationale*, 14 novembre 1869.
[995] *L'Echo du Parlement Belge*, quotidien dont Paul Hymans était le rédacteur en chef.
[996] *Cf. Journal de Genève*, 7 novembre 1869.
[997] J. GUILLAUME, (*L'Internationale, I*, p. 225), parle du caractère nouveau que prit *L'Egalité* sous la direction commune de Robin et Perron.
[998] Les assemblées générales avaient lieu hebdomadairement, le mercredi, pendant l'hiver 1868-1869. Bakounine en avait proposé la reprise pendant la séance du Comité de l'Alliance, le 14 mai (B. ANDREAS-M. MOLNAR, «L'Alliance», p. 158); la première aura lieu le 20 octobre, sur l'initiative de Perron et de Robin (J. GUILLAUME, *L'Internationale, I*, p. 225).
[999] Cf. lettres 91 et 97.
[1000] Cf. lettres 97 et 104.
[1001] Toutes les parties de cette plante conviennent, après des traitements divers, à l'usage médicinal (P. LAROUSSE, *Dictionnaire universel du XIXème siècle, 12*, p. 676-677).
[1002] Cf. lettres 92 et 94.

chargé de vous recommander dans le cas où vous l'auriez entre les mains, de ne pas imprimer dans le compte rendu certain rapport sur l'Enseignement élaboré autant en dehors qu'en dedans les Sections genevoises et *non adopté* par elles. Si vous pouvez me rendre sans que cela vous gêne trop mon petit dictionnaire allemand, remettez-le à ma belle-mère, je dois sous peu lui demander un nouvel envoi d'objets. On vous demande pour la bibliothèque de Genève, ou pour vendre quand c'est vendable, de toutes les brochures ou écrits publiés sur la question qui nous occupe, les statuts, règlements, etc. Priez De Paepe de nous envoyer la suite de ses très savants articles sur les Economistes bourgeois interrompus depuis passablement longtemps [1003].

P.S. Le Comité a bien fonctionné, vous aurez bientôt de l'argent. Je vous enverrai sous peu un assez médiocre rapport sur le crédit adopté par les Genevois; j'amenderai le commencement, mais il faudra qu'un homme patient le lise avant l'impression, pour en supprimer les mots et les signes inutiles.

Mes amitiés à tous, salut fraternel

P. ROBIN.

101. Charles Limousin à Désiré Brismée

IML., F 21, 1, 262/4

Paris, le 12 novembre 1869

Mon cher Brismée,

Vous n'avez sans doute pas oublié certaine lettre d'un certain Vésinier; lettre dans laquelle Tolain, Fribourg, Varlin et Limousin étaient accusés de toutes sortes de vilaines choses [1004]. C'est même vous, du moins le Conseil central belge, qui avez fait justice dudit Vésinier en le déclarant à tout jamais indigne de faire partie de l'*Internationale* [1005].

Or, le Vésinier est à Paris, rédacteur au *Rappel* [1006], — il ne signe pas, — il court les réunions publiques, politiques et non politiques, il se pavane, il *orate*, il pose au pur et au puritain. L'autre jour, je l'ai rencontré dans une assemblée électorale, je l'ai, naturellement, traité comme un honnête homme indignement calomnié doit traiter

[1003] Le dernier article avait paru le 20 février 1869.
[1004] Cf. lettre 41, note 431.
[1005] Cf. lettre 48.
[1006] Journal républicain dont le premier numéro parut le 4 mai 1869 (*Histoire générale de la presse française*, 2, p. 353).

le calomniateur. Il a persisté à affirmer qu'il avait des *preuves*. Bref, nous allons les lui faire produire devant un jury d'honneur, ses preuves.

Je viens, en conséquence, au nom de nos amis et au mien, vous prier de nous envoyer, le plus tôt possible, l'original ou la copie de la lettre dans laquelle nous étions accusés; plus, un extrait du procès-verbal de la décision du Conseil central belge concernant cette affaire [1007].

C'est un peu de mal que nous allons vous donner, mais vous savez qu'ici nous sommes à notre disposition pour les services que vous pourriez nous demander; d'ailleurs je crois qu'il suffit de faire appel à votre amitié.

Présentez mes amitiés à Madame Brismée [1008], à César et à sa femme, à Hins, à Voglet, et à tous les autres amis.

Bien à vous
Ch. LIMOUSIN.
avenue d'Orleans 116
ou au *Siècle*, rue Chauchat 14.

102. César De Paepe à Karl Marx
IISG., Marx-Engels D 3614
IML., F 21, 1, 162/14

Bruxelles, le 13 novembre 1869

Cher citoyen Marx,

Je vous remercie de l'envoi de votre livre sur le 18 Brumaire de Louis Bonaparte [1009]. Je ne connais pas l'allemand, mais grâce à mon flamand, renforcé d'un dictionnaire, je parviens assez bien à comprendre votre brochure. Malheureusement, il n'en est plus de même pour votre grand ouvrage *Das Kapital* [1010], d'où je ne sors pas du tout. Aussi, j'attends avidement la traduction française. Dans un article [1011] du *Travail* [1012] de Paris, de Paul Lafargue, j'ai vu que cette

[1007] Cf. lettre 103.
[1008] Jeanne Costajuga.
[1009] Il s'agit de la seconde édition en allemand. La lettre est publiée en russe dans *Marks i nekotorye voprosy mežđunaradnogo rabočego*, p. 433-434; B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 85-86, en publie un bref résumé.
[1010] Il l'avait reçu par intermédiaire de Dupont en septembre 1868 (cf. lettre 39).
[1011] La collection du *Travail* étant fort incomplète, l'article n'a pas été retrouvé.
[1012] Hebdomadaire, parut à Paris du 3 octobre au 12 dècembre 1869. Il servait d'organe aux Sections parisiennes de l'A.I.T. (*Répertoire, I*, p. 19; J. GUILLAUME, *L'Internationale, I*, p. 241, note 1).

traduction va paraître au commencement de l'année prochaine [1013]. Tant mieux.

Quant à moi, je me *déproudhonise* de plus en plus; à vrai dire, je ne suis plus proudhonien du tout; je ne l'ai, du reste, jamais été qu'avec de notables restrictions, surtout relativement à la propriété foncière, aux grèves et aux *trade-unions*, etc., etc. [1014].

Le vote du Congrès de Bâle sur la propriété terrienne a fait enrager les bourgeois, sans en excepter l'école *petite-bourgeoise* des proudhoniens français et belges; *La Liberté* de Bruxelles (la recevez-vous, à Londres?) soutient en ce moment contre nous une polémique sur ce sujet, polémique qui n'est pas près de finir, paraît-il [1015]. Ici tous les travailleurs sont communistes, bien que beaucoup d'entre eux n'aiment pas ce terme (sans doute à cause du passé babouviste ou icarien qu'il rappelle) et ont adopté le terme nouveau de *collectivistes*. Pour moi, cela m'est égal: le nom ne fait rien à la chose. Il n'y a guère parmi nous que quelques avocats et journalistes qui soient socialistes-individualistes [1016] (deux mots qui jurent de se trouver accolés).

Autre chose. Ceci pour être communiqué au Conseil général [1017]. Je suis chargé par le Conseil central des Sections belges, de [a] d'écrire au Conseil général de Londres pour avoir les renseignements suivants:

1° Sait-on ce qu'est devenu notre correspondant (ou ex-correspondant?), le peintre Bernard? Vient-il aux séances du Conseil [1018]?

2° Est-il vrai que Bernard tient encore en sa possession de l'argent dû à la souscription belge pour les victimes des massacres

[1013] Elle paraîtra de 1872 à 1875; Marx l'enverra à De Paepe, qui remercie pour le premier fascicule le 26 octobre 1872 et le 17 décembre 1875 du dernier (A. UROEVA, Une œuvre éternelle, p. 122-176).

[1014] De Paepe n'a jamais adopté les idées de Proudhon en leur totalité (lettre à J. Brouez, 2 février 1865, *Le Socialisme rationnel*, 27, 1901-1902, p. 429-430 et lettre 61).

[1015] Commencée par *La Liberté* le 19 septembre 1869 par l'article «Ouvriers et paysans» (la question de la propriété foncière n'est pas encore du ressort de l'A.I.T.) elle fut terminée dans *L'Internationale* du 17 octobre; *La Liberté* y reviendra dans son numéro du 12 décembre.

[1016] Par exemple: «Guillaume De Greef, un collaborateur des plus assidus de *La Liberté* de Bruxelles, mon principal adversaire dans ma «polémique» avec *La Liberté* sur la propriété collective» (De Paepe à Malon, 12 février 1879. IFHS, Fournière 14 AS 50).

[1017] Marx lut cette partie de la lettre à la réunion du 16 novembre (*Minutes 1868-1870*, p. 178).

[a] *vous* rayé. Il y avait d'abord: *de vous écrire*, corrigé en: *d'écrire au*. Ce faisant, De Paepe a oublié de rayer *de*.

[1018] La longue absence — depuis le 20 juillet — du secrétaire pour la Belgique avait été remarquée par Marx lors de la réunion du 2 novembre; Jung et Dupont furent chargés de parler avec Bernard et de récupérer des documents, s'il ne comptait plus remplir ses fonctions (*idem*, même date, p. 174); le 16 novembre, le Conseil leur charge d'informer au sujet de l'argent (*idem*, p. 178).

de Seraing? Y aurait-il moyen de savoir à combien s'élève la somme détenue encore par Bernard, et comment la recouvrer [1019]?
(N.B. Nous avons reçu de Londres pour la souscription susdite, en tout: 200 fr.)

3° Si Bernard ne vient pas à vos séances et par conséquent n'accomplit plus ses fonctions, le Conseil général ne voudrait-il pas nous désigner lui-même un nouveau correspondant, en remplacement de Bernard [1020].

Citoyen Marx,

Il va sans dire que si Bernard est assidu aux séances et s'il ne détient pas d'argent de la souscription, tout ce que je viens d'écrire doit être considéré comme non avenu.

Nos salutations à votre famille, à tous les membres du Conseil général, à tous les confrères.

C. DE PAEPE.
rue de Terre Neuve, 47, à Bruxelles

103. César De Paepe à Johann Georg Eccarius
IML., F 21, 1, 162/15

Bruxelles, le 22 novembre 1869

Mon cher Eccarius,

Vous vous rappelez qu'après le Congrès de Bruxelles les Sections belges ont été chargées par ce Congrès, en 1868, de juger l'affaire Vésinier. Et vous vous rappelez aussi, qu'à la presqu'unanimité, nous avons jugé que ledit Vésinier devait être exclu de toutes les branches de l'Internationale, à cause de ses calomnies à l'égard des citoyens: Varlin, Tolain, Fribourg, Limousin, Jung, Dupont et Dupleix.

Nous avons envoyé à Londres, au Conseil général, les *Considérants* de notre jugement [1021], et nous n'en avons ici qu'une copie qui est entre les mains de la *justice* belge. N'y aurait-il pas moyen d'en

[1019] Lors de la réunion du 20 juillet — la dernière à laquelle Bernard assista — Marx annonce la réception de vingt-cinq Thaler (93,75 fr) destinés aux victimes de Seraing et du Borinage. Bernard signe un reçu pour cette somme; elle provenait des ouvriers de Leipzig (*Minutes 1868-1870*, p. 128 et note 158, p. 443-444; IISG, Jung Finanz 309). Bien qu'il eût annoncé le 30 juin un nouvel envoi d'argent (cf. document 86), il ne semble pas qu'il eût envoyé les vingt-cinq Thaler à Bruxelles.

[1020] A la réunion du 16 novembre, Marx avait déjà proposé de ne plus considérer Bernard comme secrétaire pour la Belgique; à celle du 17 décembre, Jung constate qu'il n'a pas reglé ses affaires envers le Conseil général (*Minutes 1868-1870*, p. 178, 196; cf. lettre 117).

[1021] Cf. document 48. La lettre à Eccarius a été publiée dans: *Marks i nekotorye voprosy mežđunaradnogo rabočego*, p. 434-435; B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 86, en publie un résumé.

envoyer une copie à Limousin, à Paris, qui nous l'a demandée? Vous trouverez ci-joint la lettre que nous adresse Limousin dans le but d'avoir cette copie [1022].

Je vous prie de communiquer la présente au Conseil général et particulièrement à Jung et à Dupont.

Nous avons ouvert ici une liste de souscription pour les ouvriers en grève à Paris [1023] et pour les fileurs de Rouen [1024]. Nos ouvriers verviétois (tisserands) ont envoyé environ 200 francs à Rouen, et nous, de Bruxelles, nous avons fait dimanche un premier envoi de 500 francs pour les ouvriers parisiens, par l'intermédiaire de Varlin.

J'ai écrit il y a quelque temps une lettre à Marx qu'il vous aura sans doute communiquée [1025].

Le citoyen Marx a-t-il vu comment la revue qui se publie à Paris sous le titre de *La Philosophie positive*, paraissant tous les deux mois [1026], juge son *Das Kapital*? Voir *La Philosophie Positive*, numéro de septembre-octobre, article de M. Roberty [1027] sur les lois économiques [1028]. D'après cette revue, Karl Marx ne serait qu'un disciple de Proudhon!!!

Tout à vous
C. De Paepe.

Le bonjour à tous les amis.

104. Paul Robin à Eugène Hins
IML., F 21, 1, 351/10

Genève, le 26 novembre 1869

Mon cher Hins,

Mes souscripteurs me harcèlent pour avoir le compte rendu de Bâle, arrivera-t-il bientôt [1029]? Avez-vous retrouvé la liste des votes [1030], sinon il serait je crois urgent de faire circuler une liste à quatre colonnes, et je pense qu'il suffirait de quatre ou cinq lettres pour

[1022] Cf. lettre 101.
[1023] Il s'agit probablement surtout de la grève des employés de magasins de nouveautés, dont *L'Internationale* parle dans ses numéros des 31 octobre; 7 et 21 novembre.
[1024] Cf. *L'Internationale*, 10 et 31 octobre; 7 novembre.
[1025] Cf. lettre 102.
[1026] Fondée en 1867 par Littré et Wybouroff (cf. lettre 117).
[1027] Eugène de Roberty (1843-1915), sociologue d'origine russe. Il peut être considéré comme un disciple indépendant de Comte (*Encyclopedia of the Social Sciences*, ed. 1934, vol. 13, p. 412-413).
[1028] L'article intitulé: «De quelques lois de l'économie politique», p. 228-255.
[1029] Cf. lettres 106 et 109.
[1030] *L'Internationale* du 26 septembre avait déjà publié les principales résolutions et leurs votants, ce qui lui valut une lettre demandant des corrections de la part de Pindy et de Murat.

savoir tous ces votes. Avez-vous retrouvé le guide pratique? Sinon je tâcherai de le reproduire le plus exactement possible avec le secours de Robert [1031]. On pense ici que outre les procès-verbaux des séances publiques qui seront publiés in extenso, on donnera un extrait assez complet de ceux des séances administratives [1032].

Je vous rappelle que je vous prie de m'envoyer avec le ballot des comptes rendus ou s'il en est encore temps par un envoi que ma belle mère doit me faire; une collection de *L'Internationale*. Deux de *La Tribune du Peuple* jusqu'à la fin. Autant de numéros du journal *La Chanson* [1033] que Brismée voudra; j'en vendrai des masses à un sou. Depuis que j'ai eu l'idée de recommander *L'Internationale* dans les réunions générales, tout se vend. Envoyez-m'en désormais douze exemplaires chaque semaine. Adressez-nous 250 almanachs sitôt leur apparition [1034]. Tout ça, sauf peut-être les chansons, si Brismée en donne beaucoup, sera payé dans le mois de décembre. Plusieurs d'entre nous atte[ndent?] [a] avec impatience le projet complet [a] fédération que le Conseil régional [b] belge est chargé de rédiger [1035].

J'oubliais de vous reprocher de ne pas m'avoir envoyé une lettre si courte que ce soit, pour m'accuser réception des soixante fr. N'y manquez pas à l'avenir, je vous en prie. Vous avez vu que nous allons faire une solide propagande. Nous pouvons disposer d'environ 300 fr pour fabriquer des engins en gros. Un almanach (mural) est en ce moment au concours pour un magnifique encadrement lithographié [1036]. J'attends *La Tribune du Peuple* pour y trouver certains renseignements historiques qui trouveront leur place dans un coin dudit almanach. Nous vous en adresserons quelques centaines que vous placerez dans les meetings. Vous recevrez aussi des médailles

[1031] Comprenant onze points, il est imprimé à la fin du compte rendu en français (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 130-131; J. GUILLAUME, *L'Internationale, I*, p. 191).
[1032] La version française du compte rendu ne publie que les résolutions administratives votées par le Congrès (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 129-130); J. GUILLAUME est plus explicite à leur sujet (*L'Internationale, I*, p. 206-209).
[1033] Un numéro de *La Chanson*, première année, numéro 3 du 19 janvier 1868, a été retrouvé (IISG, Nettlau. Documentation Belgique). Il s'agit d'une publication hebdomadaire de poésies, romances, chansons et gaudrioles non grivoises imprimée chez et administrée par Brismée; 4 p. in-4°; un numéro coûte dix centimes, l'abonnement pour un an quatre fr.
[1034] Il serait rédigé par des membres des Sections de Bruxelles, Liège et Gand. *L'Internationale*, 21 novembre, annonce sa parution pour le 1er décembre (*idem*, 12 et 26 décembre; 2, 9, et 16 janvier 1870).
[a] Illisible du fait d'une tache.
[b] *régional* écrit en lettres plus grandes.
[1035] Cf. lettre 108. Le Conseil belge proposera ce sujet pour le Congrès de 1870 (Marx à Jung, 14 juillet 1870, MEW, 32, p. 687).
[1036] Cf. lettres 106 et 109.

magnifiques et pas chères; je ne veux pas vous les décrire je veux que vous ayez le plaisir de la surprise. Les coins sont à la gravure. Ce fera encore plus d'effet que les circulaires proclamations, c'est plus durable [1037].

Je voudrais bien avoir les airs des meilleures chansons socialistes afin de pouvoir les répandre dans les soirées familières ordinairement assez plates.

Vous me direz dans votre lettre si les mesures énergiques que vous avez décidées pour le journal vous paraissent devoir avoir du succès.

Le passage de Bakounine à *L'Egalité* aura valu la disparition d'environ *quatre cents* abonnés, non à cause de la violence de ses articles mais à cause de leur longueur et de leur difficile digestion [1038]. Avis à vous. Les articles de De Paepe [1039] sont excellents, mais ils sont trop longs; qu'il fasse seulement une chose bien simple qu'il mette beaucoup plus souvent à la ligne et qu'il introduise des divisions de chapitre plus fréquentes. Des titres en italique [c] précis et ce que division [c] secondaire du travail, le rend beaucoup moins effrayant. C'est une ficelle c'est vrai mais elle est bonne. Pourquoi ne publiez-vous pas comme nous, le procès-verbal des assemblées générales, c'est ici très goûté. Grâce à cela les assemblées augmentent en nombre en vivacité de discussion. J'avoue que pour mon compte je voudrais bien savoir que diable vous racontez là-bas sur l'organisation du

[1037] Cf. lettre 106 et sa «manie, d'attacher de l'importance à de petites inventions généralement bizarres; c'est ainsi qu'il imagina de faire fabriquer des médailles dites «de l'Internationale», dont il se promettait merveille pour la propagande» (J. GUILLAUME, *L'Internationale, I*, p. 224).

[1038] Il en fut rédacteur, remplaçant Ch. Perron, à partir de la seconde moitié du mois de juin; il y publia, du 23 juin au 4 septembre (n[os] 23 à 33) «cette série de remarquables articles, si pleins d'idées, d'une verve si entraînante, d'une crânerie si endiablée, les *Endormeurs* (n[os] 23-27); la *Montagne* (n[os] 25-27), le *Jugement de M. Coullery (n° 28), l'Instruction Intégrale*, suite des *Endormeurs* (n[os] 28-31), la *Politique de l'Internationale* (n[os] 29-32), la *Coopération* (n° 33) qui ont été reproduits en partie dans les Pièces justificatives du *Mémoire de la Fédération Jurassienne*» (J. GUILLAUME, *L'Internationale, I*, p. 180). Les articles ne sont pas signés.

[1039] Il avait publié quatre articles, sans doute le début d'une série, sur «Les économistes bourgeois devant le problème de la misère. I. Les Malthusiens» dans les numéros des 23 et 30 janvier et 6 et 20 février 1869 (cf. J. GUILLAUME, *L'Internationale, I*, p. 149 et lettre 100, note 1003).

[c] Deux mots rayés; illisibles.

travail[1040]. Le secrétaire des séances aurait bien le temps[d] de faire ce compte rendu. Quel déplorable scie que l'article de Steens[1041]. Vous voulez que les bourgeois viennent discuter avec vous aux meetings! vous en trouvez un qui parle une heure et demi et au lieu d'extraire de son immense discours un certain nombre des sottises qu'il a dû débiter, sans commentaires, on l'injurie, on lui dit toutes sortes de vilenies toute une colonne sans qu'on puisse savoir ce qui lui a mérité cela.

Envoyez *L'Internationale* à M. Kern, ingénieur à Obergrüna près Siebenlehm via Nossen (Saxe). Il s'abonnera certainement, si je reçois son abonnement avec autre chose je vous en rendrai compte.

J'oubliais de vous demander (payable après vente) une vingtaine de comptes rendus du Congrès de Bruxelles. Tout ça se vendra aux assemblées générales.

Envoyez *L'Internationale* à M. Ogaroff[1042], route de Carouge 43, Genève. Je suis sûr qu'il s'abonnera. Si je ne réussis pas je vous préviendrai dans ma prochaine lettre.

Nous avons reçu il y a déjà assez longtemps une magnifique lettre de M. Philippe von Roesgen von Floss[1043], s'est-il mis en relation avec vous? Quel homme est-ce? D'après les journaux hollandais, il paraît faire une bonne propagande en Hollande.

Allors, cher ami, secouez votre paresse, écrivez-nous de temps en temps.

Encore un oubli que j'allais faire. Vous allez toujours chez

[1040] Il s'agit de la Représentation du Travail. L'idée fut lancée en novembre 1869; elle sera discutée jusqu'au printemps 1871 à Verviers, à Liège, à Bruxelles et à Gand. Elle émanait de quelques rédacteurs de *La Liberté*, peut-être en réaction sur les décisions des Congrès de Bruxelles et de Bâle sur la collectivisation, et visait à l'organisation des travailleurs, en tout premier lieu pour poser des candidatures ouvrières aux élections des corps politiques. Comme les chances d'être élu étaient minimes pour un ouvrier, le mouvement visait à créer des corps politiques, composés d'ouvriers, qui fonctionneraient à côté et en dehors des corps politiques bourgeois. C'est-à-dire que certaines idées sur l'organisation économique de Proudhon étaient reprises sur le plan politique (D.E. DEVREESE, «Vakverenigingen, politieke partij en politieke aktie in België»).

[d] *le mardi matin rayé*

[1041] Article non signé intitulé «Meeting de Braine-l'Alleud» (*L'Internationale*, 21 novembre 1869).

[1042] N.P. Ogarjew (1813-1877). Poète et homme de lettres; démocrate, révolutionnaire russe, ami de Herzen.

[1043] Ingénieur-mécanicien; Chevalier de l'Empire Germanique. Il n'était plus de première jeunesse à l'époque de l'A.I.T. Il aurait commencé une carrière diplomatique sous le règne de Guillaume Ier, roi des Pays-Bas; le gouvernement de Guillaume III lui aurait signifié son congé (J.J. GIELE, *De eerste Internationale in Nederland*, p. 75-76). Il était un des correspondants, de 1840 à 1864, du dirigeant du mouvement flamand en Belgique, F.A. SNELLAERT, médecin (A. DEPREZ, *Kroniek van dr. F.A. Snellaert*, p. 93, 141).

Errera; Léo[1044] doit avoir reçu ma lettre; pourquoi n'a-t-il pas répondu.

J'ai une leçon bien payée (quatre fr) chaque jour. Je commence à être assez habile pour gagner en moyenne un fr l'heure à la peinture sur émail, j'aurai une salle à l'Académie pour y faire quelques cours. Si nous parvenons à rattraper les abonnés partis et à faire des bénéfices comme autrefois, ce dont je ne doute pas, dès qu'il y aura de l'argent en caisse, le rédacteur sera payé sans une seule opposition. Je souhaite cela non seulement d'une manière intéressée, mais aussi parce que j'espère que les Belges suivront l'exemple des Suisses.

Nous n'avons pas avec nous ici un seul avocat, un seul étudiant[1045]; des avocats nous seraient utiles actuellement. On les a plutôt repoussés qu'attirés. Je pense à un moyen de raccrocher[a] étudiants. N'y aura-t-il pas bientôt un congrès d'étudiants belges[1046]. Je voudrais dans ce cas que le Comité préparatoire écrivît une lettre[c] d'invitation assez épicée aux étudiants suisses et me chargeât de la porter.

Adieu, cher ami[a], compliments à tous. Ma femme vous fait ses amitiés. Bébé marche seul depuis hier, grâce à une infâme carotte. Je lui présente le bout d'une[a], il s'y cramponne et marche, je lâche tout, il continue à tenir bon et marche quand même. Sa maman et moi nous rions comme des fous.

Votre dévoué
P. ROBIN.

105. Ernest Plançon à Hermann Jung

IISG., Jung Korrespondenz 629

Bruxelles, le 29 novembre 1869

Cher citoyen Jung à Londres,

Dans une lettre que vous m'avez adressée le 9 août dernier, vous nous promettiez, de faire une démarche en notre faveur chez les entrepreneurs de bâtiment à Londres[1047], afin de nous débarasser des cheminées en marbre, que nous avions en magasin, j'ai toujours

[1044] Léo Errera, né en 1858. Il fit ses études à l'Athénée et à l'U.L.B.; il y devint docteur en sciences naturelles (année 1878-1879) avec la plus grande distinction et un biologue distingué (L. VANDERKINDERE, *L'U.L.B. 1834-1884*, p. 162).

[1045] Alors qu'à Bruxelles surtout bon nombre d'intellectuels avaient adhéré à l'A.I.T. ou sympathisaient avec elle (J. BARTIER, «Etudiants et mouvement révolutionnaire en Belgique à l'époque de la Première Internationale»).

[1046] Il y en eut à Liège en 1865, à Bruxelles en 1867 et à Gand en décembre 1868; ce n'est qu'une vingtaine d'années plus tard que des cercles d'étudiants socialistes réapparaîtront.

[1047] Cf. lettre 90.

compté sur votre concours, mais ne recevant pas de nouvelles de votre part [1048], je me hasarde [a] de vous remémorer cette affaire vous priant de faire ce qui vous est possible, sans par cela porter préjudice à votre industrie.

Il est certain, ami Jung, que le temps que vous perdriez à ceci serait retribué; vous savez que dans la lettre du 2 juillet je vous disais qu'il y avait 2 % de remise pour le placier.

En cas que les copies seraient égarées, écrivez-moi un mot, je vous en enverrai d'autres, avec les prix et la qualité des marbres.

Je désirerais beaucoup, que ce serait par vous que ces cheminées seraient vendues, voici pourquoi: à la séance au mois prochain de notre société de résistance sera discutée l'affiliation en bloc de notre société à l'Association internationale [1049], n'étant pour le moment qu'affiliée individuellement [1050], et si vous réussissiez dans cette affaire, ça encouragerait beaucoup les membres à voter l'affiliation en bloc c'est-à-dire que tout membre de la société de résistance des marbriers fait partie de l'Association internationale des Travailleurs.

Je compte donc sur vous, ami, et vous offre les sympathies fraternelles de

pour la Société Coopérative et de
résistance des marbriers
le directeur Ernest Plançon,
marbrier, 92 quai de Mariemont
Faubourg de Ninove, Bruxelles.

106. Paul Robin à Eugène Hins
IML., F 21, 1, 351/11

Genève, le 30 novembre
[et le 10 décembre] 1869

Mon cher Hins,

Une partie de votre lettre me désole [1051]. Vous allez donc politiquer! mais réalisez donc et faites lire à tous le deuxième article de

[1048] Pourtant, le membre du Conseil général Harris avait trouvé un intermédiaire pour la vente (*Minutes 1868-1870*, p. 148. Réunion du 24 août).
[a] *m'hasarde* dans le manuscrit.
[1049] L'affiliation en bloc des marbriers bruxellois à l'A.I.T. s'est effectuée fin 1869 (*L'Internationale*, 26 décembre 1869).
[1050] Cf. lettre 53.
[1051] Cette lettre de Hins n'a pas été retrouvée. La réponse de Robin a été publiée par B. DANDOIS, «Vingt lettres», p. 75-76.

La Liberté[1052] de dimanche passé! Quels sont donc ces socialistes pris hors de vous, que vous enverriez à la Chambre[1053] serait Janson[1054], Robert[1055], qui enfin? C'est incroyable cette faute de tactique, que l'on fait partout: en Amérique, en France, en Angleterre, en Suisse; et voilà la Belgique qui va s'en mêler.

Bulletins blancs ou abstention évidemment systématique, voilà la bonne politique[1056]. Si contre tous mes vœux, on continue à politiquer en Belgique avec le suffrage universel, fourrez au moins à la Chambre des enragés qui rendront les rengaines ordinaires de la Chambre impossibles en posant sans cesse la question sociale, en maltraitant carrément les ventrus: je vote pour Croisier, Brismée, Laurent[1057]. Tâchez donc d'avoir ne fût-ce qu'un résumé sommaire des émeutes dans le Borinage, les bassins de Charleroi et de Liège, les fusillades, et les procès depuis une vingtaine d'années, et publiez-nous cela. J'ai affirmé l'autre jour que les massacres étaient périodiques en Belgique depuis l'établissement de la monarchie constitutionnelle; je serai content de pouvoir le prouver par des dates.

Ma belle-mère me dit que M. de Bavay[1058] est furieux des dernières lettres qu'il a reçues; je m'efforce de le consoler[1059]. Avez-vous oublié votre promesse de le tracasser à outrance[1060]; il me semble qu'il serait possible en compulsant chez l'un de vos amis avocats, un *Journal des Tribunaux*[1061] de voir la part prise par ce Monsieur aux diverses infamies, entre autres aux massacres susnom-

[1052] Il s'agit de l'article «La Représentation du Travail au point de vue révolutionnaire» (*La Liberté*, 21 novembre 1869). Cf. aussi les idées de Hins à ce sujet, exprimées lors du Congrès de Bâle (J. GUILLAUME, *L'Internationale*, *I*, p. 191).

[1053] La Chambre des Représentants, un des deux corps législatifs en Belgique.

[1054] Paul Janson (1840-1913); docteur en philosophie et ès lettres à l'U.L.B. en 1859; avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles depuis octobre 1862. Il deviendra professeur à l'Université Nouvelle, et sera sénateur libéral progressiste pour la province de Liège de 1894 à 1900.

[1055] Eugène Robert (1839-1911); docteur en droit, avocat à la Cour d'Appel de Bruxelles. Il sera député (libéral) pour Bruxelles de 1882 à 1884, et de 1892 à 1894.

[1056] Robin exprima son point de vue dans *L'Egalité* (n° 46, 4 décembre 1869; J. GUILLAUME, *L'Internationale*, *I*, p. 240). Il fit de même lors de la séance du 14 janvier 1870 de l'«Alliance de la démocratie socialiste» (B. ANDREAS-M. MOLNAR, «L'Alliance», p. 175).

[1057] Laurent Verrijcken?

[1058] Charles Victor de Bavay (1801-1875), Procureur-général de 1844 à 1870; «l'homme de tous les pouvoirs et de tous les ministères» (cf. R. WARLOMONT, «Ch. V. de Bavay», *Biographie Nationale*, 34, col. 48).

[1059] Expulsé de Belgique, Robin se proposait de disputer par correspondance le bien-fondé de cette décision prise sur l'initiative du Procureur-général et espérait que *L'Internationale* publierait ses lettres, ce qu'elle n'a pas fait.

[1060] *L'Internationale*, 7 novembre, publia une lettre du Conseil général belge à M. de Bavay, demandant la restitution des documents confisqués à la suite des événements de Seraing. Le numéro du 14 novembre publia une lettre ayant le même but de la part de Robin.

[1061] Peut-être *Gazette des Tribunaux, de Jurisprudence, et des Débats judiciaires* (A. Vermeersch, *Répertoire*, p. 321-322).

més. Scions, sciez ferme. Je n'ai pas vu dans les derniers numéros de lettre de Seraing; je ne sais pas quelle est la lettre diffamatoire dont vous parlez [1062]. Soyez plus clair. En revanche il y a un certain médecin qui il y a cinq ou six semaines vous a annoncés qu'il vous poursuivait en calomnie [1063]. S'il poursuit, c'est bien; s'il ne poursuit pas il faut le scier.

Nous avons reçu un seul numéro de *L'Egalianza* [1064] tout formé de coupures de *L'Egalité*. Ceux de *La Liberté* sont donc bien furieux. Quelle raclée ils reçoivent. Cependant je ne vois pas là une raison pour ne pas envoyer leur journal à Perron qui a payé pour quatre ni aux trois pour lesquels il a payé, ni à moi qui ne demande qu'à payer.

10 décembre 1869

Voilà longtemps que j'ai commencé cette lettre, je me hâte de la finir. J'espérais pouvoir laisser les 100 fr que je ne refuse plus [1065], comme avance pour aider à la publication du Congrès, quitte à me payer par la revente en détail; mais pas moyen, je suis archipauvre, l'argent d'une leçon ne rentre pas; celui de la peinture est bien petit, d'autant que j'ai pris plusieurs jours de congé pour terminer un article pour la revue.

Envoyez-moi donc cinquante fr par un billet de banque (français si possible).

L'inconcevable retard de la publication de Bâle vous fait un tort considérable. Un grand nombre d'ouvriers en bâtiment vont partir de Genève pour l'hiver, beaucoup d'autres se contenteront des comptes rendus très longs mais peu exacts lus en séance par les délégués. Et l'almanach?

Nous renonçons au nôtre pour cette année, il est trop tard. Répondez-moi s'il vous plaît une longue lettre, les miennes sous les yeux, pour ne rien oublier. Les assemblées générales vont mal. Ces

[1062] *L'Internationale* du 13 mars 1870 publie le jugement rendu par le tribunal de première instance à Bruxelles dans le procès intenté par Denoël, employé à Seraing, calomnié par un article publié dans le même journal le 3 octobre 1869. Hins, éditeur responsable, fut condamné à un maximum de 3.000 fr. et aux dépens, s'élevant à 133,75 fr.

[1063] Il s'agit du docteur Barella, médecin aux charbonnages de Mariemont et Bascoup. Sa lettre, en réponse à une lettre anonyme publiée par *L'Internationale* le 12 septembre, fut insérée le 26 septembre.

[1064] *L'Eguaglianza*, organe hebdomadaire de la Section de Naples de l'A.I.T., avait commencé sa publication le 5 novembre 1869 (*Répertoire, I*, p. 8).

[1065] Somme que le Conseil belge lui avait allouée comme viatique, au moment de son expulsion de Belgique.

gueux de Comités font tout ce qu'ils peuvent pour en éloigner les membres en disant qu'on ne peut rien y décider[1066]. C'est une révolution à faire, elle se fera.

Je prie Herman de vous envoyer, après l'avoir vu le croquis de la médaille, faites-la voir et envoyez vos observations, la gravure est commencée.

Elle sera en zinc grosse comme une pièce de cent sous et coûtera six à sept centimes.

Votre dévoué
P. ROBIN.

Mes amitiés à tous, et celles de ma femme aussi. Bébé marche seul; il ne parle pas, mais tout porte à croire qu'il pense, il est très fort sur la mimique. Rappelez-nous au bon souvenir de vos parents. Je vous refais ledit croquis.

107. César De Paepe aux Rédacteurs de *L'Egalité*
IML., F 487, I, 10/2

Bruxelles, le 12 décembre 1869

Compagnons[1067],

Vous vous rappelez sans doute que *La Liberté* de Bruxelles, dans son numéro du 3 octobre 1869, conviait communistes et collectivistes

[1066] D'après GUILLAUME «les assemblées du mercredi furent interrompues pendant le mois de décembre, un grand nombre d'ouvriers devant exceptionnellement durant ce mois travailler fort tard pour être reprises en janvier». (*L'Internationale*, *I*, p. 230; B. ANDREAS-M. MOLNAR, «L'Alliance», p. 218, n. 62).
[1067] Les rédacteurs étaient: Charles Perron, Paul Robin, Jules Dutoit, A. Lindegger, J.Ph. Becker, Pinier, Paillard et Waehry (J. GUILLAUME, *L'Internationale*, *I*, p. 270).

à discuter contradictoirement avec ses rédacteurs la question de la propriété foncière, et disait: «Nous ouvrons à tous sans distinction nos colonnes pour cette discussion la plus grave que nous connaissions»[1068]. *La Liberté* alla plus loin: elle reproduisit, sans que demande lui en fût faite, des articles de *L'Internationale* en faveur de la propriété collective du sol[1069]. C'était très beau de la part d'un journal résolument anti-collectiviste.

Mais voici le revers de la médaille:

Vous vous rappelez sans doute aussi, que dans son numéro du 21 novembre dernier, *La Liberté* reproduisit d'après votre journal[1070] une résolution du Congrès de Philadelphie[1071] relative à la propriété foncière, et concluait à tort de cette résolution, que les travailleurs américains demandent «la petite propriété individuelle».

Le jour même où je pris connaissance de ces dernières lignes de *La Liberté*, j'adressai à ce journal une lettre tendant à donner au vote du Congrès américain sa véritable signification, méconnue par *La Liberté*. Mais, croyant avoir le bénéfice de l'offre généreuse faite par *La Liberté* le 3 octobre, je crus pouvoir donner à ma lettre la forme et la longueur d'un article sur la propriété foncière, en laissant du reste aux rédacteurs du journal la latitude de publier cet article dans un numéro suivant quelconque, ou en le divisant au besoin entre plusieurs numéros.

Qu'a fait cependant le rédacteur en chef de *La Liberté*[1072]?

Quinze jours après, il m'a renvoyé purement et simplement ma lettre, par l'intermédiaire d'un ami commun, sous prétexte qu'elle était beaucoup trop longue. J'admets que c'était un peu long; mais j'espérais au moins que *La Liberté*, à défaut de la publication de ma lettre, allait avertir ses lecteurs qu'elle les avait insciemment induits en erreur. *La Liberté* n'en a rien fait. Elle laisse sciemment ses lecteurs, croire que les travailleurs américains sont en désaccord complet avec l'Association internationale sur la question fondamentale de la propriété collective du sol. De plus, d'une manière indirecte et évidemment non préméditée, elle porte ainsi atteinte à l'honneur

[1068] Article intitulé: «Ouvriers et Paysans».
[1069] *La Liberté*, 17 et 31 octobre; 7, 14, 21 et 28 novembre; 5 et 12 décembre 1869.
[1070] *L'Egalité*, 13 novembre 1869.
[1071] Congrès de la «National Labor Union».
[1072] A ma connaissance, cette fonction n'existait pas à la rédaction de *La Liberté*. Léon Fontaine était le directeur de la publication.

du citoyen Cameron[1073], de Chicago, en laissant supposer que celui-ci, qui vota à Bâle en faveur de la propriété collective, s'est montré infidèle à son mandat de délégué du Congrès de Philadelphie.

Comme c'est d'après votre estimable journal que *La Liberté* a reproduit la résolution du Congrès américain, je viens vous prier d'accorder une place dans vos colonnes[1074] à la lettre refusée par le journal bruxellois. Si j'ai tardé si longtemps de vous l'envoyer, c'est que j'espérais encore voir *La Liberté* rectifier elle-même sa fausse interprétation, ou du moins annoncer qu'une demande de rectification lui était arrivée, et rendre ainsi superflue la publication de ma lettre.

Recevez mes salutations cordiales.

C. De Paepe.

108. Eugène Hins à Albert Richard

A.M. Lyon, I^2 56/222

Bruxelles, le 16 décembre 1869

Mon cher Richard[1075],

Je dois commencer par te manifester toute mon indignation pour le rapt de mon portefeuille. Je veux te laisser dans toute ton ignominie. Aussi n'accepté-je même pas le renvoi de mes timbres. Je t'en renvoie un sur le dos de cette lettre, et les autres suivront la même route.

Je n'ai guère de nouvelles à te donner d'ici: tu peux suivre le mouvement dans notre journal. Nous gagnons beaucoup en intensité tout en perdant en étendue; c'est-à-dire que les sections deviennent moins fortes en nombre, mais sont composées de gens plus résolus: les persécutions les ont trempés, et nous les garantissons bon teint. Nous avons eu jusqu'à quarante-deux sections dans le bassin de Charleroy; il ne nous en reste que la moitié, mais elles sont à l'épreuve de la bombe, et dans les anciennes, il nous reste de bons éléments qui pourront nous aider plus tard à une reconstruction solide. Le

[1073] Andrew Carr Cameron (1834-1890); typographe, délégué au Congrès de Bâle de la «National Labor Union».
[1074] L'article de De Paepe ne fut pas publié.
[1075] Albert Richard (1846-1918?), publiciste et dirigeant du mouvement ouvrier à Lyon (DBMOF, 8, p. 331-334). Ils s'étaient rencontrés au Congrès de Bâle, et «Hins s'est rendu à Lyon, afin d'y voir les membres de l'Internationale» (Papiers Stein. IISG. Dossier Hins, rapport du 21 septembre 1869).

bassin de Charleroy s'est émancipé et peut marcher tout seul[1076], comme ceux de Liège et de la Vesdre: cela devient du définitif. Un nouveau centre industriel important nous est acquis, c'est Huy[1077].

Seules les Flandres restent stationnaires: elles ne parviennent pas à se relever des désastres de la crise cotonnière[1078], qui a été la ruine des ouvriers. Puis, ils ne sont guère propagandistes, et ne font rien pour rayonner de Gand sur les autres villes flamandes[1079]. Il serait fort à souhaiter qu'ils gagnassent le diable au corps[1080].

Nous discutons à Bruxelles l'organisation du Travail. Nous comptons venir au *Congrès de Paris*, avec un projet complet de liquidation et de réorganisation agricole et industrielle[1081].

La première livraison du Congrès[1082] (il y en aura quatre) comprenant trois feuilles in 16° est en vente au prix de vingt-cinq centimes. Je t'en enverrai à tout hasard une demi-douzaine par la poste. Si on ne les saisit pas, j'en ferai quelques autres de la même importance, attendant toujours l'accusé de réception de l'un avant de passer à l'autre.

Comment cela va-t-il à Lyon? Je viens de recevoir la brochure de Madame Barbet[1083]. Remercie-la de ma part. Je ne t'en dis pas plus long, n'ayant pas encore eu le temps de la lire.

Nous avons fait notre possible dans les dernières grèves. Nous avons envoyé 150 fr à Rouen, à titre de don. Une quinzaine de cent fr à Paris, dont six cents à titre de don aussi. Il faut absolument éviter

[1076] C'est-à-dire que le bassin de Charleroi ne fait plus un appel continu au Conseil belge pour obtenir des orateurs aux meetings, et que les sections sont à même de tenir leur propre administration.

[1077] Un noyau de démocrates socialistes à Huy avait organisé le dimanche 21 novembre un meeting avec le concours de délégués du bassin de Liège. Après le meeting, les Liégeois ont aidé à former un comité provisoire. Un correspondant fut nommé auprès du Conseil fédéral liégeois (*L'Internationale* 28 novembre 1869). Il pourrait s'agir d'ouvriers occupés dans la métallurgie, les usines Nestor Martin se trouvant à Huy.

[1078] Elle sévit de 1861 à 1865-1866, causée par la guerre de Sécession aux Etats-Unis (H. GALLE, *La «Famine du Coton» 1861-1865. Effets de la guerre de Sécession sur l'industrie cotonnière gantoise*).

[1079] A Gand, le conflit entre deux syndicats de tisserands empêchait une action coordonnée; le mouvement à Anvers n'était pas très énergique à l'époque de la Première Internationale.

[1080] Ce sera le cas en 1870-1871, sous la direction de l'énergique Karel Deboos (J. DHONDT, «Un militant gantois de la Première Internationale»). L'essor du mouvement ouvrier à Gand dans le dernier quart du XIXème siècle est bien connu.

[1081] Cf. le programme pour le Congrès de Mayence où devait se tenir le Congrès prévu à Paris (*L'Internationale*, 31 juillet 1870).

[1082] Le compte rendu en français du Congrès de Bâle.

[1083] Virginie Barbet, tenancière d'un débit de boissons, membre d'une Section de l'A.I.T. à Lyon (DBMOF, 4, p. 184-185; M. MOISSONNIER, *La Première Internationale et la Commune à Lyon*). Il s'agit de la brochure: *Déisme et athéisme, profession de foi d'une libre penseuse*, Lyon 1869.

pourtant que les grèves se multiplient. Comme à Paris, c'est bien; mais la plupart du temps elles sont faites par les ouvriers non organisés qui entrent dans l'Internationale, à condition d'être secourus: c'est acheter trop cher des adhésions, et c'est une voie dangereuse. Depuis deux ans, nous n'avons pas en tout dépensé deux mille fr pour des grèves et nous n'avons jamais fait d'appel au dehors (sauf pour les massacres) [1084]. Dans la somme que je te cite, nous avons toujours laissé, en cas de grève, chaque centre s'arranger lui-même, en cas de grève; car nous avons fait mettre dans tous les statuts: pas de grève avant deux ans de fondation.

Nous avons remarqué que les adhérents gagnés par des subsides, ne valent pas les quatre fers d'un chien, désertent peu de temps après la victoire, et qu'au prix d'une minime partie des sommes dépensées, on eût fait une propagande active, et gagné une foule de membres sérieux.

Evidemment on ne peut suivre rigoureusement cette ligne de conduite, mais il faut s'en approcher le plus possible.

Sur ce, mes amitiés à ton père et à ta mère ainsi qu'à tous les compagnons et *compagnonnes* de Lyon (je continue à avoir la même aversion pour le beau mot de citoyen).

Salut et fraternité.
E. HINS.

109. Paul Robin à Eugène Hins
IML., F 21, 1, 351/12

Genève, le 27 décembre 1869

Cher Hins,

J'ai reçu les comptes rendus [1085]. J'ai fait pour en organiser la vente de grands efforts qui seront fructueux deux ou trois fois moins que si les susdits étaient arrivés deux mois plus tôt avant les rapports [a] de Grosselin, Brosset [1086], Heng, et le rapport imprimé de Perret [1087].

De même pour l'Almanach, je vous en demandais 250 (que je pensais à dix centimes, d'après une vieille lettre d'Herman) pour le premier décembre. Aujourd'hui 27 je crois très bien encore à tenter

[1084] Les événements à Seraing en avril 1869.
[1085] Les comptes rendus du Congrès de Bâle.
[a] Un mot illisible.
[1086] François Brosset, serrurier. Membre de l'«Alliance de la Démocratie socialiste».
[1087] *Quatrième Congrès de l'Association Internationale des Travailleurs, tenu à Bâle, du 6 au 11 septembre 1869, Local du Café National. Rapport du délégué aux Sections de la Fabrique de Genève* (*Répertoire, II*, p. 63).

d'en vendre 100 à vingt-cinq centimes pourvu qu'ils m'arrivent avant vendredi 30. Si cela n'est pas possible, j'en caserai tout au plus une vingtaine à mes amis. J'ai préféré renoncer à mon Calendrier mural, que d'être en retard. Le bon Dieu vous bénisse de m'avoir envoyé cinq kilogrammes de circulaires dont je vous demandais quelques échantillons. C'est bien de l'argent dépensé en pure perte. Cela aurait été bien[b] utile à une certaine époque en Belgique, encore un peu maintenant en rognant l'Adresse, mais pas du tout en Suisse.

Dites-moi je vous prie pourquoi les Errera n'ont pas répondu à ma lettre. Voilà trois mois que je vous le demande sans avoir de réponse. Règle générale, c'est une excellente chose d'avoir sous les yeux la lettre à laquelle on répond.

J'ai écrit quatre fois à Herman sans avoir non plus de réponse. Ai-je fait quelque mal à tout ce monde-là? Qu'on me le dise au moins!

Je ne comprends rien à vos nouvelles de Hollande, elles annoncent la formation de sections là où d'après des nouvelles antérieures il en existait depuis longtemps[1088]. Qu'est M. Von Roesgen von Floss[1089]? Quel est ce nouveau journal de Verviers *Le Prolétaire*[1090]?

Nous avons ici bien à faire. Nous venons de donner notre démission collective (six) de la rédaction[1091] pour nous débarasser d'un moustique[1092]. Si le Comité fédéral (qui est bien mou) n'obtient pas sa démission, nous maintenons la nôtre, et dans ce cas, je doute que le journal paraisse[1093]. En tout cas pour finir nous l'avons épicé[1094]; et s'ils font de la réaction, gare aux Montagnes[1095].

Ici quelques sociétés ouvrières florissantes mais aucun esprit

[b] Ou: très?

[1088] Robin confond manifestement les nouvelles qui annoncent la formation d'une section et celles qui annoncent l'établissement d'une section, comme à Amsterdam par exemple.

[1089] Cf. lettre 104, note 1043. Il venait d'annoncer la formation d'une section de l'A.I.T. à Rotterdam (*L'Internationale*, 26 décembre 1869).

[1090] *Le Prolétaire*, Journal politique, scientifique et industriel, paraissant tous les dimanches, excepté le premier dimanche de chaque mois. Il parut à partir d'août 1869 jusqu'en 1872, sous la rédaction d'André Laroncelle (A. WEBER, *Bibliographie verviétoise*, 5, p. 52).

[1091] La lettre de démission du 3 janvier 1870 porte sept signatures, celles de Perron, Robin, Guilmeaux, Jules Dutoit, A. Lindegger, J.-Ph. Becker et Pinier; l'avis «Le Conseil de rédaction aux abonnés» du 1er janvier en porte six (J. GUILLAUME, *L'Internationale*, *I*,p. 270, p. 259).

[1092] Il vise le membre du Conseil de rédaction de *L'Egalité* Pierre Waehry. L'incident avait commencé par la fermeture de la bibliothèque, annoncée par *L'Egalité* du 16 octobre (*Idem*, p. 96-97, 252).

[1093] La publication du journal ne fut pas interrompue (*Idem*, p. 270-271).

[1094] Peut-être une allusion aux articles adressés au Conseil général, lui rappelant ses devoirs envers les Sections (*Idem*, p. 248-250).

[1095] Les Sections des Montagnes, qui formeront, après le Congrès de La Chaux-de-Fonds, la Fédération Jurassienne.

international. Coterie sur coterie. Nous avons un cercle exploité par une.. Le bruit court que Heng aurait volé cette année dans les quatre mille francs. Je suis de la commission de surveillance de la Section centrale, et je vais avoir à mettre le nez là-dedans. Je promets que, s'il y a des voleurs ils ne feront pas longtemps les beaux à l'Internationale comme certain Monsieur qui y pose sans gêne après avoir été forcé par la menace des Tribunaux de rendre quatre cents fr environ volés dans la caisse du journal.

Vous comprenez que ça m'est bien égal de me faire une demi-douzaine et même une douzaine entière d'ennemis. J'aurai la masse avec moi [1096].

Dix-huit Français réfractaires ou proscrits n'ayant pas couru [?] se jeter dans les bras de leur gracieux souverain qui les amnistiait, les *magistrats* de Lausanne les ont expulsés. Les Lausannais n'ont rien dit. Motus pour le moment. Je prépare une pièce et le scandale éclatera un peu [a]. J'espère bien pour d'ici quinze ou vingt jours (impossible plus tôt) que nous donnerons à Lausanne un meeting dont on parlera [1097]. Les Espagnols expulsés par Bonaparte sont ici. Il y a bien du bon chez ces gens-là. Surtout pas trop de sentiment, et une grande naïveté. Persécutés comme ils l'étaient, ils devenaient [?] naturellement anarchistes, et d'abord entraînés par l'idée républicaine, mais ils comprennent que ce n'est pas tout, que la question sociale domine, et ils viennent en Suisse pour l'étudier [1098].

Je deviens *très habile* peintre [1099], j'ai gagné aujourd'hui en cinq heures et demie, sept fr cinquante. Alma vous fait ses compliments. Moi je vous serre cordialement la main et vous charge d'en faire autant à tous les autres amis.

P. ROBIN.

Ne m'envoyez que dix à douze exemplaires de *La Chanson*. Je ne veux pas me charger de la vendre publiquement grâce au tort que l'on a eu d'introduire au milieu des chansons démocratiques plusieurs [a].

[1096] Il s'est trompé: sa campagne de propagande, en novembre et décembre 1869, peut-être ses articles au sujet du Conseil général et les affaires Duval et Waehry (cf. note 1092) l'avaient au contraire isolé (*Idem*, p. 224-227, 248-250 et 269, 251-252).

[1097] Il y aura un meeting à Lausanne, le 27 février, afin de ramener les ouvriers de cette ville sous le drapeau de l'Internationale (*Idem*, p. 279).

[1098] Par exemple Celso Gomès, qui demanda à être admis comme membre de l'«Alliance de la Démocratie socialiste», et la correspondance avec Gonzales Morago sur la tactique à suivre dans les séances de Comité des 13 et 14 janvier 1870 (B. ANDREAS-M. MOLNAR, «L'Alliance», p. 174-175).

[1099] Il travaillait comme peintre sur émail, après un apprentissage de quelques semaines, dans l'atelier de Perron (J. GUILLAUME, *L'Internationale*, *I*, p. 279, note 1).

Quoi de neuf de *La Nouvelle Tribune du Peuple*[1100], de la seconde Section, du «Cercle Populaire»[1101]. M'envoyer la publication du cercle de[1102], que De Paepe a envoyée à Outine[1103].

Abonnements renouvelés

Outine deux numéros de *L'Internationale*

deux de *La Liberté*

Guillemeau[1104] Internationale

Perron n'a jamais reçu *La Liberté* qui arrive régulièrement à tous les autres.

Depuis l'interruption des assemblées générales on vend *deux* numéros par semaine.

110. Alphonse Vandenhouten à X.

IISG., Jung Korrespondenz 1046

IML., F 21, 1, 162/16

Bruxelles, [après le 11?][1105] décembre 1869

Mon cher Monsieur[1106],

Le Conseil général me charge de vous demander pourquoi l'on fait encore figurer le nom de Bernard comme représentant de la Belgique parmi les membres du Conseil général de Londres[1107]?

Nous désirerions aussi avoir quelques renseignements sur les deux partis socialistes d'Allemagne[1108] relativement aux allégations

[1100] Elle avait cessé de paraître depuis le 15 août 1869.

[1101] La seconde Section ne fonctionnait plus; le «Cercle Populaire» annonce son premier meeting pour la session 1869-1870 le 26 décembre. Le sujet: «Des obstacles qui s'opposent au progrès humain» (*L'Internationale*, 26 décembre 1869).

[1102] Il n'a pas été possible de l'identifier.

[1103] Nicolas Outine (1845-1883), émigré russe qui joue un rôle important dans le conflit entre les Sections romandes et le Conseil général.

[1104] Il s'agit du serrurier Guillemeau, membre de la rédaction de *L'Egalité*, qui démissionna en même temps que Robin.

[1105] La lettre peut être écrite après lecture de l'éditorial de *L'Egalité* du 11 décembre.

[1106] Il peut s'agir de Hermann Jung, puisqu'il est question dans la lettre de l'affaire des marbriers (cf. note 1111).

[1107] La question avait été posée déjà par De Paepe; les résolutions du Conseil général sur la conduite du gouvernement anglais dans l'affaire de l'amnistie des prisonniers fénians dans *L'Internationale*, 12 décembre 1869, est signée par Eugène Dupont comme secrétaire pour la France et la Belgique. Le 4 janvier 1870, Serraillier sera nommé secrétaire pour la Belgique (*Minutes 1868-1870*, p. 199).

[1108] Le «Allgemeiner Deutscher Arbeiterverein» dirigé par Schweitzer, le «Parti populaire saxon» et le «Verband Deutscher Arbeitervereine» de Liebknecht.

de *Liebknecht* [1109] contre le parti *Schweitzer* [1110] si ce que Liebknecht dit est faux ne pourrait-on pas entrer en relation avec ce dernier parti?

Agréez mes salutations fraternelles

Alph. VANDENHOUTEN.
Marché aux Porcs 4

tourner s.v.p.

P.S. Les marbriers de Bruxelles me prient de vous dire que si vous pouvez vendre de leurs marchandises peu importe où que vous les obligerez infiniment car leur magasin est encombré et ils ont besoin d'argent [1111].

111. Samuel Spier à Eugène Hins

IML., F 205-9

Wolfenbüttel, 11. Januar 1870

Lieber Freund Hins,

Ich wende mich heute in internationalen Arbeiterangelegenheiten an Sie und die übrigen Brüsseler Freunde. Seit etwa fünf Wochen existiert eine Arbeitseinstellung (grève) der Kohlenarbeiter [1112] in Waldenburg [1113] (preuss. Prov. Schlesien). 7000 Bergarbeiter sind davon betroffen. Die deutschen Arbeiter haben bis jetzt zirka 8000 Reichsthaler (30.000 fr) für diesen Strike zusammengebracht, aber dies Geld reicht nicht aus und der Strike ist am Zusammenbrechen, wenn hier nicht von den Brüdern ausserhalb Deutschland Hilfe kommt [1114]. Es ist da zugleich eine sehr günstige Gelegenheit, der Internationalen eine grosse Anzahl von Anhängern zuzuführen, während eine Teilnahmlosigkeit der Internationalen in dieser ernsten

[1109] Wilhelm Liebknecht (1826-1900), publiciste et dirigeant du mouvement ouvrier en Allemagne. Un des fondateurs du parti social-démocrate en 1869.

[1110] Il s'agit de J.B. von Schweitzer. Au Congrès de Bâle, Liebknecht s'était exprimé violemment contre Schweitzer. *Le Progrès* du 4 décembre avait publié un article de Guillaume, où celui-ci défendait Schweitzer. Robin, dans *L'Egalité* du 11 décembre, demanda l'avis du Conseil général dans cette affaire (J. GUILLAUME, *L'Internationale*, *I*, p. 249-251; *Minutes 1868-1870*, p. 195, séance du 14 décembre et le sixième point dans la lettre du Conseil général au Conseil fédéral de la Suisse romande, p. 362).

[1111] Voici la fin de l'entreprise: «Malheureusement, l'affaire ne marcha pas. Le placement, la vente des produits était difficile. Les avances de fonds nécessaires au fonctionnement de l'atelier coopératif étaient demandées au syndicat. Une bonne partie des cotisations des membres y passait, et ce par milliers de francs. L'opposition contre l'atelier social ou coopératif grandissait à chaque assemblée mensuelle du syndicat, et bientôt, à une forte majorité, cette institution dut cesser ses opérations» (L. BERTRAND, *Histoire de la Coopération*, *I*, p. 410).

[1112] La grève avait éclaté le 1er décembre 1869, parce que les employeurs voulaient empêcher l'organisation syndicale des mineurs (*Minutes 1868-1870*, p. 463, note 272).

[1113] Actuellement Walbrzych, au sud-ouest de Wroclaw, en République populaire de Pologne.

[1114] Un appel en faveur des mineurs en grève avait déjà été publié par le *Volksstaat* du 18 décembre; *L'Internationale* l'avait publié à son tour le 26 décembre 1869.

Angelegenheit sehr viele eifrige Arbeiterkreise Deutschlands verstimmen würde. Ich habe mir bereits an Jung nach England gewandt [1115] um auch dort die Unterstützung anzuregen, ich bitte auch Sie recht dringend, in Belgien gemeinsam mit den anderen dortigen Freunden recht rasch für diese Sache zu wirken. Eingehende Gelder wollen Sie entweder an mich, oder an die Redaktion des *Volksstaat* nach Leipzig einsenden. Jedenfalls erwarte ich recht umgehend Brief von Ihnen. Sie können mir in französischer Sprache antworten.

Die deutschen Arbeiter haben seinerzeit überall den Strike der internationalen Gruppen in Basel und Genf unterstützt, sie hoffen jetzt ein Gleiches von ihren Brüdern in den benachbarten Ländern. Mit brüderlichem Grusse für Sie, Brismée und De Paepe verbleibe ich

Ihr ergebener
S. SPIER [1116].

[Traduction]

Cher ami Hins,

Je m'adresse aujourd'hui à vous et aux autres amis de Bruxelles pour des affaires de travail internationales. Depuis à peu près cinq semaines, les ouvriers houilleurs [1112] de Waldenburg [1113] (province prussienne de Silésie) sont en grève. Sept mille ouvriers houilleurs sont touchés. Les ouvriers allemands ont réuni jusqu'à présent environ 8000 taler (30.000 fr) pour soutenir cette grève, mais cette somme n'est pas suffisante et la grève menace de s'écrouler si les frères du dehors de l'Allemagne ne viennent pas à l'aide [1114]. Cela constitue en même temps une excellente occasion pour attirer un grand nombre d'adhérents à l'Internationale, alors qu'une attitude indifférente de la part de l'Internationale dans cette affaire contrarierait profondément les cercles d'ouvriers zélés en Allemagne.

Je me suis déjà adressé à Jung en Angleterre [1115] afin de stimuler là-bas aussi l'organisation de l'aide. A vous aussi, je demande de manière pressante d'œuvrer au plus vite pour cette cause, de concert avec les autres amis là-bas. Vous voudrez bien envoyer l'argent reçu soit à moi-même, soit à la rédaction du *Volksstaat* à Leipzig. De toute

[1115] Jung y fait allusion lors de la réunion du 18 janvier 1870 (*Minutes 1868-1870,* p. 202).
[1116] Samuel Spier (1828-1903); professeur à Wolfenbüttel, membre de l'A.I.T. et délégué au Congrès de Bâle (*Geschichte der deutschen Arbeiterbewegung. Biographisches Lexikon,* p. 438-439).

façon, j'attends vos nouvelles par retour du courrier. Vous pouvez me répondre en français.

Les ouvriers allemands ont à l'époque soutenu les grèves des groupes internationaux à Bâle et à Genève, ils espèrent maintenant la même chose de la part de leurs frères des pays voisins. Avec mes salutations fraternelles pour vous-même, Brismée et De Paepe, je demeure votre dévoué

S. SPIER [1116].

112. Michel Bakounine aux Rédacteurs de *La Liberté*
IISG., Denis

Le 12 janvier 1870

A Messieurs les Rédacteurs de *La Liberté.*
Messieurs,

Permettez-moi de vous exprimer d'abord ma profonde sympathie pour les magnifiques articles publiés dans votre journal tant sur la liquidation du monde politique bourgeois, que sur la création des Chambres du Travail [1117].

Quant à la première question, je n'ai qu'une observation à faire. Il me semble que vous ne poussez pas jusqu'à ses dernières conséquences la logique de cette liquidation du monde politique ou bourgeois, qui aboutit nécessairement, selon moi, à l'abolition de l'Etat et du droit juridique — deux expressions ou traductions temporelles différentes du même principe théologique ou divin.

Si vous vouliez envisager la liquidation sociale à ce point de vue, la divergence qui vous sépare de vos amis de *L'Internationale,* dans la question de la collectivité ou de la non-collectivité du sol, s'évanouirait d'elle-même, dans ce sens qu'elle deviendrait vraiment une pure question d'expérience et de science *collectives,* aucune autorité réactionnaire ou même soi-disant révolutionnaire — ce qui implique une contradiction criante, l'autorité et la révolution étant absolument incompatibles — parce que, dis-je, tout pouvoir politique et juridique étant aboli, aucune autorité ne pourrait plus s'arroger le droit, ni n'aurait le moyen de la résoudre d'en haut — fût-ce même au nom d'une intelligence ou d'une science individuelles ou doctrinairement et oligarchiquement collectives supérieures.

Proudhon, pour avoir voulu seulement conserver la famille

[1117] La lettre de Bakounine est publiée par A. LEHNING, *Michel Bakounine et ses relations slaves 1870-1875,* p. 3-4.

juridique, a été forcé par une logique plus puissante que ces instincts de paysan révolutionnaire, à reconstituer et à réhabiliter la propriété héréditaire, et avec elle, pour la contrebalancer, l'Etat... S'il avait vécu plus longtemps, poussé par la même logique, il aurait reconstruit le bon Dieu, auquel il avait toujours conservé une petite place dans sa notion sentimentale et mystique de l'Idéal... Il aurait dû le faire... et il se préparait à le faire; il me l'a dit lui-même, de sa manière demi-sérieuse, demi-ironique, deux mois avant sa mort. Cela lui répugnait évidemment, mais cela l'entraînait en même temps. Il aurait dû le faire, car famille juridique, propriété héréditaire, Etat et Dieu sont choses logiquement inséparables et inséparables de fait.

Mais il est temps que je m'arrête... Ce n'est pas pour vous dire tout cela que j'ai commencé cette lettre; c'est pour vous prier, Messieurs, de vouloir bien m'aider à retrouver mon *Appel aux Frères Russes,* qui a été publié dans votre estimable journal [1118] et dont je n'ai pas le plus petit exemplaire.

Si vous avez seulement un seul numéro de *La Liberté* dans lequel cet Appel a été imprimé, un seul numéro libre et dont vous puissiez vous dessaisir sans grand sacrifice de votre part, veuillez bien en découper mon Appel et l'envoyer sous enveloppe, comme une lettre *non affranchie* à mon ami *James Guillaume - Suisse - Neufchâtel - rue de Seyon, 14* [1119]. Si vous en avez deux, envoyez-moi l'autre coupure *de la même manière* et au nom de tous les saints, toujours par *Voie d'Allemagne* — autrement ils seront confisqués par les pirates de la police de Napoléon, comme tous les exemplaires que vous aviez envoyés sur la demande de Robin [1120].

Si au contraire, vous n'avez plus de numéros libres, alors, Messieurs, je vous prierai en grâce de faire réimprimer *de suite* mon appel chez *Brismée,* sur papier aussi fin que possible, propre à être envoyé sous enveloppe, mais cependant d'une manière lisible, au nombre de 200 ou 300 exemplaires [1121], et de m'envoyer le tout à

[1118] *La Liberté,* 5 septembre 1869.
[1119] Obligé de démissionner comme professeur à l'école industrielle, Guillaume avait quitté Le Locle vers la mi-juillet 1869 (J. GUILLAUME, *L'Internationale, I,* p. 173-174).
[1120] Cf. lettres 91 et 92.
[1121] Cette édition est mentionnée par M. NETTLAU, «Bakunin und die russische revolutionäre Bewegung in den Jahren 1868-1873», p. 387. Un exemplaire de la brochure se trouve à l'IML à Moscou, F 1, op. 1, 3311.

l'adresse suivante: *Voie d'Allemagne* - Suisse - Canton du Tessin - *Locarno*. Mr Angelo Bettoli — per la Signora Stefania [1122].

Je m'en vais écrire de suite à Brismée, en le priant de vouloir bien se charger de cette besogne, dont je lui enverrai sans aucun retard le prix.

J'espère, Messieurs, que vous me rendrez ce service et que vous ne m'en voudrez pas de vous l'avoir demandé. Il m'est absolument nécessaire d'avoir mon Appel en un certain nombre d'exemplaires, car la presse allemande, et surtout les Juifs de toutes les nations: russes, polonais, allemands, français et autres, s'acharnent contre moi, en vrais représentants héréditaires et traditionnels du principe bourgeois qu'ils sont, me représentant: les uns, comme un propagateur du régicide, les autres comme un agent provocateur du gouvernement russe. Il est temps que j'en finisse avec eux.

Je vous prie, Messieurs, de vouloir bien serrer la main de ma part, d'abord à César, à Hins, à Brismée, et ensuite aux citoyens Van Goidsnoven, Robert et Splingard qui sont d'anciennes connaissances à moi, sans oublier le citoyen Fontaine je vous prie [1123].

Lit-on votre *Liberté* à Paris? Vos articles sur la liquidation de la politique bourgeoise et sur la chambre du travail y seraient d'une immense utilité, surtout à Paris où ils semblent s'être définitivement condamnés à une restauration de 48, sans égard pour la leçon de Juin.

Veuillez bien agréer, Messieurs, l'expression de mon estime et de mon sympathique dévouement.

M. BAKOUNINE.

113. Albert Richard à Eugène Hins

IML., F 21, 1, 281/2

Lyon, le 18 janvier 1870

Mon cher Hins,

Si je ne t'ai pas écrit plus tôt, c'est toujours pour cette vieille et banale raison que je suis prodigieusement occupé.

[1122] Bakounine avait quitté Genève le 30 octobre 1869. Il se rendit d'abord à Lugano, puis à Locarno où il fit un séjour de novembre 1869 à mars 1870 (J. GUILLAUME, *L'Internationale*, *I*, p. 259-260).

[1123] Tous les quatre membres de la rédaction de *La Liberté*.

Mes correspondances précédentes [1124] et celle que je joins à cette lettre [1125] te mettront au courant de notre mouvement.

Il y a un mois et demi: Guillaume de Neuchâtel et Bastelica [1126] de Marseille sont venus à Lyon pour s'entendre avec nous. Inutile d'ajouter que l'entente a été complète [1127].

Il est bon que les initiateurs du mouvement dans chaque pays soient parfaitement d'accord. A Paris, c'est toujours Malon [1128] qui représente le mieux nos principes.

Je te prie de m'envoyer une dizaine d'exemplaires du numéro de *L'Internationale* qui contiendra ma correspondance. Il y a là un petit exposé que je veux mettre sous le nez de nos radicaux [1129]. J'ai envoyé dernièrement à Guillaume un article sur la *Justice* qui n'est autre que ma profession de foi de socialiste. Il paraîtra dans *Le Progrès* d'ici à quinze jours [1130].

Tu me feras un grand plaisir en me disant si tu es complètement d'accord avec moi, en me spécifiant les points sur lesquels tu pourrais avoir une manière de voir différente. Après cela, je ne me livrerai plus qu'à contre-cœur à la spéculation. Je suis saoul de métaphysique, ahuri de discussions.

L'action, vingt dieux, l'action. Et cependant il ne faut pas la précipiter. J'ai reçu une lettre d'un Belge qui vit près de Saint-Étienne; j'ai écrit au correspondant qui le mettra en rapport avec la Section. Dis à Brismée et à De Paepe que je leur donne moralement d'énergiques accolades. Je suis réduit à employer le même système

[1124] *L'Internationale* rendait compte du mouvement à Lyon en publiant des extraits de journaux français ou suisses.
[1125] Datée de Lyon, le 17 janvier 1870 et signée Albert Richard (*L'Internationale,* 23 janvier 1870).
[1126] André Bastelica (1845-1884); employé de commerce, typographe; dirigeant du mouvement ouvrier à Marseille et dans le Midi de la France (DBMOF, 4, p. 205-208).
[1127] Le Comité de l'«Alliance de la Démocratie socialiste» reçut une communication de Robin au sujet des frais de voyage de Guillaume, le 3 décembre 1869 (J. GUILLAUME, *L'Internationale, I,* p. 244-245 et B. ANDREAS - M. MOLNAR, «L'Alliance», p. 171 et 218, note 61).
[1128] Benoît Malon (1841-1893); ouvrier teinturier, garçon de magasin et publiciste. Une des figures de proue du mouvement ouvrier en France (A. RICHARD, *Les propagateurs,* p. 647-648; DBMOF, 7, 230-234).
[1129] Tout en exprimant son respect pour Raspail et Rochefort, il ne cesse de répéter la nécessité d'un programme et d'une révolution socialistes.
[1130] *Le Progrès,* 22 et 29 janvier; 5 février 1870. Cf. aussi Varlin à Richard, Paris 29 décembre 1869 (E. DOLLEANS, «Lettres d'Eugène Varlin à Albert Richard», p. 183).

envers toi en ajoutant un salut fraternel de la Section lyonnaise à la Section bruxelloise.

Ton dévoué
Albert RICHARD.

114. Eugène Hins à Cowell Stepney
IML., 205-1/1655

Bruxelles, le 21 janvier 1870[1131]

Mon cher Stepney,

Excusez-moi si je ne vous ai pas répondu plus tôt: vous savez que les préoccupations de tout genre ne nous manquent pas ici.

Je vous accuse d'abord réception de votre chèque d'une livre un shilling. Ensuite, au sujet de la brochure que vous avez reçue[1132], je dois vous dire qu'elle est l'œuvre d'un petit groupe de socialistes, parmi lesquels il y a des gens fort honorables, mais qui ne marchent pas avec nous.

Ils ont le même but que nous mais ils prétendent que les associations que nous formons sont en retard à l'accomplissement de la révolution: qu'il faut tout renverser avant de songer à rien édifier.

Cela vous expliquera comment, quoique socialistes, ils ne marchent pas avec nous[1133].

Nous n'avons pas encore pu discuter en Conseil général la lettre de Karl Marx[1134], vu que nous avons eu beaucoup d'affaires intérieures à traiter. Je ne sais ce que le Conseil belge répondra[1135], mais, pour ma part, je trouve la lettre de Marx souverainement injuste à l'égard de Bakounine[1136]. Marx reproche par exemple à Bakounine,

[1131] L'original de la lettre semble perdu; le texte a été établi à partir d'une copie manuscrite probablement faite à l'époque où la lettre se trouvait parmi les archives de la S.P.D. (lettre de A. Antoniouk du 25 juin 1979). Marx parle de la lettre à Engels (10 février 1870, MEW 32, p. 438) et lui envoie copie (idem, 12 février, p. 444).
[1132] Elle n'a pas été identifiée.
[1133] Il pourrait s'agir du «Cercle Populaire».
[1134] Marx avait déjà écrit à ce sujet à Engels: «Ich habe dem De Paepe (zur Vorlage an das Brüssler Zentralkomitee) ausführlich über die Affäre geschrieben» (MEW, 32, p. 423, 17 décembre 1869). Il s'adresse de nouveau aux Belges afin de leur annoncer la circulaire du Conseil général au Conseil fédéral suisse et la nomination de Serraillier comme correspondant pour la Belgique (Marx à Engels, 12 février 1870, MEW, 32, p. 444; à Becker, 2 août 1870, MEW, 33, p. 129). Il s'agit ici de la deuxième lettre.
[1135] Le 1[er] février, Serraillier fera part d'une lettre reçue de Bruxelles, approuvant l'attitude du Conseil général dans l'affaire de *L'Egalité* (*Minutes 1868-1870,* p. 206, 465, n. 291; la lettre n'a pas été retrouvée). Cf. Marx à Engels, 10 février 1870 (MEW, 32, p. 428).
[1136] Cf. lettre 115.

la proposition sur l'héritage [1137] et il oublie que le Conseil général lui-même a présenté une proposition sur ce sujet [1138]. Et à ce propos j'ai été étonné de ne pas voir cette proposition figurer dans le compte rendu anglais [1139].

Pour ma part, je ne sais pas m'incliner devant ces grands savants qui croient avoir jugé un homme en disant: *il n'a pas étudié.* Si cela veut dire qu'un homme n'a pas étudié les hommes et les besoins de la classe ouvrière, je dirai effectivement cet homme est incapable mais si cela veut dire, qu'il *n'a pas étudié les livres,* je dis que cela m'est parfaitement indifférent. Il ne s'agit pas d'un mouvement à diriger par une demi-douzaine de savants du fond de leur cabinet, mais il s'agit d'un mouvement où les hommes d'action sont nécessaires pour animer et échauffer les masses.

Les ouvriers que nous recrutons n'ont pas étudié non plus, mais une fois mis en présence l'un de l'autre, je crois que ces ouvriers sont plus savants que le plus grand savant venu car c'est de la réunion des masses populaires que seul peut surgir la solution du problème.

Ce *bonhomme* de Richard dont Monsieur Marx se moque est un petit jeune homme de vingt-trois ans qui, aidé de ses amis, a rallié à Lyon plus de douze mille membres à l'Internationale. Il serait à souhaiter qu'il y eût beaucoup de bonshommes de ce genre. Les Sections du Locle et de La Chaux-de-Fonds dont *Le Progrès* est l'organe sont les seules Sections vraiment socialistes de la Suisse [1140].

Certes, nous n'avons pas approuvé *L'Egalité,* pour ma part j'ai écrit à Robin [1141] ce que j'en pensais et *amicalement* nous avions mis ordre à cela. La lettre officielle de Marx [1142] est venue combler de

[1137] Au Congrès de Bâle, Bakounine fit un discours expliquant les résolutions formulées par la Commission chargée de préparer la question (J. GUILLAUME, *L'Internationale, I,* p. 200-204; J. FREYMOND, *Recueil, II,* p. 92-93). Le rapport sur l'abolition du droit d'héritage, présenté par Bakounine aux Sections genevoises, est publié dans *L'Egalité,* 28 août 1869.

[1138] Défendue par Eccarius (J. FREYMOND, *Recueil, II,* p. 92, 96-98). L'assemblée avait décidé, en début de séance, que seul le rapport de la commission serait lu; le rapport du Conseil général sur ce point fut publié dans le compte rendu imprimé à Bruxelles.

[1139] Cf. lettre 115 et *Report of the Fourth annual Congress,* p. 26-27.

[1140] C'est-à-dire la future minorité au Congrès romand d'avril 1870, qui n'acceptera pas la non-admission de l'«Alliance de la Démocratie socialiste» au sein de la Fédération, et se constituera en «Fédération Jurassienne».

[1141] Il s'agit des articles dont Robin est l'auteur, dans *L'Egalité* des mois de novembre et décembre 1869, à l'adresse du Conseil général (J. GUILLAUME, *L'Internationale, I,* p. 248-249; *Minutes 1868-1870,* p. 195-196). Les articles sont reproduits dans le *Mémoire de la Fédération Jurassienne,* p. 88-92.

[1142] Le document connu sous le titre «Le Conseil général au Conseil fédéral de la Suisse romande» (*Minutes 1868-1870,* p. 198, séance du 4 janvier 1870 et p. 354-363; cf. Marx à Engels, 17 décembre 1869, MEW, 32, p. 421-423).

joie les socialistes timorés de Genève [1143] qui ont peur de marcher et vous avez réussi à provoquer une crise à rebours du sens commun, c'est à dire dans le sens réactionnaire.

Heureusement que *nos vrais amis* de Genève ne se laissent pas décourager et ils finiront bien par prendre le dessus. Ils auront réussi alors, non pas avec l'aide du Conseil général, mais malgré le Conseil général. Comme le dit Marx, il n'est pas possible que le Conseil général fasse un bulletin inutile. Mais comme il est en même temps le Conseil anglais, pourquoi ne fait-il pas un journal anglais pour les Trades Unions et le Conseil général [1144].

Le *Bee-Hive* ne vaut rien et du reste il faut que le journal soit entre les mains du Conseil général lui-même [1145].

Vous me direz que vous n'avez pas de ressources. Nous n'en avons pas non plus et cependant notre journal est parvenu à faire ses frais. N'y aurait-il pas moyen de s'entendre là-dessus avec les Trades Unions.

Comment? Vous ne pourriez arriver après le Congrès de Birmingham [1146] à vendre trois à quatre mille journaux toutes les semaines. Pour nous l'influence de la presse est telle (et on lit ici beaucoup moins qu'en Angleterre) que notre petit journal hebdomadaire fait la moitié de notre force.

Tout ce que je vous écris ici est purement en mon nom personnel et n'a rien d'officiel, mais je tiens à dire ceci, c'est que chaque fois qu'il se produira un fait comme celui de *L'Egalité* il vaudrait mieux traiter d'abord la chose officieusement, avant de le faire officiellement.

En écrivant d'abord *directement* aux amis qui ont fait une démarche impolitique qui, sans le savoir, font du tort à l'Association, on éviterait bien des froissements.

Quand on a proposé la fondation de l'Alliance (projet Bakounine) nous nous sommes énergiquement prononcés contre, mais c'est aux fondateurs mêmes que nous nous sommes adressés... et non au Congrès romand.

[1143] Les dirigeants des Sections de la fabrique, qui sont en faveur des candidatures ouvrières et prépondérants dans les Comités.
[1144] Cf. les troisième et quatrième points dans «Le Conseil général au Conseil fédéral de la Suisse romande» (*Minutes 1868-1870,* p. 355-358).
[1145] Il cessera d'être l'organe du Conseil général à partir de mai 1870 (*L'Internationale,* 29 mai 1870).
[1146] Le premier Congrès des trades-unions (TUC), le 30 août 1869 (*Minutes 1868-1870,* p. 151, séance du 31 août; J. FREYMOND, *Recueil, II,* p. 27).

Maintenant il est évident que le Conseil général interpellé, était seul juge de la façon dont il devait répondre [1147]; aussi je ne critique pas la lettre adressée au Congrès romand, mais les incriminations de Marx contre Bakounine: cela me semble *peu digne* [1148].

Je vous autorise, si vous le trouvez bon, à mettre ma lettre sous les yeux de Karl Marx.

Officiel.

Les ouvriers de Rheims nous ont écrit pour les affilier à l'Internationale mais comme ils ne veulent pas le faire ouvertement, le Comité nous prie d'écrire au Conseil général pour qu'il envoie au Conseil belge, une pièce authentique affirmant que leur société est affiliée. Nous leur ferions parvenir cette pièce et ils nous enverraient leur cotisation que nous vous ferions parvenir. Ci-joint le titre de leur société. Veuillez en parler à la plus prochaine séance du Conseil général [1149].

Salut et fraternité
E. HINS.

115. Karl Marx à César De Paepe
IISG., Marx-Engels C 657
IML., F 1, 1, 2572

Londres, le 24 janvier 1870

Cher citoyen De Paepe,

Je vous écris with some difficulty c'est-à-dire mon bras gauche se trouve sous bande. Dès la fin du mois passé un abcès de glande commença à se former près de l'aisselle. J'ai négligé la chose et je suis puni par où j'ai péché. Quelques jours après avoir envoyé la lettre à Bruxelles [1150], la douleur devenait intolérable et je tombai dans les mains des médecins. J'ai subi deux opérations. La chose

[1147] Cf. le premier point de la réponse du Conseil général (*Minutes 1868-1870,* p. 354-355).
[1148] «Karl Marx nous ayant écrit une lettre de basses calomnies contre Bakounine. Je pensai que, si on ne pouvait pas officiellement lui faire la leçon à ce sujet, il convenait toutefois de ne pas laisser passer la chose ainsi» (Hins à Guillaume, 12 juin 1914 dans J. GUILLAUME, *Karl Marx pangermaniste et l'A.I.T. de 1864 à 1870,* p. 72, note 1).
[1149] L'affaire est traitée à la réunion du Conseil général du 25 janvier. Eugène Dupont, secrétaire pour la France, est chargé de répondre (*Minutes 1868-1870,* p. 205; cf. lettres 117 et 119).
[1150] Cf. lettre précédente (114) note 1134 et lettre 117. La lettre du 24 janvier a été publiée par B. DANDOIS, «*Vingt lettres*», p. 76-80 et *Entre Marx et Bakounine,* p. 196-202. Elle a paru traduite en allemand, dans MEW, 32, p. 641-645.

marche mieux, mais je suis toujours sous traitement et dois garder la chambre [1151].

En premier lieu j'écris cette lettre pour vous demander un service personnel. Vous savez probablement qu'une partie de la bourgeoisie anglaise a formé une sorte de «Landligue» [1152] contre la «Land and Labour Ligue» [1153] des ouvriers. Leur but ostensible est de transformer la propriété foncière anglaise en propriété parcellaire et de créer une paysannerie pour le plus grand bien du peuple. Leur but réel est l'attaque contre l'aristocratie foncière. Ils veulent jeter le sol en libre circulation pour le transférer ainsi des mains des landlords dans les mains des capitalistes. A cet effet ils publient une série de traités populaires, sous le titre de *Cobden Treaties* [1154], où la petite propriété est peinte en couleurs de rose. Leur grand cheval de bataille, c'est la *Belgique* (principalement les *Flamands*). Il semble que dans ce pays les paysans se trouvent dans des conditions paradisiaques. Ils se sont mis en relation avec M. Laveleye [1155] qui leur fournit les faits pour leurs déclamations. Maintenant, comme je traite dans le deuxième volume du *Capital* la propriété foncière, je le crois utile d'y entrer un peu dans les détails de la constitution de la propriété foncière en Belgique et de l'agriculture belge. Voudriez-vous avoir la bonté de m'écrire les *titres des livres principaux* que je dois consulter [1156]?

Ma maladie m'a naturellement empêché d'assister au Conseil général pendant les dernières semaines. Hier soir le sub-Comité (Comité exécutif), dont je suis membre, m'a visité. Entre autres choses ils m'ont communiqué le contenu d'une lettre adressée par M. Hins à Stepney [1157]. Comme Stepney croyait que je serais en état

[1151] Cf. lettres de Engels à Marx du 19 janvier et de Marx à Engels les 22 et 27 janvier 1870 (MEW, 32, p. 426, 428 et 431).
[1152] «Land Tenure Reform Association», fondée en juillet 1869 sous la présidence d'honneur de John Stuart Mill (1806-1873).
[1153] «Land and Labour League», fondée en octobre 1869 à Londres. Le Comité exécutif comprenait une dizaine de membres du Conseil général de l'A.I.T.; le programme visait à la réforme des finances et impôts et de l'éducation populaire, à la nationalisation du sol et du sous-sol; à la réduction des heures de travail et à l'organisation de colonies agricoles. L'adresse de la ligue est publié en français (*L'Internationale,* 26 décembre 1869 et 2 janvier 1870. Cf. aussi R. HARRISON, «The Land and Labour League»).
[1154] Il s'agit de *Systems of Land Tenure in various Countries.* A series of essays published under the sanction of the Cobden Club. London 1870, VI + 420 p. Un exemplaire se trouve à la British Library, 2240.c.9 où il fut régistré le 17 janvier 1870.
[1155] Emile de Laveleye (1822-1892); publiciste et économiste. En 1864, il devint titulaire de la chaire d'économie politique à l'Université de Liège. Il se dit socialiste de chaire (E. MAHAIM, *L'Université de Liège de 1867 à 1935, I,* p. 672-675). Il contribua au livre dont il est question ici par une étude au sujet de «Land System of Belgium and Holland», p. 228-278.
[1156] Cf. lettre 117.
[1157] Cf. lettre 114.

d'assister à la séance du Conseil général (le 25 janvier) il ne m'a communiqué aucun extrait de cette lettre. Je n'en sais rien que par ouï-dire[1158].

En premier lieu on croit probablement à Bruxelles que la catastrophe de Genève: le changement de la rédaction de *L'Egalité*[1159], a été produite par les résolutions du Conseil général. C'est une erreur Jung étant si pressé par son travail d'horloger qu'il ne trouvait pas le temps de copier et d'expédier les résolutions pour Genève *avant le 16 janvier*[1160]. Dans *l'intervalle* il reçut deux lettres de H. Perret, le secrétaire du Comité romand. La première lettre, datée du 4 janvier, est officielle. C'est une communication du Comité romand au Conseil général, où l'on dit que quelques-uns des éditeurs de *L'Egalité* étaient convenus de faire une campagne publique contre le Conseil général *et* les Comités suisses avec lesquels ils ne s'accordent pas, mais qu'ils agirent *contre* le vouloir du Comité romand.

La deuxième lettre, d'une date postérieure[1161], mais arrivant aussi *avant* l'expédition des résolutions du Conseil général par Jung est une lettre confidentielle adressée par Perret à Jung. J'en vous dois des extraits littéraux, pour vous mettre au courant des affaires. Comme la lettre est privée, je n'ai pas besoin de vous dire que ces extraits ne doivent pas être communiqués au Conseil belge et que le nom de l'écrivain doit rester un secret. «... Bakounine a quitté Genève. Tant mieux. Ces hommes-là amènent la division entre nous. C'était la tête de l'«Alliance». Ces démocrates sont des autoritaires: ils ne veulent pas d'opposition, tels sont Bakounine, Perron et Robin, tous les trois ont été à la tête du journal *L'Egalité*. Bakounine avec ses [longues tartines et ses] attaques personnelles, nous a coûté deux ou trois cents abonnés à Genève. Robin est encore plus autoritaire que lui: il avait la prétention de vouloir tout changer chez nous, il ne réussira pas, nous ne voulons pas nous laisser dominer par ces Messieurs[a] qui se croient indispensables. Ils ont tenté de faire pression sur le Comité fédéral, cela n'a pas réussi, nous ne voulons pas

[1158] Marx recevra la lettre le 27 janvier par l'intermédiaire de Eccarius (MEW, 32, p. 788, note 503).
[1159] Cf. lettre 109.
[1160] D'après James Guillaume, elles ne seront connues que par une circulaire du 13 mai 1870, et donc uniquement des Sections majoritaires au Congrès romand d'avril 1870 (J. GUILLAUME, *L'Internationale, I,* p. 262).
[1161] Egalement datée le 4 janvier 1870 (IISG, Jung, Korrespondenz 888). Marx ne copie pas ce long extrait de la lettre de Perret littéralement: il en corrige l'orthographe, et il omet des fragments de texte. Je les ai intercalés entre [ ].
[a] En copiant, Marx a répété à tort *nous ne voulons... Messieurs.*

courir les aventures avec eux et amener une division dans nos Sections. Croyez bien [et je sais que c'est aussi votre idée et celle du Conseil général,] l'«Alliance» est dangereuse pour nous, plus autant à présent. Leur plan à Genève, je l'avais deviné depuis longtemps, faire passer à la tête de toutes les sociétés des hommes de l'«Alliance», pour avoir la domination sur la Fédération. Si vous saviez leurs moyens d'agir — *dénigrer*[b] — dans les Sections les hommes qui ne se laissent pas dominer par eux, ils ont tout fait pour écarter ma candidature à Bâle, à Grosselin la même chose[1162] [, ils ont par l'entremise de Guillaume dans *Le Progrès* cherché à rendre ridicule mon rôle à Bâle du reste vous avez du lire ma réponse dans *L'Egalité.* Je vous assure que je suis décidé à lutter avec eux je ne les redoute pas nous sommes appuyés heureusement, Brosset un de leurs admirateurs et un homme qui ne marche que par l'intérêt et des questions personnelles depuis le Congrès de Bâle il a perdu tout crédit chez nous.] Voyez la manœuvre, envoyer à Bâle rien que des membres de l'«Alliance»; Heng, Brosset[1163], Bakounine. Cela n'a pas réussi complètement[1164]. Du reste, ils avaient[c] mendié des délégations à Lyon, à Naples[1165], cela n'est pas moral ces moyens-là. Ils étaient partis avant nous pour préparer leurs intrigues à Bâle[1166][, vous les avez deviné] Il y a un fait qui s'est passé au Congrès que j'avais deviné, mais je n'avais pas de preuve [certaine][d]. Martinaud[1167], délégué de la Section de Neuchâtel, avait un mandat signé du frère à Guillaume, mensonger, faux mandat, *nous avons les preuves en mains*[b]. La Section de Neuchâtel n'était pas encore constituée définitivement, et le Comité provisoire nous a écrit ne pas connaître ni

[b] C'est Marx qui souligne.

[1162] Cf. la version de J. GUILLAUME *(L'Internationale, I,* p. 186-197; cf. aussi *Mémoire de la Fédération Jurasienne,* p. 72-77).

[1163] François Brosset, serrurier, délégué des Sections genevoises.

[1164] Cf. la liste des délégués au Congrès de Bâle (J. FREYMOND, *Recueil, II,* p. 11-12; J. GUILLAUME, *L'Internationale, I,* p. 188).

[c] Marx copie à tort: *il avait.*

[1165] Bakounine était délégué des ouvrières ovalistes de Lyon, et de la Section des mécaniciens de Naples (*Idem,* p. 10 et 12, et p. 188). «Pour parler il fallait être délégué, on prit la délégation où l'on put» (E. FRIBOURG, *L'Association internationale des Travailleurs,* p. 192, note 59).

[1166] Guillaume expliqua son brusque départ pour le Congrès, le 7 septembre, dans une lettre à sa fiancée, le 8 septembre: «à cause de certaines choses que je devais savoir d'un ami belge, à cause d'explications que moi seul pouvais donner, et donner de vive voix, et dont le manque m'aurait fait passer pour un traître» (M. VUILLEUMIER, «Les archives de James Guillaume», p. 107).

[d] Marx avait écrit: *des preuves exactes.*

[1167] Ex-abbé, de nationalité française. Auteur de la brochure: *Lettre d'un jeune prêtre athée et matérialiste à son évêque, le lendemain de son ordination* (J. GUILLAUME, *L'Internationale, I,* p. 188-189).

Guillaume, ni Martinaud [1168]. Voilà [mon cher Jung] la moralité des apôtres de l'«Alliance», car Guillaume et quelques Loclois sont de leurs amis. En outre la création du *Progrès* [nous] a enlevé des abonnés à *L'Egalité* et cependant notre journal a été fondé par tous et nous devons les soutenir.

Dernière nouvelle — les casse-cou de l'«Alliance» viennent de donner leur démission de *L'Egalité.* Perron, Robin et quelques [autres] [e] plus ou moins capables. Un petit coup d'Etat à la Bakounine et à la Robin. On *a voulu forcer la main au Comité fédéral, pour qu'il donne congé* [b] de la rédaction à un membre qui fait de l'opposition [1169] et qui a blâmé les attaques faites aux divers Comités et au Conseil général. Nous ne voulons pas faire de l'autorité au profit de ces hommes, nous allons avoir encore une guerre sourde avec eux, mais il paraît que l'«Alliance» perd beaucoup de ses membres, elle diminue, tant mieux» [1170].

Jusqu'ici les extraits de la lettre de Perret.

Si Monsieur Hins n'a pas encore communiqué ma lettre (et les Résolutions du Conseil général) [1171] au Conseil belge, il *fera bien de supprimer tout à fait le paragraphe ayant relation à Bakounine.* Je n'en ai aucune copie, mais je sais que j'ai écrit sous l'irritation des souffrances physiques. Ainsi je ne doute pas que Monsieur Hins blâme justement la forme de ce paragraphe. Quant au fond, quant aux faits, ils sont indépendants et de ma mauvaise manière de les exprimer et de la bonne opinion que Monsieur Hins a de Bakounine. Le fait est que l'«Alliance», dont Bakounine est le créateur, et qui n'a pas été dissoute que *nominalement,* est un danger pour l'*Association internationale,* un élément de désorganisation.

Dans le paragraphe relatif à Bakounine on me dit que Monsieur Hins relève encore le mot «le bonhomme Richard». C'est un *slip of the pen,* que je regrette d'autant plus que Richard est un des membres les plus actifs de l'Association. J'ai employé le mot seulement pour

[1168] Cf. l'explication de J. GUILLAUME (Idem, p. 189), qui parle de la Section de Neuchâtel comme d'une section régulièrement constituée.

[e] Omis par Perret.

[1169] Perret semble suggérer que Robin et Bakounine auraient agi de concert; ce ne fut pas te cas pour Robin (cf. lettre 109).

[1170] «Quant à la Section de l'Alliance, elle ne réunissait plus qu'un petit nombre d'adhérents: à l'assemblée générale du 23 janvier, il y eut seulement seize votants pour l'élection du Comité» (J. GUILLAUME, *L'Internationale, I,* p. 279; B. ANDREAS - M. MOLNAR, «L'Alliance de la Démocratie socialiste», p. 176).

[1171] Le Conseil belge prendra position en faveur de la circulaire du Conseil général avant le 1[er] février (cf. lettres 114, note 1135 et 117). Il n'existe pas de procès-verbaux du Conseil belge pour cette période.

dire que dans sa correspondance citée il accepte avec trop de bonhomie des opinions dont il n'a jamais sondé le fond. Du reste, quand j'écris ce mot[f], Richard avait donné une nouvelle preuve de son étourderie. Il avait envoyé au Conseil une lettre, dans laquelle se trouve un jugement tout formulé où certaines personnes, appartenant à une Branche de Lyon soit-disant schismatique, étaient déclarées *infâmes, traîtres, exclues* de l'Association. On nous demande de copier ce jugement, d'y mettre notre timbre et nos signatures, et de le retourner par poste à Lyon. Et cela sans preuves; sans documents, sans donner aux condamnés le droit de se défendre[1172].

On m'a dit encore que Monsieur Hins reproche au rapport anglais sur le Congrès de Bâle d'avoir supprimé tout ce qui a relation à la question de l'héritage. C'est évidemment un malentendu. Dans les pages 26-29[g] se trouvent et le rapport du Conseil général et le Rapport du Comité nommé à Bâle et un abrégé des discussions sur cette question. D'ailleurs le rapport anglais sur les transactions du Congrès a[h] été écrit par Eccarius. Le Conseil nomma une Commission pour examiner ce rapport. Ayant été nommé membre de cette Commission, j'ai refusé d'y assister parce que je n'étais pas présent au Congrès et pour cela n'étais pas compétent de juger de l'exactitude du rapport. Toute ma collaboration est limitée à des corrections purement littéraires.

Enfin, si les résolutions passées par le Conseil général n'ont[i] pas le bonheur de satisfaire Monsieur Hins, elles[j] ont évidemment satisfait le Conseil romand puisque deux semaines avant leur[h] réception, il prit la résolution de s'émanciper de la dictature de l'«Alliance».

Tout à vous
K.M.

[f] Il avait d'abord écrit: *ces mots.*
[1172] Lors de la réunion du Conseil général du 7 décembre, Jung parle de certaines incompatibilités entre les anciens membres à Lyon et les nouveaux; l'affaire fut décidée dans la séance du 8 mars (Minutes 1868-1870, p. 194, 215-216; cf. *L'Internationale,* 30 janvier 1870, «Correspondance de Lyon» du 25 janvier, signée Albert Richard).
[g] *sont repris les* (ou *des?*) *résolutions* rayé.
[h] Remplace *ont.*
[i] Remplace *n'avaient* ou *auraient.*
[j] *ont été* et un mot illisible rayé.
[h] Il avait d'abord écrit *la.*

116. Eugène Varlin à Eugène Hins

Paris, le 28 janvier 1870[a]

Mon cher Hins,

J'ai reçu l'*Adresse aux travailleurs de Paris* que tu m'as envoyée le 20 janvier [1173]; elle a paru dans *La Marseillaise* du 23 [1174], comme tu as dû le voir, sauf un paragraphe qui a été supprimé [1175], je ne sais pourquoi. *La Marseillaise* insérera toujours les communications de l'Internationale, pourvu qu'elles ne soient pas trop longues. Quant à des articles, il n'y faut pas trop compter [1176].

Je ne sais point trop de quelle manière vous entendez la *Représentation du travail* en Belgique. D'après le compte rendu d'un meeting tenu à Liège, je crois, et publié par *Le Mirabeau* [1177], il me semble que vous voudriez constituer une nouvelle représentation à côté de celle des bourgeois (Chambre des Communes ou Chambre des députés) et de celle des aristocrates (Chambre des Lords ou des Pairs). Je ne me rends pas bien compte des avantages de cette tactique en Belgique; je ne serais même pas fâché d'avoir des explications sur ce point.

Quant à nous, en France, ce que nous cherchons à organiser, c'est la *représentation des corporations,* autrement dit, des différentes spécialités de travailleurs, dans le but d'arriver à régler les rapports sociaux, c'est-à-dire à organiser la production et l'échange.

[a] Le texte du document est établi d'après deux versions imprimées plus anciennes: la première, due aux soins d'Eugène Hins, dans le *Journal de Charleroi,* 8 juin 1913, article «Un Oublié: Eugène Varlin»; la deuxième, par J. GUILLAUME, dans *La Vie Ouvrière,* VI, 1914, n° 111, p. 499-507, sous la rubrique «Pour notre histoire», titre: «Deux lettres de Varlin». Hins l'avait publiée en complément au numéro spécial de *La Vie Ouvrière,* consacré à la biographie de Varlin (V, 1913, n° 87, du 5 mai). Hins a peut-être corrigé l'original: d'après lui Varlin «savait écrire (mais sans orthographe)» (art. cité).

[1173] Adresse adoptée en séance extraordinaire du 19 janvier 1870 et signée par des membres de «La Fédération», Section bruxelloise de l'A.I.T. et du Conseil belge, publiée dans *L'Internationale* (23 janvier 1870; C. OUKHOW, *Documents,* p. 205-207).

[1174] Le quotidien des républicains de gauche, du 19 décembre 1869 au 9 septembre 1870 (*Répertoire, I,* p. 13 et *Histoire Générale de la presse française,* 2, p. 355, 356, 358-361, 366, 367).

[1175] Il s'agit du paragraphe commençant par «Cet empereur romain» et se terminant par «Il fut tué dans les latrines!».

[1176] Pourtant, Rochefort, un des rédacteurs du journal, aurait demandé des articles concernant la Belgique (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale,* p. 342. Rapport du 2 janvier 1870). Varlin avait fait des démarches, en accord avec Millière, un des gérants, pour engager les Belges à leur envoyer correspondances et des articles (E. DOLLÉANS, «Lettres d'Eugène Varlin à Albert Richard», p. 182-184, 186: lettres du 29 décembre 1869 et du 26 janvier 1870).

[1177] Il peut s'agir du meeting du 9 janvier. *L'Internationale* du 16 janvier renvoie au compte rendu par *La Liberté* de la même date. *Le Mirabeau* (16 janvier) publie le «Projet d'organisation de la Représentation du Travail», déjà paru dans *La Liberté* du 9 janvier (Cf. aussi C. OUKHOW, *Documents,* p. 145-147).

Notre *Chambre fédérale* [1178] est le commencement de cette représentation corporative. Nous sommes encore loin d'une organisation sérieuse, mais il faut un commencement à tout. Avant toute chose, il faut unir les membres d'une même corporation, et ensuite les corporations entre elles; c'est à cela que se bornent nos efforts en ce moment; après, nous ferons autre chose [1179].

A côté de cette représentation des intérêts particuliers aux différentes spécialités de travailleurs, restera toujours la représentation des groupes locaux ou géographiques, autrement dit la représentation politique, ayant pour mission de règler les intérêts généraux de tous les hommes; pour celle-ci nous n'admettons pas de distinction.

Je m'aperçois que j'ai parlé trop affirmativement de *représentation:* en principe, nous n'admettons la représentation que pour l'exécution des volontés générales, mais non pour leur expression. Pour m'exprimer plus clairement, nous voulons bien déléguer le pouvoir exécutif, attendu que le peuple ne peut pas lui-même faire exécuter sa volonté; mais nous ne voulons plus déléguer le pouvoir législatif: le peuple doit lui-même voter ses lois.

J'espère, du reste, que cette question viendra à l'ordre du jour du prochain Congres [1180] [de l'Internationale] [b]; elle sera intéressante à traiter.

Salut cordial
E. VARLIN.

117. César De Paepe à Karl Marx

IISG., Marx-Engels D 3615
IML., F 21, 163/1

Bruxelles, le 1er février 1870

Cher citoyen Marx,

La lettre de Hins à Stepney, à propos de votre lettre, est toute personnelle et écrite à l'insu du Conseil belge qui n'a, du reste, rien

[1178] A la réunion du Conseil belge du 4 décembre 1869, De Paepe avait lu une lettre de Varlin annonçant cette fédération, dont Varlin tenait le secrétariat (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale,* p. 342. Rapport du 5 décembre 1869).
[1179] Cf. sa lettre à Richard du 19 février 1870, où il s'explique plus longuement (E. DOLLÉANS, «Lettres», p. 188-190).
[1180] La deuxième question du programme pour le Congrès de Mayence (*Minutes 1868-1870,* p. 372; *L'Internationale,* 31 juillet 1870).
[b] Ajouté dans la version de Guillaume.

à y voir [1181]. Comme mon collègue Vandenhouten doit l'avoir écrit au citoyen Serraillier [1182], le Conseil belge a approuvé à l'unanimité la lettre et l'attitude du Conseil général dans les affaires de la Suisse romande, et notamment de *L'Egalité.*

Maintenant, il est bien vrai que pour ceux qui connaissent personnellement Bakounine (tels que Brismée, Hins et moi), ils vous ont trouvé un peu sévère envers ce citoyen et un peu exagéré dans les mobiles d'ambition personnelle que vous lui prêtez [1183]; mais ce sont là des différences d'appréciation sur le caractère d'un homme que vous semblez avoir en médiocre estime, et que nous respectons malgré les quelques erreurs d'idées et quelques actes peu réfléchis qu'il a posés. Mais, voilà tout: cette différence d'appréciation sur un homme, ne nous empêche pas d'approuver la conduite du Conseil général vis-à-vis de cet homme et de ses amis Perron, Robin, Becker, Brosset, Heng, etc., que, malgré cela, nous considérons toujours comme des amis dévoués et comme d'excellents citoyens, de francs socialistes.

Inutile de vous dire qu'il n'y a rien de vrai dans le tableau que l'on fait en Angleterre de la propriété en Belgique et de la situation des paysans dans nos provinces flamandes en particulier. Je me contente de vous indiquer les principaux ouvrages où vous trouverez des renseignements sur l'état de l'agriculture dans notre pays [1184]:

1. Exposé de la Situation du Royaume, en trois volumes, de l'année 1850 à l'année 1860 [1185]. (Dans le premier volume, voir l'article *Territoire* [1186]; dans le troisième vol., voir le Titre IV: *Agriculture*) [1187].

[1181] Cette réponse de De Paepe a été publiée par B. DANDOIS, «Vingt lettres», p. 80-82 et *Entre Marx et Bakounine,* p. 86-90, et par A.E. KOROTEEVA, dans *Marks i nekorotye voprosy meždunaradnogo rabočego,* p. 435-437. Marx interprétera la lettre de Hins comme adressée au Conseil général (lettre à Becker, 2 août 1870, MEW, 33, p. 129); Hins la déclarera plus tard personnelle, adressée à Marx (J. GUILLAUME, *Karl Marx pangermaniste,* p. 72, note 1).
[1182] Auguste Serraillier (DBMOF, 9, p. 122-123) venait d'être nommé secrétaire correspondant pour la Belgique le 4 janvier 1870 (*Minutes 1868-1870,* p. 199 et p. 465, note 291; séance du 1er février, p. 206 et Marx à Engels, 12 février 1870, MEW, 32, p. 444).
[1183] Cf. lettre 114, au sujet d'une lettre de Marx accompagnant le document du Conseil général au Conseil fédéral suisse.
[1184] Cf. lettre 115.
[1185] *Statistique générale de Belgique.* Exposé de la situation du Royaume (période décennale de 1851 à 1860) publié par le Ministre de l'Intérieur. Bruxelles 1865, 3 volumes + 1.
[1186] Idem, vol. I, p. 1-140.
[1187] Idem, vol. III, Titre IV: Etat agricole, industriel et commercial; Chapitre I: Agriculture, p. 3-68.

N.B. L'Exposé du Royaume pour la période 1860-70 est sous presse [1188].

2. *Agriculture.* Recensement général du 31 décembre 1856, publié par le ministère de l'intérieur [1189].
3. *Idem.* Recensement de 1846 [1190].
4. DUCPÉTIAUX [1191]. Budgets économiques des classes ouvrières (Partie ayant trait aux travailleurs agricoles) [1192].
5. POGGENDORF. *Belgische Landwirtschaft* [1193]. (idem par Schwerz) [1194].
6. LE DOCTE [1195]. *Sur l'amélioration de la culture en Belgique* [1196].
7. KERVYN [1197]. *Aanmerkingen op de vlaamschen landbouw* [1198].
8. Les *Rapports annuels de la Commission centrale d'Agriculture* [1199] (et du Conseil supérieur d'agriculture) [1200].
9. La Collection des *Annuaires des agriculteurs* (paraissant tous les ans à la librairie agricole de M. Tarlier, à Bruxelles [1201].

[1188] Il couvrira la période 1861-1875: *Statistique générale de Belgique.* Exposé de la situation du Royaume de 1861 à 1875, publié par les soins de la Commission centrale de statistique. Bruxelles 1885, 2 vol.

[1189] Bruxelles 1862, 4°. LXIII-114 p. *(Statistique de la Belgique).*

[1190] Agriculture. Recensement général (15 octobre 1846) publié par le Ministère de l'Intérieur. Bruxelles 1850-1851, 6 vol. *(Statistique de Belgique).*

[1191] Edgar Ducpétiaux (1804-1868). Docteur en droit, sociologue. Inspecteur général des prisons et des établissements de bienfaisance, membre de la Commission centrale de statistique, du Conseil supérieur de salubriété, de l'Académie royale des Sciences, etc. (*Bibliographie Nationale, I,* Bruxelles 1886, p. 607-614).

[1192] *Budgets économiques des classes ouvrières en Belgique.* Subsistances, salaires, population. Bruxelles 1855, 340 p. Extrait du «Bulletin de la Commission centrale de Statistique», t. VI.

[1193] P. POGGENDORFF, *Die Landwirtschaft in Belgien.* Reisefrüchte aus den Monaten April, Mai und Juni 1856 zugleich als Handbuch und Wegweiser für reisende Landwirthe. Leipzig 1858. 173 p., six tables.

[1194] Schwerz: il s'agit probablement de Théodore - Hubert - François SWARTS, professeur à l'Université de Gand, *Lettres sur l'agriculture moderne,* par le baron Justus de Liebig, traduites par le dr. Swarts. Bruxelles [1862], XII. 244 p. (*Bibliographie Nationale, III,* p. 503).

[1195] Maximilien le Docte (né en 1822), industriel-agronome à Gembloux, ancien secrétaire de la Société centrale d'agriculture (*Bibliographie Nationale, II,* p. 458).

[1196] *Essai sur l'amélioration de l'agriculture en Belgique,* suivi d'un Mémoire sur le défrichement des landes et bruyères.

[1197] Kervijn, Henri Joseph Marie (né en 1809), (ancien) inspecteur provincial de l'enseignement primaire, ancien membre de la Chambre des Représentants.

[1198] *Aanmerkingen op den Vlaemschen Landbouw.* Gent 1850.

[1199] La «Société Centrale d'Agriculture» une «société savante», publiait un *Journal.*

[1200] Le Conseil supérieur d'Agriculture centralisait les organisations provinciales, les comices agricoles. Il publiait un *Bulletin.*

[1201] Il existe bien 1. un *Annuaire des Agriculteurs de Belgique* (par exemple pour 1868, 19ème année, 173 p.) publié à Bruxelles à la Librairie médicale, agricole et scientifique. L'éditeur en était Henri Manceaux, Rue de l'Etuve; 2. un *Almanach des Agricultures* (par exemple pour l'année 1855) publié à Bruxelles, à la Librairie agricole de H. Tarlier, éditeur de la Bibliothèque rurale, rue de la Montagne, n° 51; 3. un *Annuaire agricole de Belgique* dans la série de la «Bibliothèque rurale», instituée par le gouvernement, édité chez Stapleux.

10. Collection du *Journal agricole de la province de Brabant*[1202].
11. DE LAVELEYE. *Essai sur l'Economie rurale* de la Belgique[1203].

La traduction française de votre *Das Kapital*, annoncée par Lafargue dans un article du *Travail* de Paris, a-t-elle déjà paru? Je parle, bien entendu, du premier volume, puisque les autres ne sont pas encore terminés, comme je le vois par votre lettre. Aussitôt que la traduction française aura paru, auriez-vous l'obligeance (vous ou un autre de nos amis, Eccarius par exemple) de m'en avertir, pour que j'en fasse l'acquisition et l'étudie un peu mieux que ne me le permet l'édition allemande.

Avez-vous vu l'appréciation de la revue[a] *La Philosophie positive* (de Littré et Wyrouboff)[1204], sur votre ouvrage? Il y a matière à réponse. Si réponse a été faite, je vous prie de me le faire savoir, l'un de ces jours, quand vous nous écrirez encore. Je vous demande ce détail, parce que j'ai une forte démangeaison de réfuter l'article de la Revue positiviste.

Recevez mes sincères salutations

C. DE PAEPE.

P.S. Nous avons écrit aux Hollandais d'Amsterdam et de Rotterdam pour qu'ils s'adressent directement et régulièrement au Conseil général de Londres[1205]. Sous peu du reste, je compte voir plusieurs d'entre eux au Congrès ouvrier hollando-flamand (Neder duitsch werklieden kongres) qui va avoir lieu à Anvers[1206].

Officiel: pour le Conseil général de Londres:

Dans sa lettre à Stepney, Hins écrit une chose qui celle-là est tout à fait officielle: c'est ce qui a trait à l'affiliation à l'Internationale des ouvriers de Reims en Champagne. Ces ouvriers, parmi lesquels il y a quelques Belges et Luxembourgeois mais dont la majorité sont

[1202] Il parut à Bruxelles de 1859 à 1873; à partir de 1873, le titre changea en: *Journal de la société agricole du Brabant-Hainaut,* publié par les «Comices agricoles» de cette région, la plus importante en Belgique.

[1203] *Essai sur l'économie rurale de la Belgique.* Paris - Bruxelles - Leipzig 1862, 402 p.; deuxième édition revue et augmentée, 1863, 314 p.

[a] *positive* rayé.

[1204] Grégoire Wyrouboff (né à Moscou, le 12 novembre 1842). Il suivit les cours du lycée Bonaparte à Paris; il entra à l'âge de quinze ans au lycée Alexandre, à Saint-Pétersbourg, où il fut initié aux doctrines de la philosophie positive par son professeur de littérature française. Il se fixa à Paris en 1864 (P. LAROUSSE, *Grand Dictionnaire Universel du XIX^ème^ siècle*, 15, p. 1389).

[1205] Un projet de règlement du Comité central pour les Pays-Bas, domicilié à Amsterdam, sera soumis au Conseil général lors de sa séance du 8 février (*Minutes 1868-1870*, p. 209).

[1206] Le Congrès avait déjà été annoncé en décembre 1869, les Sections gantoise et anversoise en avaient pris l'initiative. Le premier de ces trois Congrès aura lieu à Anvers, à Pâques 1870 (*L'Internationale*, 5 décembre 1869; 1^er^ et 15 mai 1870).

français, ont demandé à s'affilier à la Fédération belge[1207], nous croyons qu'ils pourraient tout aussi bien s'affilier au Conseil général de Londres. Qu'en pense le Conseil général[1208]? Une réponse s'il vous plaît, de la part de notre correspondant Serraillier. Sont-ils admis?

A propos, présentez nos salutations fraternelles à ce citoyen qui veut bien se charger d'être notre représentant à Londres, et qu'il me pardonne que je me serve de votre intermédiaire pour demander [b] une réponse au Conseil général: si je [c] j'écris ceci à vous et non à lui, c'est pour faire d'une pierre deux coups.

Salut cordial.

118. Philippe von Roesgen von Floss à Eugène Hins

IML., F 21, 1, 193/3

Citoyen Eugène Hins
Secrétaire de la Section de l'Internationale Bruxelles

Rotterdam [a], le 5 février 1870

Mon cher Frère!

Dans le courant de l'année passée je pris la liberté de vous adresser une lettre[1209] qui ne fut pas honorée d'une réponse. Depuis j'ai changé mon domicile à La Haye pour la ville de Rotterdam où j'ai été élu Président permanent de l'Institut des libres réunions ouvrières, ayant pour but la fondation de Sociétés de Travailleurs. En cette qualité j'ai pour organe le *Volksblad*[1210] que vous recevez en échange et je viens donc Vous prier de bien vouloir emprunter

[1207] «A Reims se sont formées vers la moitié de 1869 deux grandes sociétés de résistance, des fileurs et des tisseurs. A l'instigation du marchand de confection Huart, elles adhérèrent à l'Internationale en janvier 1870 (assez curieusement, peut-être parce que Huart est d'origine belge, l'adhésion s'est faite auprès de la Fédération bruxelloise)» (J. ROUGERIE, «Les sections françaises de l'A.I.T.», p. 110).

[1208] La proposition de Dupont, c'est-à-dire de considérer comme affiliée en fait chaque société en France ayant nommé un secrétaire correspondant avec le Conseil général, avait été acceptée (*Minutes 1868-1870*, p. 205, séance du 25 janvier).

[b] *la* et un mot illisible rayé.

[c] *vous* rayé.

[a] Il avait d'abord écrit: *La Haye*.

[1209] Cf. lettre 104; la lettre à Hins n'a pas été retrouvée.

[1210] Ce journal hebdomadaire avait commencé sa publication vers la moitié de 1869.

autant que possible à ce Journal tout ce qui concerne nos opérations dans la ville de Rotterdam [1211].

Veuillez aussi, je Vous prie, me faire connaître où je dois m'adresser pour obtenir le diplôme de Membre de notre Association internationale [1212] et recevoir mes salutations fraternelles.

Philippe VON ROESGEN VON FLOSS.
Ingénieur Mécanicien,
Membre d'honneur de plusieurs Sociétés ouvrières.

119. Eugène Hins à Karl Marx
IISG., Marx-Engels D 2331
IML., F 21, 1, 163/2

Bruxelles, le 9 mars 1870

Citoyen Marx,

Je devais depuis longtemps répondre à votre lettre [1213]; mais je crois qu'il vaut mieux encore avouer ma paresse que de ne pas répondre du tout.

Ce que je disais sur la question de l'héritage [1214], était pour faire remarquer que le *vote* sur la proposition du Conseil général n'était pas indiqué au compte-rendu anglais; ce vote a été défavorable [1215] parce que cette proposition semblait vouloir arriver graduellement à une réalisation [1216], alors que, comme nous n'aurons que ce que nous arracherons, alors mieux vaut arracher le tout d'un coup. Les propositions du Conseil général font supposer que l'on attend quelque chose de l'Etat *avant la révolution* sans cela pourquoi ces propositions parleraient-elles de *restreindre* seulement le droit d'héritage. (I)

Ce que vous dites qu'il ne faut jamais condamner *en bloc* un mouvement ouvrier d'un pays quelconque est parfaitement exact, aussi, *publiquement* ne manifesterais-je jamais pareille opinion, même à l'égard des Hollandais qui en sont encore à faire des pétitions

[1211] C'était déjà le cas: *L'Internationale*, 3 octobre, publia un manifeste exigeant le suffrage universel, signé de la rédaction du *Volksblad* et daté du 28 septembre; le numéro du 14 novembre consacra une demi-colonne au *Volksblad* ainsi qu'aux activités de Roesgen à Rotterdam et La Haye.
[1212] Cf. lettre 121.
[1213] Seulement connue par ce qu'en écrit Marx à Engels, 12 février 1870 (MEW, 32, p. 444).
[1214] Cf. lettres 114 et 115 et Marx à Engels, 12 février 1870 (Idem).
[1215] Cf. le vote au Congrès de Bâle (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 96).
[1216] Cf. le rapport et les conclusions du Conseil général sur la question du droit d'héritage, mesures transitoires (*Idem*, p. 98).

au roi [1217], mais l'on peut regretter que des tendances à la conservation se manifestent chez des groupes ouvriers. Or, quand on a entendu dire, comme je l'ai entendu dire à Genève, qu'il faut remettre à plusieurs générations l'accomplissement de la réforme sociale, et se contenter momentanément de quelques améliorations, on ne peut faire autrement que de déplorer de pareilles tendances.

Je ne dis pas pour cela que Bakounine et ses amis n'aient voulu aller trop vite. Pour vous montrer que je ne suis pas poussé par une préférence exclusive, j'ai dit à Bakounine au Congrès de Bâle, que, tout en reconnaissant qu'il avait, avec ses amis, produit le plus grand bien en soulevant la question sociale à Genève (les Suisses du Congrès de Bruxelles n'étaient que de simples radicaux), il ne pouvait plus qu'y faire du mal parce qu'il avait froissé trop de monde. Ce que Bakounine comprit très bien, car il me dit qu'il avait, pour le même motif, l'intention de quitter Genève pour quelque temps. (II)

Pourquoi donc, direz-vous, avez-vous si *aigrement* relevé les passages de ma lettre concernant Bakounine? C'est que, à part Brismée, De Paepe et moi, personne des autres, n'a jamais vu Bakounine; que toute communication émanant du Conseil général de Londres a une grande importance et que sans nos observations, elle eût suffi pour *discréditer* complètement Bakounine aux yeux des compagnons de Belgique. Quant à la lettre du Conseil général elle-même, elle a été approuvée à l'unanimité. J'attribuais pour ma part à cette lettre la crise, qui est survenue au journal *L'Egalité* [1218], j'apprends qu'il n'en est rien: dès lors, tout est pour le mieux sauf le journal *L'Egalité* qui devient pitoyable, et n'a pas, comme le nôtre, pour excuse, qu'il reçoit force lettres des Sections.

Je regrette que ma lettre à Stepney ait été communiquée à d'autres qu'à vous [1219]. Si je vous avais connu personnellement, je vous eusse écrit directement. Soyez persuadé que si j'eusse été l'objet d'attaques personnelles, j'eusse répondu sans acrimonie, mais comme il s'agissait d'un de mes amis, je n'ai pas su garder la convenance voulue. Votre réponse est toute empreinte d'une irritation analogue, et semble m'attribuer un parti pris de dénaturer votre lettre, ce qui

[1217] Ayant pour but l'abolition des articles 1638 du Code civil (le maître est cru sur parole) et 415 du Code pénal (défense de coalition ouvrière, et les peines s'y rattachant), fin 1869-début 1870 (B. BYMHOLT, *Geschiedenis der Arbeidersbeweging in Nederland*, p. 69).

[1218] En contradiction avec la lettre de Robin du 27 décembre 1869 (lettre 109) et sa propre lettre à Cowell Stepney (114).

[1219] Les membres du Comité exécutif, rendant visite à Marx malade, semblaient au courant du contenu; la lettre a été remise à Marx par Eccarius.

est loin de mon idée. Je vous prie d'agréer mes excuses pour tout ce qui a pu vous froisser dans ma lettre, et l'attribuer à un moment d'irritation causé par vos attaques contre Bakounine, à qui je reconnais certainement une absence de sens pratique en ce qui concerne les masses ouvrières, mais qui m'a paru totalement dépourvu d'ambition personnelle, et dévoué tout entier sans aucune arrière-pensée[a], à la cause du peuple. Ce sont ces hommes que l'on peut juger en quelques heures.

Si je ne connais pas, en détail, les services que vous avez rendus à la cause, j'ai eu du moins entendu assez pour pouvoir vous apprécier, en n'eussiez-vous publié *La Misère de la Philosophie*[1220] la seule de vos œuvres que j'ai eue à ma disposition, je vous tiendrais en haute estime; mais, pour Dieu! que les quelques hommes qui par leur génie ou leur tempérament révolutionnaire exceptionnel, attirent plus particulièrement l'attention, ne se déchirent pas les uns les autres. J'appelle de tous mes vœux, le moment où les individualités, quelque bien douées qu'elles soient, ne seront plus rien devant la collectivité; mais en attendant, on ne peut se dissimuler qu'elles ont une grande importance, et dès lors, des déchirements entre certains hommes, équivalent quelquefois à des déchirements entre les masses qui ont mis une grande confiance en eux.

Jusqu'à présent *La Marseillaise* et le *Volksstaat*[1221] ont reproduit une partie de vos renseignements sur les fénians. *L'Egalité* n'en dit mot. *La Marseillaise* a même publié en outre une lettre[1222] d'O'Donovan Rossa[1223].

A propos de *La Marseillaise*; vous ignorez peut-être qu'elle est honorée des communications de la Branche française sous la rubrique: «Association internationale des Travailleurs». Ne conviendrait-il pas à leur prochaine équipée de ce genre, de déclarer dans les colonnes de *La Marseillaise*, qu'ils n'ont rien de commun avec

[a] *dans* rayé.

[1220] *Misère de la philosophie. Réponse à la philosophie de la misère de M. Proudhon.* Paris-Bruxelles 1847. Cf. lettres 40 et 61.

[1221] Publié à Leipzig à partir d'octobre 1869; continuation du *Demokratisches Wochenblatt* (*Répertoire, I*, p. 20-21).

[1222] Il s'agit sans doute de deux articles signés J. Williams (pseudonyme de la fille de Marx, Jenny) et publiés par *La Marseillaise* les 1er et 9 mars 1870. Le deuxième article se termine par la lettre en question (MEW, 16, p. 579-583; Marx à Engels, 24 mars 1870, MEW, 32, p. 466).

[1223] Jeremiah O'Donovan Rossa (1831-1915), un des fondateurs et des dirigeants de la Fenian Society. Après avoir été arrêté en 1865 et condamné à la détention à perpétuité, il fut gracié en 1870.

l'Internationale [1224]. Je vous envoie ci-joint une déclaration d'affiliation de la Section de Reims. De Paepe me dit qu'il en a déjà écrit dans sa lettre précédente.

Je termine ma lettre en vous priant encore une fois d'agréer mes excuses pour les expressions qui ont pu vous choquer dans ma lettre, tout en continuant à ne pas approuver la façon dont vous vous êtes exprimé sur le compte de Bakounine.

Salut et fraternité
E. HINS.

120. Eugène Hins à Hermann Jung
IISG., Jung Korrespondenz 679
IML., F 21, 1, 163/3

[Après le 12 mars 1870] [1225]

Mon cher Jung,

Après avoir écrit depuis deux mois à diverses adresses, nous nous adressons à vous pour voir si cela ne réussira pas mieux. Nous ne comprenons rien à la négligence apportée par le Conseil général à l'affiliation de la Section de Reims [1226]. Je viens encore hier de recevoir une lettre désolée de Huart [1227]. La décision d'affiliation n'ayant pas été prise sans opposition, les opposants relèvent la tête et déclarent qu'on ne veut pas de leur société dans l'Internationale [1228].

Il était pourtant si simple de leur envoyer purement et simplement un certificat d'affiliation il y a deux mois.

[1224] Une telle résolution sera votée lors de la séance du Conseil général, le 10 mai (*Minutes*, 1868-1870, p. 236 et *L'Internationale*, 15 mai. Lucraft avait annoncé son intention de s'en occuper le 15 mars déjà (*Idem*, p. 218).

[1225] La lettre n'a plus de date, la partie supérieure de la première feuille ayant été arrachée, sans doute parce qu'elle portait au verso l'adresse de contact à Reims. Elle a été écrite après le 12 mars 1870, puisque Hins parle du *Bee-Hive* de la semaine passée persiflant le meeting tenu dernièrement par la «Land and Labour League». Le numéro du samedi 5 mars 1870 du *Penny Bee-Hive* contient un compte rendu d'une réunion de la «Land and Labour League» qui avait eu lieu le lundi précédent.

[1226] Cf. lettres 114, 117 et 119.

[1227] Joseph Huart, né en 1837, tailleur (DBMOF, 6, p. 336). Il aurait été membre de la Section bruxelloise de l'A.I.T. (*Minutes*, 1868-1870, p. 505).

[1228] Il y eut en mars 1870 un conflit au sein de la Section rémoise «Pour ce qui est de votre division avec Reims, à mon avis, avant de songer à vous séparer, il faudrait faire quelques efforts pour modifier radicalement le Comité rémois; j'ai vu Huart, lundi, c'est son avis» (Varlin à Loth, bonnetier à Rethel, Paris, 24 mars 1870. APP., Ba 429, 5533). D'après le même document, les divisions auraient été provoquées par le vote d'une somme de 2.000 fr en faveur des passementiers de Lyon, alors en grève. Plusieurs membres du Comité de Reims s'opposaient à l'envoi de cette somme; il n'eut pas lieu.

Réparez vite cette omission, je vous prie, et envoyez-nous avis de ce que vous aurez fait.

Si vous avez écrit et que la lettre a été interceptée, adressez-nous la pièce, elle parviendra plus sûrement venant de Belgique.

Reims (France)

Avez-vous reçu le compte-rendu du Congrès de Bâle, fait par le délégué Mollin [1229]? un positiviste de l'*église* et non de la doctrine de Comte. Ces billevesées nous montrent de plus en plus combien nous avons raison en Belgique de n'admettre que des sections locales ou de groupes professionnels. Voyez-vous l'Internationale à Paris composée d'une fédération d'une douzaine d'églises du même genre? Nous avons hâte de voir la France se constituer en un ou plusieurs groupes régionaux qui introduisent comme en Belgique une discipline sévère pour les admissions; ce qui, notez-le bien ne nuit pas au nombre des membres. Pour une demi-douzaine de farceurs que l'on perd, l'on gagne un millier d'ouvriers sérieux.

Entre autres malices, Mollin propose que le capitaliste devienne un fonctionnaire chargé de répartir la richesse; il compte que le sentiment du *devoir*, inculqué depuis la plus tendre enfance fera du capitaliste un juste, une providence.

Et il était du Bureau de Paris!

Je comprends très difficilement l'anglais, et peut-être me suis-je trompé, mais il m'a semblé que le numéro du *Bee-Hive* de la semaine passée persiflait le meeting tenu dernièrement par la «Land and Labour League» [1230]. N'aurons-nous donc jamais un organe à nous en Angleterre?... Vous me répondez; et l'argent? Hélas! voilà un point d'interrogation qui nous persécute partout.

Si nous pouvions nous porter héritiers du marquis de Westminster [1231]!!!

Salut et fraternité

E. HINS.

Mes amitiés à tous les membres du Conseil général.

[1229] *Rapport sur le Congrès de Bâle* par G. Mollin, délégué du Cercle parisien des Prolétaires positivistes. Paris, mars 1870 (*Répertoire, II*, p. 63). Gabriel Molin (Bourges 1835-(?) 1912), doreur sur métaux, membre de la seconde Commission parisienne de l'A.I.T., condamné en mai et en juin 1868 (DBMOF, p. 382-383).

[1230] Marx fera remarquer lors de la réunion du Conseil général du 12 avril, que des membres de l'A.I.T. à l'étranger se plaignent de l'attitude du *Bee-Hive* (*Minutes*, 1868-1870, p. 224).

[1231] Le porteur du titre est propriétaire de terres sur lesquelles une partie des beaux quartiers de Londres est bâtie.

121. Karl Marx à X.

IISG., Marx-Engels C 114
IML., F 1, 1, 26/8

General Council of the International
Working Men's Association,
256 High Holborn, London W.C.

Londres, le 24 mars 1870

I Modena Villas, Maitland Park
Haverstock Hill, London

Citoyen [1232],

J'ai reçu hier le Proefblad *Het Volk* [1233] publié à Rotterdam et *une lettre* de la part de son éditeur, Phillipp Von Roesgen van Floss où il me demande, entre autres choses, une carte comme membre de l'*Internationale* [1234]. Je ne connais ni M. Phillip von Roesgen von Floss ni l'état de nos affaires à Rotterdam. Je suppose que vous êtes mieux informé [1235] et je vous prie donc de vouloir bien m'écrire sur ces deux points:

1) Quel est l'état de l'*Internationale* à Rotterdam [1236]?
2) Le Conseil général peut-il entrer en relation avec M. Phillip von Roesgen von Floss [1237]?

Salut et fraternité
Karl MARX[a].

[1232] Le même jour, Marx parle de la lettre de Roesgen à Engels, et dit qu'il a écrit à Anvers; il est donc plus que probable qu'il a adressé cette lettre à Coenen. Elle a été publiée en allemand dans MEW, 32, p. 662 et en anglais dans *Minutes 1868-1870*, p. 469-470. Ces deux traductions, ainsi que la version en français, sont publiées d'après une copie d'une main inconnue. Philippe Coenen (Anvers 1842-1892), cordonnier; un des fondateurs de la Section anversoise de l'A.I.T. Il fonda et finança au début l'hebdomadaire *De Werker* (1868) et en fut le principal rédacteur jusqu'en 1880. Un des fondateurs du Parti Ouvrier Belge (1885).

[1233] Le numéro spécimen se trouve entre autres au Nederlands Persmuseum à Amsterdam. Il ne porte pas de date (M.J.F. ROBIJNS, *Radicalen in Nederland 1840-1851*, p. 324, note 213). Von Roesgen en était l'éditeur et le gérant responsable. Il s'y déclare le champion du suffrage universel en Hollande, et accuse le parti libéral d'attaquer les droits constitutionnels du roi.

[1234] Cf. lettre 118; Marx à Engels, 24 mars, et Engels à Marx 27 mars; Engels prêche la prudence (MEW, 32, p. 466-467 et 470). Marx communique la lettre de Roesgen au Conseil général le 12 avril (*Minutes 1868-1870*, p. 224).

[1235] Le *Werker*, ainsi que *L'Internationale* avaient accordé quelque attention aux affaires hollandaises. Cf. Engels à Marx, 27 mars (MEW, 32, p. 470).

[1236] Il semble y avoir eu un conflit entre démocrates bourgeois et groupements ouvriers, fin 1869-début 1870. Un des dirigeants de l'A.I.T. en Hollande, le typographe C.P. Michon, prit la défense de Roesgen (J.J. GIELE, *De Eerste Internationale in Nederland*, p. 93).

[1237] Le *Werkman*, organe de la Section centrale hollandaise à Amsterdam, publiera une lettre de Serraillier déclarant que Roesgen n'a rien à voir avec l'A.I.T. (30 juillet 1870).

[a] *(Wahrscheinlich [?] an Von Coenen)* ajouté par le copiste.

122. César De Paepe à Malengreaux

I.E.V., Correspondance 126

Bruxelles, le 25 mars 1870

Mon cher Malengreaux [1238],

Comme d'habitude je m'adresse à vous afin de prier Monsieur Brouez de me faire tenir la somme de 250 francs, pour le trimestre avril-mai-juin 1870, qui va s'ouvrir prochainement [1239].

Mes études médicales avancent: je suis à peu près préparé pour l'examen du 1er Doctorat en médecine que je dois subir au mois de juillet prochain. Après cela, encore une année, et je tirerai ma révérence à MM. mes professeurs. J'espère alors pouvoir reprendre mes études de Science sociale, que je n'ai jamais abandonnées complètement à la vérité, mais dont je n'ai pu m'occuper que de temps à autre (pendant les vacances) depuis plusieurs années.

Je rumine aussi dans ma tête, plusieurs projets de travaux médico-sociologiques que je mettrai à exécution plus tard, si j'en ai le temps et les moyens. Il s'agit ici de travaux de longue haleine. Ainsi parmi ces grands travaux que je projette et qui resteront peut-être à l'état de projet toute ma vie [1240], il faut que je vous cite:

1° Un traité complet des maladies des artisans, des infirmités et affections propres aux travailleurs des différentes industries [1241]. Je dédierais cet ouvrage à l'Association internationale des Travail-

[1238] Il pourrait s'agir d'Alex. Malengraux, habitant Saint-Ghislain, ou de L. Malengraux, chirurgien à Paturâges. Tous deux figurent parmi les fondateurs de l'U.L.B. (L. VANDERKINDERE, *L'Université Libre de Bruxelles*, p. XXVIII). Le chirurgien Malengraux avait joué un rôle dans la révolution belge de 1830. Lettre publiée dans «Bulletin trimestriel de l'Institut Emile Vandervelde», juin 1965, p. 11-12 et par B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 90-92.

[1239] «Il [Jules Brouez] n'est pas étranger à la formation intellectuelle de César De Paepe. Ce serait lui qui aurait aidé ce dernier à poursuivre ses études à l'U.L.B.» (V. SERWY, *La Coopération en Belgique, IV*, Dictionnaire biographique, p. 106).

[1240] De Paepe ne réalisa pas son rêve de *magnum opus*. Dans les collections de l'I.F.H.S. se trouve un prospectus, annonçant pour paraître en 1874: *Considérations et recherches sur le problème social au XIXe siècle* par C. De Paepe. L'ouvrage comporterait quatre volumes: le premier traiterait de la *Position du problème social*, le quatrième *Des Tendances du Mouvement ouvrier au XIXe siècle ou données pratiques du problème social*. «L'ouvrage sera publié par souscription, à raison de 3 fr le volume (8 fr. l'ouvrage complet) pour les souscripteurs. La publication ne pourra guère commencer que vers la fin du mois de mars, et il sera annoncé ultérieurement aux souscripteurs, si elle aura lieu par livraisons ou par volumes. Le montant des souscriptions sera perçu partiellement contre remise de chaque livraison de chaque volume. On souscrit chez l'auteur, rue 't Kint, 24 à Bruxelles».

[1241] De Paepe fit un mémoire: «Des maladies des ouvriers cordonniers et des causes de la mort prématurée de cette catégorie de travailleurs. Mémoire adressé au Congrès des ouvriers cordonniers tenu à Anvers le 1er Novembre 1873» (I.F.H.S., fonds Fournière). Le mémoire fut publié partiellement dans le *Werker*, traduit en néerlandais.

leurs. Depuis Spallanzani[1242], qui a fait un traité de ce genre, les procédés industriels sont complètement renouvelés et les maladies qu'ils amènent le sont également; de plus, que d'industries nouvelles depuis Spallanzani! Le monde économique a été renouvelé du tout au tout par les machines, les applications de la chimie, la division du travail, etc. etc. C'est donc une œuvre qui est tout entière à faire. Une pareille œuvre m'obligerait aussi à des études de technologie industrielle.

2° Un cours de Médecine sociale. Ici il s'agit d'une nouvelle science à créer, c'est plus fort encore: J'appelle *Médecine sociale* l'étude scientifique (à l'aide de toutes les données fournies par les sciences naturelles, la pathologie, la statistique, l'économie politique, l'histoire, etc.) des grandes maladies qui ne frappent pas seulement l'individu, mais la société entière ou une classe entière de la société; dont les causes ne sont pas individuelles mais sociales (c'est-à-dire tenant à notre régime social); dont les résultats sont également sociaux (ont une influence sur la vie de notre espèce); et dont la thérapeutique ne consiste précisément que dans la transformation de la société elle-même, dans la suppression du paupérisme, du prolétariat. Ainsi voici quelques-unes de ces maladies: la tuberculose, la scrophule, le rachitisme et l'ostéomalacie, la syphilis, etc. etc. etc. etc., on pourrait y rattacher encore certaines grandes épidémies qui reviennent périodiquement et tendent à devenir endémiques dans certaines de nos contrées: le choléra, la fièvre de famine, etc. etc. De plus, la dégénérescence lente des races, diminution de la taille moyenne, des forces musculaires, etc.

La médecine sociale serait ainsi une science mixte, partant de la médecine pour arriver à la science sociale, débutant par la pathologie et se couronnant par la sociologie. Elle tendrait en un mot à faire des médecins socialistes, puisqu'elle leur ferait comprendre que de même que les sciences physico-chimiques sont la base indispendable de la Science médicale, la Science sociale en est l'indispensable complément.

Je m'arrête, car si je continuais, je pourrais bien accoucher du livre même, et il faut que je le remette à plus tard; mon examen avant tout.

3° Une nouvelle théorie de la population, basée sur la physiolo-

[1242] Lazzaro Spallanzani (1729-1799). Prêtre italien; biologiste et physiologiste. Auteur de *Prodroma di un'opera da imprimersi supra le reproduzione animali* (1768) et *Dissertazioni di fisica animale e vegetabile* (1780).

gie et l'anatomie comparée, et dont mes articles sur Malthus[1243] (dans *L'Egalité*) sont les premiers linéaments.

Présentez mes respects à M. et Mme Brouez, à M. Capelle, à Toubeau, etc.[1244]

C. DE PAEPE.

Ci-joint la quittance sur timbre.

123. Jean-Baptiste Frère à la rédaction de *La Liberté*
IISG., Denis

Jumet, le 6 avril 1870

Citoyens Rédacteur de *Liberté,*

Je vous écrit quelque ligne afin de vous dire que l'on ne vous oublie pas à Jumet, ni vous ni vos confrère rédacteur de Bruxelles, pardon compagnion, si je vous cite. C'est que vous être un rédacteur de Bruxelles, mais je ne saist pas si c'est vous qui est de un nombre ce mauvais rédacteur, qui empoisonne tant de monde avec vos mauvais journaux. Soit; si ce n'est pas vous, vous pouvez les connaître, étant abitant de Bruxelles.

Voilà de quoi c'est entretenu un homme qui était dans tonneau suspendu à un piler de l'église de Jumet, qui dit étant une cher de vérité. Je ne vous dirait pas toute les bêtices que j'ai entendu débiter du haut de cette chair dite de vérité. Je vous dirait seullement que cette homme noir du pied à la tête à entretenu ses parroissien sur la mission — et tonnait de toutes la force de ces poumon contre les mauvais journal. Je suis venu en mission chez vous, mes très cher frères affin de netoiez vos âmes, car la mission vous est nécessaire. Depuis longtemps, comme partout ailleurs ont tent a vous corompre, a vous perdre en faisant croire que l'on vas vous éclersir de vos droit. Mai mes frères, défiezvous! Venez plutot faire une bonne missions, et une confessions général. Car sans mission il y a aucune confession bonne, profitez des frère misionnaire qui se sons venu dévoué ici à Jumet pour vous rentre tranquile et sauvez votre ame.

Aprèmidi il y aura sermont à sept heur j'atent les hommes et jespert qui y aura foulle. Demain j'atent les maman et les enfants. Pour les homme, munissezvous d'un scapulaire qui sera béni à la S[ain]te Vierge, cette mère si bonne qui vous protège et veille sur vous

[1243] Thomas Robert Malthus (1766-1834), économiste anglais; auteur de *Essay on the Principle of Population as it affects the Future Improvement of Society, with Remarks on the Speculations of Mr. Godwin, M. Condorcet, and other writers* (1798).
[1244] Probablement aux membres du «Cercle d'études de science sociale rationnelle» à Mons.

dans vos lutre acharnée dont vous courbe l'échine par le poids du fardeau. Pour les maman, elles auront des chapelet qui seront aussi béni par nous, et sur lequel elle pouront recite gros grain patere, et par les petit ave affin que leur mari gagne beaucoup dargent pour faire boulir notre grande marmite et les enfant ah! les petit enfants qui vous sont si aimable, et qui sont tro jeune pour faire leur mission, et cependant qui sont continuellement sous les grif du demon, car le demont est si jaloux de sest petit enfants qu'il est toujour la qui faits le guet. Eh! bien, cher maman, achetez des médail pour les faire bénir par nous, et les faire porter par vos enfants et il seront préserve des grif du démon. Insi, comprenez bien: scapulaire, chapelet, médail. Il n'a pas dit ou il falait s'en munir. Tout le monde sait que partout ou vons les pèrre misionaire, deux ou trois boutique bare pres-que le pasage de l'église. Enfin le frère m[issionnai]re termine son sermon en faisant remarque que pour faire une bonne mission il falait renoncer à tous mauvais penchant, mauvais habitute, propos et la lectture de ses mauvais journaux, car ces rédacteur de mauvais journaux dise qui vons vous éclercir, et moi, cher frères, dans ma mision j'ai vu tous ses hommes beaucoup moin savant que des enfants de 10 ans, j'ai vu même à bruxelles et à gant des rédacteur quand ils voulait se marier, et qui venait à Confesse, je les interrogait un peu. Il mon répondu des question que je ne sait pas si je doit vous les repêter. J'ai demandé un jour au dun deux combien il y avait de dieu, il y en a 3 ... jugez. Quel sont cest 3 dieu: le dieu de S[ain]t remi, le dieu de S[ain]t léonard, et le dieu S[ain]te pélagie. Inci, voila une réponse. Insi, cher frères, il faut renoncer à tous ces rédacteur, et leur mauvais journeau, car tous ceux qui tienderont, et liront se salle journal seront empoisonné. Aussi lontant que vous retienderez un seul journal chez vous, vous tienderez le demon, et les cabartier qui tienne ces salle journal sur leur table tienne le demon, le poison. Il bien strictement défendu de délivrer des boisson empoisonnée par le cabartier, mais cest journaux sont bien un poison plus violent, car il empoisonne l'âme. Amen.

Inci, Citoyens Rédacteur je vous demande si des homme si haut plassé, et qui veuille aducir les autres et leur montre le Chemin du bonneur ont le droit de calomnier les homme dans leur sale de meeting particulièr... Je supose que ses rédacteur sons des républicain... Après ça, faut pas nous plaindre à autreuil c'est bien autre Chose et à tour aussi...

Un abonne de *La Liberté* houillieur à Jumet.

P.S. Amis rédacteur, si vous inseres cette lettre quand vous l'aurez coriger un peut, veuillez m'emvoyer un numéro en suplément. Je me chargerait de le faire parvenir au père missionaire ou à Monsieur le cure andré de jumet. Aussi, si vous avez encore des numéros du premier dimanche de lanée 1870, on ma enleve le mien et je tien à avoir le feuilleton complet [1245]. La première ocasion que j'irait à Bruxelles je vous les rembourserait les deux numéro si vous pouvez me les envoyer.

En attendant, recevez mes salutation fraternel.

Frère Jean-Baptiste [1246].

124. Auguste Serraillier à César De Paepe

IML, F 21, I, 80/10

[Londres, avant le 19 avril 1870] [1247]

Mon cher De Paepe,

Le Citoyen De Somer [1248] se trouve à Londres et nous serions aise de savoir s'il est digne de faire partie du Conseil général où dans ce cas il serait présenté aussitôt votre réponse qui je l'espère ne se fera pas attendre. Ce citoyen se dit expulsé de la Hollande en '48 [1249] et le promoteur des grèves des typographes [1250] et ton ami à toi et à ton beau-père [1251] (entends-tu savez-vous?).

[1245] *La Liberté* ne publiait pas de feuilleton proprement dit à ce moment. Il est possible que Frère fasse allusion à une des nombreuses séries d'articles publiées par *La Liberté*.

[1246] Jean-Baptiste Frère, né vers 1838; ouvrier houilleur, militant depuis 1862. Il aurait été à l'origine des relations entre les sociétés ouvrières du Hainaut et l'A.I.T. à Bruxelles (*La Cigale*, 19 juillet 1868). Il fut délégué des «Affranchis», Section de Jumet, au Congrès de Bruxelles en 1868, et délégué de la même Section au Congrès belge des 28 et 29 mai 1871 à Bruxelles. Il est l'auteur de trois articles probablement autobiographiques publiés dans *La Cigale* (II[e] année, numéros des 26 juillet, 9 et 30 août 1868). Sa lettre n'a pas été publiée par *La Liberté*.

[1247] Les renseignements pour Marx pourraient concerner la «Branche française de Londres». Une lettre de Bruxelles donne des précisions à ce sujet; elle est mentionnée lors de la séance du Conseil général du 19 avril (*Minutes 1868-1870*, p. 226). Ceci n'est qu'un argument approximatif pour dater la lettre; en tout cas, elle a été écrite avant celle qui la suit ici puisque Serraillier revient sur l'élection éventuelle de De Somer. Elle est mentionnée par B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 202-203.

[1248] Il pourrait s'agir de P.J.D. De Somer, né à Breda (Pays-Bas) en 1821, successivement imprimeur, typographe et imprimeur-lithographe, habitant 30 impasse de l'Hôpital à Bruxelles. Il quitte définitivement Bruxelles le 25 mars 1870 pour Londres.

[1249] Ni les archives du Ministère de la Justice pour la période de 1873 à 1876, ni celles du Ministère des Affaires étrangères pour 1813 à 1918, ni celles du Cabinet du Roi pour 1840 à 1896 à La Haye ne conservent des traces de cette expulsion.

[1250] Il fut l'imprimeur, à Bruxelles, des hebdomadaires *La Cigale* et *L'Espiègle*. Les éditeurs responsables, Ch. Otterbein et N.O. Delimal, furent condamnés pour délit de presse, en 1868; De Somer fut acquitté (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 85).

[1251] Sans doute à cause de sa profession de typographe: De Paepe avait été correcteur-typographe; Brismée restera typographe jusqu'à la fin de ses jours.

Vous feriez bien de profiter de votre réponse pour donner les renseignements que je vous ai transmis pour ton ami K. Marx (entends-tu, savez-vous?).

Ecrit sous la haute dictée de Mr E. Dupont «agent Bonapartiste».

Vésinier[1252].

Cordialement à vous
A. SERRAILLIER.

L'idiot qui t'écrit ci-dessus est un bon frère il désire marcher sur le *toi* avec *toit*[1253].

Mes amitiés à ta famille
E. DUPONT.

125. Fragment d'une lettre d'Auguste Serraillier à César De Paepe
IML., F 21, I, 80/12.

[Londres, avant le 17 mai 1870][1254]

[...] par trois fois j'ai regardé si ta lettre n'était pas adressée à Dupont qui m'a expliqué ce qu'il avait mis au bas de la lettre. Ce n'est pas que cela me contrariât au contraire j'en étais content et je le désirais comme je désire te connaître. Après ce que j'ai entendu dire de toi par Bernard, Dupont, Jung et surtout Marx cela me semble tout simple. De ton côté tu n'as qu'à y gagner sans me flatter je suis très adroit à *faire la pendule*. Consulte Maëtens, l'ex-secrétaire de la Branche française. Il est vrai qu'il y a également trois mois que les Londoniens disent que j'ai payé à Paris et que les Parisiens affirment que c'est à Londres mais entre nous je dois dire que c'est comme la Suisse qu'il y [a] un peu de tort des deux côtés car il se pourrait bien que je l'eusse fait dans les deux pays. Voilà une

[1252] Allusion aux accusations de Vésinier qui avaient mené à son expulsion en 1868.
[1253] Ce qui sert manifestement d'introduction auprès de De Paepe de Serraillier, nommé secrétaire pour la Belgique (cf. lettres 117 et 125), mais qui n'était pas encore en correspondance entretenue avec De Paepe. Dupont s'était parfois chargé de correspondre avec la Belgique; Dupont était connu comme blagueur (*Troisième procès,* p. 225).
[1254] Le 17 mai, le texte de la résolution au sujet du *Bee-Hive* est voté; Serraillier annonce ce vote (mardi prochain; *Minutes 1868-1870.* p. 239-240). Lettre mentionnée par B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 202.

transition pour arriver aux affaires de la Suisse [1255] digne du *Figaro* [1256].

L'opinion des membres du Conseil est comme la tienne que c'est regrettable et que les torts sont partagés. Cependant le Conseil en est saisi et aura à décider ce qui est très délicat. Jung a dû demander d'autres renseignements avant de se prononcer [1257]. Mais je crois que c'est pour gagner du temps et dans l'espoir qu'ils pourraient arriver à une entente [1258] (ceci entre nous). Dans le septième P.S. car tu es comme les femmes tout est dans le P.S. tu parles d'une résolution à l'égard du *Bee-Hive* [1259] qui a paru dans le *Volksstaat*. Si je ne l'ai pas envoyée c'est tout bonnement parce qu'elle n'est pas votée. Notre ami Marx en envoyant la communication du Conseil général sur le complot [1260] a ajouté qu'une résolution à l'égard du *Bee-Hive* (I) et conçue dans ce sens allait être *présentée* par lui au Conseil et son correspondant croyant que cette résolution était votée l'a insérée dans le même numéro et à la suite de l'autre [1261].

1[er] P.S. J'ai fait ta commission à Marx il t'envoie ses amitiés en retour.

3[ème] P.S. Le *Werker* d'Anvers n'arrive pas au *Conseil* mais à

[1255] Allusion à la scission qui venait de se produire en Suisse, au Congrès de La Chaux-de-Fonds au sujet de l'admission de l'«Alliance de la Démocratie socialiste — Section centrale» comme Section de l'A.I.T. La tendance majoritaire en faveur de l'admission se considère abstentionniste et collectiviste; la minorité est surtout composée de la fabrique de Genève, en faveur de l'action politique (J. GUILLAUME, *L'Internationale, II*, p. 1-36 et B. ANDREAS-M. MOLNAR, «*L'Alliance*», p. 224, note 94).

[1256] *Le Figaro*, quotidien depuis novembre 1866; qualifié comme un journal léger et mondain (*Histoire générale de la presse française*, 2, p. 298-300).

[1257] Cf. réunion du Conseil général, 19 avril (*Minutes 1868-1870*, p. 224); Marx à Engels, 14 avril 1870 (MEW, 32, p. 474-475); relation des faits par la Fédération Jurassienne (*Mémoire*, p. 133, 134-138 et 159-160).

[1258] Cf. les récits de J. GUILLAUME, à ce sujet (*L'Internationale, II*, p. 18-20 et 25-26); séance de l'assemblée générale de l'A.D.S. du 16 avril 1870 (B. ANDREAS et M. MOLNAR, «*L'Alliance*», p. 192-194).

[1259] Lors de la réunion du 26 avril, Marx avait proposé de cesser toute relation avec le *Bee-Hive*, un changement de propriétaire ayant entraîné un changement dans l'attitude du journal envers l'A.I.T. devenue incompatible avec le programme de celle-ci. Le Conseil général accepta unanimement la proposition (*Minutes 1868-1870*, p. 228-229).

[1260] Allusion à l'argument invoqué par l'Empire afin d'arrêter (début mai) et de poursuivre les dirigeants ouvriers les plus actifs à Paris et Lyon (Troisième procès de l'A.I.T. à Paris). Le Conseil général vota une résolution à ce sujet le 3 mai (*Minutes 1868-1870*, p. 231-232; *Der Volksstaat*, 11 mai 1870: «Proklamation des Generalraths der Internationalen Arbeiterassoziation»).

[1261] «Beschluß des Generalraths der Internationalen Arbeitersassoziation bezüglich des *Bee-Hive*» (*Der Volksstaat*, 11 mai 1870).

Marx qui je crois paie pour le recevoir et le *Werkman* [1262] *tire dame* n'arrive pas du tout.

4ème P.S. retourne de notre part nos amitiés à Lasserre [1263] nous n'avons pu le placer à Londres ajoute nos compliments.

2ème P.S. Reçu des 100 francs [1264].

5ème P.S. On ne répondra pas à la légère mais sourdement aux demandes de renseignements venant d'Italie [1265].

8ème P.S. Si Combault [1266] cherche du travail c'est qu'il est un peu détraqué dans ce cas sa place est à Londres, on s'en apercevra moins.

9ème P.S. Un *économiste* français pourrait employer notre ami Varlin [1267] dans le cas où il viendrait à Londres [1268]: ses principes d'économie politique s'opposent à donner plus de douze francs cinquante centimes par semaine. On peut obtenir des renseignements satisfaisants Rue de Jérusalem à Paris chez M. Pietri, [1269] homme très respectable et qui a doté l'industrie d'une «Bulle» conservative à Londres chez Monsieur Félix Pyat et à Richmond chez le Duc d'Aumale [1270]. Ses principes de tolérance ne lui permettent pas de répudier aucun de ces trois rapports.

Je suis certain que tu m'excuseras d'écrire si courtement car il m'a été dit que tu as peu de temps à perdre. Ce que c'est que de

[1262] *De Werkman*, Orgaan voor Arbeiders-Vereenigingen. Mensuel, puis hebdomadaire, qui parut de 1868 à 1877. Hebdomadaire à partir de juillet 1869, le journal fit une large place à la Branche néerlandaise de l'A.I.T. sans en être l'organe (TH. VAN TIJN, *Twintig jaren Amsterdam*, p. 453-454 et *passim*). Début décembre 1870, Marx avait rappelé aux membres hollandais et belges le devoir d'adresser deux exemplaires de leurs journaux à Londres (*L'Internationale*, 11 décembre 1870 et MEW, 33, p. 161).

[1263] Jean Lasserre, ouvrier, figure sur une liste de réfugiés français arrivés en Belgique depuis le mois de février 1870. Il a été en prison avant d'être transporté à la frontière allemande le 25 mai 1870 (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 346).

[1264] A la réunion du 17 mai, Serraillier annonça l'arrivée de cette somme ainsi qu'une lettre de De Paepe (*Minutes 1868-1870*, p. 239).

[1265] A Naples, entre autres, la police faisait des efforts pour détruire la Section locale (*Minutes 1868-1870*, p. 213 et 239. Séances des 22 février et 17 mai; cf. *La Corrispondenza*, doc. 9 à 11, p. 9-12).

[1266] Amédée-Alexandre Combault (1837-après 1884), ouvrier bijoutier. Un des membres fondateurs de l'Internationale. Echappé aux arrestations du début mai, il s'était rendu en Belgique (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 346; DBMOF, 5, p. 154-155).

[1267] Varlin, absent de Paris, avait échappé aux arrestations; début mai il s'était rendu en Belgique (*Idem*). De Paepe annonce son arrivée à Bruxelles dans une lettre lue à la séance du 17 mai du Conseil général (*Minutes 1868-1870*, p. 239).

[1268] A son tour, Dupont l'invitera en lui proposant de devenir membre du Conseil général (Rapport particulier du 20 mai 1870. H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 350).

[1269] Joseph-Marie Piétri (1820-1902), préfet de police à Paris de 1866 à 1870.

[1270] Fils de Louis-Philippe, duc d'Orléans et de Marie-Amélie; né à Paris en 1822; mort à Zucco (Italie) en 1897.

comprendre ceci dit en *quelques* mots ce que l'on dirait en deux pages!

C'était deux fameux crétins que Voltaire [1271] et Diderot [1272] l'un sans café l'autre sans tabac (c'est comme Fayolle) J'ai un avantage sur eux c'est que [si] j'ai du tabac et du café ou que je n'en ai pas je n'en reste pas moins ce que je suis. Combault peut te renseigner là-dessus. A propos de Combault je lui ai envoyé à Paris un article pour faire paraître dans *La Marseillaise* l'a-t-il reçu? C'est sur l'Association internationale je me proposais de faire une sorte d'étude sur ses tendances et ses moyens. L'article en question en était l'introduction et portait sur l'origine de l'Association ou plutôt était un appel aux classes ouvrières [1273]. Si j'en reparle c'est que j'y attache un certain mérite qui n'a pas sa source dans la suffisance.

Je m'arrête ex-abrupto pour ne pas recommencer toutes les bêtises contenues dans la présente.

Avec les amitiés *spéciales* de Dupont, de Marx et celles que je devance des autres membres du Conseil.

Je te serre cordialement la patte.

A. SERRAILLIER.

L'honnête *De Somer* n'avait pas été présenté au Conseil général. Nous attendrons les renseignements si favorables oui si non nous plébisciterons.

Je vous envoie l'article en question. En cela je suis une fois de plus le conseil de Dupont. *Au pis aller on peut toujours s'en servir, non?* A.S.

De Wolfel [1274] est ici. Il dit avoir emprunté trente fr à la Section d'Anvers et il s'engage à nous les remettre au Conseil général aussitôt qu'il aura du *Turbin*. Il a exprimé la crainte de se voir déconsidéré par cette affaire. Il appartient à la Commission de la société des sculpteurs. De Beaumont [1275] t'envoie ses amitiés; il vient de recevoir

[1271] François-Marie Arouet, dit Voltaire (1694-1778); philosophe, historien et publiciste français connu pour ses satires et ses attaques contre l'absolutisme royal et le catholicisme.
[1272] Denis Diderot (1713-1784), philosophe, publiciste et physicien; éditeur de l'*Encyclopédie*, ou *Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers*, 1751-1772.
[1273] *La Marseillaise* a suspendu sa publication du 18 mai au 20 juillet 1870, par ordre du Gouvernement impérial.
[1274] Peut-être Alfred de Wolffers (Bruxelles 1841-?), sculpteur-ciseleur.
[1275] Peut-être Jean de Beaumont (né à Paris en 1821), monteur ou ciseleur en bronze (DBMOF, 4, p. 231); délégué au Congrès de Lausanne.

la lettre d'Amouroux[1276]. Nous lui donnerons les détails qu'il demande. Que Combault écrive poste par poste sur ce qu'il pense faire. Qu'il oublie une partie de billard. C'est bien le moins.

(I) La résolution au sujet du *Bee-Hive* consistant à cesser toute relation avec le journal a été votée par le Conseil le 26 avril 1870. Les termes de cette résolution seuls n'ont pas encore été soumis au Conseil. Marx a été chargé de la rédiger et elle sera adoptée mardi prochain[1277].

Précédemment Dupont était chargé de correspondre avec l'Italie. Aujourd'hui le Conseil possède un correspondant italien[1278]. Ignorant s'il doit adresser ses lettres aux mêmes endroits depuis les persécutions nous vous prions de nous le faire savoir aussitôt que possible.

P.S. A la fondation de l'*Alliance* Becker était mis en avant par Bakounine et aujourd'hui Becker le dénonce dans son journal *Der Vorbote*. Numéro 4 Avril 1870[1279].

A la prochaine de plus amples détails et j'espère plus sérieusement.

Encore une fois à toi
A. SERRAILLIER.

126. Auguste Serraillier à César De Paepe

IML., F 21, I, 38/6

[Londres, entre les 12 et 31 juillet 1870][1280]

V^ème^ Congrès annuel de l'Association internationale des Travailleurs.

[1276] Charles Amouroux (1843-1885), ouvrier chapelier. Il avait quitté la France, probablement en mars 1870, après avoir été condamné pour la dixième fois (DBMOF, 4, p. 115-116).
[1277] Cf. les séances du Conseil général du 17 mai, où la résolution est votée, et du 31 mai, où Jung explique le malentendu qui a mené à la publication de la résolution, votée en principe, dans le *Volksstaat* (*Minutes 1868-1870*, p. 239-240 et p. 246-247).
[1278] Un Italien, venant de Genève, Agossa, fut proposé comme secrétaire pour l'Italie par Eccarius et Dupont, dans la séance du 17 mai. Il fut nommé le même jour. Ceci n'est pas nécessairement en contradiction avec la date de la lettre, puisque le même Agossa avait été proposé comme membre du Conseil le 3 mai. Serraillier et Jung furent les auteurs de cette proposition, il est bien possible qu'ils la firent ayant l'intention de nommer Agossa secrétaire pour l'Italie au plus vite (*Minutes 1868-1870*, p. 232, 237).
[1279] Article intitulé «Zur Geschichte der internationalen Arbeiterassoziation» Cf. Marx à Engels, 29 avril 1870 (MEW, 32, p. 492).
[1280] Le programme pour le Congrès à Mayence fut arrêté lors de la réunion du 12 juillet; Lemaître s'est présenté à la même séance, et une discussion eut lieu au sujet d'une autre ville où le Conseil général pourrait siéger. Le programme pour le Congrès de Mayence fut publié dans *L'Internationale*, 31 juillet 1870. Cf. note (a). B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 203, publie un bref résumé de la lettre.

Questions soumises par le Conseil général de l'Association internationale des Travailleurs pour le prochain Congrès qui se tiendra à Mayence [1281] le 5 septembre 1870 dans le *Palais de Marbre* que le Bourgmestre de cette ville a mis à la disposition de l'Association pendant la durée du Congrès [1282].

I. Sur la nécessité d'abolir la dette publique. Discussion sur le droit d'indemnité.

II. Des rapports entre l'action politique et le mouvement social de la classe ouvrière.

III. Moyens pratiques pour convertir la propriété foncière en propriété sociale.

IV. De la conversion des banques de circulation en banques nationales.

V. Conditions de la production coopérative sur une échelle nationale.

VI. De la nécessité pour la classe ouvrière de faire une *statistique générale du travail.*

Conformément aux résolutions du Congrès de Genève 1866

VII. Reconsidération par le Congrès des moyens de supprimer la guerre [1283].

Note: Le Conseil général belge a proposé la question suivante [1284]: Des moyens pratiques de constituer des sections agricoles au sein de l'Internationale et d'établir la solidarité entre les prolétaires de l'agriculture et les prolétaires des autres industries.

Le Conseil général de l'Association internationale croit cette question inhérente à la troisième.

Par ordre et au nom du Conseil général
A. SERRAILLIER [a].

[1281] Par décision du Congrès de Bâle, le Congrès suivant aurait lieu à Paris; le Conseil général jugea que par rapport au régime de la France, cela ne pourrait se faire. D'autre part, le Comité central du parti démocratique social des ouvriers allemands ayant invité le Conseil général à tenir le congrès de 1870 en Allemagne, celui-ci décida dans sa séance du 17 mai d'organiser le congrès à Mayence (*Minutes 1868-1870*, p. 238 et *L'Internationale*, 22 mai 1870).

[1282] Séance du Conseil général du 28 juin (*Minutes 1868-1870*, p. 255).

[1283] C'est-à-dire les six points du programme proposé par la Commission de congrès; le septième point, des moyens de supprimer la guerre, fut proposé par Hales et voté séance tenante (*Minutes 1868-1870*, p. 268-269, 269-270).

[1284] Par une lettre mentionnée lors de la séance du 21 juin; cf. note 1288 (*Minutes 1868-1870*, p. 253).

[a] *Par ordre et au nom du Conseil général, A. Serraillier* ajouté par une autre main pour publication dans *L'Internationale*, 31 juillet 1870.

Communication Confidentielle aux Sections de l'Internationale.

I. Le Conseil général demande aux différentes Sections de donner à leurs délégués des instructions formelles sur l'opportunité de changer le siège du Conseil pour l'année 70-71 [1285].

II. Dans le cas où le changement serait décidé le Conseil proposerait Bruxelles comme siège du Conseil général pour cette même année [1286].

Mon cher De Paepe,

Faire publier le programme par le plus grand nombre de journaux possible [1287].

J'ai soumis les deux questions du Conseil belge [1288] et vous verrez par la note que la question pratique se trouve comprise dans la troisième question dont les termes sont plus génériques. Tant qu'à l'autre question elle se trouve comprise dans:

V. Conditions de la production etc. Ce n'est que la peur de faire des redites et surtout un programme trop long qui a fait confondre dans des termes généraux plusieurs propositions ayant le même but mais un énoncé différent. Je crois inutile d'en dire davantage à ce sujet.

Ce programme a été retardé par l'opposition qu'il a rencontré parmi les Anglais surtout ce qui a trait au changement du siège du Conseil général qui trouvent qu'aucune ville n'offre les garanties de cosmopolitisme au même degré que Londres et surtout les garanties de liberté d'action etc. etc. [1289]. Quoi qu'il soit les foreigners l'ont emporté à deux ou trois voix [1290] et voilà comment nous espérons vous donner des em..bêtements pour l'année prochaine. Honni soit qui mal y pense...

Pour peu que vous ayez une petite *Branche française* et une *Teutonia* [1291] ça ne manquera pas d'avoir son charme. A propos de la *Branche française* de Londres. Il y a huit jours il s'est présenté au

[1285] Proposition de Marx à la séance du 28 juin (*Minutes 1868-1870*, p. 256).
[1286] Proposition de Marx lors de la séance du 12 juillet (Idem, p. 266 et 268).
[1287] Dans *L'Internationale* et *La Liberté*, 31 juillet; *Le Mirabeau*, 7 août 1870.
[1288] Cf. note 1284.
[1289] Cf. les séances du Conseil général des 28 juin, 5 et 12 juillet 1870 (*Minutes 1868-1870*, p. 256-257, 261 et 266-268).
[1290] D'après le procès-verbal de la séance du 12 juillet, trois membres seulement auraient voté en faveur de la proposition (*Idem*, p. 268).
[1291] Allusion à l'«Allgemeiner Deutsches Arbeiterbildungsverein», par contamination avec la «Helvetie» groupant les ouvriers suisses à Londres.

Conseil général un petit Lemaître [1292] déserteur reconcilié en échange de petits services pour proposer la fusion entre la Branche [1293] et le Conseil général se disant envoyé par les Parisiens mais comme ils avaient oublié de lui donner des pouvoirs on l'a envoyé à l'ours [1294]. Ce qui l'a peu surpris car déjà il y a deux ans le Conseil général s'est prononcé contre lui dans un différend entre lui et ses ouvriers qui se plaignaient d'être trop peu exploités par le petit Monsieur [1295]. Dans un meeting public Besson a affirmé que les membres du Conseil vivent sur le penny des travailleurs. Est-ce assez honnête?

Salut cordial
A. SERRAILLIER.

127. Karl Marx à César De Paepe

IFHS., Fournière 1011

Londres, le 14 septembre 1870

Cher citoyen,

Ci-inclus deux exemplaires dont un pour *L'Internationale* [1296], un pour *La Liberté* [1297] de notre adresse [1298]. Je n'ai pas le temps de la traduire, et Dupont [1299] est à Manchester, Serraillier comme délégué du Conseil général à Paris [1300]. Mon temps est absorbé par la correspondance avec l'Allemagne et par l'agitation parmi les ouvriers anglais.

Notre Comité central à Brunswick avait publié le 5 septembre un appel aux «Ouvriers allemands» contre l'annexion de territoire

[1292] Frédéric Lemaître, émigré français à Londres où il était propriétaire d'un petit atelier typographique (DBMOF, 7, p. 113).
[1293] Le Conseil général venait de déclarer qu'il n'existait aucune relation entre la «Branche française (fédérale) de Londres» et le Conseil, ceci à la suite de publications répétées dans des journaux français, des circulaires, etc. émanant de la «Branche» mais se réclamant de l'autorité du Conseil général (*Minutes 1868-1870*, p. 235-236, séance du 10 mai; *L'Internationale*, 15 mai 1870).
[1294] Séance du 12 juillet (*Minutes 1868-1870*, p. 262-264).
[1295] Séance du 21 août 1866 (*Minutes 1864-1866*, p. 224).
[1296] Qui en publiera une première partie (23 octobre), jusqu'à: «[...] L'Histoire statuera sa rétribution, [..] la politique de conquête!». La lettre de Marx a été publiée par M. RUBEL, «Trois lettres inédites de Karl Marx», *L'Actualité de l'histoire*, 25, octobre-décembre 1958, p. 22-32; B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 203-206; traduite en allemand dans MEW, 33, p. 146-148.
[1297] *La Liberté* ne l'a pas publiée.
[1298] La «Deuxième Adresse du Conseil général de l'A.I.T. au sujet de la guerre»; le Conseil décida de sa rédaction dans la séance du 6 septembre; elle fut lue à la réunion extraordinaire du Conseil, le 9 septembre (*Minutes 1870-1871*, p. 58-59).
[1299] Il semble avoir quitté Londres après le 5 juillet; il s'installa à Manchester et y fonda une Section de l'A.I.T.
[1300] Il avait quitté Londres après la réunion extraordinaire du 9 septembre (Marx à Engels, 6 septembre; à Beesley, 12 septembre; MEW, 33, p. 54, 143).

français, pour la paix avec la République [1301]. Sur l'ordre du général Vogel von Frankenstein [1302], l'infâme Prussien qui s'est distingué par son vandalisme à Frankfort (en 1866) [1303], les manifestes n'ont pas été seulement saisis, mais tous les membres du Comité — et encore le malheureux imprimeur du manifeste [1304] — ont été arrêtés [a] et chargés de fers comme des [b] criminels et transportés à Lötzen, une ville de la Prusse Orientale. Vous savez que sous le prétexte d'un débarquement français toute la côte de l'Allemagne du Nord a été mise en état de [c] guerre, de manière que Messieurs les militaires peuvent arrêter, juger, fusiller comme bon leur semble. Mais aussi dans les autres parts de l'Allemagne où l'état de guerre n'a pas été proclamé, les Prussiens ont établi un régime de terreur, soutenu par la classe mitoyenne, contre toute opinion indépendante. Les ouvriers allemands, malgré cette terreur, et malgré les hurlements du patriotisme bourgeois, se comportent admirablement.

Je regrette de ne pas pouvoir dire la même chose de nos camarades français. Leur manifeste [1305] était une absurdité «Repassez [1306] le Rhin!» Ils oubliaient que les Allemands pour arriver chez eux, n'ont pas besoin de *repasser* le Rhin, mais seulement à se retirer dans le Palatinat et la Province Rhénane (prussienne). Vous comprendrez comme cette phrase chauvine a été exploitée par les journaux officiels de Bismarck! Tout le ton de ce manifeste est absurde et pas du tout dans l'esprit de l'*Internationale*.

Je n'ai pas le temps de vous copier toute la lettre que j'ai reçue hier de Serraillier [1307], mais le passage suivant suffira à vous éclaircir

[1301] Appel publié le 5 septembre comme circulaire; il parut le 11 septembre dans le *Volksstaat* (*Répertoire, III*, p. 12-13) sous le titre: «Manifest des Ausschusses der Sozial-Demokratischen Arbeiterspartei. An alle deutschen Arbeiter!".

[1302] Le gouverneur militaire des côtes de l'Allemagne du Nord pendant la guerre franco-prussienne. Il vécut de 1797 à 1885.

[1303] Francfort a.M. fut occupée le 16 juillet 1866 pendant la guerre entre la Prusse et l'Autriche. Le Sénat de la ville fut dissous, et une rançon de six millions de florins, portée à 25 millions, fut exigée. Il fallait en plus fournir une liste des habitants les plus opulents, en garantie contre un eventuel non-payement de la rançon. Le bourgmestre de la ville se suicida, en guise de protestation (MEW, 33, p. 737, note 181).

[1304] Les membres du Comité: Wilhelm Bracke, Leonhard von Bonhorst, Samuel Spier, Hermann Kühn et Heinrich Gralle, et l'imprimeur Sievers. Ils furent arrêtés le 9 septembre

[a] Deux mots illisibles rayés.

[b] *malfai* rayé.

[c] *siège* rayé.

[1305] «Au Peuple allemand. A la Démocratie socialiste de la nation allemande», au nom des Sociétés ouvrières et des Sections françaises de l'A.I.T. (cf. *L'Internationale*, 11 septembre 1870; *Répertoire, III*, p. 81).

[1306] *Repasse* dans le manifeste.

[1307] Dont l'original n'a pas été retrouvé.

sur l'état de choses à Paris. C'est notre devoir de ne pas tromper nous-mêmes par des illusions.

«C'est incroyable de penser que des gens peuvent pendant six ans être internationaux, abolir les frontières, ne plus connaître des étrangers et en arrive au point où ils en sont pour conserver une popularité factice et dont tôt ou tard ils seront les victimes. Quand je m'indigne de leur conduite ils répondent que s'ils parlaient autrement ils seraient *boulés!* Ainsi il leur paraît plus convenable de tromper ces malheureux sur la véritable situation de la France que de chercher au risque d'y perdre leur popularité à les ramener à la raison ce que je crois serait bien plus utile à notre France. Il y a plus par leurs discours ultra-chauvins quelle situation font-ils à l'*Internationale!* Combien faudra-t-il de générations pour effacer l'antagonisme profond de nationalité qu'ils cherchent à faire renaître par tous les efforts que leur pauvre imagination leur suggère! Ce n'est pas qu'ils soient sots, loin de là. Mais comme moi ils savent qu'ils trompent le peuple en le flattant, ils sentent qu'ils creusent un abîme sous eux, je dis plus ils ont peur de s'avouer franchement International, et comme cela est bête il s'ensuit qu'ils ne peuvent rien trouver de mieux que de parodier la révolution de 93!»

Tout cet état de choses disparaîtra, je l'espère, devant la capitulation prochaine et *inévitable* de Paris. Le malheur des Français, même des ouvriers, ce sont les *grands souvenirs!* Il faudra une fois pour toutes que les événements [d] brisent [e] ce culte réactionnaire du passé!

Le manifeste [1308] imprimé dans le supplément de *La Solidarité* [1309] ne m'a pas étonné. Je savais bien qu'eux qui prêchent l'abstention absolue de la politique — comme si les ouvriers étaient des moines qui [f] établissaient leur monde à eux en dehors du grand monde — retomberaient toujours, au premier signal du tocsin historique, dans la politique bourgeoise.

La presse anglaise, à l'exception de bien peu de journaux, est vendue, la majorité à Bismarck, la minorité à L. Bonaparte qui a

[d] trois mots rayés.
[e] Ajouté en remplaçement de trois mots rayés.
[1308] «Manifeste aux Sections de l'Internationale», dans le supplément au numéro 22, du 5 septembre (J. GUILLAUME, *L'Internationale, II*, p. 83-85).
[1309] Ce journal parut à Neuchâtel du 11 avril au 3 septembre 1870; à Genève du 28 mars au 12 mai 1871 (nouvelle série). Organe des Sections de la Fédération romande de l'A.I.T. (*Répertoire, II*, 33-34; J. GUILLAUME, *L'Internationale*, II, p. 134).
[f] Un second *qui* rayé.

sauvé assez d'argent pour acheter toute une armée. Néanmoins, j'ai trouvé les moyens pour faire une guerre à mort à Messieurs les Prussiens.

Nos amis de Paris m'ont bombardé par des télégrammes qui[g] m'informent sur ce que j'ai à faire en Allemagne[1310]. Je crois connaître[h] la manière dont il faut traiter mes compatriotes un peu mieux que les Parisiens.

Vous m'obligerez en m'écrivant quelques lignes sur l'état de choses en Belgique.

Salut et fraternité
Karl MARX.

128. Guillaume De Greef à Hector Denis

IISG., Denis

Le 29 septembre 1870

Mon cher Hector,

Tu es prié d'assister à notre réunion chez Van Goidtsnoven lundi à trois heures de l'après-midi; ta présence est indispensable; à la dernière réunion de Janson nous avons carrément exposé notre programme socialiste et nous avons dit que, si on était d'accord avec nous sur ce point, la rédaction de *La Liberté* voulait bien entreprendre un journal quotidien à condition qu'on nous procurât les fonds[1311]. Arnould rédigera le projet de programme; si ce projet est adopté, nous aurons carte blanche pour la rédaction; nous ne pouvons pas demander davantage.

Comment va ton jeune Crassus, Brutus, Camilius etc. etc.?

Tout à toi,
G. DE GREEF avocat.

[g] qui remplace *afin de*, rayé.

[1310] La presse, les moyens et les télégrammes sont également traités dans ses lettres à E.S. Beesley, 12 et 16 septembre (MEW, 33, p. 143-145 et 153-155).

[h] *un peu mieux* rayé.

[1311] En août 1870 déjà, la parution d'un quotidien socialiste, *La Réforme*, organe du socialisme républicain, était annoncée. Il s'agissait en principe de *La Liberté*, devenue quotidienne (*L'Internationale*, 14 août 1870). *La Liberté* paraîtra comme organe socialiste quotidien du 18 avril au 12 novembre 1871. Cela est généralement attribué à l'influence de la Commune; il est évident que le plan est antérieur. Les fonds furent trouvés, partiellement du moins, par l'intermédiaire d'une «Société civile pour la publication du journal *La Liberté*». Arnould, De Greef, Denis, Fontaine, Hins, Janson, Robert et Van Goidtsnoven en furent les fondateurs (Bulletin de souscription et règlement de la société, 8 p., relié dans la collection du journal, avant le numéro du 30 juillet 1871. IISG).

129. Paul Robin à Désiré Brismée

AGR., Police des étrangers 196.844

[Londres, après le 30] [1312] octobre 1870

Je te prie de me faire envoyer *L'Internationale* dont j'ai payé l'abonnement et que l'on a depuis trois ou quatre semaines cessé de m'envoyer à ma nouvelle adresse: 41 Grove Street, Park Street N.W. Londres [1313].

Les quelques numéros que j'ai vus ici m'ont bien peu satisfait; quelle diable de passion vous a prise pour l'énergique Gambetta [1314] et sa clique, pour la république bourgeoise qui va pour longtemps peut-être enfoncer le socialisme? Que des Parisiens purs qui n'ont jamais quitté leur coin et ont été élevés dans le dogme que Paris est la seule ville du monde puissent en ce moment se mettre ainsi le doigt dans l'œil, c'est pardonnable; mais vous êtes sans excuse, vous Belges. L'article de *La Liberté* [1315] que reproduit le dernier numéro est pitoyable. Au lieu de remplir plusieurs colonnes d'écoeurantes injures contre un individu qui *pour le moment*, ne nuit pas ne vaudrait-il pas mieux ouvrir les yeux abusés sur les gueux qui font de la défense nationale une machine qui doit les installer définitivement au pouvoir? N'oubliez pas (si vous le savez) que par trois fois le *très énergique* Gambetta s'est solennellement déclaré l'ennemi du socialisme. Que sont ces exécutions militaires, cette répression, ce *mépris* des honnêtes gens pour les tentatives criminelles de la *lie du peuple* dont les journaux réactionnaires nous apportent l'avis? Etes-vous bien sûr que votre journal qui s'appelle *L'Internationale* n'applaudisse pas en ce moment des hommes qui assassinent des Internationaux?

[1312] Il s'agit d'une copie, faite probablement pour les besoins de l'administration de la Sûreté publique. La copie ne porte pas de date exacte; cf. notes 1320 et 1336. La lettre, d'après la même copie, a été publiée par H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 362-364.

[1313] S'étant rendu à Bruxelles, il y fut arrêté pour rupture de ban d'expulsion. Ayant été emprisonné, il ne put retourner à Paris et se rendit à Brest; il fut obligé de quitter cette ville et se rendit à Londres où il arriva le 8 octobre (DBMOF, 9, p. 8).

[1314] Léon Gambetta (1838-1882), avocat et politicien; en tant que membre du Gouvernement de la Défense nationale en 1870-1871, il organisa la résistance armée contre les troupes allemandes en province. Républicain, bourgeois et radical, il deviendra chef du gouvernement en 1881-1882.

[1315] Il s'agit peut-être de l'article intitulé: «La galère du roi Guillaume» dans le numéro du 30 octobre.

Je viens de voir de drôles de choses à Brest [1316] sur votre belle république, et elles ont achevé la transformation qu'avait commencée dans mon esprit les dénonciations [1317] de M. Rochefort [1318] dont la nouvelle m'était arrivée aux petits Carmes [1319]. Elles m'ont décidé à montrer le même zèle pour la république bourgeoise que j'aurais montré pour l'Empire et à passer à Londres. Il était d'ailleurs temps; je serais sans doute sans cela avec les autres Internationaux de Brest au fort *Boughin* [1320], j'ai trouvé que c'était assez de quatre prisons dans trois mois [1321]. Pour moi, j'affirme entre le régime prussien et le régime bourgeois de MM. Gambetta, Favre [1322], Crémieux [1323] [que] mon cœur balance.

Comment n'avez-vous encore vu que Favre a menti en parlant du Mont-Valérien et en faisant parler par un acolyte d'une proclamation en ce sens, sans attendre le démenti que lui donne Bismarck [1324], il était évident par le long récit de M. Favre que Bismarck avait retiré à la dernière entrevue la demande du Mont-Valérien. Ceci fait, les propositions de Bismarck étaient acceptables et sans le sot sentimentalisme de M. Favre, la paix serait faite [1325].

Le Conseil général, je vous le dis officieusement, s'est déclaré dans le procès-verbal blessé [1326] de ce que vous n'ayez pas reproduit

[1316] Fin septembre-début octobre, il y eut une tentative d'établissement de Commune à Brest (G. THOMAS-J. MAITRON, «L'Internationale et la Commune à Brest»; DBMOF, 7, p. 77-78; le Doré; Laura à Jenny, 12 décembre 1870, *Les Filles de Karl Marx*, p. 126). Cf. un compte rendu dans *La Liberté*, 18 décembre 1870.

[1317] Rochefort avait renié son journal, *La Marseillaise*, à cause d'un article par Cluseret, intitulé «La Réaction» (*La Liberté*, 11 septembre 1870; cf. aussi DBMOF, 9, p. 15).

[1318] Victor Henri, marquis de Rochefort-Luçay (1831-1913), homme de lettres, éditeur responsable, avec Millière, de *La Marseillaise* (DBMOF, 9, p. 14-16).

[1319] Prison à Bruxelles, où Robin fut incarceré, étant resté plus longtemps à Bruxelles qu'il n'en avait reçu l'autorisation; cf. note 1313 (H. Wouters, *Documenten Eerste Internationale*, p. 362; rapport du 11 septembre 1870).

[1320] Cf. le récit fait par Robin à la séance du Conseil général du 11 octobre; lettre de Brest lue à la séance du 29 novembre 1870 (*Minutes 1870-1871*, p. 68-69, 88; J. GUILLAUME, *L'Internationale, II*, p. 102-103; récit publié dans *La Liberté*, 18 décembre 1870).

[1321] Cf. l'énumération dans DBMOF, 9, p. 8.

[1322] Jules Favre (1809-1880) avocat et homme politique; républicain; Ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement de la Défense nationale et le gouvernement Thiers (1870-1871).

[1323] Adolphe Crémieux (1796-1880), avocat et homme politique français.

[1324] Otto, prince de Bismarck (1815-1898); homme d'état et diplomate, chancelier de l'Empire allemand de 1871 à 1890.

[1325] Favre était chargé de négocier la paix avec les Allemands, investissant Paris. Le Mont-Valérien sera un point stratégique important, contrôlant Paris, lors des combats pour Paris, commune libre.

[1326] L'attention du Conseil général y avait été attirée à la séance du 18 octobre par une lettre de Serraillier, toujours à Paris (*Minutes 1870-1871*, p. 73-74).

son manifeste [1327]. Vous le faites maintenant un mois après [1328]. Il paraît que la traduction que vous en avez faite (bien qu'on vous en ait envoyé une dans le *Courrier des Etats d'Europe*) [1329] contient des contre-sens... c'est bien assez que la fatalité tue le socialisme en France, et le rende malade en Allemagne, qu'elle le laisse vivre bien portant en Belgique!!

Salut et Solidarité
(s.) ROBIN.

Lire la lettre [1330] de Rochefort à Flourens [1331].
Note. Le Conseil général où je suis allé hier [1332] me charge de vous dire qu'il serait très heureux de recevoir quelques nouvelles de l'état de choses en Belgique. Il ne reçoit de nouvelles de nulle part.
Je prie l'ami Lerijcke de demander aux rédacteurs de *La Liberté* de me l'envoyer provisoirement gratis même adresse.

130. Désiré Brismée à Auguste Serraillier
IML., F 21, I, 163/4

Bruxelles, le 19 novembre 1870

Mon cher Serraillier,

Je ne sais réellement pas par quel point commencer ma lettre. Les choses que j'ai à te dire et à te demander sont nombreuses. Disons tout d'abord un mot sur le Conseil belge: A la suite de la terrible guerre qui se fait entre les gouvernements français et allemand, lutte dans laquelle le sang de nos frères coule des deux côtés, plusieurs de nos amis belges, après l'affaire de Sedan, c'est à dire après la chute du pillard qui, durant vingt ans, a fait ses affaires et non celles de la France, des amis belges, dis-je, sont allés à Paris et en France où à l'heure qu'il est, ils partagent les privations et les dangers qu'offre une situation pareille à celle qu'endure cette vaillante et malheureuse nation. Parmi ceux que nous avons vu partir se trouve notre brave

[1327] Cf. lettre 127.
[1328] *L'Internationale*, 23 octobre 1870.
[1329] Journal en français, publié à Londres.
[1330] Cf. DBMOF, 9, p. 9.
[1331] Gustave, Paul Flourens (1838-1871), biologiste et professeur, membre de la Commune (DBMOF, 6, p. 55-56).
[1332] Il fut élu membre du Conseil le 8 novembre, sur proposition de Marx, le 25 octobre *Minutes 1870-1871*, p. 68-69, 79, 85).

Eugène Hins[1333]. Hins, comme tu le sais, à cause de ses grandes connaissances et du temps, dont il pouvait disposer, était ici d'une utilité incontestable. S'il avait été à Bruxelles quand tu nous as envoyé le manifeste en anglais[1334], il se serait fait un plaisir de le traduire en français, mais ce compagnon étant absent, il nous a fallu attendre une occasion favorable pour arriver à donner de la publicité à cette pièce. Cette occasion s'est offerte, en partie, lorsque nous avons trouvé la traduction du manifeste dans l'organe des Sections de Genève[1335]. En publiant cette moitié, nous comptions pouvoir promettre la suite au prochain numéro. Erreur, depuis lors, c'est comme si Bismarck s'en mêlait, nous n'avons plus eu la satisfaction de recevoir cette feuille et avons été dans l'impossibilité de donner suite à notre résolution. A ce propos, le valeureux Robin nous adresse des récriminations, ajoutant qu'un journal français nous a été envoyé de Londres, journal que nous n'avons point reçu[1336]. Le compagnon Robin n'approuve pas notre manière de voir au sujet de ce qui se passe en France. A notre tour, je dois te dire que nous n'approuvons pas, nous, la manière de faire du compagnon Robin qui se trouve être seul dans toutes les Branches françaises de l'Internationale à se fixer à Londres[1337], c'est-à-dire loin de la lutte à laquelle prennent part des révolutionnaires de Belgique, d'Italie, d'Espagne, d'Angleterre, d'Amérique, etc. Nous aurons l'occasion de vider un jour ce différend.

Mon cher Serraillier, je ne sais quelles sont les idées des membres du Conseil général sur ce qui se passe en France, c'est-à-dire sur la part qu'y doit prendre l'Internationale. Quant à nous, qui tenons énormément à nos principes socialistes, le sang qui coule dans nos veines nous empêche de rester impassibles devant la lutte gigantesque qui se livre entre la liberté et l'autorité. Nous préférons à ces hommes qui ont l'air d'être une horloge pour la ponctualité de l'exécution des mouvements, ceux que la liberté et la dignité ont porté à être des individus indisciplinables.

[1333] Il est un des signataires du manifeste «Aux citoyens belges résidant à Paris», annonçant une réunion le 7 septembre et les jours suivants, passage Raoul (*L'Internationale*, 18 septembre). Il serait parti vers le 15 août, n'ayant pas l'intention de revenir à Bruxelles, parce qu'il ne disposait pas de moyens pour payer une amende et parce qu'il comptait épouser Marie Iatskevich (Rapport du 18 août 1870, extrait du dossier Hins à la Sûreté publique. IISG, papiers Stein).
[1334] La deuxième Adresse du Conseil général au sujet de la guerre.
[1335] Cf. *L'Egalité*, mardi 4 octobre 1870.
[1336] Il s'agit du *Courrier des Etats d'Europe*.
[1337] Cf. lettre précédente et DBMOF, 9, p. 9.

Il faut, selon nous, que la France sorte de ce mauvais pas. Si le Prussien parvenait à la vaincre, ce ne serait pas seulement la mort de l'Internationale en France, mais aussi dans tous les autres pays. Déjà le civilisé Guillaume a emprisonné nos amis en Allemagne et pourrait bien finir par être aussi tolérant que le religieux empereur d'Autriche.

Pour en finir sur la guerre franco-prussienne, mon cher Serraillier, je ne te dirai plus qu'une chose, c'est que je redoute de voir les Français vainqueurs se rendre en Allemagne pour venger leurs villages incendiés et leurs habitants massacrés. Non pas comme l'a dit *Le Progrès du Nord*[1338], cruautés commises par pur instinct de soldat, mais par ordre supérieur. Quant à moi, cet ordre a été donné par ceux qui ont intérêt à diviser les hommes, à faire en un mot le contraire de l'Internationale. Sur le mouvement en Belgique je pense qu'il me suffit de te renvoyer à notre organe. Nous avons ici un lithographe sans ouvrage, crois-tu à la possibilité de le caser convenablement à Londres? Si oui, une réponse. Lundi dernier j'étais à la séance de la Section bruxelloise, quand vers onze heures de la nuit notre ami Stepney, est allé frapper à ma porte. Je viens de l'apprendre par un mot qu'il m'adresse de Londres. Dis-lui le bonjour ainsi qu'à tous nos bons camarades du Conseil général.

En répondant à Stepney, je lui dirai ce que j'aurais appris de neuf. Quant à toi, vu l'absence de César De Paepe, qui se trouve être en ce moment médecin au 2e régiment d'artillerie [1339], si tu as quelque demande à me faire ne te gênes pas, j'en ferai autant de mon côté.

Tout à toi, frère en lutte,

D. BRISMÉE.

P.S. Que dis-tu de la vente à une compagnie américaine que vient de faire le misérable Schneider [1340]. Est-ce assez significatif? Les Robert-Macaire et les Bertrand sont partout les mêmes, ils ne songent qu'à sauver le produit de leurs rapines.

[1338] *Le Progrès du Nord*, journal hebdomadaire paraissant depuis juillet 1866 (*Bibliographie de la presse française politique et d'information générale 1865-1944; 59 Nord*, p. 168).
[1339] D'après Bertrand, il aurait servi dans le corps d'observations (L. BERTRAND, *César De Paepe*, p. 143).
[1340] Joseph-Eugène Schneider, né en 1805; industriel et homme politique français; depuis 1845 seul directeur des entreprises métallurgiques du Creusot (P. LAROUSSE, *Dictionnaire universel du XIXème siècle*, XIV, p. 367).

131. Frédéric Terhorst à X.

IML., F 458, 1, 2224

Bruxelles [avant ou le 19 novembre 1870]

Monsieur,

Je vous prierais de vouloir faire parvenir cette lettre au Comité lithographique pour le prier de s'occuper d'une place d'imprimeur lithographe, pour la couleur ou le noir, ou pour conducteur, pour la machine, ou pour le port, diverses places que j'ai occupées à Paris de 1853.

A Bruxelles depuis deux mois je ne vois rien pour mon métier. J'avais trouvé par voie de journal ici pour Manchester l'on offrait cinq francs par jour j'aurais pris ici des renseignements sur le prix, mais personne. J'ai donc exigé six francs jusqu'à ce que j'aurais été là mais l'on a pris la place ici malheureusement pour cinq; à Londres [1341] je retrouverais d'anciens collègues. Je prie donc le Comité de m'envoyer une réponse de laquelle je le remercie d'avance ainsi qu'à vous monsieur qui voulez bien vous occuper de cette commission. En attendant de vos nouvelles je vous salue fraternellement.

Frédéric TERHORST
contremaître de la Maison Leroy
à Paris
Membre de la Société
La Resistance de Paris [1342].

Voici mon adresse
Frédéric Terhorst
chaussée de Wavre 38
Ixelles-les-Bruxelles.

132. César De Paepe à Auguste Serraillier

IML., F 458, 1, 2224

[Bruxelles, le 19 novembre 1870] [1343]

Mon cher Serraillier,

J'arrive à Bruxelles au moment où Brismée allait mettre sa lettre à la poste; et pour la fin du mois je reviendrai ici pour du bon, à

[1341] Cf. lettre précédente.
[1342] La Société de résistance des imprimeurs-lithographes avait adhéré à l'A.I.T. (*Minutes 1868-1870*, p. 220. Séance du 22 mars).
[1343] De Paepe écrit son message sur la même feuille où Terhorst avait écrit le sien.

moins d'un événement tout imprévu qui m'oblige à prolonger encore mes fonctions médicales dans l'armée et aux ambulances [1344].

Tout à vous et le bonjour à tous les amis, notamment aux citoyens Marx, Jung, Eccarius, Dupont, etc.

C. DE PAEPE.

133. Philippe Coenen à Karl Marx

IISG., Marx-Engels D 767
IML., F 1, 1, 2786

Anvers, le 29 mars 1871

Compagnon Marx [a],

Chargé par la Section anversoise de l'Internationale [1345] de vous écrire au sujet de la grève des sigariers, je prends la liberté d'employer une langue à laquelle je ne suis pas habitué; je pense que vous ne comprenez pas facilement l'écriture flamande.

Depuis quelque temps, Compagnon, les sigariers étaient entrés en masse dans l'Association de résistance de leur métier et étaient en communication avec les sigariers de toutes les villes de Belgique de Hollande, de l'Allemagne et de l'Angleterre, et comme vous pouvez penser l'Association ne s'endormit pas [1346]. Eh bien, ça n'était pas du tout, du goût de Messieurs les fabricants; ils ont aussi formé à eux, une société [1347], comme cela est pratiqué plusieurs fois en Angleterre, et ils ont laissé à leurs ouvriers le choix, ou, d'abandonner l'Association ou, de fermer leurs ateliers. Les sigariers, pas un

[1344] «Au début de la guerre franco-prussienne de 1870, César De Paepe fut incorporé, comme médécin-adjoint, dans l'armée belge et envoyé comme tel dans le Luxembourg, avec le corps d'observations sur la frontière française. Il eut ainsi, après la bataille de Sedan surtout, à soigner de nombreux soldats blessés, des allemands et des français, qui purent apprécier son dévouement» (L. BERTRAND, *César De Paepe*, p. 143-144).

[a] Cachet de forme triangulaire:
Internationale Werkers Vereeniging,
Volksverbond [au milieu]
Antwerpen [formant la base du triangle]
dans le coin supérieur gauche du premier feuillet et à gauche de la signature de Coenen, au troisième feuillet.

[1345] Formée en mars 1868 par l'affiliation du «Volksverbond», un club républicain, libre penseur et flamingant à Anvers, dont Coenen était déjà le secrétaire. La lettre est publiée par B. DANDOIS, «Vingt lettres», p. 82-83.

[1346] Fin décembre 1868, un syndicat de cigariers ayant pour but la lutte pour l'uniformité et l'augmentation du salaire est formé à Anvers. En janvier 1871, un congrès international d'ouvriers cigariers eut lieu à Anvers (A. VAN LAAR, *Geschiedenis van de arbeidersbeweging te Antwerpen*, p. 313-319).

[1347] Cette «Société fondée par les fabricants de Cigares d'Anvers dans l'intérêt général de leur Industrie» fut fondée à Anvers, le 2 mars 1871, afin de sauvegarder les intérêts des patrons et des ouvriers (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 375).

seul fit exception, réfusèrent de s'y soumettre[b], voilà la vraie cause de la grève[1348]!

Par ce procédé peu honorable de M. les fabricants, cinq cents sigariers se trouvent sans ouvrage; leur caisse est assez bien fournie, six mille francs, mais, que cela fait quand vous avez cinq cents bouches à donner à manger[1349]!

La Section anversoise fait donc un appel au Conseil général de Londres, pour qu'il intervienne de sa part auprès des associations anglaises pour soutenir les frères anversois car, de la réussite de cette lutte dépend l'avenir du mouvement ouvrier et de l'Internationale à Anvers.

Encore un mot, Compagnon, dans les journaux bourgeois nous avons trouvé une lettre avec votre signature, sur les événements de la France et maintenant nous trouvons dans les mêmes feuilles un démenti que vous avez adressé à ce sujet au *Times*.

Nous-mêmes nous étions sur le point de reproduire votre lettre dans le *Werker* mais, nous nous sommes abstenus, n'étant pas renseignés suffisamment. Nous vous prions donc, Compagnon, de nous édifier à ce sujet.

Nous attendons votre réponse dans quelques jours pour la faire paraître dans le *Werker* pour[c] mettre de côté tous les faux bruits que les journaux bourgeois ont fait circuler.

Au nom de la Section anversoise
de l'Internationale[a]
Le correspondant et secrétaire de la
rédaction du *Werker*
Ph. COENEN.
Boomgaardstraat 3. 6de wijk
Antwerpen

[b] *et* rayé.

[1348] Il s'agit clairement d'un exemple de la lutte pour le contrôle du marché du travail: l'Association des patrons ne fut effective qu'après une courte grève chez un patron, début février 1871, qui accepta les conditions des ouvriers, à savoir le renvoi immédiat des ateliers des poupiers (apprentis cigariers), la livraison aux ouvriers, par le soin des patrons, du tabac préparé, et une augmentation du tarif de deux fr. au mille. Dès que le syndicat essaya de généraliser ces conditions, les patrons ripostèrent par le lock-out (*Idem*, p. 376-379).

[1349] Les chiffres varient d'après les sources: le nombre de grévistes serait de six cents ou même de huit à neuf cents; le montant en caisse déposé à la banque varie de quatre mille fr à huit mille fr (A. VAN LAAR, «Uit de eerste vakbeweging van Antwerpen», p. 2 et *Idem*, p. 380).

[c] *en* [?] rayé.

P.S. Faites tout votre possible auprès les sigariers de Londres; ils ont déjà reçu une lettre [1350] de la part des sigariers anversois [a].

134. Karl Marx à X.

IML., F 1, 1, 2787

International Workingmen's Association [b]
256 High Holborn London WC

Londres, le 31 mars 1871

Citoyens [1351],

Ma soi-disant lettre, adressée aux Internationaux de Paris [1352], est tout bonnement, comme j'ai déjà déclaré dans le *Times* du 22 mars [1353], une falsification de *Paris-Journal* [1354], un de ces journaux de mauvais lieu, couvés dans l'égout impérialiste. Du reste, tous les organes de la bonne presse de l'Europe, ont, à ce qu'il paraît, reçu le mot d'ordre d'employer le faux comme leur instrument contre l'*Internationale*.

Aux yeux de ces honnêtes souteneurs de la religion, de l'ordre, de la famille et de la propriété, le crime de faux n'est pas même une peccadille.

Salut et fraternité
Karl MARX.

[1350] La lettre même semble perdue (A. VAN LAAR, «Uit de eerste vakbeweging», p. 3 et *Minutes 1870-1871*, 4 avril 1871, p. 168).

[a] Ajouté dans le coin supérieur droit du quatrième feuillet: Antwerpen 29 März 71 — Ph. Coenen — Cigarrenarbeiterstrike

[b] Le sceau du Conseil général dans le coin supérieur gauche.

[1351] La lettre de Marx ayant paru traduite en néerlandais et précédée d'une brève notice explicative dans *De Werker*, 8 avril 1871; Philippe Coenen ayant demandé des explications au sujet de la fausse lettre de Marx et le remerciant pour l'explication, il est plus que probable que la présente fut adressée à Coenen, éditeur responsable du *Werker*. B. DANDOIS, «Vingt lettres», p. 84, publie le document; il se trouve aussi dans MEW, 17, p. 301, et dans *Pervyj Internacional v Dni Parižskoj Kommuny*, p. 129.

[1352] Marx se serait montré peu satisfait de l'attitude adoptée par les Internationaux à Paris, d'après ce document, publié par *Paris-Journal*, 14 mars 1871. Cf. Marx à Lafargue, 23 mars 1871 (E. BOTTIGELLI, *Lettres et documents*, p. 182-185).

[1353] La lettre au *Times* fut rédigée par Engels (MEW, 17, p. 295 et 699, note 173, traduite en allemand).

[1354] Quotidien qui parut de 1868 à 1874; édité par Henri de Pène. Il était favorable à la politique du Second Empire, puis à celle du gouvernement de la Défense nationale et du gouvernement Thiers; supprimé par ordre de la Commune le 4 avril 1871.

135. Friedrich Engels à Philippe Coenen

IISG., Marx-Engels K 325

General Council of the International
Workingmen's Association
256 High Holborn London WC

5 avril 1871

Au citoyen Ph. Coenen. Anvers.

Cher citoyen,

Comme je vous l'ai déjà dit dans ma dernière lettre [1355], je me suis fait un devoir de soumettre le contenu de votre lettre relative à la grève des cigariers, au Conseil central dans sa séance d'hier soir. En même temps j'ai demandé que le Conseil donnât à nos membres anversois toutes les aides et tout le soutien possibles [1356].

J'ai été vivement soutenu en ceci, notamment par le citoyen Cohn, président des cigariers de Londres qui a prévenu le Conseil que les cigariers de sa société avaient voté un emprunt de 150 livres sterling, soit 3.750 fr environ à leurs collègues d'Anvers, que la société des cigariers belges travaillant ici avait voté vingt livres; que sa société allait engager une autre société d'ici et celle des cigariers de Liverpool, à faire des avances en soutien de la grève etc.

Le Conseil, ensuite, a résolu à l'unanimité

1) Qu'un appel aux sociétés de résistance anglaises de [a] Londres et des provinces soit de suite rédigé, imprimé et adressé à toutes les sociétés pour les engager à intervenir en faveur des grévistes d'Anvers [1357]

2) Que des députations du Conseil soient envoyées auprès des grandes sociétés centralisées à Londres, avec lesquelles nous sommes en relation, pour les solliciter dans le même but [1358]. Ayant appris par le citoyen Cohn que vous aviez déjà fait les démarches nécessaires pour empêcher l'embauchement de cigariers hollandais par les fabri-

[1355] Elle n'a pas été retrouvée. Sa lettre du 5 avril n'est connue que par une copie manuscrite. Elle a été publiée, traduite en néerlandais, par A. VAN LAAR, «Uit de eerste vakbeweging», p. 9-10 et en allemand dans MEW, 33, p. 197-198.

[1356] Engels en donne la substance lors de la séance du Conseil général, le 4 avril (*Minutes 1870-1871*, p. 167-168).

[a] *du* dans le manuscrit.

[1357] Appel daté de Londres, le 5 avril 1871 et signé par le secrétaire du Conseil, Eccarius (*Minutes 1870-1871*, p. 353-354). Il aurait été imprimé à cent exemplaires.

[1358] Cf. les réunions du Conseil général des 11, 18 et 25 avril 1871 (*Minutes 1870-1871*, p. 170, 175 et 179).

cants d'Anvers et que de pareilles tentatives n'auraient pas de chance ici en Angleterre [1359], je n'ai pu faire autre chose dans votre intérêt que d'écrire une petite note pour notre journal allemand le *Volksstaat de Leipzig, dans laquelle je raconte l'origine de la grève et j'engage les cigariers allemands* d'empêcher tout embauchement d'ouvriers pour la place d'Anvers, et si possible de vous avancer des fonds pour pouvoir soutenir la grève. Cette note sera publiée dans la semaine prochaine [1360]; j'ai de plus prié le rédacteur de s'intéresser pour votre cause [1361].

Quant au succès de ces diverses démarches, il est difficile d'en juger par avance. Si les sociétés anglaises vous accordent des avances cela durera bien quelques semaines avant que les formalités nécessaires pourront être remplies. Les sociétés allemandes ne seront guère dans la position de faire des avances, la guerre les aura ruinées.

En attendant, veuillez me tenir au courant de ce qui se passe relativement à la grève des cigariers pour que je puisse agir en cas de besoin et sans perdre de temps. Est-il vrai, comme le dit le citoyen Cohn, que les 300 cigariers de Bruxelles sont en grève aussi? On n'a rien communiqué au Conseil, et ce serait bien un grand tort du côté des Bruxellois si cela est ainsi, car comment pourrons-nous agir, si l'on ne nous donne pas de nouvelles [1362]?

Depuis quelque temps, les exemplaires du *Werker* destinés au Conseil, ne nous sont pas parvenus. Le Conseil général doit recevoir *deux exemplaires* de chacun de nos journaux, l'un est pour la bibliothèque où nous faisons une collection complète de tous ces journaux pour servir à l'histoire future du mouvement prolétaire dans tous les pays; la seconde est pour le secrétaire du pays où se publie le journal. Ce serait bien dommage si *De Werker* ne nous parvenait plus, nous l'avons toujours lu avec beaucoup d'attention!

Les 150 livres doivent vous avoir été envoyées aujourd'hui. Si elles ne seront pas arrivées dans les vingt-quatre heures après réception de celle-ci, veuillez écrire sans retard au citoyen Cohn dont vous avez l'adresse.

[1359] Cf. la réunion du Conseil général du 4 avril; Engels reproduit assez fidèlement ce qui s'est passé au sujet de la grève des cigariers lors de cette réunion (Idem, p. 167-168).
[1360] *Der Volksstaat*, 12 avril 1871; cf. MEW, 17, p. 304.
[1361] Lettre à Liebknecht du 5 avril 1871. Engels répète que cette grève est de la plus grande importance pour l'Internationale en Belgique (G. ECKERT, *Wilhelm Liebknecht, Briefwechsel mit Karl Marx und Friedrich Engels*, p. 121-122 et MEW, 33, p. 199).
[1362] A Bruxelles aussi, des cigariers étaient en grève, une conséquence directe de celle d'Anvers. *L'Internationale*, 30 avril et 29 juillet 1871, annonce que des prêts ont été accordés aux grévistes bruxellois.

Je me ferai un devoir de faire tout le possible pour les ouvriers anversois, que j'ai l'honneur de représenter ici au Conseil [1363]; seulement, veuillez me tenir bien informé de tout ce qui se passe.

Recevez mes salutations fraternelles,

Frederic ENGELS [1364].

136. César De Paepe à Karl Marx

IISG., Marx-Engels 3616
IML., F1, 1, 2804

Bruxelles, le 25 avril 1871

Mon cher citoyen Marx,

Voilà depuis bien longtemps que je me proposais de vous écrire, mais jusqu'ici les événements qui se sont succédés dans mon intérieur m'en ont empêché; je veux parler de mon absence pendant le temps où j'ai été médecin dans l'armée [1365], et plus tard de la mort de ma femme et du bouleversement que cette mort a causé dans ma famille [1366].

Que de choses se sont passées depuis que je vous ai écrit [1367]: la guerre et la chute de l'Empire bonapartiste, la proclamation de la République en France, l'emprisonnement des socialistes en Allemagne [1368]; enfin la proclamation de la Commune à Paris et l'avènement du prolétariat au gouvernement de la cité! Que va-t-il sortir de tout cela? Un nouvel écrasement des républicains-socialistes, une nouvelle réaction comme après les journées de Juin... ou bien cette révolution parisienne est-elle le prélude de la grande Révolution sociale universelle?

A propos des ouvriers parisiens, nous venons de prendre ici en Belgique une mesure que nous voudrions voir s'étendre à tous les

[1363] Début 1870, Serraillier avait été nommé secrétaire pour la Belgique. En l'absence de celui-ci Engels rédigea et signa une adresse au sixième Congrès des Sections belges de l'A.I.T. (*L'Internationale*, 1er janvier 1871; *Minutes 1870-1871*, p. 343-345; MEW, 17, p. 281-282). Les Belges en déduirent qu'Engels était devenu secrétaire pour la Belgique (*L'Internationale*, 1er janvier 1871); le Conseil général décida en conséquence (Séance du 3 janvier, *Minutes 1870-1871*, p. 104).

[1364] Friedrich Engels (1820-1895); publiciste, commerçant en coton, plus tard (à partir de 1870) rentier. D'origine allemande, il vécut longtemps à Manchester et à Londres. Un des théoriciens du socialisme scientifique.

[1365] Cf. document 132. La lettre de De Paepe est publiée dans *Pervyj Internacional v Dni Parižskoj Kommuny*, p. 194-195; *Marks i nekotorye voprosy meždunaradnogo rabočego*, p. 437-439; B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, en publie un bref résumé, p. 92-93.

[1366] Henriette De Paepe, née Brismée, est morte à Bruxelles le 22 février 1871, victime d'une épidemie, probablement de fièvre typhoïde (*L'Internationale*, 5 mars 1871).

[1367] Sa dernière à Marx est probablement celle du 1er février 1870.

[1368] Cf. lettre 127.

pays où existent des Sections de l'Association internationale: le Conseil fédéral belge de l'Internationale vient de prendre pour la Belgique l'initiative d'une souscription en faveur des corporations parisiennes [1369]. Voici l'en-tête que nous avons adopté pour cette souscription:

«Nous ouvrons une souscription en faveur des corporations parisiennes que la guerre entre la France et l'Allemagne a privées de travail depuis environ un an.

Des appels à la philanthropie ont été faits; des secours ont été trouvés pour les campagnards; mais pour les travailleurs de l'industrie, rien, absolument rien n'a été tenté.

Il appartient donc à nous, travailleurs industriels, de combler cette lacune et de prouver que si les paysans sont dignes de sympathie, les ouvriers parisiens, les plus éprouvés de nos jours, ne le sont pas moins.

Nous croyons utile et juste de rappeler ici que la solidarité internationale n'a jamais été mieux pratiquée que par les membres des corporations parisiennes auxquels on n'a, dans aucune circonstance, vainement fait appel.

N'oublions pas que[a] les prolétaires parisiens[b] sont partout venus au secours de leurs frères des autres pays, lors des grèves de Genève et de Bâle, des massacres de Seraing et du Borinage, ainsi que de divers chômages industriels dans différentes parties de l'Allemagne [1370]».

Pour affirmer hautement notre solidarité avec les prolétaires parisiens, nous croyons qu'il serait utile que pareille mesure fût adoptée dans tous les pays, et nous proposons au Conseil général de Londres de faire tous ses efforts dans ce sens [1371].

Nous avons lu avec plaisir, dans *L'Egalité* de Genève [1372], votre

[1369] «Le Conseil général de l'A.I.T. a décidé, dans sa séance du 8 avril, qu'une souscription serait ouverte dans *L'Internationale* à l'effet de venir en aide aux corporations de Paris. Il a également été décidé de faire un appel aux Sections affiliées ainsi qu'aux Associations ouvrières des deux continents, pour les engager de contribuer à cet acte de solidarité et de sympathie» (*L'Internationale*, 16 avril 1871).

[a] *ce sont* rayé.

[b] *qui* rayé.

[1370] Une première liste, dont le montant était de fr 133,64, fut publiée le 21 mai 1871; le 19 novembre, une dernière liste est publiée. Le total s'élevait à fr 712,76 (*L'Internationale*, à ces deux dates). Lors du Congrès belge des 24 et 25 décembre 1871, le Conseil soumet au Congrès les comptes de cette souscription, qui sont approuvés après vérification (C. OUKHOW, *Documents*, p. 305).

[1371] Le Conseil général prendra l'initiative de listes de souscription en faveur des réfugiés de la Commune (*Minutes 1870-1871*, p. 256).

[1372] Cf. *L'Egalité*, 31 mars 1871.

réponse au sujet d'une lettre apocryphe qu'on vous a attribuée et qui désavouait le mouvement parisien. Ce *factum* (la lettre apocryphe) a été publié ici par tous nos journaux bourgeois avec cet en-tête: «*Lettre du Grand chef de l'Internationale*», (pourquoi pas tout d'un coup du *grand lama* ou du *pape infaillible*?). Je dois ajouter que lorsque nous avons lu le susdit factum, nous avons dit tout de suite qu'il était impossible qu'il émanât de vous.

Je vous fais tenir la présente lettre par un de nos bons amis, membre de la Section des Ternes de Paris: le citoyen Lavroff[1373], dont un séjour antérieur en Belgique[1374] nous a fait apprécier le beau caractère, les hautes connaissances et le grand dévouement à l'Internationale en particulier et au progrès social en général.

Tout à vous,

C. DE PAEPE.

P.S. Je reste seul comme correspondant du Conseil belge avec le Conseil général de Londres; le citoyen Vandenhouten, non-seulement n'est plus membre du Conseil belge, mais même a été exclu de la Section bruxelloise en compagnie du citoyen Croisier[1375], à la suite de leur conduite dans une société de consommation affiliée à l'Internationale «La Fourmi»[1376].

137. Philippe Coenen à Friedrich Engels

IISG., Marx-Engels L 946

IML., F1, 1, 2942

Antwerpen den 1 mei 1871

Burger Engels,

Ik had u reeds eerder moeten bericht geven[1377] maar, de veelvul-

[1373] Petr Lavrovich Lavrov (1823-1900), sociologue, publiciste; un des théoriciens du populisme russe, éditeur du *Vpered!* (B. SAPIR, *Vpered! 1873-1877. From the Archives of Valerian Nikolaevich Smirnov, I*, p. 225-263). Lavrov s'était échappé de Russie en 1870. Il fut envoyé par la Commune à Bruxelles et à Londres afin d'y organiser le secours.

[1374] La date exacte de ce séjour n'est pas connue; le fait peut être attesté par une lettre (sans date) de Brismée à Pierre (Lavrov sans doute). Il y est question d'une servante, cherchée par Brismée sur demande de Lavrov, d'un ami commun Therwe (?) et d'une «petite cosaque» (IML, F 1762, 4, 61).

[1375] Pierre Croisier (né à Stembert, près de Verviers en 1843), ouvrier peintre. Il s'installa à Bruxelles en 1869; il avait déjà été actif dans le mouvement ouvrier de la vallée de la Vesdre.

[1376] La décision d'exclure Vandenhouten, Croisier et trois autres membres fut prise par la Section bruxelloise et annoncée au Conseil belge dans sa réunion du 14 mars 1871 (Procès-verbaux du Conseil belge. IISG, Jung 138). Cette Association coopérative fonctionnait depuis 1869. Son règlement est publié dès octobre 1868 (*La Tribune du Peuple*, 25 octobre 1868; C. OUKHOW, *Documents*, p. 10-14).

[1377] Le 9 mai, Engels communique le contenu de la lettre de Coenen aux membres du Conseil général (*Minutes 1870-1871*, p. 179-180).

dige werkzaamheid heeft dit mij tot hiertoe belet; echter heeft de secretaris der Sigaarmakers Leopold Haesaers [1378], de Londensche sigaarmakersmaatschappij steeds op de hoogte der werkstaking gehouden [1379]; zelfs hebben wij heden het bezoek van den secretaris der Londensche maatschappij gehad [1380].

De werkstaking duurt voort gelijk ge reeds in ons blad *De Werker* [1381] zult gelezen hebben. Nadat de patroonen poogingen bij de Hollanders hebben aangewend, grootendeels met het doel om tot eene botsing met de onze te geraken — welk plan gelukkig door onze krachtige werking ten hunne koste is uitgevallen [1382], hebben ze nu een dertigtal vrouwen van Frankrijk uitgelokt om naar Antwerpen te komen [1383]. Wij trachten nu even, als wij dat bij de Hollanders deden, hen in te lichten over den toestand en hun, des noodig, de noodige reiskosten tot hun vertrek te betalen. Gij ziet, vriend, de strijd is hevig, het is nu reeds de zesde week dat hij aanhoudt en onze sigaarmakers blijven even moedig en eendrachtig. Aan de zijde der fabrikanten schijnt het niet zoo toe te gaan. Door de verliezen tot inkeer gebracht hebben reeds twee of drie hunne gasten doen ontbieden om eene overeenkomst te sluiten; deze onderhandelingen hebben tot nu toe geenen afdoenden uitslag opgeleverd tenzij: deze fabrikanten reeds van de uitzinnige voorwaarde hebben afgezien hunne werklieden te dwingen den Sigaarmakers Bond te verlaten [1384]. De gasten vragen nu op hunne beurt eene gedeeltelijke verhooging der loonen en de afschaffing van het «tehuis»werk.

Gij vraagt mij of de sigaarmakers te Brussel ook het werk

[1378] Léopold Haesaers est parfois aussi mentionné comme président du syndicat. Il était membre de la Section anversoise de l'A.I.T., à titre personnel.
[1379] Cohn semble en effet tout à fait au courant, comme il ressort de la réunion du Conseil général du 25 avril 1871 (*Minutes 1870-1871*, p. 179) par exemple.
[1380] Cohn avait annoncé le 25 avril que «La société de Londres a envoyé son secrétaire et un Belge afin d'examiner la situation à fond» (*Idem*).
[1381] Numéros des 3 et 18 février; 2, 8, 16, 23 et 29 avril.
[1382] Une trentaine d'ouvrières étaient venus de Hollande; ils sont très vite reparti (*Minutes 1870-1871*, p. 168, 179; séance des 4 et 25 avril).
[1383] *De Werker* du 29 avril annonce l'arrivée d'ouvrières venant de Metz et de Strasbourg.
[1384] Cette attitude ne deviendra pas générale: en juin les patrons feront des concessions aux grévistes afin d'obtenir une reprise du travail. Cela fait, les ouvriers seront mis devant un choix: ou bien continuer le travail aux nouvelles conditions, obtenues par la grève, et renoncer à l'affiliation au syndicat, ou bien le lock-out (K. VAN ISACKER, *De Eerste Internationale te Antwerpen*, p. 84).

hebben gestaakt [1385]? Dit is de waarheid en waarom de Algemeene raad van België u daarover nog niet geschreven heeft, schijnt volgens mij daaraan te wijten omdat de Sigaarmakers niet rechtstreeks aan de Internationale zijn aangesloten. Nu echter, dezen avent, zal de Brusselse afdeeling zich met de zaak bemoeien en de kwestie eener leening aan de Sigaarmakers bespreken [1386].

Ik zou wel willen weten, of de Londensche sigaarmakers in «bloc» zijn aangesloten, de onze zijn hier nog alleen door de leugens der burgerbladen van teruggehouden [1387] en zoo was het ook het geval met de Brusselsche. In geval van ja, zou ik ook wel willen dat Cohn en het Bestuur van Londen hen een brief stuurde die hen tot de bijtreding aanmoedigde; want, rechtuit zonder eenheid in de werking komen wij nooit tot iets.

Het derde kongres van de Nederlandsche taalsprekende werklieden wordt met Sinksen te Amsterdam gehouden [1388]. De dagorde zult gij in de *Werker* lezen [1389]. Wanneer er eenigsinds gelegenheid bestond om iemand van den Algemeenen raad af te vaardigen zulks zou

[1385] C'est encore Cohn qui annonce le lock-out à Bruxelles dans la réunion du Conseil général du 25 avril 1871 (*Minutes 1870-1871*, p. 179). Le *Werker* du 2 avril avait déjà annoncé le lock-out à Bruxelles, conséquence directe de la grève à Anvers. A Bruxelles aussi, les patrons avaient exigé que les ouvriers quittent leur Association. Les 250 ouvriers cigariers refusèrent. Comme Lille manquait d'ouvriers cigariers, les patrons bruxellois, réunis en une «Société de Fabricants de Cigares» comme leurs collègues anversois, s'adressèrent à l'ambassadeur de France à Bruxelles, le 21 juin 1871, afin d'empêcher l'embauche d'ouvriers bruxellois en France (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 403-405).

[1386] L'Association des cigariers de Bruxelles n'était pas affiliée à l'A.I.T. La Section bruxelloise vota pourtant à deux reprises un prêt aux cigariers bruxellois (*L'Internationale*, 30 avril et 29 juillet 1871).

[1387] Généralement, on a considéré les cigariers d'Anvers comme affiliés en bloc (en tant qu'association de résistance) à l'A.I.T. Dans la réunion du Conseil belge du 21 juin 1869 «Le compagnon Callewaert annonce ensuite que les cigariers s'affilient à l'Internationale au nombre de 400», et lors de la réunion du 28 juin 1869 «Le compagnon Delvaux informe l'assemblée de la résolution prise par les cigariers d'Anvers d'entrer en bloc à l'Internationale au 1[er] janvier 1870. Cette communication est accueillie par de vifs applaudissements» (Procès-verbaux du Conseil belge. IISG, Jung 138). Lors du quatrième Congrès belge de l'A.I.T., les 31 octobre et 1[er] novembre 1869 à Bruxelles, le délégué d'Anvers, Labaer, annonce: «Nous avons gagné la société des cigariers au nombre de cinq cents» (C. OUKHOW, *Documents*, p. 253). Il n'est pas à exclure que la société des cigariers d'Anvers se soit effectivement affiliée, puis, comme nombre de sociétés de résistance, désintéressée de l'A.I.T.

[1388] Les 28 et 29 mai 1871. A l'encontre des deux Congrès précédents, à Pâques 1870 à Anvers et à Pâques 1871 à Gand, le Congrès d'Amsterdam sera un congrès ouvrier hollando-flamand où les Internationaux seront fortement représentés, mais ce ne sera pas un congrès de l'A.I.T.

[1389] Il y aura quatre points à l'ordre du jour: la représentation du travail et la possibilité de publier un quotidien ouvrier commun pour la Hollande et la Flandre; le travail peut-il se libérer autrement que par l'abolition de la propriété privée, et la raison du peu de succès rencontré par l'A.I.T. en Hollande. Les deux premiers points étaient proposés par la Section gantoise, les deux derniers par la Section d'Amsterdam (*De Werker*, 29 avril 1871).

ons zeer bevallen aangezien de debatten nogal belangrijk beloven te zijn [1390].

In het vervolg zult gij de twee *Werkers* ontvangen, helpt echter mede Burger Engels, zoo veel het in uwe macht is, om abonnementen op ons blad te winnen; want, de financiële toestand is niet al te toelachend [1391].

Onzen dank aan Karl Marx om zijn toelichtingen en vraagt hem, wanneer hij in zijn ledige uren, een en ander over de maatschappelijke inrichtingen zou willen schrijven, zulks ons zeer aangenaam zou zijn. Ons blad staat altoos open voor alle de toezendingen, die ons de leden van de Algemeenen raad én over de beweging in Engeland, én over de beweging in andere landen zouden willen schrijven.

Heil en Broederschap
Namens de Antwerpsche afdeeling
der Internationale
De Schrijver-korrespondent
Ph. COENEN [a].

[Traduction]

Anvers, le 1er mai 1871

Citoyen Engels,

J'aurais dû vous écrire plus tôt [1377], mais de multiples occupations m'en ont empêché jusqu'à présent: le secrétaire des cigariers Léopold Haesaers [1378] par contre a pendant tout ce temps tenu l'Association des cigariers à Londres au courant de la grève [1379]; nous avons même reçu aujourd'hui la visite du secrétaire de l'Association londonienne [1380].

La grève continue, comme vous l'aurez lu dans notre journal *De Werker* [1381]. Après avoir essayé d'embaucher des Hollandais, les patrons ont incité une trentaine d'ouvrières françaises à venir à

[1390] Cette communication a été insérée plus tard dans le compte rendu de la réunion du Conseil général du 9 mai 1871 (*Minutes 1870-1871*, p. 188).

[1391] Le prix par numéro du *Werker* était de 10 centimes; le journal était hebdomadaire. Malgré ce prix relativement élevé, le *Werker* connaissait continuellement des difficultés financières. Un contemporain le décrit: «Le *Werker* a également trois ans d'existence, mais d'une existence qui paraît assez chétive, à en juger par la mauvaise qualité du papier, l'usure des caractères et le manque de correction de la rédaction. Les journaux socialistes hollandais lui fournissent souvent de leurs articles. Son tirage ne doit guère dépasser trois cents» (G. DE JAER, «L'Internationale et la presse populaire», p. 343).

[a] A gauche de la signature de Coenen, au quatrième feuillet, se trouve le cachet, de forme triangulaire, de la Section anversoise. Au bas du quatrième feuillet, en contre-sens, quelqu'un a ajouté: «Antwerpen 1 Mai 1871. Ph. Coenen [répété] Cigarrenarb. Strike. [un mot? illisible] 4 Aug».

Anvers [1383], principalement dans le but de provoquer un conflit avec les nôtres, dessein qui s'est heureusement retourné contre eux grâce à notre action vigoureuse [1382]. Tout comme nous l'avons fait pour les Hollandais, nous essayons de les informer sur la situation, et de leur payer au besoin les frais du voyage de retour. Vous voyez, ami, la lutte est acharnée, c'est déjà maintenant la sixième semaine qu'elle dure, et nos cigariers restent toujours aussi courageux et solidaires. Cela ne semble pas être le cas du côté des patrons. S'étant ravisés à cause de leurs pertes, deux ou trois d'entre eux ont mandé leurs ouvriers afin de conclure un accord; ces négociations n'ont jusqu'à présent donné aucun résultat positif, si ce n'est que ces fabricants ont abandonné la condition excessive de forcer leurs ouvriers à quitter l'Association des cigariers [1384]. Les ouvriers à leur tour demandent maintenant une augmentation partielle des salaires et l'abolition du travail à domicile.

Vous me demandez si les cigariers de Bruxelles sont également en grève [1385]? Cela est la vérité et la raison pour laquelle le Conseil général belge ne vous a pas encore écrit à ce sujet semble être, à mon avis, que les cigariers ne sont pas affiliés directement à l'Internationale. Mais ce soir, la Section bruxelloise s'occupera de l'affaire et discutera d'un prêt aux cigariers [1386].

J'aimerais bien savoir si les cigariers londoniens sont affiliés «en bloc», les nôtres en sont seulement retenus encore par les mensonges des journaux bourgeois [1387] et cela vaut aussi pour les cigariers bruxellois. Si oui, je voudrais bien que Cohn et le comité de Londres leur envoient une lettre qui les encourage à s'affilier; car, sincèrement, sans unité dans l'action nous n'arriverons jamais à quelque chose.

Le troisième Congrès des ouvriers de langue néerlandaise se tiendra à Amsterdam à la Pentecôte [1388]. Vous lirez l'ordre du jour dans le *Werker* [1389]. S'il y avait tant soit peu moyen de déléguer un membre du Conseil général, cela nous serait très agréable, puisque les débats promettent de devenir plutôt importants [1390].

Dorénavant, vous recevrez deux *Werker*, mais aidez-nous, Citoyen Engels, autant qu'il est dans votre pouvoir à augmenter le nombre d'abonnements à notre journal car sa situation financière ne se présente pas très bien [1391].

Nos remerciements à Karl Marx pour ses renseignements et demandez-lui si dans ses heures de loisirs il voudrait écrire quelque chose au sujet de l'organisation sociale, cela nous serait fort

agréable. Notre feuille est toujours ouverte à toute contribution que voudront bien écrire les membres du Conseil général tant sur le mouvement en Angleterre que sur le mouvement dans d'autres pays.

Salut et Fraternité
Pour la Section anversoise
de l'Internationale
le secrétaire-correspondant
Ph. COENEN. [a]

138. Alfred Herman à X.
IISG., Marx-Engels L 2386
IML., F 21, 1, 164/1

Liège, le 7 juin 1871

Compagnon [1392],

Vous aurez appris par le journal *L'Internationale* de Bruxelles, que les Sections belges réunies en Congrès, ont, dans leur séance du 29 mai 1871, émis à l'unanimité le vœu que le Compagnon Herman, de Liège, dans le cas où il se rendrait à Londres, soit agréé par le Conseil général de Londres comme membre correspondant pour la Belgique près ledit Conseil général [1393].

Le compagnon Herman dont il est question — c'est moi —. Je n'ai pas encore pu me rendre à Londres jusqu'à présent mais je compte le faire d'ici à peu de temps et dans ce cas je me présenterai immédiatement au Conseil général qui aura à statuer sur le vœu des Sections belges [1394].

Si le Conseil général ignorait quels sont mes titres à l'honneur que le Congrès belge m'a décerné je lui ferai connaître la part que j'ai prise au mouvement international en Belgique.

Membre fondateur de la Section liégeoise, j'ai pris la parole dans presque toutes les réunions publiques qui ont été organisées dans le

[1392] Engels étant temporairement secrétaire pour la Belgique, la lettre lui est probablement adressée.

[1393] «Le compagnon Hendrik, motion d'ordre, soumet au Congrès la proposition émanant du Conseil fédéral de Liège d'agréer le compagnon Herman, qui va prochainement se fixer à Londres comme délégué de la Belgique près le Conseil général siégeant dans cette ville. Cette proposition est hautement approuvée et acceptée à l'unanimité du Congrès» (*L'Internationale*, 4 juin 1871; C. OUKHOW, *Documents*, p. 299).

[1394] Herman sera présent à la réunion du Conseil général du 18 juillet, comme visiteur. Le Conseil acceptera alors à l'unanimité Herman comme membre sur proposition d'Engels et de Robin, un vieil ami (*Minutes 1870-1871*, p. 235-237). Son mandat est signé par le Président du Congrès, Edmond Warnotte, par Jules Detriez, secrétaire et par Max Tricot, assesseur. Il porte le cachet du Conseil général belge et la date du 30 mai 1871; il est conservé (IML, F 21, 1, 157/1).

Bassin de Liège — et j'ai par là coopéré à la formation de toutes les Sections du Bassin.

J'ai assisté, comme délégué de la Section de Montegnée au Congrès de Bruxelles en Septembre 1868 — et j'ai été chargé, en qualité de rapporteur de la rédaction de plusieurs des rapports présentés à ce Congrès [1395].

J'ai fait partie du Conseil fédéral du Bassin de Liège depuis sa fondation jusqu'à ce jour et j'y ai constamment rempli les fonctions de secrétaire [1396].

J'ai puissamment contribué à créer dans le sein de la Section liégeoise une société coopérative de consommation dont j'ai été trésorier jusqu'à ce jour [1397], et une société de résistance et d'assurance mutuelle entre les ouvriers de mon état où j'ai pendant dix-huit mois rempli les mêmes fonctions [1398]. Enfin, j'ai été, depuis sa fondation le rédacteur du journal *Les Cahiers du Travail*, organe des Sections du Bassin de Liège [1399]. J'ai représenté comme délégué le Bassin de Liège à cinq congrès belges sur sept [1400] et j'ai pris la parole dans tous les meetings importants donnés par l'Internationale en Belgique.

Des certificats émanant des différents comités dont j'ai fait partie, confirmeront les faits que j'avance.

Il est une chose qui hâterait mon départ pour Londres et sur laquelle le Conseil général pourrait m'être d'un bien grand secours. — Ce serait de me faire savoir si je pourrai trouver aisément de l'ouvrage à Londres [1401].

Je suis, de ma profession, ouvrier sculpteur. Je puis indifféremment travailler le bois et faire la sculpture sur meubles — ou retoucher le plâtre et m'occuper par conséquent des travaux de décoration intérieure.

[1395] Liège avait présenté des rapports sur les grèves, l'introduction des machines, l'instruction intégrale et le crédit (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 266-271, 294-296, 309-312 et 355-356).
[1396] Fondé le 11 mars 1869 (C. OUKHOW, *Documents*, p. XXVI).
[1397] Il s'agit peut-être de «La mutuelle» qui remonterait au début de 1869 (L. BERTRAND, *Histoire de la Coopération, I*, p. 398).
[1398] «Les sculpteurs réunis». Cette société pourrait dater du début de 1870; elle n'est pas mentionnée dans le rapport du Conseil belge au Congrès de Bâle. Herman la représente au Congrès belge des 5 et 6 juin 1870 (C. OUKHOW, *Documents*, p. 258).
[1399] Parut du 10 juillet 1870 jusqu'en août 1871. Bimensuel; mensuel à partir d'août 1870 (*Répertoire, I*, p. 5).
[1400] Les Congrès des 16 mai 1869; 31 octobre et 1er novembre 1869; 5 et 6 juin 1870; 30 octobre au 1er novembre 1870 et 25 et 26 décembre 1870.
[1401] Herman sera forcé de quitter Londres et le Conseil général parce qu'il ne parviendra pas à trouver du travail (*Minutes 1870-1871*, p. 309-310. Réunion du 24 octobre 1871).

Je préférerai travailler chez un ouvrier, occupé en chambre — et si le Conseil[a] connaissait un Compagnon qui voulût m'accepter je partirai immédiatement — à ce défaut j'entrerai dans un atelier! — Ne pourriez-vous me donner quelques renseignements à ce sujet et me dire enfin s'il existe à Londres une association d'ouvriers sculpteurs de décoration ou de sculpteurs sur meubles.

Vous me rendriez le plus grand service. J'attends votre réponse avec impatience.

Salut et Fraternité
Alfred HERMAN, sculpteur.

(Belgique) Mont-St.-Martin, 57, à Liège.
J'oublie un point important —. Je ne sais pas l'anglais — mais je vais me mettre en quatre pour l'apprendre.

A.H.[b]

139. Eugène Hins à Petr Lavrovich Lavrov

IML., F 205-1, 778

[Bruxelles, le 16 juin 1871][1402]

Mon cher Lavroff[1403],

Je dois d'abord vous dire que nous sommes terriblement en colère contre vous: comment! voilà deux mois que *La Liberté* paraît[1404] et nous n'avons encore reçu qu'*une seule* correspondance d'Angleterre. Nous en sommes d'autant plus vexés que cette première correspondance nous avait beaucoup intéressé[1405]. Nous n'avons ici aucun moyen de nous renseigner, sinon en empruntant aux journaux réactionnaires des extraits de leurs traductions de journaux anglais. Cela ne nous servirait à rien d'avoir ces journaux: aucun de nous ne sait assez d'anglais pour les *parcourir*. Il faudrait au moins

[a] *en* rayé.
[b] La dernière phrase verticalement dans la marge gauche du quatrième feuillet.
[1402] La lettre au *Times* dont parle Hins est celle signée par John Hales au sujet de la circulaire de Jules Favre. La lettre, rédigée par Marx et Engels, parut dans le numéro du 13 juin 1871 (*Minutes 1870-1871*, p. 417-418) ainsi que dans *La Liberté*, 17 juin et *L'Internationale*, 18 juin 1871. La date correspond d'ailleurs avec la parution quotidienne de *La Liberté* depuis deux mois.
[1403] Hins avait rencontré Lavrov lors de son séjour à Paris de la mi-août 1870 à février 1871 par l'intermédiaire de sa femme Marie Iatskevich (Varlin à Marie Iatskevich, 19 août 1870, J. GUILLAUME, «Deux lettres de Varlin»; P.L. Lavrov à G.A. Lopatin, 29 août 1870, B. SAPIR, «Lavrov», p. 450).
[1404] Cf. lettre 128.
[1405] *La Liberté*, 8 mai 1871. Elle fournit des renseignements sur ce qui se passait au Parlement en ce qui concerne la Commune et parle des réactions de la presse anglaise à ce sujet.

qu'on nous en coupât les morceaux les plus intéressants pour nous les transmettre.

Engels, notre correspondant au Conseil général nous prie de reproduire la lettre adressée au *Times*[1406]; c'est absurde! est-ce que nous pouvons lire le *Times*. Pourquoi ne nous découpait-il pas la lettre pour nous l'envoyer: nous l'aurions traduite, c'est tout ce que nous pouvons faire en matière d'anglais. Au lieu de cela nous serons obligés pour *L'Internationale* et *La Liberté* de demain de prendre leur traduction aux journaux réactionnaires, sans savoir si elle est fidèle, et ainsi nous publions la chose trois jours après eux. Comme c'est agréable pour les journaux socialistes: même pour les nouvelles de l'Internationale ils doivent faire des emprunts à leurs adversaires. Il n'y a pas moyen de tenir avec un pareil système. Transmettez, je vous prie, cette plainte au Conseil général[1407].

Je viens de recevoir l'adresse du Conseil[1408]. En la parcourant j'y lis cette phrase qui m'étonne de la part de gens sérieux, page 9:1. That the business was so managed that a consideration of *several hundred millions*, etc.

Comment voulez-vous que sur un emprunt de deux milliards et demi (l'adresse ne parle que de deux milliards) qui ne sera pas émis au pair et sur lequel il faut encore une forte prime pour les banquiers qui feront l'émission on trouve moyen de prélever plusieurs centaines de millions de pots-de-vin[1409].

Je vous prierai de demander au Conseil général:

1° S'il est sûr du fait et sur quels témoignages repose cette affirmation.

2° S'il ne convient pas de remplacer les plusieurs centaines de millions, qui feront hausser les épaules à tout le monde par plusieurs millions, ce qui est plus croyable.

J'attendrai la réponse aux deux questions, avant de commencer

[1406] Cf. note 1402; il s'agit de la réponse à l'appel de Favre du 6 juin 1871 aux puissances européennes demandant des poursuites généralisées contre l'A.I.T.

[1407] Lavrov entrenait sans doute déjà des rapports avec des membres du Conseil général bien que la première trace de ces relations ne date du 27 juin 1871 (*Minutes 1870-1871*, p. 226).

[1408] *The Civil War in France, Address of the General Council of the International Working Men's Association* (*Minutes 1870-1871*, p. 356-416).

[1409] Le dernier paragraphe de la première partie de l'*Adresse*. Il s'agit de l'emprunt émis afin de payer à l'Allemagne la dette de guerre française.

la publication, c'est pourquoi je vous prierai de tâcher à avoir la réponse et de me l'envoyer le plus tôt possible[1410].

Les atrocités de Versailles[1411] ont été ici reprouvées par la bourgeoisie, mais vous ne vous doutez pas de la conclusion qu'ils en ont tirée: «Jusqu'ici nous avons considéré les communiers comme des brigands; nous ne nous étions pas trompés; nous nous apercevons que les Versaillais ne valent pas mieux qu'eux; donc tous les Français sont des brigands».

Quant aux ouvriers, j'entends ceux qui pensent, vous comprenez que leurs sympathies n'ont pas fait défaut à la Commune[1412].

Nous avons été deux jours avant de vouloir croire à l'entrée des Versaillais!

Encore aujourd'hui, nous ne pouvons rien comprendre à ce qui s'est passé dans le midi de la France, qui eût pu croire que quelques centaines d'hommes seulement se seraient levés à Lyon et à Marseille!

Malgré tout, nous conservons un immense espoir: la rivalité des partis, la ruine matérielle empêcheront tout pouvoir de se consolider en France, et la propagande socialiste va seulement y commencer sérieusement. Rappelons-nous que la propagande socialiste n'a jamais été plus forte en France que quelque temps après les Journées de Juin.

En définitive, c'est cette pauvre Allemagne que je trouve le plus à plaindre: qui la débarrassera de sa forte organisation militaire et de son «unité allemande»?

Pour terminer, je vous en prie, un léger effort, et faites-nous profiter de votre séjour en Angleterre en nous envoyant une bonne correspondance par semaine.

Salut et fraternité
E. HINS.

[1410] Hins ne reçut manifestement pas de réponse à sa question. *L'Internationale*, 23 juillet, publie la partie de l'adresse, dont les paragraphes en question ici, forment la fin. Hins les a supprimés, et remplacés par: «Le Manifeste s'étend ensuite sur l'emprunt créé par Thiers et consorts, et sur les rouages financiers qui y ont fait aboutir et sur les bénéfices que cet emprunt a fait réaliser à certains hommes. Les Sections de l'Internationale en Belgique n'ayant aucunement à s'occuper du tripotage des Versaillais en matière financière, nous croyons pouvoir supprimer ce paragraphe». *L'Internationale* publia «La guerre civile en France» du 16 juillet au 3 septembre 1871.

[1411] La répression de la Commune par les troupes du gouvernement de Versailles, du 22 au 28 mai 1871, la semaine sanglante.

[1412] Sympathies exprimées par exemple par la souscription en faveur des corporations parisiennes, par les discussions lors des Congrès belges des 28 et 29 mai et des 24 et 25 décembre 1871, et par l'aide aux proscrits en Belgique.

140. Eugène Hins à Karl Marx
IISG., Marx-Engels D 2332

Bruxelles, le 9 juillet 1871

Citoyen Marx[1413],

Je commence ma lettre par vous rappeler la lettre que De Paepe a écrite au Conseil général, il y a quinze jours, pour demander qu'on annonce au plus vite le prochain Congrès, qu'on fixe l'ordre du jour et le lieu où il se tiendra (Il nous semble que pour le moment il n'y aura de sécurité qu'en Angleterre). Nous considérons comme de toute nécessité que cette année-ci ne se passe pas sans congrès[1414].

J'en viens à l'objet de ma lettre. Chargé de faire le compte rendu du mouvement ouvrier dans *La Liberté*, je le fais de mon mieux au moyen des journaux d'échange, car on ne peut compter sur des correspondances régulières que lorsqu'on est en état de les payer. Or, il y a de grandes lacunes dans la presse. Ne pourriez-vous m'indiquer s'il y a un organe *ouvrier* en Italie, ou, à défaut de celui-là, s'il n'a pas quelque organe italien qui s'occupe des associations ouvrières, quand même ce serait pour les attaquer. Enfin à défaut de cela, s'il n'y a pas quelqu'un en Italie à qui nous pourrions nous adresser pour avoir de temps à autre une correspondance *gratuite*.

La même question pour la Suède, le Danemark, l'Irlande (un organe fénian), le Portugal, la Grèce, les pays slaves, la Russie[1415]; toujours avec cette indication que nous aurions plus confiance dans un journal que dans un correspondant. Vous m'obligeriez beaucoup en me favorisant d'une prompte réponse. Glaser a écrit à Jung pour le prier d'aller trouver un libraire pour y prendre en votre nom un

[1413] Cf. *Karl Marx, Chronik seines Lebens in Einzeldaten*, p. 309.
[1414] Les Belges avaient déjà insisté en 1870 pour que le congrès général annuel ait lieu quand même: un mois après le début de la guerre franco-allemande, les Belges proposaient de réunir le Congrès général de l'A.I.T. pour 1870 à Amsterdam. Marx voyait dans cette propostion l'influence de Bakounine (Marx à J.Ph. Becker, 2 août 1870, et à Engels, 3 août 1870, MEW, 33, p. 128-130 et 27). Robin annonça dans la réunion du Conseil général du 7 mars 1871 qu'il proposera, lors de la séance suivante, qu'une conférence administrative de délégués de toutes les Sections soit convoquée à Londres le plus vite possible. Marx, Engels, Hales, Boon, Serraillier et Eccarius combattirent la proposition; elle fut rejetée à l'unanimité moins deux voix (*Minutes 1870-1871*, p. 148-149, 151-152; J. GUILLAUME, *L'Internationale, II*, p. 175, 210-211). Le 11 juillet 1871, Engels proposa que le Conseil prît en considération l'opportunité d'organiser une conférence préparant un congrès. Le 25 juillet 1871, il répéta sa proposition, qui fut acceptée (*Minutes 1870-1871*, p. 233, 244-245; M. MOLNAR, *Le Déclin de la Première Internationale*, p. 47-48). Il est possible que par la lettre de Hins, Marx et Engels aient été amenés à répéter la proposition, qui, une fois acceptée, éviterait l'organisation d'un congrès.
[1415] D'après le *Répertoire*, il y eut à ce moment pour le Danemark: *Socialisten* (*Répertoire, I*, p. 18); pour la Hongrie: *Bruderlichkeit* (*id.*, p. 40) et à Belgrade RADENIK (*id.*, p. 53).

abonnement de six mois au *Bee-Hive* à envoyer 13, rue de la Samaritaine, à Bruxelles. Jung l'a-t-il fait?

Salut et fraternité
E. HINS.
29 rue du Canon

141. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
IISG., Marx-Engels D 2131
IML., F 1, 5, 2406

Bruxelles, le 17 juillet 1871

Cher et très honoré maître,

J'ai reçu le billet que vous m'avez adressé à la date du 14[1416], ainsi que les six exemplaires Washburne[1417], dont deux ont été remis selon votre désir à Hins et à De Paepe.

Je regrette que vous ne receviez pas exactement ce qui vous est adressé; dans ces derniers temps je vous ai envoyé

1° Un numéro d'une publication belge où il était assez longuement question de l'Association[1418], et

2° la brochure sur la Commune que m'avait demandée Serai[1419].

Vous voudrez bien me dire ce que vous n'avez pas reçu, ainsi que les ouvrages que vous désirez; je les apporterai d'ici peu de jours car pour certain j'irai passer quelques jours à Londres, et il est inutile que j'ajoute «j'aurai l'honneur et le plaisir d'aller vous voir»[1420].

[1416] Glaser était resté en relation avec des membres du Conseil général, Jung notamment, qui disait dans la réunion du 6 juin 1871, qu'il avait reçu une lettre de Willebrord. Celui-ci craignait que les réfugiés français n'eussent pas beaucoup de chance de s'échapper par la Belgique; la police belge semblait toute prête à faire le travail du gouvernement français. Elle provoquait les ouvriers, à Bruxelles notamment. Les réfugiés restant en Belgique seraient certainement arrêtés. Ceux qui viendraient à Bruxelles feraient mieux de s'en aller en Hollande (*Minutes*, 1870-1871, p. 205).

[1417] Circulaire publiée vers le 13 juillet, adressée au Comité central des Sections aux Etats-Unis de l'A.I.T., par le Conseil général de l'A.I.T.: *Mr. Washburne, the American Ambassador in Paris* (*Minutes*, 1870-1871, p. 426-430). Marx y attaque la conduite des représentants diplomatiques anglais et américains qui se sont abstenus de toute intervention lors de la semaine sanglante. Publié par *La Liberté* (19 juillet 1871).

[1418] Il s'agit probablement de la première partie de l'étude de G. DE JAER, «L'Internationale et la presse populaire», dans *L'Economie chrétienne, Annales des œuvres populaires belges*, III, 1871, Juillet, p. 281-307. La seconde partie parut en août, p. 342-360.

[1419] Il s'agit peut-être de Serraillier.

[1420] Glaser assistera à la réunion du Conseil général du 25 juillet (*Minutes*, 1870-1871, p. 241). Le 30 juillet, il assistera à une réunion chez Marx, afin de prendre des mesures pour publier les actes des Conseils de Guerre jugeant les Communards (Karl Marx, *Chronik seines Lebens in Einzeldaten*, p. 311).

Faites-moi donc vite connaître ce que je puis faire pour vous être agréable et disposez sans réserve de ma personne.

En attendant, cher et honoré maître, croyez à la sincérité de mes sentiments fraternellement dévoués.

E. GLASER DE WILLEBRORD.

142. James Guillaume à Eugène Hins

IML., F 21, 1, 391/6

[Neuchâtel, après le 17 juillet 1871?] [1421]

Mon cher Hins,

Votre lettre que je reçois tout à l'heure me dispense de vous exposer longuement notre plan à l'égard de *La Liberté* [1422]. Vous l'acceptez, j'en suis enchanté: reste à le faire accepter à nos Sections qui doivent voter ces jours-ci; je ne doute pas que l'affaire ne s'arrange.

J'étais chargé d'écrire à *La Liberté* pour demander des chiffres exacts sur le côté financier de cette combinaison. Veuillez examiner si le prix de cinq centimes par numéro [1423] est le plus bas que vous puissiez nous faire: dites-moi en même temps si pour ce prix-là le journal serait déjà mis sous bande et adressé: je pense qu'oui, car vous avez votre service d'expédition tout organisé. S'il nous fallait ici mettre sous bande et écrire des adresses, ce serait un travail qu'il faudrait payer et qui augmenterait le prix de l'abonnement d'une façon assez sensible.

J'ignore si nous obtiendrons des postes suisses le prix de faveur de trois quarts de centime, pour un journal qui ne s'imprime pas en Suisse. Si la réponse était négative, le port suisse serait de deux centimes; et si nous avions en sus des frais d'expédition, cela nous mènerait bien à sept francs au moins par trimestre.

Notre idéal serait de donner le journal à cinq francs; si c'est impossible, on ira jusqu'à six.

[1421] Puisque Eugène Razoua, dont Guillaume parle à la fin de sa lettre, fut arrêté le 17 juillet à Genève (cf. note 1430).

[1422] *La Liberté* étant devenue quotidienne et *La Solidarité* ne paraissant plus, «jusqu'à l'automne de 1871, elle [*La Liberté*] remplaça ainsi pour nous, plus ou moins, l'organe qui nous manquait» (J. GUILLAUME, *L'Internationale, II*, p. 169).

[1423] Prix de vente d'un numéro de *La Liberté* quotidienne.

Combien obtiendrons-nous d'abonnements? C'est difficile à prévoir. Quelques-uns de nos amis prétendent que la masse des ouvriers ne lise pas un journal quotidien. Je crois pourtant que nous trouverons une centaine d'abonnements ce qui représente 250 à 300 lecteurs, car beaucoup se mettent à trois pour s'abonner [1424].

Ce que vous dites concernant l'acceptation d'articles de doctrine qui pourraient vous être envoyés par nous, est parfaitement juste. L'essentiel pour nous est que vous acceptiez de temps en temps certaines communications locales afin que *La Liberté* ait un intérêt particulier pour nos Sections [1425].

J'ignorais que vous rédigiez *La Liberté* [1426], je vous croyais à Paris, et je pensais que c'était vous qui fassiez la correspondance parisienne [1427]. Si c'est vous qui avez fait les excellents articles de tous ces derniers numéros, où je trouve exprimé d'une manière si juste notre façon spéciale de comprendre le socialisme, recevez mes félicitations.

Je ne puis pas vous renseigner sur des journaux slaves ou grecs. En fait de journaux italiens j'en connais deux: *La Plebe* [1428], à Lodi, et l'*Eguaglianza*, à Girgenti (Sicile). Ecrivez à Stampa [1429], il vous donnera des indications plus complètes. Voici son adresse:

Gaspard Stampa
Abbiategrasso
près Milan

[1424] Cf. par exemple l'annonce de la parution du quotidien socialiste républicain *La Réforme* (*L'Internationale*, 14 août 1870).

[1425] «et *La Liberté*, en échange des abonnements pris par nous, se déclara prête à publier les communications que nous pourrions lui envoyer» (J. GUILLAUME, *L'Internationale*, *II*, p. 169).

[1426] C'est vers juin 1870 que Hins semble être devenu la cheville ouvrière de *La Liberté*, dont il était d'ailleurs un des rédacteurs depuis 1867. Un rapport à la police annonce un bref séjour à Paris, en juin 1870, afin d'y engager les syndicats ouvriers à s'abonner à *La Liberté* qui deviendrait quotidienne (IISG, papiers H. Stein. Rapport du 26 juin 1870). Pourtant, *L'Internationale* continue à le considérer comme secrétaire de sa rédaction jusqu'au 2 octobre 1870.

[1427] *La Liberté* quotidienne publiait une correspondance particulière datée de Paris; l'avocat Claes pourrait en être l'auteur. Cf. lettre 152.

[1428] Hebdomadaire républicain, à cette époque (*Répertoire*, *I*, p. 16).

[1429] Gaspare Stampa, dirigeant du mouvement populaire et républicain du Nord de l'Italie (F. ANDREUCCI-T. DETTI, *Il movimento operaio italiano. Dizionario biografico 1853-1943*, *IV*, p. 693-694). Il avait représenté le Comité central des sociétés ouvrières de Milan au Congrès de Lausanne.

Aujourd'hui je vous ai expédié une protestation de Perron contre l'arrestation de Razoua [1430]. Les hommes qui dirigent l'Internationale à Genève n'ont pas bougé.

Salut fraternel
James GUILLAUME.

143. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
IISG., Marx-Engels D 2132

[Londres, le 23 juillet 1871] [1431]
13. Chadwell Street, Myddleton
Dimanche

Cher et très honoré Maître,

Si cela ne vous dérange pas j'irai vous voir demain soir lundi. Je serais allé aujourd'hui, mais j'ai appris que vous aviez du monde et puis j'ai amené un ami de Bruxelles, qui ne connaît personne à Londres et qui ignorant l'anglais eût passé un vilain dimanche. A qui dois-je remettre les brochures que j'ai apportées?

L'expression de mes sentiments respectueux à Madame et à vous, cher et honoré Maître, l'assurance de mon dévouement.

E. GLASER DE WILLEBRORD.

144. Edouard Glaser de Willebrord à Friedrich Engels
IISG., Marx-Engels L 2004

[Londres, le 23 juillet 1871] [1432]
13. Chadwell Street, Myddleton
Dimanche

Cher citoyen Engels,

Je me fais un plaisir et un devoir d'aller vous remercier de votre grande obligeance pour moi [1433], mais craignant de vous déranger, je vous prie de bien vouloir me dire votre heure. Je serais allé aujourd'hui m'informer chez vous, mais j'ai amené un ami de Bruxelles et il est si complètement étranger à Londres que j'ai craint

[1430] Eugène RAZOUA (1830-1878), commandant de l'Ecole militaire sous la Commune; membre de l'Internationale. Il réussit à fuir en Suisse, grâce au concours d'un ami, qui lui avait procuré un passeport. Il fut arrêté le 17 juillet, et relâché six semaines plus tard (DBMOF, 8, p. 295-296).
[1431] Glaser avait annoncé dans sa lettre à Marx du 17 juillet (lettre 141) qu'il apporterait des brochures dans peu de jours, et il assiste à la réunion du Conseil général du 25 juillet. Le dimanche entre le 17 et le 25 est le 23 juillet.
[1432] Cf. lettre précédente (143).
[1433] Plus tard, il apparaîtra qu'Engels fournit des renseignements d'ordre commercial à Glaser. Il s'agit peut-être d'une chose pareille, ici.

qu'il ne succombât au spleen si je l'abandonnais à lui-même et cela un dimanche.

Votre bien dévoué obligé
E. GLASER DE WILLEBRORD.

145. Eugène Hins à Edouard Glaser de Willebrord
IML., F 205-1, 1654.

Bruxelles, jeudi [après le 25 juillet 1871] [1434]

Mon cher Glaser,

A vos deux Belges d'abord: je n'ai jamais connu d'autre Otterbein [1435] que celui de *La Cigale*. Je l'aurais demandé à Steens, mais il n'est pas à la maison.

Nous ne connaissons en fait de Landrin [1436] que celui du premier Bureau de l'Internationale à Paris: était-il Belge, je n'en sais rien.

Il me semble que ce n'est que par le témoignage des Français qu'on peut se renseigner sur ceux qui ont droit ou pas droit comme ayant contribué à la Commune [1437].

Tu peux sans crainte m'envoyer les noms: je brûlerai la lettre après l'avoir confiée seulement à ma femme. Quant à ma langue, je ne puis la brûler, mais je puis la faire taire.

Je suis tout à fait content pour ma part de l'idée de conférence [1438]: je la communiquerai aux autres samedi. J'espère que nous recevrons le programme le plus tôt possible et une communication officielle à insérer dans nos journaux [1439].

Je ne puis t'envoyer le *Petit Courrier* [1440], vu [a] qu'il a cessé de paraître depuis au moins un mois.

Prends-moi je te prie un abonnement jusqu'au premier janvier

[1434] A la réunion du Conseil général du 25 juillet, la proposition d'organiser une conférence à Londres est acceptée; Glaser, qui a dû en parler dans une lettre à Hins, y était présent (*Minutes*, 1870-1871, p. 241, 244-245).
[1435] Charles Otterbein (né en 1839); publiciste, plus tard, agent de change; frère de Fritz.
[1436] Emile Landrin (1841-1914); ouvrier ciseleur sur bronze; un des trois secrétaires-correspondants de la seconde Commission dirigeant le Bureau de Paris (DBMOF, 7, p. 10-11).
[1437] Hins fait sans doute allusion aux critères maniés par les membres du Conseil général afin de décider de venir en aide aux réfugiés se disant à raison ou à tort Internationaux ayant participé à (la défense de) la Commune.
[1438] Cf. lettre 140, et note 1434.
[1439] La Conférence de Londres ne sera pas annoncée dans la presse internationaliste en Belgique.
[1440] Journal quotidien, organe de la démocratie militante. Il parut à Liège du 1er septembre 1869 au 25 juin 1871 (P. GERIN-M.L. WARNOTTE, *La presse liégeoise de 1850 à 1914*, p. 450-452).
[a] *que j* rayé.

aux deux journaux suivants: *The Colliery Guardian*[1441] et *The Engineer*[1442] tous deux à Londres. J'y tiens énormément: je te rembourserai à mon retour.

Salut et fraternité
E. HINS.

N'oublie pas la commission à Karl Marx pour la liste de journaux que je lui ai demandée. Ma femme me charge de te faire des compliments.

146. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
IISG., Marx-Engels D 2133
IML., F 15, 2429

13. Chadwell Street
Myddleton Square
Londres, le 28 juillet 1871

Cher et très honoré Maître,

Je sais que vous avez déjà l'ennui de too many visitors, dont je ne veux pas augmenter le nombre, bien que j'aurais un plaisir réel à causer quelques instants avec vous avant mon départ, qui aura probablement lieu dans la nuit du mardi au mercredi prochain.

Voici le renseignement que l'on me transmet de Bruxelles et que vous pouvez considérer comme de la plus scrupuleuse exactitude:

Le Sieur Otterbein qui a été impliqué dans le procès du vol commis à la Cour des Comptes et dont vous parlez, porte le nom de *Fritz*, et est parent de l'ancien rédacteur de *La Cigale*[1443]. D'après l'acte d'accusation Fritz Otterbein est un ancien employé qui a quitté Bruxelles sans payer sa propriétaire et après avoir, au dire de son patron, détourné des sommes assez importantes.

J'ai également pris des mesures pour la publication des débats

[1441] *The Colliery*. Guardian and Journal of the coal and iron trades.
[1442] *The Engineer*. Hebdomadaire, paraissant à Londres à partir du 4 janvier 1856; revue technique.
[1443] Fritz Otterbein assista à la réunion du Conseil général du 11 juillet 1871, afin d'obtenir des secours. Il se dit né à Tervueren le 21 janvier 1843; marchand de tabac, frère de Charles Otterbein. Employé, sous la Commune, à la Commission des barricades, il fut condamné par contumace le 29 septembre 1874 par le troisième Conseil de guerre à la déportation dans une enceinte fortifiée (DBMOF, 8, p. 68). «Il est riche, millionnaire, dit-on, et de plus, il aime à poser pour le démocrate (il a été soldat de la *Commune de Paris*, s'il vous plaît! et, qui plus est, on dit qu'il s'est bien battu; je pense qu'il avait même un grade dans la légion belge commandée par Melotte)». (De Paepe à Malon, 9 mai 1878. IFHS, Fonds Fournière, 14 AS 181, 55).

du procès des Communiers [1444]. Pour la question des détails nous nous entendrons verbalement [1445].

Comptant avoir l'avantage de vous voir demain à la distribution de malfaisance [1446] (selon moi) je vous prie cher et très honoré Maître de croire à mes sentiments respectueusement et sincèrement dévoués.

E. GLASER DE WILLEBRORD.

Puis-je vous prier, Cher Maître, de présenter mes humbles civilités à votre noble Compagne.

147. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx

IISG., Marx-Engels D 2134
IML., F 1, 5, 2430

Vendredi soir [Londres, le 28 juillet 1871] [1447]

Cher et très honoré Maître,

Je reçois à l'instant votre aimable invitation pour dimanche, malheureusement j'ai promis aux enfants de notre ami Jung de les mener tous à la campagne, et vous comprenez quelle serait leur déception si je changeais d'avis, ne m'en veuillez donc pas de mon refus que vous comprendrez j'en suis certain. Je me propose d'aller vous voir lundi, si cela ne vous dérange pas. Entretemps, cher et très honoré Maître, croyez aux sentiments entièrement dévoués de celui qui est

Tout vôtre
E. GLASER DE WILLEBRORD.

[1444] Cf. lettres 152, 154, 155 et 159.
[1445] Il en sera ainsi à une réunion du 30 juillet 1871 à Londres chez Marx, en présence de Lepelletier, Hubert et d'autres (*Karl Marx, Chronik seines Lebens in Einzeldaten*, p. 311; Marx à Hubert, 28 juillet 1871, MEW, 33, p. 257).
[1446] La distribution des secours aux réfugiés français avait lieu le samedi soir au local où se réunissait d'habitude le Conseil général.
[1447] L'invitation dont parle Glaser est sans doute celle du 30 juillet (cf. lettre précédente, note 1445); il répond donc à Marx le 28 juillet.

148. Victor Buurmans à Victor Jacobs

AMAE., Dossier 119 II

Quélern-Brest, le 29 juillet 1871

A Monsieur Victor Jacobs, ministre des finances, en son hôtel, à Bruxelles.

Monsieur le Ministre [1448],

Je m'adresse à vous en ma qualité de compatriote et d'ancien champion du mouvement flamand et anversois, conjointement avec MM. Coremans [1449] et Gerrits [1450]. M'étant rendu à Paris, où j'ai longtemps habité et où je me suis marié [1451], alors que les Prussiens marchaient sur la glorieuse capitale de la France, je m'étais enrôlé dans les rangs de la garde nationale. Elu d'abord sergeant-major par ma compagnie, j'ai ensuite été élevé par le gouvernement du Quatre septembre au grade d'adjudant sous-officier payeur des première et cinquième compagnies du 161e bataillon [1452]. Ayant continué sous la Commune à faire partie de mon bataillon comme simple garde, c'est en cette qualité qu'étant commandé de service [1453], que j'ai été fait prisonnier le 24 avril au plateau de Châtillon [1454]. Depuis lors, je subis une captivité aussi dure qu'injuste au fort de Quélern [1455]. Je viens vous demander, Monsieur le Ministre, de bien vouloir user de vos bons offices auprès du gouvernement français pour que je sois le plus tôt possible rendu à la liberté et à ma famille [1456].

[1448] Victor Jacobs (1838-1891), ministre du gouvernement homogène catholique dirigé par d'Anethan du 3 août 1870 au 1er décembre 1871.

[1449] Edouard Coremans (1835-1910); docteur en droit à l'ULB en 1863; membre de la Chambre des Représentants.

[1450] J.L. Gerrits (1827-1873) imprimeur, membre catholique pour Anvers de la Chambre des Représentants de 1866 à sa mort.

[1451] Il se trouve à Paris en 1862; en 1863, il quitte Anvers pour Paris. Il y épouse, en 1866, Elise Louise Sertilange. Entre 1866 et 1870, il réside tantôt à Paris, tantôt à Anvers.

[1452] Il avait passé l'été de 1870 à Anvers; il était rédacteur et éditeur responsable du *Werker*. Il quitta Anvers le 6 septembre 1870, pour aller défendre, à Paris, la République. A partir du 9 septembre il faisait partie du bataillon du quartier du Jardin des Plantes, qu'il habitait avec sa femme et son enfant (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 774).

[1453] Buurmans s'efforce de présenter sa captivité comme une erreur. Cela était un des arguments invoqués par le ministre des Affaires étrangères d'Anethan pour accorder l'appui du gouvernement aux Belges faits prisonniers par les troupes de Versailles (*Annales Parlementaires, 1870-1871*, p. 1514-1515. Séance de la Chambre des Représentants, 23 juin 1871). Buurmans a pu être au courant de ces dispositions par l'intermédiaire de son frère.

[1454] Il raconte la sortie de Châtillon, la défaite des troupes de la Commune et sa captivité d'abord à Satory, puis à Quélern, dans une lettre publiée dans *De Werker*, 28 mai 1871.

[1455] Elisée Reclus, captif comme lui à Quélern, décrira les conditions de vie des prisonniers (P.O. LISSAGARAY, *Histoire de la Commune de 1871*, p. 548-549; cf. aussi *La Liberté*, 13 septembre 1871).

[1456] L'ordonnance de non-lieu sera rendue le 21 janvier 1872.

En même temps, permettez-moi, Monsieur le Ministre, d'invoquer votre bienveillance à mon égard. Depuis fort longtemps, je nourris le dessein de me rendre dans une contrée lointaine avec le désir d'être utile à mon pays et de me créer une position honorable. S'il vous était possible de m'attacher à une maison de commerce ou de m'envoyer en qualité d'agent dans une colonie quelconque pour y créer des relations commerciales et autres avec la Belgique, je suis convaincu que vous n'auriez qu'à vous louer de mes services.

J'ose espérer, Monsieur le Ministre, que vous ne trouverez pas ma demande déplacée et j'attends avec confiance ma liberté d'abord et ensuite la réalisation, dans la mesure du possible, du vœu que je me permets de vous exprimer.

En attendant, je vous présente, Monsieur le Ministre, mes respectueuses salutations.

Victor Buurmans [1457].

149. Fritz Otterbein à Hermann Jung
IISG., Jung Korrespondenz 862

Londres, le 31 juillet 1871

Citoyen Jung,

Samedi soir à l'Internationale j'ai été pris à l'improviste par une accusation formée contre moi par un homme que je ne connais sans doute pas. S'il est facile d'accuser quelqu'un il est aussi difficile de justifier l'accusation. Or, dans cette affaire il y a un accusé et un accusateur. Lequel des deux croire? L'accusé n'a même pu se défendre pour deux raisons: 1° il n'avait pas sur lui des pièces justificatives; 2° l'affaire a été remise à dimanche 30 courant. A cette séance le président a reçu un mot venant de l'Internationale qui disait que l'affaire Otterbein est en suspens.

Samedi, vous ne m'avez pas donné la petite somme qui me ferait vivre [1458], cette fausse accusation en est la cause. Je ne puis pas pour des faits qui n'ont jamais existés — dont ma dignité seule me forcera

[1457] Victor Buurmans, ou Voisin (Anvers 1842-Courbevoie 1889). Avant de militer dans le mouvement anversois internationaliste, il s'était activement occupé, à partir de 1864, du mouvement flamand à Anvers, dans le groupement politique du «Meeting». (Ce parti groupait libéraux et catholiques, l'empêchement de la construction des fortifications autour de la ville étant son but premier). Traduisant son nom de famille et se faisant appeler Voisin, il finira comme militant boulangiste.

[1458] Il avait reçu des secours du «Refugee Fund» les 1er, 8, 15 et 22 juillet 1871, soit trois fois quinze shillings et la dernière fois douze shillings six pence (IISG, Jung Finanz 375).

à vous donner toutes les preuves [1459] être condamné à ne pas avoir droit à la vie...

Comprenez ma position ... et efforcez-vous à ne laisser plus longtemps dans l'embarras un défenseur de la Commune.

Aussitôt que je le pourrai, je m'empresserai de vous rembourser tout l'argent prêté.

Salut et égalité
F. OTTERBEIN.
Lemoussu.
Rousselle[a].
Naze [1460].

150. Philippe Coenen à Friedrich Engels

IISG., Marx-Engels L 947
IML., F 1, 1, 2943

Antwerpen den 1 oogst 1871

Vriend Engels,

Tot nu toe heb ik nog geen antwoord ontvangen op den brief, door mij naar den Algemenen raad gestuurd onder het adres van: *General Council* enz.

Ik weet nu niet of gij hem ontvangen hebt of niet, in geval van neen laat het mij weten. De brief in kwestie, behelsde eenige inlichtingen over de Sigaarmakers door u gevraagd, onder andere of de Brusselsche enz. ook in werkstaking waren? waarop ik u van ja heb geantwoord; ook legde ik er in uit hoe het geval zich voordeed met den Algemeenen Raad van België, die, onder voorgeven van geene aansluiting, den sigaarmakers niet officiëel ondersteunen wilden.

Ik vroeg u ook of de Londensche Sigaarmakers aangesloten waren en in geval van Ja, dan bij de Antwerpsche hunnen invloed te gebruiken om zich bij onze afdeeling in bloc aan te sluiten.

Het eerste wat u de Franschsprekende of waalsche afdeelingen vragen, wanneer gij om ondersteuning voor de Sigaarmakers schrijft, is: «zijn zij aangesloten» (sont-ils affiliés à l'Internationale) en wij

[1459] Otterbein se présentera comme membre de l'Internationale à Bruxelles en 1880 pour se laver de l'accusation portée contre lui en 1871 (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 1507, 1510, 1530).
[a] Difficilement lisible, parce que rayé.
[1460] Peut-être Nase. Cf. Marx à Jung, 13 septembre 1871 (MEW, 33, p. 284).

moeten antwoorden van neen [1461]. Gij kunt wel oordeelen dat dit de ondersteuning weinig bijval doet genieten. Ik zou dus willen dat er wegens den Algemeenen raad van Londen aangedrongen werd bij de Sigaarmakers om in dien aard naar Antwerpen te schrijven [1462].

Nu eene ernstige vraag? In het derde Nederlandsch Kongres te Amsterdam gehouden met Sinxen [1463], heb ik verscheidene leden der Amsterdamsche sectie het verlangen hooren uitdrukken dat het *Wereld*kongres in *Amsterdam* plaats zou mogen hebben [1464]. Op bijval kunt ge er op verzekerd zijn. En wanneer wij het Paleis voor Volksvlijt [1465] konden bekomen dan hadden wij één der schoonste lokalen.

In de hoop van een spoedig Antwoord, druk ik u broederlijk de hand.

PH. COENEN.
Korrespondent der Antwerpsche afdeeling
der Internationale.

Les compliments à Jung, Eccarius, Lessner, Lucraft, délégués au Congrès de Bruxelles en 1868. J'oublie encore Dupont et Cohn.

PH. COENEN [a].

[Traduction]

Anvers, le 1er août 1871

Ami Engels,

Jusqu'à présent, je n'ai pas reçu de réponse à la lettre que j'ai envoyée au Conseil général, adressée à: *General Council* etc.

Maintenant, je ne sais pas si vous l'avez reçue ou non, sinon, faites-le moi savoir. La lettre en question contenait quelques renseignements demandés par vous au sujet des cigariers, entre autres si les Bruxellois etc. étaient également en grève? Ce à quoi je vous répondais que oui; j'y expliquais également comment le Conseil général de Belgique, sous prétexte de non-affiliation, ne voulait pas

[1461] Lors d'un meeting à Anvers, les cigariers en grève avaient déclaré qu'ils n'étaient pas affiliés à l'Internationale (*Gazette van Gent*, 16 juin 1871, citée par U. VERMEULEN, *De Eerste Internationale in de Belgische burgerlijke pers*, p. 311).

[1462] Le 9 mai, Engels avait proposé que l'Association des cigariers de Londres s'adresse aux Anversois par son intermédiaire; Jung préféra une lettre officielle de l'Association qui aurait, selon lui, plus d'effet (*Minutes*, 1870-1871, p. 189).

[1463] Le Congrès avait eu lieu les 28 et 29 mai 1871 à Amsterdam.

[1464] Les Belges avaient déjà proposé Amsterdam comme lieu de réunion pour le Congrès général, en 1870.

[1465] Ce Palais, qui s'inspirait du Crystal Palace de Londres, fut inauguré en 1864.

[a] Cette dernière phrase verticalement à droite sur le troisième feuillet. Le quatrième feuillet porte dans le coin supérieure gauche: «Antwerpen 1 Aug. 1871 — Ph. Coenen, Ant. 4. Aug.»

soutenir officiellement les cigariers. Je vous demandais aussi si les cigariers londoniens étaient affiliés et, s'il en est ainsi, d'user de leur influence auprès des Anversois afin que ceux-ci s'affilient en bloc à notre Association.

La première chose que vous demandent les Sections francophones ou wallonnes, quand vous écrivez pour obtenir du secours pour les cigariers, est: «sont-ils affiliés» (sont-ils affiliés à l'Internationale) et nous devons répondre que non [1461]. Vous jugerez si pareille réponse fait avancer le secours. Je voudrais donc qu'on insiste de la part du Conseil général de Londres auprès des cigariers pour qu'ils écrivent en ce sens à Anvers [1462].

Maintenant une question sérieuse? Lors du troisième Congrès néerlandais tenu à Amsterdam à la Pentecôte [1463], j'ai entendu exprimer par plusieurs membres de la Section locale le désir que le Congrès général se tienne à Amsterdam [1464]. Vous pouvez être assuré du succès. Et si nous pouvions obtenir le Palais de l'Industrie Nationale [1465], nous disposerions d'un des plus beaux locaux.

Dans l'espoir d'une prompte réponse, je vous serre fraternellement la main.

PH. COENEN [a].
Correspondant de la Section anversoise
de l'Internationale.

151. Friedrich Engels à Philippe Coenen

IISG., Marx-Engels K 326

International Working Men's
Association
256 High Holborn, London WC

Londres, le 4 août 1871

Cher citoyen Coenen,

J'ai reçu en son temps vos deux lettres du 1er mai et 1er courant, dont j'ai vu que les cigariers d'Anvers n'ont pas été et ne sont pas encore, même aujourd'hui, affiliés à l'Internationale [1466].

Je dois m'étonner beaucoup de ce qu'on ne nous ait pas prévenu de cela dès le commencement de la grève car tout ce que nous avons fait pour eux ici — et ce n'a pas été une bagatelle, vu que nous leur

[1466] La lettre, connue en copie manuscrite seulement (cf. lettre 135), est publiée traduite en néerlandais par A. VAN LAAR, «Uit de eerste vakbeweging», p. 10-11 et dans MEW, 33, p. 259-260, en allemand.

avons procuré des secours de plus de 15.000 fr [1467], nous l'avons fait dans l'idée que nous travaillions pour des Internationaux; et maintenant nous apprenons que non seulement ils n'étaient pas des nôtres, mais qu'après tout ce que nous avons fait pour eux, ils ne se sont pas encore affiliés [1468]! Cela est vraiment fort, et quant à moi, pour des ingrats pareils je suis déterminé de ne plus rien faire du tout. Est-ce que ces messieurs appellent cela de la solidarité que de prendre l'argent des ouvriers anglais et autres, que leur procure l'Internationale, et puis après l'avoir empoché de ne pas joindre notre Association comme première preuve qu'ils sont prêts d'en faire autant pour d'autres.

Ce n'est pas ainsi que nous comprenons la chose ici, et ce n'est pas pour de pareilles gens que doit travailler l'Internationale. Ceux qui demandent à participer aux bienfaits de notre Association doivent être prêts d'en supporter leurs parts des fardeaux, et la moindre preuve qu'ils en pourraient donner c'est celle de se faire affilier. Des gens qui demandent à grands cris l'argent des Internationaux et qui pourtant refusent à appartenir aux nôtres, ces gens méritent que les bourgeois les exploitent de plus belle, car ils refusent le seul moyen de salut possible contre l'exploitation bourgeoise: l'association et l'organisation des ouvriers de toute l'Europe. Depuis que l'Internationale existe, un pareil cas ne s'est pas encore produit. C'était aux cigariers anversois qu'était réservé l'honneur de mendier l'assistance de l'Internationale et après [l'] avoir obtenue, de nous faire dire: merci messieurs, vous pouvez vous retirer, nous n'avons plus besoin de vous, voilà la porte.

J'espère que je les juge trop durement et qu'ils se seront fait affilier avant aujourd'hui [1469]; mais s'ils ne le font pas de suite vous devez convenir que leur conduite est ignoble au dernier degré, et tant que je n'aurai pas reçu la nouvelle de leur affiliation, je m'opposerai à ce qu'il leur soit envoyé un seul centime de plus. Nous pouvons employer notre argent bien plus utilement pour des hommes qui sont avec nous.

[1467] La somme envoyée d'Angleterre s'élevait le 13 juin 1871 à £ 397 (10.000 fr à peu près); les secours aux grévistes seraient continués (*Minutes 1870-1871*, p. 214).
[1468] Cohn avait pourtant assuré le Conseil général que les informations reçues de Belgique étaient satisfaisantes: tout avait été expliqué et toutes les chances de succès étaient présentes (*Idem*, p. 184. Séance du 2 mai 1871).
[1469] Fin 1871, Coenen insistera de nouveau auprès de Marx pour qu'il use de son influence afin d'amener les cigariers à s'affilier. Les cigariers s'affilieront au syndicat international en mars 1890 (A. VAN LAAR, «Uit de eerste vakbeweging», p. 7).

Vous me demandez si les cigariers de Londres sont affiliés? Mais oui certainement, et depuis la fondation de l'Internationale. Leur président, le citoyen Cohn, les représente au Conseil général. Je lui ai parlé de la lettre que vous désirez, qu'il convient aux Anversois à l'égard de l'affiliation [1470], mais quel effet peut avoir une lettre là où 15.000 fr n'ont pas fait leur effet? Le *Werker* nous arrive encore très irrégulièrement et seulement un exemplaire. Comme il n'y a ici que très peu d'ouvriers qui comprennent le flamand il sera très difficile de vous trouver des abonnés; cependant j'ai prié les membres du Conseil de faire de la propagande pour votre feuille.

Il n'y aura pas de congrès possible cette année, les poursuites des gouvernements en France, Espagne, Allemagne, Autriche et Hongrie l'empêchent absolument. Il y aura une conférence privée en sa place pour raffermir notre organisation [1471], mais à ce sujet le Conseil général ne pourra correspondre qu'avec les divers Conseils *centraux*. Nous doutons du reste si le gouvernement hollandais serait assez libéral pour laisser pleine liberté à notre congrès où, après les événements de Paris, des questions très délicates viendraient à l'ordre du jour.

Dans la dernière séance du Conseil général il y a eu un remaniement des secrétariats; j'ai reçu l'Espagne et l'Italie et j'ai cédé la Belgique au citoyen Alfred Herman de Liège [1472], recommandé pour cette place par le dernier Congrès belge. C'est donc lui qui dorénavant correspondra avec vous.

Salut et fraternité
Friedrich ENGELS.

152. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
IISG., Marx-Engels D 2135
IML., F 1, 5, 2447

Bruxelles, le 5 août 1871

Cher et très honoré Maître,

Il résulte des renseignements pris au sujet de Fritz Otterbein que les accusations portées contre lui lors du procès de Meulemeester n'ont pas été démenties par la voix des journaux ainsi qu'il le prétend. En tout cas c'est lui qui doit fournir les preuves de sa non culpabilité et non à nous de les chercher. Hins a vu l'avocat Robert qui se borne

[1470] Séance du Conseil du 9 mai 1871 (*Minutes 1870-1871*, p. 189. Cf. aussi lettre précédente).
[1471] La Conférence de Londres; Coenen y assistera.
[1472] Réunion du 1er août 1871 (*Minutes 1870-1871*, p. 249).

à dire «Il est avéré que Otterbein a engagé un des titres volés et que plus tard il l'a vendu en ne tenant compte à de Meulemeester que de la somme pour laquelle il avait été engagé». Quoi qu'il en soit il n'y a pas eu de plainte de déposée à charge de Otterbein. Il est vrai aussi qu'un autre patron d'Otterbein se plaint de son improbité mais l'avocat Robert prétend que ce patron est un coquin dans lequel il ne faut pas avoir confiance.

Ce qui est certain, c'est que les accusations formulées contre Otterbein restent entières; il est bon toutefois d'observer qu'il n'a jamais été poursuivi et qu'il n'a pas été déposé de plaintes à sa charge.

En cet état de choses il est bon de lui donner les bénéfices du doute, surtout parce qu'il n'est appelé à les recueillir que comme ayant servi la Commune. Quant à l'avocat Claes [1473] je n'ai pu m'informer auprès de lui par le fait qu'il est à Paris depuis plusieurs mois.

Relativement à la publication des débats [1474] il est important de savoir quelles sont les prétentions du sténographe et encore pour si modérées qu'elles soient aura-t-on de la peine à trouver un éditeur qui consente à s'en charger à ses risques et périls.

Le départ du courrier m'empêche de vous écrire plus longuement aujourd'hui je ne puis donc que vous répéter, Cher et très honoré Maître, que je suis pour tout à votre entière disposition.

Veuillez je vous prie présenter mes respectueux hommages à Madame Marx et croire à la sincérité de mes sentiments

E. GLASER DE WILLEBRORD.

Mes compliments à Serraillier et prière de lui demander s'il est à sa connaissance que l'avocat Spilthoorn [1475] soit allé présenter ses services à la Commune.

[1473] Louis Claes, était membre de l'A.I.T. depuis novembre 1866 et un des rédacteurs de *La Liberté* depuis 1867. Il fut un des défenseurs des accusés dans l'affaire de l'Epine.

[1474] Glaser s'est occupé une quinzaine de jours des possibilités de publier les procès-verbaux des séances du Conseil de guerre à Versailles. Cf. lettre publiée en russe, Marx à Bigot, vers le 12 juin 1871 (*Pervyj Internacional v Dni Parižskoj Kommuny*, p. 150).

[1475] Charles Louis Spilthoorn (1804-1872), membre de l'«Association Démocratique», branche de la «Ligue des Communistes» à Bruxelles en 1847-1848. Il en fut un des délégués à Paris en février 1848, afin d'y présenter l'adresse de félicitations au Gouvernement républicain. Impliqué dans le procès de Risquons-Tout, suite judiciaire des événements de 1848 en Belgique, il fut condamné à mort. Sa peine fut commuée à condition de s'exiler. Il se fixa aux Etats-Unis et revint en Belgique en 1869. Marx l'avait connu à Bruxelles en 1847-1848 (L. JOTTRAND, *Charles-Louis Spilthoorn. Evénements de 1848 en Belgique*).

153. Georges Melotte à Eugène Hins

IML., F 21, 1, 86/8

[Londres, avant le 8 août 1871] [1476]

Mon cher Hins,

Le Comité central de l'Internationale ne nous vient en aide ni en général [1477], ni en particulier. Il a demandé samedi dernier, après avoir donné à chacun de nous dix shellings soit douze fr cinquante [1478], que les réfugiés nomment une Commission à qui serait remise chaque semaine la somme à distribuer. La chose fut décidée et l'on se réunit dimanche pour former un comité. L'Internationale comptait sur la ratification d'un comité qui s'était constitué antérieurement par une dizaine de bonshommes qui s'étaient nommés eux-mêmes mais que n'acceptait personne [1479]. Si bien que les Français avec lesquels je m'étais mis en rapport Rouillier [1480], Teulière [1481], Schittard [1482], Davoust [1483] résolurent de battre en brèche ce Comité improvisé où figurait comme président un docteur Rousselle qui [a] va demander de l'argent à l'Internationale pour aller le porter à [b] des sociétés anglaises. Sur ma proposition appuyée par Rouillier on décida de former une commission provisoire qui gérerait jusqu'à la

[1476] Glaser mentionne une lettre de Melotte, qui peut être celle qui nous occupe ici, dans sa lettre du 8 août à Marx (cf. lettre 154); Melotte parle d'événements qui ont eu lieu le 29 juillet et jours suivants (cf. note 1477).

[1477] Le Conseil général avait créé un «Refugee Fund» qui avait commencé ses activités le 27 juin; Hermann Jung en fut le trésorier. Il fonctionna jusqu'à la fin d'août (*Minutes 1870-1871*, p. 220, 226, 237, 263-266). Cf. aussi des lettres de Marx à Jung, Bolte, sa femme, Conway et Sorge en août-octobre (MEW, 33, p. 267, 270, 272, 274, 276, 291, 302).

[1478] Melotte ne reçut qu'une seule fois de l'aide de la part du «Refugee Fund», soit en effet dix shillings le 29 juillet (IISG., Jung Finanz 369).

[1479] Peut-être le «Refugee Committee», émanation du Conseil général en tant que «committee of ways and means» et différent du «Refugee Fund» en ce sens que le «Refugee Committee» prit des initiatives afin de nourrir le «Fund». Marx, Engels, Hales et Jung démissionèrent du «Committee» le 5 septembre (*Minutes 1870-1871*, p. 237 et 267).

[1480] Edouard Rouillier (1830 ou 1831-1903), savetier; sous-chef de la police municipale durant la Commune (DBMOF, 9, p. 45-46). Réfugié à Londres, il reçut dix shillings le 29 juillet de la part du «Refugee Fund» (IISG., Jung Finanz 386).

[1481] Ernest ou Edouard Teulière (1840-?), journaliste; «délégué-adjoint à l'ex-préfecture de police» durant la Commune (DBMOF, 9, p. 186-187). Réfugié à Londres, il reçut également les dix shillings le 29 juillet de la même provenance (IISG., Jung Finanz 399). Cf. aussi la «Réponse de quelques Internationaux membres de la Fédération Jurassienne à la Circulaire privée du Conseil général de Londres» (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 297).

[1482] Probablement J.B. Chautard (né en 1823), plombier-zingueur. Membre de la Section sociale des Ecoles (DBMOF, 5, p. 86-87). Il reçut également les dix shillings le 29 juillet de la même provenance (IISG., Jung Finanz 335[a]).

[1483] Gabriel Davoust (né en 1842), tailleur de pierre; membre de l'Internationale et de la Commission Municipale du XVII[e] arrondissement pendant la Commune (DBMOF, 5, p. 243). Réfugié à Londres, il reçut le 29 juillet dix shillings de la part du «Refugee Fund» (IISG., Jung Finanz 339).

[a] *reçoit* rayé.

[b] *d'autres* rayé.

constitution d'un comité définitif dont la Commission aura à fixer les attributions. Cette commission provisoire est donc chargée[a] de recevoir et de distribuer les fonds aux réfugiés[1484]. Elle s'occupe sérieusement de son travail, elle a vu plusieurs personnes déjà dont on attend des secours et elle accueille les nouveaux réfugiés qu'elle loge comme elle peut. Vu qu'elle doit agir sans avoir un centime d'avances.

La Commission provisoire est composée de Rouillier, Teulière, et de moi que vous connaissez puis de Lemoussu[1485], Duru[1486] et Andrie [?][1487] ce dernier connaît Londres [?].

Le Comité définitif sera nommé dimanche.

Je te prie donc d'ici à samedi[b] de nous envoyer les fonds que vous tous de Belgique pouvez adresser aux réfugiés ou du moins à nous informer de la somme adressée à l'Internationale pour nous[1488].

Ce matin est arrivé le Citoyen Neveux[1489] et son compagnon; il vous fait à tous ses compliments.

Tout ce qui concerne les réfugiés lettres et commissions peut être

[a] *pour* [?] rayé.

[1484] Ainsi qu'en témoigne une lettre signée par Teulière «Aux citoyens membres du Comité central de l'Internationale.
Citoyens,
Conformément à la proposition que vous avez faite aux réfugiés samedi dernier 29 juillet, et acceptée par eux,
Ils se sont réunis dimanche 30 juillet à trois heures, Tottenham Street, 34, et ont nommé une commission provisoire chargée des intérêts de l'assemblée. Cette Commission se compose des citoyens Andrue [?], Duru, Lemoussu, Melotte, Rouillier et Teulière.
La Commission a choisi le citoyen Teulière pour son secrétaire. En conséquence, la Commission chargée de centraliser les secours déléguera deux de ses membres auprès de vous demain samedi à l'effet de recevoir les fonds que vous destinez aux réfugiés.
Salut et fraternité.
Pour la Commission provisoire le secrétaire E. Teulière» (IML, F 21, 1, 86/5).

[1485] Le 22 juillet, il avait reçu 12 shillings 6 pence; il signera le 24 août un reçu pour trente shillings en tant que trésorier de la Commission des réfugiés; le 22 juillet; il recevra encore cinq livres le 15 janvier 1872 (IISG., Jung Finanz 371). Cf. aussi Marx à Jung, 14 août 1871 (MEW, 33, p. 267).

[1486] Probablement Alexandre Louis Durut (né en 1804?); commissaire de police pendant la Commune (DBMOF, 5, p. 443). Il reçut 15 s. (15 juillet); 12 s. 6 p. (22 juillet); 10 s. (29 juillet, «Refugee Fund»); deux livres 15 s. (14 octobre); cf. aussi Marx à Jung, 11 octobre 1871 (MEW, 33, p. 291); 5 s. (5 décembre) et 2 s. 6 p. en janvier 1872 (IISG, Jung Finanz 344).

[1487] Ou: Andrue (cf. note 1484). Il pourrait s'agir de Jules, Louis Andrieu (DBMOF, 4, p. 121), l'auteur des *Notes pour servir à l'histoire de la Commune de Paris en 1871*.

[b] Il avait d'abord écrit *Dimanche*.

[1488] Une députation de la «Société des Réfugiés» se présentera à la réunion du Conseil général, le 29 août, demandant entre autres une liste complète de l'argent reçu en aide des réfugiés, des personnes aidées et de la somme distribuée (*Minutes 1870-1871*, p. 263-266, p. 531-532, note 284).

[1489] Peut-être Henri Neveux (DBMOF, 8, p. 40).

adressé à Teulière le secrétaire de la Commission provisoire sous le nom de *Bonté*[z?].

Tâche de me répondre de suite 15 Ryders Court Leicester Square chez Plantade [1490].

G. MELOTTE [1491].

154. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx

IISG., Marx-Engels D 2136
IML., F 1, 5, 2451

Bruxelles, le 8 août 1871

Cher et très honoré Maître,

J'ai reçu dimanche la lettre incluse [1492], à laquelle j'ai répondu que les frais de publication étant déjà considérables je ne pouvais y ajouter une dépense quotidienne de 100 fr, mais, que n'ayant aucun but de lucre en vue, j'offrais de payer le sténographe et le correspondant des bénéfices probables. Je n'ai reçu aucune réponse, de sorte que ma proposition n'a pas été acceptée, ce dont je me réjouis fort, par le motif que *Le Figaro* et les *Débats*, — non, je crois que c'est la *Gazette des Tribunaux* [1493] — ont pris des arrangements pour donner in extenso le compte-rendu du procès politique qui a commencé hier à Versailles. D'un autre côté je n'aurais pas eu le temps de faire les préparatifs nécessaires, tout est donc pour le mieux [1494].

Je ne vous ai pas parlé dans ma précédente du résultat de mes communications verbales à nos leading men au sujet de la Conférence. L'idée en a été fort bien accueillie, — seulement je ne crois pas que vous aurez De Paepe — si toutefois vous aurez un délégué belge. On me dit d'abord qu'il est impossible de demander de l'argent aux Sections sans leur dire pour quel objet [1495]; vous ne voulez pas qu'on fasse de la publicité au sujet de la Conférence, il sera donc nécessaire

[1490] Propriétaire d'un hôtel-restaurant à Londres (DBMOF, 8, p. 202), il faisait paraître des annonces pour son établissement dans *La Liberté*. Il est mort à Londres fin 1872 (Eleanor à Jenny, 7 novembre 1872. *Les Filles de Karl Marx*, p. 153, 23).

[1491] Né à Bruxelles en 1837, Melotte alla vivre à Paris après avoir encouru une condamnation à Bruxelles en 1867. Au début de mai 1871, il lança un appel pour la constitution d'une légion fédérale belge au service de la Commune et en serait devenu colonel (DBMOF, 7, p. 322).

[1492] Cf. la copie envoyée par Glaser à Jung (lettre 155).

[1493] Journal de jurisprudence, fondé en 1825, à tirage limité, mais le plus intéressant en son genre (*Histoire générale de la presse française*, 2, p. 87, 291). Cf. aussi Engels à Lavrov, 9 août et 3 septembre 1871 (MEW, 33, p. 261-262, 275).

[1494] Cette partie de la lettre est citée par Marx dans un brouillon de lettre à Hubert, 10 août 1871 (MEW, 33, p. 264).

[1495] Le Conseil belge enverra un délégué et invitera les Fédérations en province d'en faire autant.

de trouver un biais, car la Section bruxelloise peut rendre des points à Job. En ce qui concerne De Paepe, que je n'ai pas encore vu, 1° il est probable qu'il ne pourra pas s'absenter, 2° il est possible qu'il n'ait pas la majorité des voix par le motif qu'il semble exister un froid entre lui et son ci-devant beau-père qui doit prendre sa source dans le fleuve que l'on a baptisé du nom de Léthé; Brismée dit que De Paepe ne fait plus rien absolument pour l'Association; d'après lui le seul homme méritant aujourd'hui serait le citoyen Steens, — le rédacteur en chef et sans partage de *L'Internationale*[1496]. Hins, toujours d'après Brismée, est si absorbé par *La Liberté* qu'on ne peut plus en rien compter sur lui. Voilà le bilan des chefs tout fait vous pouvez pour lors juger de ce que valent les soldats. Il est bien entendu que mes appréciations doivent rester entre nous, mais aujourd'hui surtout il est absolument nécessaire de ne se faire aucune illusion ni sur les hommes ni sur leur valeur, et voilà pourquoi je parlerai en toute sincérité sans crainte de choquer ni de froisser.

On me demande de divers côtés si votre ouvrage: *Das Kapital* a été traduit en français[1497] — et dans ce cas — où on pourrait se le procurer.

Notez je vous prie qu'il faut m'adresser les lettres directement: mon voisin, esprit très timoré — ayant ouvert la missive de Bigot[1498] et n'étant pas prévenu, a été pris d'une peur horrible et croyait à quelque complot politique. Il n'y a du reste aucun inconvénient à m'écrire directement et je ne crois pas qu'il m'ait jamais manqué une seule lettre[1499].

Fontaine, le directeur du journal *La Liberté*, que vous connaissez du reste, se propose d'aller faire un voyage à Londres, je ne sais trop dans quel but bien que je suppose qu'il y va dans l'intention de placer des actions du journal, — car *La Liberté* va tâcher d'en émettre pour 50.000 fr. Chaque action est de cent fr. Je doute fort que l'affaire réussisse, ici elle n'a trouvé que fort peu d'encouragement et à mon sens cette feuille ne saurait avoir qu'une existence éphémère[1500].

[1496] Eugène Steens, rédacteur de *La Tribune du Peuple*, avait remplacé Hins comme rédacteur de *L'Internationale* après le départ de celui-ci pour Paris en août 1870.
[1497] Cf. lettre de Marx à Collet, 6 septembre 1871 (MEW, 33, p. 277; brouillon) où il dit que la publication en français a été retardée à cause de la guerre franco-allemande.
[1498] L'avocat Léon Bigot (1826-1872) était un des défenseurs lors des procès devant le Conseil de guerre à Versailles.
[1499] Cf. Marx à Hubert, 10 août 1871 (note 1494).
[1500] *La Liberté* cessera de paraître quotidiennement en novembre 1871.

Lors de mon séjour à Londres — et même avant que j'y fus — j'ai entendu dire que Félix Pyat [1501] y était. Je voudrais savoir sur quoi s'appuie cette assertion — qui, si j'en crois certains bruits ne serait qu'une simple supposition, ainsi on assure que Félix Pyat est encore en Suisse et qu'il y est très traqué. Je n'éprouve aucune sympathie pour cette bruyante et bouillante personnalité — qui jusqu'ici a toujours su prendre à temps la clef des champs, et je serais fort étonné qu'il en serait autrement en la circonstance, mais je tiendrais beaucoup à être fixé, aussi je vous prie de bien vouloir vous renseigner auprès de ceux qui assurent qu'il est à Londres. Félix Pyat n'a certainement aucun rapport direct avec l'Internationale et j'ai lieu de croire que l'on ne tient à le capturer que pour établir par son témoignage, la part que l'Association a prise à l'établissement de la Commune [1502]. Vous avez sans doute connaissance du projet contre l'Internationale présenté par Dufaure. Si je suis bien renseigné il y aurait une entente complète entre les divers gouvernements pour détruire l'Association [1503], notamment en Belgique et en Suisse. Pour moi il n'y a aucun doute que la loi Malou passe et dans ce cas s'en [est] fait du droit de réunion et partant de l'Association [1504]. Tenez également pour certain que notre vaillante armée va être complètement réorganisée [1505], qu'on va en extirper tout ce qui est imbu d'Internationalisme et qu'en Belgique nous aurons encore plus d'un renouvellement des massacres de Seraing et de l'Epine. Je connais trop mon pays pour en espérer quelque chose; ici on ne fera jamais rien que par entraînement, c'est-à-dire qu'aucune révolution sérieuse ne se fera en Belgique si l'impulsion ne vient du dehors. Et en ce moment je ne vois pas d'où elle viendrait, car nos voisins de France sont bien malades et je [ne] crois pas que nous ayons grand'chose à espérer des autres.

[1501] Pyat serait arrivé à Londres le 3 juin 1871 (DBMOF, 8, p. 264).
[1502] Il fut élu à la Commission exécutive le 29 mars et à la Commission des finances le 21 avril. Le 1er mai, il fut désigné pour participer au Comité de Salut Public.
[1503] Cf. G. BOURGIN, «La lutte du gouvernement français contre la Première Internationale», p. 39-138.
[1504] Dans la séance du Sénat belge du 5 juillet 1871 Malou déposa une proposition de loi ainsi conçue: «Article unique. Quiconque, par des discours tenus ou lus dans une réunion publique, aura provoqué directement à commettre un fait qualifié de délit par le Code pénal ou par le Code pénal militaire, sans que la provocation ait été suivie d'effet, sera puni d'un emprisonnement d'un à deux ans et d'une amende de cinquante fr à 2.000 fr» (*Annales Parlementaires*, Sénat 1870-1871, p. 301-302. Cf. aussi Engels à Cafiero, 16 juillet 1871, MEW, 33, p. 661; «Fictitious Splits...», *Minutes 1871-1872*, p. 359).
[1505] Lors de la mobilisation des troupes belges en 1870, le roi Léopold II trouva les effectifs de l'armée trop faibles. Il ne voyait de solution que dans le service militaire personnel. Le gouvernement homogène catholique s'y opposa.

N'oubliez pas ma commission auprès de Serraillier à propos du célèbre Spilthoorn.

Vous avez à faire à un tas de mauvais farceurs tels que Melotte et Rouillier dont il faudrait vous débarrasser. Le premier écrit à Brismée, le Conseil général ne fait rien pour nous ni en général ni en particulier, l'autre fait écrire par le nommé Teulière, secrétaire du Comité, adressez-nous directement les fonds que vous nous destinez ou si cela ne se peut dites-nous quelle somme vous avez envoyée au Conseil général, et c'est pour de pareils drôles qu'il faudrait faire des sacrifices!

Je ne veux pas, Cher Maître, vous prendre plus de votre temps, je vous prie seulement de me répondre dans le plus bref délai possible et de ne pas attendre comme Jung, 178 jours pour le faire.

Je vous prie de présenter mes respectueuses civilités à Madame Marx et de me croire en toute sincérité

Votre bien dévoué

E. GLASER DE WILLEBRORD.

155. Edouard Glaser de Willebrord à Hermann Jung

IISG., Marx-Engels R II

Bruxelles, le 9 août 1871 [1506]

Mon cher Jung,

Il est vrai que je ne vous ai pas écrit depuis mon retour [1507] mais la raison en est dans une multiplicité de travaux divers et dans l'absence de nouvelles intéressantes. Donc je suis arrivé à bon port et ma femme se prépare à partir pour Sion [1508].

J'ai écrit deux fois à Marx et je croyais que par lui vous auriez eu de mes nouvelles [1509]. Je n'ai au sujet de l'Association rien à ajouter à ce que je lui ai dit, quant à votre lettre du 8 [1510] j'en ai donné communication et copie à Hins et à Brismée. Mon avis est qu'on serait fort en peine de trouver trois mille ouvriers disposés à aller en Angleterre en ce moment [1511].

[1506] Glaser écrit sa lettre à Jung sur la même feuille où il copie la lettre de Bigot (note 1512).
[1507] Son retour de Londres, où il avait rencontré Jung.
[1508] Elle se rend chez ses parents.
[1509] Les 5 et 8 août.
[1510] Il s'agit sans doute d'une lettre annonçant la grève des mécaniciens à Newcastle. Une députation des grévistes avait expliqué au Conseil général, dans la séance du même jour, que les patrons essaieraient de briser la grève en invitant des mécaniciens belges; Jung présidait cette séance (*Minutes 1870-1871*, p. 252-255).
[1511] Chiffre avancé par la députation des mécaniciens en grève (*Idem*, p. 253).

Je n'ai que le temps de transcrire une lettre reçue hier soir [1512] et que je vous prie de communiquer à Marx [1513] en lui disant que ce serait une coûteuse folie que celle d'éditer les comptes rendus du procès par le motif que tous les journaux ont déjà publié depuis lundi ce qui m'a été envoyé hier soir et que plusieurs spéculateurs ont déjà fait paraître trois livraisons dudit procès. D'autre part je ne veux pas que Me Bigot m'accuse plus tard d'avoir abusé de la confiance qu'il a mise en moi. Au surplus que Marx me dise ce qu'il pense — mais à mon sens, je ne vois pas quel bien peut résulter de cette publication.

J'ai vu Bras [1514] et son compagnon. Avoine père [1515] était encore ici hier attendant des nouvelles de son fils [1516]; je l'ai vivement engagé à partir sans plus attendre.

Paul Piat [1517] est également à Bruxelles.

En hâte à cause du courrier, mes compliments, nos compliments et toutes nos amitiés.

E. GLASER DE WILLEBRORD.

Priez Marx de me répondre.

[1512] Cf. lettre 154, note 1492. Bigot à Glaser, «Versailles, le 7 août 1871: Monsieur, Je réponds à votre lettre. Comme vous, je remplis un acte de dévouement, non seulement parce que j'exerce gratuitement ma profession, mais encore parce que, en fixant à cent fr par jour les déboursés de tout ce qui est relatif à notre publication, quand d'ordinaire un sténographe demande soixante fr par heure, je croyais avoir fait la preuve d'un excessif désintéressement. Vous craignez d'en être pour vos frais, quand je crois, moi, que l'affaire bien conduite doit nous rapporter un bénéfice considérable.
Eh bien! Je m'en rapporte tout à fait à votre bonne foi, et vous paierez à forfait la somme dite, après publication, et encaissement de vos frais d'impression.
Veuillez me répondre si je dois continuer à vous adresser des correspondances.
Envoyez votre lettre par retour du courrier, sous le couvert de M. Denis Béchac, 18, rue Satory, à Versailles.
Agréez, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments, L. Bigot» (IISG, Marx-Engels R 43).
La police française était au courant de semblables projets: «Enfin, à propos de l'ouverture des Conseils de Guerre, le Comité se serait entendu avec les avocats des prévenus pour recevoir promptement et faire imprimer les comptes rendus des débats». *Le Peuple Belge* aurait été chargé de l'impression (APP., Ba 427, Versailles, 3 août 1871).

[1513] Jung enverra la copie de la lettre de Bigot et la lettre de Glaser à Marx: «Mon cher Marx, Ci-inclus une lettre que je reçois à l'instant de Willebrord, rapportez-la moi ce soir quand vous viendrez. Mes amitiés à Madame Marx. Salut, H. Jung. 10 August 1871» (IISG, Marx-Engels R 43).

[1514] Le nom est assez difficile à déchiffrer; il pourrait s'agir d'Eugène Bras (DBMOF, 4, p. 406).

[1515] Maxime, Victor Avoine, dit Avoine père (né en 1825), sculpteur, ornemaniste; membre de l'Internationale, membre de la Commission municipale du XIV[e] arrondissement et chef de la XIV[e] légion fédérale pendant la Commune (DBMOF, 4, p. 161).

[1516] Maximilien, Armand, dit Avoine fils, né en 1847, sculpteur ornemaniste; membre de l'Internationale (DBMOF, 4, p. 161).

[1517] Paul Piat (1831-1897), contrôleur des chemins de fer sous la Commune (DBMOF, 8, p. 161).

156. Alfred Herman à Eugène Hins

IML., F 21, I, 81/21

London, August 9 1871

My dear Hins,

On m'a seulement remis la lettre avant-hier. On c'est Willems [1518] que tu me recommandes et qui a déjà une vilaine affaire ici.

Il n'est pas le seul d'ailleurs. Au contraire. On chercherait bien plutôt quel est celui qui n'en a pas.

Tu ne saurais te faire une idée des disputes, accusations, injures, mensonges et calomnies qui s'entrecroisent ici depuis que les Français y sont. C'est à te dégoûter à tout jamais de la Commune et des Communards.

Nous avons certainement parmi les réfugiés des gens intelligents, des hommes de cœur, des lutteurs enthousiastes, mais à côté de cela, si tu voyais les tas de fripouilles, de fainéants, de gueux, de gueulards et d'intrigants qui se démènent ici, sous patente qu'ils sont proscrits, tu sentirais énergiquement le besoin d'en envoyer les 9/10 aux six cent mille diables [1519].

Quant à moi, je suis tellement dégoûté des scènes auxquelles j'ai assisté ici, qu'il est pas mal de têtes de défenseurs de la Commune dont la vue me donnerait plus sûrement le mal de mer qu'une traversée au long cours.

Pour en finir avec Willems, voici ce dont il s'agit. Tu sais quelle était sa mission et les frais qu'elle lui occasionnait. Or ici il est revenu trouver Ma[rtin?] pour réclamer une partie de ses frais.

Ici on a prétendu que Willems avait reçu quatre-vingts fr d'un côté, et 100 fr de toi — ce qui devait suffire à couvrir les frais. Lui prétend au contraire avoir reçu seulement cinquante fr de chaque côté ce qui ne le défraie guère. Nous savons qu'en effet d'une dame, je ne sais plus qui, il n'a reçu que cinquante fr. Il reste donc à savoir ce que tu lui as remis? Voilà ce que tu devrais m'écrire. Willems me dit que la déclaration m'étant adressée aurait plus de *poids*.

Il y a surtout ici deux individus qui ont particulièrement le talent de me déplaire et sur lesquels je voudrais avoir quelques renseignements. Vois si tu peux me satisfaire.

Le 1[er] est Melotte, le fameux Melotte que *La Liberté* mettait au

[1518] Il aurait participé à la Commune (DBMOF, 9, p. 368. V. sous Zingé).

[1519] Cf. Vermersch à Vuillaume, 12 août 1872 (J. ROUGERIE, «La Section de Langue Française», p. 318, note 1), et quelques réflexions à ce sujet dans le milieu familial de Marx (Y. KAPP, *Eleanor Marx, I*, p. 133-137).

nombre de nos martyrs et qu'il me semble qu'on ferait bien mieux de mettre au nombre de nos supplices. Il se donne ici une importance doublée d'une arrogance telle que je voudrais bien avoir le moyen de lui rabattre un peu le caquet.

Tu sais que l'Internationale fait tout ce qu'elle peut pour venir en aide aux réfugiés français. D'abord on leur distribuait quinze schellings par semaine, puis le nombre croissant, on ne put leur donner que douze schellings six pence, et enfin on descendit à dix schellings par semaine. Melotte ne put naturellement se contenter de la somme que l'on donnait aux autres. Il alla trouver Jung [1520] et lui dit: «Que vous donniez dix schellings par semaine aux autres, je le comprends, mais moi c'est un cas *particulier*. J'ai été colonel et vous devez concevoir que je ne puis vivre avec une somme aussi minime. Donnez dix schellings aux soldats, c'est bien, mais *moi moi* j'ai été colonel».

«Mais» répondit Jung «je ne puis donner plus que nous ne recevons et il nous est impossible de distribuer davantage».

«Eh bien alors, écrivez à Hins. Je suis Belge après tout et les Belges peuvent bien faire quelque chose pour moi. Ecrivez à Hins qu'il vous envoie de l'argent pour moi. Ou sinon, je lui écrirai, moi».

«Mais enfin» dit Jung, «vous avez l'air de me menacer. Je vous réponds encore que je ne puis distribuer plus d'argent que je n'en ai».

«Eh!» répond Melotte, «que faites-vous donc avec tout l'argent que les Sections vous envoient?»

Et voilà!

Mais Melotte n'est rien encore auprès de l'enragé qu'on nomme Rouillier et que tu dois avoir vu à Bruxelles. Celui-là, par exemple, dépasse absolument toutes les bornes de la grossièreté. D'abord il est furieux qu'on ne l'ait pas admis à faire partie du Conseil général alors que les membres de la Commune, Serraillier, Vaillant [1521], Longuet et Theisz [1522] en feraient partie. Depuis cela, l'Internationale n'est plus qu'un ramassis d'autocrates, Karl Marx est un mouchard, les autres, on ne sait pas avec quoi ils vivent sans doute avec l'argent des Sections.

[1520] Trésorier du «Refugee Fund» organisé par le Conseil général.
[1521] Edouard Vaillant (1840-1915); de tradition blanquiste, membre de l'Internationale et de la Commune (DBMOF, 9, p. 251-257).
[1522] Albert Theisz (1839-1881), ciseleur; membre de l'Internationale, membre de la Commune (délégué à la direction générale des Postes); membre du Conseil général de l'Internationale (DBMOF, 9, p. 189-190).

Aussi, il va écrire à toutes les Sections pour leur dire l'emploi qu'on fait de leur argent.

La semaine passée l'Internationale n'avait recueilli que six livres cinq shillings pour les réfugiés. Et Rouillier de s'écrier: Voilà Citoyens *tout* ce que l'Internationale nous envoie! A peine de quoi manger du pain.

Hier on envoyait deux livres six pence pour ajouter à la somme. Rouillier proposait d'envoyer un délégué pour aller flanquer cette somme à la gueule des membres du Conseil.

Nous avons beau faire ce que nous pouvons — ce n'est jamais assez pour ces Messieurs.

Il semble réellement à les entendre que l'Internationale est obligée de les nourrir, de les loger, de les habiller et de leur donner en sus les moyens de rire et de riboter.

Sinon, nous sommes des voleurs, Rouillier va informer les Sections belges et françaises de la manière infâme dont nous nous conduisons envers les membres de la Commune.

Rouillier ne dira pas qu'étant cordonnier de son état il n'a pas encore trouvé de l'ouvrage à Londres depuis trois semaines, tandis que ceux qui sont ici depuis quelques jours sont déjà casés. Si ces individus t'écrivaient, je te prie de les envoyer rebondir à 500 mètres.

Communiquez ces renseignements au Conseil général belge afin qu'on ne se laisse pas prendre aux calomnies de ces deux intrigants.

Si tu pouvais m'envoyer des renseignements *vrais* sur la conduite de Melotte en Belgique tu me ferais plaisir [1523]. Réponds-moi de suite à ce sujet.

Comme je savais que Engels t'avait écrit à propos du Congrès, moi je ne l'ai pas fait, mais dorénavant, c'est moi qui enverrai toutes les correspondances officielles en Belgique.

J'ai écrit à Liège, Verviers, Charleroy et Anvers pour tâcher d'avoir un peu d'argent pour les gens de la Commune.

Si Bruxelles pouvait en envoyer aussi quelque peu cela nous ferait plaisir.

Inutile de dire que ce n'est ni à Melotte, ni à Rouillier, ni à un autre de cet acabit qu'il faut l'expédier, mais à moi. Il faudrait aussi nous dire ce que Bruxelles a distribué jusqu'à présent pour les proscrits français. Il y en a qui viennent et qui prétendent qu'on ne

[1523] Il avait été condamné, par défaut, à un mois de prison, le 18 mai 1867, pour coups portés à un agent de police, et à dix fr d'amende pour injures (*L'Internationale*, 2 juillet 1871).

leur a pas donné un centime à Bruxelles. J'aimerais assez à contrôler tous ces dires.

Malgré tous mes efforts, on ne vend guère *La Liberté* à Londres. Il ne faudrait donc plus en envoyer que vingt numéros par jour.

Pour te donner un exemple de la manière dont beaucoup de Français comprennent l'Internationale, je te copie ce bout de conversation textuelle entre deux communards.

— Tiens *La Liberté*

— Est-ce celle de Paris?

— Le second (il faudrait entendre avec quel dédain) Non, c'est de Bruxelles.

— Oh c'est du belge

— Alors il n'en faut pas [1524].

Et l'on achète le *Petit Journal* [1525].

Réponds-moi de suite.

Alfred HERMAN.

157. Alfred Herman à Eugène Hins

IML., F 21, I, 81/27

London, 9 August 1871

Mon cher Hins,

Je te prie de remettre la lettre ci-jointe [1526] au Conseil général belge.

Tâche de faire un article pour *La Liberté* [1527] et un pour *L'Internationale* [1528] au sujet des *ouvriers de Newcastle.*

A propos de *L'Internationale* on le trouve ici supérieurement mal rédigé c'est un peu mon avis. Ne pourrais-tu veiller à ce qu'il devienne un peu plus intéressant (Ceci soit dit entre nous).

Et ceci [a] en confidence au Conseil. Les ouvriers de Newcastle

[1524] «*La Liberté* était un journal de science et de théorie — trop savant pour le peuple proprement dit — trop hautain pour la bourgeoisie. J'en parlais, il n'y pas bien longtemps avec un communard, qui me disait «C'est un journal excellent, impossible à lire» et «*La Liberté* eut à ce moment-là une importance que les journaux à manchettes eux-mêmes furent bien obligés de reconnaître» (article publié sous le pseudonyme de Jacques, *La Chronique*, 3 juillet 1873. Cité par J. BARTIER, «Proudhon et la Belgique», p. 195, notes 192 et 193).

[1525] Journal quotidien (depuis 1863) non politique, au format réduit, au prix de cinq centimes: la véritable apparition de la presse populaire à bon marché (*Histoire générale de la presse française*, 2, p. 327).

[1526] Cf. document 158.

[1527] Une lettre de Bruxelles, 10 août 1871, avertira afin d'empêcher l'embauche pour Newcastle où les ouvriers mécaniciens étaient en grève. (*La Liberté*, 13, 16, 17, 18 août 1871).

[1528] Le Conseil belge lancera un appel (*L'Internationale*, 20 août 1871; C. OUKHOW, *Documents*, p. 231-232).

[a] *enfin* rayé.

sont excessivement furieux contre les Belges. S'ils arrivent jamais il est plus que probable qu'ils seront reçus à coups de couteau [1529].

Tâche donc de pousser le Conseil — que l'on sait très actif — et gagnons au moins cette victoire.

De l'activité en masse.

Donne-moi donc l'adresse du secrétaire du Conseil général [1530] pour que dorénavant je lui envoie les lettres officielles? Dis à Lerijcke que c'est à Evrard qu'il doit envoyer la collection.

Ce serait à moi que cela ne ferait rien — je la lui remettrai.

Salut

Alfred HERMAN.

J'attends une réponse avec la plus vive impatience.

A.H.

158. Alfred Herman aux membres du Conseil belge de l'A.I.T.
IML., F 21, I, 81/28

London, 9 Augustus 1871 [a]

Compagnons,

Le Conseil général vient de recevoir une délégation des ouvriers mécaniciens de Newcastle [1531].

Ces ouvriers, vous le savez, sont en grève depuis plusieurs semaines déjà pour obtenir une diminution d'une heure de travail [b] à la journée. Par conséquent pour ne plus travailler que neuf heures par jour.

Ce mouvement, vous le voyez, est tout à fait le même que celui que les mécaniciens de Verviers ont entrepris [1532].

Or, les ouvriers de Newcastle, qui se croient sur le point de réussir et de triompher entièrement dans leurs réclamations, viennent d'apprendre que leurs patrons se sont rendus sur le continent afin d'aller embaucher des travailleurs qu'ils trompent par de fausses promesses comme ils le font généralement.

[1529] ... «for a very little feeling had been already engendered; if the men did come over it was almost certain bloodshed would result» (*Minutes 1870-1871*, p. 253. Séance du 8 août).

[1530] Steens avait succédé à Hins dans cette fonction également; Herman continuait à adresser ses lettres à ce dernier.

[a] Sur papier à en-tête de l'A.I.T.; le cachet du Conseil général dans le coin supérieur gauche du premier feuillet.

[1531] A sa séance du 8 août (*Minutes 1870-1871*, p. 252). La lettre de Herman au Conseil belge y est publiée, p. 431-433 et traduite en anglais, p. 486-487.

[b] *par jour* rayé.

[1532] Les mécaniciens à Verviers se battaient pour la journée de dix heures (*L'Internationale*, 20 août; *La Liberté*, 14, 20, 22, 30 août 1871).

Il paraîtrait que les patrons sont parvenus à embaucher trois mille ouvriers, la plupart belges, qui d'ici à peu de temps doivent venir supplanter leurs confrères anglais [1533].

Le Conseil général ne peut laisser accomplir un tel acte. Il doit naturellement faire tous ses efforts pour empêcher les travailleurs d'aggraver eux-mêmes leur position en se faisant entre eux une concurrence désastreuse. Il a donc décidé que deux délégués seraient envoyés en Belgique pour ramener les ouvriers belges à de meilleurs sentiments et tâcher de leur faire comprendre qu'il est de leur devoir d'aider les ouvriers anglais et non d'essayer de les supplanter.

Le Conseil général belge ne voudra pas rester en arrière. Nous espérons donc, Compagnons, que vous ferez tout votre possible pour empêcher une telle action de la part des Belges. Nous espérons surtout que ceux-ci comprendront quelle ingratitude il y aurait de leur part à venir [a] faire échouer les justes réclamations des travailleurs anglais au moment où ces derniers viennent de donner un si bel exemple de solidarité en soutenant la grève des cigariers d'Anvers [1534].

A propos de cette grève les ouvriers belges justement froissés de l'arrivée d'ouvriers hollandais, se sont cru le droit de recevoir ceux-ci comme des ennemis et des scènes malheureuses se sont élevées entre des prolétaires, à la grande joie de nos éternels ennemis [1535].

Qui nous répond que les Belges ne seraient pas acceuillis de la même manière à Newcastle et dans ce cas à qui devraient-ils s'en prendre [1536]? A eux et à eux seuls.

Nous engageons vivement le Conseil général belge, à informer toutes les Sections belges de l'arrivée des délégués anglais, à convoquer dans le plus bref délai les ouvriers mécaniciens, à leur exposer la situation de leurs confrères et à les engager, non pas à venir les supplanter, mais bien plutôt à leur porter aide et secours.

Nous espérons aussi que le Conseil voudra bien porter ces faits à la connaissance de tous les journaux ouvriers afin que ceux-ci puissent agir simultanément et empêcher ainsi une injustice flagrante

[1533] Selon les dires de Burnett, membre de la députation de Newcastle (*Minutes 1870-1871*, p. 252-253. Séance du 8 août).
[a] *entraver* rayé.
[1534] Cf. lettres 133, 135, 137, 150 et 151.
[1535] Cf. les rapports du Procureur du Roi à Anvers au Procureur général à Bruxelles des 1er et 5 août 1871 (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 406-408).
[1536] Cf. lettre 157, note 1529.

qui ternirait dans toute l'Angleterre la réputation des ouvriers belges [1537].

Alfred HERMAN.
secrétaire correspondant
pour la Belgique.

P.S. Les Compagnons J.G. Eccarius et James Cohn [1538] sont les délégués choisis par le Conseil général.

Compagnons,

Je vais écrire moi-même à Anvers, à Charleroy, à Liège, à Gand et à Verviers [1539], mais je vous prie d'écrire de votre côté et à faire absolument tout ce qui est nécessaire pour empêcher cela.

A. HERMAN.

Prière de m'envoyer régulièrement le journal *L'Internationale* (vous savez que vous devez toujours l'envoyer à votre correspondant).
Je demeure 8 Gower Place
Euston Square WC
London.

159. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx

IISG., Marx-Engels D 2137
IML., F 21, 1, 164/2

Dimanche soir
[Bruxelles, après le 11 août 1871] [1540]

Cher et très honoré Maître,

Je vous ai envoyé ce matin un journal contenant un paragraphe de nature à vous intéresser, et je crois ne pouvoir mieux employer mon temps qu'à répondre quelques lignes à la vôtre du 11 courant.

Bigot m'a accablé de lettres insuffisamment affranchies, de paquets de manuscrits, de télégrammes et de lettres chargées; comme aujourd'hui je n'ai rien reçu de Versailles, je commence à espérer qu'il comprend qu'il n'y a rien à faire. Il me demande le renvoi de

[1537] Le Conseil belge décidera de prévenir l'embauche pour Newcastle (Procès-verbaux du Conseil belge, séance du 12 août. IISG, Jung 138) et lancera un appel. Cf. lettre 157, notes 1527 et 1528.
[1538] Séance du 8 août (*Minutes 1870-1871*, p. 255). James Cohn partira seul.
[1539] Lors de la discussion de la députation à la séance du Conseil général, Herman était d'avis qu'elle serait superflue, l'Association étant fort bien organisée en Belgique; des lettres aux Sections dans les villes nommées ainsi qu'à Bruxelles suffiraient amplement (*Idem*, p. 253-254).
[1540] La lettre est écrite en réponse à une lettre de Marx du 11 août; il est probable qu'elle fut écrite le dimanche 13.

tous les manuscrits — je vous assure que cela ne vaut pas les dix francs de port que cela va me coûter [1541]. Au demeurant les comptes rendus envoyés par Bigot n'offrent absolument rien qui les recommande à une attention particulière — seulement il me paraît que Me Bigot avait pour objet principal de se mettre en relief [1542]. Quant à Assi, à mon sens, il est jusqu'ici digne d'admiration — reste à voir s'il saura conserver le même calme et la même dignité [1543]. Ce que vous dites au sujet de la présence de Pyat à Londres ne me semble pas concluant. Même observation relativement à la présence de Spilthoorn à Paris.

Vous me dites qu'Avrial va quitter Londres [1544] pour Amsterdam — cela est-il bien prudent? Pour moi je ne conseillerais à personne de *compromis* à venir en Belgique. Il y a pour le moment un parti pris de fermer les yeux — mais tenez pour certain qu'il n'y a pour longtemps à en être ainsi — du moins en ce pays.

Le coup d'état de Rouillier et Cie ne m'étonne pas — mais ce qui m'étonne c'est votre étonnement. Comment avez-vous pu pour un instant vous méprendre sur de pareils drôles. Demandez à Jung si je ne lui ai pas prédit tout ce qui arriverait. Vous voilà débarassé de cette tourbe — tant mieux. Quant aux dénonciations des réfugiés, ma foi! il faut bien qu'ils fassent quelque chose pour vous prouver qu'ils n'ont pas tout à fait oublié que sans le dévouement des membres du Conseil général ils seraient morts de besoin à leur arrivée à Londres. Comment vous, un philosophe vous êtes étonné mais vous savez bien avant moi, que le meilleur moyen de recueillir de l'ingratitude c'est de semer des bienfaits! Je me garderai bien de proposer Herman comme plénipotentiaire au Congrès — il n'est pas en odeur de sainteté pour le moment — parce qu'il vient d'écrire aux Sections pour demander de l'argent afin de venir au secours des réfugiés; or aux yeux de Hins c'est là une infraction et qui tendrait tout simplement à supprimer le Conseil fédéral belge. Herman va attraper sur les doigts. Pour le moment Hins est l'homme qui gouverne et dirige; il a daigné me dire hier qu'il n'y avait pas d'argent pour envoyer un

[1541] Marx avait l'intention de demander à Glaser de garder les papiers envoyés par Bigot. Cf. Marx à Hubert; brouillon qui n'a pu être fait avant le 14 août (MEW, 33, p. 268).
[1542] Cf. lettre 155, note 1512.
[1543] Assi comparut devant le troisième Conseil de guerre à Versailles; contrairement à d'autres accusés, il avait une attitude courageuse. Bigot l'avait déjà défendu lors du troisième procès du Bureau parisien de l'A.I.T. en juin-juillet 1870 (*Troisième procès*, p. 140).
[1544] Augustin, Germain Avrial (1840-1904), ouvrier mécanicien; membre de l'Internationale et de la Commune de Paris. Il résida en Alsace de 1874 à 1876, puis gagna La Chaux-de-Fonds (DBMOF, 4, p. 161-163).

délégué à Londres. Soyez cependant certain qu'on en trouvera, ne fût-ce que pour mettre des bâtons dans les roues de vos décisions. Je voudrais bien vous dire mon opinion à propos des questions à discuter par le Congrès, mais je crois qu'il vaut mieux que j'attende votre programme — si toutefois vous en faites un [1545].

J'ai dit que Fontaine viendrait à Londres et j'ai supposé que c'était pour y placer des [actions?] de son journal — mais ce n'est là qu'une supposition. Mon opinion est que c'est un ours mal léché d'un commerce fort désagréable. Quant à son socialisme — il doit surtout tenir à la situation financière de l'individu, — situation qui se changera à la mort de son père.

Avoine père, Paul Piat et six ou huit autres sont venus à Bruxelles: jusqu'ici ils n'ont été aucunement inquiétés.

Dites-moi donc ce que c'est *Outine* de Genève [1546]? On prétend que Bakounine a été expulsé de cette dernière ville [1547].

Je souhaite très vivement apprendre qu'il n'est rien arrivé de fâcheux à vos chers enfants [1548] — un mot à leur sujet me fera un vrai plaisir. Mes meilleures et respectueuses civilités à Madame et à vous cher et honoré Maître l'assurance de mes sentiments sincèrement dévoués.

E. GLASER DE WILLEBRORD.

Et la réponse au sujet de votre ouvrage: *Das Kapital*?

P.S. Vous avez bien fait de ne pas envoyer de délégués pour empêcher les ouvriers belges de se rendre en Angleterre. D'abord cela n'eût servi à absolument rien par le motif que dans la Belgique entière il n'y a pas trois mille mécaniciens ou mineurs qui ne travaillent pas, — puis l'affaire des mécaniciens est entièrement terminée — et ensuite qu'eussent fait Eccarius et Cohn qui ne savent pas le français? Le prestige de *délégué du Conseil général* est certes quelque chose et je ne doute que cela eût produit un certain effet, — mais comme

[1545] La commission chargée d'établir le programme de la Conférence de Londres se réunira les 9 et 11 septembre (*Minutes 1870-1871*, p. 314-320; M. MOLNAR, *Le Déclin de la Première Internationale*, p. 48-49).

[1546] Il est curieux de constater que l'administrateur de la Sûreté publique adresse le 15 août, donc à peu près au moment où Glaser s'intéresse à Outine, un rapport au Ministre des Affaires étrangères au sujet des rapports de celui-ci avec Brismée et *La Liberté* (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 409-410).

[1547] Il avait quitté Genève de son propre gré.

[1548] Les trois filles de Marx et le mari de Laura, Paul Lafargue, avaient été arrêtés lors de leur séjour en France, début août 1871. Lafargue s'enfuya en Espagne; les filles Marx furent obligées de quitter le pays. Cf. Engels à Liebknecht, vers la mi-août 1871 (MEW, 33, p. 269; M. VUILLEUMIER, «Quelques documents inédits sur Paul Lafargue et la famille Marx en 1871», p. 231-254).

la première conséquence de cette visite eût été l'arrestation, et l'expulsion des délégués — il vaut autant que les choses en soient restées là. Soyez certain que les occasions de se montrer ne tarderont pas à se produire dans un avenir très prochain. Il faut donc se réserver pour de meilleures occasions.

160. Schwartz à Eugène Hins
IML., F 21, 1, 170/1

Luxembourg, le 13 août 1871

Citoyen Hins,

Voilà bientôt quinze jours que j'ai reçu votre lettre[1549] et pendant ce laps de temps j'ai fait mon possible pour me conformer aux instructions que vous me donnez, afin de parvenir à grouper en un tout compact les sociétés ouvrières de cette ville, maintenant isolées et pour ainsi dire impuissantes, pour les affilier à la grande confrérie internationale. Mais je dois vous dire que cette tâche, que j'ai d'abord cru aisée, est plus difficile que je me l'étais imaginée. S'il ne s'agissait que de nous, compositeurs-typographes[1550] et des gantiers[1551], cela irait vite; mais les autres corps de métier ne sont pas si faciles à travailler. D'abord parce qu'ici chaque métier se tient, se fréquente pour ainsi dire qu'entre soi. Moi, personnellement, je ne connais que mes collègues et quelques gantiers; quand j'aborde un menuisier, un serrurier ou autre, eh bien! on se défie, on ne me croit pas; mais avec le temps, j'espère que cela se fera pourtant. Nous irons lentement, mais[a] nous avancerons tout de même. La seconde chose, ce sont les patrons, qui sont tout à fait opposés à ce que l'Internationale s'implante ici. Ainsi voilà le mien qui, depuis que je reçois *La Liberté*, me bat froid et a l'air de me dire: «Mon ami, une fois que je serai sûr, tu fileras!». Vous comprenez que nous devons dès lors aller avec la plus grande circonspection pour ne pas éveiller les craintes folles de ces bourgeois qui croient que l'Internationale est une société qui n'a pour but que de piller leurs coffres et brûler ou plutôt *pétroliser* leurs bicoques.

[1549] Hins avait informé les membres du Conseil belge, le 5 août, qu'il avait «écrit à Arlon pour s'occuper de l'Internationale et y a envoyé *La Liberté*». Schwartz étant Arlonnais, il pourrait s'agir de la lettre mentionnée par Hins et peut-être adressée à Moriamé (Procès-verbaux du Conseil belge. IISG., Jung 138).
[1550] Le «Luxemburgischer Buchdruckerverein» est fondé le 6 août 1864.
[1551] Les gantiers se sont organisés en 1871.
[a] *pourvu que* rayé.

Pour toutes ces raisons, je ne puis donc encore vous donner de grandes nouvelles de nos agissements. Aller trop vite en besogne serait tout compromettre. Aussitôt que nous formerons le noyau de propagande, c'est-à-dire quand nous serons parvenus à grouper quelques membres des autres métiers avec nous, je vous le ferai savoir et je compte sur votre obligeance pour nous faire parvenir un modèle de règlement sur lequel nous pourrons nous confirmer [1552].

En attendant, *La Liberté* circule d'atelier en atelier et sa lecture préparera également le terrain.

J'espère que mes prochaines nouvelles seront meilleures.

Salut cordial
SCHWARTZ [1553].

P.S. Je vous prie d'envoyer *La Liberté*, non pas à notre atelier, mais chez M. *Heuardt, rue Beaumont* [1554].

161. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx

IISG., Marx-Engels D 2138
IML., F 21, 1, 164/3

Bruxelles, le 17 août 1871
Soir

Cher Maître,

Dès que j'ai vu la note annonçant l'*appel du Comité des réfugiés*, je me suis rendu à la rédaction des *Nouvelles* [1555]; j'y ai appris qu'il s'agissait d'une lettre de *Melotte*. J'ai fait connaître l'individu et obtenu que l'insertion n'aurait pas lieu — mais la lettre étant entre les mains de Labarre [1556] que je ne puis voir avant demain, je ne

[1552] Cf. lettre 166.
[1553] Schwartz (prénom illisible), né à Arlon vers 1839; célibataire; typographe.
[1554] Il travaillait à l'imprimerie Joris, 12 rue Wiltheim; il habitait 26, rue Beaumont, chez Albert Heuardt, aubergiste.
[1555] Probablement *Les Nouvelles du Jour*, quotidien qui parut à Bruxelles de 1868 à 1892 (H. GAUS-A.J. VERMEERSCH, *Répertoire de la presse bruxelloise (1789-1914) L-Z*, p. 198-199). Les numéros d'août 1871 semblent introuvables. «Ce journal quotidien imitation de *La Chronique*, propage depuis quatre ans les idées les plus malsaines chez les ouvriers de Bruxelles, en vue desquels il a été créé. C'est une publication mauvaise dans toute l'acception du mot et qui vu son prix modique, deux centimes, se vend par milliers d'exemplaires dans les rues de la capitale» (G. DE JAER, «L'Internationale et la presse populaire», p. 346).
[1556] Louis Labarre, publiciste, né à Dinant en 1810 ou 1812. Il vint à Bruxelles en 1836, et se fit connaître par des travaux politiques et littéraires. En 1850, il fonda *La Nation*, feuille républicaine à tendance socialiste, qui devint en 1856 *Le National*. Labarre fonda en 1856 une nouvelle *Nation*, imprimée chez Brismée. En 1857, il fit partie du comité des «Solidaires». Il fut impliqué dans le retentissant procès de presse contre *Le Drapeau*, qui prit la défense d'Orsini après l'attentat contre Napoléon III (*Bibliographie Nationale, II*, p. 390-391; L. BERTRAND, *Histoire de la Démocratie, II*, p. 56-61).

saurais vous dire pour le moment quel est son contenu: dès que je le connaîtrai je vous le ferai savoir.

En hâte tout vôtre
E. GLASER DE WILLEBRORD.

162. Alfred Herman à Eugène Hins
IML., F 21, I, 81/29

London, 18 August 1871

Mon cher Hins,

Je ne suis nullement satisfait, ni de toi, ni du Conseil général belge. Lorsque j'envoie des lettres officielles en ma qualité de correspondant j'aimerais assez que l'on me répondit sérieusement et de façon à ce que je puisse donner lecture des réponses qui me sont faites.

La lettre que j'envoyais concernant la grève des mécaniciens de Newcastle méritait certainement autre chose que des railleries sur notre crédulité touchant ces balivernes.

Que diable! Fausse ou réelle la crainte des ouvriers de Newcastle existait et du moment qu'ils venaient prier le Conseil général de prendre leurs intérêts en mains nous devions le faire.

Chargé de vous demander ce qui en était de la chose et de vous engager à faire tout votre possible pour l'empêcher, il me fallait bien vous écrire [1557]. Et vous avez l'air de vous moquer de nous.

Il me semble qu'il eût été très simple de nous répondre en trois mots que nous n'avions rien à craindre de ce côté. De la sorte nous eussions pu communiquer la réponse aux mécaniciens qui auraient vu qu'au moins on avait pris leur affaire à cœur et qu'en Belgique comme au Conseil on s'en était occupé d'une manière sérieuse.

Ce n'est pas seulement à propos des mécaniciens que j'ai des reproches à vous adresser.

J'avais fait plusieurs questions touchant Rouillier et Melotte. Vous me répondez que nous avons tort de nous occuper de cancans. Mais que savez-vous de l'importance de ces cancans? Si nous jugeons à propos de vous demander des renseignements, c'est que nous en avons besoin.

Vous ignorez qu'ici Rouillier, Teulière et Melotte sont en train de fricoter un tas de choses obscures et que nous avons besoin de voir clair et de savoir au juste ce que sont ces individus.

[1557] Cf. lettre 158.

S'ils étaient isolés, nous ne nous en occuperions seulement pas. Mais grâce à leurs calomnies, sans cesse répétées contre le Conseil général, ils sont ici à la tête d'un groupe assez important de réfugiés français qui pourraient bien recommencer ici les sottises de l'ancienne Branche française Vésinier et Cie.

Vous me dites que Melotte n'a jamais été de l'Internationale. Cela nous le savons, mais ne suffit pas pour détruire l'influence d'un homme que nous avons tout droit de croire *véreux* et sur le compte duquel vous devez avoir des renseignements suffisants.

Faut-il vous dire qu'Otterbein, sur lequel nous avons aussi demandé des renseignements précis qui ne nous sont pas arrivés [1558] et qui l'auraient fait connaître, est maintenant filé après s'être emparé de divers objets appartenant à un autre exilé. Faut-il attendre que ce cas se renouvelle avant de s'occuper de ces cancans?

Et comment se fait-il que le Conseil ne m'écrive pas un mot, touchant la lettre de Teulière, alors qu'un tiers avertit Marx de ce qu'elle contient [1559].

Est-il vrai, oui ou non, que Teulière ait demandé à Brismée de lui dire quelle somme Bruxelles envoyait à Londres, afin de vérifier si vraiment le Conseil remettait aux proscrits tout l'argent qu'il recevait pour eux.

Devant les affirmations de Karl Marx, nous avons attaqué Teulière qui prétend n'avoir pas écrit dans ce sens. Et nous n'avons pas de preuves. Eh bien alors que devient l'autorité du Conseil. Vous savez si bien la réclamer, pour vous en Belgique — vous devriez comprendre qu'elle est encore plus nécessaire à Londres.

Enfin nous voudrions savoir si vous avez remis de l'argent à Rouillier et Teulière et quelle somme, et si c'est à titre de prêt ou à titre de don.

Ne pensez pas qu'il y ait là une simple affaire de curiosité pour nous.

Mais les cancans, puisque cancans il y a, disent que vous avez prêté cent francs à ces individus qui se sont empressés de les dépenser avec des cocottes à Bruxelles au lieu de venir à Londres. Ils devraient cependant avoir de l'argent à eux puisqu'en arrivant à Londres ils changeaient un billet de cent francs. Ce qui ne les empêchait pas de

[1558] Glaser avait pourtant fourni des renseignements au sujet d'Otterbein à Karl Marx.
[1559] Peut-être une allusion à une lettre de Glaser; cf. lettre 154.

venir le soir même toucher douze fr cinquante au Conseil, comme étant sans ressources.

Comment voulez-vous que nous exercions un contrôle quelconque sur des gens de la sorte, si vous ne nous mettez au courant de rien.

Vous m'adressez des *reproches amers* parce que je corresponds avec les Sections [1560], mais au moins les Sections me répondent [1561] tandis que depuis cinq semaines que je suis à Londres je n'ai pas encore reçu un traître mot du Conseil.

Enfin je voudrais savoir si oui ou non je suis correspondant. Et si oui je demande que l'on correspond avec moi.

Tandis que je ne reçois pas un mot un seul mot officiel, me mettant au courant de quoi que [ce] soit, nous apprenons tous les jours qu'une lettre arrivée de Belgique et adressée tantôt à l'un tantôt à l'autre de nous, raconte tout ce qui se passe au Conseil [1562].

Il est parfaitement entendu que cette longue missive n'a absolument rien d'officiel et ne doit être communiquée à personne, sauf à Brismée [1563]. Si tu ne peux me répondre ne le fais pas. Mais engagez le Conseil à répondre au moins à mes lettres officielles et de façon, je le répète à ce que je puisse sérieusement lire les réponses que l'on m'adresse. Si l'on faisait cela, les cancans ne pourraient pas exister et je ne serais pas obligé d'écrire cinq ou six lettres pour obtenir un mot qui réponde à ce que je demande.

Si Teulière a écrit quelque chose de blessant pour le Conseil je demande sa lettre sinon il faudrait tâcher qu'on ne nous l'écrive pas ainsi que cela a été fait.

Salut et Fraternité
Un correspondant bien mécontent
Alfred HERMAN.

[1560] Cf. lettre 158 et la remarque faite par Glaser à ce sujet (cf. lettre 159).
[1561] Herman en rend compte lors de la séance du 22 août. Les mécaniciens à Verviers ont obtenu gain de cause: réduction de la journée de deux heures, et une augmentation de deux fr et demi par jour; Anvers annonce l'arrivée de Cohn et Bruxelles, Liège, Seraing et Yvoir ont organisé des meetings où des résolutions exprimant leur sympathie avec les grévistes de Newcastle ont été votées (*Minutes 1870-1871*, p. 262).
[1562] Cf. les lettres adressées par Glaser à Marx et Engels.
[1563] De Paepe répondra (cf. lettre 164).

163. Edouard Glaser de Willebrord à Hermann Jung

IISG., Jung Korrespondenz 1097
IML., F 21, 1, 164/5

Lundi [après le 22 août 1871] [1564]

Mon cher Jung,

Le post-scriptum promis dans ma dernière lettre s'est fait si longtemps attendre par le motif que je n'ai rien appris de bien extraordinaire. Ainsi la pièce était signée par le *Colonel Melotte* secrétaire du Comité des réfugiés et faisait un pressant appel de fonds. Les souscripteurs étaient prévenus d'avance qu'afin de ne compromettre personne les noms des donataires ne seraient pas publiés [1565]. Ledit *Colonel* avait adressé une lettre dans le même genre à *La Liberté*, qui l'a jetée au panier. Inclus une petite note au sujet de l'homme en question [1566]. J'ai vu Brismée hier qui m'a informé qu'une autre demande avait été faite signée par Thiery [1567]; je crois toutefois qu'il ne faut guère compter sur les envois de la Belgique.

Hins souffre toujours des yeux. Je ne vois plus [a]. Paul Piat part aujourd'hui pour Lausanne où il croit trouver un emploi dans les chemins de fer [1568]. Bras est reparti pour Blankenberge. On dit que Tridon et sa mère se trouvent actuellement dans une ville frontière de la Hollande, quant au fameux Cohn je ne sais ce qu'il est devenu [1569].

Pour le moment tout est calme en Belgique mais je crains beaucoup que nous en verrons de dures sachant de bonne source que le gouvernement s'occupe d'un projet de loi qui rendra le droit de réunion tout à fait illusoire [1570].

Marx m'a écrit à la date du 22 août de Brighton de sorte que je ne sais s'il y est encore ou s'il est retourné à Londres [1571]. Dites-lui quand vous le verrez que j'ai remis la lettre de Lemoussu [1572] à

[1564] La lettre est écrite après le 22 août, puisque Glaser parle d'une lettre de Marx écrite le 22 août.
[1565] Cf. lettre 161.
[1566] Il s'agit sans doute d'une note au sujet de Melotte; elle n'a pas été retrouvée.
[1567] La personne en question n'a pu être identifiée (DBMOF, 9. p. 200-201).
[a] Un nom illisible.
[1568] Homme serviable et bienveillant autant qu'administrateur expert, il fut chargé de la liquidation d'une société française. Il y employa des camarades français.
[1569] Il sera expulsé de la Belgique le 25 août.
[1570] Cf. lettre 154, note 1504.
[1571] Il y retournera le 26 ou le 27 août (*Karl Marx, Chronik seines Lebens*, p. 313).
[1572] Membre du Comité des Réfugiés. Il est possible que Lemoussu ait lancé à son tour un appel pour venir en aide aux réfugiés et l'ait envoyé à *La Liberté*.

Fontaine et que celui-ci l'a remise à la rédaction — qui jusqu'ici ne semble pas disposée à lui donner l'hospitalité dans les colonnes du journal, de sorte que je la réclamerai et la renverrai à Marx ainsi qu'il le désire.

Ma femme est partie mardi dernier pour Sion; elle m'a écrit mercredi de Bâle et depuis je n'en ai plus rien appris bien qu'elle doit être arrivée jeudi chez ses parents.

Je n'ai absolument rien [d']autre à vous dire de sorte, mon cher Jung, que je vous serre très amicalement les deux mains et suis votre tout dévoué

E. GLASER DE WILLEBRORD.

Compliments
à Mrs Jung
à Miss Nelly Jung
à Master Herman Jung
à Master Lincoln Jung
à Miss Katty Jung
et au Jung Baby

Hales[1573] m'envoie assez régulièrement l'*Eastern Post* et Hins m'a dit recevoir le *Bee-Hive* et l'*Engineer*. Combien lui doit-on? A propos de son patron je prends les dernières informations et aurai à lui écrire dans le courant de la semaine.

164. César De Paepe à Alfred Herman

IML., F 21, 164/4

Bruxelles, le 23 août 1871

Compagnon Herman,

A la suite d'une séance extraordinaire du Conseil général belge, qui a eu lieu hier[1574], je suis chargé de vous écrire les observations suivantes, avec prière de les transmettre au Conseil central de Londres:

1° Le Conseil belge exprime son étonnement, je dirai même son mécontentement, de ce que le Conseil central de Londres ait envoyé en Belgique, pour l'affaire des mécaniciens de Newcastle, un délégué

[1573] John Hales (né en 1839), tisserand; membre du Conseil général de l'A.I.T.
[1574] Cette réunion extraordinaire n'a pas été verbalisée. La lettre de De Paepe a été publiée traduite en russe dans *Marks i nekotorye voprosy meždunaradnogo rabočego*, p. 439-441, et en résumé par B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 93-94.

sans s'être informé d'abord auprès de nous si cela était bien utile et si nous n'étions pas plus à même de nous aboucher avec les mécaniciens belges qu'un délégué anglais non-mécanicien et ne parlant aucune des deux langues du pays.

2° En outre le Conseil belge exprime son mécontentement sur la manière d'agir du susdit délégué vis-à-vis des *Internationaux* à Bruxelles. Au lieu de s'aboucher directement avec nous (dont il a du reste fait déjà la connaissance lors du Congrès de Bruxelles) le citoyen Cohn s'est abouché ici avec le secrétaire des cigariers de Bruxelles, un des adversaires les plus acharnés de l'Association internationale des Travailleurs. Le citoyen Cohn avait, sans doute, avec les cigariers des questions de métier ou d'intérêt professionnel à régler, mais est-ce là une raison suffisante pour se trouver exclusivement dans ce milieu peu favorable à l'Internationale, puisque l'Association bruxelloise des cigariers n'a jamais voulu s'affilier à l'Internationale après avoir été cependant aidée par elle dans la dernière grève, et qu'elle a pour secrétaire le sieur Robyns, un homme qui dans son Association menace de jeter au bas des escaliers les membres qui parlent trop favorablement de l'Internationale.

Il est vrai que le citoyen Cohn prétend qu'il a été mal reçu à la Section bruxelloise. Si telle est sa pensée, c'est que ce citoyen ne connaît pas nos manières et nos mœurs. Nous lui avons fraternellement serré la main, il a eu sur-le-champ la parole pour expliquer sa mission; la difficulté de la langue (personne parmi nous ne *parlant* l'anglais) nous a empêché de causer avec lui intimement comme nous eussions voulu le faire, voilà tout. Au surplus, il est possible que le citoyen Cohn ait pris comme s'adressant à lui personnellement, l'impression pénible que nous a causée le fait de son introduction chez nous par le sieur Robyns; car c'est le sieur Robyns qui est venu à la Section bruxelloise nous présenter son ami Cohn, et la présence de ce Robyns au milieu de notre assemblée a soulevé quelques discussions auxquelles Cohn n'aura rien compris.

Telles sont, en somme, les observations que le Conseil belge me charge de vous envoyer pour les communiquer au Conseil général de Londres.

Nous avons décidé hier que le Conseil belge enverrait un délégué à la Conférence de Londres et inviterait les Fédérations des Sections de la province à envoyer aussi des délégués [1575].

Nos salutations fraternelles.
Au nom du Conseil général belge,
le correspondant pour l'extérieur
C. DE PAEPE.

P.S. J'ai oublié de vous dire que le citoyen Cohn a quitté la Belgique, à ce qu'on nous assure. Nous ne savons si cela est vrai, car nous n'avons jamais reçu sa visite ni à son arrivée ni à son départ. Nous ne l'avons vu que deux fois, une fois à la Section bruxelloise, une autre fois au meeting organisé par l'Association des mécaniciens affiliée à l'Internationale [1576].

Voici mon adresse: C. De Paepe, interne, à l'Hôpital St Jean, à Bruxelles. Je te prie, compagnon Herman, de me faire envoyer à l'avenir à cette adresse le n° du *Bee-Hive* qu'on m'envoie chez Brismée; je l'aurai plus vite de cette façon, car depuis que j'apprends l'anglais,[a] le *Bee-Hive* m'intéresse assez [b].

165. Karel Deboos à X.
IML., F 21, 168

Gent, den 9 September 1871

Een Voorstel.

Zoo het niet mogelijk zijn, thans er door de zorgen van de Internationale; in Brussel, Verviers, Lize-Seraing, Luik, Antwerpen, Gent enz enz maatschappijen van weerstand bij de metaalbewerkers worden opgericht om daar een bond van te maken die elkander ondersteuning zullen geven en daar eene bondskas zoude van bestaan waar de volgende bepallingen zouden aan verbonden zijn

Art. 1. Alle metaalbewerkersmaatschappijen opgericht en aangesloten bij de Internationale sectie hare stad, zal voor ieder lid als bondsgeld betallen vijf centimen per maand om in de Provincie waar Metaal Ateliers bestaan afdeelingen er van op te richten en er elk jaar den onkost van een Kongres van te betallen.

[1575] Il y aura deux délégués du Conseil belge (De Paepe et Verrijcken) et quatre des Fédérations de province: Coenen (Anvers), Herman (Liège), Steens (Hainaut) et Fluse (Vallée de la Vesdre).
[1576] Il s'agit du meeting public du dimanche 20 août, dont l'ordre du jour comportait deux points: réduction des heures de travail et l'embauche pour l'étranger (*L'Internationale*, 20 et 27 août; *La Liberté*, 24 août).
[a] Illisible du fait d'une tache.
[b] Verticalement, à gauche de la feuille: *Au Compagnon Herman.*

Art. 2. Ieder van deze opgerichte maatschappijen zouden oogenblikelijk deelen in de Voorwaarde van de reeds bestaanden: Het is te zeggen:

dat ofschoon elke maatschappij hare inleg in eigen kas bewaard er de verpligting zal bestaan van de in kas zijnde gelden allen drij maanden aan elkander rekening van te geven en ze tot algemeen gebruikt te doen dienen.

Art. 3. Er zal jaarlijks van de bestaande maatschappijen eene algemeene Vergadering (Congres) gehouden worden om over hunne toestand te beraadslagen en te onderzoeken welke de belangen van hun ambacht zijn die in werking moeten gesteld worden. De bondsgelden zullen alle jaren zamen gebracht worden op dit Congres en aldaar eene algemeene verdeeling ondergaan in gelijke verdeeling onder al de maatschappijen, wat ook maar hun getal leden zij. Na aftrekking van de algemeene onkosten van inrichting.

Waarom ik deze Voorstel doen, is om na het voorbeeld van Engeland ons nader aan elkander te vereenigen terwijl wij nu toch aan het inrichten zijn; zal dit al met eene moeite doorgaan.

Dat het hoogst noodzakelijk is, zal begrepen worden wanneer men de werking der Gentsche sectie nagaat in Dendermonde, Aalst, Lokeren, St Niklaas, Eecloo enz. waar tot heden toe al onze werking bijna schipbreuk lijden aan gebrek dat er aldaar niet lang genoeg gedelegeerde konde blijven en men niet oogenblikkelijk ondersteuning aan de werkers betalde die buiten werk gesteld wierden des anderdags als zij hun aangesloten haden.

Degene die met deze Voorstel instemen, wensch ik zoo spoedig mogelijk hun antwoord te bekomen opdat wij de hieraan verbonde noodige werking zoude kunnen aan vangen.

In naam der Metaalbewerkers van Gent
Karel DEBOOS [1577]
St Amandsstraat N 88
Gent.

Gelief dit te vertallen en in uw blad op te nemen [1578] van morgen indien gij het in tijds ontvangt maak het kenbaar op de meeting van de metaalbewerkers.

[1577] Karel Deboos (Gand 1842-1897), tisserand de fabrique, cabaretier. Président et un des fondateurs du syndicat de tisserands de fabrique «Vooruit» («En Avant»); président de la Section de l'A.I.T. à Gand de 1870 à 1872; un des dirigeants de la grève des mécaniciens à Gand en octobre 1871 (J. DHONDT, «Un militant gantois de la Première Internationale»; D.E. DEVREESE, «C.O. DE BOOS»).

[1578] *La Liberté*, 12 septembre 1871. Sa traduction est reproduite ici.

[Traduction]

Une proposition.

Ne serait-il pas possible, maintenant que, par les soins de l'Internationale, des sections de mécaniciens ont été fondées à Bruxelles, Liège, Verviers, Lize-Seraing, Anvers, Gand, etc., de les réunir en une fédération et de créer une caisse fédérale. Cette fédération serait faite dans le sens indiqué par les articles suivants:

Art. 1er. Toutes les sociétés de mécaniciens, affiliées à la section de l'Internationale de leur ville, paieront par membre cinq centimes par mois destinés à fonder partout des sections de mécaniciens et à payer les frais d'un congrès annuel.

Art. 2. Chaque société affiliée donnera tous les trois mois l'état de sa caisse et la tiendra à la disposition de la fédération pour servir à l'avantage commun.

Art. 3. Tous les ans, il y aura un congrès des sociétés affiliées pour délibérer sur la situation et pour rechercher toutes les modifications qu'il serait utile d'apporter dans les conditions du travail.

Nous faisons cette proposition, parce que nous voyons les bons résultats que ce système donne en Angleterre. Puis, grâce aux ressources que procureraient les cotisations, nous pourrions faire une plus large propagande, surtout parmi les ouvriers flamands qui ont tant besoin qu'on vienne à leur aide.

La Section gantoise, du reste, a déjà commencé cette propagande et tenu des meetings à Termonde, Alost, Lokeren, Saint-Nicolas, Eecloo, etc. Avec ces ressources, les délégués pourraient séjourner quelque temps dans ces localités, au lieu de ne faire que d'y passer, et l'on pourrait soutenir les ouvriers qui sont renvoyés dès que l'on apprend leur affiliation.

Nous prions les associations de mécaniciens de répondre le plus tôt possible en donnant leur avis sur notre proposition.

Au nom des mécaniciens de Gand.
C. DEBOOS[1577].
88 rue St Amand
Gand.

Prière de traduire ceci et de l'insérer dans le journal[1578] de demain. Si vous le recevez à temps annoncez-le au meeting des mécaniciens.

166. Nicolas Schneider à Eugène Hins

IML., F 21, 1, 170/2

Luxembourg, le 23 septembre 1871 [a]

Monsieur Hins,

Il y a longtemps déjà que j'avais voulu avoir des renseignements sur la manière de créer une société embrassant les ouvriers du Grand Duché en général, sans pouvoir y parvenir. Grâce à Moriamé [1579], un Arlonnais, comme Schwartz et moi nous sommes parvenus à connaître votre adresse et votre influence dans l'Internationale, le spectre rouge et le cauchemar des maltôtiers et exploiteurs bourgeois.

Aussi dès la réception de votre lettre à Schwartz, nous nous sommes mis à l'œuvre pour réunir en un faisceau les ouvriers [1580] qui, isolés, sont si faciles à exploiter.

Comme le nom de l'Internationale est odieux au clergé qui a une si néfaste influence dans notre petit pays, nous avons pris le titre de Lüxembürger Allgemeiner Arbeiterverein (Société des ouvriers luxembourgeois réunis). Et sous le couvert de la mutualité, nous continuerons jusqu'à ce que nous ayons les fonds nécessaires pour nous affilier avec la grande et sublime *Internationale.*

Les gantiers, les chamoiseurs, les mégissiers, les typographes, et beaucoup de travailleurs d'autres métiers se sont empressés de répondre à notre appel. La première réunion, tenue le 17 septembre dernier nous a apporté à peu près trois cents signatures.

Malheureusement, nous ne sommes pas encore constitués que déjà le journal catholique le *Wort* [1581] (allemand) nous fait une guerre acharnée [1582]. Il reproduit en l'accompagnant d'invectives et de menaces, la circulaire que nous avons adressée aux ouvriers [1583], mais malgré cela, vous voyez que notre première réunion a parfaitement réussi.

Je vous prie de m'envoyer les Statuts de la Société, pour que

[a] Lettre sur papier à en-tête: «L'Avenir»– Imprimerie– J. Joris– à– Luxembourg– 12 rue Wiltheim 12– Affiches– Cartes d'adresses– et de visite– Placards– Lettres de faire part,– de mariage– et de décès– Circulaires– Registres– Catalogues– Têtes de lettres– Labeurs– Lettres de voiture– Factures. Etiquettes etc. etc.– Impression– en– toutes sortes de Couleurs.

[1579] Auguste Moriamé, journaliste. Il avait adressé une lettre au Conseil général dont on parle à la réunion du 17 mai 1870 (*Minutes 1868-1870*, p. 239); il fut correspondant particulier du *Daily Telegraph* (cf. lettres 170 et 174).

[1580] Cf. lettre 160.

[1581] *Luxemburger Wort.* Journal catholique, fondé en 1848; paraît toujours.

[1582] Du 30 septembre au 7 octobre 1871, le *Luxemburger Wort* publie cinq articles sous le titre «Die Internationale», une violente diatribe, qui ne parle pas de la situation spécifiquement luxembourgeoise.

[1583] *Luxemburger Wort*, 19 septembre 1871; article sans titre.

nous puissions les traduire en allemand, l'ouvrier luxembourgeois, à de rares exceptions, ne parle pas le français, et à en faire les changements nécessaires à la réussite.

En suite veuillez adresser le journal *La Liberté* à moi, car Schwartz va partir. *L'Avenir*[1584] cessant de paraître vers le 1er octobre pour faire place au *Progrès*[1585], journal plus petit, huit de nos compositeurs partent pour Paris.

Je regrette beaucoup ce départ, parce qu'ils nous prive de garçons très intelligents qui nous eussent été d'un grand concours.

Je vous tiendrai au courant des progrès que nous ferons, et je vous enverrai de temps en temps quelques réflexions et inspirations que vous arrangerez de manière qu'elles puissent paraître dans *La Liberté*[1586], je ne suis pas compétent en matière de rédaction.

Si nous avions un homme indépendant et assez posé pour la présidence de notre société! Jusqu'ici nous n'en avons pas, mais nous espérons en trouver un. Si j'avais trente ans au lieu de vingt-six je n'hésiterais pas à la diriger; mais il faut aux Luxembourgeois un homme posé, ils n'ont pas confiance en la jeunesse.

J'ai l'honneur d'être votre frère et un chaud partisan de l'Internationale

N. SCHNEIDER[1587].
Correcteur au journal *L'Avenir*.

Schwartz regrette de ne pouvoir venir vous parler, dans tous les cas, il vous écrira.

Ne m'écrivez pas à l'Imprimerie mais rue du Rost à Luxembourg[1588].

Salut et fraternité.

167. James Guillaume à Eugène Hins
IML., F 21, 1, 391/9

Neuchâtel, le 3 octobre 1871

Mon cher Hins,

J'ai reçu votre lettre du 1er courant, relative à Beslay[1589], et je réfléchis qu'en effet j'aurais dû accompagner de quelques explica-

[1584] *L'Avenir du Grand-Duché de Luxembourg*, Organe des intérêts politiques, commerciaux, industriels et agricoles; parut du 21 avril 1868 au 1er octobre 1871.
[1585] Le journal annoncé ici paraîtra sous le titre *L'Avenir*.
[1586] Une seule correspondance au sujet d'une grève des typographes, demandant de ne pas la briser (*La Liberté*, 26 novembre 1871).
[1587] Nicolas Schneider (1845-1911); typographe jusque vers les années 1885-1890; comptable.
[1588] Son adresse privée.
[1589] Charles Beslay (1795-1878), ingénieur; membre de la Commune, et de l'Internationale (DBMOF, 4, p. 283-284; J. GUILLAUME, *L'Internationale, II*, 172).

tions la lettre de lui que je vous ai transmise, car nécessairement vous ne connaissez que le commencement de l'histoire, et vous ignorez ce qui s'est passé depuis.

Quand Beslay, à son arrivée à Neuchâtel, a publié dans notre journal local *L'Union libérale*[1590] (réactionnaire) cette malencontreuse lettre[1591] reproduite par les journaux, j'ai été indigné. A mes yeux, c'était une lâcheté toute gratuite, qui le déshonorait. Je suis resté une quinzaine de jours sans le voir. Parmi les Communaux réfugiés ici, il s'en est enfin trouvé un qui est allé lui faire visite; Beslay s'est informé de ce que disait de lui la Section internationale d'ici; l'autre lui a dit franchement qu'il était mal vu, et lui a répété ce que j'avais dit. Beslay s'est montré tout consterné [?], et a prié le réfugié de me parler, de m'expliquer qu'il y avait, à propos de sa lettre, un malentendu; etc, enfin de me demander d'aller le voir. J'ai refusé, en disant que si vraiment Beslay avait voulu dire autre chose que le sens littéral de sa lettre, s'il n'avait pas voulu désavouer la Commune, il n'avait qu'un moyen de se raccommoder avec nous, c'était de désavouer publiquement sa première lettre. Quelques jours après paraît dans *L'Union libérale* une seconde lettre de Beslay[1592], qui atténuait la première, mais le désaveu ne me semblait pas assez complet. Cependant Beslay me fait dire: Maintenant que j'ai réparé mes torts, j'espère que vous viendrez me voir, et nous nous expliquerons. Voyant qu'il avait au moins bonne intention, j'y suis allé de guerre lasse; et il avait l'air si persuadé que sa seconde lettre équivalait à une rétractation complète, que j'ai fini par l'absoudre.

En effet, il ne faut pas le juger avec trop de rigueur. Il a 77 ans, et la tête un peu faible; il n'est plus responsable de ses actes au même point qu'un homme dans la force de l'âge; il ne faut pas oublier que c'est un bourgeois venu à nous, par une série d'étapes, ayant trouvé le socialisme au bout du développement de son cerveau: c'est un mérite dont il faut lui tenir compte; et pour le reste, il faut être indulgent. Je vous affirme qu'il a fait ici le meilleur usage de sa fortune et de son crédit; il a été la providence des réfugiés, toujours

[1590] *L'Union Libérale*, paraissant trois fois par semaine; libéral, fédéraliste (F. BLASER, *Bibliographie de la presse suisse*, 2, p. 1037).
[1591] *L'Union Libérale*, mardi 18 juillet 1871. Beslay commence par se désolidariser des hommes qui ont brûlé Paris et fusillé les ôtages; il y dit qu'il a demandé la délégation de la Banque, afin d'éviter l'effondrement de la monnaie française.
[1592] *L'Union Libérale*, samedi 29 juillet 1871. Il y reproduit sa lettre à Thiers, demandant un sauf-conduit de trois jours afin de mettre ordre à ses affaires, avant de se présenter au parquet de la Cour martiale.

prêt à rendre service; de sorte qu'après lui avoir tenu rigueur quelque temps, Malon et Lefrançais[1593] sont aussi allés le voir. Si vous le connaissez personnellement, il vous sera aisé de comprendre comment il a pu se laisser aller à la faiblesse que vous lui aviez reprochée. Il se la reproche lui-même, et la répare de son mieux; il nous a aidés dans l'évasion de bon nombre de nos amis; et pendant le procès de Jourde[1594], il a fait de nombreuses démarches pour le sauver.

Quant à sa lettre, que je vous ai envoyée, c'est un caprice de vieillard. J'ai supposé que vous ne l'insérerez pas, car elle n'a aucune valeur. Il l'a envoyée en double au Conseil général, qui a dû n'y rien comprendre. J'ai essayé de l'en dissuader, et n'ai pas réussi.
Vous trouverez peut-être ces explications insuffisantes; et je ne veux pas les allonger davantage. En résumé, Beslay est un bonhomme, qui s'est donné le tort de commettre un acte de faiblesse, attribuable à son âge plutôt qu'à une capitulation de conscience; cette faiblesse, il a voulu la réparer et il croit l'avoir fait; à mon avis, il ne l'a fait qu'à demi, mais je lui sais gré de l'intention; et si vous voulez lui fournir l'occasion de la réparer davantage, j'aime à croire qu'il le fera.

Je suis prêt à vous envoyer des correspondances; au premier moment libre que j'aurai, je tâcherai de vous faire quelque chose.

Quant à notre Fédération, elle marche; la scission lui a fait du tort, mais moins à nous qu'à Genève[1595]. Nous devons avoir un Congrès dans quelques semaines, lorsque nous aurons eu connaissance officielle de la décision de la Conférence de Londres que nous ne connaissons encore que par des lettres particulières. Il est très probable que la solution dont vous me parlez y sera adoptée[1596].

Il y a beaucoup d'opposition au Locle et à La Chaux-de-Fonds contre l'abonnement à *La Liberté*[1597]; ils voudraient ressusciter *La*

[1593] Gustave Lefrançais (1826-1901), instituteur, puis comptable; membre de l'Internationale et de la Commune DBMOF, 7, p. 90-93).
[1594] Francis Jourde (1843-1893), comptable; membre de la Commune (DBMOF, 6, p. 403-404).
[1595] La scission de la Fédération romande au Congrès de La Chaux-de-Fonds en avril 1870.
[1596] Le Comité fédéral des Montagnes n'avait pas été invité à participer à la Conférence de Londres, qui ne s'adressait qu'aux divers Conseils nationaux; en plus, la Conférence aurait à se prononcer sur la situation en Suisse. Le Comité fédéral (des Montagnes) convoquera un Congrès fédéral à Sonvillier pour le 12 novembre; à ce Congrès, la Fédération Jurassienne sera constituée. Ceci est peut-être la solution dont Hins parle à Guillaume (J. GUILLAUME, *L'Internationale, II*, p. 187-190; 222-223; 225-226; 233-240).
[1597] Cf. lettre 142.

Solidarité; mais nous finirons par les y faire renoncer [1598]. En attendant, je vous enverrai samedi quelques abonnements que j'ai recueillis.

A propos, envoyez donc à Beslay un journal depuis le 1er *septembre*. Son abonnement vous sera payé avec les autres, par un seul envoi d'argent, en[a] de frais de poste. Son adresse est Trois Portes, 6, Neuchâtel.

Salut cordial
James GUILLAUME.

168. Emile Aubry à Désiré Brismée
IISG., Descaves (Dossier Varlin)

Paris, le 4 octobre 1871

A mes chers amis de Belgique.
Cher Brismée,

Je m'empresse de te faire part qu'après quatre mois de détention passés sur le ponton la Vengeance en rade de Lorient (Morbihan) j'ai été, il y a dix jours, mis en liberté d'après une mise de non-lieu.

L'enquête et l'examen ayant confirmé ma déposition tendant à établir que je ne me suis occupé pendant l'administration de la Commune que des soins exigés par mon modeste emploi de caissier principal des Postes [1599] que je tenais de notre éminent ami Theisz; j'ai le bonheur de vous adresser la présente.

Après une si longue captivité je suis heureux, cher Brismée, de t'exprimer l'espoir de voir bientôt la partie intelligente du prolétariat renouer les relations malheureusement interrompues par les terribles événements qui ont désolé notre pauvre France depuis quinze mois.

La situation économique de l'Europe et particulièrement de la France ne me paraît vouloir s'améliorer qu'à la condition d'établir la justice c'est à dire l'équilibre dans les échanges [1600].

J'ai trop de confiance dans le bon sens de l'humanité pour douter un instant de son triomphe persuadé [que] je suis qu'après

[1598] Le Congrès de Sonvillier acceptera l'offre de Claris, d'insérer les articles et documents envoyés par la Fédération Jurassienne dans *La Révolution sociale*; celle-ci en deviendra l'organe (J. GUILLAUME, *L'Internationale, II*, p. 242).
[a] *évitement* peut-être.
[1599] Emile Aubry avait été nommé le 18 avril, «Chef de bureau de la caisse à la recette principale» des Postes. Il assista deux fois au Conseil d'administration; le Directeur général des Postes écrit le 27 août 1872 qu'il «n'a pu être compris dans l'enquête ouverte par mes ordres sur la question des comptables étrangers à l'administration employés par la Commune» (DBMOF, 4, p. 149).
[1600] Aubry était qualifié comme «Proudhonien assez indépendant, mais fidèle à la doctrine générale du mutualisme» (Idem, p. 147).

les cruelles leçons de l'expérience elle mettra toute sa confiance dans la science seule capable de résoudre sans violences le problème social.

Encore une fois j'aurai vu avec mes amis de la réciprocité dans les droits et devoirs la confirmation de nos principes et études acquis que rien ne peut se faire en dehors du prolétariat organisé pour vaincre par le travail solidarisé et non par les armes meurtrières.

Les catastrophes dont nous venons d'être témoins et victimes doivent aussi prouver aux entêtés et aux niais que les transformations économiques ne se font pas aussi facilement que les coups de théâtre de la politique.

Dans l'espoir, cher Brismée, de renouer nos anciennes relations après tant de longs jours de silence.

Veuillez présenter à nos vrais amis mes vives sympathies et croire à la cordiale amitié de ton dévoué

E. AUBRY [1601].

P.S. Je viens de recevoir de Rouen une lettre m'apprenant l'arrivée à Bruxelles d'un de nos amis de Normandie. Quoique notre ami Vaughan [1602] appartienne aux ouvriers de la dernière heure il nous a donné trop de preuves de dévouement pour ne pas te le recommander auprès de toi et de nos amis belges.

J'ai l'espoir que vous lui accorderez les sympathies que vous m'avez toujours manifestées.

Dans cette attente croyez à ma vive reconnaissance.

Votre dévoué ami
E.A.

169. Felix Buurmans à Victor Jacobs
AMAE., Dossier 119 II

Anvers, le 4 octobre 1871

Monsieur le Ministre,

J'ai l'honneur de vous recommander tout spécialement la lettre que mon frère Victor vous a adressée [1603], du fort de Quélern, sous Brest, où il est détenu, par suite des derniers troubles en France. Je n'ai pas besoin de vous dire, Monsieur le Ministre, que plus que

[1601] Emile Aubry (1829-1900), lithographe, dirigeant de la Section de l'A.I.T. à Rouen, et son délégué notamment au Congrès de Bruxelles où il a sans doute rencontré Brismée (Idem, p. 147-150).
[1602] Ernest Vaughan, (1841-1929), directeur d'usine, publiciste. Il adhéra à l'A.I.T. à Rouen en 1867; Aubry fut son parrain. Il arriva à Bruxelles le 30 septembre (il fut arrêté le 28 avril et libéré provisoirement le 5 juillet; il sera condamné par défaut le 15 novembre). Il deviendra un des membres les plus actifs et les plus en vue de la proscription en Belgique (Vaughan à Bertrand, 14 juillet 1927. R. ABS, *Catalogue, I*).
[1603] Cf. lettre 148.

personne, je réprouve les menées anti-sociales des Communards français et que dans ma pensée, il est donc bien temps, que la rigueur de la loi vienne leur infliger un châtiment mérité.

Mais d'après tous les renseignements qui me sont parvenus, aucun fait anti-légal ne saurait être reproché à mon frère, et s'il a eu le malheur de devenir prisonnier dès les premiers jours d'avril, donc au commencement du mouvement, c'est qu'il n'a pas été libre de sa personne et que bon gré mal gré après avoir été pris dans un vrai traquenard, il a été avec toute sa compagnie conduit, sans s'en douter, contre l'armée française. Et supposant même, Monsieur le Ministre, qu'il y a eu faute de sa part, il me semble toutefois que les six mois de dure captivité qu'il a subie, est une ample et bien sévère expiation, eu égard à l'indulgence excessive dont on fait preuve envers les instigateurs du mouvement. Et cependant, Monsieur le Ministre, ces six mois de captivité menacent de se prolonger indéfiniment. En vain mon frère réclame-t-il des juges c'est toujours aux calendes grecques qu'on le renvoie. C'est bien dur, Monsieur le Ministre, et pour un caractère comme le sien, bien propre à l'aigrir davantage.

A coup sûr, Monsieur, je ne viens pas ici innocenter mon frère. Non loin de là. Je suis le premier à reconnaître ses erreurs. Plus d'une fois je lui ai reproché sa vie agitée et révolutionnaire. Plus d'une fois, je l'ai engagé à se ranger, à s'adonner au travail et à chercher dans l'accomplissement de ses devoirs religieux le calme, le repos et le bonheur qui lui manquent. Malheureusement tout cela a été inutile, et il ne me reste depuis longtemps que de recommander à Dieu ce pauvre égaré, mais qui, après tout je ne saurais l'oublier, est mon frère, dont les malheurs et les égarements me désolent d'autant plus que feu ma bonne mère, sur son lit de mort, me l'a spécialement confié[1604]. Aussi, Monsieur le Ministre, je crois en soutenant sa demande, remplir un devoir de charité fraternelle. J'aurais voulu faire davantage, et venir aujourd'hui en personne vous recommander sa cause mais j'en suis pour le moment entièrement empêché. J'estime d'ailleurs que ma lettre suffira pour vous engager, Monsieur le Ministre, à faire auprès de votre honorable collègue, Monsieur le baron d'Anethan, une démarche en sa faveur, afin qu'à son tour, Monsieur le Ministre des affaires étrangères daigne plaider sa cause auprès du gouvernement français.

[1604] Elle est morte en 1866.

J'ai l'intime confiance, qu'à l'avenir, mon frère Victor se montrera reconnaissant de la haute preuve de sollicitude que je me permets de réclamer pour lui. Comme dernière faveur, j'oserais vous demander de vouloir bien m'honorer d'une réponse favorable [1605] pour que je puisse aussitôt la lui transmettre pour le consoler et lui donner de l'espoir.

Daignez agréer, Monsieur le Ministre, l'assurance de mes sentiments les plus distingués.

Votre très humble et très dévoué serviteur

l'abbé Félix BUURMANS.
Directeur de l'institut Saint Joseph
rue Saint Joseph 70

170. Auguste Moriamé à Eugène Hins

IML., F 21, 1, 164/6

[Swansea, avant ou le 5 octobre 1871 [1606]]

«Dans la soirée de lundi j'allai donc à l'estaminet en question, situé sur la Grand' Place [1607], deux portes plus loin que le local des mécaniciens [1608]. La salle du rez-de-chaussée était remplie d'ouvriers venus avec leurs épouses et leurs bonnes amies, les fêtes et le concert en plein air donné par la musique des Grenadiers ayant attiré une foule inaccoutumée qu'une [a] averse avait contrainte de se mettre à l'abri. Reconnaissant quelques Internationaux que j'avais vu la veille [1609] qui se disposaient à se rendre à l'étage, je me frayai un chemin dans la direction de l'escalier et j'étais sur le point de monter, quand je fus accosté très courtoisement par un homme — apparemment le portier — qui semblant édifié sur le but de ma visite, m'invite à rester jusqu'à ce qu'il eût annoncé ma présence et que la séance fût ouverte. M'étant assis pour quelques minutes, j'eus l'occasion d'observer comment l'ouvrier belge s'amuse. Le milieu de la salle était occupé par deux billards à l'entour desquels stationnaient des jouvenceaux gauches dont l'attention se reportait alternativement du jeu de canne, en vogue ici, sur une fille flamande qui servait à boire. Cette grosse Hébé que la nature a favorisée d'une profusion de cheveux jaunes et d'une luxuriante poitrine de laquelle mainte belle

[1605] Cf. document 184.
[1606] L'enveloppe porte le cachet de Swansea, 5 octobre 1871.
[1607] *Aux Tanneurs.*
[1608] Qui se trouvait *A la Bourse.*
[a] *pluie ba[ttante?]* rayé.
[1609] Il s'était rendu à un meeting des mécaniciens.

dame ferait volontiers l'acquisition au prix de la moitié de sa fortune, la grosse Hébé, dis-je, entretenait un feu roulant de badinages avec ses rustiques admirateurs, saisissant la queue de temps à autre et exécutant un coup qui démontrait à ces derniers sa supériorité tant au noble jeu de billard qu'en puissance de repartie. Les chaises et les bancs étaient garnis de petits groupes d'intimes, causant des plus amicalement et paraissant s'amuser au superlatif, à côté de chopines d'une bière qu'ils ingurgitaient à petites gorgées, avec une modération qui devint intelligible pour moi, lorsqu'essayant d'en boire moi-même, je lui découvris une grande affinité avec du vinaigre passable[a].

Après avoir contemplé la scène avec un intérêt considérable pendant quinze ou vingt minutes, je fus informé par un jeune homme venu de l'étage que bien que la séance ne fût pas encore ouverte, je pouvais néanmoins monter, si je le jugeais convenable.

Je montai. La chambre où j'entrais alors était de la dimension de celle d'en bas et je me trouvais[b] dans une réunion de gens bien mis, à mine intelligente; certains d'entre eux n'avaient nullement l'air d'ouvriers; je remarquais aussi quelques femmes et trois ou quatre enfants. La même chambre paraissait servir de lieu de réunion à une société d'anciens soldats et de combattants de 1830: leurs insignes ainsi que le tableau des membres pendaient aux murs dont les panneaux, surmontés de trophées de drapeaux nationaux, étaient blasonnés des noms des provinces qui ont acclamé la séparation. A une table près de la porte, un Secrétaire était occupé activement à remplir des formules et à recevoir de l'argent: je pus m'assurer qu'il percevait la cotisation annuelle (un fr cinquante) des membres de la Section. Des chopes ou chopines de bière étaient disposées devant la plupart des assistants et comme la bière semblait l'unique boisson en consommation, je suivis l'exemple général, ce qui eut pour résultat de m'aiguiser les dents et me valut une perturbation intérieure que je parvins à corriger à grands renforts de cognac. Je revis mon ami le mécanicien, un des principaux membres de l'Internationale[1610]; ayant pris place à ses côtés, il me montra l'un des délégués récemment revenus de Londres. Les fonctions de Président étaient dévolues à un jeune homme de petite taille, à moustaches et à barbe blonde peu fournie, à la longue chevelure peignée sur la nuque, porteur de

[a] Suivent, dans le texte anglais, quelques lignes au sujet de la consommation de tabac au café.
[b] *en présence* rayé.
[1610] Peut-être Guillaume Brasseur.

lunettes de couleur, qui me rappela Mr Jefferson Brick. Il avait néanmoins une magnifique voix de basse-taille et il s'acquittait si merveilleusement de sa tâche que quoiqu'il ne m'eût pas impressionné favorablement à première vue, il finit par m'inspirer un sentiment de respect. De ce qui se passait je conclus qu'avant mon entrée on avait agité et résolu négativement la question de savoir s'il convenait de recevoir le rapport des délégués en ma présence: aucune allusion ne fut faite au rapport et j'observais que le délégué quitta la réunion immédiatement après mon arrivée; mon susdit ami avait [a] également disparu à mon insu avant la fin de la séance.

Bientôt après mon entrée, l'assemblée fut invitée au silence par la sonnette présidentielle — les opérations étaient conduites à la française. Haranguant les assistants du titre de *compagnons* lequel semble avoir remplacé celui de *citoyens* chez les Internationaux du Continent, le Président opina que le nombre restreint des personnes présentes était dû uniquement à l'attrait des fêtes, mais que la discussion des affaires courantes ne pouvait être retardée plus longtemps. Le procès-verbal de la séance précédente fut lu et approuvé; puis divers membres [b] présentèrent l'exposé de la situation des sociétés de résistance de leurs ressorts respectifs. Conçus dans un style bref, net et bien senti, ces rapports dénotaient de la part de leurs auteurs une connaissance de la langue qui me surprit vivement, et s'accordaient tous, sauf une exception, à affirmer l'extension rapide du mouvement ouvrier en Belgique. L'unique note discordante était le fait d'une homme mince et fluet, à l'air maladif, qui se démenait avec ferveur en relatant comme quoi les machinations des patrons venaient de déjouer une tentative [c] féconde en promesses, effectuée dans la branche d'industrie qu'il représentait. L'effet de ce discours fut cependant amorti par l'orateur suivant, un grand bel homme, d'une éloquence remarquable. En rendant compte de l'entier succès d'une mission lui confiée, il fit valoir combien les circonstances se prêtaient à l'urgente organisation de nouvelles sociétés de résistance à affilier du même coup à l'Internationale: tout récemment les patrons avaient été défaits dans une lutte en règle, et avaient de plus, échoué dans leurs projets de coalition. On désigna donc plusieurs délégués pour mener cette tâche à bonne fin et l'assemblée aborda l'ordre du jour, discutant les détails des affaires avec une justesse,

[a] *dispa[ru]* rayé.
[b] *rendirent compte exposèrent la situation des* rayé.
[c] *pleine de fec[ondité?]* rayé.

une modération, une logique et surtout une correction qui produisirent sur moi une impression des plus merveilleuses habitué que je suis, depuis vingt ans, au *cacoethes loquendi* qui distingue chez nous les déclamations parlementaires et publiques. La séance ayant été levée, je me retirai profondément convaincu que, si tous les membres de l'Association internationale des Travailleurs, sont de calibre de ceux avec lesquels je venais de passer près d'une heure et demie le temps n'est pas loin où cette Association deviendra un pouvoir dans le monde» [1611].

(*Daily Telegraph* du 28 septembre)[a].

Peut-être jugerez-vous convenable, citoyen Hins, de proposer à vos collègues de voter une plume d'honneur à l'auteur de la correspondance ci-dessus, ne sera-ce que pour compenser les remontrances que lui aura attirées, de la part de ses patrons, sa calme et impartiale appréciation des hommes et des choses.

Salut et Fraternité
Aug. MORIAMÉ[1612].

La Liberté des *samedis* ne me parvient que rarement.

A.M.

171. Paul Robin aux membres du Conseil belge de l'A.I.T.

IISG., Nettlau (Dossier Robin)

Lettre au Conseil belge à propos de l'infamie De Paepe[b]

Londres, le 9 octobre 1871

Compagnons,

Depuis longtemps j'ai dû conclure de divers indices que j'étais vu d'un assez mauvais œil de l'Internationale à Bruxelles. J'ai cherché en vain à me rendre compte de cette défaveur. D'une part on se plaignait de ce que je *n'avais écrit* à personne depuis ma sortie des Petits Carmes; de l'autre on avait lu publiquement *une de mes lettres*, qui avait beaucoup déplu; à cette occasion, ou à une autre,

[1611] Traduction de la seconde partie d'un article non signé paru dans le *Daily Telegraph*, 28 septembre 1871, p. 9, sous le titre «The International in Belgium». L'article est daté de Bruxelles, mardi soir [26 septembre], par un correspondant particulier.

[a] Ajouté d'une autre main: *c'est une séance de la Section bruxelloise par un reporter anglais.*

[1612] Moriamé s'était adressé à Jung: «a young Belgian professor residing at present in Wales, who desired to become a member of the Association and act as one of its most devoted champions» (*Minutes 1868-1870*, p. 231. Séance du 3 mai 1870).

[b] Brouillon de la lettre envoyée par Robin au Conseil belge, et brouillon d'une lettre adressée à Laurent Verrijcken. Nettlau a ajouté: «Lettre au Conseil belge à propos de l'infamie De Paepe» sur un feuillet, joint au document.

la Section bruxelloise avait consacré cinq séances à l'examen de ma conduite: on avait discuté, blâmé, rediscuté, retiré le blâme, déclaré nul le procès-verbal de ces discussions [1613].

C'était à n'y rien comprendre.

Cependant, il y avait certainement quelque chose. Je n'ai pu douter au voyage de certaine intrigante russe remarquable par sa beauté et la variabilité de son nom, envoyée en mission diplomatique, à Bruxelles, à Londres, à Paris [1614]... J'en ai une autre preuve en voyant qu'on ne daignait pas insérer

1° un article sur le procès en rupture de ban que m'intentait le parquet belge, article qui valait bien comme forme et comme fond les articles ordinaires de *L'Internationale*;

2° une lettre que j'avais envoyée au président qui devait me juger et qui devenait fort ridicule si elle n'était publiée.

Quelles explications demander?

Je ne pouvais que souffrir du travail occulte fait contre moi par quelque Bazile inconnu.

Quand je sus qu'Herman venait à Londres, je le priai de tâcher d'éclaircir cette affaire; je n'appris rien.

Quand vinrent les délégués à la conférence je m'informai auprès de De Paepe. Rien. Auprès de Laurent Verrijcken qui sauf très peu de séances à la fin de l'année '70, m'avoua n'avoir jamais manqué aux réunions de la Section bruxelloise.

Rien.

Décidément je devais me croire la dupe de quelque cancan grossi par la distance...

Enfin voici quelque chose de clair.

César De Paepe a critiqué auprès de plusieurs personnes la manière dont se recrutait le Conseil général et il a ajouté à mon

[1613] «A la séance de l'Internationale du 7 novembre [1870] une vive discussion s'est engagée entre Steens et Vandervelde à propos de Robin. Steens avait consigné au procès-verbal la conduite étrange et la fuite de Robin pour l'Angleterre. Vandervelde défendait Robin en disant qu'on ne pouvait juger un homme sans connaître les motifs qui l'avaient fait agir. Dave et Steens prétendent que Robin a cherché à se faire arrêter pour être hébergé par le Gouvernement belge. Steens reconnaît que l'Internationale a eu tort de protester contre l'arrestation de Robin» (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 365. Rapport du 8 novembre 1870).

[1614] Probablement Elisabeth Dmitrief (DBMOF, 5, p. 355; M. NETTLAU, *Nachträge*, note 4482; *Michel Bakounine et l'Italie, 1871-1872, II*, p. 382, 481-482).

compte particulier que le Conseil belge avait été *étonné* de me voir nommé au Conseil général [1615]!

Au point de vue général, la dernière Conférence m'a décillé les yeux et m'a rendu de son avis.

Je comptais donner ma démission

1° Pour le motif ci-dessus

2° Parce que le Conseil général irrégulièrement constitué a irrégulièrement convoqué une Conférence dont neuf membres au plus (sans doute moins) avaient des mandats sérieux, qu'il s'est fait donner par cette Conférence des droits qui tendent à introduire dans l'Internationale le principe autoritaire contre lequel je proteste.

3° Parce que les meneurs du Conseil général ont par des intrigues déloyales inspirées par des haines personnelles, poussé la Conférence à condamner des sections qui n'ont pas été régulièrement mises en accusation, ni même *prévenues* de la tenue d'*une* Conférence [1616].

4° Parce que parmi les droits donnés au Conseil général se trouve celui de commenter dans une adresse le rôle politique de l'Internationale [1617], que le Conseil général veut le faire suivant des idées toutes personnelles et contrairement à la théorie et à la pratique de la Belgique, de l'Espagne, du Jura suisse, pays où l'Internationale a l'organisation la plus sérieuse, la plus démocratique et la plus pure de tout mélange; contrairement à la majorité des Sections internationales de France pendant le peu de temps de vie régulière qu'elles ont pu avoir. Parce que pour arriver à ce but on a escamoté dans la Conférence de Londres le travail envoyé par une conférence des Sections espagnoles régulièrement convoquée, pour y substituer l'œuvre personnelle de deux membres du Conseil général [1618].

5° Parce que contrairement à la résolution du Congrès de Bâle (page 142) le Conseil général a fait repousser l'idée de la fédération économique des métiers de même espèce dans des localités différentes,

[1615] De Paepe et Verrijcken avaient présenté, par mandat impératif, à la cinquième séance de la Conférence de Londres, une proposition demandant que le Conseil général se compose de deux ou trois délégués par nationalité. Lors de la discussion, à la neuvième séance, De Paepe exprima sa crainte de voir admis au Conseil général des membres qui n'avaient pas l'estime des sections. Il cita Robin (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 183, 212).

[1616] Allusion au Comité fédéral, la future Fédération Jurassienne.

[1617] Lors de la séance du soir, le 21 septembre (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 201-204).

[1618] Les délégués des Sections espagnoles, réunis en Congrès à Valencia, le 10 septembre, avaient accepté un rapport à présenter en leur nom à la Conférence de Londres; il y fut lu par Lorenzo, le 22 septembre. Engels fut chargé de la traduction, et le rapport serait joint aux procès-verbaux de la Conférence (*Michel Bakounine et l'Italie, II*, 1871-1872, p. 394-395; M. MOLNAR, *Le Déclin de la Première Internationale*, p. 208-210; J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 223).

fédération au moins aussi importante que la fédération géographique des métiers différents dans une même localité.

Cela était le motif de la conduite que je m'étais tracée; mais en présence d'une querelle d'Allemands qui m'est cherchée à propos d'une lettre que j'ai écrite et bien fait d'écrire sur un détail de l'affaire suisse [1619], je ne donne pas ma démission, pour ne pas interrompre cette petite menée et en voir venir le dénouement normal [1620].

Je reviens au dire de De Paepe. La question générale écartée je me demande ce qui a pu produire *l'étonnement* du *Conseil fédéral belge* sur ma nomination particulière au Conseil général.

1° Il y deux ans et demi, malade, expulsé de Belgique, je l'ai quittée au milieu d'une ovation par les compagnons de l'Internationale

2° Le Conseil général belge, puis un congrès m'ont forcé d'accepter avec la délicatesse la plus exquise un secours de 100 fr qui a diminué d'autant le désastre d'un changement de pays [1621]. Les difficultés matérielles dont je ne suis pas encore sorti ne m'ont pas permis jusqu'ici de reverser avec reconnaissance cette somme dans la caisse du Conseil fédéral belge, afin qu'elle puisse servir à aider quelque nouveau persécuté [1622].

3° Le 13 novembre 1869 le Conseil général belge m'a spontanément [a] le témoignage le plus flatteur; je l'ai sous les yeux et c'est sur lui que

[1619] Robin avait écrit cette lettre peu de temps avant la Conférence de Londres. «Aussi, à quelque temps de là, ayant reçu de Genève une lettre d'ami qui me parlait de la nullité actuelle de l'Internationale dans cette ville, je crus devoir, dans une lettre à Marx à propos d'autres choses, intercaler un paragraphe où je lui conseillais avec tout le respect et la modération que l'on pouvait souhaiter [vu] nos âges respectifs, de n'être pas trop sûr d'avance à propos de l'affaire suisse, d'avoir le simple doute philosophique, et d'attendre la discussion à la Conférence. Marx a sans doute ri de ma candeur et, comme de juste, ne m'a jamais répondu» (Mémoire justificatif de Robin, *Michel Bakounine et l'Italie, 1871-1872, II*, p. 385).

[1620] Robin sera exclu comme membre du Conseil général le 17 octobre 1871 (*Minutes 1870-1871*, p. 295, 302-303; Marx à Paul et Laura Lafargue, 24-25 novembre 1871, MEW, 33, p. 342-343).

[1621] Cf. lettres 91 et 106.

[1622] «Le Conseil belge de l'Association internationale des Travailleurs reconnaît avoir reçu du citoyen P. Robin à titre de remboursement volontaire la somme de cent francs qui lui a été allouée lors de son expulsion de la Belgique. Le trésorier C. Standaert. Bruxelles, le 23 janvier 1872» (IISG, coll. Nettlau — Dossier Robin; H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 460. Rapport du 10 février).

[a] Mot illisible.

je m'appuie aujourd'hui pour correspondre directement avec vous [1623].

Si depuis ce temps je vous avais paru démériter votre estime, le premier à en informer eût été moi, et je vous aurais répondu, je vous aurais fourni toutes les explications possibles avec la déférence que je devais à vos anciennes sympathies.

J'ai habité six mois la Suisse. Quatre mois j'y ai défendu contre la coterie qui règne actuellement à Genève les opinions démocratiques qui sont les vôtres et qui au milieu de mille tracasseries souterraines m'a valu d'être accusé en public, puis dans un rapport officiel d'avoir voulu implanter en Suisse *le régime autoritaire belge*.
J'ai quitté de dégoût ce pays d'intrigues et à peu près rétabli je suis venu à Paris. Ceux avec lesquels j'ai travaillé dans cette ville savent la part que j'ai prise à la réorganisation de l'Internationale et la récompense toute naturelle de mes efforts [1624].

Plusieurs d'entre vous savent par leurs yeux les incidents de mon voyage en Belgique, (*arrangé* aussi, paraît-il, par les bonnes langues), mon chagrin de n'avoir pu rejoindre Paris assiégé qui n'a d'égal que la joie que j'en éprouve aujourd'hui! Si c'est mon voyage à Londres pendant la guerre qui vous a émus, des explications très acceptables auraient pu vous être fournies en temps opportun [1625].

Que je ne sois pas retourné à Paris sous la Commune, cela n'a en rien pu contribuer à l'*étonnement* dont a parlé De Paepe, puisque j'étais depuis six mois alors membre du Conseil général [1626]. Et sous ce rapport quoi que ce soit hors de mon sujet, je crois devoir ajouter que j'ai beaucoup souffert de ne pouvoir assister que de loin à cette grande lutte sociale, mais que comme chef d'une famille qui vit de mon travail, j'ai donné sur mon absence à mes amis de Paris des explications qu'aucun d'eux n'a trouvé insuffisantes.

[1623] «Dans sa séance du 13 novembre 1869, le Conseil général belge a décidé que dans toutes les sections de l'extérieur où un ancien compagnon belge, connu et éprouvé, irait s'établir, ledit compagnon serait choisi par le Conseil, comme son correspondant auprès des sections du lieu où il se serait fixé, sans pour cela empiéter en rien sur les droits des dites sections de désigner qui elles le désirent pour correspondant avec ledit Conseil. En suite de ce vote, le compagnon Robin a été désigné comme notre correspondant auprés du Conseil fédéral romand, et des sections que ce Conseil représente. Bruxelles, le 13 novembre 1869. Pour le Conseil général belge, Eugène Hins» (IISG, coll. Netlau-Dossier Hins; *Michel Bakounine et l'Italie 1871-1872, II*, p. 489, n. 412). Le document porte le cachet du Conseil belge.
[1624] Il fut un des inculpés lors du procès contre les membres de la troisième Commission de Paris (DBMOF, 9, p. 8).
[1625] Il n'eut pas le courage de laisser sa femme et ses enfants seuls en Angleterre, sans ressources (*Michel Bakounine et l'Italie, 1871-1872, II*, p. 381).
[1626] Il en devint membre le 8 novembre 1870 (DBMOF, 9, p. 8).

Pour conclure je vous demande au nom de la justice qui est notre *loi* de donner au Conseil général notification de votre vieil étonnement et de ses motifs, et de m'en envoyer loyalement copie; ou bien de vouloir bien de déclarer qu'en parlant ainsi, De Paepe n'a exprimé [a]absolument personnelle [1627] et que je suis aujourd'hui comme au 13 novembre 1869, sans aucun changement, sans aucune réticence, «le compagnon connu et éprouvé».

Salut fraternel
P. ROBIN.

A Laurent
Cher compagnon,

Pour que cette lettre arrive plus sûrement à votre adresse j'ai pris la liberté de vous prendre comme intime [b]; je vous prie d'en donner lecture au Conseil général et de la lui remettre [1628] votre bien dévoué

Je vous rappelle la petite commission dont vous avez bien voulu vous charger [c]. Merci. Je vous prie de vouloir bien envoyer par la poste la lettre ci-jointe, à De Paepe, dont j'ignore l'adresse.

Je crois devoir informer le compagnon De Paepe que j'adresse au Conseil fédéral belge une lettre dans laquelle son nom est prononcé.

Salut et fraternité.

172. Emile Aubry à Désiré Brismée
IISG., Descaves (Dossier Varlin)

Paris, le 19 octobre 1871

Cher Brismée,

J'ai eu le plaisir de t'écrire quelques lignes, il y a quinze jours, au sujet de ma mise en liberté et sur la confiance que nos amis belges peuvent avoir dans l'ami Vaughan de Rouen [1629].

[a] Manque dans le texte.
[1627] «Le compagnon De Paepe donne sur la lettre de Robin, dans laquelle son nom est signalé, les explications les plus nettes, qui le dégagent complètement de toutes les erreurs de Robin. On passe à l'ordre du jour de cette lettre avec décision d'écrire à Robin, que sa conduite n'a donné lieu à aucune décision à son égard» (IISG, Procès-verbaux du Conseil belge. Jung 138. Séance du 22 octobre 1871).
[b] Mot illisible.
[1628] «L. Verrijcken donne lecture d'une lettre de Robin actuellement à Londres, réclamant auprès du Conseil général belge sur la manière dont sa conduite a été appréciée au sujet de la rupture de ban de son expulsion en Belgique, et sur l'étonnement que manifestent certains compagnons de le voir membre du Conseil général à Londres. L. Verrijcken dépose cette lettre au Conseil général belge» (Idem).
[c] Quatre mots illisibles.
[1629] Cf. lettre 168.

N'ayant reçu aucune réponse ni de l'un ni de l'autre, je viens te prier de vouloir bien me renseigner à cet égard.

J'ai reçu quelques heures après le départ du courrier portant ma missive une amicale de Vaughan me demandant précisément ce que je lui ai envoyé.

Dans cette lettre notre ami me fait part que mes collègues de Belgique m'invitent à venir les trouver si je pressens ne pouvoir rester à Paris.

Je vous remercie, tous chers amis, de votre bonne confraternité et si je ne puis trouver ici de l'occupation (je cherche toujours) je me hâterai de profiter de votre généreuse offre et irai sans hésitation aucune vous demander votre hospitalité [1630] mais avant je désire attendre, si faire se peut, quelques jours parce que j'espère prendre l'initiative de la défense de notre organisation solidaire que des misérables et de pauvres ignorants ont tous calomniée depuis cinq mois.

J'ai l'espoir que l'heure de la justice ne sera pas longue à venir, déjà, l'orage étant passé, il est facile de prévoir que le moment approche où les calomniés vont pouvoir prouver leur innocence et facilement démontrer que la solidarité ouvrière a comme celle de ses adversaires le droit au soleil.

Il faut, de toute nécessité, que ceux qui ont si laborieusement travaillé à propager l'organisation des faibles et des opprimés, reprennent la plume pour affirmer que leur intention n'a jamais été de conquérir l'émancipation du pauvre pelé qui s'appelle le Travail que par la persuasion et surtout, il faut que nous prouvions, pièces en main, que nous les calomniés, nous les vilipendés nous avons constamment combattu l'élément autoritaire qui a cherché à jeter sur le dos de notre belle organisation toutes les boulettes et toutes les stupidités de leur ridicule administration.

Il faut aussi que nous prouvions que parmi tant de millions d'adhérents la majorité et les lois organiques de la société ne peuvent être responsables des utopies de quelques-uns que l'extrême misère ou quelquefois la mauvaise foi, car pas plus que la franc-maçonnerie du XVIII[e] siècle notre société n'a la prétention de ne posséder que des purs; ont mis à jour.

Il est vrai que pour nous c'est de la naïveté d'être obligé de

[1630] Aubry arrivera à Bruxelles le 12 décembre 1871 (DBMOF, 4, p. 149).

répéter ce que le simple bon sens comprend, mais il y en a tant [a] qui n'en ont pas!

Réponds-moi, cher Brismée, et dis-moi si l'ami Vaughan a trouvé quelque chose [1631], fais-lui le reproche de ne m'avoir pas répondu et prie tous mes chers amis et collègues d'agréer le cordial salut de leur vieil ami

E. AUBRY.

P.S. Au moment de clore cette lettre, j'en reçois une de Rouen me priant de dire à l'ami Vaughan que notre ami Mondet [1632] lui enverra à la fin de cette semaine ce qu'il lui a demandé.

173. Karel Deboos à Eugène Hins

IML., F 205-1, 1427

Gent, den 29 oktober 1871

Hins,

De werkstakingen der ijzerbewerkers heeft [1633] heden de eerste baas zien de conditiën door de werkers voorgesteld zien onderteeken Den heer Kroot heeft tot heden altijd betaald drie uren overwerk voor twee uren werkens binst den nacht en den Zondag en nu concenteerd hij tien uren te werken en elf te betallen alle uren overwerk drie uren voor twee daar aldaar nooit gene boete[?] is gegeven of gene ziekebeurzen bestaat is alles daar geëindigd.

De werkersstoet die vrijdag heeft plaats gehad word door vele burgers bladen besproken [1634] en nu moeten zij zelven het goed gedrag dezer mannen vaststellen ziet hier de beteekenis der cortege.

Daar er geene meeting kon plaats hebben of dat alle de politie in dienst, waren zoo hebben de werklieden wille de verzekering geven dat dit onnoodig is want dat wij nog nooit zullen remoer in Gent maken als wij niet eerst aangevalle worden.

Maar daar ons voornemen was geene armoe te doen ontstaan daar wij ons met alle werkers verbonden hadden de werkstakers te

[a] *temps* dans le manuscrit.

[1631] Vaughan fut d'abord commissionnaire en marchandises, puis marchand de charbon, enfin comptable (DBMOF, 9, p. 285).

[1632] Gustave Mondet, né en 1839. Membre de la Fédération ouvrière rouennaise de l'A.I.T. Il se réfugiera en Belgique en novembre 1871 (DBMOF, 7, p. 385).

[1633] Les mécaniciens gantois s'étaient mis en grève le 5 octobre; ils voulaient la journée de dix heures, une augmentation du salaire pour les heures supplémentaires, une réduction des amendes et le contrôle des caisses de maladie dans les ateliers, souvent gérées par les patrons.

[1634] La presse bourgeoise de Gand surtout s'intéressait beaucoup à cette grève (U. VERMEULEN, *De Eerste Internationale in de Belgische burgerlijke pers*, p. 438-445).

ondersteunen [1635] zoo wille zij aan Gouverneur en burgemeesters bewijzen dat de bazen de schuld zullen zijn van de armoede die zal ontstaan [1636] want onze vraag is niet meer dan billijk daar het gouvernement, de bazen van Brussel en die van Verviers hebben reeds toegestemd [1637].

Zij willen ook door deze cortege bewijzen dat zij alle het akkoord zijn te blijven strijden tot dat hunne billijke vraag is toegestaan [1638].

Ik groet u, indien het mogelijk is verzoekt de Confraters dit op te nemen [1639].

Zorg goed want morgen staat het in de burgersbladen van Gent.

Karel DEBOOS.

[Traduction]

Hins,

Les métallurgistes en grève [1633] ont vu aujourd'hui le premier patron signer les conditions proposées par les ouvriers. Jusqu'à présent, Monsieur Kroot a toujours payé trois heures [de salaire] pour deux heures de travail supplémentaire, la nuit et le dimanche; maintenant il consent à ce que l'on travaille dix heures, payées comme onze; et tout travail supplémentaire à trois heures de salaire pour deux heures de travail. Comme cet atelier ne connaissait pas le système des amendes et comme il n'y avait pas de caisse pour les malades, toute action y a pris fin.

Le cortège d'ouvriers qui a traversé la ville vendredi a été commenté par de nombreux journaux bourgeois [1634]; ils ont dû constater eux-mêmes la bonne conduite des grévistes; voilà la signification de ce cortège.

[1635] Deboos déconseille la grève dans d'autres secteurs, par exemple dans l'industrie cotonnière, pendant la grève des métallurgistes (J. DHONDT, «Un militant gantois», p. 132).

[1636] Les patrons de l'industrie métallurgique venaient de décider que la journée de travail comprendrait trois heures pendant la grève. Cela signifiait que d'une part, la production ne serait pas complètement arrêtée, et d'autre part, que le salaire des non-grévistes serait considérablement réduit. Il leur était ainsi rendu difficile sinon impossible de continuer à soutenir leurs collègues en grève par une indemnisation du salaire, fût-elle partielle (Idem).

[1637] Il semble bien que les patrons de Bruxelles et de Verviers aient consenti aux conditions posées par leurs ouvriers.

[1638] Les ouvriers obtiendront gain de cause à condition d'abandonner leur syndicat, l'Internationale et les meneurs, ce qu'ils feront (J. DHONDT, «Un militant gantois», p. 134).

[1639] «Un patron vient d'adhérer aux conditions des ouvriers. M. Kroot a accordé les dix heures payées comme onze. Quant aux heures supplémentaires, il les a toujours payées à 50 pourcent en plus, et il n'a pas de caisse de secours à son atelier. De sorte que les ouvriers ont repris le travail» (*La Liberté*, 1er novembre 1871).

Comme il n'était pas possible d'organiser un meeting sans que toute la police disponible y fût, les ouvriers ont voulu donner l'assurance que cela est superflu, parce que jamais nous ne ferons de tapage à Gand, à moins que nous ne soyons d'abord attaqués.

Mais comme notre intention était de ne pas engendrer la misère, puisque nous nous étions engagés, avec tous les autres travailleurs, à soutenir les grévistes [1635], ceux-ci veulent démontrer au Gouverneur de la province et aux bourgmestres que les patrons sont la cause de la misère future [1636], puisque nos conditions sont on ne peut plus raisonnables, le gouvernement ainsi que les patrons de Bruxelles et de Verviers ayant déjà consenti à les remplir [1637].

Les ouvriers veulent aussi prouver, par ce cortège, qu'ils sont tous d'accord pour continuer la lutte jusqu'à ce que leur demande raisonnable ait été acceptée [1638].

Je vous salue; demandez si possible aux confrères de publier ceci [1639].

Faites votre possible: demain ce sera dans les journaux bourgeois de Gand.

174. Auguste Moriamé à Eugène Hins

IML., F 21, 1, 170/3

Oystermouth, le 23 novembre 1871

Compagnon Hins,

Je vous envoie la correspondance ci-jointe que j'ai bâclée tant bien que mal à la suite de la lecture de quelques feuilles irlandaises. J'ai cru que cette pièce était de nature à vous intéresser, comme l'affaire Kelly-Talbot est assez importante [1640].

Je lis dans *L'Internationale* qu'une section vient de se former à Arlon [1641]. C'est très bien. Arlon possède les éléments d'une section assez durable: il y a de quoi recruter huit cents membres dans cette ville [1642]. Je regrette seulement d'ignorer les noms des membres du Comité. J'ai l'intention de m'affilier, dès l'année prochaine, à la

[1640] Il s'agit d'un procès à Dublin, où un patriote irlandais, Robert Kelly, était accusé d'avoir tiré un coup de feu mortel sur le chef de la police, Talbot. *La Liberté* avait annoncé l'ouverture du procès (2-3 novembre 1871); elle ne publia pas l'article.

[1641] Les mécaniciens d'Arlon avaient formé une Association affiliée à celle des mécaniciens de Bruxelles; en outre, une section de l'Internationale s'y était constituée (*L'Internationale*, 19 novembre 1871; *La Liberté*, même date).

[1642] Pourtant, en mars 1869, un intime de Hins, Lorrain, pensait que les théories de Hins n'auraient pas de succès dans le Luxembourg «où les ouvriers gagnent plus que les propriétaires», à moins que la république ne fût proclamée, comme il en fut en 1848 (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 173-174).

Section arlonnaise, mais je ne sais à qui m'adresser dans ce but. Reçu compagnon dans ladite Section, je pourrais donner des conférences en dialecte luxembourgeois aux ouvriers, mes compatriotes, chaque fois que je visiterai le Continent et accélérer ainsi la constitution d'une branche importante dans ma ville natale et même dans ses environs.

En faisant mes compliments à Brismée, ayez la bonté de lui demander de ma part de me faire savoir d'une manière ou de l'autre si Hermann Jung a été mis en possession des brochures que j'étais chargé de lui remettre. J'avais écrit à Jung où il pouvait les trouver, mais comme il n'a pas daigné me répondre, je ne sais que penser de l'affaire. Si les livres étaient égarés, j'en paierais le prix à Brismée.

Salut fraternel

Aug. MORIAMÉ.

175. Karl Marx à X.

IFHS., Fournière 1012

Londres, le 24 novembre 1871

Mon cher ami[1643],

J'aurais vous écrit depuis longtemps si mon temps m'appartenait. Pendant les quatre dernières semaines, j'ai gardé la maison, il y avait des abcès, des opérations etc *secondum legem artis*. Néanmoins, avec les affaires de l'Internationale d'un côté et les réfugiés de l'autre, je ne suis pas même arrivé à refaire le premier chapitre du *Capital* pour la traduction russe. Comme les amis de St. Petersburg devenaient de plus en plus pressants, j'ai été obligé de laisser le chapitre comme il est et de ne faire que quelques petits changements[1644]. Je vous ai déjà dit à Londres que je me posais souvent la question[a] si le temps n'était pas arrivé de me retirer du Conseil général. Plus la société[b] se développe, plus mon temps se perd, et, après tout, il faut enfin finir avec le *Capital*. Encore, ma résignation

[1643] Le destinataire de la lettre est sans doute De Paepe, ainsi qu'en témoigne le contenu et surtout les passages où Marx fournit des renseignements au sujet des possibilités de se fixer comme médecin à Londres.

[1644] G.A. Lopatine avait commencé la traduction en russe; N.F. Danielson avait demandé en mai 1871 déjà, de lui envoyer les corrections et les autres changements eventuels (MEW, 33, p. 728, note 122). Cette lettre à De Paepe a été publiée par M. RUBEL, «Trois lettres», p. 28-30 et par B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 206-209; elle a paru traduite en allemand dans MEW, 33, p. 338-340.

[a] Deux mots ou un mot et un fragment rayés.

[b] Une rature.

sauverait l'Internationale du *pangermanisme*, dont je la menace d'après le dire de Rouillier, Malon, Bakounine, Robin et Co[1645].

J'ai parlé avec mon médecin sur vos affaires. Il m'a dit ceci:
1) Pour vous établir à Londres comme *médecin anglais*, il ne vous suffirait pas de passer des examens ici[b]. Vous seriez obligé de faire au moins deux ans d'études à un hôpital de Londres (ou à l'Université). On compterait les cours belges pour certaines branches de la science, mais pas pour toutes.
2) D'un autre côté, vous pouvez vous établir ici comme docteur avec vos titres belges, sans passer des nouveaux examens et sans assister à des cours anglais. Il y a des médecins français et allemands ici qui font la pratique comme ça. Seulement il y a certains cas, pas nombreux (par exemple pour la médecine légale) où vous ne sauriez pas alors fonctionner, mais c'est peu de chose.
3) Enfin vous pourriez — comme beaucoup d'étrangers l'ont fait avant vous — combiner les deux méthodes, pratiquer immédiatement et en même temps prendre les mesures nécessaires pour vous transformer plus tard en médecin *anglais* et devenir au bout du compte *the physician of Her Most Gracious Majesty*.

Ainsi, vous voyez, mon cher ami, qu'il y a beaucoup de voies qui mènent à Rome. *Drop me a few lines about this subject.*

La conduite du Conseil fédéral belge vis-à-vis du Conseil général me semble suspecte. M. Hins et sa femme — je vous parle franchement — sont des Bakounistes, et M. Steens a probablement trouvé qu'on n'a pas assez admiré son éloquence. A Genève, on disait même, comme Outine m'écrit (il n'y croit pas, cela va sans dire) que vous vous étiez mis du côté des Alliancistes coalisés avec les Andrée Léo[1646], Malon, Razoua, etc.

Cette affaire[1647], mesquine en elle-même, pourrait amener des mauvais résultats. L'Angleterre, les Etats-Unis, l'Allemagne, le Danemark, la Hollande, l'Autriche, la majorité des groupes français, les Italiens du Nord, en Sicile et à Rome, l'immense majorité de la Suisse romande, toute la Suisse allemande, et les Russes en Russie

[1645] Cf. sa lettre à Laura et Paul Lafargue, 24-25 novembre 1871 (MEW, 33, p. 344-345). De Paepe communique cette partie de la lettre aux membres du Conseil belge: «une lettre [...] de Marx, qui parle de donner sa démission au Conseil général pour affranchir l'Internationale de l'accusation de pangermanisme» (Procès-verbaux du Conseil belge. IISG, Jung 138).
[1646] André Léo, pseudonyme de Léodile Champseix (1832-1900), femme de lettres, journaliste; violemment anti-marxiste lors du conflit dans l'Internationale (DBMOF, 5, p. 52).
[1647] Probablement une allusion à la scission dans le Conseil fédéral romand; les scissionnaires venaient de se constituer en Fédération Jurassienne au Congrès de Sonvillier le 12 novembre.

(qu'il faut distinguer de quelques Russes à l'étranger, qui se sont liés à Bakounine) marchent avec le Conseil général. D'un autre côté il y aura la Fédération Jurassienne en Suisse (c'est-à-dire les hommes de l'Alliance qui se cachent sous ce nom), Naples, peut-être l'Espagne, une partie de la Belgique, et quelques groupes des réfugiés français (qui du reste, d'après les correspondances que nous recevons de la France, paraissent y avoir aucune influence sérieuse) [1648] formeraient le camp opposé. Une telle scission, pas trop dangereuse en elle-même, serait très inopportune dans un moment où nous devons marcher en rangs serrés contre l'ennemi commun. Nos adversaires ne se trompent pas du tout sur leur faiblesse, mais ils comptent dériver un grand appui moral par l'accession du Conseil fédéral belge.

On me demande ici tous les jours du «Anti-Proudhon» [1649]. Je pourrais faire une certaine propagande parmi les meilleures têtes de l'émigration française, si j'avais les quelques exemplaires de ma chose contre Proudhon que vous aviez la bonté de me promettre [1650].

Salut fraternel
Karl MARX.

Votre ami, le peintre Léonard [1651], n'a pas beaucoup de chance ici, je regrette de le dire. Ma famille est allée voir ses tableaux hier. Je n'ai encore rien vu, parce que *the fog is atrocious so that I have not yet been permitted to leave my room.*

176. James Guillaume aux rédacteurs de *La Liberté*

IML., F 21, 1, 394/1

Neuchâtel, le 4 décembre 1871

Citoyens rédacteurs de *La Liberté*,

D'accord avec le Comité fédéral de la nouvelle *Fédération*

[1648] Les Sections bordelaises, par exemple, en réponse à une lettre de Serraillier concernant les activités de Lafargue dans cette ville (Marx à Laura et Paul Lafargue, 24-25 novembre 1871. MEW, 33, p. 341).

[1649] La *Misère de la philosophie.*

[1650] Lafargue avait demandé en 1868 déjà de récupérer les exemplaires de cet ouvrage qui se trouvaient encore à Bruxelles, chez Vogler.

[1651] Jules Léonard (Silenrieux 1827-Valenciennes 1899), peintre de genre et, à la fin de sa vie, animalier; employé au Musée de Valenciennes. Il fit ses études aux Académies de Valenciennes et de Bruxelles. Pendant les années 1866 à 1869 au moins, il avait son atelier à Bruxelles, 35 rue Verte, où il exposait ses tableaux. Pendant ces mêmes années, il traitait des sujets comme «Charlotte de Mexique devenue folle» et «L'arrestation de Garibaldi devant Rome» (annonces dans *La Tribune du Peuple* et *La Cigale*). Il devient membre de la Section belge de l'A.I.T. en janvier 1868 (Procès-verbaux, IISG Jung 138).

Jurassienne, qui vient de se constituer au Congrès de Sonvillier [1652], je vous adresse un exemplaire de la circulaire [1653] que notre Fédération adresse à toutes les Fédérations de l'Internationale.

Vous recevez sans doute notre organe, *La Révolution sociale*, qui paraît à Genève. Vous aurez pu y lire une partie des résolutions du Congrès de Sonvillier [1654]. Vous aurez vu que tout en laissant absolument de côté les mesquines chicanes qui ont été faites à notre Fédération, et en nous abstenant de toute récrimination à ce sujet, nous avons cru qu'il était indispensable, pour le salut de l'Internationale, qu'un Congrès général fût convoqué [1655]. La Conférence de Londres a pris des résolutions qu'elle n'avait pas le droit de prendre; et le Conseil général, sortant de ses attributions normales, tend à devenir une sorte de gouvernement oligarchique. Si nous acceptons sans protestation cet état de choses, nous laissons s'implanter dans l'Internationale un genre de dissolution; tandis qu'il nous est facile, sans compromettre en rien l'union des travailleurs, de rappeler aux vrais principes quelques amis égarés, qui croient agir pour le mieux, et qui, dans leur zèle intempestif, risquent de tuer l'Internationale en y implantant le principe d'autorité.

Nous sommes persuadés que la réunion en Congrès général suffira pour rappeler à la réalité ceux qui, n'ayant plus le vrai sentiment de la situation, se sont engagés dans une voie funeste; — et nous croyons que la réunion d'un Congrès prouvera, en ce moment, la vitalité et la force de l'Internationale bien mieux que toutes les Conférences à huis clos.

Nous vous prions, au nom des principes communs que nous professons, de reproduire notre circulaire [1656]. Vous êtes comme nous, anti-autoritaires, comme nous, adversaires de l'Etat politique; et nous sommes persuadés que, ainsi que cela nous est déjà arrivé souvent, nous nous trouvons, sans nous être concertés, animés au même instant des mêmes sentiments. La lecture de votre numéro

[1652] Il avait eu lieu le 12 novembre; neuf sections des vingt-deux étaient représentées par seize délégués (F. MEHRING, *Karl Marx*, p. 481-482).
[1653] «Circulaire à toutes les Fédérations de l'Association internationale des Travailleurs» (J. GUILLAUME, *L'Internationale*, *II*, p. 237-241; *Répertoire*, *III*, p. 188-189).
[1654] La deuxième résolution, au sujet du nom de la Fédération et la troisième, sur les efforts de réunir un congrès suisse, furent publiées (*La Révolution sociale*, 23 et 30 novembre 1871).
[1655] Cf. Marx à Laura et Paul Lafargue, 24-25 novembre 1871 (MEW, 33, p. 346).
[1656] Ils ne le firent pas.

d'hier, et de la proclamation du Conseil belge[1657], me confirme encore dans cette appréciation.

Recevez, citoyens, mon salut fraternel

James GUILLAUME.
rue du Seyon, 14

177. César De Paepe à Charles Rochat
IML., F 21, 164/7

Bruxelles, le 27 novembre
[et le 8 décembre] 1871

Mon cher Rochat[1658],

J'ai donné lecture de ta lettre à la séance du Conseil fédéral belge, de samedi soir. Je suis chargé de vous répondre[1659].

Vous trouvez étrange, dites-vous, la conduite du Conseil fédéral belge qui, dans son journal *L'Internationale*, ne publie pas les résolutions de la Conférence, ni les Communications du Conseil général, et d'un autre côté donne des extraits, dans son article de fond, du journal *La Révolution sociale* dont il parle dans des termes élogieux[1660].

Nous comprenons, en effet, et nous devons le reconnaître en toute sincérité, que cette manière d'agir a dû vous paraître excessivement étrange, suspecte même. Cependant, je puis vous assurer qu'il ne faudrait pas en conclure que cela s'est passé de la sorte par suite d'une ligne de conduite que nous aurions adoptée; au lieu d'être prémédité et systématique, cela est plutôt fortuit; vous allez le voir.

Il y a, dans votre reproche, deux reproches:

[1657] «Adresse du Conseil belge de l'A.I.T. — Aux Sections belges en particulier et aux travailleurs belges en général. Bruxelles, le 28 novembre 1871» (*L'Internationale, La Liberté*, 3 décembre 1871; C. OUKHOW, *Documents*, p. 233-234). La bourgeoisie libérale ayant causé un tumulte à Bruxelles, contre le gouvernement catholique, le Conseil belge saisit l'occasion pour mettre les ouvriers en garde contre toute participation à la politique bourgeoise.

[1658] Alfred Herman avait dû quitter Londres, puisqu'il ne parvenait pas à trouver du travail; comme à ce moment, il avait encore l'intention d'y retourner, il avait demandé de lui réserver sa fonction de membre du Conseil général, secrétaire pour la Belgique. Rochat le remplacerait provisoirement (*Minutes 1870-1871*, p. 309-310. Séance du 24 octobre 1871). Charles Rochat (né en 1844), comptable; secrétaire de la Commission exécutive de la Commune, membre du Conseil général de l'A.I.T. (DBMOF, 9, p. 12-13). La lettre est publié dans *Marks i nekotorye voprosy mežđunaradnogo rabočego*, p. 441-445; B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 94-95, en publie un résumé.

[1659] Confirmé par le procès-verbal de la réunion du Conseil belge du 24 novembre (Procès-verbaux du Conseil belge. IISG, Jung 138).

[1660] L'article «La Situation» emprunte des commentaires au sujet de la situation à Paris à *La Révolution sociale*. Il le qualifie d'organe socialiste et le cite avec approbation (*L'Internationale*, 12 novembre 1871).

1° Non publication, dans notre journal, des imprimés envoyés par le Conseil général.
2° Publication, avec éloge, d'un extrait de *La Révolution sociale*, de Genève.

Je passe à l'examen de ces deux griefs:

1° Depuis la Conférence, nous n'avons reçu du Conseil général que deux communications, la première relative à l'affaire Netchaïeff [1661], la seconde qui est composée des résolutions de la Conférence de Londres [1662]. Eh bien, franchement, le Conseil fédéral belge, s'est demandé si ces deux pièces étaient bien destinées à être communiquées au public ou seulement à être envoyées aux Sections de province. Pour ce qui est de la seconde surtout, c'est-à-dire des résolutions [a] de la Conférence, nous avons cru qu'il y avait tels articles qu'il fallait tenir secrets, et nous pensions même que c'était déjà trop que de les imprimer [b] pour une simple communication aux Sections, parce que les imprimés finissent presque toujours par tomber entre des mains hostiles et notamment entre les mains des agents des gouvernements. Telle est notamment la résolution relative aux pays où l'organisation régulière de l'Internationale est entravée par les gouvernements. En faisant connaître à ces gouvernements que tel ou tel cercle ouvrier, sans porter le nom d'Internationale, en fait néanmoins partie sous un autre nom [1663], n'expose-t-on pas ces groupes à être poursuivis et condamnés; et dès lors la publication de cette résolution ne nuit-elle pas à la destination que cette résolution voulait atteindre.

Voilà pourquoi il y a eu du retard dans la publication des résolutions de la Conférence, dans le journal *L'Internationale* [1664].

2° Quant au second point, le citoyen Steens, qui fait le bulletin politique dans *L'Internationale*, déclare qu'en empruntant à *La Révolution sociale*, de Genève, un passage d'article, il n'a eu aucune intention malveillante envers le Conseil général; les lignes citées, dit-il, sont excellentes, pourquoi ne les aurais-je pas reproduites; cela n'implique pas du tout l'approbation de l'article suivant (qui peut,

[1661] «Declaration on Nechayev's Misuse of the name of the International», par ordre des délégués à la Conférence de Londres (*Minutes 1870-1871*, p. 434).
[1662] «Resolutions of the Conference of delegates of the IWMA» (*Minutes 1870-1871*, p. 440-450; *Répertoire, II*, p. 67-70).
[a] Il avait d'abord écrit: *du Conseil général.*
[b] *même* rayé.
[1663] La résolution X, qui admet la possibilité d'agir sous d'autres noms, mais qui exclut formellement les sociétés secrètes dans le sens propre du terme.
[1664] Elles venaient d'être publiées (*L'Internationale*, 26 novembre 1871).

du reste, être d'un autre collaborateur), ni même l'approbation d'autres passages du même article non cités [1665].

Bruxelles, le 8 décembre 1871

Mon cher Rochat,

Cette partie de ma lettre que tu viens de lire est écrite depuis onze jours. J'en ai suspendu la continuation, parce que nous devions à Bruxelles avoir quelques séances dont je devais te rendre compte. Ces séances avaient pour objet: 1° de discuter l'attitude que nous avions à prendre vis-à-vis du conflit soulevé dans l'Association internationale des Travailleurs, en Suisse et à Londres [1666], 2° de déterminer le nombre d'exemplaires qu'il fallait nous envoyer de la nouvelle publication des Statuts généraux. Mais il est arrivé qu'aux deux séances du Conseil fédéral belge qui ont eu lieu depuis lors, peu de membres se sont trouvés présents, et qu'au lieu d'aborder cet ordre du jour on a plutôt discuté le Manifeste à lancer en Belgique [1667] à propos des manifestations contre le ministère à propos d'émeutes de nos bourgeois bruxellois contre la calotte [1668]. Nous avions mis le 1° de l'ordre du jour en discussion, parce que de Suisse plusieurs de nos membres ont reçu des lettres demandant l'avis des Belges sur le conflit [1669], et qu'une réponse quelconque à ces lettres ne pouvait avoir lieu qu'après une décision prise par le Conseil fédéral belge tout entier; aujourd'hui que nous sommes à la veille d'avoir un Congrès belge (à la Noël), nous croyons tous qu'il vaudrait mieux attendre que le Congrès, et non le Conseil fédéral, se prononçât dans cette question [1670].

Pour la seconde partie de l'ordre du jour de ces séances, à savoir combien le Conseil général devait nous envoyer d'exemplaires des

[1665] Le procès-verbal de la séance ne fait état que de la protestation de Laurent Verrijcken contre le droit de censure que s'arroge le Conseil général (Séance du 24 novembre. Procès-verbaux du Conseil belge. IISG, Jung 138).

[1666] Il avait proposé lui-même qu'à une prochaine séance on discute le conflit entre les deux groupes de Genève, et celui du Conseil général (Idem).

[1667] Une seule séance a été verbalisée, celle du 6 décembre. Toute trace des discussions annoncées par De Paepe y manque (Idem).

[1668] Cf. le Manifeste du Conseil belge, déjà mentionné (lettre 176, note 1657).

[1669] A la séance du 24 novembre, Verrijcken avait lu une lettre de Bastilica, à Neuchâtel, au sujet des résolutions de la Conférence de Londres (Procès-verbaux du Conseil belge. IISG, Jung 138).

[1670] Le Congrès belge s'accordera très nettement avec le point de vue autonomiste (C. OUKHOW, *Documents*, p. 306-307). Rochat donnera un résumé de la première partie de la lettre de De Paepe à la réunion du Conseil général du 19 décembre (*Minutes 1871-1872*, p. 59).

Statuts généraux [1671], il a été décidé qu'il ne nous en fallait que quelques centaines d'exemplaires. Voici pourquoi il ne nous en faut pas beaucoup: dans nos Sections, les membres ont un carnet contenant les Statuts généraux de l'Internationale, les Statuts de la Fédération belge, le règlement particulier de la Section. Nous avons conservé la *forme* (terme d'imprimerie) de cette publication, de sorte que lorsque nous recevrons les Statuts généraux nouveaux, nous aurons tout simplement à voir en quoi nos anciens en diffèrent, et faire une nouvelle édition de notre carnet; il y a même une proposition pour que cette réimpression se fasse dans les deux langues du pays, en français et en flamand, en regard, dans un même carnet.

Quand je vous dis que nous allons discuter l'attitude que nous avons à prendre vis-à-vis de la scission qui se produit en Suisse et à Londres [1672], n'allez pas pour cela vous figurer que nous pensons à nous joindre aux scissionnaires, ou même seulement que nous hésitons à rester du côté du Conseil général [1673]. Non, la situation chez nous n'en est pas là, heureusement.

Avant toute discussion bien approfondie, je puis déjà vous dire que la grande majorité de nos membres ne voient dans la scission qu'une sorte de compromis qui vient de se faire 1° entre la queue de l'Alliance, dont nous avons toujours désapprouvé l'existence, 2° les jacobins français, pyatistes et autres, de l'ancienne Branche française de Londres, et 3° quelques-uns des mutuellistes français (les plus bourgeois précisément, sinon par position, au moins par les idées), lesquels ont été vexés surtout des résolutions votées dans les Congrès sur la propriété foncière et qui, de plus, en veulent personnellement à certains membres du Conseil général parce qu'ils sont communistes. Jugeant ainsi les *éléments honnêtes* de la scission, il va sans dire que nous ne pouvons mal d'y tomber. Mais ce n'est pas tout, quand nous voyons se joindre à ces éléments, des hommes qui, comme Durand [1674] et consorts, n'ont aucune conviction, mais sont tout simplement des vendus, nous ne pouvons que repousser ce

[1671] «General Rules and Administrative Regulations of the IWMA, Official edition, revised by the General Council» (*Minutes 1870-1871*, p. 451-469; *Répertoire, II*, p. 70-71). Londres en enverra deux cents exemplaires.
[1672] A Londres, par la constitution de la «Section française de 1871» (Marx à Laura et Paul Lafargue, 24-25 novembre 1871. MEW, 33, p. 343).
[1673] Manifestement une réponse indirecte à la lettre de Marx du 24 novembre (lettre 175).
[1674] Gustave Durand, ouvrier bijoutier, aurait été un espion au service de la police française. Il est exclu de l'A.I.T. (*Minutes 1870-1871*, p. 288-289. Séance du 7 octobre). Il était secrétaire de la «Branche française de 1871» (Marx à Laura et Paul Lafargue, 24-25 novembre 1871. MEW, 33, p. 343).

groupe scissionnaire. Voilà ce que je sais par des conversations individuelles. Cependant, il y a chez nous, il faut que je le déclare, quelques membres, qui tout en repoussant la scission, pensent qu'il y a quelques petits griefs fondés, un peu contre le Conseil général, mais plus encore contre l'organisation que les Congrès successifs et en dernier lieu la Conférence de Londres ont donné à l'Internationale. J'attends impatiemment l'exposition de ces griefs, une exposition nettement formulée; car jusqu'ici je n'ai entendu que des reproches, tellement vagues et peu précis qu'il était impossible de les comprendre, ou tellement en l'air qu'un mot d'explication suffisait pour les réduire à néant.

Un dernier mot. Dans votre lettre, vous nous demandez le résumé des griefs des travailleurs belges contre le gouvernement. Je crois que vous avez mal compris notre motion lors de la Conférence: lorsqu'on a décidé à la Conférence le Manifeste du Conseil général aux gouvernements, nous avons proposé que dans ce Manifeste, à côté des agissements des grands gouvernements continentaux vis-à-vis de la Commune et de l'Internationale, on dise aussi un mot du gouvernement belge, qui dans cette occasion s'est fait le gendarme et le policier de M. Thiers. Nous avons demandé qu'en particulier il y soit protesté contre l'extradition des communalistes français, et contre le projet de loi Malou. Ce projet de loi, qui n'a pas[a] passé, mais qui n'est pas retiré non plus, consiste simplement en ceci: C'est que dorénavant tout appel à la Révolution, *même non suivi d'un commencement ou d'une tentative d'exécution*, soit passible de prison et d'amende, que cet appel se fasse oralement ou par la voie de la presse. En vertu d'une pareille loi, presque chaque orateur de nos meetings, chaque article de nos journaux, aurait été poursuivi [1675].

Nous n'avons pas vu ici Albert Richard et Blanc [1676], et personne jusqu'ici n'a entendu parler de leur séjour ou même seulement de leur passage en Belgique.

Alfred Herman est toujours à Liège; je me suis informé de lui l'autre jour auprès d'un ami venu de cette ville, et cet ami m'a dit

[a] *encore* rayé.
[1675] Cf. lettres 154 et 163.
[1676] Gaspard Blanc (né en 1845), employé des Ponts et Chaussées. Il publiera, avec Richard, la brochure *L'Empire et la France nouvelle* (bonapartiste) en janvier 1872 (DBMOF, 4, p. 310-311).

que non-seulement il travaillait, mais aussi qu'il ne se proposait plus de retourner à Londres [1677].

J'ai reçu, il y a déjà quelques jours, une lettre du citoyen Marx. Je ne lui ai pas encore répondu, parce qu'au moment où je me propose de le faire il arrive toujours l'une ou l'autre besogne imprévue. Remercie-le des renseignements qu'il m'a donnés et dis-lui que je vais m'occuper de lui envoyer les livres [a] qu'il m'a demandés.

Le bonjour à tous nos amis, à tous les membres du Conseil général, et aux familles Marx, Fondeville [1678], Serraillier, Vaillant, Engels, Lessner [1679]. Je n'oublierai jamais l'accueil sympathique que j'ai reçu dans ces familles lors de mon dernier voyage à Londres.

Salut fraternel

C. DE PAEPE.

Médecin-interne à l'Hôpital St. Jean,
rue Pacheco,
à Bruxelles, Belgique.

178. Philippe Coenen à Karl Marx

IISG., Marx-Engels D 768
IML., F1, 5, 2665

Antwerpen den 10 december 1871

Vriend Marx,

Bij deze maak ik u indachtig op de belofte door u aan mij op de conferentie van de Internationale gedaan van mij de inlichtingen te bezorgen aangaande de werkstaking der sigaarmakers, onder andere de lijst van inschrijving ten voordele der werkstaking [1680]. Ook verlang ik als schrijver der Antwerpsche afdeeling de reglementen in het Fransch om ze zoo dra mogelijk over te zetten in het *Nederduitsch* [1681].

Brenger dezes is een sigaarmaker van Antwerpen, de schrijver der stielvereeniging, hij is afgevaardigd naar het Congres der sigaar-

[1677] Cf. note 1658 et lettre 182.
[a] Il avait d'abord écrit: *ouvrages*.
[1678] Fondeville, émigrant à Londres après la Commune; membre du Conseil général, délégué de la Section de Bordeaux à la Conférence de Londres.
[1679] Friedrich Lessner (1825-1910), tailleur; ami et partisan de longue date de Marx et d'Engels; membre du Conseil général de 1864 à 1872.
[1680] Cohn avait communiqué une liste des Associations venues en aide, et des montants mis à la disposition des cigariers en grève. Le total était de £ 415 (*Minutes 1870-1871*, p. 214. Séance du 13 juin 1871).
[1681] Cf. lettre 177, où De Paepe parle d'imprimer les Statuts en néerlandais.

makers te Londen [1682], brengt hem alle mogelijke inlichtingen toe en doe hem het ongelijk zien van zich niet aan de *Internationale* aan te sluiten.

Met vreugde zie ik reeds deze eerste stap: door de sigaarmakers gedaan ten voordeele van het Internationaal grondbegin, moogt hunne bijeenkomst goede vruchten dragen, het is den wensch van dien zich noemt:

Uw vriend en broeder
Ph. COENEN.
Schrijver der Antwerpsche afdeeling
der Internationale.

Salut et fraternité à tous les citoyens français et anglais que j'ai vus à Londres à la Conférence de septembre.

Les affaires à Anvers marchent lentement, la lutte ici est immense non seulement contre la réaction religieuse mais encore plus contre cette lèpre universelle qui a nom commerce et qui fait que dans les villes commerciales comme Anvers, la cause de l'Internationale est combattue à outrance par ces légions de voleurs qui ne spéculent que sur le vol.

Ph. COENEN.

Les compliments à Herman, Alfred [1683].

[Traduction]

Anvers, le 10 décembre 1871

Ami Marx,

Par la présente, je vous rappelle la promesse que vous m'avez faite lors de la Conférence de l'Internationale, de me faire parvenir des renseignements au sujet de la grève des cigariers, entre autres la liste des souscriptions en faveur de la grève [1680]. Je désire aussi, en tant que secrétaire de la Section anversoise, les règlements en français afin de les traduire aussitôt que possible en *néerlandais* [1681].

Le porteur de la présente est un cigarier anversois, secrétaire du syndicat, il est délégué au Congrès des cigariers à Londres, donnez-lui tous les renseignements possibles et faites-lui voir le tort de ne pas s'affilier à l'*Internationale*.

C'est avec joie que je vois déjà ce premier pas fait par les

[1682] Accompagné de quelques délégués au Congrès international des cigariers, Cohn assistera à la réunion du Conseil général du 12 décembre (*Minutes 1871-1872*, p. 54).
[1683] Coenen ne savait donc pas que celui-ci avait quitté Londres.

cigariers en faveur du principe international, puisse leur réunion être fructueuse, c'est le vœu de celui qui se nomme: votre ami et frère Ph. Coenen, secrétaire de la Section anversoise de l'Internationale.

179. Alfred Herman à Eugène Hins
IML., F 21, 169/1

Liège, le 15 décembre[a] 1871

Mon cher Hins,

J'ai reçu de toi, non pas *deux* mais *une* seule lettre où tu me demandais le règlement de l'Union des Métiers[1684].

Mais il y aurait quand même grand tort de ma part si volontairement je ne t'aurais pas répondu. Je ne te dirai pas — quoi que ce soit très vrai — que le temps me fait absolument défaut. J'avais un autre motif.

Ce règlement a paru dans *Les Cahiers du Travail*[1685], et la partie la plus importante dans le dernier numéro.

Aussitôt que j'ai reçu la *seconde lettre* (la seule, je sais que c'est la seconde parce que tu m'y dis que tu m'as déjà écrit à ce sujet) je me suis mis à rechercher, dans les vieux numéros de quoi te satisfaire.

J'ai bien trouvé trois exemplaires des premiers articles mais il m'a été impossible de découvrir un seul exemplaire du dernier numéro qui est complètement épuisé.

J'ai dû m'adresser à Pierre et à Paul, à tous mes amis et c'est aujourd'hui seulement que j'ai pu obtenir un numéro du journal qui contient les principaux articles.

Tu les recevras en même temps que cette lettre. Je comptais t'envoyer cette semaine une cinquième [?][b] réponse[1686] à *L'Indépendance*[1687]; cela m'a été impossible.

Tu la recevras la semaine prochaine assez complète et surtout très satisfaisante. Nous faisons ici tout ce que nous pouvons et nous

[a] Il avait d'abord écrit: *Novembre*.
[1684] «Une nouvelle Association de prévoyance et d'assurance mutuelle est en voie de formation dans la Section liégeoise de l'Internationale. Elle sera composée des différents métiers dont les ouvriers ne sont pas assez nombreux pour se former en corporation séparée» (*Les Cahiers du Travail*, février 1871).
[1685] Organe des Sections du Bassin de Liège de l'A.I.T.-Liège, 10 juillet 1870-août 1871 (*Répertoire, I*, p. 5).
[b] Le chiffre est difficilement lisible.
[1686] Des «Réponse à *l'Indépendance*», des commentaires au sujet du développement du mouvement ouvrier à Liège, furent publiés, les premier, 12 et 26 novembre, et le 3 décembre (*La Liberté*, cf. ces dates).
[1687] *L'Indépendance belge*, journal quotidien qui parut de 1843 à 1940.

pouvons te dire que cela va très bien — très bien pour Liège, — entendons-nous!

Je trouve personnellement que cela ne va pas aussi bien avec le Conseil belge tant sur les affaires du pays que sur les rapports avec le Conseil général.

J'écris à ce sujet à César De Paepe mais je tiens à te dire ceci à toi.

La scission que l'on cherche à opérer en ce moment dans le sein de l'Internationale est excessivement déplorable à tous les points de vue.

Au point de vue général des progrès de notre Association d'abord. Toute scission, à cause de cela, me paraît devoir être répudiée, ou du moins ne devait être acceptée qu'en cas de nécessité absolue et comme un pis aller. Mais ici il me semble qu'il y a quelque chose de plus grave.

Je trouve en effet la scission excessivement mauvaise dans le cas particulier et par les motifs qu'on lui donne et par les gens qui essaient de la faire. Voyons chaque pays.

En Angleterre — La Section dissidente est composée, je le sais, d'un tas de gens sans foi ni loi, de Rouillier, de Melotte, de Vermersch [1688] et tutti quanti. Un tas de gens qui sont ou des imbéciles ou des ennemis de l'Internationale, des gueulards, des fainéants et avec eux, tout au plus deux individualités trompées et qui, je l'espère, s'en sépareront, Theisz et Avrial. Tout le reste ne vaut rien.

En Suisse, je crains bien qu'il n'en soit de même. Les Communeux veulent faire bande à part [1689]. Pourquoi?

En Italie. Ce sont les Mazzinistes qui s'empareront de la chose. En Belgique, chose que tu ignores peut-être. Robin le scissionniste par excellence, voulait s'adresser à Delesalle, à Coulon, à Spehl et aux autres pour organiser une section en opposition à la vôtre.

En France, ce sont les plus mauvais d'entre les proscrits qui essaient de faire de la dissidence.

Réellement je me demande à quoi l'on veut en venir?

A-t-on des reproches à adresser au Conseil général? Soit, je l'admets, quoi que pour moi je ne le pense pas.

Eh bien, lavons notre linge sale en famille. Empêchons la

[1688] Eugène Vermersch (1845-1878); journaliste, homme de lettres (DBMOF, 9, p. 298-300).
[1689] La «Section de propagande et d'action socialiste-révolutionnaire», qui adhérera à la Fédération Jurassienne (J. GUILLAUME, *L'Internationale*, *II*, p. 218).

scission par tous les moyens possibles et cherchons entre nous le redressement de nos griefs.

Je suis désolé de tout ce que j'apprends. Je tâcherai d'assister au Congrès au moins le samedi [1690] et je te déclare que quoique [a] anti-Marxiste, je soutiendrai le Conseil général qui, selon moi, a toujours bien agi.

Une dissidence entre nous me paraît excessivement fatale. Si je ne puis l'arrêter, dussé-je être seul, je me range du côté du Conseil général. Mais j'espère encore qu'on n'en arrivera pas à ce point et que les Sections belges feront tout ce qu'elles pourront pour que cette chose n'arrive pas.

Salut et fraternité
Alfred HERMAN.

180. Gustave Lefrançais et Benoît Malon à Laurent Verrijcken
IISG., Collection Descaves

Genève, le 16 décembre 1871

Au citoyen Verrijcken [1691] à Bruxelles

Cher citoyen,

Nous recevons une lettre de notre ami commun Guillaume de Neuchâtel, dans laquelle il nous fait connaître que, pas plus que la Fédération Jurassienne, la Fédération belge n'entend laisser passer sans protestation les empiétements du Conseil général de Londres et les tendances autoritaires des résolutions arrêtées par la Conférence du 17 au 23 septembre dernier.

Guillaume nous prie de plus, afin de vous édifier complètement sur la situation de l'Internationale en Suisse, de vous faire parvenir les impressions que nous en avons ressenties depuis notre arrivée ici, c'est à dire depuis la fin de juillet dernier.

Désireux comme tous que la lumière se fasse, nous nous empressons de vous adresser ces impressions. Lorsque nous arrivâmes tous deux à Genève, quelque peu brisés de la chute de notre chère Commune, nous aspirions, non au repos ni à l'inaction, ce qui n'eût été ni digne de l'idée que nous avons tenté de réaliser, ni digne de

[1690] Le Congrès des Sections belges, les 24 et 25 décembre 1871. Cf. lettre 182.
[a] Rature de quelque chose comme *anti-Marxiste*.
[1691] Ce ne fut pas la première fois que des correspondants de Suisse s'adressent à Verrijcken au sujet de la scission: cf. lettre 177, note 1669. Cette lettre-ci a été publiée partiellement par Guillaume (*L'Internationale, II*, p. 216-217) et en entier, avec indication des passages déjà publiés, par M. VUILLEUMIER, «La Suisse», p. 297-299).

véritables socialistes, mais du moins à un calme qui nous permît de nous receuillir[a] et de ressaisir nos idées, afin d'étudier sur quel terrain désormais nous devions continuer notre action. Nous avions aussi décidé de ne tenir aucun compte des froissements de la lutte précédente et de nous occuper exclusivement de l'avenir.

Nous arrivions enfin résolus à ne point tenir compte des différends qui partagent depuis trop longtemps les Sections de la Suisse romande, différends dont nous avions entendu vaguement parler et qui ne reposent d'ailleurs que sur des questions de personnes dont à l'un de nous (Lefrançais) les noms seuls étaient à peine connus.

Dans ces dispositions nous résolûmes de ne prendre parti ni pour un groupe ni pour l'autre, les personnalités d'Outine et de Bakounine, seules en jeu dans cette affaire, ne nous paraissaient pas devoir occuper le temps si précieux de ceux qui dévouent leur existence précisément à la réalisation d'un état social où les principes seuls seront en jeu.

A peine arrivés, nous fûmes naturellement vite tenus au courant des divisions en question, mais, nous devons le dire, seulement par les adversaires de l'ancienne *Alliance*, dont les amis au contraire se tinrent à notre égard dans la plus grande réserve.

Mais un fait douloureux ne tarda pas à devenir évident pour nous: Malgré la liberté dont jouissent les Genevois; malgré tous les moyens dont ils disposent — liberté de la presse, liberté de réunion, d'association — l'Internationale n'a en réalité aucune existence intellectuelle ici: ni réunions, ni conférences, ni discussions de principe[1692]. La plupart des adhérents sont dans l'ignorance absolue des principes de l'Internationale et du but qu'elle poursuit. Chacun se contente de dire: Je suis de l'Internationale! Mais encore une fois, rien de sérieux — les intelligents, dégoûtés, s'en retirent ou en sont exclus par les Comités qui seuls, gouvernent et dirigent les Sections, qui se réunissent seulement une fois par mois à peine! Pas de cercles d'études sociales où tous puissent venir s'instruire des questions à résoudre. Les choses se passaient autrement en France où la période de combat avait été précédée et amenée par une longue sérieuse période de propagande et d'étude et ces souvenirs nous faisaient d'autant plus ressentir le vide existant dans les Sections genevoises.

Quelques amis, et nous avec eux, sommes entrés alors dans la

[a] *ceuillir* dans le texte.
[1692] Cf. lettres 100, 106, 109.

Section centrale pour tenter de lui imprimer un mouvement plus sérieux et plus actif, mais les *pasteurs* y ont mis *ordre*, comme vous le verrez par le compte rendu de la dernière assemblée générale des Sections, que vous trouverez dans le numéro de *La Révolution sociale*[1693], que nous joignons à cette lettre. On nous a exclus tout simplement comme *agents* de l'ancienne *Alliance* et de Bakounine, à qui Lefrançais n'a jamais parlé, qu'il a vu par hasard une ou deux fois à *la Tribune des Peuples* en 1849! (il y a vingt-deux ans!). Quant à Malon, il connaissait Bakounine, mais jamais entente ne fut établie entre eux.

Dans de telles circonstances, force nous a été de nous rendre à l'évidence et de prendre un parti. C'est alors que nous sommes devenus membres de la Fédération Jurassienne, à laquelle a adhéré la Section de propagande et d'action socialiste-révolutionnaire, fondée par des réfugiés français et autres et dans laquelle on nous a reçus.

Dans cette Fédération au moins et à l'aide de la Section de Genève, nous allons avec nos amis, laissant de côté l'élément genevois, sur lequel nous n'aurions aucune action possible et qui nous paraît réfractaire à toute pensée d'études sérieuses, nous allons tenter de continuer à travailler pour nos amis de France qui en ont tant besoin, désorientés qu'ils sont, en essayant de les rallier et de les grouper. Plus que jamais à notre avis la propagande socialiste est devenue une nécessité révolutionnaire.

Enfin nous sommes décidés à joindre tous nos efforts à ceux qui veulent provoquer le plus promptement possible un congrès général qui mettra ordre à toutes les questions, secondaires, mais d'autant plus dangereuses, qu'elles seraient de nature, si elles se prolongeaient, à faciliter les projets des gens qui nous paraissent trop enclins à faire servir l'Association à des intérêts politiques, que cette Association a précisément pour but spécial d'éliminer pour l'avenir et qui sont tout à fait contraires à l'idée du fédéralisme.

Nous sommes sûrs que toutes ces graves questions, et surtout celle qui se pose par la XV[e] résolution de la Conférence du 17 au 23 septembre[1694], seront sérieusement débattues au Congrès régional

[1693] Compte rendu, signé de Lefrançais, de l'assemblée générale des Sections genevoises du 2 décembre 1871 (*La Révolution Sociale*, 7 décembre 1871).
[1694] Elle laisse à la discrétion du Conseil général de fixer le moment et l'endroit du prochain congrès ou de la prochaine conférence.

des Internationaux de la Belgique[1695], dont nous attendrons les résolutions avec impatience, pensant que vous n'oublierez pas que ce [que] vous allez décider aura une grande influence sur les destinées de l'Internationale si éprouvée en ce moment et que vos délibérations s'en ressentiront.

Salut et Solidarité

G. LEFRANÇAIS
Membre de la Fédération Jurassienne Section de propagande et d'action socialiste-révolutionnaire à Genève 1 Place de Rive chez M. Oettinger

B. MALON
Membre de la Section de propagande et de la Fédération Jurassienne 7 rue de la Croix d'or Genève

181. Victor Dave à Wilhelm Liebknecht

IISG., Liebknecht Korrespondenz 114-115

Château de Baelen, le 8 janvier 1872

Citoyen Liebknecht,

Je vous adresse, par le même courrier, la première livraison d'une *Revue* que je viens de publier et qui paraîtra tous les mois, écrite en langue hollandaise, à La Haye et à Amsterdam[1696].

Je vous prie de vouloir en dire deux mots dans un des prochains numéros de votre excellent *Volksstaat*. Cette *Revue* a pour but de défendre, en Hollande, pays éminemment réactionnaire, les doctrines de la philosophie positive (Auguste Comte, Littré) et celles du socialisme scientifique (Proudhon, K. Marx, Colins, etc.).

Veuillez aussi m'envoyer votre journal directement. Je l'ai reçu jusqu'ici par l'intermédiaire de la Branche allemande de l'Internationale de Verviers[1697]. Faites-moi, je vous prie, parvenir les numéros parus depuis le premier janvier. Si vous le permettez, je vous enverrai de temps à autre, une correspondance sur l'état du mouvement social en Belgique. Cela pourra contribuer, dans une certaine mesure, à entretenir les bonnes relations entre prolétaires allemands et prolétaires belges.

[1695] Les 24 et 25 décembre 1871.
[1696] Probablement *De Vrijheid*; Dave en était un des rédacteurs. Les première et deuxième livraisons venaient de paraître (*De Werker*, 7 janvier 1872).
[1697] Cette branche fut constituée le 7 janvier 1869 (J. FREYMOND, *Recueil, III*, p. 503, n. 419).

Je vous prie d'excuser mon sans-gêne et en attendant quelques mots de réponse, je vous présente, citoyen, mes salutations fraternelles et démocratiques.

Victor DAVE[1698].
ex-membre du Conseil général belge
de l'Internationale
actuellement membre de
la Section de Verviers

Adresse: Victor Dave, au château de Baelen par *Herbesthal*[1699]

182. Alfred Herman à Friedrich Engels

IISG., Marx-Engels L 2385
IML., F1, 1, 3239

Liège, le 20 janvier 1872[1700]

Mon cher Engels,

Tu dois trouver que je suis un fameux sacripant, et tous les membres du Conseil doivent, à tout le moins, me considérer comme un rude fainéant.

Hélas! que n'avez-vous raison?

Drôle de souhait diras-tu. Eh bien je t'assure que si tu étais dans ma peau tu ferais absolument le même. Et en effet. Je crois qu'il vaut mieux être un fainéant modèle et même un aimable sacripant que de se voir brisé, moulu, anéanti, réduit à presque rien par la maladie et ç'a été mon cas.

Te souviens-tu de la lettre que tu m'écrivais, le 8 décembre dernier — quand je dis que tu m'écrivais; entendons-nous, je la recevais le 8 décembre mais elle était datée du 30 novembre[1701].

En la recevant mon premier soin fut de prévenir les chaudronniers à Bruxelles. Je voulais te répondre immédiatement. Un soir

[1698] Ce journaliste et publiciste (1842-1923) joua un rôle important et controversé dans le mouvement autonomiste et anarchiste. Il avait été nommé membre du Conseil belge lors du cinquième Congrès, en juin 1870 (C. OUKHOW, *Documents*, p. 263). Il assistait régulièrement aux réunions; il ne fut pas réélu lors du huitième Congrès, en décembre 1871. Il sera très actif à Verviers en 1872 et il y sera un des dirigeants jusqu'en septembre 1873.

[1699] Localité de la province de Liège, à proximité de la frontière allemande.

[1700] Herman avait écrit *1871*, ce qui est évidemment une erreur.

[1701] Cette lettre se rapporte à l'affaire des chaudronniers (coppersmiths) à Glasgow. Ceux-ci préparaient une grève et demandèrent l'intervention du Conseil général, afin d'éviter l'embauche d'ouvriers susceptibles de la briser. Leur lettre fut lue dans la réunion du 21 novembre 1871; les secrétaires des divers pays furent chargés de transmettre les renseignements (*Minutes 1871-1872*, p. 42-43).

j'écrivais à Wolffers[1702] et je lui disais: Demain je vais répondre à Engels.

Le lendemain, j'étais au lit.

Vers la fin du mois de décembre, sans être complètement remis — je me trouvais un peu mieux mais le docteur me défendait encore de sortir — je voulus le faire quand même afin de me rendre au Congrès de Bruxelles. J'y fus en effet et je pus prendre part à la dernière séance[1703], mais cela entraîna une rechute violente. Je pris le train, le soir, mais j'éprouvais des frissons continus. Je toussais à faire croire que toute ma poitrine allait se déchirer et quand je rentrai chez moi, j'avais une fièvre épouvantable. Le lendemain je recommençai à cracher le sang plus fort que jamais et je fus de nouveau cloué.

Impossible même d'écrire; c'est à cause de cela que je n'ai pas continué mes correspondances liégeoises dans *La Liberté*[1704] et que *Les Cahiers du Travail*, annoncés depuis le premier décembre n'ont pas encore reparu.

Aujourd'hui je suis, ce qu'on appelle convalescent mais, s'il faut te l'avouer, je n'ai pas grande confiance dans ma guérison.

Je suis soumis à un régime abrutissant.

1° Défense de prendre la parole dans les réunions publiques ou privées.
2° Défense de fumer.
3° Défense de lire ou d'écrire à la lumière.
4° Défense de boire n'importe quel alcool.
5° Défense de veiller plus tard que dix heures.
6° Défense d'étudier -- ou du moins d'occuper trop sérieusement ma pensée etc. etc. etc.

Puis ... naturellement après les défenses, les ordres:

1° Ordre d'occuper mon corps très activement.
2° Ordre de faire peu à peu, et au fur et à mesure que les forces me reviennent, des courses à pied.
3° Ordre de manger des viandes saignantes.
4° Ordre de quitter la Belgique et d'aller dans une autre pâture chercher sinon le bonheur au moins la santé.

[1702] Il s'agit probablement de Alfred De Wolffers, membre du Conseil général en 1871-1872.
[1703] Cf. lettre 179. Il y fut réélu délégué pour la Belgique au Conseil général, à l'unanimité. Il avait demandé le mandat impératif (C. OUKHOW, *Documents*, p. 307).
[1704] Cf. les «Réponse à *L'Indépendance*» dans *La Liberté* (lettre 179).

Ce petit tableau de mes grandes misères te dira immédiatement comment il m'a été impossible de m'occuper des affaires de l'Internationale et j'espère que le Conseil voudra bien m'excuser. En tout cas je te charge d'être mon avocat auprès de lui.

Quoique je sois loin d'être guéri, j'ai cependant repris mes travaux d'atelier et je tâcherai désormais de ne plus négliger ma correspondance. Mais cependant, il est deux choses que je suis bien obligé de te dire.

La première concerne les cinquante francs tu m'as prêtés et que je ne puis encore te rendre à présent. Tu comprends que ma maladie ne m'a pas fait gagner énormément d'argent. Je me suis au contraire endetté et je suis pour le quart d'heure assez gêné dans mes affaires. Mes parents ont dû faire de grandes avances pour moi et je suis assez embarassé pour leur demander de l'argent maintenant.

Néanmoins si cela te gêne le moins du monde d'attendre encore quelque temps le remboursement de ce que je te dois fais-le moi savoir. Mes parents ne refuseront certainement pas de m'avancer cette somme.

Quant à moi, il n'y a rien au monde qui me peine comme cette pensée que l'on peut me soupçonner d'indélicatesse et je suis plus au regret de ne pas t'avoir pu parler de cela plus tôt, que je ne le suis de tout ce que je souffre ici.

La seconde chose dont je veux t'entretenir est celle de mon retour à Londres.

Mon docteur m'ordonne de quitter la Belgique au plus tôt. Il prétend qu'un changement de climat pourra seul opérer une amélioration sensible dans ma condition.

Allez n'importe où, m'a-t-il dit, mais allez-vous en. Et que ce soit le plus tôt possible.

Or il me serait impossible de retourner à Londres pour y vivre comme j'y ai vécu l'année dernière.

Non seulement je n'ai plus le sou, mais je suis endetté. Ma mère fera bien un sacrifice pour moi et je puis compter qu'elle m'avancera l'argent nécessaire pour mon voyage, mes frais d'installation et la dépense nécessaire pour une quinzaine de jours, mais elle ne pourrait faire plus pour moi.

Il faudrait donc que je trouve de l'ouvrage en arrivant. Eh bien, pourrais-tu me rendre le service de t'informer chez Jakson, si les

travaux n'ont pas encore repris et connaître approximativement l'époque où je pourrai trouver à m'occuper [1705].

Lemoussu qui est bien négligent à mon égard m'avait promis de s'informer chez Mr Boekbinder — mais il ne m'a jamais écrit un traître mot.

Ne pourrais-tu l'éperonner un peu. J'attends une réponse à ces questions avec une impatience féroce. Tu sais ce que c'est qu'un désir de malade. Surtout quand de la réalisation de son désir, il attend la santé.

Un mot maintenant sur l'affaire des chaudronniers à laquelle je n'ai rien compris.

J'ai télégraphié à Glasgow alors que j'étais à Londres et ce sont les ouvriers chaudronniers eux-mêmes qui m'ont répondu qu'il manquait des ouvriers et qu'on pouvait en envoyer. J'ai, après cela, télégraphié à Bruxelles qu'on pouvait envoyer des chaudronniers à Glasgow. Il en est parti *trois*, puis ce fut tout.

Quand j'ai écrit cette fois-ci, il y en avait quatre ou cinq au plus qui étaient partis, ou allaient partir. C'est absolument tout ce qu'il y a eu.

Maintenant, tu comprends que je n'ai guère été à même de m'occuper sérieusement des affaires de l'Internationale. J'ai même déjà écrit aujourd'hui deux fois plus que je n'aurais dû faire.

Et je suis bien forcé de reconnaître que le docteur a raison, puisque ma main tient ma plume avec peine, que je ne sais presque plus la diriger et que pour cette simple lettre je commence à éprouver un mal de tête très violent.

Je finis donc et tâcherai d'être désormais plus exact.

Salut et fraternité
Alfred HERMAN.
57 Mont St Martin à Liège

P.S. Explique ma paresse à Marx et aux amis du Conseil.

Tout à toi
A.H.

[1705] Engels fera des efforts pour lui procurer du travail, mais sans résultat (Engels à Cuno, 4 août 1872. MEW, 33, p. 511).

183. Joseph Henry à Hermann Jung
IISG., Jung Korrespondenz 671
IML., F 21, 1, 247

Salina, 28th January 1872

Cher citoyen,

Je suis en Amérique, au milieu des plaines du Kansas. Depuis notre départ de Belgique[1706] bien des événements se sont accomplis en Europe, bien du sang y a coulé, hélas! Malgré l'éloignement, malgré nos nombreuses et rudes occupations, les récits de ces choses nous ont beaucoup impressionnés, bien qu'ici on ne soit sensible à rien.

L'Internationale à qui l'on a supprimé beaucoup de têtes n'est pas prête à rendre l'âme, pensons-nous.

En Amérique, comme vous le savez sans doute, tous les journaux (newspapers) lui jettent la pierre. Ici, sauf peut-être quelques grandes villes, les questions sociales et religieuses sont bien en arrière et c'est tout naturel: le sol, pour ainsi dire, encore à l'état sauvage, exige ou du moins a exigé jusqu'ici des travaux suffisants pour occuper les bras et les têtes, mais cela viendra à temps et lieu. Nous avons entendu dire qu'un nouveau journal socialiste anglais-français intitulé *En Avant* était sur le point de paraître à Londres[1707]: En savez-vous quelque chose? Est-ce du vrai socialisme, du socialisme universel? Dans l'affirmative nous vous serions très obligés de nous y abonner, en nous faisant connaître le prix d'abonnement et le procédé que nous devons employer pour envoyer le montant. Au défaut dudit *En Avant*, nous prendrions un autre organe socialiste de votre choix, paraissant en Angleterre ou en Amérique, mais nous tiendrons à un journal anglais-français ou au moins anglais. Belges, Français, nous sommes tous ici de tristes personnages pour la langue, les mœurs et par nos sots usages. S'il faut penser sept fois avant que de parler, sept fois sept fois avant d'écrire et n'imprimer qu'après sept fois autant de réflexions mûres, les écrits en français sont choses bien peu sûres.

[1706] Il avait émigré, accompagné d'un nombre de sympathisants, en 1869 ou 1870. Ils avaient adressé une lettre au Congrès de Bâle, exprimant leurs vives sympathies pour l'œuvre de l'A.I.T., mais ils étaient d'avis que les idées socialistes ne pourraient se développer que très difficilement en Europe; aussi conseillèrent-ils l'émigration en masse vers l'Amérique (J. FREYMOND, *Recueil, II*, p. 45).

[1707] Il ne m'a pas été possible de retrouver un périodique correspondant à la description faite ici.

Nous sommes ici quatre ou cinq socialistes disséminés dans les environs de Salina.

Nous pensions que le travail ardu [a], qui s'impose à nous forcément ici aurait suffi désormais et au delà, pour absorber toutes nos facultés, mais la nature regimbe, malgré l'âge et l'épuisement, nous frissonnons et le sang nous monte au cerveau en apprenant le massacre de nos frères.

Les Thiers et les Bismarck, les faux républicains
Soyez cent fois maudits, oh féroces Caïns!

Tout à vous cher citoyen.

L'Ardennais du Congrès de Bruxelles [1708],

Joseph HENRY [1709], Gardener
Salina (Kansas)
United States.

Adresse pour le journal:
Alex. Naismith, photographe
Salina (Kansas), United States.

184. Le Comte d'Asprémont-Lynden [1710] à Félix Buurmans

AMAE., Dossier 119 II

Bruxelles, le 31 janvier 1872

Monsieur l'abbé,

J'ai l'honneur de vous informer, comme suit à la lettre de mon honorable prédécesseur [1711] en date du 16 octobre dernier, que votre frère Victor a été, le 21 janvier, l'objet d'une ordonnance de non-lieu [1712].

[a] Ou: *hardi*?

[1708] Délégué du «Cercle des campagnards de Patignies», il intervint afin de démontrer que les cultivateurs sont plus malheureux que les ouvriers des villes (J. FREYMOND, *Recueil, I*, p. 253, 390).

[1709] Cultivateur à Wellin (Luxembourg); principal organisateur et auteur du «Cercle de Patignies». Il vécut de 1813 à 1887. Il devint membre de sociétés savantes, pour ses découvertes en botanique; il collaborait à divers journaux socialistes (De Paepe à Malon, 11 novembre 1878. IFHS, Fonds Fournière 14 AS 181, 47; *Le Peuple*, 23 novembre 1887; V. SERWY, *La Coopération en Belgique, IV*, p. 172).

[1710] Ministre des Affaires étrangères du gouvernement homogène catholique de Theux-Malou, du 7 décembre 1871 au 11 juin 1878.

[1711] J. d'Anethan, ministre des Affaires étrangères dans le gouvernement homogène catholique d'Anethan, du 2 juillet 1870 au 1er décembre 1871.

[1712] Cf. lettres 148 et 169.

185. Francisco Mora à César De Paepe
IML., F 21, I, 200/8

Madrid, febrero 3, 1872

Querido De Paepe,

Te remito esto [1713] para que estudies nuestra organización y me des tu opinión sobre ella.

La reacción se desencadena en España [1714], pero nosostros la desafiamos y marchamos siempre adelante.

Tuyo
F. MORA [1715].

S/C Madrid. Cuesta de Santo Domingo n° 2.
tienda.

[Traduction]

Mon cher De Paepe,

Je te remets ceci [1713] pour que tu réfléchisses à notre organisation et pour que tu me donnes ton avis à ce sujet.

En Espagne, la réaction se déchaîne [1714] mais nous la défions et nous continuons à marcher de l'avant.

A toi
F. MORA [1715].

[1713] Il pourrait s'agir d'une ou de plusieurs circulaires se rapportant à l'organisation en Espagne, soit «Asociación Internacional de los Trabajadores. Organización social de las Secciones obreras de la Federación regional española, adoptada por el Congreso obrero de Barcelona en Junio de 1870, y reformada por la Conferencia regional de Valencia, celebrada en Septiembre de 1871» (*Répertoire, III*, n° 107, p. 51); «Circular. Compañeros: Terminada ya la tirada de los Reglamentos típicos que contienen toda la organización de la Internacional en España» (*Idem*, n° 111, p. 52); «Asociación Internacional de los Trabajadores. Acuerdos tomados por el Consejo Federal de la Región Española en la Sesión del 25 de Diciembre 1871» (*Idem*, n° 112, p. 52). Mora réfère peut-être à la dernière circulaire lors de la réunion extraordinaire du Conseil fédéral du 23 décembre 1871 (*Actas de los Consejos y Comisión federal de la región española (1870-1874), I*, p. 90). B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 209, paraphrase la lettre de Mora.

[1714] Le premier ministre Sagasta venait de publier sa circulaire aux gouverneurs civils donnant des instructions pour la persécution de l'A.I.T. en Espagne (J. GUILLAUME, *L'Internationale, II*, p. 272-273).

[1715] Francisco Mora (1842-1924), cordonnier; un des fondateurs de sections de l'A.I.T. en Espagne et au Portugal. Il fut nommé secrétaire général du Conseil fédéral à la Conférence de Valencia (septembre 1871). Il prit part à la fondation du Parti socialiste espagnol.

186. Charles Rodenback à César De Paepe
IISG., De Paepe

Den Haag, 7 februari 1872[a]

De heer César De Paepe,

Brussel

Mijnheer, Deze is dienende U te verzoeken ons het bedrag f 0,95 voor de eerste en tweede maandaflevering van *De Vrijheid* per postwissel over te zenden.
In afwachting met achting
Uw Dienare
I.o. De Administratie van *De Vrijheid*
Charles RODENBACK[1716].
Eerste en tweede maandaflevering f 0,75
frankeren 0,20 f 0,95

[Traduction]

La Haye, le 7 février 1872[a]

Monsieur César De Paepe

Bruxelles.

Monsieur, Par la présente je vous prie de nous faire parvenir la somme de fl. 0,95 pour la première et la deuxième livraison mensuelle de la *Vrijheid* par mandat postal.
Dans cette attente, avec mes respects,
Votre serviteur
pour l'administration de la *Vrijheid*
Charles RODENBACK[1716]
Première et deuxième livraison mensuelle fl 0,75
Port 0,20 fl 0,95

[a] Papier à en-tête: *De Vrijheid.* Orgaan van het Volk. Redaktie.
[1716] Charles Rodenback, pseudonyme de Charles Antoine Monterossi (né à Anvers en 1847), journaliste et homme de lettres. De nationalité belge, il vint s'établir à La Haye en mai 1870, en venant de Paris. En septembre 1872, il assistera au Congrès à La Haye comme correspondant du *Rappel* de Paris. Il retournera en France; il collaborera au journal socialiste *Recht voor Allen* («Justice pour tous») dans les années quatre-vingt.

187. Louis [?] Leclaire à Karl Marx
IML., F 1, 5, 2775

Ixelles, le 21 février 1872
309, chaussée de Wavre

Citoyen Karl Marx,

Vous avez étudié les hommes et les choses par conséquent vous avez souvent dû constater que les hommes les mieux organisés étaient sujet à certaines défaillances qu'il est impossible de s'expliquer et que la bizarrerie des choses résistait à toute espèce d'analyse. C'est à une de ces singularités que vous devez cette lettre.

Vous avez écrit plusieurs fois à César De Paepe votre ami et le mien il ne vous a pas encore répondu [1717] ce dont je l'ai sévèrement blâmé je lui ai fait promettre de vous écrire et afin de le mettre dans l'impossibilité de ne pas le faire immédiatement j'ai pris chez lui six exemplaires de votre ouvrage *Misère de la Philosophie* que je vous expédie ce jour. Je voudrais s'il m'était possible sinon excuser du moins expliquer sa négligence. César est un vaillant garçon qui malgré les obstacles qu'oppose l'Anarchie sociale actuelle au développement intellectuel des parias qu'elle enfante, a su s'instruire et se créer une position au-dessus du vulgaire et chose rare c'est que pouvant devenir *bourgeois* il est resté notre ami. Il est consolant de pouvoir constater que tous ne sont pas accessibles à la corruption.

Une chose dont la recherche des causes déroute nos investigations, c'est le trouble profond qu'occasionne chez l'homme dont le caractère est le plus fortement trempé, les peines de cœur. Je crois que notre pauvre ami en est là.

Depuis quelque temps déjà je m'étais aperçu que De Paepe était constamment préoccupé mais il me paraît malheureux depuis son dernier voyage à Londres [1718]. J'ai bien deviné une partie de la vérité mais entre jeunes gens il est certaines choses dont on ne peut se parler sans être ridicule. Il me paraît même que je le suis en vous parlant de mon ami, et si j'ai la faiblesse d'y céder, c'est que le changement que je remarque dans ses habitudes, m'alarme. Lui si régulier, si ardent au travail, plein de foi dans l'avenir; est depuis quelque temps devenu sceptique et devenu indifférent à tout ce qui l'entoure. Il

[1717] La dernière lettre connue de Marx à De Paepe avant celle-ci porte la date du 24 novembre 1871 (lettre 175); De Paepe lui a indirectement et partiellement répondu par sa lettre à Rochat du 27 novembre-8 décembre 1871 (lettre 177).
[1718] On ne peut pas exclure que De Paepe avait l'intention de se fixer comme médecin à Londres pour des raisons d'ordre sentimental.

s'occupe moins de l'*Internationale* il étudie comme tout le monde ni plus ni moins, mon étonnement vient de ce qu'il ne nous avait pas habitué à cela. Singulière chose que le socialisme, le sentiment nous y pousse, et nous ne pouvons sérieusement travailler à en assurer le règne sans nous être au préalable arraché le cœur. Je m'arrête vous pourriez croire que je suis susceptible de découragement au lieu de ne voir dans ma lettre que l'expression du regret que j'éprouve de la perte momentanée du concours de mon excellent ami pour la réalisation de nos idées communes.

J'espère Citoyen, que l'avenir me réservera l'occasion de vous écrire encore et que ce sera pour vous annoncer que notre ami César a repris son apostolat.

à vous
L. LECLAIRE [1719].
administrateur du journal
La Liberté.

188. César De Paepe à Charles Rochat
IISG., Marx-Engels D 3815
IML., F 21, 165/2

Bruxelles, le 16 mars 1872 [1720]

1°) Je t'accuse réception des deux cents exemplaires des Statuts généraux et règlements administratifs de l'Association internationale [1721] que j'ai remis entre les mains du secrétaire du Conseil fédéral belge le citoyen Steens.

2°) Quant à déclarer combien de timbres sont requis pour la Belgique, j'en ai parlé différentes fois au Conseil fédéral belge mais celui-ci m'a chargé de répondre que cela était impossible et qu'il était

[1719] Louis (?) Leclaire (né en 1836), devenu membre de la Section bruxelloise de l'A.I.T. en janvier 1871.
[1720] La lettre est publiée d'après une copie faite par Rochat pour Marx. Elle lui fut adressée le 29 mars, accompagnée de la lettre suivante:

«London, March 29, 1872
17 St Mary's Square
Kennington Road Lambeth SE

Cher citoyen Marx,
Ci-inclus copie des réponses de De Paepe.
Mon adresse est numéro 17 et non numéro 5.
Mes amitiés à vous et à votre famille».

[1721] Cf. lettre 177.

même d'avis que la mesure adoptée à ce sujet [1722] n'était pas pratique ou du moins était impraticable pour la Belgique.

Je te fais part de cette communication que je suis chargé de te faire, sans la discuter. Dans tous les cas je suis en même temps chargé de te dire que le Conseil général ne doit nullement croire par là que les Sections belges aient l'intention de se soustraire à la cotisation qui est due audit Conseil général.

3°) Le journal *La Liberté* imprimé à Bruxelles n'est et n'a jamais été l'organe officiel du Conseil fédéral belge [a] ni même d'aucune Section de l'Internationale. C'est seulement un journal ami, rédigé par des membres de l'Internationale. Dans ces derniers temps une proposition a été faite au Conseil fédéral de laisser tomber le journal *L'Internationale* et d'adopter *La Liberté* comme organe officiel de l'Internationale en Belgique [1723]. Mais cette proposition n'a pas été admise; elle a été rejetée à la presqu'unanimité parce que la rédaction de *La Liberté* serait restée la même qu'à présent et que les idées de cette rédaction (idées de l'Ecole dite mutuelliste, anti-communiste) ne représentent pas les idées qui règnent généralement dans les Sections belges [b].

189. César De Paepe à Karl Marx

IISG., Marx-Engels, D 2617
IML., F 21, 1, 165/1

Bruxelles, le 24 mars 1872

Mon cher ami [1724],

Je vous recommande tout particulièrement mon excellent ami Alexis Splingard, qui vous remettra la présente. — Alexis Splingard est avocat [1725]; il est le frère de deux de nos membres belges, Pierre

[1722] Les règlements administratifs de l'A.I.T., révisés par la Conférence de Londres, prévoyaient un système de timbres adhésifs, de la valeur d'un penny, comme contribution de chaque membre au Conseil général. Celui-ci mettrait les timbres à la disposition des Comités ou des Conseils (*Minutes 1870-1871*, p. 459). Cf. lettre 191.

[a] La suite de la phrase, indiquée par un astérisque, est ajoutée en fin de page.

[1723] La rédaction de *La Liberté* en avait pris l'initiative; une proposition transitoire avait été acceptée le 6 décembre 1871; le contenu n'en est pas consigné au procès-verbal (Procès-verbaux du Conseil belge, IISG, Jung 138).

[b] Suit: *Pour copie conforme. Ch. Rochat.*

[1724] Publiée dans *Marks i nekotorye voprosy mežđunaradnogo rabočego*, p. 445; B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 95, en publie un bref résumé.

[1725] Il avait obtenu le diplôme de docteur en droit à l'ULB en 1866.

et Roch Splingard, le premier, avocat des ouvriers dans différentes circonstances où des membres de l'Internationale ont eu des procès avec les patrons à propos de grève ou de livrets d'ouvrier [1726], le second, membre du Conseil fédéral belge et l'un de nos propagandistes dans les meetings que nous donnons en province [1727].

M. Alexis Splingard, étant à Londres pour quelques mois, désire fortement entrer en relation avec vous et, par votre intermédiaire, faire la connaissance d'autres citoyens de l'Internationale ou du mouvement ouvrier en Angleterre.

Mes respects à toute votre famille et une poignée de main aux amis.

C. DE PAEPE.

190. Alexis Splingard à Karl Marx

IISG., Marx-Engels D 4147

7 Southampton Row
W.C. London, le 26 avril 1872

Mon cher Monsieur,

Ayant écrit à Me Charles Longuet et ne recevant pas de réponse je présume qu'il est absent de la ville [1728].

Je lui demandais dans ma lettre de vouloir bien me donner l'adresse exacte de Me Harrison barrister. J'ai cherché l'adresse dans le Directory mais j'ai trouvé qu'il y avait à Londres quatre ou cinq barristers de ce nom. Ne pourriez-vous pas, cher Monsieur, retrouver l'adresse de Me Harrison et me donner un petit mot d'*introduction* pour lui car je crois me souvenir que vous m'avez dit le connaître personnellement [1729].

[1726] Pierre Splingard (1839-1883); avocat, docteur en droit de l'ULB en 1860. Il fit partie de la première (1865) et de la troisième (à partir de 1867) rédaction de *La Liberté*. Il fut parmi les vingt-deux défenseurs des mineurs arrêtés lors des événements de l'Epine (1868); un des avocats des accusés de Verviers quand, en 1870, un ouvrier, Lambert Gilles, fut tué par la troupe au cours d'une manifestation contre la guerre.

[1727] Roch Splingard devint docteur en droit à l'ULB en 1881-1882. Il fut membre du Conseil belge de l'A.I.T. de 1870 à 1872; au Congrès de La Haye il sera membre de la commission chargée d'étudier l'affaire de l'«Alliance de la Démocratie socialiste». Il votera avec la minorité et restera actif dans l'aile anti-autoritaire du mouvement ouvrier certainement jusqu'en 1881.

[1728] Il venait de se fiancer avec Jenny Marx (Engels à Laura Lafargue, 11 mars 1872. MEW, 33, p. 427).

[1729] Il peut s'agir de Frederick Harrison (1831-1923), juriste, historien et positiviste. Il fut actif dans le mouvement démocratique des années 1860 et 1870. Il a contribué à fournir de l'aide aux réfugiés de la Commune (*Minutes 1871-1872*, p. 598; Marx à Engels, 9 juin et 7 juillet 1866. MEW, 31, p. 224, 234).

Présentez-moi je vous prie à Me Harrison comme un *confrère* du continent.

Agréez, cher Monsieur, mes civilités distingées.

Alexis SPLINGARD.
avocat.

191. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
IISG., Marx-Engels D 2139
IML., F 21, 1, 165/3

Bruxelles, le 26 avril 1872

Cher et très honoré Maître,

Hier soir Rochat [1730] m'a remis votre lettre [1731] et le manuscrit de la *Guerre Civile* [1732], et vous voyez, que contrairement à mes amis de Londres, je laisse toute besogne pour vous répondre.

Ce matin je suis allé chez divers imprimeurs et vous trouverez la réponse de celui qui a fait les offres les plus avantageuses, jointe à la présente [1733].

Je suis étonné et très surpris d'apprendre que vous m'avez écrit deux longues lettres, alors que la dernière que vous avez bien voulu m'envoyer, porte la date de Brighton le 22 août, et a trait à l'arrestation de vos demoiselles [1734]. Je puis vous donner l'assurance que nos lettres ne sont jamais retenues ni ouvertes à la poste, et connu comme je le suis, un vice dans l'adresse, n'empêcherait pas la lettre d'arriver à destination; il faut donc voir si vos lettres sont bien exactement mises à la poste à Londres. Je dois aussi vous observer que dans le temps j'adressais à Jung des lettres que je le priais de vous communiquer afin de n'avoir pas à écrire de doubles lettres au sujet d'affaires concernant l'Association et il est probable que Jung, selon sa louable

[1730] Rochat a dû quitter Londres après le 29 mars dans l'espoir de trouver une occupation en Belgique.
[1731] «J'ai vu Monsieur Glaser, je lui ai fait la commission, il doit vous avoir écrit à ce sujet» (Rochat à Marx, Bruxelles, 1er mai 1872. IISG, Marx-Engels D 3819).
[1732] Il s'agit du manuscrit de la troisième édition revue de la troisième adresse du Conseil général de l'A.I.T. au sujet de la guerre franco-allemande, dans une traduction en français revue par Marx (*Karl Marx, Chronik seines Lebens*, p. 327, où la présente lettre est mentionnée; *Répertoire, II*, p. 30-31; *Répertoire, III*, n° 89, p. 42, et MEW, 17, p. 704, n. 195). Une traduction en français, légèrement abrégée, de la première version, en anglais, avait déjà été publiée par *L'Internationale* du 16 juillet au 3 septembre 1871. Cf. lettre 139. Dans sa réunion du 9 avril 1872, le Conseil général avait adopté, sur la proposition de Léo Frankel, la circulation de l'adresse traduite en français, comme meilleur moyen de propagande de l'A.I.T. en France (*Minutes 1871-1872*, p. 147).
[1733] Les offres les plus avantageuses furent celles de l'imprimerie Truyts, où l'Adresse sera imprimée (*Répertoire, III*, n° 89, p. 42).
[1734] Cf. lettres 159 et 163.

habitude ne vous les aura pas même communiquées [1735]. A propos de Jung j'ajouterai qu'il est changé au moral comme au physique mais nullement à son avantage; j'en ai été profondément peiné lors de ma visite à Londres et ses procédés depuis sont si singuliers que souvent j'en recherche la cause, sans toutefois l'avoir jusqu'ici trouvée [1736].

Bien que je n'occupe aucune fonction dans l'Internationale et que je ne vais jamais aux séances du Conseil fédéral belge il est probable que si vous ou Jung aviez répondu à mes lettres, l'on eût pu prévenir les faits regrettables qui se sont produits [1737]. Il ne faut toutefois pas exagérer ces faits ni donner entièrement tort au Conseil fédéral, ou pour mieux dire au Congrès belge; car en résumé toute la faute incombe aux délégués à la Conférence; mais ceux-ci prétendent qu'ils n'ont été consultés que pour la forme, que le Conseil général s'était arrangé de manière à faire voter toutes les résolutions et que l'on n'aurait tenu aucun compte de leurs protestations puisqu'en somme ils devaient s'incliner devant le vote de la majorité. Or si ces faits allégués par les délégués sont vrais, ils auraient dû insister pour que le Congrès acte leurs votes [a]; ils ne l'ont pas fait et là est leur tort [1738]. En somme Steens est sourd comme un pot, De Paepe se promenait au lieu d'assister aux séances, le délégué anversois ne comprend pas même le français [1739]; reste donc Laurent Verrijcken qui a du bon, mais ce n'est pas un aigle et je crois qu'il n'eût pas eu la force de protester. Remarquez que je ne sais pas le premier mot des résolutions secrètes prises par le Congrès et que pour

[1735] Cf. lettres 155 et 163.

[1736] D'après Jenny, la fille, il s'agirait de vanité blessée; d'après d'autres sources, Jung aurait commencé à se désolidariser de Marx vers juin 1872 (*Mémoire de la Fédération Jurassienne*, p. 237; Jenny Marx à Kugelmann, 23 décembre 1872, B. ANDREAS, «Briefe und Dokumente», p. 287, 290; J. GUILLAUME, *L'Internationale, II*, p. 315-316).

[1737] Il fait peut-être allusion à l'attitude du Conseil belge envers la publication des résolutions du Conseil général, la scission en Suisse et l'acceptation et la distribution des nouveaux règlements administratifs. En plus, il n'a jamais été question d'entamer des actions politiques, à la suite de la Conférence de Londres et finalement, le huitième Congrès belge définissait l'A.I.T. comme un groupement de Fédérations complètement autonomes (C. OUKHOW, *Documents*, p. 306-307).

[a] C'est-à-dire: *ils auraient dû insister pour que le Congrès fasse acte de leurs votes.*

[1738] «La délégation belge qui, en dépit de certaines divergences mineures, constituait un ensemble assez homogène, prenait, dans la plupart des cas, une position intermédiaire. [...] Une identification des membres de la Conférence [...] nous a révélé un fait assez singulier. C'est que, peu de temps après la Conférence, la plupart de ces gens dénoncèrent — soit ouvertement soit de façon plus voilée — les résolutions qu'ils avaient eux-mêmes votées. Ce fut le cas de Jung et d'Eccarius, ainsi que celui de Belges» (M. MOLNAR, *Le Déclin de la Première Internationale*, p. 107-108).

[1739] Cf. lettres 133 et 178.

lors je ne saurais en parler, seulement, j'ai assisté aux séances du Congrès belge et il me semble avoir compris que l'on vous accusait personnellement d'entraîner l'Association dans la voie politique, alors que d'après les Statuts [a] elle doit s'en tenir aux questions du domaine de l'économie sociale. J'ajouterai que les délégués du Congrès belge ont longuement combattu la proposition de Hins et qu'il a fallu de grands efforts d'éloquence pour atteindre son but [1740]. Du reste De Paepe le seul qui eût pu répondre, n'était pas à la séance, et Brismée qui a de la modération et du bon sens était malade; quant à Steens et Verrijcken ils étaient dans une situation à devoir s'abstenir.

Hins l'a donc emporté et les nouveaux Statuts qu'il a fait eussent été adoptés s'il se fût trouvé à la séance pour les défendre; heureusement il est à Verviers, et grâce à De Paepe et à Brismée aucune décision n'a été prise qui était de nature à amener une rupture entre Londres et Bruxelles, mais tout reste dans le statu quo et il est certain qu'au Congrès belge de juin, Hins mettra tout en œuvre pour atteindre son but, qui en somme est la suppression du Conseil général de Londres; de fait c'est plutôt vous que l'on vise; votre personnalité blesse, froisse et humilie considérablement les puérils vaniteux qui rédigent *La Liberté*, dont Hins n'est que l'aboyeur. Quant à l'emploi des timbres pour la perception des cotisations, l'idée m'a de prime abord semblée malheureuse et d'une application très difficile [1741]. Ici les membres se comptent d'après Hins à quatre-vingt mille et plus, Testut dans son ouvrage parle de centaines de mille [1742], mais en réalité il n'y a pas trente mille membres et plus de la moitié ne paie pas et n'a jamais payé de cotisations. Or Hins plutôt que de dire que l'organisation en Belgique était défectueuse et que l'Association n'y

[a] *de l'Association* rayé.

[1740] «J'ai su d'un autre côté par César que le Conseil central belge (nommé par le Congrès) était divisé en deux camps, un favorable, un hostile au Conseil, que quelques-uns de ce dernier parti manifestaient hautement l'intention de *destituer* le Conseil général dont ils ne reconnaissent pas l'utilité» (Charles Rochat à Marx. Bruxelles, 1er mai 1872. IISG, Marx-Engels, D 3819). C'est en effet Hins qui proposa, lors de la réunion du Conseil belge du 6 janvier 1872, donc immédiatement après le huitième Congrès belge, de mettre à l'ordre du jour la révision des Statuts généraux, discussion et formation d'un comité de rédaction (Procès-verbaux du Conseil belge. IISG, Jung 138). En outre, Hins avait conseillé à la Section allemande à Verviers de choisir comme exemple l'organisation de l'«ADAV» et de ne pas accepter l'action politique (Engels à Liebknecht, 15-22 mai 1872. MEW, 33, p. 465 et 789, note 513).

[1741] Cf. lettre 188.

[1742] «En Belgique, l'Internationale compte des adhérents par centaines de mille» (O. TESTUT, *L'Internationale*, p. 183).

offrait aucune consistance a préféré se retrancher derrière l'impossibilité d'appliquer le système des timbres.

Hins a quitté Bruxelles depuis environ un mois et est allé s'établir à Stembert près Verviers. Sa position était devenue très misérable à Bruxelles, d'autant plus que *La Liberté* avait réduit ses appointements à cinquante francs par mois, et que la caisse est dans un état qui fait croire que le journal n'a plus longtemps à vivre[1743]. A Verviers Hins donne un cours aux ouvriers, mais tout cela n'est pas brillant[1744]. Le bassin de la Vesdre est un des mieux organisés du pays; les ouvriers y sont bien payés, plus instruits que dans les autres provinces et bien menés ils iraient où l'on voudrait. Hins exerce une grande influence sur cette population et je crains qu'il n'en use pour essayer de faire transférer le siège du Conseil belge à Verviers de sorte qu'il ferait ce que bon lui semble: pour le moment nous n'en sommes pas encore là, — mais je crois qu'il serait bon que le Conseil général fît renouveler son mandat par le vote d'un Congrès, sans quoi il y aura de nouvelles scissions et peut-être une débandade générale en Belgique et en Hollande, où l'Association n'est encore que très imparfaitement assise[1745].

Nombre de réfugiés ont été expulsés pour méfaits ou manque de moyens d'existence, et je n'oserais garantir qu'ils soient certains de pouvoir résider en Belgique. Il y en a cependant au moins deux cents à Bruxelles qu'on laisse tranquille, bien qu'on sache qu'ils aient fait partie de la Commune, mais l'autorité communale ni les habitants ne sont pas hostiles et n'était Thiers, qui a ici une bande de policiers pour surveiller les réfugiés, le gouvernement ne s'occuperait point d'eux.

J'ai eu bien du mal avec Durut[1746], pour le moment il place des bougies pour un de mes amis et gagne bien sa vie. Quant à Rochat, je verrai comment le tirer d'affaire, s'il était venu quatre heures plus

[1743] Le journal paraîtra hebdomadairement jusqu'en juin 1873.
[1744] Il faisait un cours d'histoire et un cours de français (*Le Mirabeau*, 31 mars 1872).
[1745] «Je pense qu'il m'en faudra trois cents timbres adhésifs, peut-être bien davantage, mais pour le moment il m'est encore difficile de dire le nombre au juste, car nous sommes en organisation» (Gerhard à Marx, Amsterdam, 28 décembre 1871. IISG, Marx-Engels D 2122); «en total donc 255 Internationaux dans toute la Hollande, pauvre nombre, n'est-ce pas? et encore je compte les timbres que nous avons employés, car bien sûr qu'il y a quelques-uns qui ont reçu un timbre et qui ont cessé de contribuer depuis» (Gerhard à Marx, Amsterdam, 21 juillet 1872. IISG, Marx-Engels D 2124).
[1746] Arrivé en Belgique fin mars 1872, il y exerçait la profession de voyageur de commerce (F. SARTORIUS-J.L. DE PAEPE, «Les Communards en exil», v. sous ce nom, et DBMOF, 5, p. 443).

tôt j'avais à disposer d'un emploi de comptable, que j'ai donné à Faget — qui était aux Finances avec Varlin[1747].

Il y a ici une société française de Bienfaisance que j'ai aidé à créer: elle dispose de peu d'argent mais fait le plus [de] bien possible et ceux que j'y envoie ne sont jamais renvoyés les mains vides. J'ai envie de solliciter des souscriptions en Angleterre — chaque membre paie douze fr par an[1748]. Si je m'adressais à Stepney. Qu'en pensez-vous?

Avez-vous lu les biographies des membres de l'Internationale dans le *Charivari Français*? Ça ne vaut pas cher.

Je vous ai envoyé avant-hier la première partie de la traduction de l'article que Eccarius a publié dans le *Times* et que je fais paraître dans *La Journée*[1749], feuille ultra-bourgeoise, — ce qui m'est égal; tous les moyens pour faire de la publicité me paraissent bon. J'ai changé, ou pour être plus exact, j'ai complété la fin de l'article, — mais il y en a encore bien pour huit jours avant qu'il ne paraisse je vous ferai parvenir le tout réuni.

Applegarth[1750] m'a écrit qu'il compte venir prochainement à Bruxelles, il pourrait se charger de vos commissions et rapporter les réponses.

Rochat me charge de vous informer qu'il demeure 180, rue Rogier, mais je conseille de ne rien lui écrire qui ait de l'importance. Si vous avez des communications à lui faire il est préférable que vous usiez de mon intermédiaire[1751].

Vous voyez que j'écris au courant de la plume n'ayant pas le temps de faire de la phraséologie. Si j'ai oublié quelque chose rappelez-le moi. Veuillez, cher et honoré Maître, présenter mes meilleures et respectueuses civilités à Madame Marx et croire à l'entier devouement de

votre ami
GLASER DE WILLEBRORD.

[1747] Il s'agit sans doute de Faillet (DBMOF, 6, p. 10-13).
[1748] Il pourrait s'agir de la société qui prendra le nom de «Société de Prêt Mutuel et de Solidarité»: la cotisation est la même, douze fr par an, et De Paepe deviendra le médecin sociétaire. Or, Glaser et De Paepe resteront très liés jusqu'en 1877.
[1749] Ce journal, libéral et conservateur, publia trois articles au sujet de l'A.I.T., les 25 et 28 avril et le 28 juin 1872 (U. VERMEULEN, *De Eerste Internationale in de Belgische burgerlijke pers*, p. 582).
[1750] Robert Applegarth (1833-1925), menuisier; membre du Conseil général en 1865, et de 1868 à 1872.
[1751] «Ma situation n'est pas encore régularisée ici faute de mes papiers. J'ai dû renoncer à aller au siège du Conseil fédéral belge sur l'avis de M. Glaser. Cette démarche aurait provoqué sûrement mon expulsion» (Rochat à Marx, 1er mai 1872. IISG, Marx-Engels D 3819).

Amitiés à Serraillier et compliments et remerciements à Engels — il sait bien pourquoi car bien que je me plaigne de l'indifférence de Jung, je dois lui rendre cette justice qu'il ne néglige aucune occasion de m'être utile (je ne dis pas agréable).

192. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
IISG., Marx-Engels D 2110
IML., F 21, 1, 165/4

Bruxelles, le 30 avril 1872

Cher et très honoré Maître,

Votre lettre datée du 28, mise à la poste le 29 me parvient à l'instant; je m'empresse d'y répondre quelques lignes.

La première partie de la composition m'est promise pour vendredi prochain; j'expédierai les épreuves en double, une à votre adresse l'autre à celle de notre ami Engels. Il est entendu qu'on ne fera de corrections que sur une épreuve et le moins de changements possible, afin de ne pas amener un remaniement — ce qui occasionnerait de nouveaux frais. On enverra un échantillon du papier que l'on peut donner moyennant une augmentation de dix-huit fr. Quant au prix du tirage supplémentaire on me le fera connaître vendredi en m'envoyant les épreuves: comparativement au prix de revient des premiers cinq mille ce sera peu de chose. Je crois inutile de renvoyer le manuscrit avec les épreuves [1752].

J'en viens tout d'abord, cher Maître, à ce qui m'est personnel dans votre dernière: j'ai exprimé mon opinion relativement aux timbres adhésifs et j'espère que les circonstances vous donneront raison contre moi, mais j'ai la certitude que ce mode ne saurait être appliqué en Belgique, par le motif qu'il y a trop de mauvais vouloir, trop d'inertie et une parfaite désorganisation administrative. Toutefois votre erreur est immense quand vous supposez que le nombre des membres payants en Belgique n'est que de 1500. Vous prenez pour base la somme de six livres payée l'année dernière, — mais cette somme ne représentait ni un règlement ni même un acompte [1753]. On a envoyé 150 fr parce que l'on ne pouvait disposer que de cette somme, les réfugiés de la Commune que l'on devait aider à fuir ayant

[1752] Ces renseignements se rapportent à l'impression de *La Guerre civile en France*. Cf. lettre 191.

[1753] La Fédération belge aurait payé quatre livres et huit shillings pour l'exercice 1870-1871 au Conseil général (*Le Congrès de La Haye de la Première Internationale. Procès-verbaux et documents*, p. 79, séance du 7 septembre 1872. Il y aurait des inexactitudes dans les comptes).

tout absorbé, même le produit de la souscription ouverte en faveur des ouvriers de Paris [1754]. Je n'ai à justifier les actes de personne mais il est à ma connaissance que Serraillier a reçu cinquante fr; Rouillier cinquante fr; Melotte cent dix fr [1755], Neveu soixante fr, Avoine fils cinquante fr; Chalain quatre-vingt-quatorze fr; Avoine père trente-huit fr; E. Bras cinquante fr. D'autres encore ont été secourus mais j'ignore ce qui leur a été donné [1756]. J'ajouterai qu'Anvers et les provinces flamandes n'ont jamais versé la moindre cotisation [1757], bien qu'ils soient toujours les premiers à se mettre en avant, et pour vous montrer combien loin vous êtes de la vérité je relève ci-après, les cotisations versées jusqu'au 26 courant:

Verviers typographes	mois d'affiliation		fr	2,40
Cornesse, la Section	,,	,,		10,20
Bruxelles ,, ,,	,,	,,		26,10
			fr	38,70
		Report	fr	38,70 [a]
Section Montigny-le-Tilleul	,,	,,		4,
Section de Pussenanges	,,	,,		11,50
,, de Bruxelles	5,80 × 5,55 × 5,70 × 4,05			59,20
	2,20 × 3,60 × 4,05 × 5,80			
	4,10 × 4,50 × 10,75 × 3,10			
,, de Verviers, Marbriers	,,	,,		31,
,, de Nalinnes	,,	,,		2,50
Verviers, Conseil fédéral de la Vallée de la Vesdre	,,	,,		119,16
Section Stembert	,,	,,		11
			fr	277,26 [b]

Remarquez que ces chiffres ne prouvent pas grand'chose, si ce n'est toutefois que le nombre des membres payants est au moins de cinq à six mille.

Pour ce qui est des délégués je n'ai fait que répéter leurs dires

[1754] Cf. lettre 136. Le Conseil belge avait prélevé cinq cents fr sur la souscription comme prêt en faveur du journal *L'Internationale* (Procès-verbaux du Conseil belge, séance du 5 septembre 1871. IISG, Jung 138).
[1755] Cf. lettre 162.
[1756] Cf. lettres 153, 156 et 162.
[1757] Cf. aussi lettre 64.
[a] Nouvelle page.
[b] Doit être: fr 277,06.

— que je prends aucunement pour parole d'Evangile (pardon de l'expression très involontaire du reste). Je les connais tous et je sais au juste ce qu'ils valent. Il y a heureusement quelque chose de plus fort que la force des hommes: c'est la force des choses.

Si je me suis permis d'émettre l'idée qu'un congrès mettrait fin à tous les dissidents, c'est justement parce que les séparatistes sont en minorité; toutefois il n'en est pas moins vrai que la défection des Sections belges et de quelques Sections de la Suisse serait d'un effet déplorable. En ce qui vous concerne personnellement, Cher et honoré Maître, je serai heureux de vous voir abandonner l'Association dont jusqu'ici vous avez été l'âme, par le motif que vous ne serez plus en but à des accusations aussi perfides que mensongères [1758]. D'un autre côté il est étrange de voir que vous, l'homme tant discuté et si peu compris, vous n'ayez rien fait pour vulgariser vos œuvres, qui écrites en allemand n'existent pas pour les races latines [1759], aussi est-il probable, que, moins absorbé par l'Internationale, vous aurez le loisir de combler le vide que je signale.

Je n'ai plus revu Rochat depuis qu'il m'a remis votre avant-dernière. Dimanche dernier il y a eu un enterrement civil d'un combattant de la Commune [1760], tous les réfugiés y étaient et un très grand concours de monde. On continue la chasse aux réfugiés. J'oublie de vous dire que le Comité Jurassien a adressé d'énormes lettres à la rédaction de *L'Internationale* au sujet d'un article pris dans *L'Egalité* et ayant trait à Liebknecht [1761]. Comme je ne vais jamais aux réunions je ne saurais vous en dire davantage ni à ce sujet ni à propos de ce qui s'y passe.

Mes meilleures civilités à Madame Marx, à tous les membres de votre chère famille, à Engels, Serraillier et même à l'oublieux Jung.

[1758] Cf. lettre 175.

[1759] De Paepe était impatient de voir paraître le *Kapital* en français; «Cette brochure [la Guerre civile en France] qui, publiée également en allemand, fut beaucoup lue et appréciée en Allemagne, passa à peu près inaperçue en France et dans les pays latins. La traduction française ne parut qu'en juin 1872, à Bruxelles» (J. GUILLAUME, *L'Internationale, II*, p. 191).

[1760] Il s'agit de l'enterrement du marbrier Doudeau le 28 avril, avec le concours des «Solidaires» (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale*, p. 467; DBMOF, 5, p. 367).

[1761] *L'Egalité*, 7 avril 1872, publia un article à l'occasion du procès de haute trahison intenté à Liebknecht et ses compagnons. Outine y constata que les accusations formulées contre les dirigeants allemands étaient de la même nature que celles de la Fédération Jurassienne à l'adresse du Conseil général. *L'Internationale*, 14 avril, reproduisit l'article, sur quoi la Fédération Jurassienne mit le journal en demeure, par une lettre du 25 avril 1872, de se prononcer sur le bien ou le mal fondé des accusations reproduites d'après *L'Egalité*. *L'Internationale*, 5 mai, publia la déclaration demandée: la rédaction avait mal lu *L'Egalité* et ne s'était rendue compte de la bévue involontaire qu'après le tirage (J. GUILLAUME, *L'Internationale, II*, p. 280-282).

Ne m'en veuillez jamais cher Maître de ce que je puis dire, car tenez pour certain que jamais je n'aurai la pensée d'être autre chose que votre ami, sincère et dévoué.

E. GLASER DE WILLEBRORD.

193. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
IISG., Marx-Engels D 2141

Bruxelles, le 16 mai 1872

Cher et très honoré Maître,

J'ai reçu l'épreuve. J'avoue que j'ai été effrayé à la vue des changements et des corrections. La conséquence a été la lettre jointe de l'imprimeur sur laquelle vous aurez à statuer. J'avais fait accord pour fr 250 × fr 18 pour le papier comme je vous l'ai dit. J'ai trouvé que c'était d'un bon marché excessif car ailleurs on me demandait fr 400, 450 et même 500 fr; encore que beaucoup d'imprimeurs ne veulent rien imprimer qui sente l'Internationale; aujourd'hui l'imprimeur me dit qu'il avait compté sur une forme et qu'il en faut deux. De plus, il réclame payement pour les corrections d'auteur. Tout ça ne laisse pas que d'être embarassant et ennuyeux d'autant plus que n'ayant pas passé d'écrit je ne puis contraindre mon homme à tenir ses engagements.

Le papier sur lequel j'écris est celui que l'on offre; ça n'est guère beau [1762].

Je n'ai pu transmettre votre message à Rochat ne l'ayant pas revu; je le crois placé [1763].

Applegarth est parti ce matin pour Cologne et compte être de retour à Londres lundi matin.

Rien autre de nouveau ni d'intéressant.

Votre bien sincèrement dévoué

E. GLASER DE WILLEBRORD.

[1762] Les renseignements qui précèdent se rapportent évidemment à l'impression de *La Guerre civile en France*.

[1763] «grâce aux efforts d'un ami j'ai réussi à trouver une petite situation dans une usine près de Jemappes [...] comme distraction imposée une besogne qui me tient depuis six heures du matin jusqu'à sept heures du soir [...]. Enfin le plus nécessaire m'est donné par cet emploi et je cesse cette vie de parasite que j'ai menée depuis mon arrivée à Londres» (IISG, Marx-Engels D 3820. Rochat à Marx, 23 mai 1872).

194. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx

IISG., Marx-Engels D 2142
IML., F 21, 1, 165/6

Brussels, 20th May 1872

Cher Maître,

Quelques lignes à la hâte.

Le Congrès[1764] a discuté pendant deux jours — non le projet de Statuts ci-joint, œuvre de la majorité du Conseil fédéral belge — rédacteur Hins[1765], mais bien le point capital — la suppression du Conseil général[1766]. La lutte a été chaude, passionnée. De Paepe et notamment Herman[1767] ont admirablement défendu le Conseil et ses actes[1768]. Bref on a fini par décider l'ajournement de la discussion jusqu'à la réunion d'un Congrès belge extraordinaire qui se tiendra le deuxième dimanche de juillet[1769].

Ne me compromettez pas, sans quoi il me serait impossible de vous donner à l'avenir le moindre renseignement. Vous savez que ceux qui sont les plus dévoués ne sont pas pour cela à l'abri des calomnies et on m'expulserait sous prétexte de moucharder. Je m'en rapporte du reste à votre sagacité. J'ai reçu votre lettre mais non les épreuves. Vous ne me dites également pas ce que je dois faire avec l'imprimeur[1770]. Applegarth devait arriver aujourd'hui de Cologne, mais malgré sa lettre il n'est pas venu à l'heure où j'écris.

[1764] Le neuvième Congrès belge, les 19 et 20 mai 1872 à Bruxelles (C. OUKHOW, *Documents*, p. 308-314).

[1765] Il s'agit d'un projet de Statuts généraux, pour l'Association entière (C. OUKHOW, *Documents*, p. 310-312; *Michel Bakounine et les conflits dans l'Internationale*, 1872, p. 305-307).

[1766] «L'innovation la plus importante est la suppression du Conseil général. Nul plus que nous ne rend justice aux éminentes qualités, au dévouement des hommes qui le composent, mais il nous semble que le Conseil général, indispensable au début, a perdu aujourd'hui sa raison d'être. Partout les Fédérations nationales sont formées ou en voie de formation et elles peuvent désormais correspondre sans intermédiaire» (C. OUKHOW, *Documents*, p. 309).

[1767] Cf. lettres 177 et 188 où De Paepe explique son attitude; lettres 179 et 202 concernant celle de Herman.

[1768] Le compte rendu publié du Congrès ne donne que très succinctement les arguments de la discussion, sans indiquer les noms de ceux qui avaient plaidé pour ou contre (*L'Internationale*, 26 mai; C. OUKHOW, *Documents*, p. 312-313).

[1769] Décision prise à l'unanimité: «Considérant que le projet de révision des Statuts formulé par le Conseil fédéral belge n'a pu être discuté en Sections.
Décide de ne pas vouloir prendre de décision quant à présent, et remettre la question à une session extraordinaire qui sera convoquée à cet effet.
Le Congrès décide ensuite par appel nominal et à l'unanimité que ce Congrès extraordinaire aura lieu le deuxième dimanche de juillet prochain» (C. OUKHOW, *Documents*, p. 313; *Minutes 1871-1872*, p. 210. Séance du 28 mai).

[1770] Il s'agit encore de l'impression de *La Guerre civile en France*.

Je suis accablé de fatigue et n'en dis pas davantage pour le moment.

Votre entièrement dévoué

E. GLASER DE WILLEBRORD.

Je n'ai plus vu Rochat.

195. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx

IISG., Marx-Engels D 2143
IML., F 21, 1, 165/8

Dimanche [Bruxelles, le 26 mai 1872] [1771]

Cher et très honoré Maître,

Je suis en possession de votre billet du 23 ainsi que de l'épreuve numéro 2. Dès que j'aurai le numéro 3 je ferai mettre en page et relirai, à moins que vous ne préfériez que j'envoie une dernière épreuve avant de donner le bon à tirer.

Par quelle voie désirez-vous recevoir le ballot d'imprimés? A quelle adresse faut-il l'envoyer? Désirez-vous que la brochure soit mise en vente à Bruxelles?

Vous me dites que vous trouvez les demandes de l'imprimeur tout à fait justes, j'en dois conclure que vous m'autorisez à lui payer en même temps que je prendrai livraison. A ce sujet je me permettrai une petite observation: j'ai affaire à une pauvre veuve [1772] et dès le début il m'a été demandé une avance de cent francs; depuis il m'a été fait de nouvelles demandes auxquelles je n'ai pas fait droit, mais il me faudra forcément donner de l'argent pour acheter le papier. De vous à moi, personnellement, je ne parlerais même pas d'un déboursé d'argent dût-il me gêner, mais dans le cas présent il n'en est pas ainsi et je n'ai nul besoin de vous dire que je n'ai — malheureusement — pas le moindre lien de parenté avec Rothschild, tout en étant comme lui cousin de Job. Je vous prierai donc — si la chose est possible, de m'autoriser à tirer pour mes déboursés, soit à un, deux ou trois

[1771] La première date possible, le 26 étant le premier dimanche après le 23 (date de la lettre de Marx).
[1772] Veuve Truyts, rue Keyenveld 97 à Bruxelles.

mois de date, selon ce qui conviendra le mieux à la situation de la caisse[1773].

Je sais qu'ici on a quelques livres à vous faire parvenir pour cotisations et il est probable qu'on me chargera de vous faire tenir la somme[1774]. D'après ce qui a été dit au Congrès la somme *totale* des cotisations du semestre s'élève à environ fr 240,— et il y avait un encaisse de cent et quelques francs[1775]. Quant au journal *L'Internationale* il ne tire plus guère qu'un millier d'exemplaires, dont il reste une bonne partie, vu qu'il n'y a pas 400 abonnés[1776]; il est vrai que cette inepte publication n'a aucune raison d'être et ne répond à aucun besoin[1777]: si j'étais assez hardi pour émettre cette opinion je serais pour sûr lapidé. Je suis déjà assez mal noté parce que je ne parais pas plus enchanté de *La Liberté* que de Hins et Consorts. J'allais oublier de vous dire que *L'Internationale* reste endettée de fr 1.800 et que *La Liberté* a absorbé 27.000 fr depuis sa création.

J'ai omis de vous dire que je recevrai avec grand plaisir et votre œuvre capitale[1778] et le pamphlet *Der 18. Brumaire*[1779]que je ne connais pas et que je n'ai vu en vente nulle part. Inutile de dire que je suis à votre entière disposition pour toute chose, seulement j'obéis à une malheureuse nature, qui ne me laisse de cesse que quand j'ai

[1773] Les comptes présentés à la Commission *ad hoc* au Congrès de La Haye mentionnent une somme de sept livres et dix shillings comme dette à l'imprimeur de *La Guerre civile en France*, et une somme de neuf livres dix shillings et quatre pence comme dette à un membre du Conseil général pour l'impression en français (*Le Congrès de La Haye de la Première Internationale, Procès-verbaux et documents*, p. 80).

[1774] De Paepe enverra cent fr comme acompte, en août 1872.

[1775] Comme d'habitude, le compte rendu du neuvième Congrès belge, les 19 et 20 mai à Bruxelles, ne donne pas de chiffres: «Le trésorier du Conseil fédéral belge communique à l'assemblée le résumé de ses recettes et de ses dépenses et demande la nomination d'une Commission chargée du contrôle et de la vérification». A la fin de la séance du lundi après-midi «le rapporteur de la Commission chargée de la vérification des comptes du Conseil fédéral belge, déclare que la comptabilité est juste, les comptes exacts et le tout en ordre parfait». (C. OUKHOW, *Documents*, p. 309; p. 313).

[1776] Lors de la séance du lundi après-midi du Congrès, le trésorier du Conseil fédéral belge prend la parole pour communiquer la situation financière du journal pendant le semestre passé. Les comptes sont trouvés exacts et réguliers. «Plusieurs orateurs prennent ensuite la parole pour proposer certains moyens propres à faire prospérer le journal de l'Internationale belge, ainsi que les organes des Fédérations de province. L'idée de faire contribuer tous les membres aux frais que nécessite l'organe officiel est unanimement acceptée comme un moyen propice et indispensable, mais vu l'heure avancée, le Congrès décide d'ajouter cette question à l'ordre du jour de son Congrès extraordinaire du deuxième dimanche de juillet» (C. OUKHOW, *Documents*, p. 313).

[1777] Cf. lettre 157; Louis Bertrand émettra la même opinion (*Souvenirs d'un meneur socialiste*, *I*, p. 120-121, 123).

[1778] La traduction en français du *Kapital* dont la première livraison sera mise en vente le 17 septembre 1872 (A. UROEVA, *Une œuvre éternelle*, p. 141).

[1779] La seconde édition allemande, qui parut en 1869 chez Meissner à Hambourg. Cf. lettre 61.

terminé une tâche entreprise, ce qui en langage vulgaire veut dire, prenez une semaine entière de mon temps si cela est nécessaire mais ne laissez pas traîner pendant des mois une besogne dont vous me chargerez. Je comprends parfaitement Cher Maître que vous êtes accablé de besogne, mais le premier venu ne pouvait-il corriger les épreuves envoyées? Enfin il n'y a plus à revenir à ce sujet.

Messieurs les gros bonnets du Conseil fédéral ont longuement causé au sujet de la localité à choisir pour le prochain Congrès général, seulement il y a de grandes difficultés à se mettre d'accord. Hins propose la Hollande, l'ex-boulanger Verrycken opine pour Bruxelles, Steens n'a pas de répugnance pour Genève, Brismée ne connaît pas Zurich. Quant à l'Angleterre nul n'y songe et ne propose d'y retourner.

Un détail à propos du dernier Congrès: la première journée s'est passée à refuser un délégué [1780] et à exclure le nommé Herreboudt, membre du Conseil général [1781]. Autre détail: pas une Section des provinces flamandes ne s'était fait représenter [1782].

Je laisse ouverte la lettre que j'adresse à Serraillier afin que vous en preniez connaissance [1783].

Je termine mon griffonnage, en vous assurant, Cher et honoré Maître que je suis entièrement votre

E. GLASER DE WILLEBRORD.

Durut continue à vendre des bougies et du savon: c'est en somme un farceur qui exploite au mieux qu'il peut ses prétendus septante ans.

Rochat est je crois placé. Depuis son départ pour Quaregnon je ne l'ai plus revu [1784].

Il y a ici *plusieurs centaines* de Communeux ou soi-disant tels.

[1780] «La matinée du dimanche fut consacrée à la réception des délégués et à la vérification des pouvoirs» et l'après-midi: «Dans cette même séance, un délégué de province, ayant présenté un mandat contesté et jugé non valable, le Congrès a décidé que ce délégué ne pouvait prendre part aux débats» (C. OUKHOW, *Documents*, p. 308, 309).

[1781] «Par la même occasion, le Congrès a rayé le compagnon Herreboudt du nombre de ses correspondants au Conseil fédéral belge»; «Il fut expulsé de l'Association pour une série d'actes frisant l'escroquerie et notamment parce que lors de la dernière grande grève qui éclata dans le Borinage, il se fit payer non seulement ses frais de voyage mais encore quatre fr par jour bien qu'il fut hébergé et que son salaire à Bruxelles ne s'élèvait pas au-delà de trois francs» (IISG, Papiers Stein. Dossier Herreboudt).

[1782] Marx mentionnera ce fait lors de la réunion du Conseil général du 28 mai (*Minutes 1871-1872*, p. 211).

[1783] Il pourrait s'agir d'une section française à Bruxelles, en formation, et qui désirait s'affilier directement au Conseil général.

[1784] Marx annoncera la décision de Rochat, de rester en Belgique, à la réunion du Conseil du 28 mai 1872 (*Minutes 1871-1872*, p. 210; Rochat à Marx, 23 mai. IISG, Marx-Engels D 3890, IML, F 21, 1, 165/7).

On en a arrêté un bon nombre, pour port de faux noms, escroqueries, etc., etc.

CANADA [a]

Domestiques, servantes, artisans.

Il y a en ce moment des demandes considérables et des occasions uniques pour des domestiques des deux sexes et des ouvriers bien recommandés, qui désirent se placer dans la province de Québec au Canada, dont plusieurs avec passage payé.

Pour les renseignements s'adresser à Bruxelles, chez Rasquin, 27bis, rue de la Fourche.

4061

196. Karl Marx à X.

IFHS., Fournière 1013

Londres, le 28 mai 1872 [1785]

Mon cher ami [1786],

Ci-inclus une déclaration du Conseil général contre Vésinier et Co. pour *L'Internationale* [1787] de Bruxelles. La même chose a été envoyée à *La Liberté* [1788], 1) parce qu'il faut de la publicité, 2) parce que M. Steens [b] *a supprimé* la [c] réponse du Conseil général au Parlement anglais [1789] qui lui a été envoyée.

J'ai lu le compte rendu sur le Congrès belge dans *L'Internationale*. Comment se fait-il [b] que parmi les délégués les Flamands font défaut [1790]? Généralement parlant, d'après les renseignements reçus ici par les Français de la part de leurs compatriotes, il ne paraît pas

[a] Coupure de journal, collée à même la lettre.

[1785] Papier à en-tête de l'«International Working Men's Association». L'adresse: 256 High Holborn, London W.C. est rayée. Lettre publiée par M. RUBEL, «Trois lettres inédites», p. 31-32; B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 209-211; traduite en allemand dans MEW, 33, p. 479-480.

[1786] Le destinataire est probablement De Paepe en sa fonction de correspondant pour l'extérieur du Conseil belge.

[1787] «Déclaration du Conseil général de l'A.I.T.» (*L'Internationale*, 2 juin 1872; *Minutes 1871-1872*, p. 202-204. Séance du 21 mai 1872).

[1788] Publiée dans le numéro du 2 juin 1872.

[b] Trois mots illisibles rayés.

[c] Une rature.

[1789] «At a full meeting of the General Council» (*Répertoire, II*, p. 38-39, n° 42).

[1790] Cf. lettre 192; les Sections flamandes ne payaient pas de cotisation; elles existaient à peine à ce moment.

que l'Internationale a fait beaucoup de chemin en Belgique depuis les événements de la Commune [1791].

Pour ma part je serais prêt à accepter le plan Hins [1792] (avec des modifications de détail) non parce que je le crois bon, mais [c] parce qu'il vaut [a] toujours mieux de faire certaines expériences que de se bercer d'illusions.

C'est très caractéristique pour la tactique de l'Alliance: en Espagne, où elle est fortement organisée, quoiqu'elle a perdu l'appui du Conseil fédéral espagnol, elle a attaqué au Congrès de Barcelone [1793] tout élément d'organisation, Conseil fédéral etc aussi bien que Conseil général. En Belgique, où il faut compter avec les «préjugés», on a proposé la suppression du Conseil général tout en transférant aux Conseils fédéraux ses attributs (qu'on combattait à Barcelone) et en les exagérant même.

J'attends avec impatience le prochain Congrès. Ce sera le terme de mon esclavage. Après cela, je redeviendrai homme libre [c]. Je n'accepterai plus de fonction administrative, soit pour le Conseil général, soit pour le Conseil fédéral anglais.

Tout à vous
Karl MARX.

197. Octave Van Suetendael à X.
IISG., Marx-Engels D 4250
IML., F 21, I, 165/9

Bruxelles, le 29 mai 1872

Cher ami [1794],

J'ai toujours pensé aussi qu'un correspondant *in partibus* et surtout intègre rendrait de grands services trouver cela est très difficile car il faut

1° être bien au courant de ce qui se passe et même un peu mêlé à l'action

2° être impartial [?] ce qui est très difficile aussi surtout quand on parle de ses actions. Vous n'avez pas eu la main heureuse en vous

[1791] «Il paraît que l'Association perd du terrain en Belgique» (Rochat à Marx, 1[er] mai 1872. IISG, Marx-Engels D 3819).
[1792] Cf. lettres 191 et 194: la suppression du Conseil général de l'A.I.T.
[a] Remplace: *est*.
[1793] Il s'agit sans doute du Congrès de Saragossa (cf. document 203).
[1794] La lettre peut être adressée à Cournet, qui venait d'être nommé comme remplaçant pour Rochat; ayant rencontré Van Suetendael, Rochat avait suggéré à Marx de faire correspondre le nouveau secrétaire pour la Belgique avec lui (Rochat à Marx, 1[er] mai et 23 mai 1872. IISG, Marx-Engels D 3819 et D 3890=IML, F 21, 1, 165/7).

adressant à moi car n'étant la plupart du temps que spectateur je ne vois pas toujours aussi bien que l'acteur et partant je ne puis que fournir des renseignements qui seront toujours très incomplets.

Mais comme je crois avoir la seconde qualité c'est-à-dire d'être assez impartial [?] j'accepterai de correspondre avec Londres à la condition de ne pas me demander plus que je ne puis donner tous les renseignements que je fournirai seront de la plus grande exactitude.

Pardonnez-moi si vous ne recevez pas ma lettre plus tôt on vient de me remettre la vôtre ce soir à mon arrivée.

Je suis pressé je vais à la séance de l'Internationale. Je vous serre la main en ami

O. VAN SUETENDAEL [1795].

198. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx

IISG., Marx-Engels D 2144
IML., F 21, 1, 165/10

Bruxelles, le 5 juin 1872

Cher et très honoré Maître,

J'ai reçu votre billet du 27 écoulé ainsi que les dernières épreuves et le pamphlet contre les dissidents [1796], que je n'ai communiqué à personne — pas même à De Paepe.

Par suite de causes multiples je n'ai pu donner le bon à tirer qu'aujourd'hui [1797]. Il a fallu faire un remaniement complet afin de faire tenir toute la brochure dans deux feuilles de vingt-quatre pages, petit texte non interligné et très compact: tout le blanc a été supprimé, et selon votre désir il n'y a pas de titre, autre que sur la première feuille. Quant au calcul du coût il était tout à fait faux. Ainsi nous-même, avons calculé qu'il fallait six rames de papier alors qu'il en faut deux par mille exemplaires, — soit dix rames sans compter une demi-rame pour la mise en train et les mauvaises feuilles. J'arrangerai tout pour le mieux relativement au règlement du coût, mais je serais désolé que l'on s'en prît à moi pour ce qui sera un

[1795] Octave, François Van Suetendael (né à Bruxelles, le 24 octobre 1844), ouvrier mécanicien, membre de la Section bruxelloise depuis novembre 1866; carte n° cinquante-cinq. Il a probablement quitté la Belgique pour s'installer aux Etats-Unis, deux fils portant son nom étant nés à New York et à Yonckers.

[1796] *Les prétendues scissions dans l'Internationale, Circulaire privée du Conseil général de l'Association internationale des Travailleurs.* Elle parut fin mai 1872 (*Répertoire, II*, p. 39-40; J. GUILLAUME, *L'Internationale, II*, p. 294-298).

[1797] Pour *La Guerre civil en France.*

considérable écart entre le prix fait d'abord et celui de revient: soyez persuadé Cher Maître que je n'y puis absolument rien et que j'ai fait pour le mieux.

Il faut compter sur une dizaine de jours avant que le tout soit prêt car le brochage va prendre du temps et puis 5.000 exemplaires prennent seuls cinq grands jours.

Je pense que le mieux serait de charger Verrijcken de la vente — sous mon contrôle. Je lui en ai parlé, et comme il a des relations avec des vendeurs de journaux de la province [1798] la chose sera plus facile que de me mettre en rapport personnel avec une infinité de gens que je ne connais pas. Je pense que 500 exemplaires suffiront pour la Belgique, où l'on lit généralement peu ce genre d'écrit, — d'autant plus que les intéressés sont apathiques ou indifférents. Pour ce qui est du prix j'attends votre décision: il faut choisir entre un prix de vente de quinze ou vingt centimes, dont cinq revenant à Verrijcken — qui aura à partager avec ses vendeurs. Le prix de revient se rapprochera de huit centimes, à peu de choses près. Il sera fait du reste pour toute chose selon vos instructions. Si vous croyez qu'il faille expédier des exemplaires en Suisse vous me direz le nombre à expédier et à qui il faut adresser [1799]. Pour ceux qui doivent aller à Londres je ferai l'envoi par chemin de fer ou par bateau, à votre convenance, et à qui vous me désignerez.

N'ayant rien de particulier à vous dire je vous présente, Cher Maître, mes meilleures et respectueuses salutations.

E. GLASER DE WILLEBRORD.

La police, me dit-on, recherche Hess pour l'expulser. Beaucoup de réfugiés ont reçu l'ordre de partir; parmi ceux-ci le nommé Decron, architecte, ex-employé à la préfecture sous la Commune [1800]. Il m'avait été recommandé par Bras et j'étais parvenu à le caser très convenablement. Il va se rendre en Suisse. Durut a été appelé à la Sûreté mais après quelques explications on l'a laissé aller.

Hins continue à embrigader tout le bassin de la Vesdre afin de mieux assurer la réussite de ses projets. C'est un ambitieux, remuant et gonflé de suffisance. Il a malheureusement acquis une grande

[1798] Verrijcken était chargé de la distribution de *L'Internationale*; fin 1869, il avait été chargé de la vente du compte-rendu du Congrès de Bâle.
[1799] Cf. lettres 201 et 206.
[1800] Léopold Decron (né à Paris en 1848). Il était arrivé à Bruxelles le 25 avril 1872, et fut expulsé en juin 1872 (DBMOF, 5, p. 257; F. SARTORIUS-J.L. DE PAEPE, «Les Communards en exil»).

influence sur les ouvriers qui ne parlent que le français, — et triste à dire il n'y a personne pour le contrebalancer, car tous sont usés, dégoûtés ou nuls. Après avoir essayé de couler *L'Internationale* pour raffermir *La Liberté*[1801], il vient de faire acheter le matériel du *Droit* de Lodelinsart[1802] par *Le Mirabeau*, — le seul journal de l'Association qui fasse ses frais, et comme Brismée, auquel il est dû 1.800 [fr] pour *L'Internationale*, ne peut continuer faute d'argent, il propose que *La Liberté* reprenne le journal et s'engage à payer l'arriéré à raison de cinquante fr par mois, ou que cessant de paraître les abonnés retournent au *Mirabeau* — qui donnerait une compensation à Brismée. Et tout cela à seule fin de transférer le siège du Conseil fédéral à Verviers et de diriger *seul* l'Association. J'ajouterai que l'indifférence des influents et sa fiévreuse activité ne resteront pas longtemps en lutte, lutte, qui finira par son triomphe[1803].

Un fait vous donnera une idée de ce qu'il peut à Verviers: Fluse le délégué verviétois au dernier Congrès[1804], est venu déclarer que dix-sept Sections lui avaient donné un mandat impératif pour voter la suppression du Conseil de Londres. Or la proposition n'avait pas même été discutée dans les Sections ni même au Conseil général et l'imprimé que je vous ai envoyé[1805] n'a été tiré que le vendredi et à cinquante exemplaires.

Pas grand'chose à tirer pour le moment de De Paepe qui est tout à ses études, devant passer ses derniers examens en juillet.

[1801] Cf. lettre 188.
[1802] Ce journal, organe des Sections de Charleroi, existait déjà en juin 1871. Il ne semble pas qu'il soit conservé (*Journal de Charleroi*, 20 novembre et 5 décembre 1930).
[1803] Le siège du Conseil belge sera en effet transféré à Verviers, mais à partir de 1874. Hins quitta la Belgique en 1872.
[1804] Pierre Fluse (1841-1908), tisserand en chambre, cabaretier; dirigeant du mouvement ouvrier à Verviers.
[1805] Probablement le projet de Statuts généraux discuté au neuvième Congrès belge (J. GUILLAUME, *L'Internationale*, *III*, p. 305-306).

199. Petr Lavrovitch Lavrov à X.
IML., F 21, 1, 401/5

Londres, 10 juin [1872] [1806]
37 Alfred Place
Bedford Square W.C.

Cher ami et compagnon [1807],

Enfin je me trouve de nouveau dans un pays d'où je puis correspondre avec tous, sans craindre qu'une police trop ardente fasse de cette correspondance une suspicion de criminalité. Donnez-moi je vous prie de vos nouvelles, de celles de Hins et de sa femme, de celles de De Paepe et généralement de votre famille et de vos amis. Je viens d'entendre ici, que Hins a complètement quitté Bruxelles pour Verviers; est-ce bien vrai? Si c'est ainsi pourriez-vous me donner son adresse à Verviers et surtout me dire: peut-on adresser des lettres de Paris à la femme de Hins en ajoutant à l'adresse de la rue et du numéro rien que Mme Marie [ou?] Mme Marie H. mais sans mettre le nom de Hins, un peu trop connu en France. C'est pour moi très grave de savoir si cela peut se faire car pour des affaires particulières il me faudrait avoir une correspondance qu'on m'adresserait de Paris en me croyant aux eaux de Spa et non à Londres. Je vous prie donc, cher ami et compagnon de me répondre à cela le plus vite possible, si l'on peut même avec le retour du courrier. Maintenant retournons aux affaires générales. J'ai vu déjà à Paris l'existence de désunions [?] fort graves dans la société. Ce n'est qu'ici que j'ai pu apprécier l'animosité qui s'est développée entre les partis. La brochure de Genève qui vient de paraître [1808], est un signe des temps mauvais. Quelques paroles que j'ai entendues dans la conversation me donnent à penser que Hins s'est prononcé assez fortement là-dessus dans un discours ou dans un article de journal. Ne pourrais-je pas avoir ici le compte rendu des séances du Congrès belge qui a eu lieu je crois au mois de décembre. Je voudrais bien aussi recevoir *L'Internationale* et *La Liberté* tant que je serais ici. Ne pourrait-on pas me les expédier? Je payerai ce que coûtera l'abonnement trimestriel à ces deux journaux. Je voudrais me remettre au courant et c'est possible que je vous envoie quelque article pour l'un ou pour l'autre

[1806] Cf. lettre 200, en partie écrite en réponse à celle-ci.
[1807] Il s'agit probablement de Brismée: ils se connaissaient personnellement, et Brismée était sans doute le mieux placé pour donner des renseignements concernant Hins et De Paepe, tous deux veufs de filles de Brismée.
[1808] Probablement *Les prétendues scissions dans l'Internationale*, parue début juin.

journal tandis que je suis ici. J'aurai voulu écrire à De Paepe, mais on m'a dit qu'il est extrêmement occupé par sa préparation aux derniers examens et puis je ne suis pas tout à fait certain si je puis lui adresser des lettres à l'adresse qu'il m'a donnée il y a un an.

Salut fraternel à vous, à votre famille et à tous les amis.

Pierre LAVROFF.

Mon adresse est au commencement de la lettre. On peut m'adresser les journaux et lettres à mon vrai nom.

200. Eugène Hins à Petr Lavrovitch Lavrov

IML., F 205-1, 774

Stembert, le 15 juin 1872

Mon cher Lavroff,

Vous faites un bien mauvais conspirateur. Vous trouvez que le nom de Marie Hins est bien compromettant, et vous le remplacez par Marie H. qui l'est cent fois plus: c'est une adresse tellement curieuse que s'il y a un cabinet noir, c'est la première lettre qu'on sera tenté de décacheter [1809]. Ecrivez [je] [a] vous prie à votre correspondant, qu'il adresse ses lettres chez Monsieur Bernard Lallemand, commerçant, rue du Marteau, à Verviers [1810], pour remettre à Madame Veuve François; voilà au moins une adresse qui a le sens commun, et il vous suffirait d'attendre la réponse pour ne pas vous exposer. Inutile de dire que, sauf cette modification, nous nous chargeons de l'affaire [1811].

En ce qui concerne la Russie, je n'ai qu'une chose à vous répondre, c'est que nous n'avons pas d'autre planche de salut. Dans trois mois, nous serons à bout de ressources, sans aucun moyen de nous en procurer d'autres [1812]. D'un autre côté, si je me résigne à un rôle passif, il faut que ce soit en gagnant plus que nos dépenses, afin qu'avec des économies je puisse plus tard me consacrer de nouveau à la propagande [1813].

Je suis fermement résolu à ne me mêler de rien en Russie: d'abord je puis tout aussi bien être placé à la campagne que dans une

[1809] Cf. lettre 199.

[a] *chez* dans l'original.

[1810] Lallemand figure sur la «Liste des principaux affiliés à l'Internationale dits les meneurs à Verviers et communes voisines» comme tisserand et cabaretier, habitant rue du Marteau 26 (APP, Ba 434, Verviers, 1er juin 1873).

[1811] Ils figureront comme boîte à lettres pour Lavrov.

[1812] Cf. lettre 191.

[1813] Hins rentrera de Russie en 1880; il se consacrera alors surtout à la propagande de la libre pensée (A. SLUYS, *Biographie*, p. 24-31).

ville [1814], ensuite, je suis fermement décidé à fermer l'oreille à toute sollicitation. Je suis persuadé d'une chose, c'est que l'on ne peut être utile que dans le milieu qu'on connaît bien: que mon exil en Russie n'a d'autre but que d'être utile encore plus tard dans mon milieu, et je considérerais comme une sottise de me faire pincer pour rien.

Malgré tout, ma situation ne sera pas sans dangers, mais je n'aurais pas le choix.

Quant aux discussions dans l'Internationale, ne leur attribuez pas de gravité, elles n'existent qu'entre quelques hommes, mais les masses s'entendent parfaitement et les ouvriers des divers pays qu'ils appartiennent ou non à l'Internationale sont *tous*, sans exception, non pas socialistes mais déjà internationalistes. Dès lors qu'importe que des personnalités trop marquantes soient en lutte.

Je remarque un mouvement très curieux qui s'opère dans les masses: un certain nombre d'hommes convaincus les ont réveillées de leur léthargie; elles ont suivi ces hommes, mais à mesure qu'elles prennent conscience d'elles-mêmes, leur première pensée est de s'en débarrasser.

Vous verrez que d'ici à quelques années, tout l'élément non-ouvrier, l'élément politique et révolutionnaire pur, sera rejeté, et que les ouvriers marcheront d'eux-mêmes, non de ce pas accéléré que nous voudrions leur imprimer, mais d'un pas en rapport avec leur force. Alors le mouvement ouvrier sera *vrai* et non en grande partie factice comme il l'est actuellement: et vous verrez alors combien peu pèsent les individualités dans la marche de l'histoire.

Cette idée ne me chagrine nullement, bien au contraire: une fois débarrassés de la direction, les socialistes non-ouvriers auront encore de bons services à rendre, en se mettant à la disposition des Associations ouvrières pour des meetings, conférences, etc., en publiant des journaux, des brochures, des volumes ils auront toutes les joies de la propagande sans avoir le fardeau de la responsabilité et surtout, sans pouvoir être suspectés d'ambition.

Cet état de choses, qui arrivera je crois, avant peu d'années, mettra fin à toutes ces discussions personnelles, ou du moins leur ôtera toute importance. C'est cette perspective qui me fait supporter

[1814] «Hins a écrit à Arnould pour l'informer qu'il n'a pas obtenu la place de précepteur qu'on lui avait promise. Il a laissé sa femme à Kiev et est allé à Saint-Pétersbourg, où il est employé à une revue hebdomadaire. Sa position est très précaire»; «Hins est actuellement professeur dans un pensionnat à Saint-Pétersbourg» (IISG, papiers Stein. Dossier Hins, 18 avril 1874). A la fin 1874, il deviendra professeur à l'Academie Militaire de Nizhni-Novgorod, actuellement Gorki (A. SLUYS, *Biographie*, p. 24-26).

philosophiquement tous les désagréments actuels. En attendant, je puis me rendre ce témoignage que jamais je n'ai écrit une ligne, ni prononcé une parole, ayant trait à ces discussions et je continuerai de même. Fussé-je attaqué je ne répondrais même pas, car mon avis a toujours été qu'il faut laver son linge sale en famille.

Voilà les renseignements pour les personnes qui voudraient faire des démarches pour nous. Marie peut enseigner le russe, l'anglais, l'allemand, et la musique; moi, le français, l'histoire; la géographie, les mathémathiques inférieures et, s'il y a encore des gens assez *civilisés* pour infliger à leurs enfants le latin et le grec, ces deux dernières langues [1815]. Si donc une famille voulait nous prendre ensemble avec nos deux enfants [1816], nous formerions une encyclopédie complète. Au cas où cela ne se pourrait, nous nous placerons séparément, mais il faudrait alors que Marie fût acceptée avec ses deux enfants. Au cas où l'on aurait besoin de *références* on pourrait s'adresser à Monsieur Van Bemmel, recteur à l'Université de Bruxelles [1817].

Ma femme et moi, vous saluons fraternellement.

Eugène HINS.
à Stembert (Verviers)

201. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
IISG., Marx-Engels D 2145
IML., F 21, 1, 165/13

Dimanche 2 heures [le 16 juin 1872] [1818]

Cher et très honoré Maître,

J'ai été traîné jusque ce moment par l'imprimeur qui vient de m'envoyer 2.000 exemplaires de *La Guerre civile* [1819]. Je vous en ai expédié par chemin de fer 1.400; 500 sont envoyés à Perret auquel j'ai écrit dans le sens que m'indique la vôtre du 10 et le dernier 100

[1815] A son retour en Belgique, Hins deviendra professeur de langues classiques dans l'enseignement secondaire.
[1816] Deux filles, Jeanne et Katia (Jeanne Hins au fils Pindy, 23 janvier 1923. IFHS, fonds Pindy, 168).
[1817] Eugène Van Bemmel (1824-1880), professeur ordinaire à l'ULB à partir de 1853. Il fonda et dirigea la *Revue Trimestrielle* qui parut de 1854 à 1869. Hins, qui avait terminé ses études à l'ULB, y collabora (L. VANDERKINDERE, *L'Université libre de Bruxelles*, p. 203-204).
[1818] La lettre est écrite après le 15 juin, puisqu'elle contient des allusions au *Bulletin de la Fédération Jurassienne* de cette date, le dimanche 16 est la seule date possible, puisqu'il parle du vendredi 21 et samedi 22 juin. La lettre est publiée par B. DANDOIS, «Vingt lettres», p. 84-85).
[1819] Il y en avait 5.000 de commandé; cf. lettres 192 et 198.

a été remis à Verrijcken, en attendant le complément de l'édition, que je *crois* recevoir pour la fin de la semaine, mais il faut peu compter sur l'exactitude des brocheurs: ce qui est certain c'est que je ne suis pour rien dans le retard. A l'avenir mieux instruit je prendrai de meilleurs arrangements.

J'ai adressé par ce courrier un exemplaire: à vous, à Engels, à Jung, à Serraillier et à Eccarius.

Je suis assez disposé à aller passer quelques jours à Londres [1820] pour mes affaires commerciales; dans ce cas je partirai d'ici vendredi soir ou samedi matin (21 ou 22 courant) et apporterai le restant de l'édition. En tout cas si vous avez quelque chose que je puisse faire pour vous ici veuillez m'en informer pour jeudi matin.

J'ai bien et dûment reçu le *18 Brumaire*, et la brochure ayant trait aux différends, et suis très certain de vous en avoir accusé réception [1821].

Les correspondances signées R. dans *L'Internationale* sont faites par Aubry, de Rouen, qui est actuellement à Paris: c'est un homme dévoué et intelligent [1822].

De Paepe est tout à ses examens; je n'entends guère parler de Hins. Quant aux autres je les ai ramenés à des idées infiniment plus raisonnables et la proposition de supprimer le Conseil général ne sera plus supportée que par Hins et sa clique; encore n'est-ce pas certain car Fluse, venu avec un mandat impératif, votait à l'encontre de ses convictions. Tous, sans distinction, sont indignés contre les Jurassiens à cause des attaques qu'ils dirigent contre votre personnalité [1823] et ces messieurs obtiendront un résultat diamétralement opposé à celui qu'ils attendaient.

Vous n'avez aucunement besoin d'excuses quand vous me mettrez en réquisition; je ne suis pas homme à me ruiner en banales protestations, aussi quand j'ai dit que vous pouviez disposer de moi sans réserve, c'est que tel était mon désir et ma volonté.

[1820] Glaser assistera à la réunion du Conseil général du 25 juin, comme visiteur (*Minutes 1871-1872*, p. 235).
[1821] Cf. lettres 195 et 198.
[1822] *L'Internationale* publia dans ses numéros des 5, 12, 19 mai, 2, 9, 16 et 30 juin 1872 des «Correspondances socialistes de Paris», signées H.R. datées des 1, 9, 16, 24 et 30 mai, et des 6, 12 et 27 juin. Aubry avait séjourné en Belgique de décembre 1871 à fin février 1872.
[1823] Allusion aux réponses à la brochure *Les prétendues scissions* publiées dans le *Bulletin de la Fédération Jurassienne* du 15 juin 1872, numéros 11-12 et rassemblées dans la brochure *Réponse de quelques internationaux à la circulaire privée du Conseil général.*

Je vous prie de me rappeler au bon souvenir de madame Marx et d'agréer, Cher Maître, l'assurance de mon entier dévouement.

E. GLASER DE WILLEBRORD.

202. Alfred Herman à Friedrich Engels

IISG., Marx-Engels L 2387

IML., F 1, 1, 3239

Liège, le 18 juin 1872

Mon cher Engels,

Il ne faut pas m'en vouloir si je suis si paresseux pour écrire, et surtout ne pas croire que la même paresse s'étend sur ce qui concerne l'Internationale.

Tu te tromperais de beaucoup. Je t'assure que je travaille énormément en faveur de notre cause; que je lutte partout pour défendre nos principes, et si je ne t'écris pas plus souvent — faut-il te l'avouer — c'est parce que je suis un peu dégouté en voyant le peu de succès de mes efforts.

Non pas qu'il faille croire sérieusement qu'en Belgique, les masses se détachent de l'Internationale. C'est le contraire qui est vrai. Mais nous avons malheureusement des déchirements intérieurs, qui entravent toute marche sérieuse de notre Association.

Comme tu le sais, je me suis rendu au Congrès belge où j'ai pris énergiquement la défense du Conseil général attaqué par Hins.

Au mois de décembre dernier, j'avais fait la même chose, et je peux même dire que la chaleur que j'ai montrée dans la discussion, l'irritation que m'ont causée les calomnies lancées contre nous, ont été une des causes de la maladie qui m'a si fort abattu.

Au mois de juin, la chose s'est mieux passée et si l'on avait passé au vote, seize délégués sur dix-huit votaient le maintien du Conseil.

Je pense bien que le même résultat sera obtenu dans le troisième Congrès belge qui aura lieu le second dimanche de juillet [1824].

Je n'ai aucun doute sur le résultat final. Mais ce sont ces démissions continues, ces luttes nées uniquement d'animosités personnelles qui nous font en ce moment le plus grand tort.

Les Associations ouvrières [a] marchent d'accord avec nous, mais peu au courant des rapports internationaux, se troublent devant ces querelles, se demandent où est le bon droit et la justice et ne

[1824] «Par dix contre trois non, le Congrès décida le maintien du Conseil général à titre d'institution» (C. OUKHOW, *Documents*, p. 315-316).

[a] Deux mots rendus illisibles par une rature.

connaissant rien aux hommes qui s'entre-déchirent — en leur nom — ne savent au juste à qui donner raison.

Ces querelles viennent d'autant plus mal à propos que le Ministère clérical qui nous dirige en ce moment [1825], tente par de sourdes menées à détacher les ouvriers de l'Association [1826]. Enfin dans les ateliers, les églises etc. etc. fait-on tout ce que l'on peut pour nous calomnier [1827].

L'ouvrier belge encore assez ignorant, voyant ces luttes à l'intérieur de l'Association et ces calomnies au-dehors, se trouve pour le moment très embarassé, mais je puis t'assurer que cela ne durera pas et que ni cléricaux ni doctrinaires ni progressistes ne pourront l'attacher à leur char [1828].

Ce qui n'empêche pas, naturellement, un moment d'arrêt dans le mouvement, mais ce qui ne peut non plus mettre réellement notre cause en danger.

Si je ne réponds pas souvent à tes lettres, au moins, ai-je mis jusqu'à ce jour toute mon attention à remplir les commissions dont tu me chargeais.

Cuno [1829] a toujours reçu le jour même, le lendemain au plus tard, tout ce que tu m'envoyais pour lui [1830].

Excuse-moi près du Conseil général et dis-lui, pour le cas où cela serait nécessaire, que je l'approuve entièrement d'avoir mis ma signature au bas de sa brochure *Les prétendues divisions dans l'Internationale.*

[1825] Le ministère homogène catholique de Theux-Malou, qui gouverna du 7 décembre 1871 au 11 juin 1878.

[1826] Le 30 avril 1872 se réunit à Bruxelles pour la première fois la «Ligue Nationale Belge», sous la devise: «L'ordre par la religion et le travail». Le but était d'organiser des cercles ouvriers qui seraient dirigés par les représentants les plus importants de la noblesse et de l'industrie. La Ligue fut protégée par le roi Léopold II, et par des politiciens de toutes les tendances (U. VERMEULEN, *De Eerste Internationale in de Belgische burgerlijke pers*, p. 574).

[1827] «Ici, je fais comme les gens — on dit généralement du mal de l'Association ce qui vous est égal et moi aussi mais on ajoute «Heureusement qu'elle perd du terrain et que les ouvriers n'en veulent plus, parce qu'il y a à la tête *de ça* un tas d'avocassiers beaux parleurs, mais qui lâchent toujours les ouvriers après les avoir engagés à se mettre en grève» et ce sont les ouvriers qui parlent ainsi» (Rochat à Marx, Quaregnon, 23 mai 1872. IISG, Marx-Engels D 3820 = IML, F 21, 1, 165/7).

[1828] Ce qui était exactement l'interprétation souhaitée de la résolution IX de la Conférence de Londres: la politique à pratiquer comme moyen d'émancipation, mais pas à la remorque de partis bourgeois.

[1829] Theodor Cuno (1847-1934), ingénieur. Il était devenu membre de l'«Arbeiterbildungsverein» de Vienne en 1870; fondateur de la Section milanaise de l'A.I.T. Il sera délégué au Congrès de La Haye. A l'époque, Cuno habitait Liège.

[1830] Cf. Engels à Cuno, 10 juin et 5 juillet 1872 (MEW, 33, p. 484, 497).

Je dirai Wolffers de me chercher de l'ouvrage; ne pourrais-tu l'aider dans cette mission [1831].

Quelque désir que j'en aie, si je ne retourne pas à Londres, je ne pourrai plus faire partie du Conseil général [1832]. Je te prie donc de me faire savoir le plus tôt que tu pourras si je puis me caser là-bas.

S'il m'est impossible d'ici à trois ou quatre semaines d'aller te rapporter moi-même les cinquante francs que je te dois, je te les enverrai par la poste.

Salut et fraternité
Alfred HERMAN.

203. Les membres du Conseil fédéral espagnol aux membres du Conseil fédéral belge
IML., F 21, 1, 44/2

Valencia, el 19 de junio de 1872

Compañeros [1833]:

Próximo a realizarse uno de los actos más importantes de la vida de nuestra Asociación, es deber de todos los buenos internacionales prepararse para sacar de él los más provechosos resultados para nuestra causa. Se acerca el momento de la reunión de un Congreso internacional que en las circunstancias presentes tiene doble importancia tanto por la actitud en que se han colocado la burguesía y los gobiernos de todos los países, cuanto por el grado de desarrollo y actividad a que ha llegado el proletariado. De las resoluciones que en él se tomen pende necesariamente el porvenir de la revolución, preciso es pues que estas sean basadas en un maduro examen inspirado en un elevado criterio de justicia y libre de toda pasión.

Este Consejo, teniendo en cuenta la necesidad indicada y que el Congreso de esta Federación regional [1834] declará hallarse completamente conforme con las resoluciones adoptadas por el Congreso de la Federación belga celebrado en Bruselas en diciembre de

[1831] Cf. lettre 182. «Sagen Sie Herman, ich habe mich für Arbeit für ihn umgetan, kann aber bis jetzt nichts auftreiben. Zu Jackson & Sons zu gehen hat keinen Zweck, nach meiner letzten Erfahrung dort im Februar. Sagen Sie Herman, er soll an seinen Freund Prignaux hier schreiben, das ist der Mann» (Engels à Cuno, 4 août 1872. MEW, 33, p. 511).
[1832] Il en restera formellement membre jusqu'au Congrès de La Haye.
[1833] Cachet dans le coin supérieur gauche: Asociación internacional de Trabajadores. Consejo Federal España. Le document, traduit en russe, est publié dans *Gaagskij Kongress pervogo Internationala, II*, p. 283-285 et, en anglais, dans *The Hague Congress of the First International, II (Reports and letters)*, p. 344-347.
[1834] Le Congrès de Saragosse, du 4 au 11 avril 1872 (*La Liberté*, 26 mai 1872).

1871 [1835], ha tomado el siguiente acuerdo y lo ha trasmitido al Consejo general:

«Teniendo en cuenta la resolución IX del Congreso de Zaragoza [1836], el Consejo acuerda dirigir[se] al Consejo general para que lo incluya en la orden del día del próximo Congreso internacional el siguiente tema:

Revisión de los Estatutos — Modo de establecer prácticamente la solidaridad obrera entre todas las Federaciones regionales [1837].

Pero no juzgando esto suficiente y considerando que para la reforma de los Estatutos generales es preciso reunir todas las ideas y señalar todos los inconvenientes así como todas las necesidades que la experiencia haya enseñado acordó también este Consejo dirigirse a todos los Consejos federales proponiéndoles el estudio de los medios para la práctica de la solidaridad.

Para esto os anticipamos nuestras ideas esperando que del examen que hagáis ha de resultar vuestra conformidad y por consiguiente nuestra acción comun para la organización del proletariado.

Nosotros creemos que para que los trabajadores tengan una vida propia como clase que aspira a su emancipación y por consecuencia a destruir las bases en que se apoya la actual sociedad es absolutamente necesaria la solidaridad. Esta creencia tan generalizada hoy es el sostén principal de la Internacional, pero desgraciadamente a pesar de la generalización de esta creencia la solidaridad es más un deseo que un hecho material. Esto es un grave mal. La propaganda internacional se hace generalmente demostrando las ventajas de la solidaridad, los trabajadores acuden presurosos a engrosar nuestra Asociación confiando en ella y en muchos casos la práctica no corresponde a sus esperanzas, produciendo en muchos individuos amargos desengaños. Si este estado continuase, si este mal no se cortase quizá se apoderaría la indiferencia de la generación presente y no habría medio de levantarla.

Para corregir este mal nosotros consideramos la solidaridad dividida en económica y revolucionaria.

[1835] Le Congrès avait chargé le Conseil belge de faire un projet de nouveaux Statuts, tendant à supprimer le Conseil général. Il avait également demandé aux autres Fédérations des projets de nouveaux Statuts généraux.

[1836] Résolution par laquelle le Congrès de Saragosse se déclarait d'accord avec les résolutions du Congrès belge de décembre 1871 («Organización general de los trabajadores»).

[1837] Cf. la lettre de Lorenzo au Conseil général du 19 juin 1872 (*Gaagskij Kongress, II*, p. 282, et *The Hague Congress, II*, p. 343-344).

Entendemos por solidaridad económica la unión de todos los trabajadores para luchar por medio de la resistencia contra el capital.

Y por solidaridad revolucionaria la unión de los mismos para contestar a las provocaciones de los poderes autoritarios por medio de la fuerza.

Ambas divisiones de la solidaridad sólo pueden basarse en la asociación, pero esta ha de ser universal y única, es decir correspondiendo y armonizando los grupos de todas las regiones en su desenvolvimiento y en su acción y prestando inmediata y eficaz ayuda las colectividades en general a la colectividad parcial que se encontrase en lucha directa con el enemigo comun, bien fuese en el terreno económico o en el revolucionario siempre que se encontrase en condiciones determinadas de antemano.

Para conseguir esto que consideramos absolutamente necesario, creemos que es indispensable la reforma de los Estatutos generales en el sentido de armonizarlos con el programa que los precede y de introducir todo aquello que la práctica y la experiencia nos ha enseñado.

Basados en esta idea creemos que la solidaridad económica puede obtenerse agrupando los trabajadores de un mismo oficio en cada localidad en una *Sección*, las secciones de varios oficios símiles de una misma localidad constituyendo la *Agrupación local*; todas las secciones de una misma localidad constituyendo la *Federación local*; todas las Agrupaciones locales formando la *Unión regional* de sus respectivos oficios, y todas las Federaciones locales y todas las Uniones de oficios constituyendo la *Federación regional de la Internacional*.

Cada sección recoje todos los datos estadísticos que interesan al trabajo, que coleccionados después por la Agrupación local y por la Unión pasan al Consejo federal de la región quien se encargará de trasmitirlos a todas las Federaciones regionales y a todos los grupos de la misma región.

Conociendo por medio de la estadística las verdaderas relaciones del trabajo y de la producción, se puede aplicar científicamente la resistencia bajo un punto de vista general saltando de los estrechos límites de los intereses parciales de un oficio o de una localidad para considerar los de todos los trabajadores.

Las cajas de resistencia de todas las secciones, formadas con las cotizaciones de todos los obreros satisfarán todas las necesidades de esta resistencia científica sin distinción alguna ni de oficio ni de país.

La solidaridad revolucionaria puede obtenerse agrupándose los trabajadores en la organisación indicada y transformándola en resistente a los poderes de los respectivos países o acudiendo a prestar ayuda cuando los grupos locales o regionales se lancen a la lucha armada por la provocación de los gobiernos.

Tal es, a grandes rasgos, nuestra opinión sobre la gran cuestión que agita hoy a la Internacional y sobre la cual urge resolver con el mayor acierto porque con ella está intimamente ligada la causa de la revolución.

Compañeros: El momento es solemne, inspirémonos únicamente en la justicia de la aspiración que hemos aceptado, con abstracción de toda idea mezquina y nos pondremos así en condición de hallar la verdad.

Salud y liquidación social
Por acuerdo y a nombre del Consejo federal
El secretario general
Anselmo LORENZO [1838].

[Traduction]

Compagnons [1833],

Dans un proche avenir va avoir lieu un des faits les plus importants de la vie de notre Association et il est du devoir de tout bon International d'en tirer les résultats les plus profitables pour notre cause. Le moment approche où se tiendra un congrès international qui, dans les circonstances présentes, est d'une importance double tant par la position où se sont placés la bourgeoisie et les gouvernements de tous les pays que par le degré de développement et d'activité atteint par le prolétariat. L'avenir de la révolution dépendra forcément des résolutions que prendra ce Congrès, et il est donc indispensable qu'elles soient basées sur un examen mûr inspiré par un haut critère de justice libre de toute passion.

Notre Conseil, prenant en considération ladite nécessité et la déclaration du Congrès de notre Fédération régionale [1834] d'être tout à fait d'accord sur les résolutions adoptées par le Congrès de la

[1838] Anselmo Lorenzo (1841-1914), typographe; membre de l'A.I.T. depuis 1869; membre du Conseil fédéral espagnol de 1870 à 1872 et secrétaire du Conseil fédéral espagnol en 1872. Il démissionna de cette fonction le 20 juin (M. NETTLAU, *La Première Internationale en Espagne*, p. 128).

Fédération belge tenu à Bruxelles en décembre 1871 [1835], a pris la résolution suivante et l'a transmise au Conseil général:

«Prenant en considération la résolution IX du Congrès de Saragosse [1836], le Conseil est d'accord pour adresser au Conseil général le point suivant, pour qu'il soit porté à l'ordre du jour du prochain Congrès international:

«*Révision des Statuts; Manière d'établir en pratique la solidarité ouvrière entre toutes les Fédérations régionales* [1837].

Mais étant d'avis que cela ne suffit pas et considérant que pour la réforme des Statuts généraux il est indispensable de réunir toutes les opinions et de repérer tous les inconvénients aussi bien que les nécessités que l'expérience nous a apprises, ce Conseil-ci a décidé de s'adresser également à tous les Conseils fédéraux afin de leur proposer l'étude de tous les moyens nécessaires pour mettre la solidarité en pratique.

Nous vous soumettons à cet effet nos idées d'avance, espérant que l'examen que vous en ferez résultera dans votre accord et par conséquent dans notre action commune pour l'organisation du prolétariat.

Nous croyons que la solidarité est absolument nécessaire afin que les travailleurs aient une vie propre comme classe aspirant à son émancipation et par conséquent à la destruction des bases sur lesquelles repose la société actuelle. Cette conviction, très répandue en ce moment, est le principal support de l'Internationale, mais en dépit de ce fait, malheureusement, la solidarité reste davantage un désir qu'une réalité. Cela est un mal grave. La propagande internationale s'effectue généralement par la démonstration des avantages de la solidarité, les travailleurs se hâtent de grossir les rangs de notre Association, ayant confiance en elle, et souvent la pratique ne correspond pas avec leur espoir, causant ainsi des déceptions amères dans bien des cœurs. Si cet état de choses continue, si ce mal n'est pas arrêté, il se peut que l'indifférence s'empare de la génération actuelle, et il n'y aura pas moyen de la ranimer.

Pour remédier à ce mal nous considérons que la solidarité se subdivise en un aspect économique et un aspect révolutionnaire.

Par solidarité économique nous comprenons l'union de tous les travailleurs afin de lutter en résistant au capital.

Et par solidarité révolutionnaire, l'union des mêmes afin de répondre aux provocations des puissances autoritaires par la force.

Cette subdivision de la solidarité ne peut avoir comme base que

l'association, mais celle-ci doit être universelle et unique, c'est-à-dire qu'elle doit s'ajuster à tous les groupes de toutes les régions dans leur développement et dans leur action et être en bonne harmonie avec ceux-ci, prêtant son aide immédiate et effective aux collectivités en général ainsi qu'à la collectivité partielle qui se trouve en lutte directe avec l'ennemi commun, que ce soit de façon économique ou de façon révolutionnaire, pourvu qu'elle se trouve dans des conditions définies au préalable.

Afin d'atteindre ce que nous considérons comme absolument nécessaire, nous croyons qu'il est indispensable de changer les Statuts généraux en les harmonisant avec le programme contenu dans le préambule et en y introduisant tout ce que la pratique et l'expérience nous ont appris.

Partant de cette idée nous croyons que la solidarité d'ordre économique peut être atteinte en groupant les travailleurs du même métier dans chaque localité en une *section*; les sections de plusieurs métiers similaires dans la même localité en un *groupement local*; toutes les sections de la même localité en une *fédération locale*; tous les groupements locaux en une *union générale* des métiers respectifs; et toutes les fédérations locales ainsi que les unions de métiers en une *fédération régionale de l'Internationale*.

Chaque section collecte toutes les données statistiques d'importance pour le travail, qui sont ensuite réunies par le groupement local et par l'union des métiers, puis envoyées au conseil fédéral de la région qui a pour tâche de les transmettre à toutes les Fédérations régionales et à tous les groupes de la même région.

Connaissant au moyen de la statistique les relations exactes entre le travail et la production, il sera possible d'appliquer scientifiquement la résistance d'un point de vue général, en dépassant les limites étroites des intérêts particuliers à un métier ou à une localité pour considérer les intérêts de tous les travailleurs.

Les caisses de résistance de toutes les sections, formées par les cotisations de tous les travailleurs, suffiront pour satisfaire toutes les nécessités de cette résistance constatée scientifiquement sans distinction aucune de métier ou de pays.

La solidarité révolutionnaire peut être atteinte en groupant les travailleurs dans l'organisation mentionnée plus haut en la transformant en une résistance à toutes les puissances des pays respectifs ou en se hâtant d'apporter de l'aide quand des groupements locaux ou régionaux, provoqués par les gouvernements, entrent en lutte armée.

Telle est, en grandes lignes, notre opinion sur la grande question qui agite l'Internationale à l'heure actuelle et qui demande à être résolue au plus vite parce qu'elle est intimement liée à la cause de la révolution.

Compagnons! Le moment est solennel, soyons inspirés uniquement par la justice de l'aspiration qui est la nôtre, et faisons abstraction de toute idée mesquine, et ainsi nous serons à même de trouver la vérité.

Salut et liquidation sociale

Pour accord et au nom du Conseil fédéral

Le secrétaire général

Anselmo LORENZO [1838]

204. Octave Van Suetendael à X.

IISG., Marx-Engels D 4251

IML., F 21, 165/10

Bruxelles, le 20 juin 1872

Cher Citoyen [1839],

J'ai tardé à vous répondre croyant apprendre à la séance de lundi le nom du correspondant de Paris [1840]. Il m'a été impossible de le savoir je n'ai pas voulu m'adresser trop directement au Comité de crainte de leur laisser deviner quelque chose mais j'espère bien avec un peu de patience arriver à vous satisfaire.

Je suis très heureux que l'on comprend à Londres que nous ne marchons pas comme il faut en Belgique, surtout que l'on s'aperçoit bien que la faute n'en est pas à nous mais bien à quelques hommes qui ne veulent se servir de l'Internationale que comme marchepied. Nous sommes aujourd'hui positivement gouvernés par les hommes qui ont eu la ruse de prendre beaucoup trop d'ascendant sur nous. Nous subissons ici un despotisme des plus honteux on ne fait que ce que veulent bien quelques hommes et la volonté des membres ouvriers est complètement négligée. Comme je ne sais sur quel rapport vous voudriez que je vous renseigne je ne sais pas quoi vous dire [1841].

[1839] La lettre pourrait être adressée à Cournet (cf. lettre 197, note 1794). Elle est publiée en traduction en russe, dans *Gaugskij Kongress, II,* p. 268-288, et, en anglais, dans *The Hague Congress, II,* p. 348-351.

[1840] Les articles sont signés H.R.; il pourrait s'agir d'Aubry. Cf. lettre 201.

[1841] Il pourra s'agir d'un rapport mentionné par Rochat dans sa lettre à Marx du 1er mai, soit d'un rapport à faire par Van Suetendael, dans les deux cas au sujet des activités de la Section bruxelloise (IISG, Marx-Engels D 3819).

Cependant je ne puis laisser partir cette lettre sans vous prier de faire votre possible près du Conseil général pour que celui-ci demande à la Section bruxelloise un exemplaire de son règlement; vous mettriez singulièrement nos hommes dans l'embarras. Car depuis plus de quatre ans nous demandons un règlement imprimé [1842]. Il est voté mais comme nous devons attendre qu'il plaise au citoyen Brismée de le faire nous sommes obligés d'attendre car nous adresser chez un autre imprimeur est quelque chose que nous *n'oserions* pas faire. Faites demander également l'état de la caisse et le nombre de membres; ce sont des choses que le Comité est incapable de vous fournir [1843]. Si je ne craignais pas de vous conter des choses qui ne vous intéresseraient pas assez j'en aurais long à vous conter. Ce sont toutes ces petites misères qui constituent notre plus grand mal en Belgique. S'il était possible de faire reconnaître une nouvelle Section par le Conseil cela serait bientôt fait car une Fédération ouvrière est en voie de formation à Bruxelles. Elle marche très sérieusement et sur de bonnes bases. La plupart des sociétés qui la composent sont des sociétés qui se sont retirées de l'Internationale à cause du despotisme qui y règne [1844]. A Bruxelles c'est une vraie église avec ses grands prêtres qui sont toujours prêts à excommunier celui qui oserait poser le moindre acte d'indépendance. Enfin, citoyen, certains hommes que vous connaissez sont d'une telle absurdité qu'il est impossible de s'en faire une idée [1845]. Ce qu'ils trouvaient bon hier le lendemain est décrété mauvais. Celui qui oserait dire le contraire s'exposerait à une expulsion.

Exemple: le suffrage universel fut [a] prôné par eux il y a trois ou

[1842] Un règlement pour la Section bruxelloise avait paru dans *La Tribune du Peuple,* 24 mai 1868 (C. OUKHOW, *Documents,* p. 5-9).

[1843] Le livre de caisse pour les années 1870-1873 a l'air bien tenu: il comprend le tableau des membres individuels et des sociétés affiliées en bloc; celui des cotisations par trimestre de ces deux catégories d'affiliés; les frais généraux, la caisse de prévoyance et la caisse de défense, ainsi que la caisse «des Conseils généraux» (IISG, Jung 138).

[1844] «J'ai su par lui qu'il y avait un antagonisme très prononcé entre les membres *dits influents* et les sociétés ouvrières de Bruxelles. Qu'à peine cinq ou six ont adhéré à l'Association, que généralement ces sociétés n'ont aucune espèce de confiance dans les hommes précités. Que ces cinq ou six venaient de se séparer desdits bonshommes et voulaient constituer pour la ville un conseil particulier à raison de deux membres par corporation, et en y admettant la Section bruxelloise pour deux représentants seulement. Qu'autrefois les membres du Conseil fédéral belge nommés au Congrès annuel, lesquels étaient tous membres de la Section bruxelloise, avaient la haute main pour la gérance des affaires des sociétés ouvrières de Bruxelles, ce qui déplaisait considérablement à ces dernières, et cela avait été la raison pour beaucoup d'autres sociétés de refuser leur adhésion au mouvement international» (Rochat à Marx, 1[er] mai 1872. IISG, Marx-Engels D 3819; les renseignements proviennent de Van Suetendael).

[1845] Steens en particulier, d'après la même source.

[a] Un mot? illisible.

quatre ans aujourd'hui parce qu'une autre société se forme dans le seul but de le conquérir ils le combattent à outrance et cela pour la seule raison qu'ils n'ont pas la direction de ce mouvement.

Tout leur échappe. Le moindre mouvement organisé par eux est toujours sûr d'avorter. Tout ce qu'ils cherchent c'est d'aller parader dans les campagnes et se poser en grands hommes près des campagnards.

Je vous remercie bien pour la circulaire du Conseil [1846]. Elle m'a été, lundi, d'une grande utilité pour combattre le projet de Hins. Il a bien peu de chance de passer car dans la Section bruxelloise je n'ai encore entendu, à part Hins, que deux orateurs pour, tandis que tous les autres sont contre. Je suis inscrit pour prendre la parole sur ce sujet lundi ainsi que deux autres qui, je crois, sont contre le projet. En tout cas le Congrès belge dans sa dernière séance a bien prouvé qu'il était pour le maintien du Conseil.

Mais quoique alors, je crois que cette proposition sera présentée au prochain Congrès international car si, comme cela est à peu près sûr ils s'y font délégué, ils en parleront quand même j'en ai la ferme conviction.

S'il vous était possible de me faire parvenir quelques renseignements sur ce que pensent les autres pays du projet Hins. Cela me serait bien utile pour lundi. Je crois que ce sera le jour de grande bataille. Si vous avez des journaux anglais qui en parlent soyez assez bon de m'en faire tenir, je traduirais ces articles pour les lire chez les mécaniciens dont je suis le trésorier et j'espère bien que cela ferait enterrer le projet de Hins. Je vous le répète ici à Bruxelles il a très peu de chance de passer. Ceux qui le défendront ne sont pas bien habiles et comme Hins est en province il leur est très difficile de soutenir une chose dont on démontre si facilement l'absurdité.

Je vous serais bien obligé si vous pouviez me donner l'adresse de quelques *ouvriers mécaniciens* de Londres ou de leur *secrétaire* car je voudrais mettre notre Association en rapport avec les Anglais et tâcher de nous fédérer nous apprendrons d'eux ce qu'ils exigent de nous pour nous fédérer si cela est possible. Le citoyen Herman a déjà fait quelques tentatives à ce sujet, il n'a abouti à rien je ne sais trop pourquoi. A mon avis il vaut toujours mieux dans ces questions traiter soi-même car il est toujours difficile de faire faire les choses par des personnes étrangères à la profession.

[1846] Il peut s'agir des *Prétendues scissions*.

Je reste tout à votre disposition pour vous communiquer ce que vous me demanderez et je serai toujours très heureux de le faire car je sens accomplir un devoir que de déjouer les intrigants qui ne font qu'entraver nos mouvements. Il y a déjà longtemps que la Fédération des sociétés serait faite en Belgique si la Section bruxelloise nous avait laissé un peu plus de liberté [a] qu'ils n'ont jamais eu plus de six sociétés représentées à leur Conseil fédéral et encore des sociétés de très peu d'importance comme nombre et comme individus qui les composent tandis que les marbriers sont déjà parvenus à réunir tous les samedis les délégués de plus de vingt sociétés de la capitale et aussitôt leur grève terminée ils convoqueront un Congrès et formeront la Fédération belge définitivement. S'il était possible de faire reconnaître cette Fédération comme Section de l'Internationale nous serons sauvés. Il en serait de même si nous pouvions nous faire représenter au Congrès international de septembre prochain.

Salut fraternel
O. VAN SUETENDAEL.
rue 't Kint 25 Bruxelles.

Prière de garder le secret sur mes lettres c'est ce que je fais pour les vôtres.

205. Henri Perret à Edouard Glaser de Willebrord
IML., F 21, 1, 351/14

Genève, le 21 juin 1872

Cher citoyen Willebrord,

J'ai reçu votre lettre du 15 courant qui me fait part que je recevrais cinq cents exemplaires d'une brochure [1847] — hier l'on m'a fait demander depuis la poste pour venir retirer contre *remboursement,* votre lettre ne me disait pas que c'était contre remboursement sans cela j'aurais refusé de me charger de cette affaire, je ne puis en aucune façon payer à l'avance des brochures que je ne sais si je les vendrai toutes; je viens de perdre beaucoup de temps pour maladie, je ne puis donc avancer la somme, au prix où elles sont cotées je ne peux les faire vendre dans les magasins, il faut donner une forte remise, on ne peut que les vendre à notre Cercle; et cela durera assez longtemps; déjà de Londres on nous a envoyé les Statuts généraux révisés contre remboursement, et nous sommes décidés à ne rien

[a] Quelques mots (trois?) illisibles.
[1847] *La guerre civile en France.*

accepter de cette façon. Si l'on a pas de confiance en nous, et bien nous préférons que d'autres se chargent de la vente.

Ainsi, cher Citoyen je déclare à la poste que je laisse le paquet, jusqu'à nouvel ordre de vous; mais nous ne voulons pas prendre en remboursement. Envoyez une lettre à la poste si vous pouvez le faire; il me faudra perdre en outre du temps pour les vendre, et je suis obligé de gagner ma vie non[?] de me faire chasser de mon atelier.

Je n'ai jamais eu de vous *aucune lettre.* J'aurais répondu si cela avait existé. Je sais que Mermillod [1848] a reçu des lettres de vous, mais moi rien.

Je ne le vois au cercle que très rarement.

Recevez mes salutations les plus amicales

H. PERRET.

206. Edouard Glaser de Willebrord à Friedrich Engels

IISG., Marx-Engels L 1993

IML., F 1, 5, 2942

Dimanche [après le 28 juin 1872] [1849]

Cher Citoyen Engels,

Puis-je vous rappeler que lors de notre dernier entretien, vous avez bien voulu me promettre de me donner les adresses de bonnes fabriques d'élastiques pour chaussures? Et puisque vous êtes en si bonne disposition de m'être utile puis-je vous demander également l'adresse de bonnes fabriques pour les fils à coudre pour cordonniers.

Voulez-vous demander à Marx s'il veut que je lui envoie de suite les exemplaires de la *Guerre Civile* qui sont chez moi [1850], — ou s'il faut les garder jusqu'à ce qu'une occasion se présente de les envoyer [1851]. Dites-lui aussi que, conformément à son autorisation, j'ai disposé sur lui du montant de la note que je lui ai fait parvenir (fr. 380, £ 15.3).

Demain je vous ferai parvenir les divers numéros du journal qui a publié l'historique de l'Internationale, traduction de votre serviteur.

[1848] François Mermillod, monteur de boîtiers de montre, membre de la Section de Genève, membre de la rédaction de *L'Egalité.*

[1849] Le journal *La Journée* ayant publié le dernier des trois articles faisant l'historique de l'A.I.T. le 28 juin, il semble raisonnable de supposer que Glaser en ait attendu la parution pour en annoncer l'envoi à Engels.

[1850] Il peut s'agir des trois mille exemplaires du premier tirage de cinq mille qu'il venait de recevoir en second lieu.

[1851] Il répètera sa question le 16 août; dans sa lettre du 23 août, il demandera si les brochures doivent être envoyées à La Haye.

Je suis pour toute chose à votre entière disposition ainsi qu'à celle de Marx, et en attendant de vos bonnes nouvelles je vous présente, cher citoyen Engels, avec mes sincères remerciements pour vos bontés pour moi l'assurance de mes sentiments bien dévoués.

E. Glaser DE WILLEBRORD.

Marx ayant dit qu'il écrirait à Perret je me suis abstenu de le faire [1852].

Mes respectueux hommages aux dames Marx.

Marx ayant eu la gracieuseté de m'offrir sa photographie je prends la liberté de lui envoyer la mienne.

207. Elisée Reclus à Victor Buurmans

IISG., collection Descaves

Luina di Pazzallo, Lugano, le 6 juillet 1872

Mon cher ami [1853],

Etant fort occupé, surchargé de besogne et de correspondances, je n'ai pu répondre à ta lettre du 19 juin; mais tu n'es pas inquiet sur mon compte et tu n'as point de doute sur mon amitié.

Un de mes amis, qui vient de Neuchâtel et qui a vu notre compagnon Guillaume m'a dit que tu es attendu là-bas. J'espère beaucoup que l'affaire pourra s'arranger ce serait un grand bonheur pour moi de te savoir hors de toute inquiétude [1854]. Votre état de siège me déplaît fort; j'ai peur qu'on ne t'inquiète [1855].

Tes recommandations au sujet de nos anciens camarades de Quélern sont inutiles. Je n'ai écrit qu'à mon ami Gobley [1856], qui vague maintenant vers la Bande Orientale où il va travailler de son métier de chapelier. Quant à Connel, il m'avait fait annoncer sa visite lorsque j'étais encore dans la prison de Versailles; mais je ne sais pour

[1852] Cf. lettre 205.

[1853] Les deux hommes étaient devenus amis lors de leur captivité à Satory et à Quélern. Les lettres publiées ici ne figurent pas dans la correspondance éditée de Reclus (E. RECLUS, *Correspondance, II*, octobre 1870 - juillet 1889, qui comprend des lettres à Buurmans des 17 août 1871, 8 avril 1872, 19 mai 1872, 2 juin 1873, 18 février 1878 et 25 avril 1878); les textes sont établis d'après des copies faites par Descaves.

[1854] Buurmans était sur le point d'aller travailler à l'imprimerie Guillaume, mais «Tu comprends combien je serais désolé si je te faisais le médiocre certain, pour n'importe quel incertain. Il serait trop redoutable d'exposer tes enfants à une destinée inconnue. Il faut donc attendre» (Reclus à Buurmans, 19 mai 1872. *Correspondance, II*, p. 107).

[1855] Buurmans avait rejoint sa femme et ses enfants à Paris, après sa libération.

[1856] Avant la Commune, Gobley avait déjà résidé en Amérique latine; il y exerçait son métier de chapelier. Il s'établit définitivement à Buenos Aires et y devint un citoyen prospère, tout en restant un militant (M. SEGALL, «En Amérique latine. Développement du mouvement ouvrier et proscription», p. 347).

quelle raison il n'a pu tenir sa promesse. Je crois connaître ses défauts, ses prétentions, mais il a aussi des qualités, et je ne puis que songer avec reconnaissance à tous les services qu'il nous a rendus. Quoiqu'il en soit, je ne me laisserai point entraîner par mes sentiments à commettre la moindre imprudence avec lui.

Merci du salut que tu as envoyé de ma part à l'ami Colleau [1857]. Hélas! je crains bien que ce salut ne lui parvienne pas. Depuis longtemps j'ai cessé d'écrire à mes amis encore emprisonnés. Mes lettres ne leur parviendraient pas et serviraient de papillottes à mesdames les geôlières. Quelle tristesse pour nous de penser à tant d'amis bons et généreux qui sont soumis aux tortures morales des prisons et des bagnes et que nous ne reverrons jamais! Que leur pensée s'arrête quelquefois sur nous et que notre souvenir soit une consolation pour eux! Ils savent que toujours nous les suivrons par notre tendresse.

Embrasse bien pour nous ta fille et ton Marius. Un serrement de main de notre part à ta vaillante femme.

Ton dévoué camarade et ami
Elisée RECLUS [1858].

208. Edouard Glaser de Willebrord à Friedrich Engels
IISG., Marx-Engels L 1994
IML., F 1, 1, 3261

Dimanche, le 7 juillet 1872

Cher Citoyen Engels,

J'ai reçu votre lettre du 4 et vous remercie bien et très sincèrement de votre offre obligeante et de votre bienveillance pour moi: soyez certain que je ne suis pas homme à oublier et que le cas échéant vous n'aurez qu'à disposer de moi comme vous l'entendrez.

Les articles anglais qui sont ici d'une vente courante sont en toute première ligne: les serges du Berry (lasting double croisé). La marque Forster est préférée. Il y a peu de fabrique de cet article en Angleterre et il est difficile de se le procurer sans passer par les mains des commissionnaires, -- ce qui enlève immédiatement une partie du bénéfice.

Puis viennent les élastiques, mais il faut connaître la fabrique

[1857] Adolphe Colleau (né en 1846), bijoutier; compagnon de captivité de Reclus et de Buurmans. Il fut gérant du *Prolétaire* (DBMOF, 5, p. 146).
[1858] Elisée Reclus (1830-1905), géographe; directeur de la Bibliothèque Nationale pendant la Commune (DBMOF, 8, p. 299-301).

qui offre les produits les plus avantageux; Hales [1859] est dans une maison qui fabrique très bien et à meilleur marché que toute autre mais par des motifs que Jung vous expliquera il a refusé d'exécuter un ordre que je lui ai donné. Si l'affaire pourrait se faire avec le Sieur Stokes je ne chercherais pas ailleurs et lui et moi nous trouverions tout avantage à en arriver une entente. Un mot de vous, après une explication avec Jung, aplanirait toutes les difficultés [1860]. Les fils à coudre se vendent parfaitement; il en est de même de la soie pour machine, seulement on emploie encore beaucoup de soies de Lyon à cause de la différence de prix. Les tyrans de chaussures (ruban de fil) sont d'une bonne vente, mais pour tous ces articles il faut trouver la vraie source sous peine d'éprouver bien des pertes et des déceptions. Il y a nombre d'autres articles en Angleterre mais pour le moment je veux me limiter à ceux-là.

La direction des postes suisses m'a informé du refus de Perret de prendre livraison des brochures [1861] à cause du non-affranchissement du paquet: j'ai donné ordre de le lui délivrer franco. Vous voyez qu'il n'était aucunement question du prix des brochures. Décidément, Perret bien que l'aigle du Conseil fédéral de Genève, ne me semble pas répondre à grand'chose. Vous ne m'avez pas dit ce qu'il fallait faire des brochures qui se trouvent encore chez moi. Laurent Verrijcken a envoyé des exemplaires partout mais beaucoup de marchands ne sont que peu disposés à vendre: *La Guerre Civile,* et vous savez que j'ai dû prendre par écrit la responsabilité de ce pamphlet sans quoi je n'eusse pas trouvé d'imprimeur.

A mon extrême surprise je n'ai vu l'annonce du Congrès dans aucun journal de nos adversaires [1862]. Si le Conseil tenait à faire paraître quelque chose dans nos journaux il n'y a qu'à me le faire parvenir. Quant aux lignes que j'ai écrites dans le *Sémaphore* et où j'ai émis l'opinion que le gouvernement hollandais ne s'opposerait pas à la réunion du Congrès, vous comprendrez aisément qu'au fond je ne sais absolument rien à ce sujet [1863].

[1859] John Hales, tisserand; membre du Conseil général.
[1860] Cf. lettre 209.
[1861] Cf. lettre 205.
[1862] S'il s'agit de la Fédération Jurassienne, plus spécialement, elle reçut la convocation par une lettre signée par Jung et datée du 10 juillet 1872. Elle parut dans le supplément du numéro 13 du *Bulletin de la Fédération Jurassienne* (J. GUILLAUME, *L'Internationale, II,* p. 301-304).
[1863] Le gouvernement néerlandais ne s'opposera pas à la réunion du Congrès à La Haye, en dépit des conservateurs dans la constellation politique du pays (L. DE JONG, *Nederland en het Haagse congres van de Eerste Arbeiders-Internationale;* J.J. GIELE, *De Eerste Internationale in Nederland,* p. 186-187).

Il est plus que probable que vous connaissez avant moi les nouvelles diatribes des Jurassiens, mais ce que vous ne savez probablement pas c'est que ces publications s'impriment aux dépens d'une jeune femme russe qui habite Genève. Voici comment j'ai appris ce fait: il y a environ trois semaines un Russe — dont j'ignore le nom mais qui est *prince-socialiste* est arrivé à Bruxelles porteur d'une lettre de Neuchâtel[1864] adressée à L. Verrycken. Ce dernier l'a renseigné sur la situation de l'Internationale, moi-même j'ai causé avec lui et j'ai même été sollicité en faveur de deux jeunes femmes russes qui désiraient se placer en Belgique: l'une était mécanicienne, l'autre chimiste: c'est cette dernière, qui possède mille roubles de rente, qui subvient aux frais de publication de l'opuscule jurassien[1865]. Le prince a demandé l'envoi à Saint-Pétersbourg de toutes les publications socialistes; celles-ci prohibées en Russie, passent cependant si elles sont adressées à l'Académie. C'est du moins ce qui a été dit à Verrycken qui est chargé de l'envoi des brochures et journaux[1866]. Le Russe en question est ensuite allé voir Hins et je n'en ai plus entendu parler. Il a dit être géologue et avoir fait plusieurs voyages scientifiques en Sibérie[1867]; quant aux dames russes je n'en ai plus entendu parler, mais on m'a dit qu'il s'en trouvait en Suisse une quarantaine qui désiraient se placer là où elles pourraient exercer leur profession.

Je n'ai rien appris de Hins, mais il viendra pour sûr au Congrès qui se tiendra dimanche prochain en notre ville[1868], dans le but de discuter la révision des Statuts: jusque ce jour le Conseil fédéral belge n'a absolument rien fait. Je me demande du reste qui pourrait s'occuper de faire un rapport et sur quoi parlerait ledit document,

[1864] Petr Kropotkin; il se rendit en Suisse au début du printemps de 1872; en mars il se rendit à Neuchâtel, où il rencontra James Guillaume. Dans ses mémoires, Kropotkin ne parle pas de son voyage en Belgique en 1872; Guillaume le mentionne (J. GUILLAUME, *L'Internationale, II,* p. 264).

[1865] «Those who had more money than was needed for such a mode of living gave it for the common cause, — the library, the Russian review which was going to be published, the support of the Swiss labor papers» (P. KROPOTKIN, *Memoirs of a revolutionist,* p. 179).

[1866] «During my journey I had bought a number of books and collections of socialist newspapers. In Russia, such books were 'unconditionally prohibited' by censorship; and some of the collections of newspapers and reports of international congresses could not be bought for any amount of money, even in Belgium. 'Shall I part with them, while my brother and my friends would be so glad to have them at St Petersburg?' I asked myself; and I decided that by all means I must get them into Russia» (P. KROPOTKIN, *Memoirs,* p. 191-193). Il ne fait aucune allusion à Verrijcken.

[1867] Kropotkin passa les années 1862-1867 en Sibérie; il s'y occupait de géographie physique.

[1868] Hins n'assistera pas au Congrès belge, le 16 juillet.

surtout aujourd'hui qu'il n'y a plus que très peu de partisans de la suppression[a] du Conseil général.

(J'avais fait là un joli lapsus plume!!).

Je signale à votre attention la manie voyageante de nombre de réfugiés; il n'est pas de jour qui se passe sans nous en amener. On se met en quatre pour les placer, mais à peine le sont-ils qu'ils éprouvent le besoin d'aller qui à Parme, qui à Varsovie, qui à Genève etc., etc.

Ainsi Moreau en a envoyé un — c'était un Polonais — il est venu d'abord demander à ce qu'on le place, et puis deux jours après de l'argent pour se rendre en Pologne. Durut qui m'a causé tant d'ennuis vient de m'en causer un nouveau très désagréable: il a dépensé environ fr 200,— qu'il a reçus pour compte de la personne où je l'avais placé, et ce vieux farceur est venu me dire très sérieusement qu'il n'y a plus rien à faire pour lui à Bruxelles, et qu'il compte retourner à Londres.

Vésinier a été expulsé le 25 février 1868 pour publications dangereuses pour l'ordre et la morale publics et de nature à porter atteinte aux relations internationales.

J'ai fait de grandes recherches au sujet de Vésinier, mais je n'ai rien appris autre que ce que j'ai déjà communiqué à Jung et les lignes ci-dessus résument les motifs de son expulsion, contenus dans l'arrêté d'expulsion.

Ce qu'à Bruxelles on a surtout *reproché* à Vésinier c'est de vivre de la prostitution de sa femme (je ne sais si cela *est encore* ainsi actuellement mais le fait était notoire à Bruxelles), ensuite de diffâmer tous ceux qui ne partagent pas sa manière de voir ou ceux qui ne le considèrent pas comme un génie transcendent.

Personellement je ne connais pas Vésinier que je n'ai jamais vu.

Sur ce, Cher Citoyen Engels je vous serre amicalement les mains, vais jeter mon griffonnage à la poste, et accompagné de ma femme et de mon chien je vais tâcher de trouver un champ bien isolé et qui ne me rappelera en rien la ville.

Tout vôtre
E. Glaser DE WILLEBRORD.

[a] *De la suppression* ajouté entre les lignes.

209. Edouard Glaser de Willebrord à Friedrich Engels

IISG., Marx-Engels L 1996

Bruxelles, le 19 juillet 1872

Je vous remercie, Cher Citoyen Engels, des renseignements que vous voulez bien me transmettre relativement à mes affaires commerciales.

Si je pouvais m'entendre avec le patron de Hales je ne prendrais plus d'élastiques ailleurs et sa fabrication suffirait à peine pour ma vente — s'il maintenait les prix faits dans le principe.

Les serges et lastings sont un article de grande vente en Belgique et si faire se peut donnez-moi l'adresse d'un commissionnaire à défaut de celle d'un fabricant.

J'ai reçu deux envois d'échantillons de fils, mais n'ai pu encore avoir de renseignements exacts quant à la vente de cet article.

Il y a à Londres, dans les environs de Finsbury, je crois, une maison qui fait de la chaussure d'enfants à partir de sept pence et demi la paire et il y a une autre fabrique à Leicester également avantageuse. N'y aurait-il pas moyen d'avoir ces adresses, ou à défaut de celles-ci d'autres? Cet article est d'une vente facile et courante.

Les affaires vont très bien. J'ai pour voyageur un ex-commandant d'artillerie sous la Commune; c'est un homme fort adroit comme vendeur, mais c'est la seule adresse que je lui connaisse.

La difficulté de mon commerce réside en ce fait c'est qu'on me fait peu ou pas de crédit, car trente jours et rien c'est tout comme et que je ne puis vendre qu'à trois mois: de là nécessité de trouver un banquier pour escompter mon papier *rara avis* que je n'ai pas encore rencontré. J'ai demandé 20.000 francs de crédit à la banque mais suis encore sans réponse.

Bien vôtre

E. Glaser DE WILLEBRORD.

Compliments je vous prie à Jung, et à Serraillier. Je n'ai absolument rien compris à la conduite de ce dernier durant mon séjour à Londres: j'ai fait tout pour le rencontrer afin de l'indemniser des peines qu'il a prises à mon sujet mais inutilement. La délicatesse est une belle chose mais il ne faut pas qu'elle aille jusqu'au ridicule.

210. Edouard Glaser de Willebrord à Friedrich Engels

IISG., Marx-Engels L 1995
IML., F 1, 1, 3295

Bruxelles, le 19 juillet 1872

Cher Citoyen Engels [1869],

Je m'empresse de répondre à votre billet daté de hier. Si j'avais pu penser que vous n'étiez pas instruit de ce qui se passe ici je me serais empressé de vous en informer.

1°. Dans sa réunion du dimanche 7 courant la Section bruxelloise a voté à l'unanimité moins une voix le maintien du Conseil général. L'opposant était Laurent Verrijcken.

2°. Le Congrès extraordinaire belge a réuni un très petit nombre de délégués, il ne s'en est trouvé que treize [1870] dont quatre de Bruxelles des corporations affiliées [1871]. Le maintien du Conseil général a été résolu par neuf voix contre trois et une abstention [1872]. Le délégué de la Fédération de la Vesdre qui représentait trente-deux sections a voté pour le maintien [1873]. Hins n'est pas venu à Bruxelles, et De Paepe n'a pas fait acte de présence, absorbé qu'il est par ses examens, qu'il a passés avec distinction, sauf le dernier, l'examen pratique qui doit avoir lieu dans le courant de la semaine prochaine [1874]. Les délégués opposants sont des pays houillers et leur vote est aussi insignifiant que le concours qu'ils apportent à l'Association [1875]. Anvers était représenté par Calewaert qui a voté pour le maintien, Gand ni aucune section n'était représentée; à vrai dire elles n'existent pas.

Brismée et Hins [1876] bien stylés — vous devinez par qui — ont fort bien parlé et ce sot vaniteux qui répond au nom de Verrijcken

[1869] Lettre publiée, traduite en russe dans *Gaagskij Kongress, II,* p. 318-321, et, en anglais, dans *The Hague Congress, II,* p. 385-387.
[1870] Le compte rendu du Congrès énumère la participation de seize sections (C. OUKHOW, *Documents,* p. 314).
[1871] La Section bruxelloise, la «Société fraternelle des ouvriers tailleurs» et les peintres en bâtiment avaient envoyé des délégués (*Idem*).
[1872] Par dix contre trois, le maintien du Conseil général comme institution est voté (*Idem,* p. 315).
[1873] Il représentait vingt-deux sections (*Idem*).
[1874] Il n'obtient pas de mention honorable (L. VANDERKINDERE, *L'Université Libre de Bruxelles,* p. CLXXIII).
[1875] «Vous me demandez un rapport détaillé sur l'état des Sections dans le Borinage. C'est absolument comme si vous me demandiez la liste de mes propriétés foncières. La réponse sera courte et brève. Il n'y a pas de sections visibles à l'œil nu dans le Borinage» (Rochat à Marx, 9 janvier 1873. IISG, Marx-Engels D 3823 = IML, F 21, 1, 165/19). Cf. par exemple le rapport du Procureur du Roi à Mons au Procureur Général à Bruxelles, 2 août 1872 (H. WOUTERS, *Documenten Eerste Internationale,* p. 483).
[1876] Il pourrait s'agir de Herman, Hins étant absent.

est resté tout coi. Un incident que j'allais oublier de vous signaler, c'est qu'à l'ouverture de la séance, il a été donné lecture d'une lettre émanant du Conseil fédéral de Barcelone adressé au Congrès belge et le félicitant de la proposition qui avait été faite relative à la révision des Statuts et l'engageant à persister dans les opinions émises [1877].

Herman a donné lecture d'un projet de nouveaux Statuts qui a été accepté après une courte discussion et quelques légères modifications [1878].

Il n'a rien été changé au préambule, ni aux considérants et les modifications proposées ont eu surtout objet de limiter les attributions du Conseil général, auquel on veut enlever toute autorité. Ainsi le Conseil ne pourra intervenir en rien dans les différends qui surgissent dans les diverses fédérations, et partant il ne pourra suspendre ni sections ni fédérations. Les différends qui se produiront entre sections seront jugés sans appel par la fédération à laquelle elles appartiennent. Si une fédération se trouve en désaccord avec le Conseil général, ce sont les diverses fédérations qui jugeront.

Le Conseil sera composé de trois délégués de chaque nationalité, ceux-ci seront désignés par la nationalité même. La nationalité désignera celui qui exercera les fonctions de secrétaire. Chaque nationalité n'aura qu'une seule voix. Les délégués ne peuvent être révoqués que par leur nationalité mais le Conseil général aura le droit de les suspendre en attendant qu'il ait fait connaître ses motifs à la nationalité à laquelle appartient le fauteur.

J'écris tout cela de mémoire et au grand galop, je pense cependant n'avoir rien oublié d'important.

On a discuté également sur les délégués qu'il fallait admettre au prochain Congrès et on a été unanime sur le point qu'il ne fallait admettre que des représentants des sociétés ouvrières affiliées et ayant un mandat régulier: c'est dire que les adeptes de Vésinier seront nettement mis à la porte, ainsi que les Tolain et hommes du même bord.

J'ai envoyé des notes à diverses de nos feuilles bourgeoises, mais

[1877] «Le président communique au Congrès une adresse de sympathie et de fraternisation de la part des Sections espagnoles. De chaleureux applaudissements accueillèrent la lecture de cette adresse toute révolutionnaire. Ses sentiments d'union, de justice et d'espoir répandirent la joie dans l'assemblée et il fut décidé d'un commun accord que le secrétaire du Congrès était chargé de répondre aux vœux de nos frères d'Espagne» (C. OUKHOW, *Documents,* p. 313-314).

[1878] «L'assemblée aborde le fond même des Statuts. L'avant-projet du Conseil fédéral belge ayant été retiré, la discussion s'engage sur quelques articles proposés par la Fédération liégeoise, et dont les suivants sont successivement adoptés» (*Idem*, p. 316-317).

je n'ai vu la reproduction qu'il y a deux jours dans *L'Echo du Parlement,* et encore l'annonce du Congrès sans commentaire aucun: il est vrai qu'il y a nombre de journaux que je ne lis pas faute de temps.

A propos du paquet pour la Suisse je dois dire que jusqu'ici on ne m'a pas fait réclamer le port des imprimés envoyés à Perret.

Pour le moment je n'ai rien à vous dire autre qui soit de nature à vous intéresser, mais soyez certain que si quelque chose se présentait je vous en ferai part aussitôt.

Ne m'oubliez pas auprès de la famille Marx et croyez, Cher Citoyen Engels à la sincérité de mes fraternelles salutations.

E. Glaser DE WILLEBRORD.

Jung m'a demandé un papier belge timbré pour Dupont — je n'ai plus rien appris de cette affaire qui semblait beaucoup intéresser Dupont.

Pindy a écrit à Brismée pour lui dire qu'il continue son action [?] de propagande en Suisse; il regrette les dissentiments existents[a]. Je ne sais naturellement rien des intentions du gouvernement néerlandais et je ne suppose l'hostilité que par déduction logique, mais il me semble qu'il y a un moyen d'être fixé: *c'est de louer une salle à La Haye, de dire pour quel objet et immédiatement le propriétaire se rendra auprès de l'autorité demander s'il peut donner son local*[1879]. Le moyen n'est peut-être pas très ingénieux mais faute de mieux on pourrait s'en servir.

211. Octave Van Suetendael à X.

IISG., Marx-Engels D 4252
IML., F 21, 1, 165/11

Bruxelles, le 20 juillet 1872

Cher Citoyen[1880],

Je n'ai que le temps de vous faire une bien courte lettre aujourd'hui. Mes occupations personnelles ne me permettent pas de consacrer tout le temps que je voudrais aux choses concernant la Société.

[a] A partir de «Je ne sais naturellement rien...» la lettre est continuée au verso d'un carton: Dépot de fabriques anglaises, françaises et allemandes. E. Glaser - 24, rue de la Pépinière Bruxelles.

[1879] Engels proposera ce moyen au comité organisateur, dans la réunion du 27 juillet (*Minutes 1871-1872,* p. 312).

[1880] La lettre peut être adressée à Frédéric Cournet (cf. lettre 197).

Tout ce que je puis vous dire c'est que le Congrès des Sections belges a rejeté la mesure qui lui était proposée (supression du Conseil général) [1881]. Je n'ai pas pu assister aux débats mais je compte acheter *L'Internationale* qui doit en donner un compte rendu [1882].

Nos séances ont maintenant lieu le dimanche soir. Nous devons nommer sous peu un délégué pour le Congrès de La Haye quand nous l'aurons nommé je vous en informerai et je vous dirai en même temps quel est l'individu. Je suis presque certain que ce sera encore un *non ouvrier* nous sommes en quelque sorte forcés de les subir.

Le Conseil général ne pourrait-il pas au Congrès prochain reparler des timbres [1883] car il est plus que temps que tous les membres de l'Internationale soient munis d'un timbre ou une carte qui serait commun à toutes les sections. Le système que nous pratiquons aujourd'hui ne peut pas continuer car cela donne lieu à des choses très désagréables car dernièrement à la grande manifestation ouvrière de New York un de mes amis s'est trouvé à côté d'un individu qui avait été expulsé de l'Internationale de Bruxelles à cause de sa grande immoralité. Il avait ici volé et vécu d'une maison de débauche. Cela peut arriver tous les jours et vous comprendrez facilement qu'un ouvrier honnête ne se soucie pas de se trouver en compagnie d'individus de ce genre.

Je voudrais à ce propos vous soumettre une idée qui certainement n'est pas neuve mais que l'on ne pratique pas: ne pourrait-on pas faire pour les membres de l'Internationale des sortes de pasports qui constateraient que le porteur a quitté son pays en honnête homme et les faire de telle sorte qu'il serait très difficile de les falsifier.

Cela offrirait aussi bien plus de garantie aux sections qui reçoivent des voyageurs qui souvent ne sont munis de rien qui puisse établir que ce sont de vrais membres de l'Internationale et d'honnêtes gens. Ce que je vous disais relativement à mon ami de New York s'est présenté dans à peu près les mêmes conditions à Paris avec cette différence que Paris ne voulait pas se fier à celui-ci n'étant pas assez sûr d'avoir affaire à un membre de l'Internationale.

Je vous [ai?] dernièrement parlé d'une fédération ouvrière qui

[1881] Cf. lettre 210.
[1882] Le numéro du 21 juillet 1872.
[1883] Dont l'usage fut proposé par les décisions d'ordre administratif de la Conférence de Londres.

se fondait ici à Bruxelles [1884] je crois que avant peu j'aurais le plaisir de vous annoncer sa complète formation je vous ferai tenir son règlement et [vous] verrez malheureusement que si nous avions d'autres hommes dans la Section bruxelloise nous serions avant peu une des plus belles Sections de l'Europe. Ce ne sont pas les principes de l'Internationale qui répugnent aux ouvriers mais bien les hommes qui ont par leur influence organisé les choses de telle façon qu'il est impossible aujourd'hui de les remplacer la désorganisation est complète il y a quelque temps la Section bruxelloise avait abandonné la direction du Conseil fédéral aux représentants de chaque société fédérée elle avait en cela été obligée car toutes les sociétés se retiraient et étaient isolées. Elle n'a pas plus aussitôt fait cela que toutes les sociétés se réunissent et forment la Fédération que vous savez [1885] et cela quand ils ont vu qu'ils seraient affranchis de la domination de ces quelques hommes. Nous avons même bien combattu pour que le règlement ne contienne rien à l'adresse de l'Internationale pour éviter les influences de tel ou tel individu. La Fédération a admis que le Bureau de la Chambre fédérale qui se compose de trois délégués de chaque association que ce Bureau serait composé de trois délégués d'une association et que trois mois en trois mois les délégués d'une autre société les remplaceraient de cette façon on est appelé tous à tour de rôle de faire l'administration.

Salut cordial
O. VAN SUETENDAEL.
rue 't Kint 25

212. Edouard Glaser de Willebrord à Friedrich Engels
IISG., Marx-Engels L 1997
IML., F 1, 1, 3297

Bruxelles, le 9 août 1872

Cher Citoyen Engels,

Votre dernière est du 18 écoulé et depuis, malgré l'empressement que je mets toujours à vous répondre, je n'ai plus eu de vos nouvelles. Je ne demande pas mieux que de vous tenir au courant de ce qui se passe en Belgique et sur le continent, et qui est de nature à intéresser, mais pour ne pas faire des lettres inutiles il est préférable que vous

[1884] Il s'agit de préparatifs menant à la constitution de la «Chambre du Travail, fédération des sociétés ouvrières bruxelloises» le 4 janvier 1875 (L. BERTRAND, *Histoire de la Démocratie et du Socialisme, II,* p. 294-295).
[1885] Manifestement, l'Association des marbriers en prit l'initiative.

vous adressez à moi pour tout ce que vous désirez savoir. Cette fois-ci je vais encore faire exception et je vous envoie une botte de renseignements.

Hins est à Bruxelles depuis quelques jours dans le but de battre le rappel de la monnaie; il ne peut ni vivre ni mourir à Verviers et va prochainement partir pour la Russie, où on lui cherche une place [1886]. A Verviers il a voulu un peu mener l'Association et il ne paraît pas qu'il y ait réussi. Aussi n'est-il pas certain qu'il aille comme délégué au Congrès [1887].

De Paepe est aujourd'hui docteur en etc, etc, etc, il va se marier avec une jeune fille pauvre et il est lui-même pauvre comme Job [1888]. Ne s'occupe guère de l'Association et dit ne vouloir ni pouvoir aller à La Haye Brismée déclare id. id. id. [1889]

Roch Splingard ira comme délégué de la Section de Jemappes et à ses frais [1890]. C'est le fils d'un riche conseiller communal. Des autres il y a peu de chose à dire, seulement les Associations (corporations ouvrières) ont l'intention d'envoyer des délégués [1891].

Il paraît qu'il en est de même de la *Section française* de Bruxelles [1892] ce qui me semble d'une imprudence extrême.

Je vous ai envoyé, ainsi qu'à Marx, nombre de journaux où il était question du prochain Congrès [1893]. J'ai su à *L'Indépendance* que d'après des informations prises par le correspondant à La Haye, le gouvernement hollandais n'avait pas l'intention de porter une

[1886] Cf. lettre 200. Lettre publiée traduite en russe dans *Gaagskij Kongress, II,* p. 354-355, et en anglais dans *The Hague Congress, I,* p. 425-427.

[1887] Hins aurait fait expulser un membre de la Section allemande à Verviers, délégué au Congrès extraordinaire à Bruxelles, le 16 juillet 1872. Ce membre aurait dénoncé un partisan de Hins, qui serait au service de la police. La Section allemande de Verviers prit parti pour le Conseil général contre le projet de Statuts présenté par Hins, dans une réunion à Verviers, le 21 juillet (*Minutes 1871-1872,* p. 316; 566, note 274; Cuno à Engels, Liège 26 juillet 1872, *The Hague Congress, II,* p. 398-400). C'est Pierre Fluse qui représentera la Vallée de la Vesdre (Verviers et environs) au Congrès de La Haye.

[1888] Il épousera le 18 décembre 1872, à Bruxelles, Hortense Stienlet, accoucheuse, qu'il avait rencontrée étant interne à l'hôpital Saint-Jean (L. BERTRAND, *César De Paepe,* p. 11; B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine,* p. 24, note 48).

[1889] Brismée assistera au Congrès comme délégué de la Section bruxelloise (J. FREYMOND, *Recueil, II,* p. 330).

[1890] Splingard représentera les Sections de Charleroi (*Idem,* p. 329).

[1891] Leur délégué sera le cordonnier Eberhardt (*Idem*).

[1892] Il y avait à Bruxelles une Section française, affiliée au Conseil général. Le délégué d'une Section française à Bruxelles sera Victor Cyrille (DBMOF, 5, p. 213-214).

[1893] Les journaux bourgeois belges *L'Opinion, Het Handelsblad, Le Précurseur, L'Echo du Parlement* et le *Gentsche Mercurius* publient les 27, 29 et 31 juillet un article du *Manchester Guardian* qui traite de la crise que l'A.I.T. aura à traverser lors du Congrès de La Haye. Le 7 août, le *Journal de Bruxelles, L'Emancipation* et *La Patrie* annoncent que la décision de tenir le prochain Congrès à La Haye n'a pas été appréciée par les habitants de cette localité (U. VERMEULEN, *De Eerste Internationale in de Belgische burgerlijke pers,* p. 588, 592).

entrave à la réunion des délégués [1894] et en croire *La Chronique* le Gouvernement belge aurait échangé avec le Gouvernement hollandais de nombreuses communications au sujet du Congrès [1895].

D'autre part on assure que l'autorité locale a loué toutes les salles qui auraient pu servir de lieu de réunion et on croit par ce moyen empêcher le Congrès d'avoir lieu [1896]. Ce qui est certain c'est qu'il y aura de la peine à trouver. Vous devez savoir si la Section d'Amsterdam a réussi à trouver un local car il paraît qu'il n'y a pas de Section à La Haye [1897]. Ici on blâme vivement le Conseil général de n'avoir pas consulté les Belges; on aurait pu charger, dit-on, la Section d'Anvers de prendre les mesures nécessaires. A-t-on fait quelque chose [1898]? Qui recevra les délégués [1899]?

Une autre observation: à cette époque de l'année tous les hôtels, tous les réduits de La Haye sont occupés par les gens qui vont prendre les bains à Scheveningue: où les délégués, qui presque tous ont de

[1894] *L'Echo du Parlement* reprend le 2 août un article du *Vaderland* hollandais annonçant que les gouvernements belge et allemand ont échangé des notes au sujet du Congrès de La Haye. Les deux gouvernements espèrent que le gouvernement néerlandais ne s'opposera pas à la tenue du Congrès, l'A.I.T. étant moins à craindre et moins puissante qu'on ne le croit.

[1895] Le journal parle de «tout un grimoire diplomatique» (*La Chronique,* jeudi 8 août 1872).

[1896] La presse bourgeoise belge ne publie des renseignements au sujet de la location d'une salle qu'à partir du 31 août (U. VERMEULEN, *De Eerste Internationale in de Belgische burgerlijke pers,* p. 599-600). Il y eut en effet des tentatives d'intimidation auprès du propriétaire de la salle «Concordia», où le Congrès aura lieu (J.J. GIELE, *De Eerste Internationale in Nederland,* p. 187).

[1897] Il y avait une Section à La Haye, comptant vingt et un membres (Gerhard à Marx, 21 juillet 1872. IISG, Marx-Engels D 2124).

[1898] Le *Werkman* avait annoncé la tenue du Congrès à La Haye dans son numéro du 22 juin. «Aussi citoyen, vous voyez que le Congrès ne trouvera point d'obstacle sérieux, au moins pas du gouvernement, et avec un peu de prudence du côté du peuple non plus.
Mais une autre question m'embarasse davantage, c'est la question des gros sous, vous concevez qu'avec un si petit nombre d'Internationaux [...] nos fonds sont presque toujours nuls. Vous vous rappellerez que nous devons payer la salle quinze jours d'avance, eh bien, nous aurons de la peine déjà de trouver ça, et hors ces soixante fr nous avons besoin beaucoup de plus; je vous ai dit que les frais se monteraient à une centaine de francs, mais je crois vraiment que j'ai fait le compte trop bas» (IISG, Marx-Engels, D 2124. Gerhard à Marx, 21 juillet 1872; réunion du Comité exécutif du 27 juillet, *Minutes 1871-1872,* p. 312-313, 316).

[1899] «Que pensez-vous d'un comité de réception? Aurons-nous besoin d'être à Rotterdam quand les délégués y arrivent en bateau à vapeur? Il me semble que cela donnerait bonne impression, mais vous me comprenez [...] ce maudit argent» (Gerhard à Marx, 21 juillet 1872. IISG, Marx-Engels D 2124).

l'argent compté, iront-ils se loger dans une ville où il fait très cher vivre en temps ordinaire [1900]?

Jung m'a écrit qu'il n'ira pas au Congrès et Applegarth m'apprend qu'il est malade. Dites à Dupont que j'ai chargé mon avoué de faire les démarches nécessaires pour l'obtention du brévet et que je lui ferai connaître le montant des frais d'ici peu de jours.

Quand nous en aurons fini avec ce qui regarde le Congrès je prendrai la liberté de vous entretenir des petites affaires de votre bien dévoué

E. Glaser DE WILLEBRORD.

Ne m'oubliez pas auprès de la famille Marx[a].

213. Edouard Glaser de Willebrord à Friedrich Engels

IISG., Marx-Engels L 1999
IML., F 1, 1, 3298

Bruxelles, le 16 août 1872

Cher Citoyen Engels,

Voulez-vous m'informer de ce que je dois faire des brochures qui sont chez moi [1901]; si elles doivent aller à Londres le plus simple serait de les envoyer à La Haye par les délégués, à moins que je n'y aille moi-même, ce qui dépendra beaucoup des amis qui iront de Londres.

Vous savez que la salle *La Concordia* est retenue.

Un mot obligera votre bien dévoué

E. Glaser DE WILLEBRORD[b].

[1900] «Pourriez-vous me dire combien de délégués viendront, à peu près; c'est pour le logis; il faut bien se soucier un peu de cela, je n'ai pas encore reçu de lettres de personne» (Idem). Jung fit observer, lors de la réunion du sous-Comité du Conseil général du 27 juillet 1872, qu'il n'était pas nécessaire de savoir combien de délégués assisteraient au Congrès: «que les Internationaux de La Haye fassent un appel pour les logements, qu'ils en prennent l'adresse ensuite avec l'indication du prix de loyer pour une semaine, alors ils n'auront qu'à distribuer les adresses aux délégués à fur et à mesure qu'ils arriveront» (*Minutes 1871-1872,* p. 312). La plupart des délégués auraient logé dans une série de logements grands et petits se trouvant sur le Spui (A.E.M. RIBBERINK, «De Internationale te 's Gravenhage»).

[a] Sur le quatrième feuillet, dans le coin supérieur à droite, dans la main d'Engels; Brux. 9 Août 72 - Glaser de Willebr. Antw 19/8.

[1901] Le complément du tirage de *La Guerre civile en France.* Lettre publiée, traduite en russe, dans *Gaagskij Kongress, II,* p. 377, et en anglais dans *The Hague Congress, II,* p. 450-451.

[b] Adresse de Engels sur le quatrième feuillet, et une note par Engels: 16 Aug. 1872 — Glaser de Willebr. Rep. 19 aug.

214. Edouard Glaser de Willebrord à Friedrich Engels

IISG., Marx-Engels L 2000
IML., F 21, 1, 165/14

Bruxelles, le 21 août 1872

Cher Citoyen Engels,

J'ai reçu votre intéressante lettre du 19 courant [1902]; son contenu m'a fait plaisir, mais je suis un ami trop sincère pour ne pas vous dire la vérité au sujet des dispositions de mes compatriotes. Tous sont opposés aux Bakouninistes, tous sont en communion d'idées avec vous quant à la question de principes, mais tous, sans aucune exception, sont d'accord sur la nécessité de restreindre les attributions du Conseil général — quel qu'il soit [1903].

Les Belges sont si peu disposés en faveur des Jurassiens, que Laurent Verrijcken, le seul qui jusqu'ici s'était montré hostile au Conseil général, a déposé une proposition tendant à exclure de l'Association tous les groupes qui auraient recours à la publicité pour dévoiler leurs dissentiments et les affaires de l'Association. Cette proposition sera soumise au Congrès [1904].

Il n'y a pas encore de délégués de nommé, le ballotage est remis à dimanche prochain. L'argent en caisse décidera du nombre que l'on enverra.

L'avocat Eugène Robert a, dit-on, accepté le mandat de la Fédération du Centre [1905].

Roch Splingard celui du Borinage [1906] et l'avocat Arnould vise à celui des Anversois [1907], mais nommé ou pas, il ira à seule fin de faire la connaissance *des hommes de Londres:* je me sers de ses expressions. Nous aurons aussi cette scie de Rittinghausen [1908].

On me dit que vous irez et Dupont m'écrit que Marx sera du voyage, quant à moi le plaisir de vous serrer la main me décide,

[1902] Apparemment, la lettre n'est pas conservée; Glaser ayant communiqué des extraits à Brismée qui en fit part à Joukovsky, elle est partiellement publiée en français par Nettlau (*Michael Bakunin, Eine Biographie, III,* 613-615); en allemand (MEW, 33, p. 518-519); en français par James Guillaume (*L'Internationale, II,* p. 319, quelques paragraphes). Cf. MEW, 33, p. 795-796, note 565. La lettre de Glaser et les extraits de la lettre de Engels se trouvent, traduits en russe, dans *Gaagskij Kongress, II,* p. 381-382 et 392-393; en anglais dans *The Hague Congress, II,* p. 455-456 et 468-469.

[1903] La discussion lors du Congrès extraordinaire du 16 juillet 1872 à Bruxelles est claire à ce sujet (C. OUKHOW, *Documents,* p. 315-317).

[1904] Elle ne figurera pas au programme du Congrès de La Haye.

[1905] Eugène Robert assistera au Congrès sans être délégué.

[1906] Cette Fédération n'enverra pas de délégué.

[1907] Ils seront représentés par Philippe Coenen.

[1908] Maurice Rittinghausen (1814-1890), publiciste; démocrate, membre depuis 1869 de la SPD.

seulement ma femme voudrait être du voyage et il faudra que je lui fasse une montagne de promesses pour la laisser à la garde de la maison.

Dites-moi quels sont les autres qui iront. Que devient Jung? Marx connaît-il suffisamment le nommé Vogelaar? C'est un très pauvre diable d'ouvrier cordonnier, actuellement sans ouvrage, et vendant du nougat dans les rues. Je ne suspecte personne, mais j'ai toujours pensé que la misère est mauvaise conseillère ... et les tentations ne manquent pas.

Où irez-vous loger à La Haye [1909]? Il ne sera pas inutile de vous pourvoir à temps. Si vous comptez passer par Bruxelles, ma maison est toute à votre disposition. Je fais la même offre à Marx.

Je vous prie de m'envoyer le renseignement demandé au sujet de la maison de commerce de Londres; on presse mon homme de payer et il craint de le faire car si la maison a fait faillite, il serait obligé de le faire une seconde fois.

Rappelez-moi au souvenir de tous et soyez, Cher Citoyen Engels, persuadé de la sincérité de mes sentiments.

E. Glaser DE WILLEBRORD.

Veuillez dire à Dupont que j'ai redemandé les pièces à l'avoué et que je ferai ce qu'il me demandera, mais la légalisation de sa signature est *indispensable*.

215. César De Paepe à Hermann Jung

IISG., Jung Korrespondenz 865
IML., F 21, 1, 165/15

Bruxelles, le 22 août 1872

Cher ami [1910],

Comme nous n'avons pas à Londres de correspondant belge près du Conseil général (Herman et Rochat ayant quitté Londres tous les deux), c'est à toi que j'envoie ces 100 francs avec prière de bien vouloir les remettre au Conseil général comme acompte sur la dette des Sections belges [1911].

J'étais chargé de faire cet envoi depuis quelque temps déjà [1912],

[1909] Engels logera à l'hôtel Pico (cf. document 221).
[1910] Lettre publiée traduite en russe dans *Marks i nekotorye voprosy mežđunaradnogo rabočego*, p. 445-446 et *Gaagskij Kongress. II*, p. 393-394; en anglais dans *The Hague Congress, II*, p. 469-470; B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 95, en publie un bref résumé.
[1911] Jung, qui est toujours le trésorier du Conseil général, dira le 27 août qu'il n'y a pas d'argent en caisse, mais qu'on en attend (*Minutes 1871-1872*, p. 283).
[1912] Cf. lettre 195.

mais d'autres occupations (toutes personnelles) ont pris mon temps, et je ne me suis pas pressé davantage parce que je savais bien que ce n'est pas cette modique somme de 100 fr, qui peut sauver la situation. Tu prieras le secrétaire ou le trésorier du Conseil général, de bien vouloir remettre le reçu de ces 100 francs à l'un des délégués de Londres au Congrès de La Haye [1913], afin que cette quittance soit remise là à l'un des délégués belges au même Congrès.

Tu iras sans doute à La Haye? Quant à moi je n'y serai pas. Je ne sais encore quels seront les délégués belges. J'espère que ce Congrès mettra fin aux scissions qui s'élèvent dans l'Internationale. Je voudrais au sujet de ces scissions te dire bien des choses; mais je sais que je n'ai pas le temps de faire une longue lettre et, toi, tu n'as peut-être pas le temps de la lire. Je te dirai seulement que personnellement (et la majorité des Belges avec moi) nous ne sommes nullement avec le Jura, mais bien avec le Conseil général.

Ton dévoué
DE PAEPE.

216. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
IISG., Marx-Engels D 2146
IML., F 21, 1, 44/14

Bruxelles, le 23 août 1872

Cher Maître [1914],

J'espère que vous allez vite vous rétablir et que vous me procurerez le plaisir de vous voir à La Haye.

Note prise quant au délégué de Toulouse [1915], en tout cas qu'il soit prudent ici. Bruxelles a l'heur de posséder toute une cohorte d'agents français, allemands et belges, ces derniers sont trop bêtes pour être méchants.

Si les brochures doivent aller à La Haye prévenez-moi en temps opportun [1916].

Les avocassiers de *La Liberté* ne sont pas précisément les benjamins des Internationaux [1917], cependant on aurait pu choisir plus

[1913] Jung fera un reçu adressé à Marx le 30 août (*Gaagskij Kongress, II,* p. 418 et *The Hague Congress, II,* p. 497).
[1914] Lettre publiée, traduite en russe, dans *Gaagskij Kongress, II,* p. 396-397, et en anglais dans *The Hague Congress, II,* p. 472-473.
[1915] Il pourrait s'agir de Swarm-Dentraygues (DBMOF, 5, p. 311-312).
[1916] Le tirage complémentaire de *La Guerre civile en France.*
[1917] Cf. lettre 191: «les puérils vaniteux».

mal [1918]. Arnould est, à mon sens, un homme de mérite et ne demandant pas mieux que de s'incliner devant une supériorité réelle. Quant à Robert, il a un talent original comme orateur, mais je le crois très ambitieux.

Voyager à leurs propres frais est un mérite que tous les délégués ne sauraient avoir et cependant dans l'état où se trouvent les caisses des Fédérations c'en est un réel.

En hâte, Cher Maître, et bien sincèrement,

tout vôtre

E. Glaser DE WILLEBRORD

Dites je vous prie à Engels que je remettrai un exemplaire de la brochure à propos de la scission [1919], à chacun des délégués aussitôt que je les aurai reçus.

217. Edouard Glaser de Willebrord à Friedrich Engels

IISG., Marx-Engels L 2001

IML., F 21, 1, 165/16

Dimanche soir

[Bruxelles, le 25 ou le 26 août 1872] [1920]

Cher citoyen Engels,

J'ai fait des notes à propos de l'affaire de Rimini [1921], mais *L'Internationale* a dit que cette communication pourrait jeter le désarroi parmi nos Sections et s'est abstenue, et quant à *La Liberté* elle a répondu par la publication d'une correspondance de Rome [1922]. Dans cette situation, et ne voyant rien dans les journaux à propos du Congrès des scissionnaires, j'ai cru qu'il était plus prudent de

[1918] Les avocats rédacteurs de *La Liberté* peuvent être considérés comme des intellectuels de premier ordre ayant fait des carrières correspondant à leurs qualités (D.E. DEVREESE, «Een onderzoek naar beïnvloeding en reactie: het voorbeeld van militanten van de arbeidersbeweging, België 1830-1884»).

[1919] Il s'agit probablement de *Les prétendues scissions dans l'Internationale*.

[1920] L'enveloppe porte le cachet de la poste à Londres du 26 août 1872. Lettre publiée, traduite en russe, dans *Gaagskij Kongress, II,* p. 404-405, et en anglais dans *The Hague Congress, II,* p. 482.

[1921] Engels avait écrit dans sa lettre du 19 août à Glaser (cf. lettre 214) qu'il serait bon de publier les résolutions de la Conférence de Rimini du 4 août 1872 dans *L'Internationale* et *La Liberté.* A cette Conférence, les délégués de vingt et une Sections italiennes avaient déclaré cesser leurs relations avec le Conseil général; ils n'enverraient pas, de délégués à La Haye et ils prirent l'initiative d'organiser un Congrès à Neuchâtel, le 2 septembre 1872 (J. GUILLAUME, *L'Internationale, II,* p. 311-312; MEW, 18, p. 126, 381-382; 796, note 566; *Minutes 1871-1872,* p. 451-452; *Michel Bakounine et les conflits dans l'Internationale, 1872,* p. 313-320).

[1922] Datée de Rome, le 18 juillet et signée J.G. (= Jules Guesde), membre de la «Section de propagande et d'action socialiste révolutionnaire» de Genève, publiée dans le numéro du 23 août.

garder le silence, par crainte que ma communication aux journaux bourgeois ne fût accompagnée de commentaires pouvant nuire.

Je vais aller tantôt à la séance de la Section bruxelloise afin d'y donner connaissance de votre note de ce matin relative aux délégués [1923]; je remettrai à ceux qui seront nommés un exemplaire de la circulaire privée à propos de la prétendue scission, et la fin de celle-ci vous dira quels sont les délégués qui définitivement iront à La Haye.

Veuillez dire à Dupont que devant mettre ordre à mes affaires commerciales avant que de m'absenter, je compte quitter Bruxelles samedi matin devant m'arrêter à Anvers; s'il ne me trouve pas ma femme lui remettra ses pièces. Quant au délégué de Toulouse, que m'annonce Marx, je pense qu'il viendra avant mon départ.

En attendant le plaisir de vous voir je vous salue tous bien affectueusement

E. Glaser DE WILLEBRORD.

Délégués au Congrès de La Haye:
Flahaut [1924]
Brismée

218. Edouard Glaser de Willebrord à Friedrich Engels

IISG., Marx-Engels L 2002
IML., F 21, 1, 44/15

Mardi
[Bruxelles, le 27 août 1872] [1925]

Cher citoyen Engels,

J'ai lu votre communication au sujet des délégués [1926], à la séance de dimanche soir: en guise de remerciements j'ai reçu une véhémente protestation de l'illumé [a] boulanger Laurent Verrijcken, qui se sent blessé dans sa *dignité* parce que la communication n'a pas

[1923] Demandant peut-être le nombre de délégués au Congrès de La Haye (*Minutes 1871-1872*, p. 317; 567, note 278).
[1924] Emile Flahaut (né vers 1837), ouvrier marbrier travaillant à Paris; délégué aux Congrès de Bruxelles et Bâle par la Chambre syndicale des marbriers de Paris (DBMOF, 6, p. 48-49); il ne figure pas parmi les délégués au Congrès de La Haye.
[1925] L'enveloppe porte le cachet de la poste à Londres du 28 août 1872. Lettre publiée, traduite en russe, dans *Gaagskij Kongress, II*, p. 408-409, et en anglais dans *The Hague Congress, II*, p. 486-487.
[1926] Cf. lettre 217.
[a] *Illuminé?*

été adressée à l'un des secrétaires belges [1927]. Je n'ai pas jugé convenable de répondre à l'illustre correspondant de Messieurs les Jurassiens. J'ai distribué vos brochures relatives à la scission.

Vous connaissez Brismée, l'un des délégués; je n'ai donc rien à vous en dire; quant à Eberhard [1928], délégué des Associations affiliées, c'est un ouvrier-tailleur allemand, depuis longtemps à Bruxelles et qui n'est pas fort: vous n'avez pas à redouter la longueur de ses discours.

De Paepe, Steens, Hins et le boulanger sus-nommé sont tous passablement vexés de n'avoir pas été appelés à l'honneur d'aller à La Haye et il faut s'attendre à les y voir soit comme curieux, soit comme délégué de l'une ou de l'autre fédération.

J'appelle votre attention sur deux points:

1°. C'est que tous les délégués belges demanderont que les pouvoirs du Conseil général soient purement administratifs et que dans aucun cas il ne pourra intervenir dans les différends qui pourront surgir entre des sections et des fédérations du même pays. En un mot on veut réduire le rôle du Conseil à celui de boîte aux lettres.

2°. Les ouvriers se refusant à payer leurs cotisations, sous des prétextes aussi spécieux que ridicules, les délégués doivent demander que la contribution soit abaissée à cinq centimes par an [1929] (Faites donc quelque chose avec des hommes comme ça).

Nota. Si vous ne voulez pas que les Belges se détachent pour faire groupe à part, il faudra aviser [1930].

Le délégué de Toulouse est arrivé hier après-midi. On l'a fait partir en toute hâte (une lettre de Serraillier paraît-il) mais je me demande pourquoi faire? Il est parti avec une telle précipitation qu'il n'a pu emporter de l'argent, et le voilà bloqué ici jusque dimanche, car s'il est vrai que je vais partir vendredi, c'est que j'ai besoin de m'arrêter dans diverses villes et je ne puis le traîner à ma remorque.

[1927] Verrijcken avait été nommé secrétaire pour l'étranger lors de la réunion du Conseil belge du 8 juin 1872; De Paepe l'était depuis 1865 (Procès-verbaux du Conseil belge. IISG, Jung 138).

[1928] Nicolas Eberhard (né à Maastricht en 1813), délégué du Conseil fédéral belge, et des associations des tanneurs, des cordonniers, des tailleurs, des charpentiers, des peintres, des teinturiers en peaux, et des marbriers de Bruxelles (J. FREYMOND, *Recueil, II,* p. 329).

[1929] «Une motion demandant une augmentation des contributions est présentée. *Brismée* réplique en soulignant combien cela serait irréalisable et mal venu; une réduction des contributions serait beaucoup plus indiquée» (J. FREYMOND, *Recueil, II,* p. 362).

[1930] Les délégués belges feront le voyage de Bruxelles à La Haye en compagnie des délégués de la Fédération Jurassienne et de l'Espagne. Guillaume constata, lors d'une réunion de la Section bruxelloise, que les avis des Belges étaient encore partagés; ils ne le seront plus lors du Congrès (J. GUILLAUME, *L'Internationale, II,* p. 320).

Comme je serai très probablement à La Haye avant vous, disposez de moi si je puis vous être utile mais comme je ne sais où je vais aller loger, adressez poste restante.

Quant à mon adresse, je la laisserai à la Concordia.

Compliments à tous et en attendant le plaisir de vous serrer la main acceptez l'assurance de mes sentiments dévoués

E. Glaser DE WILLEBRORD.

Nous avons deux Belges ici un Huart et Wilmart [1931] qui vont comme délégués au Congrès — le premier pour Bordeaux, le second pour Reims.

Les délégués belges sont Flusse, Herman [1932], Calewaert [1933], Brismée, Eberhard et Emile Robert, Roch Splingard [1934] V. Arnould je n'ai pas de certitude absolue quant à ces derniers.

219. Octave Van Suetendael à X.

IISG., Marx-Engels D 4253
IML., F 21, I, 165/17

Bruxelles, le 28 août 1872

Cher Citoyen [1935],

J'aurais désiré comme vous que les Associations bruxelloises [1936] fussent représentées au Congrès; malgré tous les efforts que j'ai tentés pour cela, la chose n'aura pas lieu, car les Associations qui veulent fonder la Fédération ont des manières de faire différentes, tandis que les uns croient arriver à réorganiser l'Internationale en Belgique en éliminant insensiblement les éléments qui lui sont contraires, d'autres veulent entrer en lutte ouverte avec eux. Quant à la question du Congrès, les quelques hommes qui prétendent former la Section bruxelloise, ont fait courir le bruit que les sociétés non fédérées à l'Internationale ne seraient pas reçues au Congrès [1937].

Mais il est à remarquer que la Section bruxelloise ne possède plus

[1931] Il aurait eu la nationalité belge et était venu d'Angleterre pour assister au Congrès (DBMOF, 9, p. 354). Il émigra à Buenos Aires en 1873 (M. SEGALL, «En Amérique latine», p. 339-341).
[1932] Délégué de la Section de Liège.
[1933] Il n'assistera pas au Congrès.
[1934] Délégué de la Section de Charleroi.
[1935] La lettre peut être adressée à Fréderic Cournet. Cf. lettre 197, note 1794. Elle est publiée, traduite en russe, dans *Gaagskij Kongress, II,* p. 410-411, et en anglais dans *The Hague Congress, II,* p. 488-489.
[1936] Il s'agit des Associations en train de former leur propre Fédération. Cf. lettre 211.
[1937] Ce n'était pas un bruit, mais une disposition administrative acceptée depuis la Conférence de Londres en 1865.

d'association ouvrière qui lui est affiliée [1938], sauf quelques tailleurs environ trente [1939] et quoique ne possédant pas le nombre de membres exigé par le règlement pour avoir droit à deux délégués [1940] se permet pourtant de se faire représenter par deux hommes qui n'ont à eux deux que cinquante-deux voix Brismée vingt-quatre Eberhard vingt-huit.

Je crois me tromper encore de deux voix en leur faveur. Je crois, Citoyen, que ceci est bien encore une preuve de la décadence de l'Internationale ici.

Au Congrès des Associations belges qui a eu lieu il y a quelque temps un grand nombre de Sections ont déclaré vouloir adopter le système de fédération et se sont montrés très hostiles aux hommes de Bruxelles qui veulent gérer la chose. Le délégué Brismée a été en particulier accusé de choses que je vous confierai plus tard car je dois avant savoir si cela n'est pas quelquefois de la calomnie car cela arrive trop souvent que l'on exagère les faits quand on veut confondre un ennemi.

Si vous allez au Congrès, faites-moi le plaisir de vous informer près de nos délégués de l'état de la caisse, du règlement ainsi que du nombre de membres qu'ils représentent afin de voir s'ils vous mentiront beaucoup tâchez de vous adresser à Brismée car l'autre c'est tout simplement un imbécile qui ne connaît rien du tout. C'est un homme de paille. La Section bruxelloise l'a admis pour capter l'amitié des tailleurs ses collègues.

La caisse ne contenait samedi que cinquante-six fr. C'est grâce aux prix [?], aux souscriptions et aux payements anticipés que les deux délégués peuvent aller à La Haye.

Le règlement de la nouvelle Fédération sera imprimé cette semaine je vous en ferai tenir un exemplaire et vous jugerez ce qu'il en est. Les *grands hommes* ont poussé des cris de paon, en apprenant que nous comprenons déjà dix-huit associations et ont déjà lancé contre nous toutes les vilenies possibles. Il se trouve malheureuse-

[1938] Louis Bertrand fait des observations dans le même sens (L. BERTRAND, *Histoire de la Démocratie et du Socialisme, II*, p. 294).
[1939] L'Association des mégissiers de rivière était également affiliée (La Fédération, Section bruxelloise. Comptabilité 1870-1873. IISG, Jung 138).
[1940] La Section comprenait à peu près 150 membres individuels, ce qui ne donnait droit à aucun délégué.

ment dans la Section des bijoutiers un homme qui ne leur plaît pas et cela leur suffit pour trouver mauvaise la chose tout entière.

Bien à vous,
O. VAN SUETENDAEL.

220. Frédéric Cournet à X.
IML., F 21, 1, 44/18

London, le 30 août 1872[a]
95 Islip Street
Kentish Town N. W.

Cher citoyen[1941],

Je suis chargé par le Conseil général d'écrire au Conseil fédéral belge[1942] pour le prier de donner à son ou ses délégués au Congrès de La Haye, les pièces justificatives et les procès-verbaux de la Commission nommée par le Congrès de Bruxelles en 1868[b], pour statuer sur la demande d'expulsion du Sieur Pierre Vésinier, soumise à ce Congrès par le citoyen Varlin[1943].

Je vous serai infiniment obligé de vouloir bien faire remettre ces pièces aux délégués belges, et je vous prie de recevoir par avance mes meilleurs remerciements.

Salut et Egalité
F. COURNET[1944].

P.S. Je profite de cette occasion, cher Citoyen, pour me rappeler personnellement à votre souvenir, et vous envoyer une bien cordiale poignée de main.

[a] Papier à en-tête de la International Working Men's Association; cachet du Conseil général dans le coin supérieur gauche.
[1941] Lettre adressée soit à Laurent Verrijcken, soit à César De Paepe, tous deux secrétaires pour l'étranger du Conseil belge. Cf. lettre 218. Lettre publiée traduite en russe, dans *Gaagskij Kongress, II,* p. 418 et, en anglais, dans *The Hague Congress, II,* p. 498-499.
[1942] Les Belges ne disposaient plus d'un correspondant au Conseil général; cf. lettre 215. Le 28 mai, Cournet est nommé secrétaire pour la Hollande et le Danemark, en remplacement de Rochat. Il semble logique d'en tirer la conclusion qu'il fut également chargé du secrétariat pour la Belgique (*Minutes 1871-1872,* p. 210).
[b] *1869* dans l'original.
[1943] Une copie des «Considérants» avait été envoyée à Londres (cf. doc. 48) puis demandée à être retournée (doc. 101, 103).
[1944] Frédéric Cournet (1839-1885), publiciste; membre de la Commune (DBMOF, 5, p. 192-193).

221. Edouard Glaser de Willebrord à Friedrich Engels

IISG., Marx-Engels L 2003
IML., F 1, 1, 3328

Jeudi matin
[La Haye, le 5 septembre 1872] [1945]

Cher Citoyen Engels,

Madame Marx pouvant trouver très impoli que je ne sois allé la voir et vous-même devant trouver étrange que je ne sois allé vous rendre visite chez Pico je vous dois un mot d'explication: à mon retour des Indes je fus expulsé de la Hollande [1946]. En partant de La Haye Pico retint mes effets et livra mes papiers à la police et de là des rapports entre votre maître d'hôtel et moi qu'il est facile de comprendre. Bien des années se sont écoulées depuis, mais chaque fois que je viens à La Haye ou à Rotterdam la police me fait l'honneur de m'inviter à partir et c'est afin d'éviter cet ennui que je ne me prodigue pas et que j'évite de me trouver en contact avec le propriétaire de votre hôtel.

Veuillez je vous prie, Cher Citoyen Engels présenter mes excuses et mes regrets à Madame Marx, ainsi qu'au docteur auquel j'ai parlé hier mais qui m'a reçu d'une si singulière manière que l'envie ne m'en reviendra plus.

Je vous ai prévenu il y a plus de quinze jours des dispositions des Belges: je n'ai pas d'action sur eux et je ne vois pas comment je puis être responsable de leurs actes: je ne saurais comprendre autrement la mauvaise humeur de Marx.

Je crois vous avoir dit que j'avais apporté un paquet de brochures: je croyais qu'on aurait pu les vendre aux séances publiques, mais Rodenback m'a dit que *La Guerre Civile* avait été traduite en hollandais [1947] et qu'il croyait qu'il n'y avait pas de chance de vendre l'édition française.

Votre bien dévoué
E. Glaser DE WILLEBRORD.
hôtel du Lion d'or

[1945] La lettre de Glaser est publiée, traduite en russe, dans *Gaagskij Kongress, II,* p. 431-432, et en anglais dans *The Hague Congress, II,* p. 513-514.
[1946] Ni les archives du Ministère de la justice, ni celles des Affaires étrangères ou du Cabinet du Roi à La Haye ne gardent trace de cette éventuelle expulsion.
[1947] La traduction en néerlandais parut en juin-juillet 1871 dans le *Toekomst;* en brochure *(Archief der Internationale Werkers-Vereeniging - Verzameling van Officiëele Bescheiden en Gemengde Stukken, I. De Burger - Oorlog in Frankrijk)* datée le 27 juillet 1871, à Amsterdam.

222. Henry Vandenabeele à Karl Marx

IISG., Marx-Engels D 4357
IML., F 1, 5, 3021

Anvers, le 26 septembre 1872

Cher Citoyen [1948],

Je reçois à l'instant votre communication en réponse à laquelle je m'empresse de déclarer que jamais je n'ai dit mot du calomnier que l'on me prête.

Vous m'obligeriez infiniment en infligeant de ma part un *démenti formel* aux individus assez effrontés pour soutenir de pareilles vilenies.

Salut et fraternité
Henry VANDENABEELE [1949].

P.S. Je me rappelle à vos bons souvenirs pour la première livraison de votre œuvre *Le Capital,* aussitôt qu'il en paraîtra.
Salut.

223. Henry Vandenabeele à X.

IISG., Marx-Engels D 4358
IML., F 21, 1, 167/1

Anvers, le 27 septembre 1872

Cher Citoyen [1950],

Je vous serais bien obligé si vous pouviez me faire tenir au plus tôt, quelques exemplaires du compte rendu du Congrès de La Haye avec tout ce qui s'y rattache, ainsi que le rapport du Conseil général de Londres au Congrès précité [1951], rapport que les Sections flamandes n'ont pas encore reçu et dont j'ai besoin pour le *Werker* [1952]. A l'avenir vous recevrez régulièrement ce journal.

[1948] La lettre est adressée au citoyen Karl Marx, 1 Maitland Park Road, Haverstock Hill - London N.W. Elle est publiée, traduite en russe, dans *Gaagskij Kongress, II,* p. 459, et en anglais dans *The Hague Congress, II,* p. 544.
[1949] Henry Vandenabeele (né en 1842 en Flandre occidentale) était délégué par la Section gantoise au Congrès de La Haye; il en fut le président les premiers jours. De 1872 à 1879, il fut agent de la Sûreté française (Marx à Liebknecht, 7 octobre 1875. MEW, 34, p. 211; J. DHONDT, «Un militant gantois de la Première Internationale», p. 111-112).
[1950] La lettre peut être adressée à un ex-membre du Conseil général, probablement à Engels ou à Cournet? Publication en traduction russe et anglaise, cf. lettre 222, note 1948.
[1951] Imprimé chez Bracke, à Brunswick (*Répertoire, II,* p. 74).
[1952] Le *Werker* publiait en septembre-octobre 1872 des comptes rendus du Congrès par les soins de Vandenabeele.

Si je puis vous être de quelque utilité, ici, disposez de moi sans retenue.

Salut et fraternité
Henry VANDENABEELE.

224. Léonard Damseaux à X.
IML., F 1, I, 3361

Verviers, le 5 Octobre 1872

Citoyens,

La résistance des tisserands Réunis [?] Vervier et ses environs [1953] voulant se faire connaître parmi le monde et au besoin se fédérée avec tous les tisserands du monde. Vous envoie quatre de ses Règlements nous sommes en se moment trois Mille membres nous avons prêté aux diverses corporations les dénomé aux Marbriers de Bruxelles
3,500 Milles francs aux menuisiers de Verviers
2,000 Milles francs aux typographes 400 cent francs il nous reste un encaisse de 5,000 mille francs.

Vous voyez Citoyens qu'avec nos ressources [?] qu'il est bon de se faire connaître — s'il y avait dans nos Statuts des articles qui méritaient detre révisé daignez nous le faire savoir
pour les tisserands fédérée Léonard Damseau [1954]
Chaussée de Heusy N3 Verviers [a]

225. Octave Van Suetendael à X.
IISG., Marx-Engels D 4254
IML., F 21, 165/18

Bruxelles, le 14 octobre 1872

Cher Citoyen,

Je regrette vivement de vous faire attendre si longtemps pour vous répondre mais vous comprendrez aisément que lorsqu'on doit gagner sa vie par un travail manuel les loisirs sont rares.

Je ne puis aujourd'hui vous écrire assez longuement pour vous

[1953] Comme la plupart des sociétés de résistance dans la région de Verviers, cette société de tisserands a pu être fondée pendant la première moitié de 1869 (C. OUKHOW, *Documents*, p. XX-XXI).
[1954] Damseaux prit part aux conférences entre ouvriers et patrons qui se tenaient hebdomadairement à Verviers pendant l'hiver de 1870-1871. Le but en était de fixer uniformement le salaire et les autres conditions de travail pour la fabrique de Verviers (Ma Raison d'être. Bibliothèque communale - Verviers).
[a] Au verso, note de Engels: «Verviers 5 Okt. '72 — résistance des Tisserands».

donner tous les détails nécessaires sur l'organisation de l'Internationale ici et c'est précisément à cause du système d'organisation. Je ne puis que sommairement vous exposer de quoi est formée la Section bruxelloise [1955].

Elle se compose 1° d'affiliés individuellement. C'est-à-dire de membres n'ayant pas de société de leur profession; 2° de sociétés affiliées la première catégorie de ces membres sont pour la plupart des individus dans le genre de Steens, des employés, des spécialistes etc. Mais leur nombre ne dépasse pas *cent*.

Le second groupe: les sociétés ouvrières affiliées sont: les tailleurs qui ne comptent pas plus de quatre-vingts membres (je crois encore être au-dessus de la réalité) [1956]. Les mécaniciens dont la grande majorité ne veut pas entendre parler de l'Internationale. C'est à dire des hommes de la Fédération bruxelloise. Aussi depuis plus de deux ans n'ont-ils versé leur cotisation.

Voilà les deux sociétés les plus sérieuses de la Fédération bruxelloise. Mais ils prétendent cependant posséder les cordonniers vingt individus tout au plus, les peintres environ quinze, les gantiers trois, les mégissiers une dizaine, les ébénistes quatre ou cinq. Les menuisiers un seul et un second qui ne fait plus le métier.

Somme toute je crois être bien large en évaluant le nombre des membres (réels) de la Section bruxelloise à 400 ou 450 membres. Les marbriers — une très bonne Association [1957] se disent affiliés à l'Internationale mais ne paient pas.

Vous me demandez d'organiser une fédération indépendante de toutes ces petites coteries.

Ce serait mon plus grand plaisir que de voir réussir pareille entreprise. Hier encore j'ai beaucoup bataillé pour décider les mécaniciens à entrer dans une fédération nouvelle dont l'organisation était plus sérieuse que celle dont je vous parle plus haut, ont remis la question à un mois afin de voir ce que feraient les autres sociétés qui étaient représentées lors de la fondation et cela à cause des bijoutiers qui se font représenter par un individu qui depuis quelques jours est décoré de ce qu'on nomme ici décoration ouvrière. C'est bien malheureux pour nous qui croyons avoir réunis des gens honnêtes et

[1955] Cf. la liste publiée par *L'Internationale,* 1[er] décembre 1872.
[1956] Cf. lettre 219, où il donne le chiffre de trente. Son énumération correspond avec la comptabilité de «La Fédération» pour l'exercice 1872-1872 (IISG, Jung 138).
[1957] Les marbriers avaient commencé à «réunir tous les samedis les délégués, de plus de vingt sociétés de la capitale». Cf. lettre 204.

dévoués au mouvement ouvrier d'être trompés de la sorte. Vous voyez que dans pareilles circonstances nous ne pouvons accepter de lutter contre notre coterie avec des gens de cet acabit dans nos rangs. Cela retardera un peu le mouvement que nous avons entrepris [1958]. Depuis cette malheureuse affaire beaucoup ont renoncé à cette Fédération. Je fais l'impossible pour rétablir l'Union mais c'est avec bien peu d'espoir de réussir. Je suis aujourd'hui seul sur la brèche et si j'ose encore soutenir la lutte c'est grâce à mon passé. Je suis connu depuis longtemps pour être frondeur. Je n'ai jamais cessé de crier contre les abus. Peut-être est-ce une cause de la tolérance qu'ils ont pour moi tandis que d'autres furent expulsés pour moins que cela.

Le temps ne me permettant pas de vous consacrer plus de temps aujourd'hui je vous prie de patienter un peu et de continuer à me considérer comme un ennemi de ces coteries car je ne vois que trop qu'en détruisant l'unité de l'Internationale nous livrons chaque section à la merci de quelques individus habiles qui se moquent des vrais besoins du travailleur.

Ne savez-vous pas si l'ami Rochat espère quelque chose de son côté [1959]. J'espère lui écrire à la première occasion.

Bien à vous

O. VAN SUETENDAEL.

Je crois inutile de vous prier de ne pas faire connaître notre correspondance [1960].

226. César De Paepe à Karl Marx

IISG., Marx-Engels D 3618

Bruxelles, le 26 octobre 1872

Citoyen Marx,

Om m'a remis, il y a quelques jours, le premier fascicule de la

[1958] Cf. le bref historique de Bertrand à ce sujet (L. BERTRAND, *Histoire de la démocratie et du socialisme*, *II*, p. 294-295).

[1959] Rochat ne sera pas actif dans le mouvement ouvrier en Belgique; cependant il continue à faire part à Marx de ses impressions et de ses réflexions à ce sujet. Cf. Rochat à Marx, Quaregnon, 3 octobre 1872 (*Gaagskij Kongress*, *II*, p. 462-464; *The Hague Congress*, *II*, p. 548-550).

[1960] Marx avait déclaré lors d'une séance du vendredi 6 septembre à La Haye: «Le Conseil fédéral belge a été accusé devant le Conseil général tout aussi vivement que n'importe quel autre de népotisme et d'abus divers, et ceci par des ouvriers belges; il y a des lettres à ce propos» (J. FREYMOND, *Recueil*, *II*, p. 354).

traduction de votre livre *Das Kapital*[1961]. Je vous remercie vivement de cet envoi. Il me tardait de pouvoir enfin prendre connaissance de cette œuvre importante; car, bien que j'aie en ma possession le premier volume du livre en allemand, les difficultés de la langue unies à celles du sujet me défendaient d'en faire une étude sérieuse.

Recevez mes salutations cordiales

C. De Paepe.

P.S. C'est à dessein que je ne vous dis rien au sujet du Congrès de La Haye et de ses conséquences. Je vous dirai seulement: que je regrette les divisions qui existent dans l'Internationale; que je déplore le langage violent ou blessant qu'on paraît vouloir continuer à employer de part et d'autre, que je considère comme nuisible à notre Association certaines mesures votées à La Haye, telles que les exclusions et l'augmentation des pouvoirs du Conseil général vis-à-vis des Fédérations nationales et des Sections, surtout alors qu'on place le Conseil général en Amérique, c'est-à-dire dans un pays où il lui sera bien difficile d'avoir une notion exacte de ce qui se passe dans les Fédérations et Sections de l'ancien continent. Au surplus, pour me prononcer en plus grande connaissance de cause, j'attends la publication du procès-verbal officiel[1962].

Voici mon adresse actuelle, car j'ai quitté les hôpitaux pour faire de la clientèle:

De Paepe
docteur en médecine,
rue 't Kint, 24, près l'Abattoir,
à Bruxelles.

[1961] Peut-être par l'intermédiaire de Rochat, qui en avait reçu cinq exemplaires (Rochat à Marx, Quaregnon, 3 octobre 1872; A. Uroeva, *Une œuvre éternelle*, p. 141-142). La lettre de De Paepe est publiée, traduite en russe, dans *Marks i nekotorye voprosy mežđunaradnogo rabočego*, p. 446-447 et dans *Gaagskij Kongress, II*, p. 486-487; en anglais dans *The Hague Congress, II*, p. 575-576; en français par B. Dandois, *Entre Marx et Bakounine*, p. 95-97.
[1962] Il ne parut pas à l'époque (*Répertoire, II*, p. 72-73).

227. Laurent Verrijcken au Conseil général de l'A.I.T.

IISG., Jung Korrespondenz 1050

Bruxelles, le 30 novembre 1872

Au Conseil général de l'Association internationale des Travailleurs à New York

Compagnons,

Le Conseil fédéral belge a reçu dans [sa] séance du 26 novembre communication de votre circulaire en date du 27 octobre[1963]. Le Conseil belge après avoir mûrement examiné la situation fâcheuse créée à l'Association par la majorité du Congrès de La Haye croit ne pas pouvoir faire droit à votre demande[1964] avant que la Fédération belge par la voie de ses délégués qui doivent se réunir en Congrès le 25 décembre prochain aura pris une décision définitive sur la conduite que tiendra la Fédération belge[1965].

Recevez compagnons nos salutations cordiales

Pour et par ordre du Conseil

Le Correspondant pour l'extérieur

L. VERRIJCKEN.

rue Haute 127 Bruxelles.

[1963] Il s'agit de la «Circulaire confidentielle aux Fédérations ... Compagnons-ouvriers, Deux membres — David et Ward — des douze élus par le Congrès ont refusé de prendre leurs places dans le Conseil général..» (S. BERNSTEIN, «Papers of the General Council of the International Workingmen's Association New York 1872-1876», p. 414-416). Les lettres de David et de Ward avaient été publiées (*L'Internationale*, 3 novembre 1872).

[1964] Le Conseil général à New York demanda dans la circulaire en question:

— que les Conseils dans les différents pays donnent à leurs membres les renseignements nécessaires sur la présente circulaire;

— les adresses des secrétaires des Conseils dans les différents pays;

— que les Conseils des différents pays adressent leurs rapports au Conseil à New York à intervalles réguliers comme il est indiqué par les Statuts.

Ces rapports devraient contenir non seulement des informations sur l'état administratif et financier, mais fournir également des renseignements pour l'enquête statistique du travail. Le Conseil à New York demandait d'être averti de la formation de nouvelles sections et que les différents Conseils donnent leur avis sur l'établissement de sociétés de résistance à caractère véritablement international.

[1965] Le Congrès belge des 25 et 26 décembre 1872, à Bruxelles, décide de ne reconnaître «en aucune façon le nouveau Conseil général de New York qui nous a été imposé au Congrès de La Haye par une majorité subtile et au mépris de tous les principes inscrits dans les Statuts généraux» (C. OUKHOW, *Documents*, p. 321).

228. Friedrich A. Sorge à César De Paepe
SHS., Madison

New York, le 1er décembre 1872

Compagnon-ouvrier De Paepe! [1966]

Ci-joint vous trouverez la copie exacte d'une communication adressée au journal *L'Internationale* [1967] et envoyée aujourd'hui. Vous êtes prié de veiller sur la prompte publication de cette communication mentionnée.

L'adresse — également jointe — du Conseil général au Congrès régional belge [1968] a aussi été envoyée à votre collègue L. Verrijcken.

Le Conseil général expecte[a] que vous prendrez soin que ses adresses et publications soient lues en propres place et temps.

Salut fraternel

F.A. SORGE [1969] secrétaire général

box 101, Hoboken, New Jersey, via New York

P.S. Ne pourriez-vous parvenir à faire envoyer régulièrement au Conseil général les organes de l'Association paraissant en Belgique, ainsi que les publications de même nature?

229. Paul Lafargue aux membres du Conseil fédéral belge
IISG., Denis

Londres, le 4 décembre 1872

Citoyens,

Une note du numéro 203 de *L'Internationale* m'apprend que vous ne publiez pas ma lettre parce qu'elle est trop violente et de nature à «délecter les ennemis du progrès» [1970]. Dans le précédent numéro, le dernier paragraphe du premier article, disait qu'on ne l'insérait pas, parce qu'elle était une «ordure» [1971].

Je ne puis consentir à retirer une seule phrase de ma lettre. Elle est l'expression de l'exacte vérité et je la crois opportune dans ce

[1966] Lettre publiée par S. BERNSTEIN, «Papers of the General Council», p. 424-425; B. DANDOIS, *Entre Marx et Bakounine*, p. 211, en publie un résumé.
[1967] «A la rédaction de *L'Internationale* à Bruxelles» (S. BERNSTEIN, «Papers of the General Council», p. 423).
[1968] «Au Congrès régional belge» (Idem, p. 423-424).
[a] lire: s'attend à ce
[1969] Friedrich-Adolph Sorge (1828-1906); ami et compagnon de Marx et Engels.
[1970] *L'Internationale*, 1er décembre 1872, avait dit de refuser l'insertion d'une lettre de Lafargue en réponse à une lettre publiée dans le même hebdomadaire par Louis Marchand (DBMOF, 7, p. 247-248). Celui-ci y avait attaqué Lafargue et Serraillier (*L'Internationale*, 10 novembre 1872).
[1971] *L'Internationale*, 1er décembre 1872, p. 2. Cf. lettre 230.

moment de guerre déloyale entreprise contre les Internationaux. En Espagne les alliancistes m'ont appelé «traître», à Bruxelles un des délégués belges m'a traité de «mouchard»; le *Bulletin du Jura*, dit l'organe des injures a qualifié de «drôles» les membres de l'ex-Conseil général et de «voleurs» ceux du Conseil fédéral romand; le premier en Europe il a ouvert ses colonnes aux calomnies de charlatans américains qui s'étaient glissés dans nos rangs pour faire de notre Association un instrument de fortune politique; votre organe officiel, *L'Internationale*, sur un mot d'ordre parti du Jura a gardé le «silence du mépris» sur la Circulaire du Conseil général de New York [1972] et a édité toutes les calomnies qu'en Europe et en Amérique on a débitées contre l'Internationale et sa représentation centrale. A l'heure actuelle il existe une conspiration contre le nouveau Conseil général, élu par un congrès régulier où les Sections belges étaient largement représentées et vous semblez être entré dans cette conspiration qui ne tend à rien moins qu'à tuer l'Internationale, si on ne parvient pas à en confier la direction aux bourgeois qui composent le Comité secret de l'Alliance.

Les Malon et les Lefrançais que je mentionne dans ma lettre appartiennent à la bande qui jette la division dans notre sein, en faisant de la question politique un prétexte de séparation. Il est utile que les Internationaux sachent que ces hommes qui aujourd'hui prêchent l'indifférence en matière politique, ont autrefois poussé le peuple dans les luttes politiques, quand ils croyaient pouvoir en tirer un profit personnel.

Nous avons trop longtemps gardé le silence, maintenant nous voulons arracher les masques. Cette fin de non recevoir que vous m'opposez ne peut satisfaire un International qui sait de quelle façon vous et vos alliés du Jura et des Sections bourgeoises d'Amérique se comportent; je vous prierai ou de publier ma lettre in extenso ou de me la renvoyer [1973].

Salut et émancipation sociale
Paul LAFARGUE.

[1972] Cf. lettre 227.

[1973] «Une polémique personnelle s'étant élevée dans notre organe entre le compagnon Marchand et les compagnons Lafargue et Serraillier du Conseil général, le Conseil fédéral, animé de la plus parfaite impartialité, a décidé de suspendre l'insertion de la réplique des compagnons Lafargue et Serraillier, en attendant qu'il leur plaise de modérer l'acrimonie de leurs injures à l'adresse de tiers respectables. Le Conseil belge leur en a donné avis par la voie de *L'Internationale*, notre organe, et reste dans l'attente d'une lettre convenable pour faire insertion» (C. OUKHOW, *Documents*, p. 319). Manifestement, la lettre ne fut pas renvoyée.

230. Auguste Serraillier aux membres du Conseil fédéral belge
IML, F 21, 1, 82/29

Londres, le 5 décembre 1872
2 Barrera Place
Brompton S.W.

Aux Compagnons[a] du Conseil fédéral belges!!
Compagnons,

Je vous dois tout d'abord mes sincères remerciements pour la leçon de convenance et de savoir-vivre que vous condescendez à me donner dans *L'Internationale* du 1er décembre 1872[1974] — et que, soyez-en persuadés, je saurai mettre à profit en temps opportun.

Convaincu[b], comme Voltaire que quatre ont plus d'esprit qu'un, je désire faire ratifier le jugement du Conseil fédéral belge, par la masse des Internationaux.

Il est donc bien entendu, compagnons, qu'en demandant l'insertion sans modification, de ma réponse au Citoyen L. Marchand[1975], en vertu de ce droit sacré pour vous, je n'entends nullement mettre en doute, ni contester un seul instant les hautes facultés d'appréciation qui distingue si dignement le Conseil fédéral belge, mais que tout au contraire, je tiens essentiellement à lui[c] procurer l'occasion de prouver aux membres de l'Association internationale combien cette leçon était méritée par votre bien reconnaissant et bien obligé[1976]

A. SERRAILLIER[d].

231. Elisée Reclus à Victor Buurmans
IISG., collection Descaves

Luina di Pazzallo, Lugano, le 12 décembre 1872

Mon bien cher ami,

Tu as obéi à une bonne inspiration en te disant qu'il n'est jamais

[a] Rayé: *Citoyens*.
[1974] «Nous sommes donc tout prêts à publier la réponse des citoyens Lafargue et Serraillier, s'ils veulent se décider à modifier tant soit peu leurs expressions; l'intempérance du langage en politique révolutionnaire étant fille toujours de l'aveugle vengeance dans laquelle nos ennemis puisent leur bénéfice et trouvent leur justification».
[b] Remplace: *Persuadé*.
[1975] Cf. lettre 229 (*L'Internationale*, 10 novembre 1872).
[c] Rature.
[1976] «Je joins copie de ma lettre aux compatriotes de Madame Lafargue [Laura Marx étant née à Bruxelles] [...] à ces butors de Belges, résidant en Belgique, respirant l'air belge» (IML, F 1, 5, 3116).
[d] Suivent sept ou huit lignes rendues illisibles.

trop tard pour avoir un moment de causerie avec ses bons amis [1977]. C'est toujours une grande joie pour moi d'avoir de tes nouvelles: j'ai lu avec bonheur tous les détails que tu me donnes au sujet du vaillant Marius; mais je t'en prie, une autre fois ne néglige pas de me parler de ta fille qui sans doute doit aussi réjouir ton cœur de père [1978].

Je suis heureux de savoir que vous continuez à «boulotter» c'est l'essentiel. «Dînons d'abord», dit un proverbe normand fort avisé, «nous verrons ensuite». Guillaume auquel j'avais écrit pour avoir de tes nouvelles, m'a dit que très probablement tu avais trouvé les salaires de la Suisse par trop dérisoires et que tu n'avais pas voulu t'exposer par un déplacement coûteux. Naturellement, c'est à toi de voir quel est ton intérêt et vraiment [sans?] la bonne volonté de Guillaume, qui voulait te nommer contre-maître, ta situation eût été précaire [1979]. Lui-même ne gagne que bien péniblement sa vie.

Mais comme il est bon d'avoir toujours plusieurs cordes à son arc, et que *L'Industrie Progressive* pouvait tarder à devenir un journal fort répandu. J'ai pensé que tu ferais peut-être bien de t'adresser à Gobley pour avoir des renseignement exacts sur la situation que l'on fait aux imprimeurs à Montevideo. Peut-être pourrait-il aussi par ses connaissances savoir si une place de journaliste serait à ta disposition dans ce pays. Là-bas on imprime, on écrit beaucoup; mais ce qu'on écrit ne vaut pas grand'chose, de sorte que tu aurais tout de suite à relever le ton général du journalisme. Peut-être y aurait-il aussi moyen de reprendre là-bas ton ancienne profession de libraire. Commence par demander les renseignements les plus circonstanciés. Montevideo a l'immense avantage d'être un pays de travail, d'incessante activité. L'avenir de tes enfants y serait plus assuré que dans ce redoutable Paris. En outre la salubrité du pays est grande.

L'adresse de Gobley est la suivante: Calle de la Calonia, 28. Montevideo.

Ses affaires prospèrent. Il gagne 4.620 fr par an, ce qui lui permet de s'acquitter rapidement de la petite dette contractée avec son patron, car la nourriture n'est pas aussi chère à Montevideo qu'à Paris [1980].

[1977] Cf. lettre 207.
[1978] «Le dernier souvenir que j'avais de toi était celui qui me rappelait la mort de ton fils tant aimé» (Reclus à Buurmans, Naples, 17 février 1878. E. RECLUS, *Correspondance, II*, p. 196).
[1979] Cf. lettre 207.
[1980] Buurmans se rendra en Amérique latine en 1874 (*De Werker*, 19 et 26 juillet, 2 et 9 août 1874).

Les nouvelles que tu me donnes de Connel m'affligent, mais j'ose dire qu'elles m'étonnent. Je le savais très faible de caractère; mais tomber aussi bas! C'est lamentable. Ce que tu me dis de la famille de Colleau me paraît aussi fort déplorable. Hélas! Merci de lui avoir témoigné mon amitié dans ta lettre. J'imite ton silence au sujet de la politique contemporaine. C'est par trop dégoûtant. Mais il va sans dire que nous n'avons pas à nous décourager. Avanti! Avanti! comme disent les Italiens.

Ma femme et moi nous vous serrons affectueusement la main. Nos petites fillettes grandissent et nous donnent de la joie.

Elisée RECLUS.

BIBLIOGRAPHIE

SOURCES ET TRAVAUX

1. Fonds et manuscrits

— *Archives Générales du Royaume, Bruxelles:*
IVème section: fonds Raffin-Thiolard;
archives du Ministère de la Justice, Administration de la Sûreté publique, Police des étrangers;
Vème section: Tribunal Correctionnel de Bruxelles, dossier 703;

— *Archives du Ministère des Affaires étrangères, Bruxelles:*
Dossier 119 II, Belges condamnés en France pour participation à la Commune;

— *Archives Générales, La Haye:*
Ministère de la Justice;
Ministère des Affaires étrangères;
Cabinet du Roi;

— *Archives municipales, Lyon:*
série I^2 (police);

— *Archives de la Préfecture de Police, Paris:*
série Ba, 436: l'Internationale en Belgique;

— *Archives de la ville de Gand:*
archives modernes, série R7U (police);

— *Bibliothèque communale, Verviers:*
Ma raison d'être. Procès-verbaux des Réunions ouvrières (1870-1871);

— *Institut Emile Vandervelde, Bruxelles:*
Correspondance;

— *Institut Français d'Histoire sociale, Paris:*
Fonds Fournière;
Fonds Pindy;

— *Institut de Marxisme-Léninisme, Moscou:*
les fonds d'archives numéros 1, 10, 21, 205, 205-1, 458, 487;

— *Institut International d'Histoire Sociale, Amsterdam:*
archives J.Ph. Becker;
H. Denis;
C. De Paepe;
H. Jung;

W. Liebknecht;
K. Marx-F. Engels;
M. Nettlau;
P. Robin;
H. Stein;
P. Vésinier;
collection L. Descaves.

2. Périodiques cités

Annales parlementaires, Sénat. Session 1870-1871; *Chambre des Représentants.* Session 1867-1868; 1870-1871;

The Bee-Hive Newspaper, London, 4 février 1865; 7 septembre 1867;

Bulletin trimestriel de l'Institut Emile Vandervelde, Bruxelles, juin 1965;

Les Cahiers du Travail, Organe des Sections du Bassin de Liège de l'Association internationale des Travailleurs. Liège, juillet 1870-août 1871;

La Cigale, chante la politique, les sciences, les arts et les lettres. Bruxelles, 1867-1869;

The Daily Telegraph, London, 28 septembre 1871;

L'Egalité, Journal de l'Association internationale des Travailleurs de la Suisse Romande. Genève, décembre 1868-décembre 1872;

L'Espiègle, Journal satirique, politique, artistique et littéraire. Bruxelles, février 1864-octobre 1869;

L'Internationale, Organe des Sections belges de l'Association internationale des Travailleurs. Bruxelles, janvier 1869-décembre 1873;

Journal de Charleroi, Charleroi, 1845-; 29 septembre 1903; 22 octobre 1903; 8 juin 1913; 20 novembre et 5 décembre 1930;

La Liberté, Journal hebdomadaire. Politique - Economie sociale - Littérature - Beaux-Arts. Bruxelles, juillet 1867-juin 1873;

La Marseillaise, Paris, décembre 1869-septembre 1870;

Le Mirabeau, Organe de l'Association des Francs-Ouvriers. Verviers, décembre 1867-mai 1880;

La Nouvelle Tribune du Peuple, Organe de la Démocratie militante. Bruxelles, février-août 1869;

Le Peuple, Organe quotidien de la Démocratie socialiste. Bruxelles, décembre 1885-; 23 novembre 1887; 27 mai 1905; 6 septembre 1908;

La Philosophie de l'Avenir, Revue du Socialisme rationnel. Paris, 1868-1900;

La Philosophie positive, Paris 1868-1880 (?). Numéros de juillet 1869-janvier 1870 et juillet-décembre 1870;

Le Progrès, Organe des Démocrates loclois. Le Locle, décembre 1868-avril 1870;

La Révolution sociale, Journal hebdomadaire. Genève, octobre 1871-janvier 1872;

Revue du Socialisme rationnel, Organe de la Ligue pour la Nationalisation du sol. Tours-Paris-Bruxelles, 1900-;

Le Travail, Organe des associations ouvrières. Journal politique paraissant tous les samedis. Paris, octobre-décembre 1869;

La Tribune du Peuple, Journal hebdomadaire. Bruxelles, mai 1861-avril 1869;

Der Volksstaat, Organ der Sozial-demokratischen Arbeiterpartei und der Gewerksgenossenschaften. Leipzig, octobre 1869-septembre 1876;

La Voix de l'Avenir, Moniteur des sciences, du travail, des sociétés et des associations ouvrières. La Chaux-de-Fonds, décembre 1865-novembre 1868;

La Vie ouvrière, Revue syndicaliste bi-mensuelle. Paris, octobre 1909-juillet 1914; V, 1913-VI, 1914;

De Werker, Orgaan der Vlaamsche afdeelingen van de Internationale Werkersvereeniging. Antwerpen, octobre 1868-mai 1914;

De Werkman, Orgaan voor Arbeidersvereenigingen. Amsterdam, août 1868-décembre 1876.

3. Ouvrages cités

ABS, R.: *Catalogue de l'Institut Emile Vandervelde, I*, Bruxelles 1969.

ANDREAS, B.: «Briefe und Dokumente der Familie Marx aus den Jahren 1862-1873 nebst zwei unbekannten Aufsätzen von Friedrich Engels», in: *Archiv für Sozialgeschichte, II*, 1962, p. 167-293.

ANDREAS, B.-MOLNAR, M.: «L'Alliance de la Démocratie socialiste. Procès-verbaux de la Section de Genève (15 janvier 1869-23 décembre 1870)», in: *Etudes et Documents sur la Première Internationale en Suisse*, ed. J. FREYMOND. Genève 1964, p. 137-266.

ANDREUCCI, F.-DETTI, T.: *Il movimento operaio italiano. Dizionario biografico 1853-1943*, 5 vol. + index, Rome 1975-1979.

Archives Bakounine, ed. A. LEHNING: *I. Michel Bakounine et l'Italie*, 2 vol., Leiden 1961, 1963; *II. Michel Bakounin et les conflits dans l'Internationale (1872)*, Leiden 1965: *IV. Michel Bakounine et ses relations avec Sergej Nečaev 1870-1872*, Leiden 1971; *V. Michel Bakounine et ses relations slaves 1870-1875*, Leiden 1974.

Asociacion internacional de los trabajadores, ed. C. Seco Serrano: *Actas de los Consejos y Comisión Federal de la Región española (1870-1874)*, T. 1, Consejos I-II-III. Barcelona (1969).

BARTIER, J.: *Libéralisme et Socialisme au XIXème siècle*. Etudes rassemblées et publiées par G. Cambier, Bruxelles 1981, où l'on trouve: «Proudhon et la Belgique», in: *L'Actualité de Proudhon*, Bruxelles 1967, p. 169-206 (=p. 117-206); «Etudiants et mouvement révolutionnaire au temps de la Première Internationale», in: *Mélanges offert à G. Jacquemyns*, Bruxelles 1968, p. 35-60 (=p. 177-206); «Léon Fontaine, Joseph Paz et l'«Association fédérative universelle de la Democratie»», in: *Risorgimento*, 1969, 1, p. 3-23 (=p. 313-330); «Léon Fontaine, Joseph Paz et l'«Association fédérative universelle de la Démocratie»», in: *Risorgimento*, 1971, 1, p. 3-14 (=p. 331-342).

BERNSTEIN, S.: «Papers of the General Council of the International Workingmen's Association, New-York 1872-1876», in: *Annali, IV*, 1961, p. 401-549.

BERNSTEIN, S.: *Auguste Blanqui*. Paris 1970.

BERTRAND, L.: *Histoire de la Coopération en Belgique*, 2 vol., Bruxelles 1902-1903.

BERTRAND, L.: *Histoire de la Démocratie et du Socialisme en Belgique depuis 1830*, 2 vol., Bruxelles-Paris 1906-1907.

BERTRAND, L.: *César De Paepe. Sa vie, son œuvre*. Bruxelles 1909.

BERTRAND, L.: *Souvenirs d'un meneur socialiste*, 2 vol., Bruxelles 1927.

Bibliographie nationale. Dictionnaire des écrivains belges et catalogue de leurs publications 1830-1880, 4 vol., Bruxelles 1886-1910.

Biographie nationale, t. V, Bruxelles 1876; t. XXIV, idem 1967; t. XXXVII, idem 1971.

BLASER, F.: *Bibliographie de la Presse suisse*, 2 vol., Bâle 1956-1958.

BOSSU, J.: «Une Loge de Proscrits à Londres sous le Second Empire et après la Commune», in: *L'Idée libre*, 1958, janvier-août-octobre, p. 21-26; 69-73; 127-132; 176-181; 256-265; 300-301.

BOTTIGELLI, E.: «Lettres et documents de Karl Marx, 1856-1883», in: *Annali, I*, 1958, p. 149-219.

BOURGIN, G.: «La lutte du gouvernement français contre la Première Internationale. Contribution à l'histoire de l'après-Commune», in: *International Review for Social History, IV*, 1939, p. 39-138.

BYMHOLT, B.: *Geschiedenis der Arbeidersbeweging in Nederland*. Nijmegen 1894.

COLLIN-DAJCH, H.: «Contribution à l'étude de la Première Internationale à Bruxelles (1865-1873)», in: *Cahiers Bruxellois, I*, 1956, p. 109-146.

Le Congrès de La Haye de la Première Internationale. Procès-verbaux et Documents. Moscou 1972.

La Corrispondenza di Marx e Engels con Italiani 1848-1895. A cura di G. DEL BO, Milano 1964.

DAJCH, H.: *Les Associations professionnelles à Bruxelles à l'époque de la Première Internationale*. Mémoire de licence non publié, Université Libre de Bruxelles, 1950.

DANDOIS, B.: «Vingt Lettres sur l'Association Internationale des Travailleurs en Belgique (1865-1872)», in: *Le Mouvement social*, no 62, 1968, p. 49-98.

DE BOE, J.: *Un siècle de luttes syndicales 1842-1952*. Bruxelles 1952.

DE BORGER, H., *Bijdrage tot de geschiedenis van de Antwerpse pers. Repertorium 1794-1914*. Leuven-Parijs 1968.

DEGRAER, H. e.a.: *Repertorium van de pers in West-Vlaanderen 1807-1914*. Leuven-Parijs 1968.

DE JAER, G.: «L'Internationale et la presse populaire», in: *L'Economie chrétienne. Annales des œuvres populaires belges, III*, 1871, juillet p. 281-307; août p. 342-360.

DE JONG, L.: *Nederland en het Haagse Congres van de Eerste Arbeiders Internationale*. Manuscrit dactylographié, non publié [1936].

DELVOYE, A.: «Une curieuse figure courtraisienne, Joseph Jaspin», in: *Mémoires du Cercle historique et archéologique de Courtrai*, t. XI, 1932, p. 72-117.

DE PAEPE, C.: *Vie d'un prolétaire socialiste à travers le XIXème siècle*. Gand 1911.

DE POTTER, L.: *Souvenirs intimes*. Bruxelles 1900.

DEPREZ, A.: *Kroniek van Dr. F.-A. Snellaert*. Brugge 1972.

DEVREESE, D.: «Een vergeten Gents arbeidersleider uit de vorige eeuw, Jan Serranne», in: *Handelingen van de Maatschappij voor Geschiedenis en Oudheidkunde te Gent, XXI*, 1967, p. 261-280.

DEVREESE, D.E.: «C.O. De Boos», in: *Biographie Nationale*, t. XXXVII, Bruxelles 1971, col. 75-82.

DEVREESE, D.E.: «Een onderzoek naar beïnvloeding en reacties: het voorbeeld van militanten van de arbeidersbeweging, België 1830-1884», in: *Mededelingenblad van de Nederlandse Vereniging tot beoefening van de sociale geschiedenis*, 45, mei 1974, p. 57-103.

DHONDT, J.: «Un Militant gantois de la Première Internationale», in: *Contributions à l'Histoire économique et sociale, II*, 1963, p. 93-141.

DHONDT, J.: «Les Femmes et la Première Internationale en Belgique», in: *Mélanges offerts à G. Jacquemyns*. Bruxelles 1968, p. 239-250.

Dictionnaire biographique du Mouvement Ouvrier Français, publié sous la direction de Jean Maitron. Paris 1964-.

DOFF, Neel: *Jours de Famine et de Détresse*. Paris 1974.

DOLLEANS, E.: «Lettres d'Eugène Varlin à Albert Richard», in: *International Review for Social History, II*, 1937, p. 178-191.

Encyclopedia of the Social Sciences. 15 vol., New York 1930-1935.

Entre Marx et Bakounine: César De Paepe. Correspondance. Présenté et annoté par B. DANDOIS. Paris 1974.

Die I. Internationale in Deutschland (1864-1872). Dokumente und Materialien. Berlin 1964.

Examen de quelques Questions sociales. Publication du «Cercle d'Emulation», Bruxelles 1866.

Les Filles de Karl Marx: lettres inédites. Paris 1979.

FRIBOURG, E.-E.: *L'Association internationale des Travailleurs*. Paris 1871.

Gaagskij Kongress Pervogo Internacional, 2-7 Sentjabrja 1872 G. *Protokoly i dokumenty*. Moskva 1970; *Idem, Otčetyi i pis'ma*, Moskva 1972.

GALLE, H.: *La «Famine du Coton» 1861-1865. Effets de la guerre de Sécession sur l'industrie cotonnière gantoise*. Bruxelles 1967.

GAUS, H.-VERMEERSCH, A.J.: *Répertoire de la presse bruxelloise (1789-1914)*, vol. L-Z. Louvain-Paris 1968.

The General Council of the First International; Minutes 1864-1866; 1866-1868; 1868-1870; 1870-1871; 1871-1872. 5 vol., Moscow, s.d.

GERIN, P.-WARNOTTE, M.-L.: *La Presse liégeoise de 1850 à 1914. Répertoire général*. Louvain-Paris 1971.

The First International. Minutes of the Hague Congress of 1872 with related documents, ed. by H. GERTH. Madison (Wisconsin) 1958.

Geschichte der deutschen Arbeiterbewegung. Biographisches Lexikon. Berlin 1970.

GIELE, J.J.: *De Eerste Internationale in Nederland*. Nijmegen 1973.

GUILLAUME, J.: *L'Internationale. Documents et Souvenirs (1864-1878)*, 4 vol., Paris 1905-1910.

GUILLAUME, J.: *Karl Marx pangermaniste et l'Association internationale des Travailleurs de 1864 à 1870*. Paris 1915.

The Hague Congress of the First International, September 2-7 1872. Minutes and Documents. Moscow 1967; Idem, *Reports and Letters*. Idem, 1978.

HARRISON, R.: «The Land and Labour League», in: *Bulletin of the International Institute of Social History, Amsterdam, VIII*, 1953, p. 169-195.

HAEBERLI, W.: «Die Internationale Arbeiter-Assoziation in Basel (1866-1871)», in: *Etudes et Documents sur la Première Internationale en Suisse*, ed. J. FREYMOND. Genève 1964, p. 83-133.

HALKIN, L.-E.: *Le premier Congrès international des étudiants à Liège en 1865*. Liège 1966.

HALKIN, L.-E.: «Liège, la Première Internationale et la Commune», in: *Revue belge de Philologie et d'Histoire*, t. XLIV, 1966, p. 1160-1173.

HENNEAUX-DEPOOTER, L.: *Misères et Luttes sociales dans le Hainaut 1860-1869*. Bruxelles 1959.

Histoire générale de la Presse Française, publiée sous la direction de C. Bellanger, J. GODECHOT, P. GUIRAL et F. TERRON. *T. II: de 1815 à 1871*. Paris [1969].

JOTTRAND, L.: *Charles-Louis Spilthoorn. Evénements de 1848 en Belgique*. Bruxelles 1872.

KAPP, Y.: *Eleanor Marx*. 2 vol., London 1972-1976.

KOROTOJEVA, A.E.: «Sezar De Pap i Karl Marks (1865-1875)», in: *Marks i nekotorye voprosy meždunarodnogo rabočego dviženija XIX veka (Stat'i i dokumenty)*. Moskva 1970, p. 275-301.

KROPOTKIN, P.: *Memoirs of a revolutionist*, ed. by J.A. ROGERS. New York 1962.

KUYPERS, J.: *Jacob Kats agitator*. Brussel [1930].

KUYPERS, J.: *Jan Pellering. Een vergeten redenaar en anarchist (1817-1877)*. Antwerpen 1962.

KUYPERS, J.: «Alphonse Vandenhouten, correspondant belge de la Première Internationale (1842-1894)», in: *Socialisme, XII*, 67, p. 86-95.

LAROUSSE, P.: *Grand Dictionnaire Universel du XIXe siècle*. 17 vol., Paris 1866-[1878].

LIEBKNECHT, W.: *Briefwechsel mit Karl Marx und Friedrich Engels*. Hrsg. und bearb. von G. ECKERT. Den Haag 1963.

LISSAGARAY, P.-O.: *Histoire de la Commune de 1871*. Paris 1896.

MAHAIM, E.: «Emile de Laveleye», in: *L'Université de Liège de 1867 à 1935, I*, Liège 1936, p. 672-675.

Karl Marx. Chronik seines Lebens in Einzeldaten. Moskau 1934.

MARX, K.: *Lettres à Kugelmann (1862-1874)*. Paris 1968.

MARX, K.-ENGELS, F.: *Werke*. Bd. 16, 17 (Berlin 1962); Bd. 31, 32 (idem 1965); Bd. 33, 34 (idem 1966).

MEHRING, F.: *Karl Marx. Geschichte seines Lebens*. Leipzig 1919.

Mémoire présenté par la Fédération Jurassienne de l'Association internationale des Travailleurs à toutes les Fédérations de l'Internationale. Sonvillier [1873].

MOISSONNIER, M.: *La Première Internationale et la Commune à Lyon*. Paris 1972.

MOLNAR, M.: *Le Déclin de la Première Internationale. La Conférence de Londres de 1871*. Genève 1963.

MORGAN, R.P.: *The German Social Democrats and the First International 1864-1872*. Cambridge 1965.

MORTIER, R.: «Eugène Hins», in: *Biographie nationale*, t. XXXVII, Bruxelles 1971, col. 442-449.

NETTLAU, M.: *The Life of Michael Bakounin — Michael Bakunin. Eine Biographie*. 3 vol., London 1896-1898.

NETTLAU, M.: «Zur Vorgeschichte der Internationale», in: *Dokumente des Sozialismus, V*, 1905, p. 324-329; 373-377.

NETTLAU, M.: «Bakunin und die russische revolutionäre Bewegung in den Jahren 1868-1873», in: *Archiv für die Geschichte des Sozialismus und der Arbeiterbewegung, V*, 1915, p. 357-422.

NETTLAU, M.: *La Première Internationale en Espagne (1868-1888)*, aux soins de R. LAMBERET. Dordrecht 1969.

NIKOLAEVSKIJ, B.I.: «Secret Societies and the First International», in: *The Revolutionary Internationals 1864-1943*, ed. M.M. DRACHKOVITCH, Stanford 1966, p. 36-56; 228-233.

OUKHOW, C.: *Documents relatifs à la Première Internationale en Wallonie*. Louvain-Paris 1967.

Pervyj Internacional v dni Parižskoj Kommuny. Dokumenty i Materialy. Moskva 1941.

PICARD, E., D'HOFFSCHMIDT, N., DE LE COURT, J.: *Pandectes Belges*, t. 81, Bruxelles 1905, no 5936, coll. 1021-1104.

La Première Internationale. L'Institution, l'implantation, le rayonnement. Paris 1968.

La Première Internationale. Recueil de documents publiés sous la direction de J. FREYMOND. Vol. 1-2, Genève 1962; vol. 3-4, idem 1971.

Procès de l'Association internationale des Travailleurs. Première et Deuxième Commission du Bureau de Paris. Paris 1868.

[Programme et Règlement de l'Alliance internationale de la Démocratie socialiste]. «La Minorité socialiste de la Ligue de la Paix...», Genève, s.d.

PUISSANT, J.: «Les origines de la presse régionale socialiste dans le Borinage», in: *Revue Belge d'Histoire Contemporaine, V*, 1974, p. 493-546.

QUACK, H.P.G.: *De Socialisten. Personen en Stelsels*. 6 vol., Amsterdam 1911-1912.

Rapport sur le nombre et la situation des sociétés de secours mutuels en Belgique au 31 décembre 1862. Bruxelles 1863.

RECLUS, E.: *Correspondance. T. II, octobre 1870-juillet 1889*, ed. L. DUMESNIL. Paris 1911.

RENS, I.: *Introduction au socialisme rationnel de Colins.* Neuchâtel 1968.

Répertoire international des Sources pour l'Etude des Mouvements sociaux aux XIXe et XXe siècles. La Première Internationale. Vol. I: *Périodiques 1864-1877*, Paris 1958; Vol. II: *Imprimés 1864-1876. Actes officiels du Conseil Général et des Congrès et Conférences de l'A.I.T.* Paris 1961; Vol. III: *Imprimés 1864-1876. Actes officiels des Fédérations et Sections nationales de l'A.I.T.*, Paris 1963.

Report of the fourth annual Congres of the IWMA ... Basle ... 1869. London 1869.

RIBBERINK, A.E.M.: «De Internationale te 's Gravenhage», in: *Mededelingenblad van de Historische Vereniging voor de provincie Zuid-Holland, V*, 13, mei 1952, p. 18-24.

RICHARD, A.: «Les Propagateurs de l'Internationale en France», in: *La Revue Socialiste*, 1896, no 138, p. 641-667.

ROBIJNS, M.J.F.: *Radicalen in Nederland 1840-1851.* Leiden 1967.

ROUGERIE, J.: «Les Sections françaises de l'Association internationale des Travailleurs», in: *La Première Internationale*, p. 93-127.

ROUGERIE, J.: «La Section de langue française de Londres», in: *International Review of Social History, XVII*, 1972, p. 318-324.

RUBEL, M.: «Trois lettres inédites de Karl Marx», in: *L'Actualité de l'Histoire*, 25, octobre-décembre 1958, p. 22-32.

RUBEL, M.: «Marx et la Première Internationale. Une Chronologie», in: *Cahiers de l'I[nstitut] des S[ciences] E[conomiques] A[ppliquées]*, août 1964, no 152, p. 9-82; Idem, *II*, août 1965, no 164, p. 5-70.

RUBEL, M.: «Réponse du Conseil Central de l'Internationale à l'*Echo de Verviers* (15 février 1866)», in: *Idem*, p. 225-234.

Vpered! 1873-1877. From the archives of Valerian Nikolaevich Smirnov. Ed. by B. SAPIR, Vol. I. *On the History of VPERED!* Dordrecht 1970.

SAPIR, B.: «Petr Lavrov», in: *International Review of Social History, XVII*, 1972, p. 441-454.

SARTORIUS, F. et DE PAEPE, J.-L.: *Les Communards en exil. Etat de la proscription communaliste à Bruxelles et dans les faubourgs 1871-1880. Cahiers bruxellois*, t. XV-XVI, 1970-1971, n.p.

SEGALL, M.: «En Amérique latine. Développement du mouvement ouvrier et proscription», in: *International Review of Social History, XVII*, 1972, p. 325-369.

SERWY, V.: *La Coopération en Belgique. T. IV. Dictionnaire biographique.* Bruxelles 1952.

SILBERNER, E.: *Moses Hess. Geschichte seines Lebens.* Leiden 1962.

SLUYS, A.: «Biographie de Eugène Hins», in: *A la mémoire de Eugène Hins (1839-1923).* Bruxelles s.d.

Systems of Land tenure in various Countries. A series of essays published under the sanction of the Cobden Club. London 1870.

TESTUT, O.: *L'Internationale.* Paris-Versailles 1871.

THOMAS, G.-MAITRON, J.: «L'Internationale et la Commune à Brest», in: *Le Mouvement social*, 41, octobre-décembre 1962, p. 46-73.

Troisième procès de l'Association internationale des Travailleurs à Paris. Paris 1870.

UROEVA, A.: *Une œuvre éternelle.* Moscou 1969.

VANDERKINDERE, L.: *1834-1884. L'Université Libre de Bruxelles.* Bruxelles 1884.

VAN EENOO, R.: *Een bijdrage tot de geschiedenis der arbeidersbeweging te Brugge (1864-1914).* Leuven-Parijs 1959.

VAN EENOO, R.: *De Pers te Brugge: 1792-1914. Bouwstoffen.* Leuven-Parijs 1961.

VAN ISACKER, K.: *De Internationale te Antwerpen.* Antwerpen 1964.

VAN LAAR, A.: *Geschiedenis van de arbeidersbeweging te Antwerpen en omliggende.* Antwerpen 1926.

VAN LAAR, A.: «Uit de eerste vakbeweging van Antwerpen», in: *De Socialistische Gids, XIII*, 1928, p. 737-747.

VAN TIJN, Th.: *Twintig jaren Amsterdam. De maatschappelijke ontwikkeling van de hoofdstad, van de jaren '56 tot 1876.* Amsterdam 1965.

VERMEERSCH, A.J.: *Répertoire de la presse bruxelloise (1789-1914)*, vol. A-K. Louvain-Paris 1965.

VERMEULEN, U.: *De Eerste Internationale in de Belgische burgerlijke pers.* Proefschrift verdedigd aan de Rijksuniversiteit te Gent, 1968. Onuitgegeven.

VERVAECK, S.: «Brieven van César De Paepe aan Agathon De Potter», in: *Socialistische Standpunten*, 1969, 2, p. 116-120.

VOORDECKERS, E.: *Bijdrage tot de geschiedenis van de Gentse pers. Repertorium (1667-1914).* Leuven-Parijs 1964.

VUILLEUMIER, M.: «Quelques documents inédits sur Paul Lafargue et la famille Marx en 1871», in: *Cahiers de l'I[nstitut] de S[ciences] E[conomiques] A[ppliquées]*, 1965, p. 231-254.

VUILLEUMIER, M.: «La Suisse», in: *International Review of Social History, XVII*, 1972, p. 272-302.

WARLOMONT, R.: «Ch.-V. de Bavay», in: *Biographie Nationale*, t. XXVI, Bruxelles 1967, col. 48-58.

WEBER, A.: *Essai de bibliographie verviétoise. T. V, Journaux et Publications périodiques.* Verviers 1912.

WOUTERS, H.: *Documenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging (1853-1865).* Leuven-Parijs 1966.

WOUTERS, H.: *Documenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging ten tijde van de Ie Internationale (1866-1880)*, 3 vol., Leuven-Parijs 1970-1971.

INDEX GENERAL

Noms de personnes, organisations, périodiques, imprimés, lieux.
Parmi les organisations citées, l'A.I.T. n'est pas mentionnée.

A

Aalst: voir Alost
Abel: 23
Der achtzehnte Brumaire des Louis Bonaparte (Hambourg 1869): 126, 197, 385, 396
Adoratskij, V.: III
Adresse inaugurale: 4, 6, 14, 190
«Les Affranchis» (Bruxelles): 118, 129, 137, 150, 151, 167, 177-179, 184, 195, 215
«L'Affranchissement» (Bruxelles): 8, 11, 99, 101
Agossa: 252
Agrappe, fosse de l': 150
Aldovrandi: 4
Allard, F.: 116, 151
Allès (Pseud. de Tridon, G.)
Allemagne: IV, 11, 67, 68, 80, 123, 128, 215-217, 253, 255, 256, 258, 261, 263, 265, 270, 271, 280, 281, 296, 346, 381
«Allgemeiner Deutsche Arbeiterbildungsverein» (Londres): 254
«Allgemeiner Deutsche Arbeiterverein»: 42, 68, 215
«Alliance (internationale) de la Démocratie socialiste» (Genève): 63, 78, 104-106, 110, 117, 119, 175, 176, 179, 191, 195, 212, 214, 221, 223, 224, 227-230, 249, 252, 347, 352, 359, 360, 373, 388, 441
Almanach des pensions du peuple et de l'amélioration du sort des veuves et orphelins, publié dans l'intérêt de tous les travailleurs: 10
Alost: 323, 324
Amouroux, Ch.: 252
Amsterdam: IV, VIII, 125, 163, 213, 235, 274, 282, 293, 294, 312, 361
[Amsterdam:] voir Congrès
Sections
André, D.: 168, 170
Andrieu, J.L.: 299
Anethan, J.d': 290, 331, 367
Angleterre: 4, 55, 81, 117, 128, 131, 163, 206, 217, 224, 233, 241, 262, 265, 275, 277, 279, 281, 282, 295, 303, 311, 313, 323, 324, 336, 339, 346, 357, 366, 373, 378, 386, 411, 412, 430
Ansel, G.: 76
Anvers: 42, 57, 73, 96, 104, 107, 109, 116, 168, 211, 235, 242, 265-269, 273, 274, 276, 290, 307, 311, 322, 354, 355, 428
[Anvers] voir: Cigariers
Congrès
Mécaniciens
Sections
Voiliers
Applegarth, R.: 80, 183, 184, 378, 382, 383, 423
Aran: 87
Der Arbeiter (Bâle): 128
Archives Bakounine: IV
Ardennes: 42
Arents: 38
Arlon: 314, 315, 344, 345
[Arlon] voir: Mécaniciens
Sections
Armuriers (Liège): 135
Arnould, V.: 69, 186, 258, 394, 424, 427, 430
Arsimont: 58

Asmodée (Amsterdam): 163
Asprémont-Lynden, comte d': 367
Assi, A.: 312
«Association démocratique» (Bruxelles): 146, 297
«Association fédérative Universelle de la Démocratie»: 1, 7, 9, 10, 12, 13, 15-17
Voir Comité sectionnel belge
«Association libre des Compositeurs-typographes» (Bruxelles): 10, 12, 15, 16, 104, 108, 121-122
«Associazione de Mutuo Progresso» (Londres): 4, 12
Aubry, E.: 164, 186, 193, 329, 330, 340-342, 396, 405
Audenarde: 43
Aumale, duc d': 250
Autriche: 184, 296, 346
L'Avenir du Grand-Duché de Luxembourg: 326
L'Avenir National (Paris): 67
Avenir des Travailleurs, par un ouvrier de Verviers: 47, 63, 70
Avoine, J.L. (fils): 304, 380
Avoine, M.A. (père): 304, 313, 380
Avrial, A.: 312, 357

B

Bach, I.A.: V
Bachelery: 177, 184
Baert: 149
Bakounine, M.: II, VII, 71, 97, 105, 106, 175, 180, 184, 185, 188, 190-192, 194, 195, 202, 218, 220, 222-225, 227-229, 233, 238, 240, 252, 282, 313, 347, 359, 360
Balanciers: Paris: 76
Bâle: 78, 115, 122, 139, 176, 180-183, 185, 189, 194, 217, 218, 271, 320
[Bâle] voir: Café National
Congrès
Bara, J.: 45, 51, 53
Barbès, A.: 121
Barbet, V.: 211
Barcelone: 184, 190, 417
[Barcelone] voir: Centro Federal de las Sociedades Obreras
Barella: 207
Barry, M.: V
Bartier, J.: V, VI
Bassin de Charleroi: 35, 42, 54, 58, 60, 62, 107, 109, 123, 182, 210, 211, 421
[Bassin de Charleroi,] fédération du Centre: 116
[Bassin de Charleroi, fédération] de l'Est: 116, 172
[Bassin de Charleroi, fédération] du Nord: 116
[Bassin de Charleroi, fédération] de l'Ouest: 116
Bassin de Liège: 109, 135, 211, 278
Bassin de La Louvière: 109
Bassin de Mons: voir Borinage
Bassin de Namur: 109
[Bassin de] la Vesdre: 211, 322, 390
Bastelica, A.: 221, 351
Bastin: 172, 184
Bauwens, C.: I
Bavay, Ch.-V. de: 206
Béchac, D.: 304
Becker, J.Ph.: 47, 49, 63, 68, 70, 81, 84, 85, 95, 106, 115, 132-134, 183, 208, 213, 233, 252
Bedenkingen over den toestand der werkende klasse: 125
The Bee-Hive (Londres): 1, 46, 51, 62, 128, 161, 224, 240, 241, 248, 249, 252, 283, 320, 322
The Belgian massacres. To the Workmen of Europe and the United States : 155, 156, 159, 160
Belgique: VII, 1, 3, 4, 6-8, 14, 42, 44, 54, 60, 62, 82, 95, 104, 107, 109, 130, 132, 154, 155, 158, 160, 162, 171, 174, 175, 180, 190, 206, 217, 224, 226, 231, 233, 238, 241, 258, 261-263, 265, 271, 272, 277, 278, 281, 283, 296, 299, 302, 307, 310-313, 316, 318, 319, 322, 329, 330, 334, 337-342, 347, 351, 353, 357, 361, 363, 364, 366, 371, 372, 374, 376, 377, 379, 386, 388-390, 395-

397, 405, 406, 408, 413, 415, 420, 430, 440, 442
Belgrade: 282
Beluse: 127
Berlin: 52, 115
Bernard, M.: 80, 86, 90-92, 102, 105, 107, 109, 110, 116-118, 128, 129, 131, 132, 140, 146, 156-158, 161-163, 165-168, 198, 199, 215, 248
Bernstein, E.: 11
Bertrand, L.: 70, 110, 156, 431
Beslay, Ch.: 326-329
Besson, A.: 35, 37, 46, 50-56, 62, 86, 87, 255
Bigot, L.: 301, 303, 304, 311, 312
Bijoutiers: Bruxelles: 432, 436
Paris: 65, 75, 76
Birmingham: voir Congrès
Bismarck, O. von: 256, 257, 260, 262, 367
Blanc, G.: 353
Blankenberge: 319
Blanqui, A.: 47
Bohny, J.J.: 189
Boichot: 188
Bolleter: 34
Bonhorst, L. von: 256
Boon, M.: 282
Bordeaux: voir Sections
Borinage: 40, 60, 108, 109, 116, 120, 122, 132, 142, 143, 146, 150-153, 155, 158, 161, 165, 167, 199, 206, 271, 386, 416
[Borinage] voir Fédération Borraine
Boulangers, Marseille: 189
Bourreliers-selliers, Paris: 75, 76, 155
Brabant wallon: 109, 146
Bracke, W.: 256
Bradlaugh, Ch.: 52
Branches allemandes, Angleterre: 184
Branche allemande de Londres: 164
Branche allemande, Verviers: 184, 361, 376, 421
«Branche française de Londres»: 34-37, 44, 45, 53, 55, 64, 77, 78, 83, 86, 87, 90, 91, 93, 100, 102, 103, 179, 184, 239, 247, 248, 254, 255, 316, 352
«Branche française de 1871»: 352
Bras, E.: 304, 319, 380, 390
Brasseur, G.: 54, 116, 175, 333
Brest: 259, 260, 330
Brighton: 319, 374
Brismée, Ch.: 183
Brismée, D.: 9, 10, 13, 23, 33, 59, 62, 69, 77, 78, 89, 95, 97-99, 103, 107, 116, 120, 122, 130, 131, 147, 148, 153, 155, 157, 168, 172, 175, 178, 179, 181-184, 187-189, 196, 201, 206, 217-221, 233, 238, 247, 259, 261, 263, 264, 272, 301, 303, 313, 317-319, 322, 329, 330, 340, 342, 345, 376, 386, 391, 392, 406, 416, 418, 421, 424, 428-431
Brismée, épouse: voir Costajuga, J.
Brismée, H. (épouse De Paepe): 172, 182, 183, 197, 270
Brismée, J. (épouse Hins): 153, 157-159
Bronziers, Paris: 65, 75, 76, 162, 163
Brosset, F.: 212, 228, 233
Brouez, J.: 17, 40-44, 198, 243, 245
Brüderlichkeit (Pest): 282
Bruges: 43, 88, 109, 116
[Bruges] voir: Cordonniers
Sections
Tapisseurs
Bruhin, C.A.: 122
Brunswick: 255
Bruxelles: 1, 6, 7, 9-12, 14, 42, 77, 93, 103, 104, 108, 126, 128, 133, 143, 150, 156, 157, 164, 168-171, 174-177, 180, 181, 183, 185, 192, 195, 199, 200, 203, 211, 217, 245, 254, 259, 262, 264, 269, 274, 283, 286, 288, 290, 304, 306-308, 313, 315, 317, 322, 329, 330, 335, 336, 341, 343, 344, 347, 351, 358, 362, 365, 377, 378, 384, 386, 387, 392, 406, 413, 414, 416, 419, 421, 425, 426, 428, 429, 431, 441, 442
[Bruxelles] voir: «Les Affranchis»
«L'Affranchissement»
«Association démocratique»

«Association libre»
Bijoutiers
«Cercle d'Emulation»
«Cercle Populaire»
«Cercle scientifique et littéraire»
Chambre du Travail
Charpentiers
Cigariers
Cirque Royal
Congrès
Conseil général/fédéral
Cordonniers
Le Cygne
Ebénistes
«La Fourmi»
Gantiers
Maçons
Mécaniciens
Mégissiers
Menuisiers
Mouleurs
Peintres en bâtiment
«Le Peuple»
Sections
Tailleurs
Tanneurs
Teinturiers en peaux
«L'Union»
«L'Union protectrice»
Buenos Aires: 410, 430
Bulletin de la Fédération Jurassienne (Sonvillier): 395, 396, 412, 413, 441
Burckly, J.: 80
Bureau parisien: 8, 11, 12, 31, 34, 42, 63, 65, 66, 75-77, 84, 115, 155, 241, 248, 287, 312, 339
Bureau Socialiste International: II, III
De Burger-Oorlog in Frankrijk (Amsterdam): 433
Butter, F.: 68
Buurmans, F.: 290, 330, 332, 367
Buurmans, V.: 290, 291, 330-332, 367, 410, 411, 442-444
Buurmans, enfants: 410, 411, 443
Buurmans, épouse: voir Sertilange, E.L.

C

Caeluwaert, L.: 116, 274, 416, 430
Café National: 182, 183, 185
Les Cahiers du Travail (Liège): 278, 356, 363
Calais: 97
Cameron, A. Carr: 210
Canada: 387
Capelle, A.: 44, 245
Card, J.: 47
Carignon: 84
Carlier: 144
Carnières: 158
Catalan, A.: 67, 81, 85
Catane: 134
Le Cathéchisme social (Bruxelles 1850): 31, 47, 63, 70
«La Cause du Peuple» (Genève): 112
Centre Interuniversitaire d'Histoire Contemporaine: VI
Centro Federal de las Sociedades Obreras (Barcelone): 190
«Cercle des campagnards de Patignies»: 367
«Cercle d'Emulation» (Bruxelles): 17, 20, 21-23, 28, 31, 33
«Cercle d'études colinsiennes»: 17
«Cercle d'études de science rationnelle» (Mons): 40, 245
«Cercle parisien des Prolétaires positivistes»: 241
«Cercle Populaire» (Bruxelles): 11, 99-101, 138, 215, 222
«Cercle scientifique et littéraire» (Bruxelles): 41
La Chaîne d'Union, Journal de la Maçonnerie universelle (Londres): 34
Chalain, L.: 380
Chambre du Travail, fédération des sociétés ouvrières Bruxelloises (1875): 420
Chamoiseurs, Grand-Duché de Luxembourg: 325

Champseix, L.: voir Léo, A.
La Chanson (Bruxelles): 201, 214
Charleroi: 34, 45, 56-58, 60, 61, 67, 115, 116, 122-124, 183, 307, 311, 430
Charnal, S.: 89, 90, 92, 97-99, 118, 126
Charpentiers: Bruxelles: 429
Paris: 189
Chatelain (fils): 87
Châtelineau: 60, 95
Chaudronniers, Glasgow: 362, 365
Chautard, J.B.: 298
Chaux-de-Fonds: 75, 193, 195, 328
[Chaux-de-Fonds] voir: Congrès
Sections
Chemalé, F.E.: 189
Cheval, E.H.: 24, 46, 62
Cheval, épouse: 46
La Chronique (Bruxelles): 422
La Chronique de Courtrai: 167
La Cigale (Bruxelles): 51-55, 64, 71, 77, 88, 90, 93, 96, 100, 118, 126, 132, 149, 257, 287, 288
Cigariers:
Anvers: 265-268, 270, 273, 274, 276, 292-296, 310, 354, 355
Bruxelles: 269, 273, 274, 276, 292, 321
Liverpool: 268
Londres: 267, 268, 273-276, 292-294, 296
Cirque royal, Bruxelles: 69, 70
The civil war in France (Londres): 280, 281
Claes, L.: 285, 297
Claris, A.: 329
Cluseret, G.: 260
Cockerill, S.A. John: 138, 139, 142, 160
Coclet, A.: 172
Coenen, Ph.: 168, 242, 265, 267, 268, 272, 275, 292-296, 322, 354-356, 375, 424
Cohn, J.: 80, 268, 269, 273, 274, 276, 293, 295, 296, 311, 313, 314, 319-322, 354, 355
Colin, B.: 47
Colins, J. de: 17, 19, 22, 23, 28, 31, 40-42, 188, 361
Collard fils: 121
Colleau, A.: 411, 444
Collet, J.: 37, 87
Colliaux, L.E.: 130, 149
The Colliery Guardian (Londres): 288
Cologne: 68, 78, 382, 383
Combault, A.A.: 250-252
Commission internationale d'Histoire des Mouvements sociaux et des Structures sociales: V, VI
Commission provisoire des réfugiés (Londres): 299, 300, 303, 315, 319
Comité central, Genève: 62, 63, 71, 85
Comité central de l'A.I.T.: voir Conseil général
Comité fédéral romand: 63, 277, 229, 230, 233
«Comité pour rechercher les moyens d'améliorer le sort des travailleurs vieux ou infirmes» (Bruxelles): 7, 10, 16
Comité des réfugiés (Londres): 299, 300, 303, 315, 319
Comité sectionnel belge de l'Association fédérative universelle: 7, 15, 16
The Commonwealth (Londres): 27
Commune révolutionnaire: 37
Commune de Paris (1871): 270, 271, 280, 281, 283, 287, 288, 290, 296, 297, 300, 305-307, 327, 329, 330, 331, 339, 353, 358, 377, 379, 381, 386, 388, 390, 410, 411, 415
Compte rendu du Meeting de Patignies (Bruxelles): 47, 63, 70
Comte, A.: 31, 42, 200, 241, 361
«La Concorde», loge maçonnique révolutionnaire (Londres): 34
Congrès:
Conférence à Londres, 1865: 7, 10, 11, 13, 14, 16, 17, 24, 25, 91, 110, 113, 126, 430
Congrès général à Genève, 1866: 69, 77, 79, 80, 82, 83, 89, 91, 113, 253
[Congrès général à] Lausanne, 1867: 38, 39, 41, 42, 49, 51, 71, 75, 79, 80, 84, 85, 89, 90, 110, 113, 180, 187, 251

[Congrès général à] Bruxelles, 1868: 43, 46, 49, 50-53, 55, 56, 62, 63, 65-70, 72-85, 87, 92-98, 103, 109, 110, 113-115, 119, 121, 123, 124, 132, 133, 137, 155, 164, 170, 174, 176, 180, 183, 189, 199, 203, 238, 247, 278, 293, 321, 330, 367, 432
[Congrès général à] Bâle, 1869: 49, 97, 122, 131, 140, 160, 163-167, 170-172, 175-180, 182-185, 186, 188-193, 195, 198, 200, 201, 203, 206, 207, 210-212, 216, 217, 223, 228, 230, 237, 238, 241, 253, 337, 366, 390
[Congrès général] projété pour 1870: 201, 211, 232, 252, 253
[Congrès général] projété pour 1871: 282
Conférence à Londres, 1871: 287, 296, 300, 307, 312, 313, 322, 328, 333, 334, 336-338, 348-351, 353-355, 358, 360, 372, 375, 380, 419
Congrès général à La Haye, 1872: I, V, 348, 369, 373, 385, 386, 388, 399, 400, 402, 403, 407, 408, 412, 417-419, 421-424, 426-432, 434, 437-439
[Congrès] des Sections/Fédérations belges à Bruxelles:
juillet 1868: 42, 49, 62, 65, 73
décembre 1868: 103, 107, 117, 147
mai 1869: 157, 160, 167, 177, 278
novembre 1869: 108, 121, 194, 274, 278
juin 1870: 278, 362
octobre-novembre 1870: 278
décembre 1870: 278
mai 1871: 247, 277, 281, 296
décembre 1871: 271, 281, 351, 358, 360-363, 375, 376, 392, 399, 400, 402, 403
mai 1872: 376, 383, 385-387, 391, 397, 407
juillet 1872: 383, 385, 397, 413, 416, 417, 419, 421, 424, 431
décembre 1872: 439, 440
[Congrès] d'ouvriers flamands et hollandais:
Anvers, 1870: 235, 274
Gand, 1871: 274
Amsterdam, 1871: 274, 276, 293, 294
[Congrès] à Birmingham, août 1869: 224
[Congrès] romand à la Chaux-de-Fonds, avril 1870: 213, 223, 227, 249
[Congrès] à Neuchâtel, septembre 1872: 427
Conférence à Rimini, août 1872: 427
Congrès à Saragossa, avril 1872: 388, 399, 400, 402, 403
[Congrès à] Sonvillier, 1871: 329, 346, 348
[Congrès à] Valencia, septembre 1871: 337, 368
[Congrès] international des étudiants à Liège, 1865: 43, 44, 71, 84
[Congrès international des étudiants à] Bruxelles, 1867: 170
[Congrès international des étudiants à] Gand, 1868: 44, 112, 170
[Congrès international] d'ouvriers cigariers, Anvers, janvier 1871: 265
[Congrès international d'ouvriers cigariers], Londres, décembre 1871: 354-356
Congrès National belge (1830-1831): 146
Congrès romand: 224, 225
Connel: 410, 411, 444
Conseil:
[Conseil] central du groupe des Sections allemandes: 68
[Conseil] central de l'A.I.T.: voir [Conseil] général
[Conseil] fédéral anglais: 388
[Conseil fédéral] espagnol: 388, 399-405, 417
[Conseil fédéral] Genève: 412
[Conseil fédéral] romand: 346, 441
[Conseil fédéral] de la Vallée de la Vesdre: 380
[Conseil fédéral] des Sections du Bassin de Liège: 171, 211, 278
Conseil général: IV, 1-5, 8-15, 17, 24, 25, 31, 34-38, 44, 46, 50-55, 64, 75,

77, 80, 81, 83, 86, 87, 91, 93, 94, 102, 103, 106, 107, 110, 113, 115, 117-120, 126, 128, 131, 132, 137, 140, 146, 155, 156, 158-167, 173, 177, 184-186, 198, 199, 205, 213-216, 222-230, 233, 235-238, 240, 241, 247-255, 260-263, 266, 268, 269, 271-280, 282, 283, 286, 287, 293-296, 298, 299, 303, 306, 307, 309-313, 316-318, 320, 321, 328, 336-340, 345-354, 357, 358, 360, 362, 364, 365, 372, 374-377, 381, 383, 386-389, 391, 396-400, 403, 406-408, 412, 414, 416, 417, 419, 421-427, 429, 432, 434, 438-441
[Conseil général] Comité permanent: 51, 167, 226, 422
[Conseil général] voir: Refugee Committee
Refugee Fund
[Conseil] général/fédéral des Sections belges: 62, 102-104, 106, 107, 109, 110-116, 118, 119, 122, 127, 131, 133, 135, 136, 138, 140-148, 151-153, 158-160, 162, 164, 165, 167, 168, 170-172, 174, 175, 177, 178, 180, 181, 186, 194, 196-198, 201, 206, 211, 215, 222, 225, 227, 229, 231-233, 253, 254, 261, 271, 272, 274, 276, 292, 293, 307-312, 314, 316-318, 320-322, 335, 337-340, 346, 347, 349-351, 357, 362, 363, 371-373, 375-378, 380, 383, 385-387, 391, 400, 406, 413, 417, 429, 432, 437, 439-442
Considérations et recherches sur le problème social au XIXe siècle: 243
Copeland: 80
Cordonniers:
Bruges: 124
Bruxelles: 429, 436
Coremans, E.: 290
Cornesse: 380
[Cornesse] voir Sections
Costajuga, J. (épouse Brismée): 157, 182-184, 197
Coudroy, Ch.: 122, 132, 142, 150, 178
Couillery, P.: 176
Couillet: 60
[Couillet] voir Sections
Coulon, N.: 11, 99-101, 138, 141, 150, 179, 357
Cournet, F.: 388, 405, 418, 430, 432, 434
Courrier des Etats d'Europe (Londres): 261, 262
Le Courrier International (Londres): 37
Courtelary: 195
Courtrai: 43, 167
Cremer, W.: 3
Crémieux, G.: 260
Croisier, P.: 151, 157, 206, 272
Cuesmes: 150
«Les Cultivateurs ardennais»: 42
Cuno, Th.: 398
Le Cygne (Bruxelles): 69, 70, 120, 128, 148
Cyrille, V.: 421
Czwierzakiewicz, J.: voir Card, J.

D

Daily Telegraph (Londres): 325, 335
Damieu: 179
Damprémy: 59, 60
[Damprémy] voir Sections
Damseaux, L.: 435
Dandois, B.: VII
Danemark: 282, 346, 432
Danielson, N.F.: 345
Dauthier, O.I.: 76, 153, 155
Dave, V.: 336, 361, 362
David: 439
Davoust, G.: 298
Debeaumont, J.L.: 251
Deboos, C.O.: VI, 72, 211, 322-324, 342-344
Debord: 87
Debrouwer, N.: 116
De Condé: 150
Decron, L.: 390
De Greef, G.: 2, 29, 82, 186, 193, 198, 258
De Hollin: 57

Déisme et athéisme, profession de foi d'une libre penseuse, Lyon 1869: 211
De Keyser, N.: 42
Delacour, A.: 65
Delesalle, A. (épouse Robin): 84, 145, 175-177, 181, 195, 204, 208, 214
Delesalle, B.: 38, 39, 49, 52, 54, 55, 84, 85, 94, 130, 142, 147-152, 175, 179, 195, 357
Delesalle, épouse: 176, 195, 196, 201, 206
Delesalle, fille: 195
Delimal, O.: VI, 247
Dell, W.: 80
Delplancke: 116
Delvaux: 116, 274
Demokratisches Wochenblatt (Leipzig): 81, 128, 239
Demonpont: 87
Demoustier: 40, 43, 44, 60
Dendermonde: voir Termonde
Denis, H.: 2, 3, 28, 29, 46, 62, 69, 82, 156, 168-170, 185, 258
Denoël: 207
Denoual, J.: 4, 34
De Paepe, C.: VII, 2, 3, 10, 17, 23-25, 28-31, 33-36, 38, 40, 44, 47, 49, 50-52, 54-56, 62, 64, 65, 67, 69, 71-75, 78, 79, 85-88, 91, 93-95, 97, 102, 106, 107, 110, 112, 115, 116, 126, 129, 130, 132, 148, 152, 156, 158, 159, 161-170, 172, 175, 178, 179, 182, 188, 190-192, 196-200, 202, 208, 215, 217, 218, 220-222, 225, 232, 233, 235, 238, 240, 243, 245, 247, 248, 250, 252, 254, 255, 263-265, 270, 272, 282, 283, 300, 301, 318, 320, 322, 335-340, 345, 346, 349, 351, 354, 357, 368-373, 375, 376, 378, 381, 383, 385, 387, 389, 391-393, 396, 416, 421, 425, 426, 429, 432, 437, 438, 440
De Paepe, épouse: voir: Brismée, H.
Stienlet, H.
De Paepe, E. (fille): 183
De Potter, A.: 28-33, 41, 70
De Potter, L.: 28, 31, 47, 63, 70
Derouilla(t): 84
Désiré: 145
De Somer, P.J.D.: 247, 251
Detriez, J.: 277
«Deutsche Bildungsverein für Arbeiter in London»: 64
Les deux fléaux du genre humain, les prêtres et les rois: 155
Deuxième adresse du Conseil général de l'A.I.T. au sujet de la guerre: 255, 261, 262
Le Devoir (Liège): 41, 51, 71, 120, 144
De Wollfers, A.: 251, 363, 399
Dhondt, J.: VI
Le Diable (Bruxelles): 71
Diderot, D.: 251
Dison: 47
Dmitrief, E.: 336
Dosbourg, E.: 65
Doudeau: 381
Le Drapeau (Bruxelles): 315
Le Droit (Lodelinsart): 391
«Le Droit Humain»: loge: 161
Ducasse, F.: 154
Ducpétiaux, E.: 234
Dufaure, (projet de) loi: 302
Dupleix, F. ou J.B.: 77, 83, 87, 91, 93, 94, 96, 199
Dupont, E.: 3, 8, 15, 27, 44, 46, 52-56, 73, 74, 77-78, 83, 87, 88, 92-96, 105, 118, 119, 123, 132-134, 151, 155, 157, 162, 165, 197-200, 215, 225, 236, 248, 250-252, 255, 265, 293, 418, 423-425, 428
Durand, G.: 65, 352
Durut, A.L.: 299, 377, 386, 390, 414
Duthy: 24
Dutoit, J.: 208, 213
Duval: 214

E

The Eastern Post (Londres): 320
Ebénistes:
Bruxelles: 436
Liège: 135

Eberhard, N.: 421, 428, 430, 431
Ecaussines: 116
Eccarius, J.G.: 37, 52, 64, 70, 79, 80, 127, 128, 183, 199, 223, 230, 235, 238, 252, 265, 268, 282, 293, 311, 313, 314, 354, 375, 378, 396
L'Echo de Liège (Liège): 72
L'Echo du Parlement Belge (Bruxelles): 195, 418, 422
L'Echo de Verviers: 31
Eecloo: 323, 324
L'Egalité (Genève): 63, 78, 128, 171, 176, 180, 187, 188, 193-195, 202, 207, 208, 213, 215, 216, 222-224, 227-229, 233, 238, 239, 245, 262, 271, 381, 409
L'Eguaglianza (Girgenti): 285
L'Eguaglianza (Naples): 207
Eichhoff, W.: 52
Elbeuf: 193
L'Empire et la France nouvelle (1872): 353
Engels, F.: I, II, IV, 70, 165, 268-270, 272, 275-277, 279, 280, 282, 286, 292-294, 296, 298, 307, 318, 337, 354, 362-365, 379, 381, 396, 397, 409-411, 414-416, 418, 420, 421, 423-425, 427, 428, 430, 433, 434
The Engineer (Londres): 288, 320
Ensival: 61, 108
[Ensival] voir Sections
Epine, fosse de l': 45, 50, 52, 57, 58, 62, 115, 302, 373
Errera, L.: 204, 213
Espagne: 262, 296, 313, 337, 347, 368, 388, 429, 441
Espérance, fosse de l': 120, 136
L'Espiègle (Bruxelles): 51, 62, 64, 71, 77, 83, 87, 93, 247
Esselens, P.A.: 38, 129, 130, 142, 147-149, 151, 152, 179
Etats-Unis d'Amérique: IV, V, 123, 128, 206, 211, 262, 346, 366, 389, 438, 441
Eugénie, impératrice des Français: 89
Europe: IV, 7, 67, 267, 295, 329, 366, 420, 438, 441
Evrard: 309
Examen de quelques questions sociales (Bruxelles, 1866): 19, 23, 47, 63, 70

F

Faillet, E.: 378
Falisolle: voir Sections
Farga Pellicer: 185
Faubourg de Charleroi: 60, 133
Faucheux: 151
Favre, J.: 260, 279, 280
La Fédération boraine (Jemappes): 178
Fédération:
[Fédération] boraine (Jemappes): 109, 122, 132, 178, 424
[Fédération boraine] voir Borinage
[Fédération] Jurassienne: 213, 223, 328, 329, 337, 346, 347, 348, 357, 358, 360, 361, 381, 396, 412, 413, 424, 426, 429, 441
[Fédération Jurassienne] comité fédéral: 347, 381
[Fédération] romande: 228, 328, 346
[Fédération ouvrière] Belgique (1872): 408
[Fédération ouvrière] Bruxelles (1872): 406, 419, 420, 430, 431, 436, 437
«Fédération typographique belge», 109
[Fédération] de la Vallée de la Vesdre: 171, 172, 377, 416, 421
Ferblantiers, Paris: 65, 75
Le Figaro (Paris): 249, 300
Flahaut, E.: 428
Flandres: 211, 226, 233, 274
Fleurus: voir Sections
Florenville: 84
Flourens, G.: 261
Fluse, P.: 322, 391, 396, 421, 430
Foi et science ou la sainte mixture du R.P. Gratry: 47, 63, 70
Fondation Joseph Jacquemotte (Bruxelles): VIII
Fondation Anton Menger (Vienne): III

Fondeville: 354
Fontaine, L.: 1, 3, 5, 6, 8-18, 24, 29, 38, 49, 69, 82, 84, 85, 186, 209, 220, 258, 301, 313, 320
Fontana: 4
«La Fourmi», société coopérative de consommation (Bruxelles): 104, 120, 272
Fourmies: 158, 165
Fox, P.: 80
France: 3, 5, 35, 42, 102, 154, 161, 163, 193, 206, 231, 236, 241, 253, 257, 261-263, 266, 270, 271, 273-275, 280, 281, 296, 302, 313, 329, 330, 347, 357, 359, 360, 369, 374, 381, 392
La France (Paris): 67
Francfort/M: 256
Les Francs-Ouvriers (Verviers): 51, 61, 70
François-Joseph, empereur d'Autriche: 263
Frank: 82
Frankel, L.: 374
Frappaz: 179
Frère, J.B.: 123, 245, 247
Frère-Orban, W.: 6, 7, 160
Freymond, J.: V
Fribourg, E.E.: 5, 8, 11, 76, 77, 83, 87, 93, 94, 98, 118, 196, 199
Fruneau, J.: 189

G

Gaillard, N.L.: 154
Galoy, L.: 136
Gambetta, L.: 259, 260
Gand: 42, 72, 73, 95, 104, 107, 109, 116, 203, 211, 311, 322, 342-344, 416
[Gand] «Broederlijke Wevers»: 72
[Gand] «Vooruit»: 72, 323
[Gand] «Werkersbond»: 72
[Gand] voir: Congrès
Lamiers
Mécaniciens
Sections
Tailleurs
Tisserands
Gantiers: Bruxelles: 436
Luxembourg (Grand-Duché): 314, 325
La Gazette de Hollande (Bruxelles): 156
Gazette des Tribunaux (Paris): 300
Gazette des Tribunaux, de Jurisprudence, et des Débats Judiciaires (Bruxelles): 206
Genève: 13, 44, 47, 81, 85, 117, 125, 175, 190, 191, 195, 196, 203, 207, 217, 218, 224, 227, 228, 238, 252, 271, 286, 313, 328, 338, 339, 346, 351, 358, 386, 392, 413, 414
[Genève] section centrale: 360
[Genève] Comité cantonnal: 179, 187, 192, 195, 196
[Genève] Comité fédéral: 179, 180, 213, 222
[Genève] voir: «Alliance (internationale) de la Démocratie socialiste»
«La Cause du Peuple»
Comité central
Congrès
Sections
Gérard, F.: 172
Gerrits, J.L.: 290
Gerth, H.: V
Le Gibet de John Brown : 90
Gillard, N.: 121, 138, 139, 152
Gilly: 60, 62, 183
[Gilly] voir Sections
Girolamo Savanarola ou la Papauté au XVe siècle: 90
La Gironde (Bordeaux): 67
Gizycko: voir Lötzen
Glaser de Willebrord, E.: 155, 156, 166, 184, 185, 188, 195, 282-284, 286-288, 296, 298, 300, 303, 304, 311-313, 315-320, 374, 378, 379, 382-384, 386, 389, 390, 395, 396, 408-411, 414-416, 418, 420, 423, 424, 426-428, 430, 433
Glaser de Willebrord, épouse: voir Thévenin, M.

Glasgow: voir chaudronniers
Glossard, M.: 145
Gobley, A.: 410, 443
Goldendach, D.B.: voir Rjazanov, D.
Gohyssart-Jumet: voir Sections
Gomès, C.: 214
Gosselies: 107
Gouy-le-Piéton: 133
Graglia, F.: 63, 78, 81, 86, 115
Gralle, H.: 256
Grand Bordia, fosse: 107
Grande-Bretagne: 37
Grèce: 282, 285
Greenwich/Deptford: voir Sections
Grève des typographes (Bruxelles): 122
Grosselin, J.: 191, 212, 228
Guéroult, A.: 5
La Guerre civile en France (Bruxelles): 374, 379, 381-386, 389, 390, 395, 396, 408, 409, 412, 418, 423, 426, 433
Guesde, J.: 427
Guétat: 187
Guillaume, roi de Prusse, empereur de l'Allemagne: 263
Guillaume, J.: II, 176, 190, 216, 219, 221, 228, 229, 284, 286, 325, 328, 347, 349, 358, 410, 413, 429, 443
Guillemeau: 213, 214

H

Haesaerts, L.: 273, 275, 354, 355
Hainaut: 116
Hales, J.: 54, 80, 253, 279, 282, 298, 320, 412, 415
Hambourg: 81
Ham-sur-Sambre: 133
Harris: 173, 205
Harrison, F.: 373, 374
Haupt, G.: III
«Helvetia» (Londres): 254
Hendrik: 277
Heng, F.: 193, 212, 214, 228, 233
Henry, J.: 366, 367
Henry: 65, 66
Herbesthal: 362
Herman, A.: 119, 121, 134-136, 143-145, 208, 212, 213, 277, 279, 296, 305, 308, 309, 311, 312, 316, 318, 320, 322, 336, 349, 353-356, 358, 362, 365, 383, 397, 399, 407, 416, 417, 425, 430
Herreboudt, V.: 386
Herremans, F.: 119
Herstal: 119, 135, 143
[Herstal] voir Sections
Herzen, A.: 175, 203
Hess, M.: 68, 78, 80, 81, 390
Hins, E.: 38, 54, 56, 59-62, 69, 77, 78, 84, 96, 97, 99, 116, 119, 120-124, 130, 142-146, 148, 151, 153-155, 157-159, 168, 172, 174, 175, 177, 178, 181-183, 186, 188-192, 194, 197, 200, 206, 207, 210, 212, 216-218, 220, 222, 225, 226, 229-233, 235-238, 240, 241, 258, 262, 279, 281-285, 287, 288, 296, 298, 301, 303, 305, 306, 308, 312, 314, 316, 319, 320, 325, 326, 328, 332, 335, 339, 342-344, 346, 356, 357, 376, 377, 383, 385, 386, 388, 390, 392-397, 407, 413, 416, 421, 429
Hins, épouse: voir Brismée, J.
Iatskevich, M.
Hins, filles: 395
Histoire du nouveau César: 188
Hodimont: 108, 115, 122
Hollande: 96, 97, 203, 213, 247, 265, 273-276, 283, 296, 310, 319, 346, 361, 377, 386, 412, 432, 433
Hongrie: 282, 296
Houtain-le-Val: voir Sections
Huart: 236, 240, 430
Hubert: 289
Hugentobler, A.: 40, 41
Hugo, V.: 69
Humbert: 154
Huy: 211
Hymans, P.: 195

I

Iatskevich, M. (épouse Hins): 262,

279, 287, 288, 346, 392, 393-395
Imprimeurs-lithographes, Paris: 65, 75, 76
L'Indépendance belge (Bruxelles): 356, 421
L'Industrie Progressive: 443
Institut Marx-Engels (Moscou): III
Institut de Marxisme-Léninisme (Moscou): III, V, VII, VIII, 219
Internationaal Instituut voor Sociale Geschiedenis (Amsterdam): IV, VII, VIII
L'Internationale (Bruxelles): 118, 120, 122, 123, 127, 128, 132, 136, 140, 142, 144-146, 151, 153, 156, 157, 159, 162, 170, 172, 176, 180, 181, 186-188, 192-194, 198, 201, 203, 206, 209, 215, 218, 221, 237, 242, 253, 255, 259, 263, 276, 279, 280, 285, 301, 308, 311, 336, 344, 349, 350, 372, 374, 380, 381, 384, 387, 390-392, 396, 419, 427, 440-442
Die Internationale Arbeiterassociation und die Arbeitseinstelling in Genf im Frühjahr 1868 (Genève 1868): 47, 84, 85
Irlande: 282
Italie: 5, 6, 134, 250, 252, 262, 282, 285, 296, 346, 357

J

Jacobs, V.: 290, 291, 330-332
Janson, P.: 186, 206, 258
Jaspin, J.: 167
Jeannon: 91
Jemappes: 40, 109, 382, 421
Johannard: 80, 102
Jottrand, L.: 146
Jourde, F.: 328
Le Journal des Débats (Paris): 67
Journal des Etudiants (Liège): 71, 170
Journal de Genève: 195
La Journée (Bruxelles): 378, 409
Le Juif errant: 125
Jumet: 60, 150, 245, 246
Jumet: voir Sections
Jung, H.: 50, 53, 64, 70, 74, 75, 77, 80, 83, 87, 91, 93, 94, 96, 106, 107, 116, 118, 123, 147, 151, 157, 165, 167, 173, 184, 185, 198-200, 204, 205, 215, 217, 227, 230, 240, 248, 249, 252, 265, 282, 283, 289, 291, 293, 298, 300, 303, 304, 306, 312, 319, 320, 335, 345, 374, 375, 379, 381, 396, 412, 414, 415, 418, 423, 425, 426
Jung (enfants): 320
Jung (madame): 320
Jupille: 143

K

Das Kapital. Kritik der politischen Ökonomie: 46, 62, 78, 80, 81, 164, 191, 197, 200, 226, 235, 301, 313, 345, 381, 385, 434, 438
Kapital und Arbeit, die Soziale Frage vom Standpunkt der Religion und Moral (Bâle 1868): 47, 62, 70, 85
Kats, J.: 146
Kats, J.H.: 10,16
Kautsky, K.: II
Kern: 203
Kervijn, H.: 234
Kervyser: 145
Kiesling: 126
Kivits, M.-L. (épouse Vandenhouten): 132, 158
Klein: 68
Kools: 134, 135
Koroteeva, A.E.: V
Kropotkin, P.: 413
Kühn, H.: 256

L

Labaer, K.: 274
Labarre, L.: 95, 315
Lacelède, E.: 23
Lacroix, J.B.: 194
Lacroix, Verboeckhoven et Cie: 126
Lafargue, P.: 46, 79, 80, 82, 127, 128,

197, 235, 313, 347, 440, 441, 442
La Haye: 236, 237, 361, 369, 409, 418, 421-423, 425, 429, 430, 433
[La Haye] voir: Congrès
Sections
Lallemand, B.: 393
Lalourcey: 91
Lama: 4
Lambrecht, J.: 144
Lamiers: Gand: 72
«Land and Labour Leaugue» (Londres): 226, 240, 241
«Land Tenure Reform Association»: 226
Langkau, G.: III
Landrin, E.: 287
La Lanterne (Paris): 84
Larondelle, A.: 213
Lassalle, F.: 42, 68
Lasserre, J.: 250
Lausanne: 214, 319
[Lausanne] voir Congrès
Laveleye, E. de: 226, 235
Lavrov, P.L.: 272, 279, 280, 392, 393
Law, H.: 80
Leclaire: 370, 371
Leclercq, E.: 186
le Docte, M.: 234
Lefrançais, G.: 154, 328, 358-361, 441
Lehning, A.: IV
Leipzig: 199, 217
Lejeune, J.: 41
Le Lubez, V.: 1, 3, 4, 6, 7, 12, 34-37, 77, 83, 87, 161
Lemaître, F.: 252, 255
Lemonnier, A.: 78
Lemoussu, B.: 292, 299, 319, 365
Léo, A. (pseud. de Léodile Champseix): 346
Léonard, J.: 347
Léopold II, roi des Belges: 155, 160, 302, 398
Lepelletier, H.: 289
Lepourq(ue), W.: 121
Lerijcke, H.: 116, 159, 261, 309
Lessner, F.: 70, 80, 81, 184, 186, 293, 354
Lettre d'un jeune prêtre athée et matérialiste à son évêque, le lendemain de son ordination: 228
Levy, A.: 5
La Liberté (Bruxelles): 51, 56, 59, 62, 69, 71, 121, 127, 156, 164, 175, 176, 180, 186, 190, 192-194, 198, 203, 206-209, 215, 218-220, 245-247, 255, 258, 259, 261, 279, 280, 282-284, 300, 301, 305, 308, 313-315, 319, 320, 323, 324, 326, 328, 329, 335, 347, 363, 371-373, 376, 377, 385, 387, 391, 392, 426, 427
La Liberté (Paris): 67, 308
Liebknecht, W.: 68, 81, 185, 215, 216, 269, 361, 381
Liège: 41, 42, 60, 61, 88, 108, 115, 119, 120-123, 135, 142, 145, 177, 203, 206, 211, 231, 277, 279, 296, 307, 311, 322, 353, 356, 357, 365, 398
[Liège] conseil général/fédéral: 135, 277, 417
[Liège] voir: Armuriers
Congrès
Ebénistes
Mécaniciens
«La Mutuelle»
«Les sculpteurs réunis»
Sections
Tailleurs
«Union des Métiers»
La Ligne droite (loge maçonnique): 5
«Ligue nationale belge»: 398
«Ligue de la Paix et de la Liberté»: 71, 75, 105
Lille: 274
Limburg: 64, 80
Limousin, Ch.: 8-12, 14, 15, 76, 77, 83, 87, 93, 94, 98, 196, 197, 199, 200
Lindegger, A.: 208, 213
Littré, E.: 31, 200, 235, 361
Liverpool: 268
[Liverpool] voir Cigariers
Livre rouge de l'Internationale: III
Livron, G.: 145
Lize: 143
[Lize] voir Sections
Locarno: 191, 220
Le Locle: 176, 191, 219, 229, 328

[Locle] voir Sections
Lötzen: 256
Loge des Philadelphes (Londres): 34, 35
La Logique (Bruxelles 1866): 28
Lokeren: 323, 324
Londres: 6, 14, 37, 54-56, 77, 83, 90, 95, 98, 102, 105, 125, 168, 173, 185, 204, 241, 247, 250, 254, 255, 259, 260, 262-264, 266-268, 270, 277-279, 282, 283, 289, 299, 301, 302, 307, 308, 312, 313, 317-319, 336, 339, 340, 345, 346, 351, 352, 354, 364, 365, 370, 373-375, 382, 390, 392, 396, 399, 405, 414, 415, 423, 425
[Londres] voir: «Allgemeiner Deutsche Arbeiterbildungsverein»
«Associazione de Mutuo Progresso»
Branches allemandes
Branche française
Cigariers
Comité des Réfugiés
Commission Provisoire des Réfugiés
Congrès
Conseil général
Mécaniciens
«La Ruche ouvrière»
Sections
Longuet, Ch.: 26, 67-69, 306, 373
Lopatine, G.A.: 345
Lorenzo, A.: 337, 400, 402, 405
Lorient: 329
Lorrain: 181, 208, 344
Louvain: 42
La Louvière: 116, 132
Lucraft, B.: 80, 173, 293
Lugano: 191, 220
Lugau (Saxe): 123
«Lüxembürger Allgemeiner Arbeiterverein»: 325, 326
Luxembourg (Grand-Duché): 314, 325
[Luxembourg (Grand-Duché)] voir: Chamoiseurs
Gantiers
Mégissiers
Typographes
Luxembourg (province): 265, 344
Luxembourg (ville): 314, 325, 326
[Luxembourg (ville)] associations ouvrières: 314, 315
Luxemburger Wort (Grand-Duché): 325
«Luxemburgischer Buchdruckerverein» (Luxembourg-ville): 314, 325
Lyon: 170-172, 184, 210-212, 223, 228, 230, 240, 249, 281
[Lyon] voir Sections

M

Maastricht: 34
Maçons, Bruxelles: 157
Maetens, Ch.: 52, 54, 55, 78, 116
Maetens, Ph.: 54, 55, 76-78, 88, 93, 248
Maetens, madame: 88
Des maladies des ouvriers cordonniers et des causes de la mort prématurée de cette catégorie de travailleurs. Mémoire adressé au Congrès des ouvriers cordonniers tenu à Anvers le 1er novembre 1873: 243
Malengraux: 44, 243
Malon, B.: 156, 170, 198, 221, 328, 346, 358, 360, 361, 441
Malotau: 44
Malou, loi: 302, 319, 353
Malthus, T.: 245
Manchester: 166, 255, 264, 270
Mangin, J.: 65-67
Marbriers:
Paris: 162
Verviers: 380
Marchand, L.: 440-442
Marchienne: 36, 37, 44, 60
Marchienne-au-Pont: voir Sections
Maréchal, C.: 144
Le Mariage d'une Espagnole: 34

Mariembourg: 168, 170
La Marseillaise (Paris): 231, 239, 251, 260
Marseille: 221, 281
[Marseille] voir: Boulangers
Menuisiers
Sections
Martinaud: 228, 229
Marx, K.: I, II, IV, VII, 1, 3, 4, 10-12, 14, 15, 17, 24-27, 42, 45, 46, 50-52, 62, 68, 70, 78, 80-82, 86, 102, 106, 107, 126, 128, 129, 155, 156, 159, 163-166, 184-186, 190, 197-200, 222-225, 227, 228, 230, 232, 233, 235, 237-242, 247-252, 254, 255, 258, 265, 267, 270, 275, 276, 279, 282, 283, 286, 288, 289, 295, 296, 298, 300, 303-306, 311, 312, 315, 317-320, 338, 345, 347, 354, 355, 361, 365, 370-376, 379, 381-384, 386-390, 395, 396, 409-410, 421, 424-426, 428, 433, 434, 437
Marx, épouse: voir Westphalen, J. von
Marx, famille: 418, 423
Marx, filles: 28, 79, 128, 161, 313, 374, 381, 410
Marx, J. (fille): 239, 373, 375
Marx, L.: 46, 442
Marx-Engels Gesamt Ausgabe (MEGA): III, V
Mathieu, J.: 170
Mayence: 68, 95, 253
Mayer, P.: IV
Mazzini, G.: 4, 10
Mécaniciens:
Anvers: 323, 324
Arlon: 345
Bruxelles: 323, 324, 407, 431, 436
Gand: 323, 324, 342-344
Liège: 134, 135, 323, 324
Londres: 407
Newcastle-upon-Tyne: 303, 308, 309, 311, 313, 316, 318, 320
Paris: 75, 189
Verviers: 309, 318, 322-324
Meeting démocratique (Bruxelles, 1865): 11
Mégissiers:
Bruxelles: 436
Luxembourg (Grand-Duché): 325
Mehring, F.: II
Melotte, G.: 288, 298-300, 303, 305-307, 315-317, 319, 357, 380
Menuisiers:
Bruxelles: 119, 151, 436
Marseille: 162, 163
Paris: 189
Verviers: 435
Mermillod, F.: 63, 81, 86, 409
Metz: 273
Michon, C.P.: 242
Mill, J.S.: 226
Millière: 231, 260
Milner, G.: 80
Mink, P.: 161
Le Mirabeau (Verviers): 51, 61, 70, 71, 120, 231, 391
Misère de la Philosophie, Réponse à la Philosophie de la Misére de M. Proudhon (Paris-Bruxelles 1847): 82, 126, 127, 239, 347, 370
Molenbeek-St. Jean: 24
Mollin, G.: 241
Molnar, M.: I
Mondet, G.: 342
Mons: 40, 60, 67, 245
[Mons] voir «Cercle d'études de science rationnelle»
Montegnée: voir Sections
Montevideo: 443
Montigny-le-Tilleul: voir Sections
Montigny-sur-Sambre: 57-60, 95
[Montigny-sur-Sambre]: voir Sections
Mora, F.: 368
Morago, G.: 214
Moreau: 414
Moreau Bauvière: 90
Moriamé, A.: 314, 325, 332, 335, 344, 345
Morlanwelz: voir Sections
Moscou: III, IV
Mouleurs: Bruxelles: 109
Le Mouvement social: III, VII
Moyson, E.: 124

Mulders, P.: 84, 180
Muquart: 126
Murat, A.: 75-77, 80, 189, 200
«La Mutuelle», société coopérative de consommation (Liège): 278

N

Naismith, A.: 367
Nalinnes: voir Sections
Naples: 74, 184, 228, 250, 347
Napoléon III: 26, 34, 64, 89, 97, 100, 160, 214, 219, 249, 257, 260, 261, 267, 270, 315
Nase: 292
La Nation (Bruxelles): 315
Le National (Bruxelles): 315
The National Reformer (Londres): 51, 161
Netchaïev, S.: 350
Nettlau, M.: II, 156, 335
Neuchâtel: 190, 219, 221, 228, 327, 328, 351, 358, 410, 413
[Neuchâtel] voir Congrès
Neumayer: 184
La Neuville: 60
Neveu(x), H.: 299, 380
Newcastle-upon-Tyne: voir Mécaniciens
New York: 137, 194, 389, 419, 439, 441
[New York] voir Conseil général
Normandie: 330
La Nouvelle Tribune du Peuple (Bruxelles): 90, 129, 131, 137, 138, 149, 150, 177, 178, 215
Les Nouvelles du Jour (Bruxelles): 72, 315
Nuremberg: 81

O

Obergrüna (Saxe): 203
Oberwinder: 184
Odger, G.: 3
O'Donovan Rossa, J.: 239
Ogarev, N.P.: 203
Olie, P.: 23
L'Opinion Nationale (Paris): 5, 14, 66
Orsini, F.: 315
Oserov, V.: 190
Ostende: 97
Otterbein, Ch.: 88, 97, 149, 247, 287, 288
Otterbein, F.: 287, 288, 291, 292, 296, 297, 317
Oubois-sous-Jumet: 60, 142
Oukhow, C.: VI
Outine, N.: 215, 313, 346, 359, 381
Un ouvrier de Verviers: voir Thiry, F.J.

P

Paillard: 208
Palatinat: 256
Paris: 4, 9, 12, 13, 44, 75, 76, 82, 91, 108, 115, 127, 161, 162, 164, 167, 189, 196, 200, 211, 212, 220, 221, 235, 249, 253, 255, 257-259, 261, 264, 267, 270, 279, 285, 290, 297, 301, 312, 326, 329, 336, 339, 341, 349, 392, 396, 405, 410, 419, 443
[Paris] Chambre fédérale: 232
[Paris] corporations ouvrières: 271, 280
[Paris] Délégation ouvrière: 66, 76
[Paris] Section des Ternes: 272
[Paris] «Société de résistance des imprimeurs-lithographes»: 264
[Paris] Union syndicale des ouvriers en bâtiment: 65, 76
[Paris] voir: Balanciers
Bijoutiers
Bourreliers-selliers
Bronziers
Bureau parisien
Charpentiers
Commune
Ferblantiers
Imprimeurs-lithographes
Marbriers
Mécaniciens

Menuisiers
Peintres sur porcelaine
Relieurs
Sculpteurs
Typographes
Paris-Journal (Paris): 267
Parme: 414
Patignies: 42
Pâturages: 122, 142
Pays-Bas: 163, 242
Pays slaves: 282, 285
Pays de Waes: 43
Paz, J.: 1, 9
Peeters, J.: 105, 106
Peintres en bâtiment, Bruxelles: 86, 104, 416, 429, 436
sur porcelaine, Paris: 76
Pellering, J. (père): 11, 99, 120, 138, 141, 150, 179
Pellering, A.M. (fils): 141
Pellering, J.J. (fils): 99, 141
Pène, H. de: 267
Peper en Zout (Bruges): 71, 124
Pepinster: 61, 104
Perret, H.: 62, 63, 85, 95, 191, 212, 227-229, 395, 408, 410, 412, 418
Perron, Ch.: 63, 78, 85, 89, 96, 115, 188, 195, 202, 207, 208, 213-215, 227, 229, 233, 286
Le Petit Courrier (Liège): 287
Le Petit Journal (Paris): 308
«Le Peuple, Association de la Démocratie militante» (Bruxelles): 1-3, 7, 10, 11, 13, 17, 25, 27, 29, 30 39, 102, 103, 111, 118, 129-131, 141, 147-149, 157
Le Peuple belge (Bruxelles): 71, 74, 79, 84, 95, 176
Le Phare de la Loire (Nantes): 67
«Les Philadelphes et la Concorde réunis» (Londres): 161
Philippe, comte de Flandre: 160
La Philosophie positive (Paris): 194, 200, 235
Piat, P.: 304, 313, 319
Picquelmont: 58
Pietri, J.M.: 250
Pinchard: 145
Pindy, L.: 65, 76, 188-190, 200, 418
Pinier: 208, 213
Pioley: 89
Pirmez, E.: 160
Plançon, E.: 173, 174, 204, 205
Plantade, L.: 300
La Plebe (Lodi): 285
Poggendorff, P.: 234
Polleur: 61
Pologne: 414
Portugal: 368
Posthumus, N.W.: IV
Poulin, P.: 30, 31, 33, 40, 41
La Préalle: 135
Les prétendues scissions dans l'Internationale: 389, 392, 396, 398, 407, 427-429
Programme de l'Alliance internationale de la Démocratie Socialiste: 110-115
Le Progrès (Le Locle): 176, 180, 216, 221, 223, 228, 229
Le Progrès du Nord: 263
Le Prolétaire (Verviers): 213
Protot: 91
Proudhon, P.J.: 28, 29, 40-42, 82, 126, 127, 164, 169, 200, 203, 218, 347, 361
Province Rhénane: 256
Prusse Orientale: 256
Pussenanges: voir Sections
Pyat, F.: 64, 69, 100, 250, 302, 312

Q

Quaregnon: 386
Quélern-Brest: 290, 330, 410
Quelques paroles à mes jeunes frères en Russie: 175, 180, 181, 190, 219, 220
Quenne: 57, 58
Quinet: 63

R

Radenik (Belgrade): 282

Le Rappel (Paris): 196, 369
Raspail: 221
Rasquin: 387
Razoua, E.: 284, 286, 346
«La Recherche de la Science»: 22
Reclus, E.: 290, 410, 411, 442-444
La Réforme (Bruxelles), projet: 258, 285
«Reform League»: 75
Refugee Committee (Londres): 298
Refugee Fund (Londres): 291, 298, 299, 306
Reims: 225, 235, 240
[Reims] voir Sections
Reinaert de Vos (Anvers): 71
Relieurs, Paris: 65
Réponse de quelques Internationaux à la circulaire privée du Conseil général: 396
Le Réveil (Paris): 193
La révolte des mères ou le Faubourg Saint Antoine en 1750: 90
La Révolution (Bruxelles): 177
La Révolution dans l'armée française. Election des sous-officiers en 1849: 188
La Révolution sociale (Genève): 329, 348-350, 360
La Revue socialiste: 17
Reymond: 89
Reynolds' Weekly Newspaper (Londres): 160
Richard, A.: 170, 183, 210, 220-223, 229, 230, 232, 353
Rimini: voir Congrès
Rittinghausen, M.: 424
La Rive Gauche (Bruxelles): 26, 35
Rjazanov, D. (pseud. de Goldendach, D.B.): III, 156
Robert, E.: 88, 186, 206, 220, 258, 296, 297, 424, 427, 430
Robert, F.: 75, 186, 190, 193, 201
Roberty, E. de: 200
Robin, P.: 38, 73, 84, 95, 103, 115, 119, 120, 123, 134, 135, 138, 140, 144, 145, 152, 153, 172, 174, 176-178, 181, 186-188, 191, 192, 196, 200, 204-206, 208, 213-216, 219, 221, 223, 227, 229, 233, 238, 259, 261, 262, 277, 282, 335-340, 346, 357
Robin, bébé: 145, 204, 208
Robin, épouse: voir Delesalle, A.
Robyns: 321
Rochat, Ch.: 349, 351, 370, 371, 374, 376-378, 381, 382, 384, 386, 388, 405, 425, 432, 437, 438
Rochefort, H.: 221, 231, 260, 261
Rodenback, Ch. (pseud. de Monterossi, Ch. A.): 369, 433
Roelant(s), P.: 52, 55
Roesgen von Floss, Ph.: 203, 213, 236, 237, 242
Rogier, Ch.: 6, 7
Rome: 346, 427
Rosez: 34, 126
Rotterdam: IV, 96, 97, 213, 235-237, 422, 433
Rouen: 164, 193, 200, 211, 330, 340, 342, 396
[Rouen] voir Sections
Rouillier, E.: 298, 299, 303, 306, 307, 312, 315, 317, 346, 357, 380
Roussel, E: 65, 292
Rousselle: 296
«La ruche ouvrière» (Londres): 34
Russie: 282, 346, 393, 394, 413, 421

S

Sacré, J.: 99
«Sächsische Volkspartei»: 68, 215
Saint-Etienne: 221
Sainte Walburge: voir Sections
Saint Nicolas (Waes): 323, 324
Saint Pétersbourg: 345, 394, 413
Saint-Simon, H. de: 31
Salina (Kansas): 366, 367
De Samenwerking (Gand): 160
Saragossa: voir Congrès
Satory: 290, 410
Scheppler: 68, 81
Scheveningue: 422
Schily, V.: 14
Schneider, J.E.: 263

Schneider, N.: 325
Schott: 85, 95
Schwartz: 314, 315, 325, 326
Schweitzer, J.B. von: 68, 185, 215, 216
Schwitzguébel, A.: 190, 191, 195
Sculpteurs: Paris: 251
«Les sculpteurs réunis» (Liège): 278
Sections:
[Section(s)] allemande(s): 27, 167
[Section à] Amsterdam: 274, 293, 294, 422
[Sections] anglaises: 164, 165, 167
[Section à] Anvers «Volksverbond»: 96, 97, 107, 128, 133, 235, 242, 251, 265, 266, 273, 275, 277, 293, 294, 311, 318, 354-356, 380, 416, 422, 424
[Section à] Arlon: 344, 345
Section/Fédération belge: VI, VIII, 8, 10, 13-15, 24-27, 30, 38, 39, 46, 52, 53, 55, 59, 61, 62, 64, 88, 90, 97, 98, 102, 107, 133, 141, 147, 151, 153, 160, 166, 167, 175, 199, 236, 277, 281, 300, 306, 307, 310, 312, 322, 350, 352, 358, 372, 379, 381, 399, 400, 425, 439, 441
[Sections] Bordeaux: 347, 354, 430
[Section] Bruges: 97, 123-125, 128
[Section] Bruxelles: 1-3, 12, 16, 17, 34, 47, 49, 50, 51, 54-56, 60, 65, 69, 72, 77, 84, 86, 88-90, 93-98, 101-104, 107, 109-111, 118-120, 126, 133, 137, 138, 141, 142, 151, 153, 159, 163, 164, 167, 170-172, 177, 179, 181, 184, 186, 201, 222, 231, 263, 272, 274, 276, 292, 301, 311, 318, 321, 322, 332-336, 371, 380, 389, 405-408, 416, 420, 421, 428-431, 436
[Section bruxelloise] comité administratif: 13, 17, 31, 40, 103, 105, 175, 405, 406
[à Bruxelles] comité de défense: 58, 59, 62, 67, 74
[Section bruxelloise] conseil fédéral: 42, 88, 105, 119, 179, 408, 420, 421, 436
[Section] centrale pour la Hollande, Amsterdam: 163, 242, 250, 377
[Section] La Chaux-de-Fonds: 223
[Section] Cornesse: 380
[Section] Couillet: 133
[Section] Damprémy: 133
[Section] Ensival: 133
[Section] Falisolle: 133
«Section fédérale de l'A.I.T.» (Londres): 100
[Sections] flamandes: 380, 386, 387, 434
[Sections] Fleurus: 133
[Section(s)] française(s): 27, 307, 337, 346
[Section] française à Bruxelles: 386, 421
[Section] Gand: 72, 201, 274, 311, 323, 324, 434
[Section(s)] Genève: 47, 48, 49, 62, 78, 81, 91, 95, 96, 170, 179, 187, 191, 196, 214, 223, 228, 249, 262, 359, 360, 409
[Section] Gilly: 133
[Section] Gohyssart-Jumet: 120, 122
[Section] Greenwich/Deptford: 12
[Section] Herstal: 119, 135
[Section] Houtain-le-Val: 135
[Section] Jumet: 133, 247
[Section] La Haye: 422
[Section] Liège: 41, 49, 60, 61, 107, 133-135, 144, 172, 177, 201, 277, 278, 311, 318, 356, 430
[Section] Lize-Seraing: 120, 121, 135, 136, 144, 145, 322-324
[Section du] Locle: 184, 223
[Section] Lyon: 170, 220
[Section] Marchienne-au-Pont: 133
[Section de] Marseille: 78, 170
[Sections] des Montagnes: 190, 213
[Section de] Montegnée: 119, 278
[Section] Montigny-le-Tilleul: 380
[Section] Montigny-sur-Sambre: 133
[Section] Morlanwelz: 172
[Section] Nalinnes: 380
[Section] Pussenanges: 380
[Section] Reims: 240, 430
[Section] Rouen: 170, 330, 342
[Section] Sainte-Walburge: 135
[Section] Seraing: 121, 139, 318

[Section] Stembert: 380
[Section(s)] suisse(s): 27, 183, 284, 381
[Sections de la] Suisse romande: 359
[Section] Velaine: 133
[Section] Verviers: 133, 172, 311, 362
[Sections] wallonnes: 292, 294
[Section] Wanfercée-Baulet: 133
[Section] Yvoir: 318
«Section de propagande et d'action socialiste-révolutionnaire» (Genève): 357, 360, 361, 427
Sedan: 261, 265
Sentiñon, G.: 190
Seraing: 103, 119, 120, 135, 139, 142-146, 151-153, 155, 158, 161, 165, 167, 170, 171, 199, 206, 207, 212, 271, 302
[Seraing] voir Sections
Seranne, J.: 48, 72, 73
Serno-Solovievitch: 188
Serraillier, A.: 215, 222, 233, 236, 247, 248, 250-253, 255, 256, 260-264, 270, 282, 283, 297, 303, 306, 347, 354, 379-381, 386, 396, 415, 429, 440-442
Sertilange, E.L. (épouse Buurmans): 290, 410, 411
Setacci: 4
Shaw, R.: 80, 117, 132
Sibérie: 413
Sicile: 346
Le Siècle (Paris): 66, 76, 197
Sievers: 256
Sint Niklaas: voir Saint Nicolas-Waes
Sion: 303, 320
Snellaert, F.-A.: 203
The Social-Economist (Londres-Manchester): 75, 128, 161
Socialisten (Copenhague): 282
«Société civile pour la publication du journal *La Liberté*»: 258
«Société de Fabricants de Cigares» (Bruxelles): 274
«Société des Familles» (Paris): 121
«Société fondée par les fabricants de cigares d'Anvers dans l'intérêt général de leur Industrie»: 265, 266, 269, 273, 274, 276
«Société fraternelle des ouvriers tailleurs» (Bruxelles): 416, 429
«Société de Prêt Mutuel et de Solidarité» (Bruxelles): 378
Société de secours mutuels des typographes (Bruxelles): 7
«Les Solidaires» (Bruxelles): 3, 7, 8, 11, 17, 31, 44, 46, 315, 381
La Solidarité (Neuchâtel; Genève): 257, 284, 329
Solingen: 68
Solutri: 4
Sonvillier: voir Congrès
Sorge, F.A., 440
Souvenirs du Drapeau: 95
La Souveraineté (Bruxelles 1866): 33
Der Sozial-Demokrat (Berlin): 68
Sozialdemokratische Partei Deutschlands: II, IV, 253, 255, 256
Sozialdemokratische Arbeiterpartei Deutsch-Oesterreichs: III
Spa: 130, 392
Spallanzani, L.: 244
Spehl, F.: 77, 78, 83, 92, 97, 99, 137, 138, 150, 167, 357
Speyer, C.: 64
Spier, S.: 216-218, 256
Spilthoorn, Ch.L.: 297, 303, 312
Splingard, A.: 372-374
Splingard, P.: 186, 372
Splingard, R.: 220, 373, 421, 424, 430
Stampa, G.: 285
Standaert, C.: 116, 338
Starcke, R.: 194
Statuts généraux: 351, 352, 354, 355, 371, 376, 383, 391, 400, 401, 403, 404, 408, 413, 417, 421, 439
[Statuts de l'A.I.T.] en anglais: 1, 7
[Statuts de l'A.I.T.] en français: 6, 14
Steens, E.: 78, 116, 130, 149, 152, 171, 175, 203, 287, 301, 309, 322, 336, 346, 350, 371, 375, 376, 386, 387, 406, 429, 436
Stembert: 377, 393, 395
[Stembert] voir Sections
Stepney, C.: 74, 75, 80, 81, 128, 185, 222, 226, 232, 235, 238, 263, 378
Stienlet, H. (épouse De Paepe): 421

Strasbourg: 273
Sue, E.: 125
Suède: 282
Suisse: 35, 172, 183, 193, 206, 213, 214, 223, 233, 248, 249, 302, 339, 346, 351, 352, 357, 358, 390, 413, 418, 443
Suzamel: pseud. de Blanqui, A.
Swansea: 332
Swarm-Dentraygues: 426
Swarts, T.: 234
Swolfs: 123
Système des contradictions économiques, ou philosophie de la misère (Paris 1846): 82
Systems of Land Tenure in various Countries. A series of essays published under the sanction of the Cobden Club (London 1870): 226

T

Taféry, F.: 34
Tailleurs:
Bruxelles: 436
Gand: 72
Liège: 134
Tanneurs: Bruxelles: 429
Tapisseurs: Bruges: 124
Tartaret, E.: 65, 66
Teinturiers en peaux: Bruxelles: 109, 429
Teirlinck, A.: 72
Le Temple des Familles (loge maçonnique): 5
Le Temps (Paris): 67
Terhorst, F.: 264
Termonde: 323, 324
Testut, O.: 376
Teulière, E.: 298, 299, 303, 316-318
«Teutonia»: 254
Theisz, A.: 65, 306, 329, 357
Théorie de la propriété: 164
Thévenin, M. (épouse Glaser de Willebrord): 166, 303, 320, 414, 425, 428
Thiers, A.: 281, 327, 353, 367, 377
Thiery: 319
Thion: 87
Thiry, F.J. (pseud: Un ouvrier de Verviers): 47
The Times (Londres): 174, 266, 267, 279, 280, 378
Tisserands: Gand: 72, 323
en laine: Verviers: 435
De Toekomst (La Haye): 433
Tolain, H.: 66, 76, 77, 83, 87, 93, 94, 96, 98, 118, 189, 196, 199, 417
Tolc: pseud. de Poulin, P.
Tomault: 87
Toubeau, M.: 17, 21, 22, 23, 44, 245
Toulouse: 426, 428, 429
Le Travail (Paris): 197, 235
Treboux: 89
La Tribune ouvrière (Paris): 8, 9, 11, 12, 14
La Tribune du Peuple (Bruxelles): 1, 14, 27, 28, 30-33, 35, 37, 59, 71, 96, 102, 107, 118, 120, 121, 129, 130, 131, 147, 148, 152, 188, 201, 301
Tricot, M.: 277
Tridon, G.: 88, 319
Tridon, (mère): 319
Typographes:
Luxembourg (Grand-Duché): 325
Paris: 108
Verviers: 380, 435

U

«L'Union, association des ouvriers travaillant le fer et le cuivre», Bruxelles: 77, 322-324
L'Union libérale (Neuchâtel): 327
«Union des Métiers» (Liège): 356
«L'Union protectrice des ouvriers marbriers» (Bruxelles): 105, 106, 117, 118, 131, 132, 151, 173, 174, 205, 215, 408, 420, 428, 435, 436
Urkundenbuch der Internationale: III

V

Vaillant, E.: 306, 354

Valencia: 399
[Valencia] voir Congrès
Van Bemmel, E.: 395
Van Brussel, A. (pseud. de A.A.Th. Visser): 163
Vandenabeele, H.: 434, 435
Vanden Berghe, F.: 123-125
Vandenhouten, A.: VII, 14, 24, 25, 27, 28, 35, 36, 38, 39, 86-88, 90-94, 102, 105, 110, 112, 116-120, 129-132, 140-142, 146-148, 151, 156-159, 161, 163, 165, 167, 184, 215, 216, 233, 272
Vandenhouten, épouse: voir Kivits, M.L.
Vandenhouten, mère: 159
Vandervelde: 336
Van Goidsnoven, O.: 186, 220, 258
Van Groningen, A.G.: 72, 73
Van Pottelsberghe, F.: 72
Vanschaftingen: 72
Van Suetendael, O.: 388, 389, 405, 418, 420, 430, 432, 435, 437
Van Zooleghem: voir Toubeau, M.
Varlin, E.: 76, 77, 83, 87, 93, 94, 96, 98, 113, 186, 193, 196, 199, 200, 231, 232, 250, 378, 432
Varsovie: 414
Vasil'eva, T.G.: V
Vaughan, E.: 156, 330, 340-342
Velaine: voir Sections
Vénier: 87
«Verband Deutscher Arbeitervereine»: 68, 215
Vermersch, E.: 357
Verrijcken, L.: 38, 39, 116, 175, 206, 322, 335-337, 340, 351, 358, 375, 376, 386, 390, 396, 412, 413, 416, 424, 428, 429, 432, 439, 440
Versailles: 281, 290, 300, 304, 311, 312, 410
Verviers: 42, 60, 62, 70, 108, 109, 116, 122, 135, 175, 200, 203, 213, 307, 309, 311, 343, 344, 362, 373, 376, 377, 391-393, 421, 435
[Verviers] voir: Branche allemande
Marbriers
Mécaniciens
Menuisiers
Sections
Tisserands en laine
Typographes
Vésinier, P.: 31, 34-37, 50, 52-57, 76-78, 83, 86, 87, 90-94, 96-98, 201, 117-119, 123, 126, 133, 188, 196, 197, 199, 248, 387, 414, 417, 432
Vézinaud: 89
Vinçard, P.: 23
Virton: 177, 181
Visser, A.A.Th. (voir Van Brussel, A.)
«Vlaamsche Broederbond» (Bruges): 124
«Vlamingen Vooruit»: 3
Vogel von Frankenstein: 256
Vogelaar: 425
Vogler: 82
Voglet, P.: 96, 183, 197
Voiliers: Anvers: 96, 108
La Voix de l'Avenir (Chaux-de-Fonds): 27, 96
Het Volk, Proefblad (Rotterdam): 242
Het Volksbelang (Gand): 72, 73
Volksblad (Rotterdam): 236, 237
Der Volksstaat (Leipzig): 217, 239, 249, 256, 269, 361
Voltaire: 251, 442
Der Vorbote (Genève): 27, 128, 252
Vooruit (Bruges): 124, 128
De Vrijheid (Amsterdam-La Haye): 361, 369

W

Westphalen, J. von (épouse Marx): 28, 79, 128, 161, 286, 289, 297, 303, 304, 313, 378, 381, 397, 410, 433
De Waarheid (Bruges): 125
Waehry, P.: 208, 213, 214
Walbrzych: voir Waldenburg
Waldenburg: 216, 217
Wales: 335
Walton: 80
Wanfercée-Baulet: voir Sections
Ward: 439

Warnotte, E.: 277
Mr. Washburne, the American Ambassador in Paris: 283
Wasmes: 40
Weston: 80, 173
De Werker (Anvers): 71, 97, 128, 242, 243, 249, 266, 267, 269, 273-275, 277, 290, 296, 434
De Werkman (Amsterdam): 242, 250, 422
Wiheries: 172
Willems: 305
William: 80
Williams, A. (pseud. de Karl Marx)
Williams, J. (pseud. de Marx. J. (fille))
Wilmart: 430
Wolff, L.: 4, 12
The Workman's Advocate (Londres): 27
Wouters, H.: VI
Wuine: 130, 142, 147, 149, 151, 152
Wyrouboff, G.: 200, 235

Y

Yvoir: voir Sections

Z

Zabiscky: 80
Zébier: 116
Het Zondagsblad (Gand): 71
Zurich: 386

TABLE DES MATIÈRES

Préliminaire III
Abbréviations XI
Documents 1

1865

1. Léon Fontaine à X
Bruxelles, le 5 février 1
2. César De Paepe à Hector Denis
Bruxelles, le 5 mars 2
3. Karl Marx à Léon Fontaine
Londres, le 15 avril 3
4. Léon Fontaine à Karl Marx
Bruxelles, [entre les 8 et 24 avril] 5
5. Charles Limousin à Eugène Dupont
Paris, [avant le 25] juillet 8
6. Karl Marx à Léon Fontaine
Londres, le 25 juillet 11
7. Léon Fontaine à Karl Marx
Bruxelles, le 28 juillet 14
8. César De Paepe à Maxime Toubeau
Bruxelles, le 1er septembre 18
9. Alphonse Vandenhouten à Karl Marx
Bruxelles, le 16 septembre 24

1866

10. César De Paepe à Karl Marx
Bruxelles, le 14 janvier 25
11. César De Paepe à Agathon De Potter
Bruxelles, le 6 fevrier 28
12. César De Paepe à Agathon De Potter
Bruxelles, le 22 février 28
13. César De Paepe à Agathon De Potter
Bruxelles, le 7 mars 30
14. César De Paepe à Pierre Vésinier
Bruxelles, le 14 avril 31

15. César De Paepe à Agathon De Potter
Bruxelles, le 8 mai 31
16. César De Paepe à Agathon De Potter
Bruxelles, le 21 juin 32
17. Victor Le Lubez à César De Paepe
Londres, le 20 juillet 34

1867

18. Alphonse Vandenhouten à X
Bruxelles, le 21 mai 35
19. Alexandre Besson à Alphonse Vandenhouten
Londres, 6 July 36
20. La Section belge de l'A.I.T. au Comité organisateur du Congrès
Bruxelles, le 27 août 38

1868

21. César De Paepe à Jules Brouez
Bruxelles, le 25 mars 40
22. Eugène Dupont à César De Paepe
Londres, le 12 mai 44
23. César De Paepe à Johann Philip Becker
Bruxelles, le 9 juin 47
24. Alexandre Besson à César De Paepe
Londres, le 12 juin 50
25. Alexandre Besson à César De Paepe
Londres, le 19 juin 51
26. Charles Maetens, César De Paepe, Pierre Roelants et Bonami Delesalle à Alexandre Besson
Bruxelles, le 23 juin 52
27. Pierre Vésinier à la Section bruxelloise de l'A.I.T.
Londres, le 24 juin 55
28. Eugène Hins à X
Bruxelles, le 2 juillet 56
29. Henri Perret à César De Paepe
Genève, le 14 juillet 62
30. Johann Georg Eccarius à César De Paepe
London, August 7 64
31. Jules Mangin à César De Paepe
Paris, le 21 août 65

32. Charles Longuet à César De Paepe
Paris, le 24 août 67
33. César De Paepe à Johann Philip Becker
[entre les 16 et 30 août] 69
34. Antoine van Groningen à X
Gand, le 29 août 72
35. Eugène Dupont à César De Paepe
Londres, le 1er septembre 73
36. Hermann Jung à César De Paepe
Londres, le 4 septembre 74
37. André Murat à César De Paepe
[Paris, avant le 6 septembre] 75
38. Philippe Maetens à Pierre Vésinier
Bruxelles, le 8 septembre 76
39. César De Paepe à Karl Marx
Bruxelles, le 14 septembre 78
40. Paul Lafargue à César De Paepe
Londres, le 25 septembre 79
41. Pierre Vésinier à François Spehl
Londres, le 27 septembre 83
42. Léon Fontaine à Paul Robin
[Bruxelles, après le 5 octobre] 84
43. Henri Perret à César De Paepe
Genève, le 16 octobre 85
44. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard [1]
Bruxelles, le 18 octobre 86
45. Stanislas Charnal aux membres du Comité de la Section de Bruxelles
Bruxelles, le 27 octobre 89
46. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard [2]
Bruxelles, le 28 octobre 90
47. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard [2bis]
Bruxelles, le 1er novembre 91
48. La Section bruxelloise au Conseil général de l'A.I.T.
[Bruxelles, le 26 octobre] 93
49. César De Paepe à Johann Philip Becker
Bruxelles, le 5 novembre 95
50. François Spehl à X
Bruxelles, le 14 novembre 97
51. Nicolas Coulon à la Section fédérale de l'Internationa-

le
Bruxelles, le 7 décembre 100
52. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard [3]
Bruxelles, le 19 décembre 102
53. Jean Peeters à X [4]
Bruxelles, le 23 décembre 105

1869

54. César De Paepe à Hermann Jung [5]
Bruxelles, le 7 janvier..... 106
55. Le Conseil général belge aux membres du groupe initiateur de l'«Alliance internationale de la Démocratie socialiste», à Genève
Bruxelles, le 16 janvier..... 110
56. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard [6]
Bruxelles, le 20 janvier..... 116
57. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard [7]
Bruxelles, le 20 janvier..... 117
58. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard [8]
Bruxelles, le 26 janvier..... 117
59. Paul Robin à Alfred Herman
Ixelles, le 2 février 119
60. Frans Vanden Berghe à X
Bruges, le 16 février 123
61. César De Paepe à Karl Marx
Bruxelles, le 16 février 126
62. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard [9]
Bruxelles, le 16 février 129
63. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard [10]
Bruxelles, le 26 février 131
64. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard [11]
Bruxelles, le 21 mars 132
65. Alfred Herman à Paul Robin
Liège, le 25 mars..... 134
66. François Spehl à Hermann Jung
Bruxelles, le 4 avril..... 137
67. Paul Robin à Nicolas Gillard
Bruxelles, le 5 avril..... 138
68. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard [12]
Bruxelles, le 14 avril..... 140

69. Alfred Herman aux membres du Conseil général des Sections belges
Liège, le 20 avril 143
70. Alfred Herman à Paul Robin
Liège, le 20 avril 144
71. Alfred Herman à Paul Robin
Liège, le 22 avril 145
72. Lucien Jottrand au Conseil général des Sections belges
St. Josse ten Noode, le 24 avril 146
73. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard [13]
Bruxelles, le 24 avril 146
74. Paul Robin à Nicolas Gillard
Bruxelles, le 29 avril 152
75. Irénée Dauthier à Désiré Brismée
Paris, le 2 mai 153
76. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
Ealing, le 13 mai 155
77. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard [14]
Bruxelles, le 14 mai 156
78. Marie Bernard à Alphonse Vandenhouten
Londres, le 21 mai 157
79. Alphonse Vandenhouten à Marie Bernard [15]
Bruxelles, le 27 mai 158
80. César De Paepe à Karl Marx
Bruxelles, le 31 mai 159
81. Marie Bernard à César De Paepe
Londres, le 4 juin 161
82. Marie Bernard à César De Paepe
Londres, le 8 juin 162
83. César De Paepe à Karl Marx
Bruxelles, le 9 juin 163
84. César De Paepe à Marie Bernard [16]
[Bruxelles, le 9 juin] 165
85. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
Ealing, le 23 juin 166
86. Marie Bernard à César De Paepe
Londres, le 30 juin 166
87. Daniel André à Hector Denis
Mariembourg, le 8 juillet 168
88. César De Paepe à Albert Richard

Bruxelles, le 28 juillet 170
89. Fabien Gérard à Désiré Brismée
Morlanwelz, le 9 août 172
90. Ernest Plançon à Hermann Jung
Bruxelles, le 9 août 173
91. Paul Robin à Eugène Hins
[Genève, le] 27 août 174
92. Paul Robin à X
Genève, le 29 août 178
93. Eugène Hins à Désiré Brismée
Virton, [le 30 août] 181
94. Désiré Brismée à Jeanne Costajuga
Bâle, le 8 septembre 182
95. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
Bâle, [le 8 septembre] 184
96. Victor Arnould à Hector Denis
Bruxelles, le 15 septembre 186
97. Paul Robin aux membres du Conseil général des Sections belges de l'A.I.T.
Genève, le 28 septembre 186
98. Louis Pindy à Eugène Hins
Paris, le 28 septembre 188
99. Michel Bakounine à Eugène Hins
Genève, le 4 octobre 190
100. Paul Robin à Eugène Hins
Genève, le 11 octobre 192
101. Charles Limousin à Désiré Brismée
Paris, le 12 novembre 196
102. César De Paepe à Karl Marx
Bruxelles, le 13 novembre 197
103. César De Paepe à Johann Georg Eccarius
Bruxelles, le 22 novembre 199
104. Paul Robin à Eugène Hins
Genève, le 26 novembre 200
105. Ernest Plançon à Hermann Jung
Bruxelles, le 29 novembre 204
106. Paul Robin à Eugène Hins
Genève, le 30 novembre [et le 10 décembre] 205
107. César De Paepe aux Rédacteurs de *L'Egalité*
Bruxelles, le 12 décembre 208

108. Eugène Hins à Albert Richard
Bruxelles, le 16 décembre 210
109. Paul Robin à Eugène Hins
Genève, le 27 décembre 212
110. Alphonse Vandenhouten à X
Bruxelles [après le 11?] décembre 215

1870

111. Samuel Spier à Eugène Hins
Wolfenbüttel, 11. Januar 216
112. Michel Bakounine aux Rédacteurs de *La Liberté*
[Locarno,] le 12 janvier 218
113. Albert Richard à Eugène Hins
Lyon, le 18 janvier 220
114. Eugène Hins à Cowell Stepney
Bruxelles, le 21 janvier 222
115. Karl Marx à César De Paepe
Londres, le 24 janvier 225
116. Eugène Varlin à Eugène Hins
Paris, le 28 janvier 231
117. César De Paepe à Karl Marx
Bruxelles, le 1er février 232
118. Philippe von Roesgen von Floss à Eugène Hins
Rotterdam, le 5 février 236
119. Eugène Hins à Karl Marx
Bruxelles, le 9 mars 237
120. Eugène Hins à Hermann Jung
[Après le 12 mars] 240
121. Karl Marx à X
Londres, le 24 mars 242
122. César De Paepe à Malengraux
Bruxelles, le 25 mars 243
123. Jean-Baptiste Frère à la rédaction de *La Liberté*
Jumet, le 6 avril 245
124. Auguste Serraillier à César De Paepe
[Londres, avant le 19 avril] 247
125. Auguste Serraillier à César De Paepe
[Londres, avant le 17 mai] 248
126. Auguste Serraillier à César De Paepe
[Londres, entre les 12 et 31 juillet] 252

127. Karl Marx à César De Paepe
[Londres], le 14 septembre 255
128. Guillaume De Greef à Hector Denis
[Bruxelles?] le 29 septembre 258
129. Paul Robin à Désiré Brismée
[Londres, après le 30] octobre 259
130. Désiré Brismée à Auguste Serraillier
Bruxelles, le 19 novembre 261
131. Frédéric Terhorst à X
Bruxelles [avant ou le 19 novembre] 264
132. César De Paepe à Auguste Serraillier
[Bruxelles, le 19 novembre] 264

1871

133. Philippe Coenen à Karl Marx
Anvers, le 29 mars 265
134. Karl Marx à X
Londres, le 31 mars 267
135. Friedrich Engels à Philippe Coenen
Londres, le 5 avril 268
136. César De Paepe à Karl Marx
Bruxelles, le 25 avril 270
137. Philippe Coenen à Friedrich Engels
Antwerpen, den 1 mei 272
138. Alfred Herman à X
Liège, le 7 juin 277
139. Eugène Hins à Petr Lavrovich Lavrov
[Bruxelles, le 16 juin] 279
140. Eugène Hins à Karl Marx
Bruxelles, le 9 juillet 282
141. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
[Londres, le 17 juillet] 283
142. James Guillaume à Eugène Hins
[Neuchâtel, après le 17 juillet] 284
143. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
[Londres, le 23 juillet] 286
144. Edouard Glaser de Willebrord à Friedrich Engels
[Londres, le 23 juillet] 286
145. Eugène Hins à Edouard Glaser de Willebrord
Bruxelles [après le 25 juillet] 287

146. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
Londres, le 28 juillet 288
147. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
[Londres, le 28 juillet] 289
148. Victor Buurmans à Victor Jacobs
Quélern-Brest, le 29 juillet..... 290
149. Fritz Otterbein à Hermann Jung
Londres, le 31 juillet 291
150. Philippe Coenen à Friedrich Engels
Antwerpen den 1 Oogst..... 292
151. Friedrich Engels à Philippe Coenen
Londres, le 4 août..... 294
152. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
Bruxelles, le 5 août..... 296
153. Georges Melotte à Eugène Hins
[Londres, avant le 8 août]..... 298
154. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
[Bruxelles, le] 8 août 300
155. Edouard Glaser de Willebrord à Hermann Jung
[Bruxelles, le] 9 août 303
156. Alfred Herman à Eugène Hins
London, 9 August..... 305
157. Alfred Herman à Eugène Hins
London, 9 August..... 308
158. Alfred Herman aux membres du Conseil belge de l'A.I.T.
London, August 9..... 309
159. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
[Bruxelles, après le 11 août] 311
160. Schwartz à Eugène Hins
Luxembourg, le 13 août..... 314
161. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
[Bruxelles, le] 17 août 315
162. Alfred Herman à Eugène Hins
London, 18 August..... 316
163. Edouard Glaser de Willebrord à Hermann Jung
[Après le 22 août]..... 319
164. César De Paepe à Alfred Hermann
Bruxelles, le 23 août..... 320
165. Karel De Boos à X

Gent, den 9 september 322
166. Nicolas Schneider à Eugène Hins
Luxembourg, le 23 septembre 325
167. James Guillaume à Eugène Hins
Neuchâtel, le 3 octobre 326
168. Emile Aubry à Désiré Brismée
Paris, le 4 octobre 329
169. Félix Buurmans à Victor Jacobs
Anvers, le 4 octobre 330
170. Auguste Moriamé à Eugène Hins
[Swansea, avant le 5 octobre] 332
171. Paul Robin aux membres du Conseil belge de l'A.I.T.
[Londres,] le 9 octobre 335
172. Emile Aubry à Désiré Brismée
Paris, le 19 octobre 340
173. Karel De Boos à Eugène Hins
Gent, den 29 oktober 342
174. Auguste Moriamé à Eugène Hins
Oystermouth, le 23 novembre 344
175. Karl Marx à X
Londres, le 24 novembre 345
176. James Guillaume aux rédacteurs de *La Liberté*
Neuchâtel, le 4 décembre 347
177. César De Paepe à Charles Rochat
Bruxelles, le 27 novembre [et le 8 décembre] 349
178. Philippe Coenen à Karl Marx
Antwerpen, den 10 december 354
179. Alfred Herman à Eugène Hins
Liège, le 15 décembre 356
180. Gustave Lefrançais et Benoît Malon à Laurent Verrijcken
Genève, le 16 décembre 358

1872

181. Victor Dave à Wilhelm Liebknecht
Baelen, le 8 janvier 361
182. Alfred Herman à Friedrich Engels
Liège, le 20 janvier 362
183. Joseph Henry à Hermann Jung
Salina, 28th January 366

184. Le Comte d'Asprémont-Lynden à Victor Buursmans
Bruxelles, le 31 janvier 367
185. Francisco Mora à César De Paepe
Madrid, Febrero 3 368
186. Charles Rodenback à César De Paepe
Den Haag, 7 februari 369
187. Louis Leclaire à Karl Marx
Ixelles, le 21 février 370
188. César De Paepe à Charles Rochat
Bruxelles, le 16 mars 371
189. César De Paepe à Karl Marx
Bruxelles, le 24 mars 372
190. Alexis Splingard à Karl Marx
London, 26 avril 373
191. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
[Bruxelles, le] 26 avril 374
192. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
[Bruxelles, le] 30 avril 379
193. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
[Bruxelles, le] 16 mai 382
194. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
Brussels, 20th May 383
195. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
Bruxelles, le 26 mai 384
196. Karl Marx à X
[Londres, le] 28 mai 387
197. Octave Van Suetendael à X
Bruxelles, le 29 mai 388
198. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
Bruxelles, le 5 juin 389
199. Petr Lavrovitch Lavrov à X
Londres, le 10 juin 392
200. Eugène Hins à Petr Lavrovitch Lavrov
Stembert, le 15 juin 393
201. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
[Bruxelles, le 16 juin] 395
202. Alfred Herman à Friedrich Engels
Liège, le 18 juin 397
203. Les membres du Conseil fédéral espagnol aux membres du Conseil fédéral belge

Valencia, 19 de junio 399
204. Octave Van Suetendael à X
Bruxelles, le 20 juin 405
205. Henri Perret à Edouard Glaser de Willebrord
Genève, le 21 juin 408
206. Edouard Glaser de Willebrord à Friedrich Engels
[Bruxelles, après le 28 juin] 409
207. Elisée Reclus à Victor Buurmans
Luina di Pazzallo (Lugano), le 6 juillet 410
208. Edouard Glaser de Willebrord à Friedrich Engels
[Bruxelles, le] 7 juillet 411
209. Edouard Glaser de Willebrord à Friedrich Engels
[Bruxelles, le] 19 juillet 415
210. Edouard Glaser de Willebrord à Friedrich Engels
[Bruxelles, le] 19 juillet 416
211. Octave Van Suetendael à X
Bruxelles, le 20 juillet 418
212. Edouard Glaser de Willebrord à Friedrich Engels
[Bruxelles, le] 9 août 420
213. Edouard Glaser de Willebrord à Friedrich Engels
[Bruxelles, le] 16 août 423
214. Edouard Glaser de Willebrord à Friedrich Engels
[Bruxelles, le] 21 août 424
215. César De Paepe à Hermann Jung
Bruxelles, le 22 août 425
216. Edouard Glaser de Willebrord à Karl Marx
[Bruxelles, le] 23 août 426
217. Edouard Glaser de Willebrord à Friedrich Engels
[Bruxelles, le 25 ou le 26 août] 427
218. Edouard Glaser de Willebrord à Friedrich Engels
[Bruxelles, le 27 août] 428
219. Octave Van Suetendael à X
Bruxelles, le 28 août 430
220. Frédéric Cournet à X
London, 30 août 432
221. Edouard Glaser de Willebrord à Friedrich Engels
[La Haye, le 5 septembre] 433
222. Henry Van den Abeele à Karl Marx
Anvers, le 26 septembre 434
223. Henry Van den Abeele à X

Anvers, le 27 septembre 434
224. Léonard Damseaux à X
Verviers, le 5 octobre 435
225. Octave Van Suetendael à X
Bruxelles, le 14 octobre 435
226. César De Paepe à Karl Marx
Bruxelles, le 26 octobre 437
227. Laurent Verrijcken au Conseil général de l'A.I.T.
Bruxelles, le 26 octobre 439
228. Friedrich A. Sorge à César De Paepe
New York, le 1er décembre 440
229. Paul Lafargue aux membres du Conseil fédéral belge
Londres, le 4 décembre 440
230. Auguste Serraillier aux membres du Conseil fédéral belge
Londres, le 5 décembre 442
231. Elisée Reclus à Victor Buurmans
Luina di Pazzallo (Lugano), le 12 décembre 442

Sources et travaux 445
Index 455
Table des matières 478

PUBLICATIONS DU CENTRE INTERUNIVERSITAIRE D'HISTOIRE CONTEMPORAINE

UITGAVEN VAN HET INTERUNIVERSITAIR CENTRUM VOOR HEDENDAAGSE GESCHIEDENIS

CAHIERS — BIJDRAGEN

1. Neuf rapports sur les sources de l'histoire contemporaine de la Belgique — Negen verslagen betreffende de bronnen van de Belgische hedendaagse geschiedenis. 1957. fr. 70 (abonnement fr. 60)
2. A. SIMON, Notes sur les archives ecclésiastiques. 1957. fr. 50 (abonnement fr. 43)
3. A. SIMON, Inventaire d'archives. (Papiers Villermont. Archives de la nonciature à Bruxelles. Archives des églises protestantes). 1957. fr. 50 (abonnement fr.43)
4. A. VERMEERSCH en H. WOUTERS, Bijdragen tot de geschiedenis van de Belgische Pers 1830-1848. 1958. (Uitverkocht)
5. A. SIMON, Inventaires d'archives. (Evêché de Namur. Château de Gaesbeek. Famille Van Meenen. Cure de Sainte-Gudule, Bruxelles. Famille Croij. Eglise Evangélique (Verviers)). 1958. (Epuisé).
6. J. LECLERCQ-PAULISSEN, Contribution à l'histoire de la presse tournaisienne depuis ses origines jusqu'en 1914. 1958. fr. 90 (abonnement fr. 77)
7. W. THEUNS, De organieke wet op het middelbaar onderwijs (1 juni 1850) en de conventie van Antwerpen. 1959. fr. 65 (abonnement fr. 56)
8. M. DE VROEDE, Bibliografische inleiding tot de studie van de Vlaamse Beweging, 1830-1860. 1959. (Uitverkocht)
9. M. COLLE-MICHEL, Les archives de la S.A. Cockerill-Ougrée des origines à nos jours. 1959 fr. 50 (abonnement fr. 43)
10. A. SIMON, Réunions des Evêques de Belgique, 1830-1867. Procès-verbaux. 1960. fr. 210 (abonnement fr. 179)
11. S. VERVAECK, De samenstelling van de gegoede stand te Mechelen op het einde van de XVIIIe eeuw en in het begin van de XIXe eeuw (1796-1813). Een metodologisch onderzoek. 1960. (Uitverkocht)
12. M. DE VROEDE, De Vlaamse Pers in 1855-56. 1960. fr. 100 (abonnement fr. 85)
13. J. DHONDT & S. VERVAECK, Instruments biographiques pour l'histoire contemporaine de la Belgique. 1960. 2e éd., 1964. fr. 100 (abonnement fr. 95)
14. A. SIMON, Inventaire d'archives. (Famille Licot. Papiers de Missiessy. Nonciature de Bruxelles. d'Ansembourg. Rédemptoristes (Bruxelles). d'Anethan. de Béthune. 't Serstevens. Evêché de Liège). 1960. (Epuisé)
15. P. GÉRIN, Bibliographie de l'Histoire de Belgique, 1789-1831. 1960. fr. 540 (abonnement fr. 459) (Epuisé)
16. J. WILLEQUET, Documents pour servir à l'histoire de la presse belge, 1887-1914. 1961. fr. 110 (abonnement fr. 94)
17. A. SIMON, Réunions des Evêques de Belgique, 1868-1883, Procès-verbaux. 1961. fr. 220 (abonnement fr. 187)
18. H. BATHAZAR, J. DE BELDER, J. HANNES, J. VERHELST, Bronnen voor de sociale Geschiedenis van de XIXe Eeuw (1794-1914). 1e uitg. 1961. 2e uitg. 1965. fr. 220 (abonnement fr. 190)
19. B. GILLE, Crise politique et crise financière en Belgique; Lettres adressées à la maison Rotschild à Paris par son représentant à Bruxelles, (1838-1840). 1961. fr. 490 (abonnement fr. 417)
20. R. VAN EENOO, De Pers te Brugge, 1792-1914. Bouwstoffen. 1961. fr. 310 (abonnement fr. 264)
21. A. SIMON, Evêques de la Belgique Indépendante (1830-1940), Sources d'archives. 1961. fr. 130 (abonnement fr. 111)
22. S. VERVAECK, Enkele bronnen uit de Franse tijd. Hun belang voor de sociale geschiedenis. 1962. fr. 140 (abonnement fr. 119)

23. R. VAN EENOO en A.J. VERMEERSCH, Bibliografisch repertorium van de Belgische pers, 1789-1914. 1962. fr. 110 (abonnement fr. 94)
24. M. COLLE-MICHEL, Les Archives de la s.a. Métallurgique d'Espérance-Longdoz des origines à nos jours. 1962. fr. 85 (abonnement fr. 73)
25. N. CAULIER-MATHY, Statistiques de la province de Liège sous le régime hollandais. 1962. fr. 210 (abonnement fr. 179)
26. L. WILS, De liberale Antwerpse dagbladen: 1857-1864. 1962. fr. 80 (abonnement fr. 68)
27. H. WOUTERS, Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging: 1831-1853. 1964. 3 delen. fr. 1640 (abonnement fr. 1394)
28. M. DE VROEDE, De Belgisch-Limburgse pers van 1830 tot 1860. 1963. fr. 290 (abonnement fr. 247)
29. H. HAAG, Les archives personnelles des anciens ministres belges. 1963. fr. 50 (abonnement fr. 43)
30. D. DE WEERDT, Publications officielles de la Belgique contemporaine. 1963. fr. 540 (abonnement fr. 459)
31. K. VANDEN ABEELE, De gedwongen lening van het jaar IV te Leuven. Bronnenmateriaal voor sociale geschiedenis onder Frans Bewind. 1963. fr. 110 (abonnement fr. 94)
32. J. LORY, Panorama de la presse belge en 1870-71. 1963. fr. 50 (abonnement fr. 43)
33. B. GILLE, Lettres adressées à la maison Rotschild de Paris par son représentant à Bruxelles (1843-1853). 1963. fr. 500 (abonnement fr. 425)
34. L. LINOTTE, Les manifestations et les grèves dans la province de Liège de 1831 à 1914. 1964. fr. 230 (abonnement fr. 195)
35. E. VOORDECKERS, Een bijdrage tot de geschiedenis van de Gentse pers in de negentiende eeuw. 1964. fr. 850 (abonnement fr. 723)
36. J. VANDER VORST-ZEEGERS, Le „Journal de Bruxelles" de 1871 à 1884. 1965. fr. 440 (abonnement fr. 375)
37. S. VERVAECK, Bibliographie de l'histoire de Belgique, 1831-1865. 1965. fr. 460 (abonnement fr. 390)
38. J. DE BELDER EN J. HANNES, Bibliographie de l'histoire de Belgique, 1865-1914. 1965. fr. 380 (abonnement fr. 323)
39. M. BLANPAIN, Le „Journal de Bruxelles": Histoire interne de 1863 à 1871. 1965. fr. 85 (abonnement fr. 73)
40. H. WOUTERS, Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging, 1853-1865. 1966.
41. H. LIBAUT, Repertorium van de pers in het arrondissement Aalst, (1840-1914). 1967.
42. A.J. VERMEERSCH, Répertoire de la presse bruxelloise, 1789-1914. — Repertorium van de Brusselse pers, 1789-1914. (I, A-K). 1965. fr. 680 (abonnement fr. 578)
43. E. VOORDECKERS, Drukkers en pers in het arrondissement Roeselare, (1847-1914). 1965. fr. 315 (abonnement fr. 270)
44. M.L. WARNOTTE, Etude sur la presse à Namur, 1794-1914. fr. 565 (abonnement fr. 485)
45. J. BAEYER-LOTHE, Documents relatifs aux mouvements ouvriers dans la province de Namur au XIXe siècle. Ière partie, 1794-1848. 1967. fr. 320 (abonnement fr. 270)
46. M. COLLE-MICHEL, Les archives de la Société des Mines et Fonderies de zinc de la Vieille-Montagne. 1966. fr. 150 (abonnement fr. 130)
47. C. OUKHOW, Documents relatifs à l'histoire de la Première Internationale en Wallonie. 1967. fr. 690 (abonnement fr. 590)
48. H. DEGRAER, W. MAERVOET, F. MARTENS, F. SIMON, A.-M. SIMON-VAN DER MEERSCH, Repertorium van de Westvlaamse pers, 1807-1914. 1968. fr. 670 (abonnement fr. 570)
49. H. DE BORGER, Bijdrage tot de geschiedenis van de Antwerpse pers. Repertorium, 1794-1914. 1968. fr. 1150 (abonnement fr. 980)
50. H. GAUS en A.J. VERMEERSCH, Répertoire de la presse bruxelloise, 1789-1914. — Repertorium van de Brusselse pers, 1789-1914. (II, L-Z). 1968. fr. 1150 (abonnement fr. 980)

51. M.L. WARNOTTE, ,,l'Ami de l'Ordre", Quotidien catholique namurois de 1839 à 1914. 1968. fr. 210 (abonnement fr. 180)
52. N. PIEPERS, ,,La Revue Générale" de 1865 à 1940. Essai d'analyse du contenu. 1968. fr. 170 (abonnement fr. 145)
53. L. LINOTTE, Les manifestations et les grèves à Liège de l'an IV à 1914. 1969 fr. 260 (abonnement fr. 215)
54. Sources de l'histoire réligieuse de la Belgique. — Bronnen voor de religieuze geschiedenis van België. 1968. fr. 330 (abonnement fr. 280)
55. D. LAMBRETTE, Le journal ,,La Meuse", 1855-1955. 1969. fr. 220 (abonnement fr. 190)
56. F. BALACE, La guerre de sécession et la Belgique. Documents d'archives américaines 1861-1865. 1969. fr. 560 (abonnement fr. 480)
57. J. BAYER-LOTHE, Documents relatifs au mouvement ouvrier dans la province de Namur au XIXe siècle. Deuxième partie, 1849-1886. 1969. fr. 320 (abonnement fr. 270)
58. A. THYS, met medewerking van G. BULTHE en A.M. SIMON-VAN DER MEERSCH, Repertorium van de pers in de provincie Antwerpen (behoudens de stad Antwerpen en de kantons Mechelen en Puurs). 1969. fr. 600 (abonnement fr. 510)
59. R. MESSENS, Repertorium van de Oostvlaamse pers (met uitzondering van Gent en het arrondissement Aalst) 1784-1914. 1969. fr. 780 (abonnement fr. 665)
60. H. WOUTERS, Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging ten tijde van de 1e Internationale 1866-1880. 1971. 3 delen. fr. 3400 (abonnement fr. 2900)
61. M. WALCKIERS, Sources inédites relatives aux débuts de la J.O.C. (1919-1925). 1970. fr. 460 (abonnement fr. 390)
62. W. ROMBAUTS, Het Paasverzuim in het Bisdom Brugge (1840-1911). Bijdrage tot de geschiedenis van het kerkelijk leven in West-Vlaanderen. 1971. fr. 460 (abonnement fr. 390)
63. M. LEROY, La presse belge en Belgique libre et à l'étranger en 1918. 1971. fr. 570 (abonnement fr. 490)
64. J.-L. DE PAEPE, ,,La Réforme", organe de la démocratie libérale (1884-1907). 1972. fr. 425 (abonnement fr. 380)
65. P. GÉRIN et M.L. WARNOTTE, La presse liégeoise de 1850 à 1914. Répertoire général. 1971. fr. 1170 (abonnement fr. 1000)
66. M. RYCX D'HUISNACHT, Répertoire de la presse de l'arrondissement de Nivelles au XIXe siècle. 1970. fr. 520 (abonnement fr. 445)
67. H. COPPEJANS-DESMEDT, Bedrijfsarchieven op het stadsarchief van Gent. Inventaris van de fondsen de Hemptinne en Voortman. 1971. fr. 115 (abonnement fr. 100)
68. F. MAHIEU-HOYOIS, L'évolution du mouvement socialiste borain (1885-1895). 1972. fr. 315 (abonnement fr. 270)
69. E. WITTE, avec la collaboration de F.V. BORNE, Documents relatifs à la franc-maçonnerie belge du XIXe siècle, 1830-1855. 1973. fr. 1400 (abonnement fr. 1190)
70. P. RYCKMANS, Drukkers en pers te Mechelen, 1773-1914. Repertorium. 1972. fr. 1220 (abonnement fr. 1040)
71. A. CORDEWIENER, Etude de la presse liégeoise de 1830 à 1850 et répertoire général. 1972. fr. 600 (abonnement fr. 510)
72. PH. MOTTEQUIN, Réunions de comité des directeurs des travaux des charbonnages de Couchant de Mons, patronnés par la Société Générale, 1848-1876. Procès-verbaux. I. Textes. 1973. fr. 1100 (abonnement fr. 935)
73. PH. MOTTEQUIN, Réunions de comité des directeurs des travaux des charbonnages de Couchant de Mons, patronnés par la Société Générale, 1848-1876. Procès-verbaux. II. Tableaux. 1973. fr. 500 (abonnement fr. 425)
74. R. VAN EENOO en A.J. VERMEERSCH, Bibliografisch repertorium van de Belgische pers. — Répertoire bibliographique de la presse belge, 1789-1914. II. 1973. fr. 280 (abonnement fr. 240)
75. M. SIMON-RORIVE, La presse socialiste et révolutionnaire en Wallonie et à Bruxelles de 1918 à 1940. 1974. fr. 400 (abonnement fr. 360)

76. M. DECHESNE, Le parti libéral à Liège, 1848-1899. 1974. fr. 300 (abonnement fr. 255)
77. J.-P. DELHAYE, La presse politique d'Ath des origines à 1914. 1974. fr. 300 (abonnement fr. 255)
78. J. LAUREYSSENS, Industriële Naamloze Vennootschappen in België, 1819-1857. 1975. fr. 1300 (abonnement fr. 1100)
79. D.E. DEVREESE, Documents relatifs aux militants belges de l'Association Internationale des Travailleurs. Correspondance 1865-1872. 1986.
80. P. GÉRIN, Presse populaire catholique et presse démocrate chrétienne en Wallonie et à Bruxelles (1830-1914). 1975. fr. 600 (abonnement fr. 510)
81. J. HANNES, De economische bedrijvigheid te Brussel, 1846-1847. Controle en aanvulling op de nijverheidstelling van 15/10/1847. 1975. fr. 350 (abonnement fr. 300)
82. C. LUC-JORIS, La presse de Huy (1830-1914). 1975. fr. 500 (abonnement fr. 425)
83. M. SIMON-RORIVE, Résultats des élections législatives (Chambre des Représentants et Sénat) en Wallonie de 1848 à 1893. 1977. fr. 500 (abonnement fr. 425)
84. PH. MOTTEQUIN, Répertoire de la presse de la province de Luxembourg (1760-1940). 1977. fr. 600 (abonnement fr. 510)
85. A. DEBLON, P. GÉRIN, L. PLUYMERS, Les archives diocésaines de Liège. Inventaires des fonds modernes. 1978. fr. 300 (abonnement fr. 225)
86. W. NAUWELAERTS, Bijdrage tot de geschiedenis van de pers in het arrondissement Leuven. Repertorium (1773-1914). 1978. fr. 700 (abonnement fr. 600)
87. F. JORIS, Etude de la presse verviétoise de 1818 à 1850. 1978. fr. 650 (abonnement fr. 550)
88. P. LEFÈVRE, Répertoire des journaux et périodiques de l'arrondissement de Mons (1786-1940). 1980. fr. 700 (abonnement fr. 600)
89. L. GEVERS, Kerk, Onderwijs en Vlaamse Beweging. Documenten uit kerkelijke archieven over taalregime en vlaamsgezindheid in het katholiek middelbaar onderwijs, 1830-1900. 1980. fr. 750 (abonnement fr. 650)
90. M. HEYSE, R. VAN EENOO, Bibliografie van de geschiedenis van België — Bibliographie de l'histoire de Belgique, 1914-1940. 1986.
91. E. GERARD, Documenten over de katholieke partijorganisatie in België. — Documents relatifs à l'organisation du Parti Catholique belge (1920-1922, 1931-1933). 1981. fr. 600 (abonnement fr. 500)
92. F. JORIS, La presse verviétoise de 1850 à 1914. 1982. fr. 980 (abonnement fr. 880)
93. M. ARNOULD, Répertoire de la presse de l'arrondissement de Soignies (1841-1940). 1982. fr. 560 (abonnement fr. 480)
94. A. MORELLI, La presse italienne en Belgique, 1919-1945. 1981. fr. 350 (abonnement fr. 305)
95-96. N. LUBELSKI-BERNARD, Leopold II et le cabinet Frère-Orban (1878-1884). Correspondance entre le roi et ses ministres. 1983. 2 Tomes. fr. 1980 (abonnement fr. 1800)
97. G.L. DE BRABANDER, De regionaal-sectoriële verdeling van de economische activiteit in België (1846-1979): een kritische studie van het bronnenmateriaal. 1984. fr. 600 (abonnement fr. 540)
98. P. PLUMET, La presse quotidienne belge de la libération (4 septembre 1944 - 31 décembre 1945). 1985 fr. 660 (abonnement fr. 600)
99. A.-S. VAN NESTE, Repertorium van de Brusselse nederlandstalige pers (1918-1940). 1987.
100. J.-P. HENDRICKX, Répertoire des mémoires de licence et des thèses de doctorat présentés dans les départements d'histoire contemporaine des universités belges. T. I: 1945-1975. 1987.

MÉMOIRES VERHANDELINGEN

1. R. DEVLEESHOUWER, Les Belges et le danger de guerre (1910-1914). 1958. fr. 370 (abonnement fr. 315)
2. D. DE WEERDT, De Gentse textielbewerkers en arbeidersbeweging tussen 1866 en 1881. Bijdrage tot de sociale geschiedenis van Gent. 1959. fr. 310 (abonnement fr. 265)

3. C. LEBAS, L'union des catholiques et des libéraux de 1839 à 1847. Etude sur les pouvoirs exécutif et législatif. 1960. fr. 420 (abonnement fr. 360)
4. R. VAN EENOO, Een bijdrage tot de geschiedenis der arbeidersbeweging te Brugge (1864-1914). 1959. fr. 440 (abonnement fr. 375)

ÉDITIONS NAUWELAERTS
Av. des Volontaires, 321
1150 BRUXELLES
Tél. (02) 762.05.62

UITGEVERIJ NAUWELAERTS
Vrijwilligerslaan, 321
1150 BRUSSEL
Tel. (02) 762.06.62

PAR SECTEURS FONCTIONNELS — THEMATISCHE INDELING

HISTOIRE ECCLESIASTIQUE ET MAÇONNIQUE
KERK- EN MAÇONNIEKE GESCHIEDENIS

A. SIMON, Notes sur les archives ecclésiastiques. 1957. (Cahiers-Bijdragen 2.) fr. 60 (abonnement fr. 50)

A. SIMON, Inventaires d'archives. (Papiers Villermont. Archives de la nonciature à Bruxelles. Archives des églises protestantes.) 1957. (Cahiers-Bijdragen 3.) fr. 60 (abonnement fr. 50)

A. SIMON, Inventaires d'archives. (Evêché de Namur. Château de Gaesbeek. Famille Van Meenen. Cure de Sainte-Gudule, Bruxelles. Famille Croij. Eglise Evangélique, (Verviers). 1958. (Cahiers-Bijdragen 5.) Epuisé

A. SIMON, Inventaires d'archives. (Famille Licot. Papiers de Missiessy. Nonciature de Bruxelles. d'Ansembourg. Rédemptoristes (Bruxelles). d'Anethan. de Béthune. 't Serstevens. Evêché de Liège.) 1960. (Cahiers-Bijdragen 14.) Epuisé

A. DEBLON, P. GÉRIN, L. PLUYMERS, Les archives diocésaines de Liège. Inventaires des fonds modernes. 1978. (Cahiers-Bijdragen 85.) fr. 300 (abonnement fr. 225)

A. SIMON, Réunions des Evêques de Belgique, 1830-1867. Procès-verbaux. 1960. (Cahiers-Bijdragen 10.) fr. 260 (abonnement fr. 215)

A. SIMON, Réunions des Evêques de Belgique, 1868-1883. Procès-verbaux. 1961. (Cahiers-Bijdragen 17.) fr. 270 (abonnement fr. 230)

A. SIMON, Evêques de la Belgique Indépendante (1830-1940). Sources d'Archives. 1961. (Cahiers-Bijdragen 21.) fr. 160 (abonnement fr. 135)

Sources de l'histoire religieuse de la Belgique. — Bronnen voor de religieuze geschiedenis van België. 1968. (Cahiers-Bijdragen 54.) fr. 330 (abonnement fr. 280)

M. WALCKIERS, Sources inédites relatives aux débuts de la J.O.C. (1919-1925). 1970. (Cahiers-Bijdragen 61.) fr. 460 (abonnement fr. 390)

W. ROMBAUTS, Het Paasverzuim in het Bisdom Brugge (1840-1911). Bijdrage tot de geschiedenis van het kerkelijk leven in West-Vlaanderen. 1971. (Bijdragen-Cahiers 62.) fr. 460 (abonnement fr. 390)

E. WITTE, avec la collaboration de F.V. BORNÉ, Documents relatifs à la franc-maçonnerie belge du XIX^{e} siècle. 1830-1855. 1973. (Cahiers-Bijdragen 69.) fr. 1.400 (abonnement fr. 1.190)

PRESSE — PERS

A l'échelon national — Op nationaal vlak

A.J. VERMEERSCH en H. WOUTERS, Bijdragen tot de geschiedenis van de Belgische Pers, 1830-1848. 1958. (Bijdragen-Cahiers 4.) Uitverkocht

J. WILLEQUET, Documents pour servir à l'histoire de la presse belge, 1877-1914. 1961. (Cahiers-Bijdragen 16.) fr. 140 (abonnement fr. 120)

R. VAN EENOO en A.J. VERMEERSCH, Bibliografisch repertorium van de Belgische pers, 1789-1914. 1962. (Bijdragen-Cahiers 23.) fr. 140 (abonnement fr. 120)

R. VAN EENOO en A.J. VERMEERSCH, Bibliografisch repertorium van de Belgische pers. — Répertoire bibliographique de la presse belge, 1789-1914, II. 1973. (Bijdragen-Cahiers 74.) fr. 280 (abonnement fr. 240)

J. LORY, Panorama de la presse belge en 1870-1871. 1963. (Cahiers-Bijdragen 32.) fr. 60 (abonnement fr. 50)

M. LEROY, La presse belge en Belgique libre et à l'étranger en 1918. 1971. (Cahiers-Bijdragen 62). fr. 570 (abonnement fr. 490)

A. MORELLI, La presse italienne en Belgique, 1919-1945. 1981. (Cahiers-Bijdragen 94.) fr. 350 (abonnement fr. 305)

P. PLUMET, La presse quotidienne belge de la libération (4 septembre 1944 - 31 décembre 1945). 1985. fr. 660 (abonnement fr. 600)

A l'échelon regional et local — Op regionaal en lokaal vlak

J. LECLERCQ-PAULISSEN, Contribution à l'histoire de la presse tournaisienne depuis ses origines jusqu'en 1914. 1958. (Cahiers-Bijdragen 6.) fr. 110 (abonnement fr. 95)

M. DE VROEDE, De Vlaamse Pers in 1855-1856. 1960. (Bijdragen-Cahiers 12.) fr. 120 (abonnement fr. 100)

R. VAN EENOO, De pers te Brugge, 1792-1914. Bouwstoffen. 1961. (Bijdragen-Cahiers 20.) fr. 370 (abonnement fr. 315)

L. WILS, De liberale Antwerpse dagbladen: 1857-1864. 1962. (Bijdragen-Cahiers 26.) fr. 100 (abonnement fr. 85)

M. DE VROEDE, De Belgisch-Limburgse pers van 1830 tot 1860. 1963. (Bijdragen-Cahiers 28.) fr. 350 (abonnement fr. 300)

E. VOORDECKERS, Een bijdrage tot de geschiedenis van de Gentse pers in de negentiende eeuw. 1964. (Bijdragen-Cahiers 35.) fr. 1020 (abonnement fr. 870)

H. LIEBAUT, Repertorium van de pers in het arrondissement Aalst (1840-1914). 1967. (Bijdragen-Cahiers 41.) fr. 290 (abonnement fr. 245)

A.J. VERMEERSCH, Répertoire de la presse bruxelloise, 1789-1914. — Repertorium van de Brusselse pers, 1789-1914. (A-K). 1965. (Cahiers-Bijdragen 42.) fr. 740 (abonnement fr. 630)

H. GAUS en A.J. VERMEERSCH, Répertoire de la presse bruxelloise, 1789-1914. — Repertorium van de Brusselse pers, 1789-1914. (II, L-Z). 1968. (Cahiers-Bijdragen 50.) fr. 1150 (abonnement fr. 980)

E. VOORDECKERS, Drukkers en pers in het arrondissement Roeselare (1847-1914). 1965. (Bijdragen-Cahiers 43.) fr. 320 (abonnement fr. 270)

M.L. WARNOTTE, Etude sur la presse à Namur, 1794-1914. 1967. (Cahiers-Bijdragen 44.) fr. 565 (abonnement fr. 485)

H. DEGRAER, W. MAERVOET, F. MARTENS, F. SIMON, A.-M. SIMON-VAN DER MEERSCH, Repertorium van de Westvlaamse pers, 1807-1914. 1968. (Bijdragen-Cahiers 48.) fr. 670 (abonnement fr. 570)

H. DE BORGER, Bijdrage tot de geschiedenis van de Antwerpse pers. Repertorium, 1794-1914. 1968. (Bijdragen-Cahiers 49.) fr. 1150 (abonnement fr. 980)

A. THYS, met medewerking van G. BULTHÉ en A.M. SIMON-VAN DER MEERSCH, Repertorium van de pers in de provincie Antwerpen (behoudens de stad Antwerpen en de kantons Mechelen en Puurs). 1969. (Bijdragen-Cahiers 58.) fr. 600 (abonnement fr. 510)

R. MESSENS, Repertorium van de Oostvlaamse pers (met uitzondering van Gent en het arrondissement Aalst) 1784-1914. 1969. (Bijdragen-Cahiers 59.) fr. 780 (abonnement fr. 665)

P. GÉRIN et M.L. WARNOTTE, La presse liégeoise de 1850 à 1914. Répertoire général. 1971. (Cahiers-Bijdragen 65.) fr. 1170 (abonnement fr. 1000)

M. RYCX D'HUISNACHT, Répertoire de la presse de l'arrondissement de Nivelles au XIX^{e} siècle. 1970. (Cahiers-Bijdragen 66.) fr. 520 (abonnement fr. 445)

P. RYCKMANS, Drukkers en pers te Mechelen, 1773-1914. Repertorium. 1972. (Bijdragen-Cahiers 70.) fr. 1220 (abonnement fr. 1040)

A. CORDEWIENER, Etude de la presse liégeoise de 1830 à 1850 et répertoire général. 1972. (Cahiers-Bijdragen 71.) fr. 600 (abonnement fr. 510)

M. SIMON-RORIVE, La presse socialiste et révolutionnaire en Wallonie et à Bruxelles de 1918 à 1940. 1974. (Cahiers-Bijdragen 75.) fr. 400 (abonnement fr. 360)

J.-P. DELHAYE, La presse politique d'Ath des origines à 1914. 1974. (Cahiers-Bijdragen 77.) fr. 300 (abonnement fr. 255)

P. GÉRIN, Presse populaire catholique et presse démocrate chrétienne en Wallonie et à Bruxelles (1830-1914). 1975. (Cahiers-Bijdragen 80.) fr. 600 (abonnement fr. 510)

C. LUC-JORIS, La presse de Huy (1830-1914). 1975. (Cahiers-Bijdragen 82.) fr. 500 (abonnement fr. 425)

Ph. MOTTEQUIN, Répertoire de la presse de la province de Luxembourg (1760-1940). 1977. (Cahiers-Bijdragen 84.) fr. 600 (abonnement fr. 510)

W. NAUWELAERTS, Bijdrage tot de geschiedenis van de pers in het arrondissement Leuven. Repertorium (1773-1914). 1978. (Bijdragen-Cahiers 86.) fr. 700 (abonnement fr. 600)

F. JORIS, Etude de la presse verviétoise de 1818 à 1850. 1978. (Cahiers-Bijdragen 87.) fr. 650 (abonnement fr. 550)

P. LEFÈVRE, Répertoire des journaux et périodiques de l'arrondissement de Mons (1786-1940). 1980. (Cahiers-Bijdragen 88.) fr. 700 (abonnement fr. 600)

F. JORIS, La presse verviétoise de 1850 à 1914. (Cahiers-Bijdragen 92.) fr. 980 (abonnement fr. 880)

M. ARNOULD, Répertoire de la presse de l'arrondissement de Soignies (1841-1940). (Cahiers-Bijdragen 93.) fr. 560 (abonnement fr. 480)

A.-S. VAN NESTE, Repertorium van de Brusselse nederlandstalige pers (1918-(940). 1987. (Bijdragen-Cahiers 99.)

Monographies — Monografieën

M. BLANPAIN, Le ,,Journal de Bruxelles''. Histoire interne de 1863 à 1871. 1965. (Cahiers-Bijdragen 39.) fr. 90 (abonnement fr. 80)

J. VANDER VORST-ZEEGERS, Le ,,Journal de Bruxelles'' de 1871 à 1884. 1965. (Cahiers-Bijdragen 36.) fr. 480 (abonnement fr. 410)

M.L. WARNOTTE, ,,L'Ami de l'Ordre'', Quotidien catholique namurois de 1839 à 1914. 1968. (Cahiers-Bijdragen 51.) fr. 210 (abonnement fr. 180)

N. PIEPERS, ,,La Revue Générale'' de 1865 à 1940. Essai d'analyse du contenu. 1968. (Cahiers-Bijdragen 52.) fr. 170 (abonnement fr. 145)

D. LAMBRETTE, Le journal ,,La Meuse'', 1855-1955. 1969.(Cahiers-Bijdragen 55.) fr. 220 (abonnement fr. 190)

J.-L. DE PAEPE, ,,La Réforme'', organe de la démocratie libérale (1884-1907). 1972. (Cahiers-Bijdragen 64.) fr. 425 (abonnement fr. 380)

BIBLIOGRAPHIE — BIBLIOGRAFIE

M. DE VROEDE, Bibliografische inleiding tot de studie van de Vlaamse Beweging, 1830-1860. 1959. (Bijdragen-Cahiers 8.) (Uitverkocht)

J. DHONT et S. VERVAECK, Instruments biographiques pour l'histoire contemporaine de la Belgique. 1960. 2e éd. (Cahiers-Bijdragen 13.) fr. 140 (abonnement fr. 120)

D. DE WEERDT, Publications officielles de la Belgique contemporaine. 1963. (Bijdragen-Cahiers 30.) fr. 650 (abonnement fr. 555)

P. GÉRIN, Bibliographie de l'histoire de Belgique, 1789-1831. 1960. (Cahiers-Bijdragen 15.) (Epuisé)

S. VERVAECK, Bibliographie de l'histoire de Belgique, 1831-1865. 1965. (Cahiers-Bijdragen 37.) fr. 460 (abonnement fr. 390)

J. DE BELDER et J. HANNES, Bibliographie de l'histoire de Belgique, 1865-1914. 1965. (Cahiers-Bijdragen 38.) fr. 460 (abonnement fr. 390)

M. HEYSE, R. VAN EENOO, Bibliografie van de geschiedenis van België — Bibliographie de l'histoire de Belgique, 1914-1940. 1986. (Bijdragen-Cahiers 91.)

J.-P. HENDRICKX, Répertoire des mémoires de licence et des thèses de doctorat présentés dans les départements d'histoire contemporaine des universités belges. T. I: 1945-1975. (Cahiers-Bijdragen 100.) 1987.

ARCHIVES ECONOMIQUES — EKONOMISCHE ARCHIEVEN

M. COLLE-MICHEL, Les archives de la S.A. Cockerill-Ougrée des origines à nos jours. 1959.(Cahiers-Bijdragen 9.) fr. 60 (abonnement fr. 50)

M. COLLE-MICHEL, Les Archives de la S.A. Métallurgie d'Espérance-Longdoz des origines à nos jours. 1962.(Cahiers-Bijdragen 24.) fr. 110 (abonnement fr. 95)

M. COLLE-MICHEL, Les archives de la Société des Mines et Fonderies de zinc de la Vieille-Montagne. 1967. (Cahiers-Bijdragen 46.) fr. 150 (abonnement fr. 130)

H. COPPEJANS-DESMEDT, Bedrijfsarchieven op het stadsarchief van Gent. — Inventaris van de fondsen de Hemptinne en Voortman. 1971. (Bijdragen-Cahiers 67.)
fr. 115 (abonnement fr. 100)

Ph. MOTTEQUIN, Réunions du comité des directeurs des travaux des charbonnages du Couchant de Mons, patronnés par la Société Générale, 1848-1876. Procès-verbaux. I. Textes. 1973.(Cahiers-Bijdragen 72.) fr. 1100 (abonnement fr. 935)

B. GILLE, Crise politique et crise financière en Belgique. Lettres adressées à la maison Rothschild à Paris par son représentant à Bruxelles (1838-1840). 1961. (Cahiers-Bijdragen 19.) fr. 670 (abonnement fr. 570)

B. GILLE, Lettres adressées à la maison Rothschild de Paris par son représentant à Bruxelles (1843-1853). 1963. (Cahiers-Bijdragen 33.) fr. 630 (abonnement fr. 535)

SOURCES SUR LES CLASSES SOCIALES — BRONNEN BETREFFENDE DE SOCIALE LAGEN

S. VERVAECK, De samenstelling van de gegoede stand te Mechelen op het einde van de XVIIIe eeuw en in het begin van de XIXe eeuw (1796-1813). Een methodologisch onderzoek. 1960. (Bijdragen-Cahiers 11.) (Uitverkocht)

S. VERVAECK, Enkele bronnen uit de Franse tijd. Hun belang voor de sociale geschiedenis. 1962. (Bijdragen-Cahiers 22.) fr. 170 (abonnement fr. 145)

K. VANDEN ABEELE, De gedwongen lening van het jaar IV te Leuven. Bronnenmateriaal voor sociale geschiedenis onder Frans Bewind. 1963. (Bijdragen-Cahiers 31.)
fr. 140 (abonnement fr. 120)

H. BALTHAZAR, J. DE BELDER, J. HANNES, J. VERHELST, Bronnen voor de sociale geschiedenis van de XIXe eeuw (1749-1914), 2e uitg. 1965. (Bijdragen-Cahiers 18.)
fr. 265 (abonnement fr. 225)

HISTOIRE DU MOUVEMENT OUVRIER — GESCHIEDENIS DER ARBEIDERSBEWEGING

H. WOUTERS, Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging: 1831-1853. 1964. (Bijdragen-Cahiers 27.) 3 delen. fr. 1970 (abonnement fr. 1675)

H. WOUTERS, Documenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging, 1853-1865. 1966. (Bijdragen-Cahiers 40.) fr. 540 (abonnement fr. 460)

H. WOUTERS, Dokumenten betreffende de geschiedenis der arbeidersbeweging ten tijde van de 1e Internationale 1866-1880. 1971. (Bijdragen-Cahiers 60.)
3 delen. fr. 3400 (abonnement fr. 2900)

L. LINOTTE, Les manifestations et les grèves dans la province de Liège de 1831 à 1914. 1964. (Cahiers-Bijdragen 34.) fr. 280 (abonnement fr. 240)

L. LINOTTE, Les manifestations et les grèves à Liège de l'an IV à 1914. 1969. (Cahiers-Bijdragen 53.) fr. 260 (abonnement fr. 215)

J. BAYER-LOTHE, Documents relatifs au mouvement ouvrier dans la province de Namur au XIXe siècle. Première partie, 1794-1848. 1967. (Cahiers-Bijdragen 45.)
fr. 320 (abonnement fr. 270)

J. BAYER-LOTHE, Documents relatifs au mouvement ouvrier dans la province de Namur au XIXe siècle. Deuxième partie, 1849-1886. 1969. (Cahiers-Bijdragen 57.)
fr. 320 (abonnement fr. 270)

C. OUKHOW, Documents relatifs à la Première Internationale en Wallonie. 1967. (Cahiers-Bijdragen 47.) fr. 690 (abonnement fr. 590)

F. MAHIEU-HOYOIS, L'évolution du mouvement socialiste borain (1885-1895). 1972. (Cahiers-Bijdragen 68.) fr. 315 (abonnement fr. 270)

D.E. DEVREESE, Documents relatifs aux militants belges de l'Association Internationale des Travailleurs. Correspondance 1865-1872. 1986. (Cahiers-Bijdragen 79.)

STATISTIQUES — STATISTIEKEN

N. CAULIER-MATHY, Statistiques de la province de Liège sous le régime hollandais. 1962. (Cahiers-Bijdragen 25.) fr. 240 (abonnement fr. 205)

J. HANNES, De economische bedrijvigheid te Brussel, 1846-1847. Controle en aanvulling op de nijverheidstelling van 15-10-1847. 1975. (Bijdragen-Cahiers 81.) fr. 350 (abonnement fr. 300)

Ph. MOTTEQUIN, Réunions du comité des directeurs des travaux des charbonnages du Couchant de Mons, patronnés par la Société Générale, 1848-1876. Procès-verbaux. II. Tableaux. 1973. (Cahiers-Bijdragen 73.) fr. 500 (abonnement fr. 425)

J. LAUREYSSENS, Industriële Naamloze Vennootschappen in België, 1819-1857. 1975. (Bijdragen-Cahiers 78.) fr. 1300 (abonnement fr. 1100)

G.L. DE BRABANDER, De regionaal-sectoriële verdeling van de economische activiteit in België (1846-1979): een kritische studie van het bronnenmateriaal. 1984. (Bijdragen-Cahiers 97.) fr. 600 (abonnement fr. 540)

ARCHIVES POLITIQUES — POLITIEKE ARCHIEVEN

H. HAAG, Les archives personnelles des anciens ministres belges. 1963. (Cahiers-Bijdragen 29.) fr. 60 (abonnement fr. 50)

M. DECHESNE, Le parti libéral à Liège, 1848-1899. 1974. (Cahiers-Bijdragen 76.) fr. 300 (abonnement fr. 255)

M. SIMON-RORIVE, Résultats des élections législatives (Chambre des Représentants et Sénat) en Wallonie de 1848 à 1893. 1977. (Cahiers-Bijdragen 83.) fr. 500 (abonnement fr. 425)

E. GERARD, Documenten over de katholieke partijorganisatie in België. — Documents relatifs à l'organisation du Parti Catholique belge (1920-1922, 1931-1933) 1981. (Bijdragen-Cahiers 91.) fr. 600 (abonnement fr. 500)

N. LUBELSKI-BERNARD, Leopold II et le cabinet Frère-Orban (1878-1884). Correspondance entre le roi et ses ministres. 1983. 2 Tomes. (Cahiers-Bijdragen 95-96.) fr. 1980 (abonnement fr. 1800)

DIVERS — VARIA

Neuf rapports sur les sources de l'histoire contemporaine de la Belgique. — Negen verslagen betreffende de bronnen van de Belgische hedendaagse geschiedenis. 1957. (Cahiers-Bijdragen 1.) fr. 85 (abonnement fr. 75)

W. THEUNS, De organieke wet op het middelbaar onderwijs (1 juni 1850) en de Conventie van Antwerpen. 1959. (Bijdragen-Cahiers 7.) fr. 80 (abonnement fr. 70)

F. BALACE, La guerre de sécession et la Belgique. Documents d'archives américaines 1861-1865. 1969. (Cahiers-Bijdragen 56.) fr. 560 (abonnement fr. 480)

L. GEVERS, Kerk, Onderwijs en Vlaamse Beweging. Documenten uit kerkelijke archieven over taalregime en vlaamsgezindheid in het katholieke middelbaar onderwijs, 1830-1900. 1980. (Bijdragen-Cahiers 89.) fr. 750 (abonnement fr. 650)

MÉMOIRES — VERHANDELINGEN

1. R. DEVLEESHOUWER, Les Belges et le danger de guerre (1910-1914). 1958. fr. 370 (abonnement fr. 315)
2. D. DE WEERDT, De Gentse textielbewerkers en arbeidersbeweging tussen 1866 en 1881. Bijdrage tot de sociale geschiedenis van Gent. 1959. fr. 310 (abonnement fr. 265)
3. C. LEBAS, L'union des catholiques et des libéraux de 1839 à 1847. Etude sur les pouvoirs exécutif et législatif. 1960. fr. 420 (abonnement fr. 360)
4. R. VAN EENOO, Een bijdrage tot de geschiedenis der arbeidersbeweging te Brugge (1864-1914). 1959. fr. 440 (abonnement fr. 375)

ÉDITIONS NAUWELAERTS
Av. des Volontaires, 321
1150 BRUXELLES
Tél. (02) 762.06.62

UITGEVERIJ NAUWELAERTS
Vrijwilligerslaan, 321
1150 BRUSSEL
Tel. (02) 762.06.62